UC-NRLF
$B 595 245
P Q
2027
R35
Z72
1895
MAIN

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

Class No. 812
R618
L45

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/rivarolsaviesesi00lebrrich

RIVAROL

SA VIE, SES IDÉES, SON TALENT

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX

PAR

ANDRÉ LE BRETON

DOCTEUR ÈS LETTRES
MAÎTRE DE CONFÉRENCES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

UNIVERSITY

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1895

RIVAROL

DU MÊME AUTEUR

LE ROMAN AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE ; 1 volume in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD. — 690-94.

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

ANTOINE DE RIVAROL

REPRODUCTION DU PORTRAIT PEINT PAR WYRSCH EN 1784
appartenant à M. Tollin

RIVAROL

SA VIE, SES IDÉES, SON TALENT

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX

PAR

ANDRÉ LE BRETON

DOCTEUR ÈS LETTRES
MAÎTRE DE CONFÉRENCES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1895

Droits de traduction et de reproduction réservés.

REESE

A

MADAME VEUVE LE BRETON

Hommage filial.

118667

PRÉFACE

Tout le monde connaît le nom de Rivarol : oserai-je dire que personne ne connaît bien sa vie et son œuvre?

Depuis la clairvoyante étude que lui a consacrée Sainte-Beuve en 1851, il a été assez souvent parlé de lui. Je me borne à mentionner les travaux de MM. Lefèvre-Deumier (*Les Célébrités d'autrefois*, 1853), Léonce Curnier (*Rivarol, sa Vie et ses Œuvres,* 1858), Arsène Houssaye (*Galerie du XVIIIe siècle, 1re série, les Hommes d'esprit*), Alègre (*Notices biographiques du Gard,* 1880). En 1883, M. de Lescure a publié un gros volume : *Rivarol et la Société française pendant la Révolution et l'Émigration.* Il était assurément mieux informé que ses devanciers; il avait eu la bonne fortune de pouvoir consulter les lettres inédites de Rivarol à Cappadoce Péreira, et un certain nombre de pièces manuscrites conservées dans la famille même de Rivarol : je ne puis ni ne veux oublier qu'au début de mon travail son livre m'a été plus d'une fois d'un utile secours.

Mais M. de Lescure était de la race des aimables érudits qui au bon vieux temps publiaient des *anas* et dont le principal souci est de glaner des historiettes à travers l'histoire. S'il avait mis en scène et non sans agrément les contemporains de Rivarol, décrit leurs passe-temps, recueilli leurs légers propos, il laissait dans l'ombre bien des points de la biographie de Rivarol, et y mêlait des traits empruntés à la légende; il ne nous révélait qu'à demi l'homme et ne nous faisait point du tout connaître le penseur. Il apportait le cadre; il restait à y mettre le portrait.

C'est ce portrait que j'essaie.

Après le livre de M. de Lescure, après les articles de MM. Barbey d'Aurevilly, Paul Bourget, Caro, dont son livre et la petite édition publiée presque en même temps des *Œuvres Choisies* avaient été l'occasion, il n'était possible de renouveler le sujet qu'à la condition de remonter aux sources, c'est-à-dire de fouiller l'énorme masse de brochures, rapports, mémoires, correspondances, pamphlets, journaux, que la Révolution a entassée dans les Bibliothèques publiques de la France ou de l'étranger et dans les dépôts d'Archives. Il fallait non seulement comparer entre elles les biographies de Rivarol qu'ont écrites les hommes de son temps, tantôt en jaloux, tantôt en amoureux — ç'a été son destin d'être détesté ou adoré comme une femme, — non seulement opposer Cerutti à Sulpice de la Platière, Cubières à Dampmartin, H. de la Porte à Chênedollé, Mme de Rivarol à Claude-François de

Rivarol, mais interroger les recueils périodiques du règne de Louis XVI, *Almanachs*, *Mercure de France* ou *Journal de Paris*, et les journaux de la Révolution depuis les *Actes des Apôtres* jusqu'au *Courrier de Madon*, depuis le *Journal Royaliste* jusqu'aux *Annales patriotiques et littéraires*... J'interromps l'énumération qui remplirait plusieurs pages. Les citations que je produirai montreront que mes recherches n'ont pas été sans résultats. Aux Archives du ministère des Affaires étrangères, en particulier, où jusqu'ici personne n'avait songé à s'enquérir de Rivarol, j'ai découvert une mine de curieux documents.

J'en dois d'autres à l'obligeance de M. et de Mme Tollin que je ne saurais trop remercier. La petite-nièce de Rivarol a bien voulu s'intéresser à l'enquête que j'avais entreprise. J'ai pu examiner en toute liberté de volumineuses liasses d'actes notariés, d'actes de l'état civil, de lettres, de papiers jaunis et vénérables qui me permettaient enfin d'établir la généalogie de Rivarol, et de pénétrer dans l'intimité de sa vie ou de la vie des siens. J'ai eu la joie de manier ce qui reste de sa correspondance avec ses parents, de retrouver parmi de vagues paperasses le manuscrit, tout entier de sa main, d'un *Mémoire* qui n'avait jamais été publié. Il m'a été donné de compulser à loisir quatre des *Carnets* (les autres ont péri) sur lesquels il notait ses réflexions. Ceux-là datent de la fin de son séjour à Londres et du commencement de son séjour en Allemagne (les comptes, d'abord en guinées et en schellings, y sont ensuite chiffrés en

florins et en thalers); ils nous font assister au travail de sa pensée entre 1794 et 1796, alors qu'il était en pleine maturité d'esprit et de talent. M. de Lescure, qui les avait eus le premier entre les mains, n'a pas jugé utile de les ouvrir, et déclare étourdiment qu'ils sont bourrés de remarques grammaticales. Il ne s'est pas douté qu'ils contenaient un trésor. Au reste, des précieuses reliques que le comte Edouard de Rivarol et plus tard M. et Mme Tollin lui avaient communiquées, il a rarement su tirer parti.

Enfin, outre tous les écrits de la fin du XVIIIe siècle qui pouvaient me renseigner sur Rivarol, j'ai lu ses propres écrits. La déclaration risque sans doute de sembler naïve : elle a sa raison d'être, puisqu'une bonne partie de son œuvre, puisque son chef-d'œuvre même, le *Journal Politique National*, ne se peuvent lire qu'à la Bibliothèque de la rue Richelieu. Il écrivait le 24 janvier 1801, deux mois avant sa mort, à son ami de Gaste : « Vous dites que vous n'avez pas tous mes ouvrages : mais si vous les aviez, vous seriez plus avancé que moi : ce sont vraiment des feuilles des sibylles; autant en emporte le vent ». Quoiqu'il eût le goût des beaux livres édités avec art — l'impression du *Discours Préliminaire*, les deux réimpressions du discours *de l'Universalité*, faites sous ses yeux, en sont la preuve, — sa nonchalance l'avait empêché de rassembler en une édition unique et définitive tant d'opuscules tirés à peu d'exemplaires, anonymes, et par là doublement exposés à se perdre. Peut-être

comptait-il s'en occuper une fois rentré en France; la mort est survenue. Il ne faut pas trop en vouloir à ses éditeurs de 1808, Fayolle et Chênedollé, s'ils ont donné sous le titre d'*Œuvres Complètes* une édition où manque à peu près un tiers de ses œuvres, où se rencontrent en revanche des libelles dirigés contre lui, et où lui sont attribuées des pages qu'il n'a pas écrites. Il n'était pas aisé de réunir les « feuilles des sibylles »; moins aisé encore, au milieu d'écrits qui ne sont pas de lui bien qu'ils portent son nom, et d'écrits qui ne portent pas son nom bien qu'ils soient de lui, de ne commettre aucune erreur d'attribution. Il n'en reste pas moins que l'édition de 1808 était à refaire, et qu'elle n'a pas été refaite. Celles de ses œuvres qui ont été réimprimées depuis, en 1824, 1852, 1857, l'ont été d'après le texte si fréquemment altéré de 1808. Même les *Œuvres Choisies*, que M. de Lescure a fait paraître en 1880 à la librairie des Bibliophiles, ne donnent pas une reproduction exacte du *Journal Politique National*. En 1877, M. P. Malassis avait publié chez Lemerre un mince recueil, intitulé *Écrits et Pamphlets de Rivarol*, qui comble quelques-unes des lacunes de l'édition dite des *Œuvres Complètes*, mais où il y a aussi du faux Rivarol. Bref, qui veut aujourd'hui apprécier en pleine connaissance de cause un si remarquable écrivain doit se résigner à de longues séances dans les Bibliothèques et faire de la critique de texte avant de s'abandonner au plaisir de la lecture. De là le soin minutieux avec lequel j'ai établi la *Bibliographie* de Rivarol.

Au surplus, et quoique rien ne soit si banal que de solliciter dans une *Introduction* ou une *Préface* la bienveillance du lecteur, elle m'est trop nécessaire pour que je néglige d'y faire appel. J'étais loin d'avoir l'omniscience qu'il faudrait pour discuter avec ces hommes du XVIIIe siècle qui avaient véritablement des clartés de tout et mieux que des clartés, pour discuter avec eux et les juger. Que de fois, au cours d'un travail qui eût réclamé tout ensemble le savoir de l'historien, l'expérience du politique, les lumières du philosophe et les délicatesses de goût du lettré, le découragement m'a pris! Et puis, s'il m'était difficile d'exprimer tous les aspects d'une si vaste, si souple intelligence, combien mon malaise augmentait quand il s'agissait d'analyser le *moi* de Rivarol! Je n'envie pas la belle assurance de ceux qui démontent et nous expliquent une créature humaine ainsi qu'un automate; mais ils m'étonnent. Qu'elle est hasardeuse toujours la tentative d'évoquer les morts et de porter un jugement sur eux! Quand il est si embarrassant de se connaître soi-même, quand le *moi* des vivants même à qui la destinée nous associe nous reste quasi impénétrable, quelle chimère ou quelle outrecuidance de dire, après examen de quelques pages d'écriture, de quelques faits dont le souvenir est venu jusqu'à nous : voilà quel fut, voilà ce que valait l'homme endormi depuis un siècle dans la tombe! J'ai continué, pourtant. Si modeste que doive être la fortune de ce livre, encore sera-ce, m'a-t-il semblé, dans un cercle restreint d'amis des lettres,

un peu de bruit autour de mon cher Rivarol, autour du grand coquet qui aimait tant à occuper l'attention d'un public choisi, qui haïssait l'ombre et le silence. Puisse l'imparfaite image que je trace de lui suggérer à ceux qui me liront la vision d'un Rivarol « plus grand, plus beau, plus poétique », du Rivarol « impossible à retrouver, disait M. Barbey d'Aurevilly, comme la beauté d'une femme morte », du vrai Rivarol, tel que son temps a pu seul le voir et l'entendre! Puisse-t-elle lui gagner quelques délicates sympathies de plus : loin de regretter la peine prise, je me féliciterai d'avoir mené ma tâche jusqu'au bout.

RIVAROL

REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE I

L'HOMME

En 1716 ou 1717, un officier milanais, un cadet de noblesse, sans instruction, sans autre fortune que son épée, après avoir longtemps guerroyé en Espagne sous les drapeaux de Philippe V[1], s'arrêtait à Nîmes.

Antoine-Roch était le second fils de Jean Rivaroli — officier dans les troupes du duc de Milan, c'est-à-dire du roi d'Espagne — et d'Anastasie Binelly. Il était né le 16 août 1685 à Vinsaly, près de Novare. Quel dépit de carrière ou quelle nostalgie le ramenait des Pyrénées vers les Alpes? Pourquoi s'arrêta-t-il en route? On ne sait. Peut-être est-ce en approchant de l'Italie qu'il apprit la mort de ses parents et de son aîné. Peut-être apprit-il du même coup que leurs biens, si tant est qu'il leur restât quelques biens, avaient été la proie du vainqueur. Le

1. Les éditeurs de 1808, dans une préface qu'ils ont ensuite supprimée, s'accordent avec le frère de Rivarol (*Pensées inédites de Rivarol*, préface), pour reconnaître qu'Antoine-Roch avait « fait en brave officier toute la guerre de Succession ». Quant à son origine, son extrait de baptême et son acte de mariage mettent fin aux incertitudes (voir l'*Appendice*, § 1). Son frère aîné, Antoine-François, est mort jeune au service (*Lettre inédite* du 28 décembre 1819, d'Auguste de Rivarol à l'abbé de Rivarol).

duché de Milan avait souffert de la guerre de Succession[1], et le traité d'Utrecht l'enlevait à l'Espagne qui le possédait depuis un siècle et demi, pour le rattacher à l'Empire. A la fin de la longue lutte qui affermissait Philippe V sur le trône d'Espagne, son soldat Antoine-Roch se trouvait sans patrimoine et sans patrie.

Il avait bien de par le monde des cousins ou arrière-cousins qui avaient eu meilleure chance. Mais ils étaient disséminés de droite et de gauche. L'humeur indépendante et aventureuse est la caractéristique de la famille : chacun s'y est tiré d'affaire à sa guise et selon son étoile. Il y avait des Rivaroli en Sicile et en Ligurie. Un Rivaroli du Piémont, le marquis de Rivaroles, comme l'appelle Saint-Simon qui a dit sa belle humeur et sa bravoure, lieutenant général dans les armées de Louis XIV et mort en 1704[2], avait laissé des fils : l'un d'eux était demeuré en France et venait d'y être nommé mestre de camp; un autre s'en était retourné en Italie, auprès du duc de Savoie dont il a été le favori. Il est assez probable qu'Antoine-Roch, entré au service avant même d'avoir appris à écrire, n'était guère au courant de la parenté qui pouvait exister entre eux et lui, ou qu'il les avait perdus de vue. Il avait passé la trentaine, et sans doute était las de vivre la vie hasardeuse des camps, las de se heurter à la morgue et à la muette solennité du caractère espagnol : il était moins dépaysé sur les bords du Gard, si près des Provençaux. L'enfant perdu, fatigué de courir les routes et de passer les nuits en grand'garde, se laissa prendre au charme d'un beau ciel et d'une douce vie sans gloire.

1. « Les Allemands ruinent ce pays », écrivait Montesquieu en 1728 (*Voyages de Montesquieu*, 1894).

2. D'après Cubières (*Fontenelle, Colardeau et Dorat,... ouvrage suivi d'une Vie d'Antoine Rivarol.* Paris, an XI-1803), il était le grand-oncle du père de Rivarol; il serait donc l'oncle d'Antoine-Roch et le propre frère de Jean Rivaroli. Il se peut. Claude-François de Rivarol lui a dédié un quatrain dans ses *Œuvres littéraires.* Sur le marquis et ses deux fils, et d'une façon générale sur la *Casa Rivarola*, voir l'*Appendice*, § 1.

Trois ou quatre ans après son arrivée à Nîmes, le 22 mai 1720, il épousait la fille d'un maître tailleur, Jeanne Bonnet, originaire d'Alais, cousine germaine[1] du savant Deparcieux, dont le XVIIIe siècle a vanté les travaux. Crut-il se mésallier et déchoir? Il s'estima plutôt fort heureux d'avoir un chez lui, une bonne ménagère à ses côtés et un beau-père qui, s'il avait une enseigne à sa porte, avait aussi pignon sur rue. Ainsi s'achève plus d'une existence bohème. Les Rivarol sont des pigeons voyageurs, apparentés à celui de La Fontaine, qui finissent par revenir ou essayer de revenir au colombier.

Cette façon de faire une fin était d'un homme de bon sens, tant soit peu déprimé par la vie, qui tient moins à la vaine gloriole d'un titre qu'à son bien-être et à ses aises. Du bon sens, il en eut assez pour oublier au fond d'un tiroir l'extrait de naissance qui prouvait sa noble origine, et franciser son nom en Rivarol tout court; il en eut assez pour bien élever ses cinq enfants et les préserver de l'ignorance à laquelle il avait été lui-même condamné. Je ne sais rien de Simon, hormis qu'il est mort intestat; les autres sont loin de ressembler à des rustres. Des deux filles, la cadette Jeanne-Pauline épousa un noble bagnolais, Charles-Joseph de Barruel, dont le frère était prêtre[2]; l'autre, Françoise, qui ne se maria point, se voua tout entière à l'éducation de ses neveux et nièces. Des deux fils qui nous sont connus, le cadet, Claude-François, après avoir reçu la prêtrise dans le diocèse de Chartres, y fut

1. Voir *Œuvres littéraires* de Claude-François de Rivarol (édition de 1813), dédicace à son père; *Pensées inédites de Rivarol*, préface; Dampmartin, *Notice sur Rivarol lue dans la séance publique de l'Académie du Gard le 16 janvier 1809*. Deparcieux (1703-1768) est né dans le diocèse d'Uzès.

2. Joseph-Mathieu de Barruel vivait encore en 1818, et était curé de l'Hôpital général de Nîmes. Pour de plus amples détails sur les Barruel, voir *Lettres sur quelques particularités secrètes de l'histoire pendant l'interrègne des Bourbons*,... par M. le comte de Barruel-Beauvert. Paris, A. Egron, imprimeur... 1815. Le comte de Barruel-Beauvert, dont le nom reparaîtra plus d'une fois dans mon livre, était le fils de Jeanne-Pauline et le cousin germain de Rivarol.

curé prieur, puis curé de Villeneuve-lès-Avignon de 1795 à 1821, et enfin de Montfaucon, canton de Roquemaure; l'aîné, plus âgé de quinze ans, s'appelait Jean.

C'est le père de Rivarol.

Jean est né à Nîmes en 1727, et s'est de bonne heure fixé à Bagnols, petite ville voisine que traverse la Cèze. Point de vie plus sédentaire, moins romanesque. Il n'a, semble-t-il, hérité que les goûts éveillés sur le tard chez Antoine-Roch, quand celui-ci pendait l'épée au croc; Jeanne Bonnet peut bien être aussi pour quelque chose dans son humeur aimablement bourgeoise. Il n'a plus rien des hardis aventuriers qui s'étaient tour à tour envolés du petit fief de Rivarolo, jaloux d'imiter l'aigle de leur blason [1]. Il s'est accommodé, aussi bien qu'Antoine-Roch, d'une vie d'artisan ou de petit rentier. Soit qu'il eût fait ses études dans les collèges de la région, soit qu'il les eût, dit-on, complétées à Paris sous la direction de son oncle Deparcieux [2], elles lui ont permis d'être le premier professeur de ses fils, et à la fin de sa vie de faire office de maître d'école auprès des petits garçons du voisinage [3]. Il avait la vocation pédagogique. Moins ambitieux que les « sergents de bataille » dont il descendait, entre ses mains la férule avait remplacé le bâton de commandement : si c'est là de l'atavisme, c'en est une forme bénigne et bien discrète.

Il avait épousé, à vingt-cinq ans, le 26 septembre 1752, Catherine Avon [4], roturière comme Jeanne Bonnet. Qu'il ait un instant fait le métier de « fabricant en soie » ou possédé une hôtellerie [5] avant de remplir à Bagnols des

1. Voir l'*Appendice*, § 1.
2. *Œuvres littéraires* de Claude-François de Rivarol, dédicace déjà citée.
3. Voir Alègre, *Notices biographiques du Gard*, t. II, p. 197.
4. Née le 19 octobre 1731 (voir Lescure, *Rivarol et la Société française*, p. 18).
5. M. de Lescure a un peu lourdement insisté sur ce petit fait. Il est acquis qu'en 1752, sur son acte de mariage, Jean est qualifié de « fabriquant en soie ». La qualification d'aubergiste lui est donnée sur l'extrait de naissance de son huitième enfant, en 1762. Mais elle disparaît dès

fonctions de percepteur et d'édile, il faut convenir qu'il était un commerçant ou un hôtelier d'espèce peu commune. Il était poète à ses heures. Nous avons conservé de lui, entre autres vers, un quatrain qu'il avait adressé à ses fils Antoine et Claude-François :

Mon espérance, enfin, n'a pas été trompée;
J'ai deux fils bien chers à mon cœur :
L'un se sert de la plume et l'autre de l'épée,
Et tous les deux me font honneur [1].

et tous deux l'en ont gentiment remercié. « C'est à vous, répondait Claude-François, que je dois le peu que je sais [2] ». « Vous avez donc, écrivait de son côté Antoine, dérouillé votre veine pour moi; je suis charmé que vous soyez toujours l'ami des Muses : qui n'aime point les vers a l'esprit sec et lourd.

Quand vous applaudissez à mes faibles écrits,
De votre cœur vous parlez le langage,
Mais vous ne songez pas qu'en louant votre fils
Vous ne louez que votre ouvrage [3]. »

Jean savait le latin, de façon à l'enseigner, et l'italien de façon non seulement à l'enseigner aussi, mais à traduire

l'année suivante; et dès lors, sur l'extrait de naissance de ses huit autres enfants, il est « receveur des droits réunis ». Il a conservé son emploi jusqu'aux premiers mois de 1791 (voir la lettre de La Porte à Louis XVI, du 19 avril 1791, que je cite plus loin). Il avait été en outre, en 1773, « inspecteur des travaux du pont de Pigeaudon ». Le 2 messidor an II, il est chargé « de recevoir les déclarations des propriétaires pour les fourrages destinés à l'approvisionnement de l'armée des Pyrénées-Orientales »; le 1er thermidor de la même année, il est chargé « de l'assainissement, embellissement et amélioration des communes du canton » (voir Alègre, ouvrage cité, p. 197). La légende qui le représente en tablier de cuisine, versant à boire aux voyageurs et les rançonnant, hors d'état d'écrire même une lettre à son fils, est grossière et sotte. N'est-il pas plus piquant de constater que le père du plus brillant avocat de la royauté a été fonctionnaire de la République une et indivisible?

1. Préface des *Pensées inédites*. Je citerai plus loin un sonnet de lui.
2. *Œuvres littéraires* de Claude-François de Rivarol, dédicace citée.
3. *Lettre* de Rivarol à son père, du 12 mai 1797. Je ne garantis pas qu'il y fasse allusion précisément à ce quatrain, que Dampmartin (*Notice* citée) date de 1784. Mais qu'il s'agisse de celui-là ou d'un autre, peu importe.

un long épisode de la *Jérusalem délivrée* dans la *Bibliothèque des Romans*. J'ai dit que sa sœur était mariée à un noble; je pourrais remarquer de plus que son fils aîné a été dès l'enfance le camarade très intime d'un fils du marquis de Gaste. Antoine-Roch et Jeanne Bonnet lui avaient laissé ainsi qu'à ses frères et sœurs un peu d'argent [1], et il avait quelques terres [2]. Il s'en faut donc de beaucoup que sa situation fût aussi basse et humiliée que les mauvaises langues l'ont prétendu. Sa situation était modeste, et il s'en contentait. Nonchalant et spirituel, il entendait prendre la vie comme elle vient. Il ne s'est pas plus inquiété qu'Antoine-Roch de réunir et d'exhiber ses papiers de famille. Il se trouvait bien à son foyer, entouré de ses seize enfants. Foyer paisible où s'est transmis, comme un vague et dernier souvenir du passé, le culte de la langue italienne, où vivent de braves gens très unis, où grouille toute une nichée de marmots, où Catherine endort le dernier-né, tandis que tante Françoise s'occupe des plus grands, que la fidèle Rose apprête le repas, un vrai repas de réfectoire, et que Jean, flâneur, peu âpre au gain, respire « le bon de l'air » sur le seuil de la porte, devisant avec l'un, citant à l'autre Horace ou Guarini. Seule, Jeanne-Pauline, depuis qu'elle est de Barruel, aime à rappeler

1. Par acte notarié (Bagnols, 12 vendémiaire an XI), « la citoyenne Françoise Rivarol » donne quittance à son frère Jean d'une somme de 7 000 francs à elle léguée par son père Antoine-Roch (testament du 2 août 1758); plus 400 francs à elle légués par sa mère Jeanne Bonnet (testament du 12 septembre 1760); plus 600 francs sur les 3 000 légués par son père à feu Simon Rivarol, leur frère, décédé intestat; plus 400 francs légués par Mme Bonnet à dame Jeanne (Jeanne-Pauline), veuve Barruel, leur sœur, et les 600 francs (sur les 3 000 légués à Simon) qui revenaient à celle-ci, « lesquelles deux dernières sommes ont été cédées à la dite Françoise Rivarol par feu Charles Joseph debarruel (sic) mari de la dite Jeanne Rivarol par acte reçu Tourgon notaire le 9 août 1768 ». — Il ressort de ce grimoire que la bonne Françoise avait longtemps laissé son petit avoir entre les mains de son frère Jean qui avait de lourdes charges; et aussi que Jean avait dû hériter comme elle.

2. « Croyez-vous, lui écrit Rivarol (même lettre), qu'avec vingt-cinq louis vous pussiez ranimer un peu *vos champs*? »

qu'elle est issue des Rivaroli et élève son fils de manière qu'en grandissant il devienne comte et demeure un sot.

C'est là, dans la maisonnette de Bagnols, rue des Peyrières [1], où la vie coulait doucement, égayée de soleil et bercée par le mistral; c'est là, sous les yeux du vieux condottière assagi, parmi les ronrons du rouet et les fredons de la muse paternelle, qu'un jour d'été naquit Rivarol. Il est né en plein mois de juin [2], et filleul des cigales : elles ont été les fées penchées sur son premier éveil à la vie. L'une d'elles, peut-être, chantait alors près de la croisée entr'ouverte, voleta jusqu'à son berceau, et de là sur ses lèvres. Elle y est restée, paresseuse et sonore; l'aigle de Rivarolo qui dressait la tête et battait de l'aile n'a jamais pu l'en déloger.

*
* *

Quel homme a été plus visiblement que celui-là l'enfant gâté de la nature? Elle lui a donné mission de plaire. Avec quels soins, quelle tendresse elle a modelé son corps! En premier lieu, elle a voulu qu'il fût sain, que son sang fût très pur, ses organes parfaits. « J'ai toujours, écrivait-il en 1795, le *mens sana in corpore sano* » [3], et quelques heures avant d'entrer en agonie, il répétait à Dampmartin : « Mes entrailles sont de bronze [4]! » S'il a vécu beaucoup moins vieux que la plupart des siens [5], au régime qu'il a suivi il n'en est pas moins étonnant qu'il soit parvenu jusqu'à la

1. Aujourd'hui, rue Rivarol.
2. Le 26 juin 1753 (voir Lescure, p. 34), neuf mois jour pour jour après le mariage de Jean et de Catherine.
3. *Lettre* du 26 avril 1795 à Cappadoce Péreira.
4. *Notice* citée. Dampmartin est né à Uzès en 1755; colonel en 1792, il a émigré et a connu beaucoup Rivarol à Berlin. J'ignore s'ils se connaissaient auparavant.
5. Son père a vécu quatre-vingts ans (1727-1807); sa mère, quatre-vingt-quatre ans (1731-1815); son oncle l'abbé, né en 1742, vivait encore en 1823; sa sœur Françoise est morte à soixante-dix ans (1754-1824), son frère Claude-François à quatre-vingt-dix ans (1758-1848), etc.

cinquantaine ou peu s'en faut, et sans la moindre apparence de décrépitude. Les lassitudes dont il se plaint en 1785 [1] ne sont que la courbature des lendemains de fête et ne laissent point de trace. Il semble avoir ignoré la maladie. Ni les privations de sa première jeunesse, ni les folies de vingt-cinq à quarante ans, ni le décousu d'une existence où les journées se passent au lit et les nuits en soupers, médianoches, assauts de paroles, où l'estomac doit s'accommoder alternativement du plus frugal ordinaire et des mets les plus recherchés, ni les brouillards de Londres et les frimas de Hambourg dont l'âpreté venait surprendre le frileux oiseau du Midi, ni le perpétuel « éréthisme » de tout son être en quête de triomphes, rien, en un mot, de ce qui l'a tué, n'a pu auparavant rompre en lui l'équilibre et éveiller la souffrance. A peine une courte indisposition en janvier 1801, et trois mois après la mort arrive en coup de foudre. Tel un mécanisme dont les rouages très fins et très forts s'usent peu à peu, imperceptiblement, sans s'arrêter, jusqu'à la minute où tout se brise à la fois.

Certes, il n'a rien de ces grosses santés qui excluent la grâce. Grand, svelte, un peu étroit même de poitrine, il est la distinction même; il est tout ensemble la mieux portante et la plus délicate créature, et, si j'ose dire, créature de race. La race! Elle est dans sa tournure, dans son geste. Ceux qui le chicanent sur sa noblesse, enragent qu'il n'ait qu'à paraître pour leur infliger un démenti : sa noblesse, il la prouve en marchant. Quant à sa tête, un peu grosse, comme celle de Chénier, pour les épaules qui la portent, elle est d'une harmonie de dessin qui enchante les yeux. Si Sainte-Beuve ne l'avait pas regardé à travers les notes de Chênedollé, c'est-à-dire dans le portrait de sa quasi-vieillesse, s'il avait pu voir la petite toile de Wyrsch [2] ou écouter

1. *Lettre* à l'abbé Roman.

2. Le portrait placé en tête de l'édition de 1808, de l'édition de 1857 et du *Rivaroliana* de 1812 est dû à Carmontelle; la physionomie y est assez

les récits du baron de Théis [1], il ne se le serait pas figuré pâle et les yeux morts. Un visage rasé, plein et rond, un beau front encadré d'une chevelure brune qui le coiffe à ravir, de grands yeux rayonnants, très ouverts sous l'arcade remontante et saillante des sourcils — le masque de tous les grands parleurs a cette saillie, chez lui si accusée, — un nez légèrement arqué dont les narines aspirent la vie, une bouche rieuse, sans méchanceté, d'inexprimable finesse, et sur tous ses traits je ne sais quoi d'heureux et d'épanoui : voilà Rivarol, le charmant Rivarol, tel qu'il a posé devant le peintre franc-comtois en 1784, tel qu'il était encore en 1791, à Manicamp. Dans ses dernières années, ses joues commençaient à pâlir, ses yeux à s'éteindre [2] : n'importe, sur le lit de mort sa tête reste si belle que ses amis en font mouler l'empreinte [3]. Mais morte, elle a perdu

vivante, mais trop poupine. Celui de Wyrsch, exactement reproduit à la première page de ce livre, appartient à la famille Tollin. Ceux qui l'ont vu, dans l'été de 1893, à l'Exposition des *Portraits du siècle*, avaient dû trouver qu'il ne ressemblait guère à la reproduction donnée en 1883 (*Œuvres choisies de Rivarol*, par M. de Lescure, édition in-8). La peinture en est un peu écaillée; de loin le visage paraît grimaçant et fripé; on se croirait devant l'image de Frontin. Qu'on s'approche, la pénible impression se dissipe, le vrai Rivarol se révèle. Il ne faut jamais regarder Rivarol de loin.

1. « Il était grand et beau, avait de nobles façons, un regard d'aigle,... c'était l'homme le mieux coiffé de son temps » (notes remises à Arsène Houssaye par le baron de Théis, qui avait fréquenté Rivarol en 1791, à Manicamp; voir *Galerie du XVIIIe siècle*, 1re série : *les Hommes d'Esprit*). Voir aussi, sur la beauté de Rivarol, Cubières, Sulpice de la Platière, et une *Lettre* du comte de Belleval au journal l'*Apollon*, 1re novembre 1822. Beauté telle qu'ils l'ont moins décrite que chantée.

2. Chênedollé, qui a vécu près de lui de 1795 à 1797, dit : « Tout l'esprit de Mme de Staël était dans ses yeux qui étaient superbes. Au contraire, le regard de Rivarol était terne, mais tout son esprit se retrouvait dans son sourire, le plus fin et le plus spirituel que j'aie vu, et dans les deux coins de sa bouche qui avaient une expression unique de malice et de grâce ». (*Chateaubriand et son groupe*, t. II. J'aurai souvent à renvoyer le lecteur à l'ouvrage de Sainte-Beuve, parce que le *journal* de Chênedollé ne nous est connu que par là.)

3. Dampmatin, *Relation* de la mort de Rivarol. Voir aussi *Notice sur la vie et la mort de M. de Rivarol par Mme de Rivarol, sa veuve*, à Paris, chez les frères Levrault, libraires... (1801), et la *Vie philosophique, politique et littéraire de Rivarol* par Sulpice de la Platière. Paris, an X-1802. L'intention de ses amis était de placer son buste à l'Académie de Berlin; voir l'*Appendice*, § 6.

ce qui était son charme suprême : il y a de la joie de vivre dans la beauté de Rivarol.

Quelque chose de plus beau que sa tête, c'est son cerveau, son cerveau si vivant et si sain lui aussi. Que de richesses et quelle clarté là dedans! Rien n'y manque, rien n'y est hors de proportion avec le reste. Les plus précieuses facultés, celles qu'il est le plus rare de voir réunies, s'y mêlent sans se nuire : l'imagination et la raison, l'esprit, le bon sens, la mémoire.... Quelle activité, ou mieux, quelle agilité de pensée! Le même homme qui vient de vous étourdir de sa verve moqueuse, va tout à l'heure s'élever aux plus hautes spéculations : vous battiez des mains, saluez à présent. Le temps de pirouetter sur son talon et la métamorphose est faite. Il prend tous les tons, il joue tous les personnages, et n'est médiocre dans aucun. Une idée qui lui vient ou qu'il s'assimile, se revêt aussitôt d'une forme originale et parfaite, et se case, prête à s'offrir à lui soit demain, soit dans dix ans, s'il a besoin d'elle. Il est une encyclopédie vivante, et combien plus intelligible, combien plus aimable à feuilleter que l'autre, celle du libraire! « A quoi bon? réplique Lauraguais à quelqu'un qui lui propose de souscrire au Larousse du XVIIIe siècle. Rivarol vient chez moi [1]. » Sciences, littérature, grammaire, politique ou métaphysique, rien n'est fermé à cette intelligence toujours en mouvement, « en puissance » [2] toujours.

Et quelque chose de plus ravissant que le sourire de Rivarol, c'est sa parole. Elle tient, s'écrie Dampmartin, « du beau idéal » [3]. Elle n'est ni le bavardage du mon-

1. Mot cité par M. Alègre, d'après Arsène Houssaye, je crois.

2. « Il en est de l'esprit et surtout du talent comme de la puissance en amour. La plupart des hommes, et surtout les vieillards, n'ont que des intervalles de puissance. Mais les Racine, les Voltaire étaient souvent en puissance » (*Carnets*).

3. Dampmartin, *Mémoires sur divers événements de la Révolution et de l'Émigration* (1825), t. II, p. 357. Il répète là ce qu'il avait dit dans sa *Notice* déjà citée.

dain, ni la déclamation de la tribune : elle est la traduction instantanée, harmonieuse et lumineuse, des idées qui se pressent en lui et débordent; elle est une intelligence hors ligne qu'on entend penser. S'il discute, sa répartie jaillit comme l'éclair, comme la parade d'un Saint-Georges; s'il parle sans être interrompu — et il n'aime pas qu'on l'interrompe, — jamais le mot n'hésite, jamais la phrase ne se casse ni ne se répète [1]. Tout enfant [2], il va trouver l'évêque de Cavaillon, lui expose son embarras : il est sur le point de quitter le collège, faute d'argent pour payer pension. L'évêque l'écoute, l'évêque est pris et se charge de la pension. A vingt-cinq ans, il entre un soir au Caveau, provincial débarqué depuis peu dans le grand Paris où il est un inconnu : il prête l'oreille aux propos qui s'échangent d'une table à l'autre, s'enhardit, intervient dans la discussion, y glisse un mot qui fait rire, un autre qui étonne, lâche enfin la bride à son éloquence, à son génie d'improvisateur; et voici que les conversations particulières se taisent, voici que les joueurs d'échecs, la main suspendue, oublient de « pousser leurs bois »; on se regarde, on s'interroge à mi-voix, on s'émerveille; le duc de Chartres s'approche, demande le

1. « Invité à dîner avec lui, on oubliait de se mettre à table pour l'entendre. Il n'y avait pas auprès de lui de ventre *affamé* qui tînt, les sens devenaient tout oreilles, le cœur était dans l'extase, et l'esprit dans l'enchantement » (Cubières, *Vie d'Antoine Rivarol*). « Mon imagination me retrace souvent cet homme rare dont la superbe figure et la voix harmonieuse embellissaient la diction qui, chez aucun autre, n'atteignit à un si haut degré de perfection. Entraîné par un charme irrésistible, on ne se lassait pas de l'entendre. Dans sa bouche, les sujets les plus sérieux prenaient de l'intérêt, et les plus arides appelaient l'attention. Sa délicatesse ingénieuse donnait de la valeur aux choses ou légères ou frivoles. Un tact heureux des convenances le sauvait du pédantisme » (Dampmartin, *Mémoires sur divers événements de la Révolution et de l'Émigration*, t. I, p. 179). « Mme de Staël, dit Chênedollé, n'avait pas une parole plus svelte, plus rapide, plus splendide, plus variée que Rivarol; mais elle l'avait plus vive encore et plus ardente. En un mot, elle était plus tourbillon » (*Chateaubriand et son groupe*, t. II). Voir aussi la *Notice sur Rivarol* de H. de la Porte, 1829, p. 7.

2. Sulpice de la Platière, qui conte l'anecdote, dit qu'il n'avait pas encore atteint sa onzième année (*Vie... de Rivarol*, I, p. 5).

nom du prodigieux causeur, son nom ignoré hier, demain célèbre, son joli nom qui sonne en fanfare [1]. A quarante et quelques années, il voit venir à lui, le cœur battant, le jeune Lioult de Chênedollé : il le reçoit, il parle deux heures, et Chênedollé s'en va enivré, pareil à un amant qui sort du premier rendez-vous, les yeux fixés au ciel et la tête en feu, répétant tout le long de la route : « Rivarol est un causeur bien extraordinaire [2]! » L'avant-veille de sa mort, il a encore un auditoire qu'il tient sous le charme, et le soir du 11 avril 1801, à la nouvelle qu'il a rendu le dernier soupir, M. de Krüdner laisse à son tour, en manière d'oraison funèbre, tomber de ses lèvres pincées de diplomate le mot de Chênedollé : « C'était un homme extraordinaire... [3]. »

En effet. Je n'en vois guère qui aient été plus richement doués. Je crains même qu'il ne soit trop riche. Je me demande avec un peu d'inquiétude comment ont pu se concilier en lui les exigences de ce beau corps et celles de cet admirable cerveau.

*
* *

Si les tempéraments les plus simples sont, comme il l'a dit [4], les plus forts, quelle ne doit pas être la faiblesse du

1. Dampmartin (*Notice* citée).

2. *Chateaubriand et son groupe,* II. Cette « conversation de Rivarol » du 5 septembre 1795, notée par Chênedollé, imprimée d'abord dans le tome II de *Chateaubriand et son groupe,* puis reproduite dans l'édition des *Œuvres de Rivarol* de 1857, sera plus d'une fois citée ici. Chênedollé y a introduit bien des mots de Rivarol qu'il ne lui avait pas entendu dire ce jour-là. Mais l'homme s'y profile nettement. Voir une autre « conversation » de Rivarol dans les *Mémoires* de Tilly (t. I, p. 267 et suiv.).

3. *Mémoires* de Tilly.

4. « Les caractères sont rares chez les peuples polis et communicatifs. Les enfants et les sauvages, qui ont presque toujours une passion dominante que le contrepoids des idées ne balance pas, offrent des traits de caractère qui étonnent » (*Discours préliminaire*, p. 184). J'emprunterai toutes les citations du *Discours préliminaire* à l'édition in-4 de 1797.

sien! La complexité en est telle que l'analyser est une affaire.

Il est gentilhomme. Mais sa noblesse n'est point faite de cet héritage d'honneur, de gloire, d'orgueil domestique, et aussi de préjugés de caste, que les générations successives se lèguent avec de vieux portraits, de vieilles armures, de vieux parchemins, et qui rétrécit peut-être, mais renforce assurément une âme. Il y a des instants où la frêle et gracieuse silhouette d'un prince de Ligne se redresse, héroïque; et combien de marquis ou de vicomtes qui semblaient n'être que des poupées de salon, se sont retrouvés fils des preux dans les prisons ou sur les échafauds de la Terreur! Les Rivaroli ont pu avoir des qualités brillantes; ils ont en tout cas éparpillé leur vie et ne forment pas « une maison ». Ils se ressemblent sans se continuer. Qu'ils aient légué à leur héritier leurs instincts batailleurs, leur dédain de l'argent, leur fierté [1] : je le veux, je le crois. Du moins ne lui léguaient-ils pas une tradition. Ici la race, détrempée par les aventures et la dérogeance, si elle est délicatesse encore, n'est plus force.

Il a dans les veines un peu de sang italien mêlé à du sang français. Sont-ce les passions enragées, les haines tenaces de l'Italie qu'il hérite? Non; c'en est la nonchalance. Le lazzarone qui déjà perce en quelques-uns de ses ancêtres, s'est épanoui à l'aise chez son aïeul et chez son père. Assez souples pour se plier à tous les caprices de la destinée, les siens ont toujours dédaigné de lui faire face et de lui commander; le même goût du *far-niente* [2] qui les

1. Peut-être leur doit-il autre chose. Je m'amuse de rencontrer dans le portrait du cardinal Rivarola, nonce à Paris en 1610 (*Histoire des Cardinaux*, t. IV, p. 423), des mots qui s'appliqueraient si bien à lui : « *In tractandis negotiis civilibus acer... in causis forensibus expertior quam publice haberetur* »; ce qui peut se traduire : « C'est avec une ardeur passionnée qu'il s'occupait des affaires d'État; il était, en matière d'éloquence politique, supérieur à sa réputation ». Sur le cardinal Rivarola, voir l'*Appendice*, § 1.

2. Le mot revient souvent dans ses lettres (voir celle du 8 janvier 1785 à l'abbé Roman). Voir aussi le portrait qu'il a tracé de lui-même dans son

a fait glisser à la condition la plus obscure, les y a retenus. Il a leur insouciance; il a leur souplesse et leur paresse. Paresseux! Il l'est par droit de naissance, avec délices et coquetterie.

Est-ce assez pour détendre en lui les ressorts de la volonté? Il naît dans un coin de la France où tout invite à se laisser vivre, à goûter tranquillement la douceur de vivre, l'âme en liesse et les yeux charmés; où l'on parle plus qu'on n'agit, où l'on conçoit plus qu'on n'exécute, aimable et décevant pays du « beaucoup de bruit pour rien ». Il naît, il grandit parmi des villageois à qui c'est une peine de tresser un panier d'osier et de l'emplir d'olives. Quoique l'empreinte dont le Midi l'a marqué n'ait rien de caricatural, elle s'aperçoit en lui au premier coup d'œil. Elle est dans sa gaîté, dans son exubérance, dans son humeur éminemment communicative, dans son amour de la vie. Elle est dans ses entraînements faciles, dans son « indiscrète sensibilité » [1], sensibilité vive et toute de surface [2], dans ses continuelles velléités d'efforts qui n'aboutissent pas. Il se plaignait d'avoir tout ensemble « le goût du repos et le besoin du mouvement » [3]. N'est-ce pas en une courte phrase la définition du Méridional? Il en est un, et rien n'est plus visible. Il est de ce Midi où l'on vit si peu en soi-même et si volontiers hors du chez-soi. Voyez comme il aime à étonner les gens; il y a de la gasconnade ou de la tarasconnade dans ses *Prospectus*, dans

Épître au roi de Prusse. Dans ses *Carnets* : « Mon épitaphe : La paresse nous l'avait ravi avant la mort ».

1. *Lettre* citée par Sulpice de la Platière (*Vie... de Rivarol*, t. I, p. 59).

2. « Son cœur sensible et son âme élevée le portaient soit à obliger, soit à secourir les personnes qu'à l'instant même sa plume ou sa langue venaient d'immoler,... mais bientôt, entraîné par la vivacité de son esprit, il multipliait les blessures qu'il se reprochait, et rouvrait celles que ses soins avaient guéries » (Dampmartin, *Notice* citée).

3. *Carnets* : « On est éminemment malheureux quand on a des goûts opposés à ses besoins. Par exemple, moi, j'ai le goût du repos et le besoin du mouvement. » (La première partie de cette pensée se retrouve dans le *Discours Préliminaire*, p. 173.)

ses *Préfaces*, dans beaucoup de ses mots qui font ouvrir les yeux tout grands à Sulpice de la Platière ou à Chênedollé. Si ceux-ci parlaient la langue des héros de M. Daudet, on sent qu'ils s'écrieraient : « Oh! ce Rivarol, *pas moins!* » Car lorsqu'il se vante, par exemple, devant eux de « résoudre un problème de géométrie dans l'éclair du plaisir » [1], ils ne semblent pas se douter qu'avec lui une mise au point est souvent nécessaire. Mais il est un Méridional sans fracas, sans vulgarité, et rien n'est plus rare. Il n'est pas un sanguin, comme Mirabeau dont Chateaubriand a dit : « Il tirait son énergie de ses vices ». Son sang pétille, fait briller ses yeux et flamber ses sens; il veut jouir, il veut paraître, se répandre, s'imposer : chaleurs qui passent, feux de paille qui s'éteignent vite. Ses goûts ne sont pas plus des appétits que ses désirs ne sont des volontés.

Voilà son être primitif. Je vois quelles en peuvent être les séductions; j'y cherche en vain un principe d'énergie morale.

Cette énergie, l'éducation va-t-elle l'éveiller en son âme? Il n'est pas trop sûr qu'une éducation, si habile et sage qu'elle soit, puisse à ce point changer le fond même de l'homme. La sienne, en tout cas, celle qui lui est venue du foyer, de l'école ou de la société, a été plus favorable à son esprit qu'à son cœur, et n'a fait que continuer en lui l'œuvre de la nature.

Son enfance n'a point rencontré auprès d'elle ces saints et ces saintes du foyer qui savent lentement, patiemment créer une âme. Il n'y aurait pas dans ses lettres à ses parents un accent de tendre respect qui étonne presque de sa part, s'ils n'avaient été dignes ni d'être chéris ni d'être respectés, et le fait est qu'au milieu de sa tribu, au milieu des neuf garçons et des sept filles auxquels il a donné la

1. *Chateaubriand et son groupe*, II.

vie et longtemps le pain quotidien, le pauvre Jean peut inspirer quelque sympathie. Mais enfin, il y avait un peu d'incohérence dans les vertus comme dans l'histoire de la famille. La devise en était trop : à la grâce de Dieu! pour que la pratique du devoir n'y fût pas elle-même soumise aux illogismes et aux bonnes fortunes du premier mouvement. Jean nous apparaît tel que son fils le revoyait de loin et après une séparation de vingt années, sous les traits d'un souriant bonhomme, d'humeur indulgente, qui fait le bien comme il fait les vers, au petit bonheur de l'inspiration, et qui a, comme dit le peuple, le cœur sur la main. Le peuple sait ce qu'il dit, et que les cœurs ainsi logeables au creux de la main ne sont pas les très grands cœurs. Je me souviens qu'en pleine Révolution, alors que ses fils risquaient leur vie à défendre la cause de la royauté, il intercédait auprès d'un révolutionnaire influent de Bagnols en faveur des Barruel jetés en prison, et signait sa lettre : « Je suis bien civiquement et en bon républicain ennemi de tout fédéralisme, royalisme, etc. »[1]. Je me souviens qu'il est resté en affectueuse correspondance avec sa fille Françoise, baronne de Beauvert, devenue la maîtresse de Dumouriez[2]. Je ne me scandalise ni de ceci ni de cela; j'en conclus même qu'il était bon. Mais j'aurais un peu de peine à le prendre pour un Antoine Arnauld, un Étienne Pascal, ou un Léopold Mozart[3].

Sa femme Catherine en vingt années a été seize fois mère[4] : si occupée à couver des poussins, avait-elle le loisir de former des hommes? Exigerons-nous qu'aux

1. *Lettre* du 29 septembre 1793 (voir Alègre, *Notices biographiques du Gard*, t. II, p. 217).

2. Voir la *Lettre* de Rivarol à sa tante, du 18 août 1797. Sur Mme de Beauvert, V. l'*Appendice*, § 2.

3. Voir les exquises *Lettres* de Mozart, traduites par M. de Curzon.

4. Il va sans dire qu'elle n'a même pu allaiter son aîné, Antoine. Quatorze mois après lui, naissait Françoise. La nourrice de Rivarol s'appelait Justet. Je ne rappelle un si insignifiant détail que parce que nous retrouverons le nom de son frère de lait dans l'*Appendice*, § 1.

vertus de la poule elle joignît celles des grandes éducatrices? Après avoir donné le jour à son aîné, le temps lui a manqué pour l'envelopper de sa tendresse, épier en lui les premières révélations de la personnalité, combattre telle tendance, fortifier ou susciter telle autre, pétrir de son amour et animer de son souffle l'être qu'elle avait enfanté. La bonne Catherine ne ressemble pas plus à la mère des Gracques qu'à celle de Lamartine ou de Hugo, et de son côté l'aînée des sœurs de Rivarol ne serait pas appelée dans les salons de l'émigration « la Beauvert », si elle eût commencé par être une Eugénie de Guérin ou une Lucile de Chateaubriand. Certains passages des lettres de Rivarol me font croire que tante Françoise a rempli près de lui, autant qu'elle l'a pu, l'office d'une seconde mère [1] : je dis autant qu'elle l'a pu et je ne suis pas certain qu'une âme de vieille fille, si dévouée soit-elle, puisse égaler en dévouement et en prescience le cœur maternel. Les bonnes gens de Bagnols ont élevé de leur mieux ce fils dont ils étaient fiers; ils ne s'en sont pas tenus à lui apprendre l'italien, le latin, le culte des lettres et le respect des grands génies d'autrefois; ils ont, malgré l'exiguïté de leurs ressources, subvenu, au moins durant quelques années, aux frais de sa vie d'écolier [2]; ils lui ont donné des exemples d'ordre, de probité, de bonté, de-ci de-là un sage conseil, un précepte vertueux; comment lui

1. Voir les *Lettres* de Rivarol à son père et à sa tante.

2. Dans ses *Lettres sur quelques particularités secrètes de l'histoire*, etc., le comte de Barruel-Beauvert prétend que le collège des Joséphites, à Bagnols, avait été fondé par Armand de Bourbon, prince de Conti (il dit plus loin : « par mes ancêtres »?) et que l'instruction s'y donnait gratuitement. Je ne sais s'il faut croire ici Barruel qui parle si souvent à la légère. Le séjour de Rivarol chez les Joséphites, les Sulpiciens et à Sainte-Garde, est attesté par Dampmartin, son quasi-compatriote (*Notice* citée). A supposer que les leçons qu'il a reçues chez les Joséphites fussent gratuites ou que l'évêque de Cavaillon ait un temps payé pour lui, il n'est pas sorti de Sainte-Garde avant vingt-deux ou vingt-trois ans, et il n'a pas vécu jusque-là sans rien coûter à sa famille. « Son père, dit Cubières, avait fait de grands sacrifices pour son éducation » (*Vie d'Antoine Rivarol*).

eussent-ils donné ce qu'ils n'avaient pas, je veux dire le caractère?

Puis, les années de collège et de séminaire, la vie déprimante et veule de l'internat, chez les Joséphites de Bagnols, chez les Sulpiciens de Bourg-Saint-Andéol, enfin à Sainte-Garde d'Avignon [1]. Les ecclésiastiques qui l'instruisent vont-ils lui imposer la forte discipline dont il a besoin, lui faire une armure de principes et de croyances? Ils le destinent à la prêtrise, ou, si l'idée vient de lui [2], ils ne l'en détournent pas, et me voici un peu inquiet. Rivarol prêtre, ô mon Dieu! Il n'y a que le XVIIIe siècle pour avoir de ces idées-là! Est-il possible qu'ils aient commis de bonne foi pareille méprise et lui aient trouvé le germe des vertus sacerdotales? La proie était belle. J'ai peur qu'ils n'aient profité de son indolence au lieu d'y remédier. Ce n'est ni par piété, ni par ambition, c'est par faiblesse qu'il s'est laissé tonsurer. Ah! monsieur l'abbé, couper ces beaux cheveux bruns, quel dommage!... Mais sa faiblesse qui l'avait mis à la merci de ses directeurs a bientôt déjoué leur calcul. Il ne saurait se contraindre, il n'a pas la froide et patiente feinte d'un Julien Sorel. Déjà il avait soutenu sa thèse publique avec éclat devant l'évêque et les notables; déjà il avait « le froc, et les cheveux arrondis » [3]; les siens pouvaient rêver pour lui la fortune d'un Bernis. Un beau matin il se débarrasse de sa

1. Au dire de Barruel, les Joséphites étaient jansénistes; est-ce d'eux que Rivarol a appris à tant aimer Pascal? (Voir l'*Épître* de Ximénès citée par Sulpice de la Platière.) — Dampmartin dit qu'il n'est entré chez les Sulpiciens qu'à dix-huit ans.

2. L'idée serait venue de lui, d'après Dampmartin, si toutefois je comprends bien le galimatias que voici : « Quelques rigueurs de la fortune avaient arraché des parents de Rivarol un aveu qui autorisa son dessein d'embrasser l'état ecclésiastique; mais tandis que des calculs sages et des espérances flatteuses l'entraînaient vers un douloureux sacrifice, la nature le repoussait » (*Notice* citée). J'ai dit qu'un frère de son père était prêtre; prêtre aussi le beau-frère de sa tante de Barruel.

3. J'emprunte ces détails aux *Bagnolaises*; cela signifie, comme on le verra, que je n'en garantis pas l'exactitude.

soutane et si complètement qu'on ne se douterait guère à le voir qu'il l'ait jadis endossée [1], et se retrouve à Bagnols à peu près tel qu'il en était parti. Ses maîtres ont fait de lui un humaniste [2], enrichi son cerveau, assoupli sa parole en l'exerçant aux controverses théologiques, et, sans le vouloir, émancipé sa raison en la heurtant au dogme : ils n'ont pas plus affermi sa volonté que fécondé son cœur.

Il reste là quelque temps, plusieurs mois, une ou deux années peut-être, partagé entre sa « bonne paresse » [3] et ses songes de conquête. Il s'ennuie; son ami de Gaste le presse de partir pour Paris [4]; son camarade Cubières, qui y est déjà, lui a fait promettre de l'y rejoindre [5]. Il sent que la patrie de ses goûts est là-bas; il sent que le destin des Rivaroli l'emporte, comme eux, en avant, au loin, vers l'inconnu. Léger est son bagage; courte, la suprême exhortation de ses parents. Jean lui relit la page du *Pro Archia* où Cicéron a remercié les lettres de si dignement orner et embellir une vie humaine; il lui recommande de ne les point négliger; il s'en remet à elles, et fait bien, du soin de le garder de toute vilenie [6]. Catherine lui tend le bras qui ne porte pas de nourrisson [7]. Ils lui jettent l'*adieu-vat!* des familles de pêcheurs au garçon que l'Océan leur prend et ne leur rendra peut-être pas. Et celui-là, en effet,

1. Peut-être avait-il encore le petit collet à son arrivée à Paris; en ce cas, il s'en est vite défait.

2. A Sainte-Garde, comme à Saint-Charles (où était Cubières), on enseignait la philosophie et la théologie; les études y étaient très fortes, et ces deux séminaires étaient admis à présenter leurs élèves devant l'Université d'Avignon qui conférait les diplômes scolaires. (Voir Alègre, *Notices biographiques du Gard*, t. II, p. 198.)

3. Voir sa *Lettre* citée par Sulpice de la Platière (*Vie... de Rivarol*, t. I, p. 59).

4. Dampmartin (*Notice* citée).

5. *Vie d'Antoine Rivarol.*

6. Les choses ont dû se passer comme le jour où son cadet est parti, deux ans après. Ce jour-là, raconte Claude-François lui-même, Jean lui a fait promettre de toujours chérir les belles-lettres : « Je t'ai fait remarquer à ce sujet la belle phrase où Cicéron en peint si bien les avantages. Lis beaucoup, écris beaucoup. » Hélas! Claude-François n'a que trop écrit. (*Œuvres littéraires* de Claude-François de Rivarol, dédicace citée.)

7. Elle avait mis au monde son seizième enfant le 2 décembre 1773.

ils ne le reverront plus, plus jamais. Ce n'est point pour les mers lointaines, c'est pour un pays enchanté d'où il en coûte trop de revenir, c'est un peu pour Cythère qu'il s'est embarqué.

S'il arrivait dans le Paris de la Révolution ou de l'Empire, peut-être y respirerait-il assez d'héroïsme et de grandeur pour que son âme en fût virilisée. Il arrive à Versailles, puis à Paris, en plein règne de Marie-Antoinette, en 1777 [1]. La société de l'ancien régime touche à son heure dernière; la grâce s'en est légèrement attendrie, les cœurs y sont en apparence moins secs qu'aux jours de Fontenelle ou de Mme du Deffand; Grétry tient la musette, et Florian s'apprête à promener ses moutons, sans s'apercevoir qu'il pleut, qu'il pleut, bergère, et qu'il serait plus opportun de les ramener. Il y a comme un parti pris de laisser-aller chez le roi et ses ministres qui ne daignent pas entendre la rumeur grossissante; chez la reine qui, jeune et charmante, ne se résigne pas à s'ennuyer noblement; chez les mondains qui se croient les « hommes de la nature » toutes les fois qu'ils donnent carrière à leurs vices. De la vertu, les contemporains de Rivarol ne pourraient guère lui apprendre que cette insupportable grimace : la sensiblerie; et combien je lui sais gré de n'être pas devenu à leur contact ce qu'ils appelaient une âme sensible! On ne se récrie, on ne s'effarouche plus de rien, ni des soupers de Grimod de la Reynière, ni des exploits

1. La date de son arrivée à Paris, tant de fois discutée, est fixée par la *Notice* de Dampmartin et les papiers de la famille. La date ne peut être postérieure si l'on réfléchit que, dans les premiers mois de 1778, il était présenté à Voltaire par d'Alembert et déjà considéré comme une sorte de phénomène. D'autre part, il faut bien admettre qu'il est resté à Sainte Garde jusqu'à 1775 ou 1776. En 1777, il n'avait que vingt-quatre ans. C'est entre sa sortie de Sainte-Garde et son arrivée à Paris qu'il aurait été, selon la ridicule version de Cerutti (*Satire universelle*), clerc de procureur, simple soldat, enfin précepteur à Lyon : sous le nom de Longchamps, ajoute Grimm en 1788. Tout cela est bien sot : « Mon mari précepteur! » s'écrie Mme de Rivarol (*Notice sur la vie et la mort de M. de Rivarol*). Ni Cubières ni Sulpice ne parlent de ce prétendu préceptorat.

de Lauzun, ni des mots de Sophie Arnoult; Rohan est cardinal et Mme de Genlis professeur de décence; faire scandale serait un tour de force. Les liaisons irrégulières s'affichent, les propos les plus scabreux se répètent à voix haute. Sous couleur de s'initier à la philosophie, les belles marquises dissertent avec Diderot et d'Alembert sur les organes de la génération; la pudeur s'en est allée avec les autres superstitions d'antan, et la femme n'est plus — ainsi le prince de Ligne baptise Mme de Coigny — qu'un « joli garçon » quelque peu mauvais sujet [1]. Tout est permis, à la condition d'être spirituel, et d'avoir un nom.

Le préjugé de noblesse, une des principales causes, disait Rivarol, de la Révolution [2], était si fort qu'il devait, pour avoir ses petites et grandes entrées dans le monde, se parer d'un titre; et quoique la valetaille littéraire acharnée après lui l'en ait grossièrement raillé [3], Antoine Rivarol n'eût

1. MM. de Goncourt et M. Taine ont à peu près tout dit sur la société française au temps de la Révolution. Mais je ne puis résister à la tentation d'ajouter à leur étude un petit document; il est court et c'est tout un poème. Je l'extrais de la *Correspondance originale des Émigrés*, publication faite en 1793 des lettres, rapports ou manifestes que nos soldats avaient trouvés dans les bagages de l'armée de Coblentz en déroute. *Lettre de Mme de... à M. le baron de Vincy, aide de camp de M. le comte de Damas de Crux, chez M. le maréchal de Broglie, au quartier des Princes, 8 septembre 1792 :* « Vous me dites, mon adorable ami, que vous avez des hémorroïdes; cela m'inquiète cruellement; ne pourriez-vous pas vous faire mettre des sangsues, par un aristocrate, s'entend? Je compte sur votre cœur et sur votre délicatesse pour espérer que vous m'aimerez toujours, mon cher baron; je pâme, mon tout, quand je pense à vous. Mon mari vous embrasse et vous aime de tout son cœur. Votre dernière lettre était pour moi seule, mon tout aimable; ah! qu'elle était tendre! Je vous aime, mon cher ami, je vous aime. »

2. *Journal Politique National*, 1re série, n° 17.

3. Les nobles, en revanche, avec qui il frayait, ne paraissent pas lui avoir contesté son titre. Il ne s'écrit pas, depuis un siècle, un bout d'article sur Rivarol où le mot : « Voilà un pluriel que je trouve singulier », ne soit cité comme un mot de M. de Créqui à Rivarol qui s'était écrié devant lui : « Nous autres gentilshommes... ». L'anecdote a paru pour la première fois, si je ne me trompe, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'année 1789*, insipide recueil attribué à Luchet (t. I, p. 147, 6 mars 1789) : remarquons que Rivarol y est appelé « le chevalier de Rivarol », d'où semblerait résulter que le narrateur a confondu les deux frères. D'autre part, une note manuscrite de Claude-François de Rivarol objecte que le bon mot n'est pas de Créqui, mais de Rivarol lui-même; Créqui

pas obtenu dans les salons de Paris, de Bruxelles, de Hambourg toute l'attention et toutes les indulgences dont a bénéficié M. le comte de Rivarol. Une couronne de comte surmonte les armoiries des Rivaroli [1]; revenait-elle, à la fin du XVIIe siècle, à Jean Rivaroli? Cela est admissible si celui-ci était bien le frère du marquis de Rivarol; mais cela ne peut se démontrer rigoureusement. Sur l'acte qui le déclare père d'Antoine-Roch, Jean Rivaroli n'a pas d'autre qualificatif que celui d'officier; et nous avons vu qu'Antoine-Roch et son fils Jean avaient abdiqué toute prétention au titre, voire à la particule. Il semble que Rivarol se soit dit : « Libre à eux de n'en pas vouloir! Pour moi, qui n'ai pas le dessein de m'enterrer comme eux dans une bourgade de province, descendant des Rivaroli et noble de l'aveu même des généalogistes de cour [2], je ressaisis, par de là cinquante ans d'infortunes, une qualité qui appartient de longue date aux Rivaroli. Monsieur mon père, vous êtes comte, que vous le vouliez ou non; et je signe : le chevalier de Rivarol. Persistez-vous à rester Jean comme devant? Eh bien! je signe : le comte de Rivarol [3]. La couronne que

avait eu l'imprudence de dire : « Nous autres gens d'esprit... », et c'est ce pluriel-là qui avait semblé singulier — à Rivarol. Cette version a du moins l'avantage de présenter sous un aspect nouveau une anecdote qui devenait une scie. Jusqu'à la publication du *Petit Almanach*, la légende de Rivarol n'est pas encore formée. Seuls, Grimm et un certain Masson de Morvilliers, cité par Grimm en août 1785, font de temps à autre allusion à la fameuse auberge. Mais dans les petits Recueils qui tout à l'heure vont recruter contre lui une armée de scribes exaspérés, il est jusqu'en 1788 traité avec déférence. En 1782, l'*Almanach littéraire* contient une *Épître du chevalier de Rivarol à M. le comte de R...*; ce sont des vers de Claude-François à Rivarol; au bas de la page se lit cette note : « M. de Rivarol est d'origine italienne ». Claude-François est toujours appelé le chevalier et Rivarol le comte dans ce recueil : voir les années 1782, 1783, 1784 et 1785, aux *Annonces*. De même dans l'*Almanach des Muses*, années 1782, 1784, 1785, 1786, 1787.

1. Voir l'*Appendice*, § 1.

2. *Id.*

3. Grimm dit qu'il s'est fait appeler d'abord abbé, puis chevalier, puis comte de Rivarol (voir la *Correspondance* de Grimm en août 1782, janvier 1783, août 1783, septembre 1783); mais Grimm (ou Meister) ne fait pas autorité; il déteste Rivarol autant qu'une laide hait une très jolie femme. Ce qui est incontestable, c'est qu'en 1784 l'édition faite par les

vous laissez au fond d'un vieux bahut — et vous avez raison, elle ne vous irait pas, — je la reprends. Dites si elle ne me sied pas tout à fait? On la croirait faite pour moi. Preuve qu'elle est mienne. Vous verrez si je sais la relustrer et la défendre. L'éclipse est finie, et Rivarolo va renaître. Mon frère Jean-Baptiste, tu es vicomte; tu es chevalier, mon frère Claude-François. Et maintenant, malheur à qui rirait. En garde : *Ecco li Guelfi!* [1] » Aussi bien, il a toujours eu assez d'esprit pour en être plus fier que de son titre, auquel il n'a vraiment attaché d'importance qu'après 1789, lorsque les titres avaient la beauté d'un défi et l'attrait du péril. Avouerai-je que je suis charmé de voir avec quelle désinvolture et quelle crânerie il porte le sien, que je ne comprendrais plus rien à lui s'il n'était monsieur le Comte, et que je ne vois à blâmer en toute cette affaire que la « nobilomanie » de son époque [2]?

Mais quelle époque pour un causeur! La causerie n'y est plus un frivole caquetage; elle s'est nourrie de toutes les grandes idées que depuis trente ou quarante ans Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Buffon, les Encyclopédistes ont semées autour d'eux. Il peut paraître avec tous ses défauts et toutes ses qualités : il est sûr d'être bien accueilli.

Il disait en mourant à Dampmartin et à Donadéi :

soins de l'Académie de Berlin de la dissertation sur l'*Universalité de la Langue française* porte à la première page : par M. le comte de Rivarol (voir la *Bibliographie*, § 1).

1. Cri de guerre des Rivaroli (voir l'*Appendice*, § 1).

2. Le mot de « nobilomanie » est de Cubières (*Vie d'Antoine Rivarol*). Rivarol disait à Sulpice de la Platière avant la Révolution, à propos d'un couplet dont l'auteur le raillait sur son titre : « Cet *encromane* me fait un crime de ce qu'on m'appelle le comte de Rivarol : s'il dépend de lui de m'enlever ce sobriquet, qu'il le prenne, mon nom dès ce moment me suffira » (*Vie... de Rivarol*, t. I, p. 8). Mais il aime tout ce qui peut établir une ligne de séparation entre la foule et lui, et c'est pourquoi il tient à son titre. « Il est excessivement chatouilleux sur ce point », écrit Thauvenay le 14 juillet 1800 à d'Avaray, qui d'ailleurs, lorsqu'il fait passer quelques notes à Rivarol, a soin d'y inscrire : « pour M. le comte de Rivarol ». (*Archives* des Affaires étrangères, t. 598, folio 420.) Voir aussi la *Notice sur Rivarol* de H. de la Porte.

« Mes amis, je n'ai jamais couru après l'esprit; il est toujours venu me chercher [1] ». Il eût pu en dire autant de ses succès. C'est son malheur, et c'est son excuse, qu'ils lui aient été, dès le début, si faciles. Écolier, en un an il fait trois classes, remporte tous les prix et laisse à ses professeurs un ineffaçable souvenir [2]. Séminariste, il a, sans y songer, des triomphes d'un autre genre : « Quelquefois, dit Cubières, nous nous promenions sur les remparts d'Avignon,... et comme Rivarol avait la plus belle figure, la plus belle taille et la démarche la plus noble, quelques dames s'écriaient, en le voyant passer : Voilà le bel abbé du séminaire de Sainte-Garde! Il y en avait même qui, entraînées par l'admiration, le suivaient des yeux en soupirant, et d'autres qui l'accompagnaient jusqu'aux portes de son austère demeure [3]. » C'était la tentation d'Antoine qui commençait, et il n'y a pas longtemps résisté. A Paris, il n'essuie qu'une rebuffade. Un parent, plus rapproché que lui, de feu Deparcieux, au lieu de lui tendre la main et de lui servir de chaperon, lui fait aigrement défense de se recommander du mort et de s'appeler Rivarol-Deparcieux [4]. Bah! un mot de Voltaire vient aussitôt le consoler d'une

1. Dampmartin (*Notice* citée). Entendant dire de quelqu'un : « Il court après l'esprit », il répondait : « Je parie pour l'esprit ». (*Mémoires* de Mme Oberkirk.)

2. Dampmartin (*Notice* citée) dit avoir vu leurs rapports au collège Saint-Joseph. Et, chose curieuse, les *Bagnolaises* sont d'accord avec lui.

3. *Vie d'Antoine Rivarol.*

4. Il y a une lettre de lui, adressée à Cubières et signée ainsi, sans date, dans les notes de la *Vie d'Antoine Rivarol.* M. de Lescure a reproduit un curieux passage d'une *Notice* sur Antoine Deparcieux, celui qui a eu maille à partir avec Rivarol; la *Notice* est d'un professeur aux Ecoles centrales de la Seine nommé Mahérault (Paris, Ballard, an VIII). Le bon M. Mahérault a cru devoir, en rappelant cet incident de la vie de son grand homme, traiter Rivarol de chevalier d'industrie et de voleur. Que n'ajoute-t-il que Deparcieux s'est conduit là comme un bourru? Ce Deparcieux, qui n'était lui-même que le petit-neveu du « respectable savant », a été professeur de physique et de géométrie au Lycée et à l'Ecole centrale du Panthéon. Rivarol ne s'est vengé de lui qu'en refaisant certain jour un de ses calculs et en observant d'un air détaché que « M. Deparcieux s'était trompé ». (Voir la *Lettre sur le Globe aérostatique*, notes.)

petite disgrâce où les torts n'étaient pas de son côté. « Faisant allusion à la figure commune et à l'expression pesante du respectable savant », Voltaire lui dit : « Pour croire que vous êtes le neveu de M. Deparcieux, il ne faut ni vous voir ni vous entendre »[1]. Bientôt, il quitte Versailles et se fixe à Paris. « Il était pauvre,... ses amis lui prêtèrent de l'argent, et il leur en témoigna sa reconnaissance avec tant de grâce qu'ils le remercièrent de l'avoir accepté[2] ». A Paris, en un rien de temps, il a sa place faite; il est quelque chose comme le ténor ou le pianiste en renom que les salons se disputent. Il fréquente les gens de lettres, est introduit chez Dorat, séduit d'Alembert et Voltaire, Buffon et Diderot[3]; Panckoucke lui ouvre le *Mercure de France*; les libraires le sollicitent[4]; les hommes lui offrent leur bourse et les femmes leur cœur. Seul, le demi-mystère

1. Dampmartin (*Notice* citée).
2. Cubières (*Vie d'Antoine Rivarol*).
3. Dans son article nécrologique du *Mercure* (5 floréal an X), Flins dit l'avoir connu chez Dorat, où, je suppose, Cubières, Dorat-Cubières, l'avait mené. Est-ce aussi Cubières qui l'a, comme il s'en vante, présenté à d'Alembert (*Vie d'Antoine Rivarol*) ? Selon Victor de Beaumefort (dont M. Alègre a cité le récit dans ses *Notices biographiques du Gard*, t. II, p. 199), la connaissance se serait faite entre d'Alembert et Rivarol au Luxembourg, et serait due au hasard; mais le récit semble bien romancé. A propos de ses relations avec Voltaire, à Paris, en 1778, M. de Lescure répète gravement, après A. Houssaye, que Voltaire l'invita à passer une saison à Ferney : « Rien ne prouve, ajoute-t-il, que Rivarol ait accepté. » Il eût accepté que Voltaire n'en serait pas moins mort presque aussitôt et sans avoir pu retourner à Ferney! Il est impossible de fixer exactement la date de son entrée en relations avec Buffon, qui ne faisait que de courtes et irrégulières apparitions à Paris. On connaît des mots de lui à Buffon, des mots flatteurs de Buffon sur son *Dante*. Déjà, en 1782, Buffon avait applaudi au succès de la *Lettre sur le poème des Jardins*, mais il en félicitait le comte de Barruel-Beauvert, qui n'avait été que le prête-nom de Rivarol; cela me ferait croire qu'il ne connaissait pas encore ou connaissait peu celui-ci. En 1782 également, le frère de Rivarol, Claude-François, avait envoyé à l'auteur de l'*Histoire naturelle* une note sur la montagne Encise qui s'élève près de Bagnols et qui contient des débris de coquilles. La réponse très courtoise de Buffon ne fait nulle allusion à Antoine; s'il l'avait alors connu, n'eût-il pas parlé de lui à son cadet? Cette réponse a été insérée en 1783 dans le *Journal encyclopédique*. Pour Diderot, Voir la *Lettre* de Rivarol *Aux auteurs du Journal de Paris*, du 29 juillet 1785.
4. Voir l'anecdote dans la *Vie... de Rivarol* de Sulpice de la Platière, t. I, p. 33.

qui enveloppe sa naissance l'expose à d'assez cruels quolibets, le force à être toujours sur le qui-vive, prêt à la riposte. Il est si bien armé qu'il peut aisément soutenir les assauts de l'envie, qu'il s'en amuse, qu'il les provoque. Il n'a pas une minute d'alarme, assuré qu'il est d'avoir toujours le dernier mot. Ces assauts ne servent qu'à le tenir en haleine et à lui valoir de nouveau les applaudissements de la galerie.

Faut-il lui en vouloir de n'être pas meilleur? Faut-il s'étonner qu'il ne soit pas pire?

Par bonheur, il trouvait en lui de quoi se préserver des chutes irrémédiables. Sans suppléer entièrement à ce qui manquait à son cœur et à sa volonté, il ne se pouvait pas que son beau génie vécût à l'écart et comme isolé du reste de sa très voluptueuse personne; ce génie, s'il recevait d'elle sa forme et ses limites, devait réussir en retour à l'affiner et à la spiritualiser. Il y a eu entente à l'amiable et concessions réciproques entre ses sens et sa pensée; il y a gagné de n'être ni un pur débauché ni un pur esprit, mais un épicurien intellectuel hors pair. Malgré les analogies que peut offrir l'histoire de leur jeunesse, quelle différence entre lui et le paysan parvenu ou plutôt le paysan perverti qui est Marmontel! Il s'estimait « comme un métal rare et fin,... comme une combinaison heureuse de la nature ». Telles sont les expressions d'un ami de ses derniers jours dont toute la lettre est à lire[1]; elles en disent plus qu'il ne semble. Elles n'expliquent pas seulement l'allure hautaine de ses bons mots et de ses jugements; elles expliquent sa vie entière. Né faible et entouré d'âmes faibles, il trouvait une sauvegarde, son unique sauvegarde, dans le culte de soi, c'est-à-dire ici dans le culte de son intelligence. Il était à l'abri par là des excès qui dégradent et abêtissent, et,

1. Voir cette très belle lettre dans la *Vie... de Rivarol* de Sulpice de la Platière, t. I, p. 235 et suiv.

sinon des défaillances, du moins de toute bassesse et de toute laideur. Est-ce folie d'imaginer un homme qui tiendrait à la fois de Lauzun et de Montesquieu? Folie? Rivarol a existé. Le viveur et le penseur, qu'un fantasque caprice du destin avait associés, ont fait ménage ensemble jusqu'au trépas, se querellant parfois, se réconciliant toujours, s'harmonisant d'ordinaire en un moi dont il est bien impossible de ne pas sentir la très étrange et très réelle unité. Il est moins que personne un caractère, et plus que personne il est lui. Ses insuffisances morales se sont compensées en qualités esthétiques. Jouir de la société, la défendre dès qu'elle est en péril, la regretter quand elle se dissout et mourir de sa mort, voilà toute l'histoire de Rivarol. D'un bout à l'autre de sa jolie et molle existence, il a été le dilettante de la vie de société.

*
* *

Il aurait voulu être un homme de foyer qu'il ne l'aurait pas pu. Le foyer de Rivarol! Les mots ne s'accordent pas et sonnent bizarrement à l'oreille. Depuis sa sortie de Sainte-Garde, rien ne lui est plus ordinaire que de vivre chez les autres, ou à l'hôtel, ce qui est encore une façon de n'être pas chez soi. Qu'il habite ici ou là, à Paris, hôtel Marigny, ou à Bruxelles, hôtel de la rue aux Vents, qu'il soit l'hôte de Lauraguais à Manicamp ou du prince de Ligne à Belœil [1], sa porte est ouverte : loge d'acteur où,

1. Voici les indications que j'ai pu réunir sur ses divers domiciles, à partir de 1783. Cette année-là, il habite à Paris, 22, rue de Grammont (*Lettre* à Cubières). A la fin de l'année, il fait une courte absence (de l'*Universalité de la Langue française*, édition de 1797, notes). En 1785, il habite à l'hôtel Marigny, place du Louvre (*Lettre* à l'abbé Roman); en 1786 ou 1787, rue Neuve-des-Petits-Champs (*Bagnolaises*); en 1789, rue du Mail (*id.*, Epître dédicatoire). En août 1789, il se réfugie quelque temps à Noyon. De retour à Paris, il demeure rue Notre-Dame-des-Victoires (*Mémoires* de Tilly) : est-ce la belle maison dont parle Cubières? Au commencement de 1791, il est, et ce ne doit pas être pour la première fois, à Manicamp, où le baron de Théis dit l'avoir vu; en mars, Lauraguais persécuté est

entre deux visites, il repasse son rôle avant d'entrer en scène. Comme il a l'instinctive horreur du débraillé, la loge est proprette, sans plus; rien qui dénote le besoin de se faire un nid, rien qui risque de détourner du maître de céans l'attention de ses visiteurs; à peine quelques bronzes, quelques faïences, quelques tableaux [1]; il lui faut un cadre décent, mais simple, qui ne choque ni ne retienne les regards. Effectivement, ceux qui ont pénétré là n'y ont vu que lui et n'ont su ensuite nous dépeindre que lui. Seul Cubières, qui résiste à la fascination, a remarqué l'ordre qui règne dans le logis, et s'est émerveillé de voir Rivarol tenir un compte si exact de ses dépenses et se contenter, lorsqu'il ne dîne pas au dehors, de la plus sobre nourriture [2]; le contraire me surprendrait davantage. Il est homme à se soucier de la blancheur de la nappe beaucoup plus que de l'abondance des mets, et à manger sans appétit s'il mange seul. Sa journée commence aux heures où il sort, aux heures où il reçoit; celles qui précèdent ne sont qu'une attente, généralement passée au lit, non pas toutefois une attente oisive, puisque son habitude est de lire, penser, noter ses pensées au lit. Il lui est arrivé à diverses reprises d'avoir un salon, à Paris en 1791 [3], à

obligé de s'enfuir de son château (*Actes des Apôtres*, t. VIII, épilogue). Rivarol passe le mois de septembre de cette même année 1791 à Maisons (*Lettres* à M. de la Porte). Il est à Bruxelles, en juin 1792, hôtel de la rue aux Vents, près Sainte-Gudule (*Lettres* à Cappadoce Péreira); en février 1794, dans « un joli pavillon de Bel-Œil, garni de livres et de meubles » (*id.*). Dans le courant de l'année, il séjourne à Amsterdam, à la Haye, à Rotterdam; dans l'automne, il débarque à Londres, se loge Sablonier's hotel, Leicesterfield square (où vivait aussi Peltier), puis Broad-Street, n° 16, Golden Square. De la fin du printemps de 1795 au 9 septembre 1800, il habite une villa de Hamm, près de Hambourg; en septembre 1800, il passe à Brunswick; à la fin du mois, il est à Berlin (*Lettres* de Thauvenay à d'Avaray). Il loge et il meurt chez M. Delke, sous les Tilleuls, n° 55 (*Lettres* à son père, à M. de Gaste).

1. *Lettre* à M. de Gaste du 14 mars 1801.

2. *Vie d'Antoine Rivarol.* Il dit dans ses *Carnets* : « La propreté embellit l'opulence et déguise la misère ».

3. « Le bruit de son nom attirait chez lui, de tous côtés, des personnes du plus haut parage : la première fois on venait pour l'entendre, les sui-

Bruxelles en 1792 [1]; à Hambourg, il héberge pendant six mois le comte et la comtesse de T... [2], et rassemble dans sa petite maison de Hamm, entourée de sycomores, un cercle nombreux, mêlé, dit Thauvenay, « de très-mauvaise compagnie, et par-ci par-là de la bonne » [3] : ce qu'il n'a pas eu, c'est le *home*, et la faute n'en est pas à la Révolution, quoiqu'elle l'ait contraint à s'expatrier. S'il était vrai que sa vie eût commencé dans une hôtellerie comme il est vrai qu'elle s'est achevée dans un garni, il ne manquerait rien au symbole.

Quand il meurt, il n'y a que des étrangers autour de lui : un curé et son clerc, un hôtelier et son fils, deux amis de fraîche date [4]. Et pourtant il a de par le monde un père, une mère, des frères et des sœurs; il a même, ô surprise! une femme et un fils. Et pourtant il a de l'affection pour les siens; mais une affection qui ne l'absorbe point en eux, ne l'enchaîne pas à eux, se prête aux bons offices et se refuse aux devoirs, le laisse toute sa vie indépendant et seul à l'heure de la mort.

De ses frères celui qu'il a le plus connu et le plus aimé est Claude-François, brave cœur dont l'unique tort a été de se mêler de littérature et de politique [5]. Il l'oblige

vantes pour le consulter; et sans y songer d'abord, peut-être même sans le vouloir, il finit par tenir dans sa maison une école de politique et de beau langage. » (*Vie d'Antoine Rivarol.*)

1. « Son salon commença à devenir une espèce d'Académie dont il était l'orateur perpétuel. Les femmes les plus brillantes se rassemblaient autour de lui. » (*Esprit de Rivarol*, préface.)

2. Sulpice de la Platière, *Vie... de Rivarol*, I, p. 83-85. Il s'agit, je pense, du comte de Tressan, fils de l'académicien, très lié, dit Montlosier, avec Rivarol.

3. *Lettre* de Thauvenay à d'Avaray, du 24 juillet 1798 (*Archives*, t. 594).

4. Dampmartin, *Lettre* à Claude-François de Rivarol. M. de Lescure, qui l'a reproduite (p. 496 de son livre), n'a pas toujours bien lu le manuscrit. Au lieu de « l'opposition du libraire Fauche », il a lu, par exemple, « l'opposition de ce brave Fauche »; de même ici, au lieu de : « le curé, son clerc, Donadéi, l'hôte, son fils et moi », il transcrit : « le curé, son cher Donadéi, etc. ».

5. Sur cet excellent homme et sur les autres frères de Rivarol, Voir l'*Appendice*, § 2.

volontiers, lui donne même le quart de la pension qu'il reçoit de Monsieur [1]; il le fait bénéficier de la célébrité dont il jouit, soit auprès du prince Henri de Prusse, soit auprès des frères du roi. Il y a de fréquentes, d'affectueuses rencontres, il ne veut point qu'il y ait solidarité entre eux. Il le veut d'autant moins que Claude-François, en extase devant lui, est un peu trop disposé à se parer de lui et à se mettre de moitié dans sa gloire. Le zèle de son cadet à prendre son parti lui cause quelque impatience : « Je fais les épigrammes et il se bat [2]! » et, pour lui, il ne songe pas à prendre le parti de son cadet. La tendresse fraternelle ne l'aveugle point. Qui a surnommé Claude-François le Jérémie du théâtre comique [3] et le Don Quichotte [4] de la contre-révolution? Qui, sinon Rivarol? Et je ne dis pas du tout qu'il se trompe; je note seulement qu'il ne cède point aux autres le plaisir de lui trouver ces noms-là. Je suis presque surpris qu'il n'ait pas logé l'auteur de tant de fades madrigaux, de tant de plates romances, dans son *Petit Almanach* [5]; il a dû lui en coûter un bel effort et qui ne pouvait être de longue durée. Combien de paragraphes de l'*Esprit de Rivarol* commencent : « Il disait de son frère... »! Claude-François raconte-t-il qu'il est allé lire sa pièce, son *Guillaume le Conquérant*, devant M... : « Eh! mon Dieu! je vous avais dit qu'il était de nos amis [6]! » Quelqu'un se hasarde-t-il à vanter les talents de Claude-François? « C'est une montre à répétition; elle sonne bien quand il me quitte [7]. » Claude-François lui soumet-il

1. C'est Claude-François lui-même qui nous l'apprend (Préface des *Pensées inédites de Rivarol*).
2. *Esprit de Rivarol.*
3. *Id.*
4. *Lettre* à Manette du 21 février 1801.
5. Claude-François était un des fournisseurs les plus réguliers des petits recueils contre lesquels est dirigée la satire de Rivarol. Voir l'*Almanach littéraire* pour 1782, 1783, 1784; l'*Almanach des Muses* pour 1782, 1784, 1785, 1787.
6. *Carnets.*
7. *Esprit de Rivarol.* Quant au mot : « Mon frère serait l'homme d'esprit

en 1799 le manuscrit de son poème, *la Prise de l'Hélicon ou la Guerre des Sots*? « J'ai lu votre petit poème; il est supérieur à la *Dunciade*; il y a plus d'esprit et de talent qu'à vous n'appartient; et vous ne le devez qu'à votre haine pour la Révolution et au fanatisme de vos principes. » Le plus joli est que le digne garçon ne sent pas la pointe d'ironie cachée sous le compliment, et le fait imprimer en tête de son poème [1] : c'est un bon avertissement au lecteur.

Loin de rompre avec sa sœur Françoise, Rivarol fréquente un peu plus chez elle lorsqu'elle est la maîtresse de Dumouriez [2]. Est-ce qu'il l'approuve, comme a prétendu Restif de la Bretonne, de vivre ainsi? Pas plus qu'il ne s'en afflige; ce ne sont pas là ses affaires. Point de solidarité, vous dis-je; de la bonne camaraderie, et voilà tout. Du même air détaché qu'il persiflait les vers de Claude-François, il entend ce qui se dit de Françoise, et il s'en dit long. La maison de Françoise, entre les premiers mois de 1791 et juin 1792, est une de celles où l'actualité se concentre, où bat le pouls de la Révolution : il y vient donc. Il s'y renseigne sur les projets du général ou du ministre; il y est même si assidu que les jacobins jettent le cri d'alarme et somment Dumouriez de faire place nette [3]. A

d'une autre famille, et c'est le sot de la nôtre », si le même recueil l'attribue à Rivarol, il est ailleurs, et avec plus de raison, semble-t-il, attribué à Mirabeau (voir Grimm, *Correspondance*, avril 1789, et *Actes des Apôtres*, n° 19, parodie du IVe acte de *Phèdre*).

1. Voir l'*Appendice*, § 2.

2. Sur les sœurs de Rivarol et en particulier sur Françoise, voir l'*Appendice*, § 2. J'y reparlerai de l'article de Restif.

3. Voir la *Correspondance politique* de Peltier, n° 60 (15 juin 1792) : « Les amis de M. Dumouriez l'accusent de voir M. de Rivarol, et les ennemis de M. de Rivarol en conviennent. Nous ignorons si en effet ces deux personnages se rapprochent quelquefois; mais nous sommes certains que leurs principes discordent sans cesse, que si le ministre écoute l'écrivain, c'est pour éviter le bien qu'il dit, et que si l'écrivain écoute le ministre, c'est pour savoir tout le mal qu'il fait. » Voir aussi la *Nouvelle Correspondance politique ou Tableau de Paris, pour servir de suite aux 52 premiers numéros de la Correspondance politique*; n° 6 (10 juin 1792) : « Tout le tripot de Dumouriez est furieux contre la baronne de Beauvert : on pré-

Hambourg, il voisine de même avec elle; mais lorsqu'elle le prie de repêcher Dumouriez qui barbote et se noie dans son rôle d'intrigant : « Si les prières fléchissent le courroux du ciel, lui répond-il, c'est à ceux qui ont la foi de prier; pour moi, ma chère, qui n'ai précisément que celle qu'il me faut, je suis très-loin d'aspirer à faire un miracle : l'opinion a tué Dumouriez lorsqu'il a quitté la France. Dites-lui donc en ami de faire le mort; c'est le seul rôle qui lui convienne; plus il écrira qu'il vit, plus on s'obstinera à le croire mort [1]. » Il la gronde avec grâce si elle s'obstine à en faire à sa tête, si elle donne raison au cabinet de Berlin ou s'intéresse au jeune duc d'Orléans [2]. Et le soir, lorsqu'il lui dit adieu, elle lui recommande de

tend que c'est elle qui dévoile à son frère toute l'intrigue du cabinet, et que c'est celui-ci qui s'amuse à lui procurer la publicité qu'un certain papier public lui donne régulièrement trois fois par semaine. (Ceci est une erreur; le papier public en question est le *Journal Royaliste*, rempli en effet « d'indiscrétions » sur le ministère de Dumouriez; mais le *Journal Royaliste* était dirigé par le comte de Barruel-Beauvert, qui avoue avoir reçu ses renseignements de Françoise elle-même et non de Rivarol; voir ses *Lettres sur quelques particularités secrètes*, etc.). Les Jacobins ont envoyé à Dumouriez une députation à cet effet, pour lui déclarer que la baronne de B. et M. de Sainte-Foy, déjà plus que suspects par leurs liaisons aristocratiques, avaient perdu la confiance de la société et qu'il eût à leur retirer ses bonnes grâces. » Dumouriez, toute le journaliste, a refusé d'obéir à cette sommation. Le *Mémoire* de Rivarol, du 7 juin 1792, que je cite plus loin, prouve qu'il était bien informé de ce que faisait ou projetait Dumouriez.

1. Sulpice de la Platière, *Vie... de Rivarol*, I, 72-73. Rivarol a dit : « Dumouriez détruit à coups de plume ce qu'il a fait à coups d'épée » (*Carnets*). Dans son *Histoire générale des Émigrés*, M. Forneron cite une lettre de Dumouriez à Thauvenay du 19 août 1799 (*Archives*), où Dumouriez se plaint d'avoir été calomnié par Rivarol, « frère de mon amie ». Malheureusement, il n'était plus possible de calomnier Dumouriez.

2. En 1796, dit Claude-François dans une note manuscrite, Louis-Philippe d'Orléans, fils de Philippe-Égalité, vint à Hambourg pour s'y embarquer. Il était sans argent; il s'adressa à Mme de Beauvert, qui lui donna un trousseau d'un millier d'écus et cinquante louis, après l'avoir gardé quelques jours incognito. Quand les émigrés le surent, ils jetèrent les hauts cris; les deux frères de la baronne lui firent de vifs reproches. Lors de la Restauration, à peu près ruinée, elle se présenta à Son Altesse Royale, qui lui rendit ses cinquante louis et lui fit remettre cinq ou six cents francs par an jusqu'à sa mort, qui ne tarda guère. Est-ce bien là de la générosité royale? demande Claude-François.

ne point écrire aux vieux de Bagnols sans leur envoyer un bon baiser de leur fille [1].

Ah! ses lettres aux vieux de Bagnols, qu'elles sont jolies! J'en ai sous les yeux trois, manuscrites, deux de 1797, une de 1801; et je m'attarde à manier les feuilles de grand papier jauni, à regarder sa toute petite et si moulée, si nette écriture [2]. Comme son esprit sait bien payer les dettes de son cœur et fait bien valoir son cœur! Oui, il aime les bonnes gens qui habitent là-bas, à des centaines de lieues de lui; et Catherine à qui il promet de longs jours; et Jean dont il se dit si gentiment l'ouvrage, dont il flatte avec un câlin sourire la très innocente métromanie, à qui il destine deux « boîtes » achetées à son intention; et tante Françoise dont les petites rentes ont subi des retards qui le peinent; et la vieille servante Rose qu'il n'a pas non plus oubliée. Il est presque riche en 1797, et vite il leur fait leur part : tant de louis pour ceux-là, d'écus pour celle-ci, et il s'engage à en envoyer autant chaque mois. Il maudit la Révolution qui l'exile en Allemagne tandis qu'ils vieillissent à Bagnols; il voudrait les revoir, les embrasser.... Une réflexion me gêne un peu. De 1777 à 1792, depuis le jour où il a pris sa volée et s'est éloigné de Bagnols jusqu'au jour de l'exil, en l'espace de quinze années, d'où vient qu'il n'est pas une seule fois retourné vers eux? Le loisir ne lui en a pas manqué. Craignait-il d'avouer des parents de si pauvre mine, alors que ses ennemis n'étaient déjà que trop portés à les lui reprocher? Je lis dans ses *Carnets* : « Un malheureux jeune homme s'étant poussé dans le monde profitait d'une circonstance heureuse pour envoyer quelques secours à son père, et recommandait le secret à un ami qui l'aidait en cela : parce que, disait-il, le malheur d'avoir un père

1. *Lettre* de Rivarol à sa tante, du 18 août 1797.
2. Comme elles ont été toutes les trois inexactement transcrites par M. de Lescure, j'ai cru devoir les reproduire dans l'*Appendice*, § 4.

pauvre pouvait lui faire plus de tort que sa piété filiale ne lui faisait honneur ». Serait-ce lui, ce « malheureux jeune homme »? Mais non, car en 1792 il venait bravement exposer à M. de la Porte la détresse de son père, et demander pour lui un emploi dans les domaines du roi[1]. Et les deux faits seraient en contradiction.... Raison de plus, peut-être, pour les rattacher tous deux à son histoire. S'il n'était pas sujet à se contredire, il eût bien su se rapprocher de ceux qu'il aimait; il ne se serait point contenté d'entretenir avec eux, de sa vingt-quatrième à sa quarante-huitième et dernière année, des rapports épistolaires dont j'ai peur de deviner les intermittences.

Quant au mariage, il lui en a coûté cher de s'y être cru des aptitudes. Arrivé depuis peu à Paris[2], à vingt-six ou vingt-sept ans, il rencontre miss Mather Flint, dont la famille originaire d'Écosse s'était réfugiée en France à la suite du roi Jacques, fille de Marthe Whitfil et de Jean Mather, lequel est une façon d'érudit et de grammairien[3]. Elle est aussi pauvre et de trois ans plus âgée que lui. Quelle comédie lui joue-t-elle? Celle de la passion? Il sif-

1. *Lettre* de M. de la Porte au roi, du 19 avril 1791, citée plus loin.

2. Si M. de Lescure ne s'était pas trompé sur la date de ses lettres à son père et à sa tante, lettres qui ne sont pas de 1800, mais de 1797, s'il avait lu celle à M. de Gaste du 14 juillet 1797 (citée et mal datée par M. Alègre), il aurait vu qu'en 1797 Rivarol dit que son fils a seize ans passés et « court sur sa dix-septième année »; il n'aurait donc pas daté son mariage de « 1781 ou 1782 », alors que la date n'en peut être postérieure à 1780. Voir plus loin l'histoire du Prix de vertu accordé en août 1783 à la garde-malade qui nourrit de ses deniers Mme de Rivarol depuis *deux années*, dit Grimm (*Correspondance*, août 1783), « *depuis plusieurs années* », dit La Harpe (*Correspondance littéraire*). Le mariage, à ce que m'apprend une note de Claude-François, a été célébré à Saint-Sulpice. J'ai voulu consulter les registres de la paroisse; il m'a été répondu que tous ceux qui étaient antérieurs à la Révolution avaient disparu.

3. Pour son nom, son origine, voir et comparer d'une part ce qu'elle a dit elle-même : 1° dans sa *Notice sur la vie et la mort de M. de Rivarol*; 2° dans sa *Lettre sur M. de Rivarol*, en tête de l'édition des *Œuvres complètes*; d'autre part, la Préface des *Pensées inédites*; et aussi l'acte de divorce que je citerai. Elle signe tantôt E. Flint de Rivarol, tantôt H. Flint de Rivarol. Mais elle avait un autre prénom, celui de Louise. — Née en 1750, morte en 1821, d'après H. de la Porte et les papiers de la famille.

flerait. Celle de l'admiration? Gare à maître corbeau! « Un jour, je m'avisai de médire de l'amour, il m'envoya l'hymen pour se venger[1]. » Le mot semble impliquer qu'il s'est cru tout d'abord amoureux. Elle assure qu'elle a été très belle; et puis, elle écoutait si bien[2]! Il l'épouse.... Quel réveil, le lendemain! Le lendemain elle parle, et le charme est rompu. J'ai tenu à être édifié sur son compte; j'ai lu ses œuvres; je suis édifié[3]. Elle a juste assez écrit pour que nous ne puissions ignorer ses ridicules, et juste assez raconté ses malheurs pour que nous plaignions son mari. Il ne lui suffit pas d'être infatuée d'elle-même, de soupirer à tout propos : « mes aïeux »,... « mes gens »,... « l'éducation que j'ai reçue », et de se comparer à Mme de Maintenon pour la beauté, à Mme de Sévigné pour l'esprit[4]; d'être pédante au delà du vraisemblable et de citer

1. *Esprit de Rivarol.*

2. « Il est bête, mais il écoute les gens d'esprit avec patience » (*Carnets*).

3. La liste en est assez longue. Outre les deux écrits que je viens d'indiquer, nous avons d'elle : *Appel des Whigs modernes aux Whigs anciens*, par M. Burke, traduit de l'anglais... 1791; — *Effets du Gouvernement sur l'Agriculture en Italie..., traduit* (sic) *de l'anglais..., précédés* (sic) *d'un mot sur les Femmes, la République française et les mœurs; suivis d'une Lettre d'un Auteur célèbre sur l'Influence des Passions de Mme de Staël* (c'est l'article de Rivarol) *et d'une Réponse à cet auteur...* à Paris, an V; — le *Couvent de Saint-Domingue, traduit de l'anglais...* à Paris, an IX-1801 (3 petits volumes, effroyable roman d'aventures); — *Encyclopédie morale, contenant les devoirs de l'homme en société,... traduit de l'anglais...* à Paris an XI-1803. Elle a, en 1820, publié les *Lettres* de Rivarol à M. de la Porte, sous le titre : *Conseils donnés à Sa Majesté Louis XVI.* Je ne sais comment elle s'est trouvée en avoir les manuscrits. On peut lire des lettres de Mme de Rivarol dans la *Vie d'Antoine Rivarol* de Cubières, dans les *Contemporaines* de Restif, t. XIX. M. de Lescure a reproduit une lettre d'elle adressée à Suard en 1804; elle lui offre sa collaboration au *Publiciste.*

4. *Effets du gouvernement sur l'agriculture,* préface : « Les charmes de notre Sévigné, aimée, chérie, fêtée, recherchée de tout le monde, n'ayant de soucis que ceux qu'il lui plaisait de prendre, tel fut mon lot aussi jadis.... » « J'ai ressemblé beaucoup par la figure et par la destinée à cette Mme de Maintenon si célèbre. » — Toute la préface vaut la peine d'être lue. Réduite à être « un bout d'employé », elle y proteste contre l'accaparement des places par les hommes : « Pour l'homme, 2 et 2 font 4, pour la femme 2 et 2 font zéro; je pose rien et retiens tout ». Et ici sa plainte n'est point si sotte. Être Mme de Rivarol, cela n'était pas gai; être la veuve de Rivarol, ç'a été pire, car elle s'est trouvée aux prises avec

le nom de Carnéade à un journaliste qui a parlé trop légèrement de Rivarol[1]; d'être âme sensible, et de lever les yeux au ciel en invoquant Rousseau, « créateur de Sophie et *de la mort* de Julie »[2]; il ne lui suffit pas d'être milady Pimbêche : elle parle le français comme une institutrice anglaise. « Cueillir des lauriers sur l'arbre de l'immortalité », voilà de sa prose[3]. Ah! la pauvre femme! Pourquoi faut-il que ses sottises ne me permettent pas de compatir à ses très réelles infortunes? Délaissée, sinon séparée de Rivarol au bout de trois ou quatre ans[4], après avoir, semble-t-il, essayé de diriger un pensionnat, elle est obligée pour vivre d'accepter une petite place de traductrice dans un ministère; rudoyée, bafouée, payée en assignats qui ne valent rien, elle va me faire pitié : « Je me serais beaucoup mieux trouvée dans la basse-cour du coq qu'à la commission d'agriculture. Que n'ai-je été assez heureuse pour rencontrer un chef doué des vertus du coq[5] ! » Tâchez de comprendre : du coq qui veille sur ses

toutes les haines qu'il laissait derrière lui dans les boutiques de journalistes. Mais ces haines, elle faisait bien tout ce qu'il fallait pour les attiser; elle était, elle aussi, « encromane ». — M. de Lescure a cru que Restif avait parlé d'elle dans l'*Année nationale*. S'il avait lu la notice intitulée : *La Rivarole*, il aurait vu qu'il s'agit de la sœur et non de la femme de Rivarol. En revanche, je ne sais laquelle des deux est désignée dans une brochure de 1790 ou 1791 : *Hommage aux plus jolies et vertueuses femmes de Paris*. Dans cette nomenclature où ne sont admises que celles « qui sont honnêtes ou du moins présumées honnêtes » et « généralement reconnues jolies », c'est-à-dire qui ont « bouche petite, bien coloriée, belles petites dents, taille fine, pied mignon », apparaît, parmi cent quarante-huit autres noms, tels que ceux d'Olympe de Gouges, de la comtesse de Buffon, de Mmes de Mirabeau, de Montmorin, etc., ce nom : Rivarol. Mais le nom ne se trouve pas dans le *Petit Almanach de nos grandes femmes pour l'année 1789*.

1. *Notice sur la vie et la mort de M. de Rivarol;* notes.

2. *Effets du gouvernement sur l'agriculture*, préface.

3. *Notice sur la vie*, etc., notes. Elle parle ailleurs de la « démoralité » du siècle.

4. Rivarol, qui habite en 1783 rue de Grammont — ç'a été sans doute son domicile conjugal, — est en janvier 1785 *à l'hôtel* Marigny. Mme de Rivarol dit qu'en 1796 elle avait déjà derrière elle *quinze années d'épreuve. Effets du gouvernement*, etc., préface.)

5. *Effets du gouvernement*, etc., préface.

poules et leur laisse le grain; c'est bien là ce qu'elle veut dire; mais voilà ma pitié partie. En vain le divorce a dénoué les derniers liens entre eux, le 12 brumaire an III[1]; elle ne s'est jamais si hautement proclamée femme de Rivarol que le jour où elle apprend sa mort et compte sur son héritage. Alors la mégère apparaît, terrible, son voile de deuil en désordre, les griffes en arrêt, traitant Claude-François de « faquin », Sulpice « d'homme repoussant », de « voleur », réclamant avec des cris aigus « le denier de la veuve ». « Mon douaire! Il me faut mon douaire!... » Elle va me faire peur : « Je dois être remise dans l'état où l'on m'a prise[2].... » Je songe au sourire de Rivarol s'il eût pu l'entendre, et voilà ma terreur dissipée.

Rivarol n'avait-il pas bien le droit de murmurer ensuite : « Le ciel vous préserve de l'amour d'une Anglaise[3]! » Je ne lui peux faire un crime de s'être écarté d'elle, quoiqu'elle se crût « née, créée, venue au monde pour être sa Muse ou sa Thétis[4] », et d'avoir à la fin comme oublié

1. On a dit et répété qu'ils n'avaient pas divorcé; et on s'autorisait soit de la *Vie d'Antoine Rivarol* que Cubières a écrite à la requête de Mme de Rivarol, soit d'une phrase de Mme de Rivarol, phrase qu'il eût fallu lire un peu plus attentivement : « Quant à la farce du divorce, écrit-elle (*Notice sur la vie*, etc.), ce divorce n'a jamais été pour moi qu'une dérision. Je ne crois pas au divorce; il n'est pas dans mes principes, comme je l'ai imprimé en l'an V et l'an VI. » N'est-ce pas la preuve que le divorce, qu'elle y crût ou non, avait été prononcé? Au surplus, sur un calepin de Claude-François, à côté du nom de ses geôliers du Temple, je lis : « Municipalité de Paris, au Palais de Justice, du 12 brumaire an III de la République, registre 29, n° 335 : acte de divorce de Louise Mather, fille de Jean Mather et de Marthe Whitfil, épouse d'Antoine Rivarol, domiciliée alors barrière et section de Montreuil. »

2. Pour ces citations, voir les écrits de Mme de Rivarol entre 1801 et 1808, en particulier la *Notice sur la vie et la mort de M. de Rivarol*. Ce sont les manuscrits de Rivarol qu'elle eût voulus, mais il les léguait à son frère Claude-François.

3. C'est une réflexion de ses *Carnets*. Cela peut être une impression rapportée de Londres; mais je crois plutôt que c'en est une qui lui vient de son mariage.

4. *Effets du gouvernement sur l'agriculture : Réponse de la Nymphe Égérie à la Lettre de Lucius Apuléius*. Cette réponse est extraordinairement cocasse; espérait-elle alors regagner le cœur de Rivarol? Cela a tout l'air d'une tentative de réconciliation. Mais elle s'y prend bien mal et on voit que, s'il revenait, elle lui sauterait aux yeux.

son existence [1]. Mais si une autre femme l'eût moins vite et moins justement dégoûté de la solitude à deux, aucune n'eût pu la lui rendre longtemps tolérable. Je retrouve dans ses *Carnets* un mot que certains éditeurs ont attribué à Chamfort, qui n'est peut-être ni de l'un ni de l'autre, qu'ils ont pu l'un et l'autre recueillir parce qu'ils le trouvaient joli, mais qui conviendrait à Rivarol mieux qu'à Chamfort : « Eh! quoi, vous bâillez, dit le mari? Vous ennuyez-vous avec moi? — Ce n'est pas cela, dit la femme; mais comme vous et moi ne faisons qu'un, je m'ennuie quand je suis seule. » Le témoignage de Mme de Rivarol, si suspect qu'il soit, n'est pas de tout point négligeable [2]. A travers les grimaces de son style, j'entrevois que, s'il a essayé de l'aimer et y a échoué, l'obstacle n'était pas moins en lui qu'en elle. Lorsqu'elle le montre si faible, si prompt à s'échapper, à suivre le compagnon de plaisir qui l'appelle, et si honteux de se savoir si faible, si irrité contre lui-même [3], elle le montre bien tel qu'il était.

A la fin de 1780, un fils est né à Rivarol; il a eu le bon sens de ne pas l'abandonner à sa femme; il a voulu se charger de lui et l'élever. Le pouvait-il? Certains indices me donnent à penser qu'il l'a envoyé à Bagnols, au moment peut-être où sa sœur Élisabeth-Paule y retournait [4]. Jusqu'en 1791 personne de ceux qui approchent de

1. Dampmartin, qui a vécu près de lui à Berlin, dit ne lui avoir entendu faire nulle mention d'elle « tant en bonne santé que durant sa maladie ». *Lettre* à Claude-François du 16 octobre 1802.

2. Lire, par exemple, ce passage de sa *Lettre sur M. de Rivarol* en tête de l'édition des *Œuvres complètes* : « Comme il ne trouvait rien digne de lui, il croyait que c'était perdre son temps que de se montrer de ses beaux côtés, de son côté aimant; il avait mis son esprit à la place de son cœur ».

3. « Que de fois il m'a dit : mon amie, sauvez-moi de...; ne me laissez pas aller avec ces gens-là,... je suis perdu, si vous me laissez aller avec eux » (*Notice sur la vie et la mort de M. de Rivarol*, préface).

4. « Il a un furieux désir *de vous revoir* », écrit Rivarol à son père en 1797. Les détails qu'il lui donne là sur l'instruction de Raphaël, feraient supposer qu'elle est en partie l'œuvre du vieux Jean et l'intéresse par suite d'une façon toute particulière. Mais de telles conjectures sont bien hasardeuses. Le certain est que la loi du divorce confiait au père les fils âgés

lui ne semble avoir aperçu le petit Raphaël; cette année-là, ils sont ensemble à Manicamp. Lorsqu'il émigre, il confie le garçonnet à Claude-François, qui a lui-même un fils, plus jeune de cinq ou six ans. Claude-François et sa femme sont jetés en prison en 1793; Raphaël, « morne, nu, dans les rues de Paris », reçoit le pain des sections, apprend à faire l'exercice et vagabonde, un grand fusil entre les bras. Rivarol souffre de penser que le « petit malheureux » manque à la fois « de pain et d'instruction ». Il essaie à diverses reprises de lui envoyer de l'argent, chose délicate à pareille époque; l'argent se perd en route. Enfin, en 1796, il lui fait passer la somme nécessaire à son voyage; Raphaël se met en route sous la conduite de Claude-François et le voilà dans la maison de son père [1].

La maison de son père, en 1796, c'est aussi la maison de Manette. Sur le pavé de Paris, Raphaël n'eût pas appris à penser finement et à tourner d'agréables vers [2] : autant peut-être eût valu l'y laisser que lui donner asile dans un faux ménage. Que dis-je? Rivarol ne saurait avoir un ménage, même faux. Sa liaison avec Manette, quoiqu'elle dure huit à neuf ans [3], n'en forme pas un, et c'est

de plus de sept ans et ne laissait à la mère que les filles. A dater de l'an III, Mme de Rivarol n'a plus de droits sur Raphaël. Sur Élisabeth-Paule, voir l'*Appendice*, § 2.

1. Voir la *Lettre* que je viens de mentionner. Rivarol a des mots sur les enfants qui détonneraient beaucoup dans l'*Art d'être grand-père* : « L'enfant qui tette n'est qu'un simple organe, tels que les vaisseaux lactés qui pompent le chyle.... » « C'est le scandale de la Providence que le bonheur des enfants; car si ce monde était une bonne chose, ce sont ceux qui n'y comprennent rien qui seraient le plus à plaindre. » (*Carnets.*)

2. On trouvera dans l'*Appendice*, § 5, des vers de Raphaël, datés de 1800. Il était depuis peu à Copenhague, officier de dragons au service du Danemark. Il y apprit, l'année suivante, la mort de son père. Sur la recommandation de la princesse Dolgorowki, il obtint un grade dans l'armée russe. Il y est mort en 1812; tué par une balle française? on ne sait.

3. Sur Manette, on peut consulter H. de la Porte, qui l'a assez mal traitée, et Mme de Rivarol, qui l'a tout naturellement traitée plus mal encore. C'était une grisette. Elle a inspiré à Sulpice la seule jolie page de sa *Vie... de Rivarol* : « La veille de son départ (pour Bruxelles), il disait à Manette : ma chère, si vous voulez être souveraine, restez à Paris; si au

tant mieux. La maisonnette de Hamm ne ressemble guère à celle où Desgrieux rêvait de vivre avec Manon, à celle où Chamfort a vécu près de sa chère maîtresse, portes closes et rideaux tirés, à l'abri des vivants sinon à l'abri de la mort; elle ne ressemble pas davantage à l'atelier où une autre Manette, celle des Goncourt, éteint peu à peu et dégrade à tout jamais Coriolis.

Rivarol et Manette habitent sous le même toit; mais aux heures mêmes, aux heures rares, où ils sont en tête-à-tête, où elle est à ses côtés quelque broderie entre les doigts, elle sait bien qu'il ne lui appartient pas. Entre eux il n'y a point union de pensée. « Manette trouve très-mauvais que je ne la comprenne pas dans la nomenclature des femmes beaux-esprits; elle m'assure qu'elle ferait tout comme un autre ce qu'on appelle un *roman*; mais je suis sourd à ses insinuations : Manette *auteur* me plairait mille fois moins que lorsque je m'enorgueillissais de sa naïve ignorance [1]. » Faut-il rappeler les jolis vers auxquels il fait ici allusion? Vous, lui dit-il,

Pour qui tout livre est lettre close,
Et qui de tous les miens ne lirez pas deux mots....
Vous qui m'offrez souvent l'aide de vos ciseaux
Dans les difficultés que l'étude m'oppose,
Ou quelques bouts de fil pour coudre mes propos :
Ah! conservez-moi bien tous les jolis zéros
Dont votre tête se compose.
Si jamais quelqu'un vous instruit,
Tout mon bonheur sera détruit

contraire vous voulez être toujours Manette, il faut me suivre. Manette y consentit, courut le monde, vit des princes par la grâce de Dieu soupirer pour ses charmes, fut sage, quoique jolie, écouta les vers et la prose de Rivarol, fit les honneurs de plus d'un grand souper, fut aimée partout, partagea les chances de sa bonne et de sa mauvaise fortune. Enfin, Manette fut pour lui une providence de soins délicats. » Elle ne l'a quitté que lorsqu'il s'en est allé de Hambourg à Berlin. « Je suis toujours bien fâché, lui écrit-il le 21 février 1801, que vous ne soyez pas venue à Berlin. Cette course manque à vos caravanes et à votre petite géographie. »

1. *Vie... de Rivarol*, par Sulpice de la Platière, t. I, p. 110.

Sans que vous y gagniez grand'chose.
Ayez toujours pour moi du goût comme un bon fruit,
Et de l'esprit comme une rose [1].

Entre eux il n'y a point union de cœur, pas même jalousie. Le menace-t-elle à Bruxelles, dans un moment de colère, de se vendre au premier offrant : « Madame, répond-il sans se troubler, l'avarice des Belges s'oppose aux mauvaises mœurs [2] ». Pas plus que son cœur ou sa pensée, elle n'a envahi ses sens [3]; elle n'a pas vraiment prise sur lui et ne peut l'avilir. Pourquoi la garde-t-il? Parce que raffiné, lettré, intellectuel à l'excès, il lui plaît d'avoir dans son voisinage un être dont la vie est purement physique, dont le naturel s'épanouit sans contrainte : parce qu'il est l'Art et qu'elle est l'Instinct. Quand elle le trompe, il s'amuse des ruses et des manèges de sa perversité native; quand il la trompe, il ne croit tromper personne. La « chère petite » ne met nulle obligation dans sa vie. Elle n'est rien qu'une divertissante et très vivante petite bête, quelque chose comme la chatte qu'il est bien aise, s'il rentre, de trouver blottie au coin de la cheminée et de voir se dresser, ronronnante, à son approche. « Les chats ne nous caressent pas, ils se caressent à nous [4]. » Il en pense juste autant de Manette, juste assez pour n'être ni sa dupe ni sa proie.

1. *Vie... de Rivarol*, etc., p. 61. *L'Esprit de Rivarol* contient une réponse de Rivarol lui-même à ses vers; elle se termine :

Celui qui pour aimer ne cherche qu'une rose,
N'est sûrement qu'un papilion.

2. *Carnets.*

3. C'est l'époque où, selon son mot, « il économisait son phosphore ». « Je garde pour penser ce que vous autres, jeunes gens, dépensez trop libéralement. » (H. de la Porte, *Notice sur Rivarol.*) Est-il utile de rappeler que beaucoup d'émigrés traînaient à leur suite une Manette? Qu'on lise l'ouvrage de M. Forneron, *Histoire générale des émigrés*, et l'on sera fixé. L'abbé Delille lui-même était accompagné de cette « nièce » mal éduquée qui obligeait Rivarol à lui dire : « L'abbé, puisque vous avez le droit de vous choisir une nièce, vous auriez dû la choisir plus polie ». (*Montlosier et le Gallicanisme*, par M. Bardoux, p. 133.)

4. *Esprit de Rivarol.* Il dînait aussi souvent chez le restaurateur français Gérard, à Hambourg, que chez lui (voir H. de la Porte, et aussi sa *Lettre* à M. Dalville)

La vérité est qu'il ne s'est donné corps et âme à personne, quoiqu'il cédât vite à l'attrait d'une sympathie, qu'il ait été très aimé, et qu'il fût plein d'attentions, d'égards pour ceux qui l'aimaient. Leur écrit-il? Ses billets sont des chefs-d'œuvre de grâce affectueuse et câline; il y met tant de bonhomie dans ses plaisanteries qu'elles n'ont plus rien de blessant. Il les a enchantés, ensorcelés les uns après les autres, et Lauraguais, et Chênedollé [1], et Cappadoce Péreira, et Dampmartin, et Gualtieri, etc.; mais s'ils ont cru le posséder, ils se sont fait quelque illusion. Je ne vois que M. de Gaste à qui il soit resté très fidèle, c'est-à-dire avec qui il ait continué de correspondre de temps en temps jusqu'à son dernier jour : le nom de M. de Gaste évoque pour lui le souvenir de ses jeunes années, et qui n'est fidèle à ce souvenir-là? A la fin de 1800, il a si complètement perdu de vue son cher Lauraguais qu'il ne sait même si la Terreur l'a épargné [2]. Ce qu'il a écrit sur l'amour ou l'amitié, pour être mieux tourné que du Sénac de Meilhan, n'en est guère moins subtil et froid [3]. A y regarder de près, le ton même de ses lettres *ad familiares* n'est qu'un joli ton de visite, sans tutoiements [4] et sans raideur. Il est le plus charmant des amis, au sens où le mot s'emploie entre gens du monde, et s'il y a de l'intimité dans sa vie, il n'y en a que des minutes. Il est M. Célimène.

1. « Il m'avait dompté; j'étais devenu l'esclave de sa pensée; je n'avais de puissance que pour l'admirer,... sa mort m'accabla », dit Chênedollé (*Chateaubriand et son groupe*, II).

2. Voir sa *Lettre* au marquis Detilly.

3. Voir son article sur l'*Amitié*. Cette définition : « L'amour naquit entre deux êtres qui se demandaient le même plaisir » (*Discours Préliminaire*, 172), vous plaît-elle? Ou préférez-vous ceci : « L'amour est un larcin que l'état de nature fait à l'état social ». — « Les ronces couvrent le chemin de l'amitié quand on n'y passe pas souvent. » (*Carnets*.)

4. Toutes les phrases d'allure « tutoyeuse » qu'on lui prête sont des phrases inexactement rapportées. Par exemple, l'*Esprit de Rivarol* lui fait répondre à Tilly, qui appelait l'abbé Raynal un âne par la ceinture : « Tu te trompes, c'est bien un âne de pied en cap ». Le mot est emprunté à une lettre de lui à Tilly qu'il ne tutoie point du tout.

*
* *

En 1797, le libraire Fauche, qui enrage de ne point recevoir le manuscrit promis vingt fois et payé d'avance, emprisonne Rivarol dans sa maison de Hamm, place deux sentinelles sur le seuil et emporte la clé. Le prisonnier ne peut sortir que le soir, après avoir remis à ses geôliers trois ou quatre pages de son écriture. Pour lui faire un cabinet de travail, il faut lui faire une prison [1].

Que de fois il a maudit la plume, ouvrière des tâches silencieuses et recueillies! Comme il déteste son « long bec effilé et criard » dont le bruit lui fait mal [2]! Il s'en sert, il est vrai, merveilleusement bien, en calligraphe [3]. Mais il s'en sert le moins possible. Il s'en sert pour noter une observation, une formule, un bon mot, le canevas d'un chapitre qu'il a conçu en paressant au lit et dont il renvoie la rédaction à un autre jour; de là ses *Carnets*. Un livre est autre chose. Un livre, c'est pendant des semaines, pendant des mois, la pensée qui se recueille et se concentre; c'est le corps qui « fait converger ses muscles et ses nerfs vers un seul point,... vers le bout de la plume » [4]. Comment se plierait-il à un labeur toujours long et, pour lui qui a, nous le verrons bien, le souci de la perfection, presque interminable? La plume, avec ses tâtonnements et ses scrupules, semble une « triste accoucheuse de l'esprit » à quelqu'un qui pense si vite et qui parle si bien. S'isoler de la vie, quel regret et au fond quelle sottise si

1. Sulpice de la Platière (*Vie... de Rivarol*, I, p. 232) ne dit pas à quel « littérateur estimable », ce sont ses propres termes, il emprunte l'anecdote. Elle est vraisemblable. « Rivarol disait qu'il entreprendrait la carte de Leibniz (la carte où les peuples seraient classés par familles de langues), si on voulait le mettre en prison dans un paradis de Mahomet, sans femmes. » (Id., II.)

2. H. de la Porte, *Notice sur Rivarol*. Voir aussi *Chateaubriand et son groupe*, II.

3. Voir à l'*Appendice*, § 3, un *fac-simile* de son écriture.

4. *Discours Préliminaire*, p. 146.

le contact de la vie est ce qui échauffe et féconde le mieux sa verve. « Je vous dirais dans quelques conversations la valeur de plus d'un volume, et d'un volume qui n'existe pas [1]. » — « Je voudrais vous tenir là, et nous en dirions plus dans une heure que je ne pourrais en écrire dans vingt pages [2]. » Il n'y a pas cinq minutes qu'il s'est assis devant son bureau, et déjà il s'irrite d'y être.

Aussi, voyez comme son œuvre s'est faite. Quand il n'a qu'un opuscule en tête, il en vient facilement à bout; tel est le cas de ses *Lettres à Necker*, *à la Noblesse*; de ses *Dialogues*, *entre Voltaire et Fontenelle*, *entre M. de Limon et un homme de goût*; de son *Épître au Roi de Prusse*, de ses *Mémoires à M. de La Porte*, etc. Il les écrit en quelques jours, peut-être faut-il dire en quelques heures : dans l'édition originale de la *Lettre sur le poème des Jardins* une note renvoie au « *Mercure* de samedi dernier »; un paragraphe de la *Lettre sur le Globe aérostatique* commence : « Hier, 19, le roi », etc. Les différentes parties du *Songe d'Athalie*, du *Petit Almanach*, ont paru les unes après les autres, à mesure qu'il les fabriquait [3]. Des ouvrages de longue haleine qu'il a entrepris, il n'en a terminé que deux : encore a-t-il traîné cinq ans la *Traduction de l'Enfer*, et je crois voir qu'il a dû s'exiler un moment de Paris pour rédiger le discours *de l'Universalité de la Langue française* [4].

1. *Lettre* à M. de Gaste, 1792.

2. *Lettre* à Cappadoce, 16 janvier 1794. Citerai-je aussi une lettre au même, du 21 février 1801, où, après avoir résumé brièvement l'état actuel de l'Europe et les fautes des Puissances, il s'écrie : « Il faudrait parler cent ans sur tout cela, et je n'aime pas les écritures ».

3. Il dit à la fin du *Petit Almanach* : « Cet ouvrage n'ayant pu être commencé qu'au 1er janvier, époque où paraissent tous les Recueils de vers dont nous ne pouvons nous passer, il a fallu faire marcher de front l'auteur et l'imprimeur, et livrer les notices à fur et mesure sans pouvoir jamais les comparer entre elles. C'est ainsi que l'*Almanach de nos grands hommes* a été composé et imprimé tout ensemble. » Mais tandis que je note l'indication, j'arrive aux dernières lignes où je l'entends se moquer de moi : « La postérité apprendra tous ces détails avec le plus vif intérêt ». Diable d'homme!

4. Voir, dans l'édition de 1797, la note à laquelle j'ai déjà fait allu-

A-t-il quelque argent? Son premier soin est de prendre un ou plusieurs secrétaires; il en avait deux à Hambourg [1]. Il cause avec eux en fumant de l'aloès et en buvant un doigt de vin du Cap [2], s'égaie à leurs dépens, leur dit « force bêtises afin de réveiller leurs idées [3] », et leur dicte quelque chose. Est-il hors d'état de les payer? Il en trouve qui ne lui coûtent rien, c'est-à-dire ses soi-disant collaborateurs qui lui rendent les mêmes services. Qu'ils se nomment Barruel-Beauvert ou Champcenetz, ils ne sont là que pour solliciter sa verve et tirer de lui des étincelles qu'ils attrapent au vol. Barruel lui lit un jour une vingtaine de vers satiriques sur l'abbé Delille; Rivarol l'écoute, rit avec lui, s'anime, et peu à peu aux vingt vers en substitue quatre-vingt-quatre au bas desquels le capitaine de dragons appose fièrement sa signature [4]. M. de Champcenetz a eu l'imprudence de publier à lui seul quelques petits livres qui donnent sa mesure [5]. Il dit très haut sans convaincre personne qu'il a travaillé au *Songe d'Athalie*, au *Récit de Théramène*, au *Petit Almanach* et au *Petit Dictionnaire* : il se peut que le manuscrit en soit çà et là de sa main. Mais s'il n'y a pas là dedans plus de sept ou huit pages de trop, il n'y en a donc que sept ou huit qu'il puisse reven-

sion. C'est entre le mois de septembre et le mois de décembre 1783 qu'il a écrit son discours; la fin de la *Lettre sur le Globe aérostatique* (datée du 20 septembre) prouve qu'il y pense; et d'autre part les manuscrits devaient être adressés à l'Académie de Berlin avant le 1er janvier 1784.

1. Voir sa *Lettre* du 14 juillet 1797 à M. de Gaste. Avait-il un secrétaire *à ses gages* avant la Révolution? Arsène Houssaye et après lui M. de Lescure, qui l'ont assuré, n'auraient pu invoquer le témoignage d'aucun de ses contemporains. Le secrétaire qui joue un rôle dans l'*Esprit de Rivarol* doit être un de ceux qu'il avait à Hambourg, c'est-à-dire au temps où l'a connu Chênedollé, un des éditeurs du petit recueil.

2. Voir ses *Lettres* à Cappadoce Péreira.

3. *Esprit de Rivarol.*

4. Cubières, qui conte l'anecdote (*Vie d'Antoine Rivarol*), avoue que la seconde version du dialogue *le Chou et le Navet* ne ressemblait guère à la première, et qu'il en a autrement ri.

5. Par exemple, le *Petit traité de l'amour des femmes pour les sots*; je pense que les *Désaveux* qui suivent le *Songe d'Athalie*, les déplaisantes railleries sur les mains mécaniques de Grimod, sont de lui.

diquer [1]. Qu'en remplissant ses fonctions de sténographe il se croie auteur, la paresse et la malice de Rivarol y trouvent également leur compte.

Rien ne révèle mieux sa haine de tout ce qui transforme l'art d'écrire en une besogne professionnelle et ses habituels procédés de travail, que sa collaboration aux journaux.

Dans le courant de 1779, Panckoucke lui offre un traitement mensuel de cinquante écus, à charge de donner dans le *Mercure* l'analyse des publications nouvelles, ou, selon le mot de l'époque, des *Extraits*. Il en fournit au maximum une dizaine en deux ou trois ans, se lasse, se brouille avec tel ou tel confrère, et ne daigne plus envoyer que trois articles en 1786 et 1787. Croyez bien que Panckoucke ne lui a pas continué longtemps son « traitement mensuel » [2].

En 1789, l'abbé Sabatier lui propose de fonder en commun le *Journal Politique National*. Il accepte, et se met à l'œuvre avec une belle ardeur. Le *Prospectus* promet trois numéros par semaine, l'abonnement est de vingt-quatre numéros. Tout va bien d'abord. Les quinze premiers numéros paraissent avec exactitude du 12 juillet au 13 août; mais le seizième est postérieur au 12 du mois suivant, et la série ne se trouve complète qu'à la fin de novembre, au bout de vingt semaines au lieu de huit. La seconde, de vingt-quatre numéros également, qui commence alors et qui, s'il fallait se fier à l'annonce, durerait trois mois, soit deux numéros par semaine, en dure cinq, du 1er décembre 1789 à la fin d'avril 1790. Pour la troisième, si elle doit être aussi de

1. C'est l'avis de Grimm (*Correspondance*, février 1788).

2. A en croire M. de Lescure et certains autres biographes, Panckoucke d'abord, ensuite Fauche auraient pendant des années fait des rentes à Rivarol sans que celui-ci leur donnât rien en échange. Cessons de pleurer sur le pauvre Holopherne si méchamment mis à mort par Judith. Panckoucke s'entendait en affaires, et le *Discours Préliminaire* a plus qu'indemnisé Fauche des avances faites. Les compatriotes de ce dernier assuraient qu'au contrat passé entre Rivarol et lui ce n'était pas Rivarol qui avait gagné le plus (voir la *Vie... de Rivarol* de Sulpice de la Platière, I, p. 94.)

vingt-quatre numéros et de trois mois, elle compte en réalité huit numéros espacés en sept mois : deux en mai, deux en juillet, un en septembre, trois en novembre 1790 et c'est tout [1]. Les gens qui aiment à lire leur journal à heure fixe n'auraient pas décoléré avec lui; et on écrirait une jolie nouvelle sous ce titre : « Les déceptions d'un abonné de M. le Comte ».

A dire vrai, il ne les a pas pris en traître. Outre que beaucoup d'entre eux le connaissent et sont résignés d'avance à ses irrégularités, il les a prévenus dès le 26 juillet 1789 qu'il s'en produirait. Il leur rappelle qu'il ne se soucie pas, à l'exemple des autres journalistes, d'offrir « des nouvelles fraîches, des réflexions timides et usées », qu'il compose « un tableau » dédié « au petit nombre des penseurs », et qu'un pareil tableau ne s'improvise pas [2]. Il leur rappelle ailleurs que sa franchise lui attire bien des persécutions, qu'il est obligé de s'éloigner de Paris et, à défaut des imprimeurs parisiens qui lui refusent leur concours, d'en chercher d'autres à Bruxelles [3]. Sont-ce là les seules, sont-ce là les véritables raisons de ses retards? Je

1. Dans le n° X de la *Correspondance Politique* (16 février 1792), Peltier, accusé d'avoir répandu le bruit, pour achalander sa feuille, que Rivarol en était le rédacteur, proteste en ces termes : « Il est vrai que le public n'ayant point vu encore de prospectus nominatif de la *Correspondance* a cru que cet ouvrage était destiné à remplir les engagements d'un journal impartial, dont j'ai fait distribuer moi-même le fort joli prospectus avec un numéro des *Actes des Apôtres*. J'ai lieu d'être surpris qu'au lieu de la reconnaissance qui m'était due, mon détracteur fasse une injure gratuite au public en lui disant qu'il est la dupe d'un charlatan, et à M. le comte de Rivarol en faisant croire qu'il a entrepris un nouveau journal avant d'avoir satisfait les abonnés de son 3e volume ». Ceci semble impliquer que Rivarol avait encaissé les souscriptions de sa troisième série, et Peltier a tout l'air de lui reprocher là, en faisant la bouche en cœur, une espèce de banqueroute. Mais Peltier, qui escamotait des lettres de Bertrand de Molleville à la reine sur le bureau de celui-ci (voir les *Mémoires* de Bertrand de Molleville), aurait eu grand tort de donner à Rivarol des leçons de probité. Comme on va le voir, les souscripteurs du *Journal Politique National* étaient libres de se faire rembourser le prix de la souscription, soit 12 livres. Le plus grand nombre a pu estimer que huit numéros de Rivarol valaient bien 12 livres.

2. *Journal Politique National*, 1re série, n° 7.

3. *Id.*, 1re série, n° 10, n° 12, n° 13, etc.; 2e série, n° 17.

croirais plutôt qu'en le forçant à se réfugier, du 25 juillet environ aux premiers jours d'octobre [1], dans une petite ville de province, les jacobins lui ont rendu service. Que ne l'y ont-ils bloqué davantage! Il eût achevé son *Journal*.

Non, le mot qui explique de si fréquentes et si fantasques intermittences est celui que les rois laissaient tomber au bas de leurs arrêts : « Car tel est notre plaisir ». Etre prêt à l'heure, faire, comme on dit, de la copie, se transformer en une machine à écrire, ce serait déchoir. Le numéro devait être distribué demain? Eh bien, il le sera un autre jour, ou une autre semaine, ou un autre mois; mais il ne sera pas dit que M. de Rivarol n'est plus son maître. Lorsqu'il a terminé avec un soin extrême un de ses *Résumés historiques et raisonnés* qui forment la partie essentielle du *Journal* et souvent remplissent à eux seuls tout le *Journal*, il les apporte à l'abbé qui les découpe tant bien que mal en numéros; il s'informe nonchalamment du nombre des nouveaux souscripteurs, se fait lire les lettres d'approbation ou de menace qui viennent d'arriver, et juge si elles méritent l'honneur de l'impression ou l'honneur d'une réponse [2]. En ce cas, sur un coin de table, sur le marbre de la cheminée, il écrit la réponse, ou, ce qui revient au même, il la développe en causant avec tant de précision, tant déclat, que Sabatier qui la rédige ne parvient pas à

1. La *Lettre sur la Capture de l'abbé Maury*, datée du 28 juillet 1789, atteste le passage de Rivarol à Péronne vers cette date; son récit des 5 et 6 octobre, d'autre part, semble en bien des endroits d'un témoin oculaire.

2. Il y en a un assez grand nombre dans les deux premières séries, dans la première surtout; par exemple, au n° 5, une très flatteuse lettre signée Filsac, qui est de Claude-François en personne; au n° 6, une de M. L., à qui l'auteur du *Journal* avait demandé son sentiment par écrit sur les événements actuels. Là se trouve cette phrase, depuis attribuée à Rivarol, qui a plus d'une fois exprimé la même pensée : « Il faut attaquer l'opinion avec ses armes. On ne tire pas des coups de fusil aux idées. » « Vous me flattez beaucoup, monsieur, continue M. L., en m'apprenant que vous adoptez parfois quelques-unes de mes idées. » Ce M. L. doit être Lauraguais. — Une note, n° 6 de la 2e série, prévient le public qu'il est impossible à l'auteur du *Journal* de reproduire les innombrables lettres à lui adressées; il n'y en a plus du tout dans la 3e série.

la gâter et à en effacer les « stigmates » du dieu. Quelle poussière de diamant sur les marges de la feuille! Autour de l'article écrit voici l'article causé, de tout autre allure et de prix presque égal. Que ne vient-il assidûment au bureau, fût-ce les mains vides! La feuille ne chômerait jamais. Les 11 et 13 août 1789, elle a paru, bien que le *Résumé* manquât et que le texte des décrets du 4 ne pût remplir que la moitié de chaque numéro : il est venu, il a parlé, et l'autre moitié s'est trouvée faite, faite de courtes ripostes, d'entrefilets incisifs à l'adresse de Luchet et de l'abbé Fauchet, de Necker et de Mirabeau. Il peut s'amuser ensuite de l'empressement des sots à démêler la part et la manière des deux « associés » [1]! M. Salomon de Cambrai n'a que faire d'un associé : il lui plaît d'avoir un scribe, quelqu'un qui se charge des soins matériels de l'entreprise. Entrez, entrez, M. l'abbé!

Mais le tête-à-tête avec Sabatier, quelle solitude! Et si capricieuse, si libre que soit sa façon de faire un journal, quelle irritante contrainte qu'un journal à faire! Les abonnés se plaignent ; les uns lui demandent d'être plus régulier, les autres de se mettre à leur portée [2]. Ces gens-

1. « Il s'est trouvé parmi nos lecteurs, dit une note ironique du n° 6 de la 2e série, des personnes qui ont vu quelque différence entre le style de M. Salomon (c'était le pseudonyme de Rivarol, mais il ne figure jamais au bas des articles) et le style de M. l'abbé Sabatier. Ces personnes ont la vue plus subtile qu'elles ne pensent, et leur jugement, leur goût, leur sagacité méritent de bien sincères compliments. » En fait, très peu de pages du *Journal*, et encore dans la 1re série seulement, peuvent être attribuées à l'abbé. (Voir la *Bibliographie*, § 1.)

2. Il se moque dans le n° 7 de la 2e série (*Avertissement*) de certains souscripteurs qui n'ont pas trouvé les numéros 3, 4 et 5 « assez gais, assez sensibles, assez onctueux », et il leur répond que ces numéros sont une analyse du *Contrat social*. Mais un autre *Avertissement* mérite d'être cité tout entier (2e série, n° 11) : « Quelques-uns de nos lecteurs, chefs de nos municipalités, députés ou suppléants du tiers état, se sont plaints du style des *Résumés*. Ils prétendent que cette manière d'écrire *donne trop à penser, et qu'il n'existe point de journal où l'on ait si peu d'égards pour eux*. Ils demandent nettement un style plus *familier*, plus *populaire*, et, pour tout dire, plus *national*. C'est donc pour leur plaire que M. Salomon, notre éditeur, leur a donné l'*Adresse aux Impartiaux*, insérée dans le numéro 10. On ne se plaindra pas, je pense, des airs de hauteur de cette

là s'imaginent-ils qu'il est à leurs ordres, à leur solde, et qu'il fait métier de son talent? Métier! Le vilain mot! « M. Turpin est toujours prêt à leur rendre leur souscription [1] », et Rivarol toujours résolu à ne point aliéner sa liberté.

On rencontrerait, en revanche, de sa prose et plus souvent l'écho de sa voix dans plusieurs des feuilles qui essaient alors de tenir tête à la Révolution. Une salle de rédaction, grande ouverte à la vie, où les nouvelles circulent, où les bruits du dehors se répercutent, l'attire, le retient, à condition qu'il n'y ait nulle besogne imposée et déterminée d'avance. Tandis que ses lecteurs attendent en novembre 1789 les derniers numéros de sa première série, il fait la fortune des *Actes des Apôtres*, au risque d'y compromettre les principes qu'il défend dans son *Journal*. La tentation était irrésistible. Il ne peut se priver du plaisir de rejoindre le soir, chez le restaurateur Masse, dans un salon du premier étage, le vicomte de Mirabeau, Suleau, le marquis de Bonnay, Lauraguais, Montlosier et autres gais compagnons qui savent si bien provoquer et applaudir

prose-là, ni de l'aristocratie du style. Cette Adresse parle à la classe la plus respectée comme à la plus respectable, sans acception de personne, et nous comptons sur la reconnaissance de ceux de nos lecteurs auxquels la prose des *Résumés* a donné des soucis. Mais nous les avertissons que nous ferons rarement le sacrifice de notre manière, et que nous ne donnerons que fort peu de ce style aisé qui leur plaît tant; nous ne nous sommes pas retiré à la campagne pour nous gêner. D'ailleurs, si nous descendions toujours, pour leur éviter la peine de monter, nous laisserions la bonne compagnie qui nous suit depuis longtemps, et qui est plus aisée à vivre qu'on ne pense, puisqu'elle n'exige pas qu'on sépare les égards qui lui sont dus de ceux qu'on doit à la langue, au goût, au véritable ton et à la majesté de l'histoire. » Je reconnais là celui qui, de l'aveu de Cubières, donnait plus d'exemplaires de sa *Lettre sur le Globe aérostatique* qu'il ne cherchait à en vendre; et quand ensuite le même Cubières l'accuse d'avoir écrit le *Petit Almanach* « par besoin d'argent », je sais ce qu'il en faut croire. Il renvoyait à Restif les éditeurs qui le prenaient pour un marchand de littérature (voir Sulpice de la Platière, *Vie... de Rivarol*). Je lis dans ses *Carnets* ce bout de dialogue :

« *Le libraire* : Je me serais montré honnête.

« *Moi* : Je n'ai pas voulu vous gêner. »

1. *Journal Politique National*, 3e série, n° 3, *Avertissement*.

ses réparties. De temps à autre, il leur lit quelque page étincelante qu'il a écrite à leur intention ; ou bien, à la fin du dîner, il en improvise une que Peltier envoie aussitôt à l'imprimerie de Gattey; plus volontiers, il cause. En bas, au-dessous des fenêtres, une rumeur d'émeute emplit le jardin et les galeries du Palais-Royal ; des huées montent, mêlées au refrain du *Ça ira* ; certain jour, une pierre vient casser une vitre[1]. Ah ! dans cette atmosphère surchauffée, comme Rivarol se sent vivre ! Il gaspille son esprit, il le jette à pleines mains, sans compter. Derrière lui, Peltier se baisse, ramasse soigneusement les précieuses miettes et les sert le jour suivant à sa clientèle[2].

D'autres, hélas! les disputent à Peltier, comme les pauvres de la rue s'arrachent les pièces blanches à la sortie d'un baptême. Les *Actes* ne sont pas le seul ni le pire journal auquel le grand prodigue collabore ainsi et presque sans le vouloir. Barruel délaye et dénature ses idées dans le *Journal Royaliste*. Champcenetz et Tilly insèrent ses boutades parmi les ordures de la *Chronique Scandaleuse* et tâchent de lui faire une part dans leur infamie. Il hausse les épaules, et se contente, s'ils reproduisent trop sottement quelqu'une de ses plaisanteries, de murmurer assez

1. Voir les *Mémoires* de Montlosier.

2. Le rédacteur jacobin de *La Légende dorée ou les Actes des Martyrs pour servir de pendant aux Actes des Apôtres* (une feuille in-8° le mercredi et le samedi à partir du 1er février 1791) a essayé de mettre en scène les Apôtres et de donner le compte rendu dialogué d'une de leurs séances (n° 20, 27 avril 1791). Il groupe donc Peltier, Rivarol, Champcenetz et, quoiqu'ils n'aient probablement pas collaboré aux *Actes*, l'abbé de Montesquiou, Fontanes, Durosoy. Tous ensemble travaillent à une chanson; c'est Rivarol qui mène la partie et fournit le premier vers des couplets; les autres viennent à la rescousse et fournissent un vers par-ci par-là. Les choses ont pu se passer quelquefois ainsi; voir entre autres le n° 25, qui est enlevé de verve, et où est contée, moitié en vers, moitié en prose, une querelle entre des aristocrates et des gardes nationaux; cela semble fait de la collaboration après souper des gaîtés de tous, chacun relevant la balle comme à un petit jeu de société et renvoyant son couplet; ils sont en belle humeur et font les fous. Le seul tort du rédacteur de *La Légende dorée* est que les mots qu'il leur prête sont ineptes. Il est plus facile d'indiquer leur procédé que de singer leur esprit.

haut pour être entendu : « Il ne tient pas à eux que ce ne soit plus un bon mot » [1].

Que d'ouvrages il a parlé dont il ne reste aujourd'hui que des feuillets épars! Il n'est bruit en octobre 1791 dans les cercles royalistes que de sa publication prochaine : *De la Souveraineté du Peuple*. Ceux qui approchent de lui, Peltier entre autres, en vantent déjà l'importance et la beauté [2]. Il meurt sans avoir publié son livre, sans en avoir même écrit plus que la préface dont son frère s'est fait l'éditeur trente ans après sa mort [3]. Bientôt, d'ailleurs, le livre avait changé de titre et de forme dans sa tête, s'était élargi en une *Théorie du Corps Politique*. Cubières l'a entendu la développer en 1791 ou 1792. A Londres, en 1794, il « s'en occupe très-sérieusement » [4];

1. *Esprit de Rivarol*. Pour moi, il n'y a de son *écriture* ni dans le *Journal Royaliste* ni dans la *Chronique Scandaleuse*; mais ici comme là il y a de ses idées et de ses mots. Le *Journal Royaliste* était rédigé par son cousin Barruel-Beauvert, avec qui il n'a rompu que quelques années plus tard, par son frère Claude-François et par Champcenetz (voir le *Prospectus*, du 16 mars 1792). La *Chronique* est l'œuvre de Champcenetz et de Tilly (voir le *Journal Général de la Cour et de la Ville*, du 12 octobre 1791); tous deux sont de sa livrée, le citent à tout propos, le louent, essaient de s'abriter derrière lui. Mais leur feuille dure des premiers jours de septembre 1791 à la mi-octobre; elle naît et meurt par conséquent pendant que Rivarol est à Maisons. J'avoue que leur dernier numéro prête, intentionnellement peut-être, à l'équivoque : en annonçant qu'ils cessent leur journal et ne rendront pas les souscriptions empochées, ils donnent pour raison que leur principal associé vient de prendre la fuite : « Cet homme unique peut-être par la profondeur et la variété de ses connaissances, cet homme qui d'un seul mot éternisait la bassesse ou le ridicule de ses ennemis, vient d'être cité devant le juge de paix pour avoir bafoué deux ou trois coquins;... il s'est retiré à trente lieues de Paris ». Malgré certaines analogies, « cet homme unique » ne saurait être Rivarol qui n'a jamais été, que je sache, cité devant le juge de paix, et qui était, je le répète, à Maisons (Maisons-Laffitte, près de Saint-Germain) depuis le 1er ou le 2 septembre (voir ses *Lettres* à M. de la Porte). S'il y a dans l'article de la *Chronique* autre chose qu'une fable inventée à plaisir pour masquer tant bien que mal une escroquerie, c'est apparemment de Champcenetz ou de Tilly qu'il s'agit.

2. *Actes des Apôtres*, épilogue du tome X et n° 305. Il est vrai qu'il y travaillait; de là sa retraite à Maisons.

3. Encore n'en a-t-il publié qu'un brouillon; un meilleur texte a été volé par l'abbé Sabatier qui l'a stupidement gâché (voir la *Bibliographie*, § 2).

4. Préface de l'*Esprit de Rivarol*. Voir aussi dans les *Mémoires et Correspondance* de Mallet Dupan une lettre de l'abbé de Pradt du 13 mai 1794.

il a déjà choisi le papier qui doit servir à l'édition [1]! En 1795 ou 96, l'œuvre est si vivante dans son cerveau et sur ses lèvres que Chênedollé la sait presque par cœur, peut en donner une analyse, en citer des phrases et des suites de phrases [2]. Il n'en existe à sa mort qu'une sorte de canevas échantillonné dont un escroc s'empare pour en remplir les blancs d'une grossière broderie.

Son travail sur la langue française est en projet dès 1784, et annoncé dans son article sur les *Nouveaux Synonymes* [3]. Les bases en sont arrêtées. Bien des gens sont au courant de ses doctrines grammaticales, en savent même la formule précise; à tel point qu'en 1798 des faussaires peuvent glisser dans une lettre qu'ils lui attribuent des remarques qu'il n'a point fait encore imprimer, qui ne sont inscrites que sur ses *Carnets*, mais qu'il a jadis exprimées maintes fois en leur présence [4]. De ce travail nous ne possédons que le *Discours Préliminaire*, ou plutôt la partie du *Discours Préliminaire* que Fauche lui a, j'ai dit comment, arrachée en 1797. Il y a un *Avertissement* :

Voici en peu de mots le plan de l'ouvrage que je présente au Public, sous le titre de *Discours Préliminaire*.

1° Un tableau métaphysique et moral de l'homme considéré dans ses facultés intellectuelles, dans ses idées premières et fondamentales et dans ses passions.

1. *Lettres* à Cappadoce Péreira des 10 novembre 1793, 8 décembre 1793, 23 décembre 1794.

2. Préface de l'*Esprit de Rivarol*. Voir aussi *Chateaubriand et son groupe*, II. Chênedollé est resté inconsolable d'une si grande perte. A leur seconde entrevue, Rivarol lui avait lu le préambule : « Aucun morceau de prose ne m'a jamais fait autant d'effet; il est évident que Rivarol dans ses quatre premiers chapitres, sur la nature et la formation du corps politique, a voulu lutter contre les chapitres sur l'Homme, de Pascal ». Plus sûrement, contre Rousseau et le *Contrat Social*. Chênedollé a mis en vers, au quatrième chant de son *Génie de l'Homme*, ce qu'il avait pu retenir de la *Théorie*.

3. *Dialogue entre Voltaire et Fontenelle*, 1784; *Sur les Nouveaux Synonymes français de l'abbé Roubaud*, 7 juillet 1787.

4. Il y a là un petit problème dont personne n'a parlé; voir la *Bibliographie*, § 5.

2° Le tableau de l'esprit humain dans la création du langage en général : on y traitera des différentes formes de la pensée.

3° Un tableau grammatical de la langue française, et le développement du plan du dictionnaire.

Dès que ces trois parties du Discours Préliminaire auront été livrées à l'impression, on commencera celle du dictionnaire par ordre alphabétique et par familles, tel qu'il est annoncé dans le prospectus.

Immédiatement après le dictionnaire, je passerai à l'histoire du corps politique, et j'aurai alors présenté l'homme 1° dans l'ordre intellectuel, 2° dans le langage en général, 3° dans la langue française en particulier, 4° dans l'ordre social [1].

Le programme était imposant. Savourons les : *dès que*, et les : *immédiatement*. Savourons ce petit alinéa : « Quoiqu'en reculant l'impression de cette première partie jusqu'au mois de septembre, on eût pu les livrer toutes trois ensemble, j'ai craint que trois tableaux aussi considérables ne fatiguassent d'abord l'attention publique ». On ne saurait avoir plus de ménagements pour elle. Le malheur est que le premier tableau seul a vu le jour. Il est beaucoup plus facile à Rivarol de tracer le plan d'une ville que de construire une maison. Il ne doutait pas de ses forces, et il faisait partager aux autres la confiance qu'il avait en lui-même. On disait couramment, dans les premières années du siècle, que la mort seule l'avait empêché de mener son entreprise à terme. Son éditeur trouvait tout naturel qu'il s'engageât à lui remettre dans les six mois qui suivraient la signature de leur traité, outre le *Discours Préliminaire* au complet, les *six premières* lettres du Dictionnaire. Littré a mis vingt ans à faire le sien; c'est une lettre par an, à peu près. M. de Rivarol en promet une par mois. Il est vrai qu'il n'en a pas donné une seule [2].

1. *Discours Préliminaire*, Avertissement.

2. Je ne voudrais pas le calomnier. Il avait ramassé une multitude de notes. Chênedollé assure (Préface de l'*Esprit de Rivarol*) que « sept lettres étaient prêtes ». Sabatier, en fouillant dans ses papiers quelques années après sa mort, a dû voler cela avec le texte du discours de la *Souveraineté du Peuple* et le plan de la *Théorie du Corps Politique*; car il annon-

Enfin, les *Résumés* de son *Journal* ne s'étendent que jusqu'aux journées d'octobre, en d'autre termes son *Histoire de la Révolution* n'en comprend guère que les six premiers mois. A dater de là elle ne se compose plus pour nous que de fragments sans suite, l'un sur La Fayette, l'autre sur le duc d'Orléans et Mme de Genlis. Seuls, ses amis ont pu entendre ses beaux récits et ses plus beaux commentaires que rien ne nous rendra. Pour se convaincre que cette *Histoire* obsédait sa pensée et alimentait sans cesse sa conversation dans les dernières années de sa vie, il suffit de lire ses lettres à son père, à M. de Gaste, à Cappadoce Péreira, et surtout d'exhumer la correspondance échangée entre les agents de Louis XVIII, Thauvenay et d'Avaray [1].

Sur les instances du comte d'Avaray, il semble en avril 1800 à la veille de reprendre son *Journal* au point où il l'a interrompu, et de conduire ses *Résumés* jusqu'à l'heure présente [2]. Il veut publier « trois numéros par mois »; il

çait en 1806 (*De la Souveraineté*, p. 294, note) un *Dictionnaire* qui paraîtrait sous peu : « *Dictionnaire classique de la langue française* par l'ancienne Académie, corrigé et augmenté par M. de Rivarol; enrichi d'exemples et d'observations par M. Sabatier de Castres, etc. » C'est vraisemblablement l'exemplaire annoté par Rivarol dont parle H. de la Porte et qui ne se retrouve pas. Le *Dictionnaire* annoncé n'a pas paru. En 1827, il en a été publié un par Verger, avec, dit le titre, « notes puisées dans les manuscrits de Rivarol »; il n'y est pour rien (voir la *Notice sur Rivarol* de H. de la Porte). J'ajoute qu'il me paraît avoir définitivement renoncé à son entreprise avant 1800; il n'y est fait nulle allusion dans les lettres de Thauvenay que je vais citer. L'édition du Dictionnaire de l'Académie publiée en 1798, édition où sa méthode se trouvait en partie appliquée, a dû le décourager; il s'est de nouveau tourné vers la politique. Fauche lui avait pourtant fait espérer un bénéfice de 200 000 francs (*Lettre* à son père du 12 mai 1797); mais ces arguments-là ne font pas grand effet sur lui. Il a touché mille francs par mois en 1796, peut-être encore en 1797. Rien ne prouve que sa rente lui ait été plus longtemps servie.

1. Les documents dont je vais faire usage et que j'ai puisés aux Archives du ministère des Affaires étrangères, étant inédits et d'ailleurs fort curieux, j'en donne de plus longs extraits dans l'*Appendice*, § 7. J'y précise en particulier le rôle joué dans l'affaire par ce Panurge de l'émigration qui est des Entelles. La première lettre de Thauvenay où il soit question du *Journal* de Rivarol est du 4 avril 1800.

2. Son intention n'était pas d'en faire seulement une arme de combat contre Bonaparte, mais un tableau de la Révolution; son *Prospectus* est formel sur ce point.

en a déjà « plus de cinquante prêts » [1]. Son ami des Entelles, l'écuyer de M. le Comte ou, pour parler franc, son parasite, se porte garant que « ses idées sont belles et exprimées d'une façon énergique et d'un style brillant » [2]. « Il m'a développé, écrit Thauvenay, avec l'intérêt, la chaleur et l'éloquence que vous lui connaissez, une partie de ses arguments contre Bonaparte.... En tout, j'ai été parfaitement content de M. de Rivarol [3]. » Pauvre Thauvenay! si consciencieux, si ponctuel et si sot! modèle des bureaucrates égaré dans les quiproquos d'une opérette diplomatique [4]! Comme il va déchanter tout à l'heure! Tous les trois ou quatre jours des Entelles passe chez lui, lui affirme que Sa Majesté sera contente « et *très incessamment*, du travail de M. de Rivarol » [5], profite de l'occasion pour lui soutirer quelques louis ou quelques ducats sur la somme destinée par le roi à Rivarol [6], fait chaleureuse-

1. *Lettre* de Thauvenay du 4 avril. Le 15 août Thauvenay écrit : « Il m'a exhibé une vingtaine de cahiers tout prêts à donner à l'impression ». Je pense que Thauvenay, s'il eût mieux regardé, se fût aperçu que les cahiers contenaient des notes éparses plutôt qu'un texte coordonné et définitif. Ce sont les notes qui ont passé dans l'édition des *Pensées inédites*. L'ensemble de l'œuvre n'existait réellement que dans la tête de Rivarol.

2. *Id.*, du 10 juin.

3. *Id.*, du 4 avril.

4. Le baron de Thauvenay, né en 1760 en France, établi depuis l'âge de vingt-quatre ans en Allemagne, marié à une Hambourgeoise, père de deux filles « nubiles depuis longtemps », écrit-il à d'Avaray, touchait un traitement de 6 000 francs pour tenir d'Avaray au courant des nouvelles de Hambourg et travailler avec lui à la Restauration. C'est un bon homme, tout dévoué à la cause qu'il sert. Il écrit tous les deux ou trois jours; il a une main superbe; ses lettres chiffrées sont d'une propreté exemplaire; ses comptes, tenus avec ordre. Et gravement, laborieusement, il dépouille les rapports qu'il reçoit de droite et de gauche, signés de noms de guerre, bourrés de noms de comédie qui désignent les personnages en vue. Celui-ci s'appelle Eulalie, celui-là la Belle Gabrielle; un troisième, Lucy, un quatrième Aglaé. Thauvenay met une extrême application à s'y reconnaître. Pendant ce temps, Bonaparte chemine droit au trône.

5. *Lettre* de Thauvenay du 14 juillet.

6. Sur la question d'argent, voir l'*Appendice*, § 7. Rivarol se laissait exploiter par des Entelles sans se fâcher. Il ne lui déplaisait pas d'être un peu volé; cela rentre dans les attributions d'un grand seigneur au XVIIIe siècle. Je ne sais plus qui nous a conservé le joli mot d'une marquise qui réunissait le soir ses gens, depuis l'intendant jusqu'à la soubrette,

ment l'éloge de « son patron », et sort en répétant : « l'ouvrage marche bien » [1]. Et Thauvenay, « de plus en plus confirmé dans la bonne opinion qu'il a de son zèle et de son dévouement » [2], transmet en hâte à d'Avaray la bonne nouvelle : l'ouvrage de M. de Rivarol marche bien. Déjà, il s'informe des moyens d'expédier régulièrement le *Journal* à Mittau [3]. Mais le temps passe, et : « Je n'ai rien reçu de M. de Rivarol », devient le refrain désolé de ses lettres. En face de la mine toujours satisfaite de M. le comte qui lui « développe ses arguments » et les développe « avec une expression sublime » [4], je vois peu à peu s'allonger la figure de Thauvenay. Nous paraîtrons le 1er juillet, a dit des Entelles à la fin de mai [5]. Nous paraîtrons la semaine prochaine, a-t-il dit le 11 juillet [6]. L'édition est prête, dit-il de nouveau le 15 août; « il n'en reste à soigner que la partie typographique [7] ! » Hélas !.. Thauvenay avait bien cru tenir son homme le jour où il lui avait proposé de se charger « de la partie purement matérielle et mécanique » du travail, de tout régler lui-même avec « les éditeurs et imprimeurs » [8]. Non, non, il ne le tenait pas encore. Tantôt Rivarol allègue qu'il ne peut publier son *Journal* à Hambourg où deux Français, le comte de Mesmon et Bertin d'Andilly, pour avoir attaqué Bonaparte dans le *Censeur*, viennent d'être jetés en prison [9]. Tantôt il avoue

autour d'une table de lansquenet ou de biribi, et disait à l'oreille d'une amie : « Je les triche, mais c'est qu'ils me volent ».

1. *Lettres* de Thauvenay du 9 mai, du 20 mai, du 22 mai, du 27 mai, etc.
2. *Id.*, 6 juin.
3. *Id.*, 11 juillet.
4. *Id.*, 15 août.
5. *Id.*, 22 mai.
6. *Id.*, 11 juillet. Il revient le 14, et déclare que M. de Rivarol est « électrisé ». Même scène le 28.
7. *Id.*, 15 août.
8. *Id.*, 6 mai.
9. Le comte de Mesmon, mondain mélancolique qu'une aventure malheureuse avait obligé à se retirer de la société, était très lié avec Rivarol; c'est lui qui essaya de le réconcilier avec Chênedollé au moment de leur brouille (*Chateaubriand et son groupe*, II). Il fut emprisonné avec Bertin

qu'il ne publiera rien du tout avant de s'être arraché « au genre de vie qu'il a adopté » à Hambourg, et « à la foule d'importuns au moins, quelques-uns même intrigants » dont il est assailli [1]. De ces deux prétextes le premier serait plus sérieux si l'engagement pris avec Thauvenay n'était antérieur déjà de quatre mois à l'arrestation des deux journalistes [2]. Le second est tout près d'être une vérité. Mais « son genre de vie » ne dépend point de la ville où il réside. Dès le 27 mai il se dit décidé à partir « dans trois ou quatre jours » pour Berlin; il y sera mieux « pour continuer (ou commencer?) tranquillement et utilement son travail » [3]. Quelle illusion! Il part, en effet, et non sans peine, après avoir hésité un peu plus de trois mois, remis de jour en jour, emballé longtemps à l'avance tous ses livres [4]; il part le 9 septembre pour Brunswick [5],

d'Andilly le 18 juillet. Rivarol fit maintes démarches auprès de Mourawiew, envoyé extraordinaire de la Russie, pour leur gagner sa protection. Mais Mourawiew était tout occupé à faire sa cour à Mlle Tirepaine, actrice française. Le 29 août, la Russie envoya bien deux passeports pour les prisonniers : le sénat de Hambourg qui tremblait au seul nom de Bonaparte ne les laissa partir que le 13 octobre. J'emprunte tous ces détails aux lettres de Thauvenay.

1. *Lettre* de Thauvenay, du 27 mai.

2. En août (*Lettre* du 12), Thauvenay convient que cette arrestation constitue un « obstacle insurmontable ». « Je crois impossible que M. le comte de Rivarol parvienne à faire paraître seulement les deux premiers numéros de son ouvrage soit à Hambourg, soit à Altona. Il n'est pas d'acte de despotisme qu'il n'eût dans ce moment à redouter de la lâcheté du sénat. »

3. *Lettre* de Thauvenay, du 27 mai. Rivarol avait une autre raison d'aller à Berlin : « Il y touchera un traitement assez considérable (son traitement d'académicien) qu'il ne peut toucher que présent » (*Lettre* du 12 août). « Il est ancien membre de l'Académie de Berlin, et au titre d'académicien est attachée une pension plus ou moins forte suivant l'ancienneté; mais nul ne peut en jouir qu'autant qu'il est domicilié à Berlin » (*Lettre* du 5 septembre). Il n'est pas prouvé que Rivarol ait touché la sienne; Boufflers, plus heureux, avait obtenu outre la pension une petite terre dans la Prusse méridionale; il venait de quitter Berlin, le 9 pluviôse an VIII, et s'acheminait vers la France. (*Rapports* du général Beurnonville, Archives du ministère des Aff. étr., t. 226.)

4. *Lettre* de Thauvenay, du 5 septembre.

5. Il comptait s'arrêter à Brunswick, s'il y trouvait bon accueil. Le duc de Brunswick l'a reçu « avec coquetterie, mais rien de plus » (*Id.*, du 23 septembre).

et de là pour Berlin, où il arrive du 20 au 25 du même mois [1]. De Berlin il écrit à Thauvenay; nouvelles défaites : « il gémit vaguement sur la censure » [2]... Cette fois Thauvenay perd confiance et patience : de vilains gros mots « hâbleurs! comédiens! » lui échappent, dans un rapport au comte d'Avaray, à l'adresse de M. des Entelles et de « son patron » qu'il a le tort de mettre sur le même pied [3]. Je l'excuse. Il s'est épuisé en « assauts continuels »; il a employé avec toute l'adresse qu'il croit avoir la louange, la gronderie, l'insinuation, jusqu'à la dernière de ses ressources oratoires; il a même un jour appelé le vicomte d'Argoult à son aide [4]. Que pouvait-il de plus? Il n'avait pas de « moyen coercitif » [5]. Depuis six mois il endure le supplice de Tantale et soupire : « J'aurai une vraie jouissance le jour où je verrai sa paresse et les obstacles décidément surmontés » [6]; depuis six mois il est là, haletant, partagé entre l'admiration et le dépit; il s'entend détailler et quasi réciter les uns après les autres les numéros d'un journal-fantôme qu'il ne peut ni lire ni toucher.... Au bout de six mois M. le Comte accouche d'un *Prospectus* [7], et vite retourne à cette vie de société hors de laquelle la respiration lui manquerait.

1. *Lettre* de Thauvenay, du 30 septembre : « J'ai enfin reçu hier de M. de Rivarol une lettre datée de Berlin le 27 ».
2. *Id.*
3. *Id.*, du 9 et du 30 septembre. Jusqu'alors il ne reprochait à Rivarol que « sa paresse, des indécisions perpétuelles, un décousu indicible ». Le reproche était plus juste que celui de « mauvaise foi » qu'il formule à la fin.
4. *Id.*, du 12 juin.
5. *Id*, du 9 septembre.
6. *Id.*, du 22 août.
7. Le *Prospectus* lui-même s'est fait bien désirer. Le 4 juillet, des Entelles assure qu'il est prêt, que deux copies en ont été expédiées, l'une à Paris, l'autre à Londres. Le 11 juillet, il dit à Thauvenay : vous l'aurez dans huit jours; le 1er août : vous l'aurez avant le courrier prochain. Le 12 août, Rivarol déclare qu'il doit attendre « pour en régler les modifications » la décision de la paix ou de la guerre. Le 15 août, il ne lui faut plus que « deux heures » de travail. Le 18 : comptez-y pour demain. Le 22, même promesse par écrit. Finalement il l'a envoyé, puisque la pièce se trouve aux Archives, mais je ne sais à quelle date; il l'a envoyé,

*
* *

Cette vie-là, nous n'en connaissons plus que la contrefaçon. Elle était au dernier siècle le chef-d'œuvre et comme la fleur de la civilisation. Elle en condensait tous les reflets et tous les parfums. Elle était un enchantement tel que Voltaire en devait garder le regret, écrivait-il avant de mourir au marquis de Villette, « à la table des dieux ». Elle tenait lieu de tout, elle faisait tout oublier. En 1784, l'abbé Raynal, exilé en Prusse pour avoir publié son *Histoire Philosophique*, rentre en France : il arrive à Toulon chez Malouet, y trouve une belle assistance, des officiers suédois, l'amiral hollandais Kinsbergen, et des Français. La conversation roule sur la question à l'ordre du jour : la fermeture de l'Escaut; il émet son opinion, s'échauffe, parle trois heures sans lasser personne, puis : « il me dit qu'il était à jeun depuis vingt-quatre heures; qu'il ne vivait que de lait et qu'il n'avait pu en trouver sur la route.... Je le fis rafraîchir et reposer[1]. » Siècle haïssable et charmant, qui nous

j'imagine, à d'Avaray, sans passer par l'intermédiaire de ce Thauvenay qui devenait assommant.

La vraie justification de Rivarol est que les événements marchaient alors avec une rapidité foudroyante et changeaient de face d'heure en heure, de par la volonté du premier Consul. « Il s'applaudit fort, écrit Thauvenay le 22 mai 1800, de n'avoir pas commencé il y a un mois la publication de ses premiers numéros, prétendant, mais sans m'en donner l'explication (était-elle si nécessaire?), que ce qui s'est passé depuis un mois l'aurait forcé à se rétracter sur ce qu'il aurait avancé dans son début. » Puis il y avait tant d'incertitude dans la politique des Bourbons! Le 4 avril, la cour de Mittau désire qu'il attaque Bonaparte; le 24 juillet, elle souhaite qu'il le ménage. Ce n'est en effet que le 7 septembre que Bonaparte écrit au roi la lettre, déjà d'un souverain, où il lui ôte avec une brusquerie qui veut être courtoise toute illusion et tout espoir. Rivarol n'était pas fait pour le rôle de Talleyrand que le roi lui proposait de jouer. Il a envoyé au diable des gens qui ne savaient pas ce qu'ils voulaient, et n'a pas eu tort.

1. *Mémoires* de Malouet. Est-ce au livre de l'abbé Raynal que pensait Rivarol en écrivant sur ses *Carnets* : « Il est bien ridicule d'intituler un livre *Histoire philosophique*, *Examen impartial*, etc. Je verrai bien si ton histoire est philosophique, si ton examen est impartial. Tu mets un jugement au lieu d'un titre. »

rendra tes salons? Je sais ce qu'il fallait de millions d'hommes « humiliés et offensés », opprimés et asservis, pour permettre à quelques milliers d'oisifs d'en savourer les délices; et il y a là une iniquité qui révolte nos cœurs. Mais cette iniquité, je sais aussi qu'elle est éternelle, et que d'autres millions de créatures, au prix de souffrances à peu près égales, assurent aujourd'hui à d'autres milliers de privilégiés des loisirs dont l'emploi est sans esprit et sans beauté. Les salons ont pris Rivarol comme ils avaient pris Diderot. Qui donc, avec la certitude d'y plaire, aurait eu le courage de s'en écarter? Qui donc en a su jouir mieux que lui [1]?

Tout d'abord, il n'y apporte aucune arrière-pensée d'intérêt. Peut-être n'a-t-il pas sur la question d'argent tous les scrupules que je lui voudrais, quoiqu'il en ait beaucoup plus que n'en exigeait son siècle. Je voudrais qu'il ne lui fût point égal de devoir ses très modestes ressources à son travail ou à la générosité d'autrui; qu'il acceptât moins facilement les avances, les prêts ou les dons : je ne puis le vouloir plus généreux lui-même et plus désintéressé. Il a vécu souvent de sa plume; il n'en a jamais trafiqué. Il ne s'est laissé prêter ou donner, soit dans les premières années de son séjour à Paris, soit dans ses années d'exil, que de bien modiques sommes; et sa bourse n'est pas plutôt pleine qu'il la vide entre les mains de ses amis. Sauf une courte période pendant laquelle les multiples éditions de son *Journal Politique National* l'ont enrichi sans qu'il y prît garde et pour ainsi dire malgré lui, il a vécu au jour le jour. Il n'eût pas été fâché d'être riche : « Il y a des vertus, disent ses *Carnets*, qu'on ne peut exercer que quand on est riche »; mais il était bien décidé à ne point faire une con-

1. « Plus d'un érudit secouerait la poussière de ses livres s'il se reconnaissait possesseur du don de plaire », avoue ingénument Dampmartin, s'il était, ainsi que Rivarol, « couronné de roses ou de myrtes par les mains de la beauté ». (*Notice* citée; j'ai dit que la date en est 1809, et le style porte sa date.)

cession ni même un pas pour l'être. Il a vécu et il est mort pauvre, alors que les occasions de faire une grande fortune ne lui manquaient pas [1].

Autour de lui de vulgaires ambitions sont en lutte. Autour de lui combien sont-ils qui ne soient les solliciteurs de personne? La curée des places et des faveurs était chaude avant 1789 : elle devient furieuse dans l'émigration; les recueils des Archives sont en grande partie formés de suppliques adressées à Louis XVIII, au comte d'Artois ou à leurs représentants, de demandes et de remerciements d'aumônes. Au milieu de toutes ces mains tendues, de toutes ces échines courbées, il passe la tête haute et la main dans son jabot [2]. De 1777 à 1801, il est en relations avec les hommes les plus puissants et les plus opulents de l'époque; il se plaît au milieu d'eux; il lui serait aisé de les employer en sa faveur, et il ne les emploie pas. A d'autres les fauteuils académiques, les fonctions officielles, les lucratives sinécures et les croix de Saint-Louis! A peine est-il arrivé de Bagnols que d'Alembert, ébloui et charmé, s'engage à lui ouvrir les portes de l'Académie française ou de l'Académie des sciences dès qu'il aura produit quelque ouvrage [3]. Va-t-il se mettre à la besogne, prendre part aux concours annuels où le suffrage de d'Alembert lui assure d'avance un prix, et cajoler le

1. Tous les contemporains de Rivarol, j'entends ceux qui l'ont approché de très près, Cubières, Sulpice de la Platière, Dampmartin, etc., sont d'accord sur son désintéressement et sa générosité. Le brouillon de la préface des *Pensées inédites*, que j'ai retrouvé dans les papiers de son frère Claude-François, m'apprend que le succès du *Journal Politique National* lui a permis d'emporter, en quittant Paris, environ 80 000 francs. Pendant les premières années de sa vie d'émigré, il avait prêté de droite et de gauche à de plus pauvres que lui, et *prêté* signifie ici *donné*, « plus de 10 000 francs » (voir sa *Lettre* du 14 juillet 1797 à M. de Gaste).

2. « Le maréchal de Ségur, qui était manchot, venait de solliciter une pension de l'Assemblée constituante. Rivarol dit à ce sujet : Il tend à l'Assemblée jusqu'à la main dont le bras lui manque » (*Esprit de Rivarol*). Sur Mirabeau : « Quand on se baisse pour ramasser des pommes d'or, on ne gagne pas le prix de la course » (*Carnets*).

3. Cubières, *Vie d'Antoine Rivarol*.

protecteur qui s'offre? La protection de d'Alembert! Avec quel empressement, quelles courbettes se la disputent alors les jeunes écrivains!... Comme avec Voltaire, comme avec Buffon, il traite d'égal à égal avec le grand mathématicien dont l'intolérante étroitesse, dont l'esprit géométrique [1] n'ont pas tardé à le blesser; il raille ses bévues littéraires et lui tourne le dos ainsi qu'à sa petite église dont il nargue les anathèmes. Que l'Académie de Berlin propose un sujet de dissertation qui le tente : il le traite, est couronné, nommé membre de la docte compagnie [2]; son brevet l'avertit que seuls les membres résidents ont droit à une rente : à la bonne heure! Ce brevet lui plaît fort et il en remercie Frédéric II. Le prince Henri de Prusse vient en France à peu de temps de là, en septembre 1784, sous le nom de comte d'Oëls, le complimente, s'éprend de lui, l'invite à passer la belle saison en son château du Rheinsberg : il est sensible à l'honneur qui lui est fait... et envoie son frère au Rheinsberg à sa place [3]. M. de la Borde, qui l'aime et s'afflige de le voir dans la gêne, voudrait l'intéresser dans une entreprise où il y a gros à gagner. Grand Dieu! se condamner aux tracas, aux angoisses des financiers et des agioteurs! perdre son somme et sa chanson!

1. Voir sur cet esprit-là le *Discours Préliminaire*, p. 152. « Pourquoi, me disait un jour d'Alembert en parlant de Buffon, ce comte de Tuffière a-t-il peint si emphatiquement le cheval, *cette noble conquête de l'homme*, *etc*. au lieu de dire simplement *le cheval*? — Vous avez raison, lui répondis-je; c'est comme ce misérable J.-B. Rousseau qui dit :

Des lieux sacrés où naît l'aurore
Aux bords enflammés du couchant,

au lieu de dire tout uniment de l'*est* à l'*ouest* » (*Carnets*).

2. Sur sa nomination, postérieure d'un an à son prix, et sur ses relations avec l'Académie de Berlin, voir l'*Appendice*, § 7. Le prix qui lui avait été décerné le 3 juin 1784 n'était, si les *Bagnolaises* n'ont pas menti, que de 500 francs. Le prix, il est vrai, avait été partagé entre lui et un Allemand nommé Schwab.

3. Voir Sulpice de la Platière, *Vie... de Rivarol*, I, p. 7, et, dans les *Œuvres littéraires* de Claude-François de Rivarol, la description en vers du Rheinsberg avec la note où Claude-François dit avoir été présenté au prince en 1784 et avoir passé chez lui l'été de 1786.

« Lire Barême, écouter Baculard et mal dîner, voilà, répond-il, ce que je léguerai à mes ennemis », et il part de ce texte pour parler sur les finances « comme Sully ou Colbert » [1]. Quelques amis lui ménagent une entrevue avec le vieux Maurepas : il se dérobe en riant à ses maladroites avances et lui donne assez clairement à entendre qu'il n'a nul besoin d'une recommandation ministérielle pour être « un personnage » [2]. Il a passé sa vie à nous expliquer le mot : l'esprit est une dignité.

Jusqu'à la Révolution il n'a point approché du roi, qui admirait fort son discours *de l'Universalité de la Langue française* et lui faisait depuis 1785 servir secrètement une pension : il est si éloigné de l'avoir demandée qu'il n'en apprend la provenance qu'après la mort de Louis XVI [3], et pour s'assurer qu'il ne s'estime point lié par là il suffit de lire ses écrits. Il y a incompatibilité d'humeur entre les courtisans et lui; il ne pourrait endosser leur livrée : « On me dit de faire ma cour : mais il se trouva que des gens que je méprisais faisaient les renchéris. Jugez avec quelle promptitude nous nous entendîmes. Ils faisaient mine de se retirer, et j'étais déjà loin [4]. » En une phrase il résume là l'histoire de ses rapports avec les gens en place; aux heures d'embarras toutefois ils reviennent à lui parce qu'ils ont besoin de lui, et il est enchanté de leur faire la leçon. En 1788, il est reçu et très écouté chez Loménie de Brienne : il y voit

1. Sulpice de la Platière, *Vie... de Rivarol*, I, p. 13 et 14. Cerutti nous la baille belle quand il le dit associé aux opérations financières de Beaumarchais.

2. *Id.*, p. 28 et 29.

3. Préface des *Pensées inédites*; il croyait que cette pension lui venait de Monsieur. S'il est vrai que son nom soit sur l'*État des gens de lettres demandant des pensions en 1786* (voir Lescure, *Rivarol et la Société française*, p. 94), il faut qu'un ami trop zélé l'y ait fait inscrire officieusement, sans savoir qu'il était déjà pensionné.

4. *Carnets*. « D'un joueur devenu courtisan : il ne vole plus depuis qu'il rampe. » (*Id.*) « Un courtisan répondit un jour à Louis XV qui lui demandait l'heure : Sire, l'heure qu'il plaira à Votre Majesté. » (*Id.*)

débattre plus d'un marché louche, assiste à la rédaction des fameux édits, en développe les conséquences, et s'en va les mains vides, content d'avoir si bien parlé [1]. Arrière ceux qui lui proposent, en faisant tinter des écus dans leur poche, l'un de chansonner la reine, l'autre de s'attacher au duc d'Orléans! D'un mot il leur cravache la figure [2]. Sitôt qu'il attaque en juillet 1789 l'Assemblée et le projet de Constitution, les jacobins clament qu'il s'est vendu au roi : « Si je suis vendu, peut-il répliquer en retournant le mot de Mirabeau, du moins ne suis-je pas payé » [3]. Nul n'est plus que lui de la race des aristocrates, et moins que lui de leur parti. Il est vrai qu'en ces années où l'émeute gronde autour des Tuileries il s'y montre de temps à autre; il se montre chez Mme de Tourzel, chez La Porte, peut-être (cela est douteux), chez le roi ou la reine [4] :

1. Il fait allusion à ses visites chez Brienne dans une note du *Journal Politique National*, 2e série, n° 23 : « M. Thouret a fait et refait le plan de la cour plénière; j'ai vu ses thèmes en plusieurs façons chez M. l'archevêque de Sens ». Cubières dit que Rivarol avait « composé les préambules des Edits », lesquels n'ont pas le moindre préambule! Les *Bagnolaises* lui ont, naturellement, prêté le rôle le plus odieux dans cette affaire.

2. Voir, dans la *Vie... de Rivarol* de Sulpice de la Platière, t. I, p. 31-32 et p. 37, ses deux réponses.

3. Le mot tant de fois cité se trouve dans le *Journal Politique National*, 1re série, n° 7 : « à MM. les souscripteurs ». Une des plus réjouissantes choses qui soient est l'article du *Larousse* consacré à Rivarol; j'ignore le nom de l'auteur, qui était certainement « un vieux républicain ». Il a flétri Rivarol, vil stipendié des cours; il l'a flétri, pièces en main; il a cité des documents trouvés dans l'Armoire de fer. Que répondre? Rien, sinon que les documents cités concernent Talon et Sainte-Foy dont Louis XVI, en haut de la feuille, a écrit les noms de sa propre main. — Rivarol jugé et condamné par le *Larousse*, ô burlesque revanche des *Almanachs*!

4. Le récit de son entrevue avec le roi dans la *Vie... de Rivarol* de Sulpice de la Platière est évidemment une scène arrangée par le naïf Sulpice pour placer le mot : « Faites le roi », que Rivarol et Lauraguais ont tant de fois répété dans leurs écrits. Cette scène est une de celles que Cubières trouvait le plus ridicules dans le livre de Sulpice. Il est incontestable que le bruit a couru à Paris, en 1791, que Rivarol était reçu chez le roi; le 28 mai 1791, Villette écrit dans la *Chronique de Paris* : « Ce prince pourra-t-il jamais recevoir de bons avis tant qu'il appellera de lâches et perfides conseillers? Est-il croyable que M. de Rivarol, connu des gens de lettres par son esprit, de ses créanciers par son industrie et de l'ancienne police par ses intrigues, soit admis fréquemment à la conversation du roi des Français? Pourrait-on s'imaginer que le restaurateur de la liberté consulte cet ennemi mercenaire de la Constitution, qui vend sa

y vient-il prendre des ordres et émarger sur la liste civile? Il y vient donner des conseils, de haut, comme il sait les donner; il est désireux d'être écouté, mais ses paroles ne contiennent que des reproches ou des vérités amères, et s'il invite La Porte à distribuer quelques milliers de francs entre les orateurs qui dominent dans les clubs, il ne se charge point de la distribution, qui regarde Talon et Sainte-Foy [1]. Le jour où la *Chronique de Paris*, en émoi, dénonce ses visites chez Mme de Tourzel et où le *Journal général de la Cour et de la Ville* répond en lui souhaitant de devenir précepteur du Dauphin, ce jour-là il a dû bien rire [2]. M. le comte de Rivarol ne se gage point, ne se place pas. Faire l'important, critiquer les actes d'autrui, avoir l'air de savoir et d'être seul à savoir le remède qui sauverait l'État, léger bonheur qui lui suffit. Il semble

plume à l'aristocratie pendant que son digne frère ferraille pour elle? Rien n'est pourtant plus véritable, et il n'y a pas longtemps que Louis XVI lui demanda ce qu'on pensait de lui et de la Révolution : tout ceci, répondit M. de Rivarol, se réduit à deux points : *les uns veulent un roi; les autres n'en veulent pas.* On sent quelle impression peuvent faire des paroles si coupables sur l'esprit du monarque », etc., etc. — Des injures ne prouvent rien, et je me défie autant de Villette lorsqu'il juge Rivarol, que de Rivarol lorsqu'il juge Villette. Le 3 juin, le *Journal général de la Cour et de la Ville*, où Rivarol est mieux connu puisque son frère y écrit, répond à l'article de la *Chronique* : « Il serait bien à désirer que ce bon prince se déterminât enfin à écouter les avis de l'historien le plus profond dont la France puisse se glorifier ». D'une lecture attentive des *Lettres* et *Mémoires* que Rivarol adressait à La Porte, il ne semble pas résulter qu'il eût des entrevues avec Louis XVI. Le 11 juillet 1791, les *Annales patriotiques et littéraires de la France* disent que la reine a mis son nom sur la liste des deux cents personnes qu'elle veut recevoir; mais ceci encore semble un propos en l'air.

1. Voir, à l'*Appendice*, § 8, un extrait du procès de Louis XVI, relatif à Rivarol; je cite au chapitre IV la lettre de La Porte.

2. Voir les numéros que je viens de citer de ces deux journaux. « Mme de Tourzel, gouvernante du Dauphin, disait la *Chronique de Paris*, reçoit souvent à sa table ce même Rivarol; et celle qui doit élever le royal enfant selon les principes de la Constitution, qui doit préparer son âme à les comprendre et à les aimer, l'environne elle-même de ses ennemis les plus déclarés. » — « Une basse jalousie, riposte la feuille royaliste, a donné lieu à cette dénonciation; il y a longtemps que l'abbé Noel et le cuistre Gorsas ont affiché leur prétention à l'éducation de monseigneur le Dauphin, et M. de Villette ne verra pas sans envie un autre que lui chargé de l'éducation du Dauphin. »

RIVERSIDE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qu'en 1794, à Bruxelles, il a reçu quelque argent de Mercy d'Argenteau? Ce n'était pas le pourboire d'un ministre à l'une de ses créatures, c'était le cadeau d'un Mécène à un homme de talent [1]. En septembre 1793, Breteuil et Fersen le pressent d'agir par l'entremise de Mme de Beauvert, sa sœur, auprès de Dumouriez dont ils attendent naïvement le succès de leur cause : s'est-il prêté à la combinaison? Leurs lettres feraient plutôt croire qu'il a hésité, puis s'est dérobé [2]. Il était trop clairvoyant pour croire à l'efficacité de ces expédients-là. A tout le moins, s'il a commis la faute d'intervenir, ç'a été à titre officieux et parce qu'au lieu de le prendre par l'intérêt Breteuil lui a dit : le salut du roi dépend de vous [3]. En 1796, un certain Herman est envoyé par Louis XVIII à Hambourg : il s'agit d'amener le jeune Louis-Philippe d'Orléans à un acte de soumission envers le roi, et de trouver quelqu'un qui veuille le surveiller, peut-être aussi détacher de lui l'opinion en écrivant de la bonne manière une histoire de la faction d'Orléans; il y aura bonne paye. Avant de s'adresser à Montjoie, Herman s'efforce de séduire Rivarol. Celui-ci feint de ne pas comprendre, parle de choses et d'autres, « de ses ouvrages, de l'opinion qu'on avait de la perfidie des cours, et enfin de l'état actuel de la France ». Deux ou trois fois Herman essaie de le ramener « à son objet », se retire très capot et déclare au duc de Castries qu' « il n'y a rien à faire de M. de Rivarol » [4]. En effet, il est impossible de faire de lui un

1. *Lettre* à Cappadoce Péreira du 23 décembre 1794 : « La mort inopportune de M. de Mercy m'a beaucoup dérangé; il devait m'avancer les premiers fonds » (pour son ouvrage en train, *Théorie du corps politique*). Il appelait Mercy « mon Mécène » dans une lettre du 30 août 1794 au même Cappadoce.

2. Voir l'*Appendice*, § 9.

3. Le 14 juillet 1800, Thauvenay, qui lui a transmis une lettre du roi, écrit à d'Avaray : « Elle a produit sur M. de Rivarol tout l'effet qu'elle devait produire; elle l'a touché jusqu'aux larmes ».

4. Le rapport d'Herman est aux Archives du Ministère des affaires étrangères, t. 589; l'orthographe en est digne du personnage. Herman était

espion ou un agent qui obéisse à une consigne. Thauvenay s'en est aperçu, lui aussi, en 1798, lorsque d'Avaray lui a une première fois enjoint d'entrer en pourparlers avec Rivarol au sujet de je ne sais quelle mystérieuse commission, de je ne sais quel projet de manifeste : Thauvenay eût préféré confier la tâche à Fontanes qui lui paraissait plus maniable [1]. Est-ce ce même Fontanes qui en 1800 faisait espérer à Rivarol la direction de la Bibliothèque nationale s'il consentait à rentrer à Paris et à faire l'aimable avec Bonaparte? C'était trop cher; il refuse, et fait bien [2]. Rentré à Paris, il lui eût fallu reprendre bientôt le chemin de l'exil; Bonaparte ne se fût pas longtemps contenté de lui demander, ainsi qu'à Mme de Coigny : « Comment va la langue? » Ses derniers biographes ont répété, après Dampmartin [3], qu'il avait en allant à Berlin une mission du roi, qu'il était chargé de lui assurer un refuge en Prusse, et qu'il avait eu maille à partir avec notre plénipotentiaire, le général Beurnonville. Après lec-

porteur d'une lettre de d'Avaray pour Rivarol. Celui-ci a promis d'y répondre, c'est-à-dire de donner par écrit son avis sur la situation politique de l'Europe; j'ignore s'il l'a fait. On sait que Montjoie a publié une *Histoire de la Conjuration d'Orléans*, en 1800; son récit des journées d'octobre est rempli d'emprunts au *Journal Politique National* qu'il n'a garde de citer.

1. Les lettres de Thauvenay à d'Avaray dont je parle ici sont également aux Archives, t. 594. La 1re est du 24 juillet 1798; il y en a six autres, des 3, 7, 17, 21, 28 août et 18 septembre. Jusqu'alors Thauvenay n'avait, dit-il, rencontré Rivarol que deux fois. Il est impossible de savoir quel service d'Avaray attendait de Rivarol; j'entrevois seulement qu'il s'agit d'un écrit qui serait rédigé en même temps à Londres par Mallet Dupan, et à Hambourg par Rivarol. La cour de Mittau se réservait sans doute de choisir ensuite entre les deux textes. Il n'en est plus question à partir du 18 septembre. Le maréchal de Castries paraît avoir fait changer d'idée à d'Avaray et au roi.

2. *Lettre* de Thauvenay du 4 avril 1800. « Il est lui-même persécuté de rentrer; on lui offre de le mettre à la tête de la Bibliothèque nationale. »

3. Voir Dampmartin, *Notice* citée, et aussi *Mémoires sur divers événements de la Révolution et de l'Emigration*. D'après lui, Rivarol aurait reçu « mille écus » avec « ordre de se rendre à Berlin ». Dampmartin doit faire ici allusion aux cent ducats que Louis XVIII a fait remettre, par l'entremise de Thauvenay, à l'auteur du journal projeté, et sur lesquels je donne plus de détails dans l'*Appendice*, § 7.

ture des dossiers entassés aux Archives, le fait semble bien inexactement rapporté. J'ai dit quand et pourquoi il s'est rendu à Berlin : en septembre 1800, il n'était point question pour Louis XVIII de quitter Mittau d'où il n'a été chassé que quatre mois plus tard et à l'improviste, le 20 janvier 1801 ; les lettres de Beurnonville à Fouché [1] ne renferment pas la moindre allusion à des démêlés entre Rivarol et lui. Que Louis XVIII fît cas de Rivarol et ne fût pas fâché de le savoir à Berlin où il soutenait éloquemment l'idée monarchique et pouvait réchauffer le zèle des indécis, la chose est bien admissible : il y a loin de là à une mission officielle et rétribuée.

De tous ses refus, du dégoût que lui inspiraient les marchandages, tripotages et « trigauderies » [2], résulte la jolie attitude d'indépendance qu'il a toujours gardée. Par vertu? Voilà un bien grand mot; disons plus simplement : par dédain. Une fonction l'eût confiné dans un coin de la vie et privé de tout le reste. Il ne veut être ni ceci ni cela : il n'est, mais à un degré de perfection où lui seul est parvenu, qu'un homme de société qui cherche son plaisir.

N'y a-t-il rien de sensuel dans son plaisir? Si vraiment. Cet homme dont les matinées se passent dans le plus modeste intérieur, est sensible au luxe du décor dans lequel il se retrouve le soir, sensible à l'éclat des parures, infiniment sensible à l'élégance et à la beauté. Ses amis assurent qu'il a eu autant de bonnes fortunes que Lauzun ou Tilly; je le crois sans peine; mais il s'en est lassé plus vite qu'eux, et par indifférence, j'imagine, autant que par discrétion il n'en a pas soufflé mot : il préfère la fine et

1. Archives du ministère des Affaires étrangères, t. 226.

2. *Lettre* à Cappadoce Péreira du 1er avril 1794. Son *intérêt* était, en 1789, de se mettre du côté de la Révolution dont il pressentait la victoire. Dire qu'il s'y est refusé pour ne pas renoncer « à ses vices coûteux » (M. Pellet, *Les Actes des Apôtres*, p. 15) est une bonne niaiserie; on pouvait très bien embrasser le parti de la Révolution sans devenir un Caton, témoin Mirabeau et quelques autres. Son *intérêt* en 1800 était d'aller du côté de Bonaparte dont il avait prévu le règne.

douce volupté du désir aux joies brutales de la possession. Il n'avait point écrit : « Il faut avoir l'appétit du pauvre pour jouir de la fortune du riche » [1], sans savoir que la possession risque de tuer la jouissance. Il ne met pas, Dieu merci, sa gloire à avoir un bon tailleur; du moins s'habille-t-il avec goût : il veille à l'harmonie de toute sa personne et serait le prince des dandys, s'il daignait. Il préfère être un des plus agréables diseurs de galanteries qui se puissent rêver, de ceux qui savent — et qu'ils sont rares! — parler à la femme. Aussi l'a-t-elle adoré. Est-ce à lui qu'une femme murmurait, avide de l'entendre et prise comme à la douceur d'un chant : « Ah! sollicitez-moi bien [2]! » La femme lui sait gré de ne point dire en la voyant passer, comme tel viveur de ce temps-là : « Voilà une belle nuit qui passe ». Si nous ne connaissons pas les noms de ses maîtresses, nous connaissons ceux de ses amies, Mmes de Créqui [3], de Vaudemont, de Béthisy, d'Houdetot, de Coigny, de Polignac, de Tessé, de Montmorin, de Sabran, d'Angivilliers, etc. Il ne faudrait pas chercher ses madrigaux dans le livre de l'innocent Sulpice de la Platière qui y a ajouté des gentillesses de Thomas Diafoirus. Mais qu'on lise ses vers à la reine de Prusse et à la sœur de l'empereur Alexandre [4]. Qu'on lise surtout

1. *Carnets.*
2. *Id.*
3. Voir les *Lettres inédites de la marquise de Créqui* publiées en 1856 : lettre du 12 janvier 1787.
4. Je ne transcris pas les premiers qui ont été souvent cités. Seul, si je ne me trompe, Dampmartin a reproduit les autres, dans sa *Notice* et dans ses *Mémoires*. Ils avaient été présentés, un soir de bal masqué, par la princesse Dolgorowki déguisée en chauve-souris, et c'est la chauve-souris qui parle :

Ne vous alarmez pas de mon déguisement :
Quoique je porte deux figures,
Je n'ai pour vous qu'un sentiment.
Et voyez en effet quelles sont mes allures :
Si je cours, c'est à vos genoux;
Si je vole, c'est près de vous.
Il n'est là ni pièges ni feintes.
Sous mon air de duplicité

la lettre que je vais citer, lettre de deuil digne d'une Anthologie et adressée le 11 octobre 1793 à la marquise de Coigny; on saura de quelle nature est la sympathie qui l'attirait vers la femme, on le verra tel qu'il était auprès d'elle :

Cette jeune Béthisy, dont votre main légère a touché en passant le douloureux souvenir, était en effet un être rare. Mariée avant de s'être développée, elle est morte avant d'être connue : elle est morte à vingt ans, en trente-six heures, avec un enfant dans le sein, trop persuadée que les maux de la France étaient sans remède; ainsi vous voyez que sa mort a été funeste. Convaincue qu'il fallait aimer peu de gens et connaître beaucoup de choses, elle avait de bonne heure concentré ses affections et agrandi ses idées. Son appétit de savoir s'alliait à un grand goût, et la variété de ses connaissances s'étendait avec ordre et dessein. Dans les sujets de métaphysique, exercice qu'elle aimait beaucoup, ses questions abrégeaient les difficultés; ses réponses redressaient souvent l'explication. Ayant d'abord été romanesque, comme toutes les grandes âmes, mais ayant tout aussitôt rencontré des gens qui l'avaient désenchantée, elle avait tiré de ce que les femmes appellent un revers des avantages certains. L'indépendance et la fierté de son caractère se fondaient dans une mélancolie douce et habituelle; mais elle trouvait dans son extrême jeunesse et dans sa belle imagination des armes contre cette mélancolie. Combien de gens ont inutilement cherché en amour ce qu'on trouvait dans sa tendre amitié! D'ailleurs, point de superstition, quoiqu'il lui eût été facile d'être une sainte Thérèse, point d'égarements, quoiqu'elle eût l'âme d'Héloïse. Environnée d'esprits et d'intérêts différents, tel se croyait en état de l'admirer qui ne savait que l'aimer, et tel autre l'aimait déjà beaucoup qui ne croyait que l'admirer. Voilà une faible esquisse de ce que le monde a perdu, et n'oubliez pas que cette perte se fit cruellement sentir au milieu de tant de grandes pertes [1].

On n'a jamais porté d'atteintes
A ma tendre fidélité,
Et si j'aime l'obscurité,
C'est qu'ainsi que l'amour le respect a ses craintes.

1. Je transcris cette lettre d'après le manuscrit autographe. Claude-François dans l'édition des *Pensées inédites* et plus récemment M. de Lescure l'avaient déjà publiée. Leur transcription contient des inexactitudes, peu nombreuses et légères : mais il m'a paru qu'en un morceau tel que celui-là la moindre altération était bien regrettable. Rivarol savait que sa lettre était un bijou; il en faisait passer une copie à son ami Cappadoce (*Lettre* à Cappadoce Péreira du 10 novembre 1793).

Celui qui a tracé ce portrait d'une jeune morte et l'a si délicatement voilé de crêpe, a parcouru tous les endroits où l'on cause, cafés, salles de rédaction, ateliers d'artistes, laboratoires de savants : il est revenu, il devait revenir au salon où la présence de la femme mêle un charme de plus à la causerie et en affine la qualité. Là est sa place; là il est tout à fait lui-même. Il serait désorienté dans la solitude ou au milieu de la cohue populaire : la plante rare s'épanouit en serre chaude, parmi d'autres fleurs d'extrême culture. Mais comme il méprise les mondains qui ne sont que des petits-maîtres, les mondaines qui ne sont que des gravures de mode, les riches qui ne sont que des riches, les nobles qui n'ont d'autre prestige que leur titre [1]! Un titre doit être une élégance dernière ajoutée à la distinction de la personne; et c'est pourquoi il aime le sien. Il a ridiculisé tous les Turcarets de son temps en la personne de Grimod de la Reynière [2]. Leur « fortune impunie » lui semble « une terrible objection contre la Providence [3] ». — « Son excellence le baron de Gran... rencontra, dans une maison où il doit d'abord être surpris de se rencontrer lui-même (chez Mme de Coigny), M. de Rivarol. Ce dernier avait pour lui le hasard fortuné de

1. Le duc de Guiche, à un souper chez Mme de Polignac, étonné de la considération particulière qu'on témoignait à Rivarol, dit indiscrètement à un de ses voisins : « Si cela dure, les salons vont devenir des académies... ». — « M. le duc, répond Rivarol, avant que cela arrive, il faudra que les salons soient composés de gens dignes de tenir leur place dans les académies » (*Vie... de Rivarol,* par Sulpice de la Platière, I, p. 32, 33). « Que m'importe que quelques oisons femelles me jugent nonchalamment en trichant au loto » ? (*Carnets.*) « Que croyez-vous, — répondis-je à une duchesse qui disait qu'elle voulait qu'on fouettât la reine, mais qu'il ne fallait pas que la Révolution allât plus loin, — que croyez-vous qu'on fera des duchesses, si les reines sont fouettées ? » (*Id.*)

2. Qu'on veuille bien avant de lire le *Songe d'Athalie* s'informer, dans la *Correspondance* de Grimm, de ce Grimod de la Reynière, de ses soupers, de ses prétentions au bel-esprit, de son cynisme : on n'en voudra pas à Rivarol de l'avoir exécuté. Grimod a toutefois trouvé de nos jours un avocat; voir *Grimod de la Reynière et son groupe,* par G. Desnoiresterres, 1877; l'histoire de ses démêlés avec Rivarol y est racontée en détail.

3. *Chronique Scandaleuse,* n° 11.

n'être pas connu de ce *traitant* qui s'est fait le *traiteur* de tout le monde; mais le baron l'ayant entendu nommer s'écria avec enthousiasme : Quoi! c'est vous dont j'ai tant entendu parler? Ah! parbleu, j'espère que nous avalerons ensemble quelques verres de champagne. — Monsieur, répondit l'heureux Rivarol, je n'aurai pas cet honneur-là; je ne bois que de l'eau [1]. » Les soupers où il s'assied et qu'il voudrait plus sobres [2], ne lui plaisent que s'il y fait, pour les embellir, « descendre du ciel les idées [3] ». Il n'a pas fui les emplois qui eussent entravé le libre exercice de sa pensée pour se livrer à des excès qui en compromettraient l'équilibre et la lucidité. Il raille ceux qui « permettent à leur estomac de troubler leur cerveau [4] », ceux qui avec du tabac, « si funeste à une tête pensante », « mettent le siège devant leur entendement [5] ». Il a gravé sur ses tablettes le précepte des grands maîtres de l'épicurisme : *namque voluptates commendat rarior usus* [6] : le plaisir s'accroît de sa rareté. Il ne veut de la volupté des sens que dans la mesure où elle accompagne et surexcite les voluptés intellectuelles. Celles-ci, il n'en est jamais las; il sait qu'elles sont inépuisables.

1. *Chronique Scandaleuse*, n° 10. Je lis dans la même gazette, au n° 2 : « Le grand flandrin Ség. (*le vicomte de Ségur*) avait décidé quelques gens de goût à dîner chez lui, en faisant connaissance avec M. de Rivarol, et en le promettant sur toutes ses cartes d'invitation; mais celui-ci ne pouvant se décider à être exact, les malheureux convives se trouvaient souvent réduits au maître de la maison et s'endormaient.... » Peltier dit de son côté dans sa *Correspondance politique*, n° 7 : « Le vicomte de Ségur crut qu'il serait utile à sa réputation de prôner et de promener M. de Rivarol dans ses sociétés. M. de Rivarol ne tarda pas à s'apercevoir et à se dégoûter de la nullité du vicomte, il le quitta.... » Au n° 9, Peltier insère ce quatrain :

Le Rivarol par excellence
Dînait avant-hier chez Conti.
Conti s'est amusé, je pense;
Mais Rivarol s'est diverti.

2. *Lettre* à l'abbé Roman.
3. Préface de l'*Esprit de Rivarol*.
4. *Carnets*.
5. *Id.* Il a répété la même idée dans le *Discours Préliminaire*.
6. *Carnets*.

C'en est une, légère, je le veux, à coup sûr exquise, que le commerce des gens d'esprit. Ils sont légion dans le dernier quart du XVIIIe siècle : il n'y en a guère dont il n'ait approché, à qui il n'ait donné la réplique. Quelques-uns sont de francs vauriens. Qui nous dit qu'il les estime? Il les trouve amusants; et le fait est qu'ils le sont. Champcenetz, avec sa longue et large tête sur son corps trop court, son air de « pyramide renversée », son bégaiement [1], ses calembours et ses calembredaines, est « un gros garçon d'une gaîté imperturbable [2] »; eh! mon Dieu, les jeux de mots, la « petite bêtise », comme les appelait Voltaire, ont du bon, pris à petite dose. La gaminerie perverse d'une Sophie Arnould est assez savoureuse [3]. Le cynisme d'un marquis de Créqui, d'un comte de Tilly a du piquant et de la désinvolture, et il faut bien être vicieux, mais il ne suffirait pas de l'être, pour écrire la *Chronique Scandaleuse* [4]. Tout n'est pas à dédaigner dans les pasquinades d'un Peltier, dans la verve gouailleuse, débraillée et vaillante du Desmoulins à cocarde blanche qui se nomme Suleau, dans l'allégresse du vicomte de Mirabeau, Mirabeau-Tonneau, le Falstaff de la contre-révolution, qui peut un soir, sur une table de restaurant, entre deux bouteilles vides de vin des îles, improviser l'inoubliable parade d'échafaud : *La Lanterne magique nationale* [5]. S'ils sont la canaille de leur parti, cette

1. J'emprunte ces traits à l'auteur anonyme, qui pourrait être Cubières, de la *Réponse à la Réponse de M. de Champcenetz, au sujet de l'ouvrage de Mme la B. de S...* (Staël) *sur Rousseau*. Les *Mémoires de Tilly* achèvent de peindre celui que Rivarol appelait son « clair de lune », et qui a ri, comme un fou, mais comme un brave, jusque sur la charrette des condamnés à mort en 1793. Il se disait le légataire universel du marquis de Bièvre (*Actes des Apôtres*, n° 6).

2. Le mot est de Rivarol (voir *Esprit de Rivarol*).

3. Il y a des mots d'elle notés sur les *Carnets*. C'est probablement Lauraguais qui l'a introduit chez elle.

4. Voir les *Mémoires* de Tilly et la *Chronique Scandaleuse*.

5. Nous les retrouverons au chapitre IV; *La Lanterne magique nationale* est un des plus étonnants opuscules que la Révolution ait fait éclore : il

canaille poudrée sent bien son dix-huitième siècle [1]. Rivarol fait là ses débauches de causeur. Il ne s'y salit point. Son œuvre est presque la seule, de la Régence à la Révolution, qui ne contienne pas dans quelque coin un musée secret; et si entre tant de mots qui nous sont venus de lui deux ou trois prouvent qu'il n'est pas bégueule, il est encore moins graveleux [2].

Plus volontiers il passe dans la pièce voisine où il peut deviser finement avec Mmes de Créqui et de Coigny, avec Lauraguais, avec Monsieur ou le prince de Ligne, avec tous ceux que leur expérience de mondains a renseignés sur les mœurs, sur les passions, sur la comédie humaine, et qui ont à l'appui de leurs opinions mille petits faits à rappeler. Il les écoute, retient leurs propos et en enrichit son « trésor » :

Revenez, écrivait une femme à son amant : si j'avais pu aimer un absent, j'aurais aimé Dieu.

Pourquoi ce libertinage éternel? Toujours la fille!... — Eh! oui, félicitez-moi; ma maîtresse a toujours quinze ans, et je ne reçois pas de billets du matin.

Je suis née, me dit un jour la fille naturelle du comte de L., de la folie sans esprit et de la bêtise sans bonté.

Vous vous ennuyez, monseigneur.... — Qu'importe que je m'ennuie, pourvu qu'on m'amuse?

Douleurs de la vanité. Le marquis de Lassay, homme extrêmement vain, ayant épousé une femme de chambre que le duc de Lorraine avait voulu épouser (tant elle avait de mérite et de beauté), s'écriait souvent : ah! combien je gémis d'avoir fait mon bonheur [3]!

Mais il sème encore plus de ces traits-là qu'il n'en récolte, et il est un maître parmi les petits moralistes de

y a là dedans une vie, un mouvement endiablé, tout le brouhaha du Paris de 1789.

1. Mme de Simiane écrivait à La Fayette : « Notre canaille vaut décidément mieux que la vôtre » (voir Victor du Bled, *Les Causeurs de la Révolution*).

2. Il n'a pas, par exemple, écrit des *Contes* dans le goût de ceux de Chamfort Parfois, au contraire, son esprit rachète la grossièreté d'autrui; dans les *Carnets* : « Sur un p. échappé à un homme fort sot : aimeriez-vous mieux, dis-je à la société, que monsieur eût parlé? »

3. *Carnets*.

salon comme parmi les conteurs. Ses *Carnets* sont tout pleins de pensées qu'il a dites et n'a pas fait imprimer :

De même que plus une fleur ou un fruit sont embellis ou grossis par la culture, moins ils portent de graines ou de pépins : ainsi plus un homme cultive sa tête, moins il est propre à la génération ou au travail des mains. Ce qui prouve toujours que la nature n'est pas qu'une fleur soit une belle fleur, ou un fruit un gros fruit, ou l'homme un grand penseur.

Dans l'état sauvage les espèces sont belles, parce que c'est toujours le mâle le plus fort qui chasse les autres et jouit de la femelle.

Le goût viole quelquefois les règles, et la conscience les lois.

Les sots, les paysans et les sauvages se croient bien plus loin des bêtes que le philosophe. Raison de cela.

On passe la moitié de la vie à retenir sans comprendre, et l'autre moitié à comprendre sans retenir.

Quelles raisons a-t-il eues de se tuer? — Il faut de si fortes raisons pour vivre qu'il n'en faut pas pour mourir.

La nature n'ayant que ses quatre grandes décorations des saisons, le soleil, la lune et les autres acteurs célestes, change les spectateurs et les envoie dans un autre monde. Nous qui ne pouvons changer les spectateurs, nous changeons les décorations et la pièce.

Ce ne sont pas les peines d'un état qui nous en dégoûtent, mais les plaisirs d'un autre.

Un homme habitué à écrire écrit aussi sans idées, comme un vieux médecin, nommé Bouvard, qui tâtait le pouls à son fauteuil en mourant.

Il naît plus d'hommes que de femmes en Europe; cela seul y condamne les femmes à l'infidélité [1].

Il fait provision d'anecdotes, sans y attacher néanmoins plus de prix qu'il ne convient. A moins d'être des documents sur la vie, elles ne sont qu'une amusette de vieillards et de femmes [2]. Je relève sur ses *Carnets* une vingtaine d'indications comme celles-ci : « Histoire de Léonard le coiffeur. — Histoire du maître serrurier qui se plaignait chez Mlle Arnoux (sic) que la nouvelle musique avait gâté ses ouvriers. — Excuse de celui qui arrache les cheveux à une vieille femme. — Les mêmes moyens qui ren-

1. *Carnets.* Je ne garantis pas l'exactitude de sa statistique; il l'empruntait à Montesquieu (*Esprit des Lois*, liv. XVI, chap. IV).

2. Voir *Discours Préliminaire*, p. 145.

dent un homme propre à faire fortune l'empêchent d'en jouir; histoire de Jousseran au café de Foi[1]. — Anecdote de Marigny pleurant sur sa fortune un certain jour de la semaine; et de M. de Lassay. — Anecdote de mon frotteur au sujet du *Chou et du Navet*. — Anecdote de l'abbé Sabatier qui veut jeter son laquais par la fenêtre »[2], etc. Parfois, Dieu merci, il développe un peu plus son texte : « Un philosophe très-avare m'ayant une fois offert sa bourse m'étonna si fort qu'il profita de ma surprise pour s'en aller. — Sur la comète attendue en 1777 : si cette vilaine comète vient, disait Mme de Cambis à sa fille, il faut que nous allions à la campagne. — Histoire du Collier. Il y a deux coupables et deux victimes : Mme de la Mothe et le baron de B.; la Reine et le cardinal. La première par intrigue et besoin, le second par vengeance; il écrasa le cardinal sur le front de la Reine, et la Reine en resta marquée. — Mot d'une femme savante : la preuve qu'Énée a vu et connu Didon à Carthage, c'est qu'il la retrouve aux Enfers. — M. de Brunoi accusé de folie en 1780 et privé de ses biens et de sa liberté pour avoir fait des temples et de riches présents à la Vierge. Il se défendit ainsi en plein parlement : si j'avais entretenu des filles d'opéra, je passerais pour un galant homme, pour un homme très-sensé etc. Comparez cette aventure à celle du soldat accusé auprès de Frédéric d'avoir volé une chapelle de la Vierge[3]. — En 1782, quelques demoiselles de nom, âgées de quinze à dix-huit ans, s'ennuyant à l'Abbaye-aux-Bois, s'avisèrent

1. Voir *Discours Préliminaire*, p. 187. L'idée est déjà dans les *Caractères* de La Bruyère, chapitre de la *Cour*.

2. *Carnets*.

3. L'aventure du soldat prussien est racontée dans la *Correspondance* de Grimm en novembre 1783; il avait volé deux cœurs d'argent dans la chapelle et prétendait que la Vierge les lui avait donnés. Ses juges le condamnent. Frédéric consulte des prêtres catholiques et leur demande si ce que dit le soldat peut être vrai. Oui, répondent-ils, mais le cas est très rare. Sur quoi le roi gracie le condamné, mais en lui faisant « défense sous peine de mort de recevoir à l'avenir aucun présent de la Vierge Marie ni de quelque autre saint que ce soit ».

d'écrire une grande et belle lettre au Grand Turc pour le supplier de les admettre dans son sérail. La lettre interceptée fut remise au roi[1] », etc.

Il excelle à conter, à jouer à lui seul une petite scène où il remplit tous les rôles, mime les gens et attrape leur ressemblance. S'agit-il de M. de Champcenetz l'aîné, Champcenetz le vieux, le maigre, l'anglomane, le sérieux, l'ennuyé, enfoncé jusqu'au menton dans ses culottes de peau de renne[2], de la tête aux pieds un homme tout mystère? « Il n'entre point dans les appartements, il s'y glisse, il longe le dos des fauteuils, et va s'établir dans l'angle d'un appartement; et quand on lui demande comment il se porte : taisez-vous; est-ce qu'on dit ces choses-là tout haut[3]? » — Puis voici, tout peuplé d'émigrés, le parc de Bruxelles dans l'automne de 1792; deux évêques très vieux, tous les deux appuyés sur leurs cannes à pomme d'or et à bec de corbin, se promènent côte à côte; l'un d'eux demande : « Monseigneur, croyez-vous que nous soyons cet hiver à Paris? » Et l'autre, après un temps de réflexion : « Monseigneur, je n'y vois pas d'inconvénients[4] ». — Ou bien c'est Lally-Tollendal que Rivarol représente à table avec d'autres émigrés : « Oui, messieurs, j'ai vu couler ce sang.... Voulez-vous me verser un verre de vin de Bourgogne?... Oui, messieurs, j'ai vu tomber cette tête!... Voulez-vous me faire passer une aile de poulet[5]?... »

Mais il y a des trouble-fête, et l'épicurien est forcément un railleur. Le nombre des sots est illimité aux yeux d'un

1. *Carnets.*
2. Ainsi parle, dans ses *Lettres sur quelques particularités secrètes*, etc., Barruel-Beauvert, et la phrase est si jolie, si peu dans « la manière » du pauvre Barruel, que je le soupçonne de l'avoir cueillie jadis sur les lèvres de son cousin.
3. *Esprit de Rivarol.*
4. *Id.* Chateaubriand a reproduit le dialogue dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, sans dire et probablement sans se rappeler qu'il est de Rivarol.
5. *Chateaubriand et son groupe*, II.

Horace, d'un Montaigne, d'un La Fontaine et d'un Rivarol, de tous ceux qui souffrent de la moindre faute de goût, de la moindre vulgarité, comme un musicien de la plus faible dissonance. Il faut écarter les sots; ce sont eux qui ont commencé[1], ils ont fait vingt blessures avant d'en recevoir une[2]; il faut les remettre à leur place. Et ceci est plaisir encore. L'esprit s'arme en guerre, met flamberge au vent, et s'applaudit de ses prouesses autant qu'il se complaisait en ses flâneries heureuses. Est-il vrai qu'il ne faille pas « des sots aux gens d'esprit comme il faut des dupes aux fripons[3] »? Ne manquerait-il rien au bonheur des gens d'esprit s'il y manquait l'occasion d'exercer leur malice? Rivarol n'a point le cœur méchant : il est malicieux comme un diable et gai comme un gamin. Il a ce que n'ont pas tous les gens d'esprit : la présence d'esprit[4]. Il est là, l'oreille au guet, en perpétuel état d'épigramme. Amis ou ennemis, presque tous ont eu leur tour. Gare aux fats et aux caillettes, aux pieds-plats et aux parvenus, aux bellâtres et aux bélîtres, aux mille variétés de la sottise qui bourdonnent et dérangent l'aimable entretien des délicats! Il lui faut juste le temps de tourner la tête, d'articuler une phrase qui, écrite, tiendrait en une demi-ligne, et délivré du fâcheux, égayé lui-même de la répartie qui a si à propos jailli de ses lèvres, au milieu d'une rumeur joyeuse il reprend l'entretien où il l'avait laissé. Combien de ses mots derrière lesquels je vois son sourire!

1. *Carnets.*
2. *Discours Préliminaire*, p. 82. « Si les sots, disait-il, parvenaient à prendre une idée des souffrances qu'ils font endurer aux hommes d'esprit, ils nous plaindraient » (Dampmartin, *Notice*).
3. *Discours Préliminaire*, p. 89.
4. Elle ne l'abandonne pas même dans les circonstances les plus critiques. Il fit naufrage en passant d'Angleterre à Hambourg : « A quinze pieds dans l'océan, ma présence d'esprit ne m'a point abandonné et m'a sauvé » (*Lettre* à son père du 12 mai 1797).

Je dormais; l'évêque dit à cette dame : laissons-le dormir, ne parlons plus. — Je lui répondis : si vous ne parlez plus, je ne dormirai pas.

Les hommes ne sont pas si méchants que vous le dites. Vous avez mis vingt ans à faire un mauvais livre, et il ne leur a fallu qu'un moment pour l'oublier [1].

Vous parliez beaucoup avec des gens bien ennuyeux. — Je parlais de peur d'écouter.

Je sue horriblement. — C'est que vous vous écoutez trop.

L'abbé Sieyès qui s'exprime avec disgrâce me disait un jour : il faut que je vous dise ma façon de penser. — Épargnez-moi la façon, lui répondis-je, et dites-moi tout simplement votre pensée.

Je vous écrirai demain sans faute. — Ne vous gênez pas, lui répondis-je, écrivez-moi comme à votre ordinaire.

Quelqu'un m'ayant demandé une épigraphe pour son ouvrage : je ne puis, lui dis-je, vous offrir qu'une épitaphe [2].

Presque tous ses mots ont cet accent de bonne humeur [3]; point de fiel; et il arrive que la victime en rie avec lui. Mais il arrive aussi qu'elle regimbe, essaye de riposter et n'y réussisse pas trop mal. Bravo! Il y a double satisfaction à se battre avec des gens qui connaissent l'escrime. Il se fatiguerait de donner des coups de bouton à un abbé Balivière, à un abbé Sabatier, à un duc de Guiche. Paraissez, Cerutti, Beaumarchais, Rulhière, Sénac de Meilhan, Garat, Chamfort, et tout ce que l'époque a produit de mauvaises langues! Ah! la joie de ferrailler de la sorte, à visage découvert et sous les yeux des dames, ainsi qu'en un tournoi! A toi, Cubières! A toi, Mirabeau! Tu veux m'assommer à coups de « massue » [4]; pare, si tu

1. Le mot est raturé, mais lisible dans les *Carnets*.

2. *Carnets*. Quelques-uns de ces mots ont été recueillis dans l'*Esprit de Rivarol*. Mais les *Carnets* ont l'avantage de nous les présenter sous la forme même qu'il leur a donnée.

3. « Enfermé dans ma paresse, je voyais croître autour de moi ma réputation de méchant, sans qu'il m'en coûtât d'autres crimes que quelques gaîtés, et je me disais : Les Néron et les Caligula commettaient bien des crimes pour se faire craindre et haïr, tandis qu'avec quelques plaisanteries ils auraient passé pour des monstres » (*Carnets*). Il n'est pas question de le traiter de Caligula. Mais il ne faudrait pas tout de même qu'il fît trop l'innocent.

4. *Vie... de Rivarol*, de Sulpice de la Platière, I, p. 9.

peux, ce coup de fleuret! Gai, alerte et verdissant comme la Suzanne de Figaro, prompt à crier : touché! mais plus prompt à la riposte, assez beau joueur pour colporter les plaisanteries dont il fait les frais et pour les corriger jusqu'à les rendre parfaites[1], il amuse parce qu'il s'amuse lui-même. Rentré chez lui, s'il est de loisir, il note ceux de ses mots qui lui reviennent, et il en rit encore; il songe à ceux qu'il dira demain, et il en rit d'avance.

Et ses mots se retrouvent sur ses tablettes, inscrits de sa main? — Quelques-uns, seulement, hélas! quelques-uns. — Il les admire donc? — N'en doutez pas. — Et il les ressert? — De temps à autre. — Mais alors, c'est de l'esprit voulu? — Ne nous récrions pas : personne ne saurait être spirituel à ce point, et à toute heure, et durant un quart de siècle, sans le vouloir; et j'en sais plus d'un qui ne l'est pas du tout, même en le voulant bien. D'ailleurs, pour un mot qu'il prépare ou replace, il en improvise, il en gaspille des centaines[2]. S'il y a de l'art dans sa grâce et dans son persiflage, s'il fait des gammes et assure son doigté même dans la solitude, c'est qu'il adore le rôle auquel ses dons naturels l'ont voué, c'est qu'il y consacre tous ses soins, c'est qu'il est amoureux de l'esprit, du sien comme de celui des autres, c'est que « les gens d'esprit aiment les choses de l'esprit comme les gourmands aiment les friandises et les coquettes la louange »[3]; et il rit deux fois d'un bon mot, « d'abord de la manière dont

1. *Vie... de Rivarol*, par Sulpice de la Platière, I, p. 7 et 8.

2. Il était en droit d'écrire d'après lui-même cette définition : « L'esprit est... cette faculté qui voit vite, brille et frappe.... Dans le monde, l'esprit est toujours improvisateur; il ne demande ni délai ni rendez-vous pour dire un mot heureux » (*Discours Préliminaire*, p. 80). Mercier, après avoir déclaré que Rivarol est un « sot » — il est vrai qu'un peu plus loin il trouve Chamfort « bête », — dit dans son *Tableau de Paris*, t. XI : « Tel, comme lui, apprend le matin les conversations du soir; tel s'entend avec une espèce de compère qui fait venir un sujet dont le bon mot est tout préparé dans la bouche de l'autre; tel enfin, entendant un trait heureux, sort vite, prend un fiacre, et va le colporter comme de son cru à l'extrémité de la ville ». — A ce compte, Rivarol a dû se ruiner en fiacres.

3. *Carnets*.

il l'entend, et ensuite de la manière dont on le lui explique[1] ».

Est-ce là tout? Se borne-t-il à savourer et à égrener des bons mots? Se contente-t-il de ce que La Fontaine appelait la « bagatelle »? Non pas; il est des voluptés plus hautes et plus nobles qu'il préfère encore à celles-là. Près de lui il n'y a pas que des rieurs, que de gentils et légers humoristes. Parmi ceux même que j'ai nommés, il s'en trouve déjà, un Lauraguais par exemple ou un prince de Ligne, dont la curiosité souriante va parfois jusqu'au fond des choses. Près de lui je vois aussi, je vois surtout des philosophes, des écrivains, des savants, des médecins, des hommes de finances et des hommes d'État, les « têtes pensantes » et « les puissances » de ce monde : avant la Révolution, d'Alembert, Voltaire, Diderot, Buffon, le comte de Tressan, Loménie de Brienne, le physicien Robert, le docteur de Préval[2], etc.; de 1789 à 1792, Bergasse, Montlosier, Malouet, Mallet Dupan, Clermont-Tonnerre, La Porte, Breteuil, Lessart, Dumouriez, etc.; dans l'émigration, Mercy d'Argenteau, Burke, Talleyrand, Fontanes, etc. Car il lui faut la présence à ses côtés des hommes qui par leur génie ou leur rang sont à la tête des affaires et dirigent l'opinion; il lui faut la discussion, qui avec lui s'élève à la vraie éloquence, des plus graves problèmes, l'occupation de sa solide et saine raison : en même temps que le Décaméron, les jardins d'Académos. Avec un grand fonds de lectures, il a une faculté de compréhension et d'assimilation telle qu'en fréquentant les spécialistes, ceux qui représentent les diverses formes du savoir, il s'est rendu universel. Surprenante universalité de connaissances à laquelle un

1. *Carnets.*

2. Je ne vois à retenir de l'article de Restif, dans l'*Année des Dames Nationales...*, que le fait de ses relations avec M. de Préval. « J'ai toujours aimé les médecins, écrit-il sur ses *Carnets* : comme ils ont affaire à la matière vivante, ils sont par le spectacle des causes finales toujours plus près de la difficulté. »

Diderot, un Rivarol ne sont pas les seuls alors qui aient su parvenir, et à laquelle ils n'ont pu parvenir qu'en causant! Tout connaître et tout comprendre, voilà le bonheur suprême pour lui; questions scientifiques, philosophiques, sociales, voilà la substance de ses discours et de ses écrits; le reste n'est qu'une amusette qu'il condescend à goûter de temps à autre. Au Caveau déjà, vers 1780, il se tenait des propos si sérieux que, dit-il, « nous faisions périr d'ennui nos espions : on prit donc le parti de nous donner un académicien, Suard » [1]. Ici encore il y a bataille; non plus bataille pour rire contre les fâcheux et les niais; mais bataille contre les sophistes et les « empoisonneurs publics », contre l'ignorance et la mauvaise foi. J'aurai bien des pages à écrire avant d'épuiser l'examen de ses idées et du talent qu'il a mis à les défendre au milieu de la Révolution.

C'est ainsi qu'en devisant et raillant, le sourire aux lèvres, M. de Rivarol fait le tour de la pensée humaine et de la vie sans bouger de son fauteuil, sans quitter son poste d'arbitre et d'oracle, son attitude d'amateur, sans mettre lui-même la main à la besogne. Il est le roi de la conversation, « lien des hommes et charme de tous les âges [2] ». Par là se trouvent conciliés son « besoin du repos » et son « désir du mouvement » ; par là sa prodigieuse activité cérébrale trouve carrière, sans qu'il lui en coûte un effort physique. Et à tant de jouissances il s'en ajoute une dernière qui les vaut toutes, celle de se sentir toujours et partout supérieur à son entourage. Il est l'Altesse impertinente des salons, « son Impertinence le comte de Rivarol [3] ». En jouissant de la vie de société, dont il se sait l'expression la plus parfaite, il jouit de lui-

1. *Carnets.*
2. *De l'Universalité de la Langue française*, p. 37 (édition de 1797).
3. J'emprunte le mot à une fine et pénétrante étude de M. Paul Bourget (*Études et Portraits*).

même, il s'aime lui-même en elle. Ne faut-il pas bien qu'en dernière analyse le dilettantisme se ramène à l'amour de soi?

*
* *

Il paraît que c'est un crime de chercher ici-bas son plaisir, même de cette façon-là. La vie l'a châtié comme un criminel.

Elle l'a condamné d'abord — et ceci me semble assez juste — à n'être pas pris au sérieux. Il y avait je ne sais quoi d'équivoque dans la brillante réputation qu'il s'était acquise et qui le suivait partout. Est-ce sa naissance, sont-ce les stupides calomnies des petits écrivassiers ameutés contre lui qui lui font tort? Il se fait tort lui-même et mille fois plus. Quelqu'un qui se tient à l'écart de l'action, qui vit « à la fenêtre [1] » tandis que les camarades se battent dans la rue, fût-il le plus lucide des prophètes, n'inspire pas pleine confiance. Et puis il faut ennuyer quelquefois pour imposer le respect, et il n'est jamais ennuyeux. Quelques semaines avant sa mort, il écrit à Cappadoce : « On est fêté, caressé, applaudi, cité, mais pas d'autres faveurs [2] ». Changeons le dernier mot qui prêterait à un malentendu; au lieu des « faveurs » auxquelles il a prouvé qu'il ne tenait guère, mettons : peu de considération, peu d'influence, et nous aurons l'aveu de ses secrets dépits. Depuis 1789 il enrage d'avoir si souvent raison et chaque fois en pure perte, de prédire toutes les catastrophes et de n'en prévenir aucune; il enrage d'être admiré, écouté de tous, et de n'être entendu de personne. C'est sa pénitence. Peut-être était-elle suffisante, quoique légère, quoiqu'il s'en consolât au lendemain des événements avec un : « Je vous l'avais bien dit », qui était sa

1. *Lettre* à M. de Gaste, 1792.
2. *Lettre* du 21 février 1801.

revanche. Mais non, une autre expiation lui a été réservée. Voici l'émigration, le départ pour la Béotie....

A Bruxelles, où il campe de juin 1792 à avril 1794, il ne semble pas avoir encore conscience du malheur qui le frappe. Il y retrouve ses amis, son auditoire à peu près au complet et le même accueil qu'à Paris. La noblesse, dont il conseillait au roi le sacrifice et dont il a si vertement critiqué la conduite dans son *Journal Politique National*, ne lui fait pas l'honneur de lui en vouloir, et s'il ne peut se passer d'elle, elle ne peut se passer de lui. Combien j'aimerais à le voir regardé de travers et insulté dans le parc, comme Mallet Dupan, Montlosier et Malouet, par les Mascarilles et les Jodelets de l'émigration ! Les « ci-devant » se sont bien aperçus qu'en pensant tout autrement qu'eux il sentait comme eux ; et les différences d'opinion séparent moins que les différences de race. Tandis que la rue le huait à Paris, les salons lui demeuraient ouverts. A Bruxelles, on le recherche, on lui rit, on se délecte de son *Dialogue entre M. de Limon et un homme de goût*, et il a son couvert mis chez la fille du duc de Breteuil, Mme de Matignon. Sans partager les illusions des fous qui s'agitent et jasent à ses côtés, s'obstinent à prendre la Révolution pour une émeute et parlent de ce qu'ils feront la semaine prochaine à Paris, il ne désespère pas entièrement du succès de Brunswick ou de Würmser; il va se promener jusqu'aux avant-postes, lorgne de loin les « Carmagnols [1] », et revient disserter sur les chances de salut qui restent à la royauté.

Peu à peu, Bruxelles se vide; les soldats de Pichegru approchent. Après quelques mois passés à Amsterdam, à la Haye, à Rotterdam, il s'embarque au commencement de septembre 1794 pour l'Angleterre. En vain Pitt et le grand Burke, qui ont lu son *Journal*, lui témoignent la plus flat-

1. *Lettre* à Cappadoce Péreira du 1er avril 1794.

teuse estime [1]; en vain il est invité au banquet de gala du lord-maire où il a l'agrément d'échanger quelques sarcasmes avec Cazalès par-dessus la tête effarée de Malouet [2] : il a cette fois la première sensation, le premier frisson de l'exil. Que devenir dans ces brouillards [3], parmi des Anglais flegmatiques qui boivent au lieu de causer, et des Anglaises qui « ont deux bras gauches [4] » ? Elle est finie, bien finie, la fête spirituelle et galante de l'ancien régime. Les émigrés de marque qui sont nombreux à Londres ne la ressusciteront pas : la discorde est entre eux et leurs embarras pécuniaires commencent....

Il fuit ; il fuit avec Manette, ses *Carnets* et son *Montaigne*. Il reprend la mer, fait deux fois naufrage, et aborde enfin à Hambourg où il se fixe du printemps de 1795 à l'automne de 1800. De pires déceptions l'y attendent. Qu'il fait sombre, qu'il fait froid dans cette Venise du Nord toute sillonnée de canaux! Où est le grand azur de la Provence? Où, le bleu léger du ciel de Paris? De longs hivers; la neige; des traîneaux qui glissent sans bruit; le vent d'est qui pleure [5]; des poêles qui répandent une chaleur pesante sans éclat et sans gaîté; une population de lourdauds qui ne savent qu'empiler les thalers, ne se plaisent qu'à leur comptoir ou dans les tabagies : au salon, lorsqu'ils font des grâces, ils ont l'air d'éléphants qui offrent une rose à une dame dans un cirque en faisant la roue avec leurs oreilles [6].

1. H. de la Porte, *Notice sur Rivarol.*
2. Montlosier a conté bien gaîment ce dîner-là.
3. Il essayait de les combattre avec des fumigations aromatiques. Il est un gourmet de parfums (voir son épître en prose et en vers à Mme Cromot de Fougy).
4. *Esprit de Rivarol.* Le mot a été replacé dans sa prétendue lettre à l'abbé de Villefort (voir la *Bibliographie*, § 5).
5. Thauvenay aussi s'en plaint dans ses lettres à d'Avaray.
6. Voir, en manière de spécimen, la lettre d'un bel-esprit tudesque dans la *Vie... de Rivarol* par Sulpice de la Platière, I, p. 91 à 108. Les confidences de Rivarol lui-même sont dans son épître en prose et en vers à Mme Cromot de Fougy, dans ses lettres à sa famille, à MM. de Gaste,

« Tout est ici commerçant ou spéculateur.... Quant aux femmes, ce sont des espèces de momies imparlantes dont la robuste enveloppe interdit jusqu'au désir [1]. » Veut-on qu'il « s'extravase » pour ces gens-là [2]? Il leur « jette un propos de la main droite et ils le reçoivent de la main gauche [3] ».

Il y a, il est vrai, à Hambourg, un continuel va-et-vient d'émigrés. Mais ceux qui faisaient si bonne figure à Bruxelles sont aujourd'hui bien changés; la misère est venue, la misère qui peu à peu déprime. Ils ne sont plus qu'un faux monde où pullulent les sots et où les fripons pêchent en eau trouble. Qu'elle est pitoyable et complète la déchéance de cette aristocratie dont il aimait jadis le contact! « Les papillons sont devenus chenilles [4]. » Il voudrait s'isoler, se réfugier dans le travail. Il a toujours ses yeux clairs et ne s'abuse pas sur la valeur de ses compagnons de captivité. Il sait bien que la vie de société n'est plus que l'ombre d'elle-même, et il est condamné à courir après une ombre. Il retourne chez Mme de Beauvert, chez Mme de Verthamy, chez les Cromot de Fougy; il essaie de causer avec Cappadoce et le trouve terriblement hollandais [5]; il s'attache à Montgaillard dont il est tout contrit ensuite d'avoir serré la main [6], à ce des Entelles qui lui soutire « écu par écu », à des intrigants qu'il méprise. Et il se méprise d'être si faible. Ah! mon pauvre orgueilleux, quel châtiment!...

Détilly, Dalville. « Que faire, écrivait-il le 24 janvier 1801 à M. de Gaste, d'un climat où les éléments mêmes ont tort? Ici, l'air, la terre et l'eau sont vraiment pervers, et le feu, le seul qui soit innocent et pur et en état de corriger les trois autres, ces misérables l'emprisonnent dans des poêles, de peur de le voir, etc. »

1. *Lettre* à M. Dalville; toute la lettre est un *lamento*.
2. *Esprit de Rivarol*.
3. *Carnets*.
4. Mot de lui cité par H. de la Porte, *Notice sur Rivarol*.
5. « Son existence, disait-il, se compose des alarmes de sa santé et des témérités de sa gourmandise; il ne connaît d'autres remords que ceux de son estomac » (*Chateaubriand et son groupe*, II).
6. *Lettres* de Thauvenay à d'Avaray, des 24 juillet, 3 août, 21 août 1798.

Oui, j'avoue qu'il me fait pitié. C'est l'époque où il écrit sur ses *Carnets* : « La nature n'ayant plus rien de nouveau à m'offrir et la société encore moins, je ne veux que l'air et l'eau, le silence et l'absence, quatre éléments de ma vie, quatre choses sans goût et sans reproche ». — « Les hommes lancent autant de traits que de regards. » — « Sur vingt personnes qui parlent de nous, dix-neuf en disent du mal, et la vingtième qui en dit du bien le dit mal. » — « Que faire entre des malveillants qui disent étourdiment le mal dont ils ne sont pas sûrs, et des amis qui taisent prudemment le bien qu'ils savent? » — « On tue l'ignorance comme l'appétit : on mange, on étudie, et c'est ainsi qu'on avance vers cet état qui rend la mort si nécessaire. » — « *Barbarus hic ego sum...* [1]. » Oui, la vie se venge. Des mots d'une tristesse plus profonde se rencontrent dans ses lettres : « Mon ami, il faut faire son sillon d'angoisse dans ce bas monde. J'ai, je pense, assez bien rempli le mien [2] ». Il tourne les yeux sans cesse vers la France, vers son midi, vers « la terre promise [3] », car il a toujours « l'âme d'un Français » [4]. Il soupire après les affections qui là-bas lui sont restées fidèles. « Je péris moralement et physiquement, écrit-il à M. de Gaste, dans ces pays du Nord. Je suis las de ces gens que le soleil regarde de travers.... Je sors d'une maladie qui a mis le comble à mes dégoûts : toutes les voix de la renommée et toutes les caresses des princes ne valent pas un tour de promenade dans vos vergers. *Silvas amem inglorius* [5]! » Il est désorienté, malheureux et touchant comme quelqu'un qui a manqué sa vie et s'en aperçoit trop tard.

Est-il bien vrai qu'il ait manqué la sienne? N'est-il pas plutôt victime de la destinée qui lui a si impérieusement

1. *Carnets.*
2. *Lettre* à M. Dalville.
3. *Lettre* au marquis Détilly.
4. *Vie... de Rivarol* de Sulpice de la Platière, I, p. 59.
5. *Lettre* du 24 janvier 1801.

tracé sa mission et lui refuse tout d'un coup les occasions de la remplir? Dès qu'il rencontre un partenaire digne de lui, un Chênedollé ou un Fontanes [1], il est encore, il est plus que jamais le prestigieux enchanteur que Paris a connu, toujours le charmant Rivarol. Il n'a rien perdu de ses qualités; au contraire, sa parole a je ne sais quelle vibration de plus....

Le hasard a permis qu'avant de mourir il goûtât une dernière fois les délices dont il était depuis si longtemps sevré. A Berlin, où les gens de lettres, les représentants des cours étrangères, les grands seigneurs d'Allemagne s'étaient entendus pour transformer son arrivée « en une espèce de triomphe » [2], auprès de la belle et bonne princesse Dolgorowki [3], du major Gualtieri, du ministre de Suède, Engestrœm, du savant Donadéi, de Dampmartin, il a pu se refaire une petite Athènes qui, sans valoir l'autre, était encore bien aimable. Grâce à eux, sa mort a été douce; grâce à eux, elle a été non seulement une fin, mais une conclusion. La Fontaine voulait qu'on sortît de la vie ainsi que d'un banquet : attentif jusqu'à la suprême minute à l'élégance de sa personne et à la propreté de sa chambrette [4], il est sorti de la vie ainsi que d'un salon, avec un dernier sourire et sur un dernier bon mot.

1. « Depuis une quinzaine de jours il ne quitte pas M. de Fontanes revenant d'Angleterre » (*Lettre* de Thauvenay à d'Avaray du 24 juillet 1798).

2. Dampmartin, *Notice* citée; des personnages illustres, ajoute Dampmartin, venaient à Berlin uniquement pour l'entendre.

3. M. de Lescure a donné sur elle tous les détails désirables. Ç'a été la dernière conquête de Rivarol. La grâce slave avait pour lui l'attrait de la nouveauté, de l'inconnu. M. de Lescure a cru nécessaire d'affirmer qu'il n'y avait eu entre eux rien de plus qu'une liaison de tendre amitié. Ces enquêtes-là, à un siècle de distance, sont un peu bien hasardeuses, et de plus bien inutiles. La chose n'aurait pu intéresser que le colonel prince Dolgorowki. Mais il n'était même pas à Berlin alors; il accompagnait de Berlin à Bruxelles et de Bruxelles à Paris le général russe Sprengporten (*Rapports* du général Beurnonville, Archives du ministère des Affaires étrangères, t. 226).

4. « Il donna quelques détails relatifs à la propreté de sa personne ainsi qu'à celle de son appartement », le vendredi 10, veille de sa mort. Je puise ces détails dans la *Notice* de Dampmartin et dans sa *Relation* destinée à

Un peu souffrant dès le 4 avril 1801, il s'alite le 6 et ne se croit pas réellement malade. Le docteur Formei vient le voir, en ami plutôt qu'en médecin, le trouve entouré d'auditeurs, l'examine rapidement et découvre que son mal est des plus graves. Il est atteint d'une fluxion de poitrine infectieuse [1]. L'alarme se répand. Ceux de ses compatriotes qui sont comme lui réfugiés à Berlin se disputent l'honneur de le veiller. Il souffre, il gémit : « Moi seul, je suis capable de résister à des maux si déchirants! » Dans l'intervalle des crises il parle d'une façon « touchante » de son fils, de ses vieux de Bagnols, de son père à qui il prie Dampmartin d'envoyer le prix d'une belle Bible cédée dernièrement à un prince [2]; il fait l'éloge de son bon frère Claude-François, il nomme son vieil ami de Gaste, il évoque son enfance : « Nous irons respirer pendant six mois le bon air du Languedoc, nous nous rendrons ensuite à Paris; vous éprouverez qu'il n'y a personne au monde avec qui il soit plus facile de vivre ». Il a conservé toute sa lucidité de pensée; il s'exprime avec sérénité, avec charme; ses souffrances se sont apaisées; il plaisante le docteur qui s'inquiète : « Ce cher docteur *Formei* a eu bien peur de me *déformer*.... Quelque pénible que soit ma position, je ne saurais me fâcher contre le lit où j'ai conçu mes plus belles pensées. » Puis, soudain, il s'affaiblit, s'affaisse; une sueur

la famille de Rivarol; les deux récits se complètent, et sont émouvants parce qu'ils sont très simples. On sait que Sulpice de la Platière et Chênedollé dans la préface de l'*Esprit de Rivarol* ont romancé le récit de sa mort; ils ont jonché de roses son lit d'agonisant; Arsène Houssaye a trouvé mieux : « Sur le soir... il demanda des figues attiques et du nectar ». Qu'il est donc maladroit d'enjoliver la mort et que ces essais de symbole sont puérils!

1. On disait dans le vocabulaire médical de ce temps-là : fluxion de poitrine bilieuse. « La gangrène rongeait les poumons », dit Dampmartin.

2. A la dernière ligne du manuscrit que M. de Lescure n'a pas trop bien lu et copié (il a lu *Donadéi* presque partout où il y avait *Da.*, *Dam.* ou *Damp.*, c'est-à-dire Dampmartin, et appelle Brorun et Huem les docteurs Brown et Hoem), la *Relation* contient des mots qu'il n'a pas reproduits : « La Bible fut renvoyée trois jours après la mort; *rien donc à redonner pour le bon père* ».

abondante l'épuise, il ne reconnaît plus Donadéi. Le délire vient, « tantôt violent, tantôt triste... ». Combien sont morts ainsi à la fin du dernier siècle, nostalgiques comme des proscrits, en Angleterre, en Allemagne, en Russie, dans cette autre captivité pire que les prisons de la Terreur! En montant dans la lourde berline qui les emportait hors de France se doutaient-ils qu'ils montaient, eux aussi, dans la charrette des condamnés?... Tandis qu'il délirait, le curé de l'église catholique lui administra l'extrême-onction. Le huitième jour, le samedi 11 avril, Dampmartin avait passé son bras sous l'épaule du mourant. Le prêtre s'approcha, regarda et dit : « Monsieur, vous ne tenez plus qu'un cadavre ».

Et celui que son siècle avait appelé « le Français par excellence » [1] dort dans le cimetière de Berlin....

1. L'*Esprit de Rivarol* attribue le mot à Voltaire; H. de la Porte à Buffon; d'autres à Lauraguais. Tous les trois ont bien pu le dire. Rivarol lui-même avait ainsi appelé Voltaire dans son discours *de l'Universalité de la Langue française.*

CHAPITRE II

SIGNIFICATION GÉNÉRALE DE SON ŒUVRE

Cet homme avait une foi.

Elle résulte si naturellement de la combinaison de ses goûts et de son intelligence qu'il ne l'a jamais reniée. Il n'aurait pu la renier sans faire violence à tout son être.

Lorsque le Vicaire Savoyard s'apprête à révéler la sienne à son ami, il l'emmène à la pointe du jour « hors de la ville », sur une colline qui domine la vallée du Pô : « Dans l'éloignement, l'immense chaîne des Alpes couronnait le paysage; les rayons du soleil levant rasaient déjà les plaines.... On eût dit que la nature étalait à nos yeux toute sa magnificence pour en offrir le texte à nos entretiens. »

Il faut un tout autre texte aux entretiens de Rivarol, un tout autre cadre à sa profession de foi. Il s'accoude à son balcon : au-dessous de lui se déploie le panorama de Paris, palais, églises, musées, usines, toits qui se succèdent à perte de vue; autour de lui s'élève la rumeur de la grande ruche en travail. Au lieu de la création divine il nous montre celle des hommes et nous dit : c'est à ceci que je crois.

*
* *

Honneur aux sciences, aux lettres, aux arts! Il est entré dans la vie littéraire en saluant Galilée, Virgile et Raphaël[1].

1. Dans l'*Épître* que lui adressait le marquis de Ximénès après le succès

Sa *Lettre sur le Globe aérostatique, sur les têtes parlantes*, etc. (1783), est bien significative. Elle n'est pas seulement d'un nouvelliste au courant de l'actualité, quoiqu'il en soit un et de la bonne école, et qui sait mêler à l'exposé d'une question technique tous les agréments du genre épistolaire. Après avoir énoncé le principe, la pesanteur différente de l'air, de la fumée et des gaz, il raconte l'heureuse chance qui a suggéré à Montgolfier sa tentative d'Annonay, le lancement de la seconde montgolfière à Versailles, l'expérience plus savante de Charles et de Robert au Champ de Mars, les querelles des physiciens, l'engouement de la population parisienne [1]; puis il passe à la description des deux têtes de bronze que l'abbé Mical expose rue du Temple et qui prononcent avec netteté des phrases entières. Tout le récit est infiniment agréable : seuls, les causeurs du XVIIIe siècle savaient donner avec tant de grâce et de clarté des leçons de physique dignes à la fois du laboratoire et du salon.

Mais reprenez, relisez la mince plaquette, texte et notes. Remarquez le dédain qu'il témoigne aux charlatans, aux prestidigitateurs; il fait peu de cas de Montgolfier qui se contente d'amuser les badauds en enlevant des globes et qui laisse aux habiles le soin de développer son invention, d'en tirer quelque fruit pour la société. Il fait moins de cas encore de Vaucanson, de Kempelein, dont les automates ne sont que des curiosités ou des drôleries; il n'était point parmi les dupes de Mesmer [2]. Par contre, il est dévôt aux vrais savants. Avec quel respect il parle ici de Charles, de

du discours *de l'Universalité* (*Vie... de Rivarol* de Sulpice de la Platière, I, p. 157-175), une note dit : « Le comte de Rivarol avait développé le système de Galilée, avant que de commencer la traduction du Dante ». C'est, j'imagine, quelque travail entrepris et abandonné entre 1777 et 1780. Sa *Lettre sur le Poème des Jardins* est un hommage à Virgile. L'hommage à Raphaël, Michel-Ange, etc., est dans le discours *de l'Universalité* et aussi dans sa traduction de Dante, *passim*.

1. Voir l'*Appendice*, § 10.
2. *Carnets*.

Robert, de l'électricien Quinquet! Grimm, qui n'a pas l'habitude de louer les gens gratis, mais qui louerait n'importe qui pour un écu, insinue qu'il est à la solde d'une coterie [1]. Est-il à la solde d'Archimède, de Christophe Colomb, de Newton, dont il évoque et honore la mémoire? Est-il à la solde du pauvre abbé Mical? J'aime à me rappeler qu'il s'est rencontré avec l'intègre et généreux Mallet Dupan pour rendre hommage à Mical [2]. Celui-ci avait mis trente ans à créer ce clavier qui devait être « l'imprimerie des sons », et réalisait, semble-t-il, par des procédés de mécanique le prodige obtenu de nos jours par l'électricité. Les jaloux organisaient autour de lui la conspiration du silence; ils s'évertuaient à détourner de lui l'attention du public en exposant sur les boulevards une poupée qui était pure supercherie. « Elle parle, dit ironiquement Rivarol, elle parle sans remuer les lèvres et sans le secours du plus petit ressort,... elle fait des questions très-captieuses et même de jolis madrigaux. On la suspend en l'air avec des rubans,... on la prend même entre les mains; et ce qui peut encore augmenter le merveilleux, c'est qu'en suspendant une pantoufle à la place de la poupée on n'entend pas moins les questions captieuses et les petits madrigaux.... Au reste, on vient d'observer qu'elle s'est enrhumée, puisqu'elle a toussé plus d'une fois très-distinctement [3]. » A peu de temps de là, méconnu, rebuté malgré le plaidoyer de Rivarol et de Mallet-Dupan, en proie à la plus affreuse misère, Mical brisait son chef-d'œuvre et mourait de désespoir. Je sais gré à Rivarol de s'en être souvenu en 1797; l'édition qu'il publie alors chez Fauche du discours *de l'Universalité* contient une note qui est l'épitaphe vengeresse de Mical. M. le baron de Grimm dira-t-il que le mort la lui a payée?

1. *Correspondance* de Grimm, octobre 1783.
2. Voir l'article de Mallet Dupan dans *le Mercure* du 24 juillet 1784; ce sont les idées de Rivarol et le style... de Mallet Dupan.
3. *Lettre sur le Globe aérostatique...*, notes.

Algèbre, géométrie, histoire naturelle, chimie [1], astronomie, toutes les méthodes que l'homme s'est faites pour arriver à la connaissance des lois éternelles du cosmos, pour éclairer et embellir notre condition, le séduisent également. Quatorze ans plus tard, elles lui suggéraient encore des pages comme celle-ci dont je n'examine pas en ce moment la phosphorescente facture, dont je ne veux noter que l'accent presque lyrique :

Au moyen des nombres, notre admiration pour l'univers, jadis confuse et mesquine, est devenue une admiration vaste et raisonnée; ce n'est plus d'un vague élan, mais par degrés comptés que l'homme remonte jusqu'à Dieu. Et non seulement les nombres n'ont pas diminué l'univers, mais ils n'ont ni appauvri ni attristé son image, comme on affecte de le dire. Quoique tout soit mesure, calcul et froide géométrie dans la nature, son auteur a pourtant su donner un air de poésie à l'univers. Que l'entendement ouvre son compas sur le côté géométrique du monde, l'imagination étendra toujours ses regards, et le talent ses espérances et ses conquêtes sur les formes séduisantes et sur le riant théâtre de la nature. Que le prisme, disposant pour nous de l'arc en ciel, dissèque les rayons du soleil, ou que le télescope l'atteigne enfin dans la profondeur de ses espaces, ce père du jour aura-t-il rien perdu de sa pompe et de sa puissance? Ne fournira-t-il pas toujours cette inépuisable chaleur qui ranime et féconde la terre et tout ce qui l'habite, et les fleurs qui la décorent, et le poète qui la chante? Oui, sans doute; le génie voltigera toujours sur cette brillante et riche draperie, dont les plis ondoyants nous cachent tant de leviers et tant de ressorts; et s'il découvre, dans les entrailles du globe ou dans l'application du calcul à ses lois, sa vaste charpente, les monuments de son antiquité et les promesses de sa durée, il ne voit au dehors que sa grâce et sa vie et sa fertile verdure et tous les gages de son immortelle jeunesse. Que l'air décomposé cesse d'être un élément pour le chimiste; que ses parties entassées s'élèvent suivant leur pesanteur spécifique; qu'il soit reconnu pour matière des vents et du son : mais qu'il s'élève toujours en voûte bleue sur nos têtes; que les astres de la nuit rayonnent toujours dans son voile azuré, et qu'il soit tour à tour et à jamais l'harmonieux ministre de la musique et des tempêtes, soit qu'il porte un doux frémissement

1. Il était en particulier reconnaissant à la chimie d'avoir découvert le moyen de faire du papier blanc avec de vieux bouquins : « Grand bienfaiteur du monde que le chimiste qui a trouvé le secret d'envoyer les livres à la lessive et de blanchir ainsi un auteur ! Car l'esprit a ses ordures tout comme le corps, etc. Bénissons-le à jamais » (*Carnets*).

et de tendres émotions dans nos âmes, ou que son aile vigoureuse balaye avec fracas la surface de la terre et des mers!.. Eh! pourquoi prononcer entre le goût et la science, entre le jugement et l'imagination un divorce que ne connaît pas la nature? N'a-t-elle pas marié le calcul et le mécanisme à la fraîcheur et au coloris des surfaces, et ne cache-t-elle pas le squelette humain sous la mollesse élastique des chairs et sous le duvet et l'éclat du teint? Sa voix, juste et sonore, nous appelle également aux hautes sciences et aux beaux-arts : peut-on la peindre sans l'étudier, l'étudier et la peindre sans l'imiter? Apprenons d'elle qu'instruire et plaire sont inséparables; reconnaissons enfin que le savant qui ne veut que la sonder, et le poète qui n'aime qu'à la chanter, qu'en un mot le talent et l'esprit ne sont que deux députés de l'espèce humaine, chargés chacun à part de missions différentes; et qu'on ne saurait trop confronter et réunir leur double correspondance pour s'assurer plus tôt de la véritable intention de la nature, et pour hâter les jouissances et le perfectionnement du genre humain [1].

A peine est-il besoin de dire à quel point il chérit les beaux livres. « Belle définition des livres, admirable inscription de la Bibliothèque égyptienne : Trésor des remèdes de l'âme [2]. » — « L'imprimerie, en multipliant les livres à l'infini, a mis l'art en état de dire à la nature : Ta fécondité ne m'effraie plus; j'égalerai le nombre des livres au nombre des hommes, mes éditions à tes générations; et mes bibliothèques, semées sur toute la surface de la terre, triompheront du temps [3]. » La fin de sa *Lettre sur le Globe aérostatique* contient déjà en germe son discours *de l'Universalité de la Langue française*, qui est une sorte de *Temple du Goût* : les grands écrivains y ont tous leur buste. Mais il y parle de la musique [4], de la peinture,

1. *Discours Préliminaire*, p. 65-67. — J'ai souvent songé à l'ivresse que lui eussent causée les conquêtes scientifiques du XIXe siècle....

2. *Carnets.*

3. *Id.*

4. Il ne faisait pas enseigner la musique à son fils : « Je me suis aperçu que le chant ne faisait que des hommes frivoles et des histrions » (*Lettre* du 12 mai 1797 à son père). Il a pourtant parlé d'une façon bien intelligente, dans le discours *de l'Universalité*, de la musique « qui doit bercer l'âme dans le vague et ne lui présenter que des motifs. Malheur à celle dont on dira qu'elle a tout défini! » Peut-être se défiait-il d'elle comme les grands écrivains du XVIIe siècle se défiaient de la nature : il avait peur

en homme qui en sait, qui en goûte le charme; il est grand lecteur de Winckelmann [1]; et les arts utiles ne l'intéressent guère moins. Après avoir dit ce que fut la littérature française sous le règne de Louis XIV, il accorde un souvenir aux « productions de l'industrie », aux « meubles », aux « étoffes », aux « pompons » et aux « modes » qui « accompagnaient nos meilleurs livres chez l'étranger » [2]. De Berlin, où ses yeux ne se consolaient pas de la pauvreté du décor sur lequel ils erraient, il écrivait au marquis Détilly : « La porcelaine qu'on fabrique à Berlin ne peut être comparée ni à celle de Sèvres, ni à celle du duc d'Angoulême; la noblesse élégante des formes antiques est encore au berceau; on en est à mille lieues de distance pour le brillant du coloris.... L'architecture est en général ici lourde; en voulant calquer les palais italiens, on a imité sans goût des originaux qui ont décelé le larcin des copistes. Le ciseau aérien des artistes romains y est invisible. »

Je ne m'inquiète pas trop de savoir s'il avait une égale compétence en tant de questions si diverses, quoique je n'en voie à vrai dire aucune dont il n'ait dignement parlé. L'essentiel est de bien voir comme l'ont tour à tour attiré, enchanté, toutes les conquêtes qui font la grandeur et la gloire de la vie moderne, avec quel orgueil il évalue l'héritage sans cesse grossi de l'humanité. En adressant son discours *de l'Universalité* à une académie, songeait-il à un autre discours académique couronné trente ans plus tôt à Dijon? Il nous y fait du moins songer : le sien en est la contre-partie, malgré une allusion respectueuse à l'éloquence du « philosophe de Genève » [3]. Il n'y emploie pas son esprit, selon le mot de Voltaire à Rousseau, à nous

des rêveries sans contour où la pensée se noie et n'a plus conscience d'elle-même.

1. Ses *Carnets* en font foi.
2. *De l'Universalité*, p. 26.
3. *Id.*, p. 43.

rendre bêtes; il ne nous donne pas envie de marcher à quatre pattes; il ne trace point l'attendrissant portrait de la vertu abritée sous une hutte, vêtue de son innocence, abreuvée d'eau claire, nourrie des fruits de l'arbousier : nulle apostrophe fraternelle aux troglodytes et aux Topinambous. Il « hâte sa marche » [1] jusqu'à ce qu'il arrive au XVIe siècle. Alors, un premier cri d'admiration lui échappe :

A cette époque, la renaissance des lettres, la découverte de l'Amérique et du passage aux Indes, l'invention de la poudre et de l'imprimerie ont donné une autre face aux empires. Ceux qui brillaient se sont tout à coup obscurcis : et d'autres, sortant de l'obscurité, sont venus figurer à leur tour sur la scène du monde. Si du nord au midi un nouveau schisme a déchiré l'Église, un commerce immense a jeté de nouveaux liens parmi les hommes. C'est avec les sujets de l'Afrique que nous cultivons l'Amérique, et c'est avec les richesses de l'Amérique que nous trafiquons en Asie. L'univers n'offrit jamais un tel spectacle ! [2]

L'hymne qui commence ici grandit de chapitre en chapitre, s'épanouit aux dernières pages en un finale d'une magnifique ampleur. A mesure qu'il suit du regard l'humanité dans sa marche en avant, il s'enivre de sa vision. Peu d'hommes ont plus profondément senti la beauté du passé. Le sentiment du passé n'est pas pour lui mélancolique nostalgie, rêverie sur des tombes et sur des ruines; il y puise une fierté d'être, une affirmation des grandes destinées et des pouvoirs du génie humain, en même temps qu'une leçon de prudence. Nous voilà loin de Jean-Jacques. Sommes-nous moins loin des autres « philosophes », sauf de Voltaire, j'entends le Voltaire du *Siècle de Louis XIV* à qui l'auteur du discours *de l'Universalité* doit beaucoup? Sommes-nous moins loin, par exemple, de d'Alembert et des Encyclopédistes? Ceux-là glorifiaient comme lui les conquêtes du génie. Comme lui? Il s'en faut bien. En réalité, il est au pôle opposé, et le moment vient vite où leurs disciples vont s'en apercevoir.

1. *De l'Universalité*, p. 2.
2. *Id.*, p. 3.

Ces conquêtes, disaient-ils, sont l'œuvre de l'homme; et donc l'homme est grand, n'a pas besoin de lisière; le souverain, c'est lui; à bas les religions et les gouvernements qui l'entravent! Que ne ferait-il pas s'il était libre? — Ces conquêtes, répond-il, sont l'œuvre de l'homme social, de l'homme agrégé à un « corps politique » qui a un passé, où les efforts s'unissent et s'additionnent, où les générations se continuent, où le dépôt des richesses acquises se transmet de siècle en siècle. Ce que ferait l'homme hors de là? une hutte de sauvage, qui, apparemment, ne vaut pas le Louvre. Soyez logiques; Rousseau du moins l'a été; dites que les sciences et les arts sont haïssables; ou, si vous reconnaissez l'importance de leurs bienfaits, n'attaquez pas la société qui leur a seule permis de naître et de prospérer; ne faites point honneur à la nature des avantages et des vertus que nous devons à la société. Vous allez répétant que l'homme est bon et que les hommes sont mauvais; retournez la formule :

En voyant l'homme nu, réduit à ses seuls organes, supposons qu'une voix se fût élevée et eût dit : « Donnons à cet être une vitesse double de la sienne; qu'il parcoure la terre sans se lasser; qu'il franchisse l'Océan et fasse le tour du monde; qu'il emporte sa maison avec lui par mer et par terre; que les murs transparents et solides de cette maison flottante ou roulante ne laissent passer que la lumière et le défendent de la pluie et des vents; qu'il ait l'étoile polaire à sa disposition, le temps dans sa poche et la foudre dans ses mains; ou qu'enfin immobile et paisible dans sa demeure, il fasse partir ses volontés et entendre sa pensée d'un bout de la terre à l'autre ». Le monde entier se fût écrié : « Vous voulez donc en faire un Dieu »! Et c'est cependant là ce qui est arrivé : l'homme monté sur un vaisseau, porté dans sa voiture, muni d'une boussole, d'une plume et d'une arme à feu, a réalisé le prodige; et ce grand pas ne sera point le dernier : car dans la carrière des arts, où finit l'homme qui précède, commence l'homme qui suit. Voilà en peu de mots l'abrégé des merveilles qui résultent de la réunion politique des hommes [1].

1. *Discours Préliminaire*, p. 228. Passage mis en vers par Chênedollé, au 4e chant de son *Génie de l'Homme* :

En voyant l'homme nu, réduit à sa faiblesse,
Qu'une voix nous eût dit : accroissons sa vitesse, etc.

Rivarol s'impatiente et s'irrite quand il entend prêcher le retour à l'état de nature qui est l'état de barbarie; il rougit « de perdre le temps et la parole à défendre des vérités si triviales »; la « honte » en est à ceux qui l'y réduisent [1]. Le berceau de l'humanité a été arrosé de larmes et de sang : « En découvrant l'Amérique, nous avons assisté à l'âge d'or; l'homme de la nature a été pris sur le fait. Ces grands mots ne peuvent plus nous faire illusion [2]. » Pour vivre en société, pour jouir des arts et des métiers, nous ne sommes pas devenus des créatures artificielles : « C'est folie de dire que nos mains n'étaient pas faites pour exécuter ce que notre esprit inventait, ce qu'exigeait l'ingénieuse et impérieuse nécessité » [3]; nous n'avons fait qu'obéir aux exigences de nos besoins, et la société nous a faits vraiment hommes. « C'est là que l'espèce humaine se développe dans tout son éclat; qu'elle fleurit et fructifie infatigablement; que les actions naturelles deviennent morales; que l'homme est sacré pour l'homme; que sa naissance est constatée, sa vie assurée et sa mort honorée; c'est là qu'il s'éternise, qu'il recommence, je ne dis pas dans un enfant que le hasard lui aura donné, mais dans l'héritier de son nom, de son rang, de sa fortune et de ses honneurs, enfin dans un autre lui-même : là ses dernières volontés sont recueillies; elles deviennent lois : un homme mort est encore puissance, et sa voix est entendue et respectée. C'est là que chacun a le fruit du travail de tous.... C'est enfin là que les peuples sont autant de géants qui comptent leurs années par les générations, qui aplanissent les monts, qui marchent sur les mers, embrassent, fécondent et maîtrisent le globe qu'ils habitent [4]. » Telle est l'espèce humaine aujourd'hui : « La

1. *Discours Préliminaire*, p. 225-226.
2. *Id.*, p. 229.
3. *Carnets.*
4. *Discours Préliminaire*, p. 227-228. Voir aussi p. 112 à 118; 155 à 157, etc.

simplicité de son origine se perd dans la majesté de son histoire; la nudité de ses éléments dans la magnificence de ses ouvrages [1] ». Concluons donc : « L'arbre ne diffère pas autant de la graine et l'animal du fœtus, que l'homme social de l'homme primitif [2] ».

Mais n'allons pas prêter à tous les dons de quelques-uns. Aujourd'hui encore l'élite ne diffère pas moins de la foule que l'homme social de l'homme primitif. Nous naissons inégaux en force, en intelligence; n'est-il pas vrai, mon frère Claude-François? La société ne peut refaire la vie; pourquoi Chamfort et les autres lui reprochent-ils constamment des crimes qui ne sont pas les siens, et qu'elle travaille de toutes ses forces à rendre moins odieux? Les lois sont égales pour tous ou du moins tendent chaque jour à le devenir. « Mais il y a une chose dont on ne pourra jamais décréter l'égalité : ce sont les conditions, les rangs et les fortunes [3]. » Et il faut nous en féliciter, « il faut se réjouir quand on voit des hommes très-bornés dans des conditions très-basses, comme il faudrait s'affliger, si la loi portait des brutes dans les grands emplois » [4]. La même instruction fût-elle donnée à tous, ce qui n'est déjà pas trop commode, il resterait encore l'élite, augmentée de quelques recrues, et la foule. Celle-ci, d'ailleurs, aussi digne d'intérêt, quoique moins séduisante que celle-là. Les bras de l'ouvrier et du paysan sont nécessaires au grand-œuvre social comme le cerveau des penseurs. A chacun sa tâche. Quant à savoir si le labeur de l'écrivain, du savant, de l'homme d'État, est moindre que celui du manœuvre, rien de plus malaisé. Le bonheur est rare à tous les étages de l'édifice, plus rare peut-être au salon que dans l'échope [5].

1. *Discours Préliminaire*, p. 111.
2. *Id.*, p. 112.
3. *Id.*, p. 197.
4. *Id.*
5. *Id.*, p. 181.

Source de beauté, puisqu'elle enfante les merveilles de la science et de l'art, la société est beauté elle-même puisqu'elle est harmonie, et bonté puisqu'elle remédie aux cruautés de la nature : tout ce qui contribue à la maintenir en équilibre est respectable. « Le goût de l'étude conduit à l'amour du repos, l'un et l'autre à l'amour de l'ordre, et l'amour de l'ordre nous fait respecter les puissances [1]. » Formule excellente comme toutes celles où il s'est défini; il est là tout entier, à condition que le sens des mots ne soit pas rétréci. Il y a de bonnes raisons pour que nous n'assimilions pas son « amour de l'ordre » à un calcul et à une poltronnerie de rentier, son respect des « puissances » à l'obséquieuse flatterie d'un habitué de l'Œil de bœuf. Les « puissances », ce sont les grands hommes qui éclairent et dirigent les autres ; c'est le gouvernement, c'est la morale, c'est la religion; c'est l'art et c'est la science; c'est par-dessus tout le langage qui est le lien de la communauté humaine, le lien, disait le bon Ésope, de la vie civile. Voilà bien pourquoi l'étude des langues l'a passionné. Il y cherche l'âme même des différentes races. Il sait que l'histoire d'un peuple est inséparable de celle de sa langue, et que la perfection de l'une correspond à la maturité de l'autre. Il sait quel est le pouvoir du Verbe, et qu'il suffit à des doctrinaires de fausser le sens des mots pour fausser les esprits. Dans ses écrits philologiques il y a plus de sociologie que de philologie proprement dite. En entreprenant un *Dictionnaire* qui serait « mesure de vérité » [2], il avait encore en vue l'intérêt de la société.

J'ajoute : de la société française. Le XVIIIe siècle, jusqu'en 1789, parle beaucoup de l'humanité et très peu de la patrie. Après la publication de son discours *de l'Universalité*, on disait à Versailles : « Comme il est bien français! comme

1. *Discours Préliminaire*, p. 218, note.
2. *Prospectus du Nouveau Dictionnaire*, p. XV.

il nous fait valoir [1]! » En effet : son discours est un autre *Panégyrique d'Athènes*. Il y caractérise fortement, et sans marchander la louange, chacune des nations voisines ; mais les statues de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Angleterre, sculptées en beau marbre polychrome, ne servent en somme qu'à orner les quatre angles du monument dressé à la gloire de la France, de cette France dont « tout le monde a besoin » [2]. Qu'il cherche dans le génie de ses écrivains, dans le caractère de ses habitants, dans sa position géographique ou dans la grandeur de ses annales les causes de l'universalité de sa langue « sociale » entre toutes, le même élan d'orgueil national l'emporte. Il disait au début : « Le temps semble venu de dire le *monde français*, comme autrefois le *monde romain* » [3]. A mesure qu'il développe sa thèse, qu'il montre la France donnant « un théâtre, des habits, des goûts, des manières, une langue, un nouvel art de vivre et des jouissances inconnues aux États qui l'entourent », il ne se contente plus de comparer sa grandeur à celle des Romains qui « s'engraissèrent de sang et détruisirent jusqu'à ce qu'ils fussent détruits » [4]. Elle est la reine des nations civilisées. Elle est sa chère et belle France. Il la veut plus belle encore.

Le XVIIIe siècle parle beaucoup de progrès, et secoue résolument le joug de la tradition [5]. Rivarol a le culte de la tradition : est-ce donc qu'il soit ennemi du progrès? Ou bien serait-ce qu'il s'en fait une idée juste et vraiment philosophique? Il eût applaudi à la déclaration de Renan : « Les vrais hommes de progrès sont ceux qui ont pour point de départ un respect profond du passé [6] ». Tradition

1. *Lettre* à l'abbé Roman.
2. *De l'Universalité*, p. 15.
3. *Id.*, p. 1.
4. *Id.*, p. 27.
5. Voir l'*Ancien régime* de M. Taine, et la préface du *Dix-huitième Siècle* de M. E. Faguet.
6. Préface des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*.

n'est pas routine. S'il n'est point de ceux qui croient à la perfectibilité indéfinie, il n'est pas davantage de ceux qui nient le progrès : « M. Dutens, auteur d'un livre où il dit que les modernes ont tout tiré des anciens; lui demander pourquoi il n'a pas donné un fusil à Apollon. Au reste, comme il y aura de nouvelles découvertes, et par conséquent de nouveaux Dutens qui ne manqueront pas de les attribuer aux anciens, je voudrais que celui-ci prévînt ses confrères et trouvât tout d'un coup dans les anciens toutes les découvertes qui sont à faire *in sæcula sæculorum. Amen* [1]. » Si le siècle de Louis XIV lui apparaît dans une sorte de rayonnement, les dernières pages du discours *de l'Universalité* rendent justice aux grandes vérités qui depuis se sont fait jour. S'il ne déclame ni sur les crimes des rois et des papes, ni sur les solécismes de Corneille et l'immoralité de La Fontaine, il est bien loin de trouver tout parfait soit dans le passé, soit dans le présent, et de dire : restons-en là. Son idée est qu'il y a un acquis considérable : les modernes sont riches de tous les trésors lentement accumulés par leurs devanciers; qu'ils y ajoutent, ils le peuvent et le doivent. Mais qu'ils commencent par veiller sur le dépôt commis à leur garde; qu'ils ne prétendent pas renouveler en un jour la face du monde; qu'ils appellent le temps à leur aide [2], et marchent vers l'avenir en bel ordre en écoutant la leçon du passé. Le progrès n'est pas le désaveu d'hier, la rupture brusque avec ce qui est : le progrès est continuité. « L'évolution sociale » [3], pour être féconde, doit être lente.

Tel est dans son ensemble le *credo* de Rivarol, déjà facile à lire entre les lignes de ses premiers ouvrages, plus nettement formulé dans le dernier, dans ce *Discours Prélimi-*

1. *Carnets.* Ce Dutens avait publié deux volumes intitulés : *Origine des découvertes attribuées aux modernes*, Paris, veuve Duchesne, 1776.

2. Voir son article sur le *Discours sur le droit romain* de M. Lambert; et *passim* le *Discours Préliminaire*, le *Journal Politique National*, etc.

3. Voir sa conversation avec Chênedollé, *Chateaubriand et son groupe*, II.

naire qui pourrait s'intituler : *Génie de la Civilisation*, ou encore *Défense et Illustration de la Vie Sociale* [1]. Son *credo* est celui d'un artiste et d'un aristocrate, mais aussi celui d'un très sage esprit qui déteste les utopies, se refuse au sentimentalisme, et a le sens des réalités historiques. Il est l'anti-Rousseau [2], et là est l'unité de son œuvre en apparence éparse et fragmentaire. Comme il a vécu au sein d'une littérature qui était la négation même de tout progrès, et d'une Révolution qui est le mépris hautement proclamé de toute tradition, on peut s'attendre, en ouvrant ses écrits, à assister à une assez belle lutte.

1. La comparaison avec l'*Hermès* pourrait être çà et là curieuse. Il y aurait de multiples rapprochements à souligner, surtout dans l'esquisse de ce 3e chant dont Chénier voulait faire une histoire en raccourci de la civilisation; sur le langage, sur l'écriture, sur les religions, leurs idées se ressemblent. Mais le poète allait à une tout autre conclusion que Rivarol.

2. Ses contemporains en ont eu conscience. Voir ce que dit Cubières, dans sa *Vie d'Antoine Rivarol*, du *Journal Politique National*, ce que dit Chênedollé, dans la préface de l'*Esprit de Rivarol*, de la *Théorie du corps politique*.

CHAPITRE III

SES IDÉES LITTÉRAIRES

Peut-être y a-t-il, de 1780 à 1800, quelque chose de plus original que de dénigrer les classiques; c'est de les aimer avec intelligence, c'est de les admirer sans les croire seuls admirables, c'est d'avoir assez profité de leurs leçons pour ne pas copier leurs œuvres. Entre Mercier qui les injurie [1] et des centaines d'impuissants qui les imitent, il restait une belle place à prendre.

Il me semble bien voir que quelqu'un l'a prise.

Rivarol n'est pas un professeur de Beau. Il n'a laissé ni une *Rhétorique*, ni une *Poétique*, ni un *Cours de Littérature*. Il est un puriste de grand goût; à nous de réunir les feuilles où il a au jour le jour épanché ses admirations et ses mépris; à nous d'y chercher quels sont pour lui les *Vivants morts* et les *Morts vivants* [2]. De là se dégage un idéal qui dépasse singulièrement celui de sa génération.

1. Mercier avait des émules. Voir, dans le *Petit Almanach de nos grands hommes,* les articles Chaudon et Luneau de Boisjermain.

2. Un Allemand qui l'a connu à Berlin et dont j'ai déjà rappelé la monumentale lettre (Sulpice de la Platière, *Vie... de Rivarol,* I, p. 91 à 108) donne cette formule pour le titre d'un livre que Rivarol projetait en 1801. Le susdit Allemand a dû prendre à contresens quelque mot de lui. Des morts qui vivront à jamais et des vivants qui n'existent guère, voilà bien pour Rivarol toute la littérature. La formule résume toute son œuvre de critique.

*
* *

S'il a peu parlé de la Grèce, quelques mots de lui sur Homère, Sophocle, Platon, Démosthène, Plutarque, suffisent à prouver qu'il les a lus, qu'il les vénère, qu'il est très épris « des belles formes grecques » [1]. « Il y a, dit-il, sur les fables des Grecs je ne sais quelle vapeur magique qui se dissipe quand on arrive aux *Mille et une Nuits* des autres peuples. Il y a plus, ils sont nos aînés en poésie et même en philosophie, et nous leur confirmons nous-mêmes chaque jour ce double privilège. L'amour sera toujours le fils de Vénus, Cérès toujours le pain, Bacchus toujours le vin. L'amitié et la fraternité rappelleront toujours Castor et Pollux, Oreste et Pylade. Le doute sera toujours le scepticisme, les atomes toujours l'épicuréisme. Avec leur mythologie ils ont baptisé toutes les passions; avec leur philosophie, tous les systèmes [2]. » Petite, toute petite prière sur l'Acropole, mais qui n'est pas sans ferveur.

Quoiqu'il préfère aux fictions du Latium « la poétique cendre d'Ilion » [3], il est cependant bon latiniste, et a quelques amis bien chers à Rome : Horace, Pétrone, Cicéron, Tacite, surtout Virgile. Cherche-t-il une épigraphe appropriée à chaque numéro de son *Journal Politique National*? Les vers de l'*Énéide* viennent d'eux-mêmes s'offrir à sa mémoire avec le plus saisissant à-propos. Il a beau vivre loin de la nature, il sent la beauté simple et vraie des *Géorgiques*, la « logique lumineuse » de Virgile [4]. Exilé, il lui revient : il s'entretient de lui avec le marquis de la Tresne [5] : il le relit de très près et la plume à la main,

1. Article sur Ducis. Voir aussi la *Lettre sur le Poème des Jardins*.
2. Article sur Florian. Il n'était pas d'ailleurs grand helléniste, et quand il cite Démétrius de Phalère ou Denys d'Halicarnasse dans le discours *de l'Universalité*, je me doute bien qu'il cite de seconde ou de troisième main.
3. *Id.*
4. *Lettre sur le Poème des Jardins.*
5. *Chateaubriand et son groupe*, II.

notant des observations : « C'est dans la description de la mort de Didon qu'une grande actrice doit chercher les attitudes, les combats, les convulsions de l'agonie, et ses terreurs, et son horreur, et ses derniers soupirs » [1]. Il s'applique à traduire, soit en prose, soit en vers, quelques-uns des morceaux qui l'enchantent, le commencement du premier chant de l'*Enéide*, le *Nox erat*... du quatrième, le portrait de Pallas :

Pallas, étincelant et de pourpre et d'acier,
Dresse son étendard et marche le premier.
Son visage, qu'Évandre a baigné de ses larmes,
Des fleurs de la jeunesse étalait tous les charmes.
Le vent, de son panache agitait les couleurs.
Tel l'astre que Vénus comble de ses faveurs
Sort humide et brillant du vaste sein de l'onde,
Et de ses feux sacrés perce la nuit profonde.

Il publie en 1797, dans le *Spectateur du Nord*, ces essais qu'il oppose malicieusement à ceux de Voltaire et de Beauzée [2]; la comparaison ne lui est pas défavorable. Il le dit un peu trop haut dans les notes? Mais il dit aussi, dès le début de l'article, qu'on ne trouvera point chez lui « l'harmonie de Virgile qui ne peut se trouver que dans les beaux vers de Racine »; il répète ce qu'il disait déjà dans son *Dante* : « Virgile et Racine ayant donné, je ne dis pas aux langues française et romaine, mais au langage humain, les plus belles formes connues, il faudrait se jeter dans tous les moules qu'ils présentent, et les serrer de très-près en les traduisant, *vestigia semper adorans* » [3]; et je n'ai plus

1. *Carnets*. Il avait un moment songé à donner une traduction de l'*Enéide* en prose (Dampmartin, *Notice* citée).

2. Ces essais lui ont coûté quelque peine; j'en trouve trois rédactions différentes, à plusieurs jours d'intervalle, dans ses *Carnets*. Après avoir cité un passage de la médiocre traduction de Beauzée : « Il faut observer, dit-il, que le bonhomme Beauzée n'était pas né plaisant, et qu'il n'a pas prétendu se moquer de Virgile en le traduisant ainsi ». Il disait de Beauzée grammairien : « C'est un bien honnête homme qui a passé sa vie entre le supin et le gérondif » (*Esprit de Rivarol*). Le *Magasin encyclopédique* (1797, t. II) fait grand éloge de ces vers de Rivarol, traduits de Virgile.

3. *L'Enfer*, chant XX, note 14.

le courage d'accuser de fatuité celui qui parle si pieusement des vieux maîtres.

Il a pratiqué toute sa vie ceux du XVIIe siècle. L'éloge qu'il a fait d'eux dans le discours *de l'Universalité* semble entaché çà et là de banalité académique : il s'est mieux expliqué en mainte occasion, toujours prêt à célébrer la perfection de leur art, la durable et si humaine vérité de leurs analyses. Leurs livres qui « composent la bibliothèque du genre humain », sont dans la sienne à la place d'honneur; j'y vois ceux de Corneille, de Fénelon, de Mme de la Fayette, de Boileau, de Molière. D'autres ne quittent pas sa table ou son chevet, quoiqu'il en sache par cœur bien des pages : voici les *Fables* de La Fontaine qu'il consulte sans cesse en travaillant à son *Dictionnaire* [1]; voici un exemplaire de Mme de Sévigné surchargé de notes marginales [2]; voici le *Théâtre* de Racine dont il lit ou récite et commente de temps à autre une scène au milieu d'un petit cercle d'auditeurs attentifs et charmés [3]; voici La Bruyère qui a tant contribué à former son style; voici les *Provinciales* et les *Pensées*. Ah! son Pascal, comme il l'aime! Dans les dernières années de sa vie il a des minutes de découragement et de tristesse où il soupire : « A la fin, tout s'use, tout devient *lieu commun* en littérature [4] »; même à ces minutes-là, ou surtout à ces minutes-là, il rouvre les *Pensées*. Lorsqu'il traduisait Dante, il pensait à l'effet qu'aurait pu faire sur Pascal la lecture de la *Divine Comédie* et semblait lui dédier mentalement son travail [5]. Il le cite dans son *Journal Politique National*; il l'invoque et le réfute tour à tour dans son *Discours Préliminaire* : il l'associe pour ainsi dire à toutes les heures sérieuses de son existence. S'il est vrai

1. *Carnets*.
2. H. de la Porte l'a eu sous les yeux (*Notice sur Rivarol*, p. 12 et 13, note). Il y a maintes citations de Mme de Sévigné dans ses *Carnets*.
3. Sulpice de la Platière, *Vie... de Rivarol*, I, p. 10, 74 et 75.
4. *Carnets*.
5. Préface de la traduction de l'*Enfer*, p. XXIV, note.

que l'œuvre de Pascal soit la plus sublime que depuis l'Évangile l'humanité ait vue naître, s'il est vrai qu'elle soit l'œuvre d'art la plus affranchie de toute convention, la plus en dehors de toute formule, il ne m'est pas indifférent de savoir qu'il s'en est nourri, qu'il ne s'en est point rassasié, qu'il y revenait à tout instant. Une âme dans laquelle habite Pascal ne saurait être étroite et mesquine.

Je remarque alors certains mots de ses *Carnets* sur Racine et Molière, « les deux talents du plus grand goût qui aient brillé sous le règne de Louis XIV »; je remarque ce paragraphe du discours *de l'Universalité* : « On peut ranger nos grands écrivains en deux classes : les premiers, tels que Racine et Boileau, doivent tout à un grand goût et à un travail obstiné; ils parlent un langage parfait dans ses formes, sans mélange, toujours idéal, toujours étranger au peuple qui les environne.... Les seconds, nés avec plus d'originalité, tels que Molière et La Fontaine, revêtent leurs idées de toutes les formes populaires; mais avec tant de sel, de goût et de vivacité, qu'ils sont à la fois les modèles et les répertoires de leur langue. » Je me souviens qu'il a dit de Boileau : « L'*Art poétique*, qui fait plaisir à proportion de ce qu'on est digne de le lire, ne rend pas poète [1] »; et j'ai déjà l'impression que son culte du classicisme est autre chose que le culte des formes consacrées, du style pompeux et de l'ordonnance symétrique.

J'en suis plus certain après avoir vu quels sont pour lui les grands talents du XVIIIe siècle. Il ne dit point du tout que les lettres françaises soient mortes avec Louis XIV; mais ce n'est pas dans les épopées, les tragédies, les odes ou les églogues du XVIIIe siècle qu'il trouve des talents dignes d'être comparés à ceux du grand siècle. Il sent que la vie n'est pas là, et il va d'instinct aux œuvres vivantes.

1. Article sur les *Nouveaux synonymes français*. Il ne se gênait pas au reste pour sourire de ce « fameux passage du Rhin qui ne coûta de la peine qu'à Boileau » (*Esprit de Rivarol*).

Son jugement sur Montesquieu n'a jamais varié. De même qu'il l'avait loué dans son discours de 1784 et dans les notes de son *Dante*, qu'il l'avait commenté dans son *Journal*, il disait en 1795 à Chênedollé : « J'avoue que je ne fais plus cas que de celui-là, et de Pascal toutefois! depuis que j'écris sur la politique.... Il n'a ni tout vu, ni tout saisi, et cela était impossible de son temps. Il n'avait point passé au travers d'une immense révolution qui a ouvert les entrailles de la société, et qui a tout éclairé, parce qu'elle a tout mis à nu. Il n'avait pas pour lui les résultats de cette vaste et terrible expérience qui a tout vérifié et tout résumé : mais ce qu'il a vu, il l'a supérieurement vu, et vu sous un angle immense. Il a admirablement saisi les grandes phases de l'évolution sociale. Son regard d'aigle pénètre à fond les objets et les traverse en y jetant la lumière. Son génie, qui touche à tout en même temps, ressemble à l'éclair qui se montre à la fois aux quatre points de l'horizon. Voilà mon homme!.. Je n'ouvre jamais l'*Esprit des Lois* que je n'y puise ou de nouvelles idées ou de hautes leçons de style [1]. »

Il est un peu revenu de l'enthousiasme que lui avait inspiré Buffon. Il avait dit d'abord : « Pour écrire l'histoire grande et calme de la nature, Buffon emprunta ses couleurs et sa majesté; pour en fixer les époques, il se transporta dans des temps qui n'ont point existé pour l'homme, et là son imagination rassembla plus de siècles que l'histoire n'en a depuis gravé dans ses annales : de sorte que ce qu'on appelait le commencement du monde, et qui touchait pour nous aux ténèbres d'une éternité antérieure, se trouve placé par lui entre deux suites d'événements comme entre deux foyers de lumière. Désormais l'histoire du globe précédera celle de ses habitants [2]. » A quelques années de

1. *Chateaubriand et son groupe*, II.
2. *De l'Universalité*, p. 42. Garat, dans sa critique du Discours de Rivarol, lui reproche d'avoir ici copié une phrase de Cerutti : « Après

là il ne se faisait pas faute de plaisanter Buffon devenu « le père en littérature » de Mme de Genlis, et commençait à élever des doutes sur la valeur de ses systèmes [1]. Il lui lance plus d'un trait dans le *Discours Préliminaire*; il y affirme que « les nouvelles observations » ont déjà fait échec à sa gloire de savant, que sa doctrine de l'*Homo duplex* est sans portée [2], et il le regarde comme « un poète manqué » plutôt que comme un philosophe [3]. Mais il compte encore chez lui plus d'un morceau sans reproche, notamment le début des *Époques de la Nature* : « Il y règne de la pompe sans emphase, de la richesse sans diffusion, et une magnificence d'expression, haute et calme, qui ressemble à la tranquille élévation des cieux. Buffon ne s'est jamais montré plus artiste en fait de style. C'est la manière de Bossuet appliquée à l'histoire naturelle [4]. »

Les idées de Rousseau heurtent si violemment les siennes qu'il serait presque excusable de confondre dans la même antipathie le penseur et l'écrivain. Non, il ne fait pas de ces confusions-là. Il le proclame « grand artiste » : « Il y a des pages dans la *Nouvelle Héloïse* qui ont été touchées d'un rayon du soleil. Toutes les fois qu'il n'écrit pas sous l'influence despotique d'un paradoxe, et qu'il raconte ses sensations ou peint ses propres passions, il est aussi éloquent que vrai. Voilà ce qui donne tant de charme à quelques tableaux de ses *Confessions*, et surtout à ce préambule qui sert d'introduction à la Profession du Vicaire

nous avoir appris à lire dans le centre du globe, il a voulu nous apprendre, écrivait Cerutti, à lire dans la nuit des temps. Il a pénétré dans les siècles antérieurs à tout ce qui existe; il a parcouru tout ce vaste espace inhabité jusqu'ici par la pensée même; ainsi les époques de la nature ont servi, si ce n'est à expliquer le monde, du moins à l'agrandir. L'imagination se plaît à errer dans les déserts de l'infini. » La phrase de Cerutti est belle. Mais celle de Rivarol a une autre précision et reste bien à lui.

1. *Songe d'Athalie*. On sait qu'il appelait le fils de Buffon « un des plus pauvres chapitres de l'*Histoire naturelle* de son père » (*Lettre* à l'abbé Roman).

2. *Discours Préliminaire*, p. 9, 12, 21, 22, 58, 59, 120, 138, 161, 162.

3. *Carnets*.

4. *Chateaubriand et son groupe*, II.

Savoyard, et où sous le voile d'un jeune homme qu'il met en scène avec le Vicaire il raconte sa propre histoire. C'est avec quelques *Lettres Provinciales* et le chapitre sur l'*Homme*, de Pascal, ce que nous avons de mieux écrit dans notre langue. C'est fait à point [1]. »

Je n'ai pas nommé tous ceux qu'il admire. Il avait un *Montaigne* dans sa berline d'émigrant [2]. Malgré toutes les réserves qu'il fait sur la langue de la Pléiade, il sait que « Ronsard était poète [3] ». Il a voyagé dans les littératures étrangères, goûte vivement l'Arioste, le Tasse, Pétrarque, et aussi Milton, et plus encore Machiavel [4]. Le *Robinson* lui semble « un livre admirable » qui « peint l'homme sorti de la société et aux prises avec la nature et la nécessité [5] ». Il n'est point de ceux que Shakespeare « rend complètement heureux et qui demandent toujours qu'on les enferme avec ce grand homme » ; il avoue que « le fond de ses pièces est un délire perpétuel » ; mais il a soin d'ajouter : « C'est quelquefois le délire du génie ».

Veut-on avoir une idée juste de Shakespeare? Qu'on prenne le *Cinna* de Corneille, qu'on mêle parmi les grands personnages de cette tragédie quelques cordonniers disant des quolibets, quelques poissardes chantant des couplets, quelques paysans parlant le patois de leur province et faisant des contes de sorciers; qu'on ôte l'unité de lieu, de temps et d'action; mais qu'on laisse subsister les scènes sublimes et on aura la plus belle tragédie de Shakespeare.... On peut dire que Shakespeare, s'il était moins monstrueux, ne charmerait

1. *Chateaubriand et son groupe*, II. « Il détestait son personnel, dit Sulpice dans son français spécial, mais il adorait sa plume » (*Vie... de Rivarol*, I, p. 11). En 1797, Tilly lui ayant emprunté la *Nouvelle Héloïse*, ou pour mieux dire les tomes qui lui en restaient : « Quand on écrit pour les femmes, répondait-il, on risque fort d'aller dépareillé à la postérité » (*Lettre* à Tilly). Ceci rappelle un mot de ses *Carnets :* « Règle pratique : ne jamais prêter de livres aux femmes, à moins qu'elles ne soient enfermées ».

2. Il le cite en homme qui le sait par cœur dans les notes du chant XXX de son *Dante*.

3. *Prospectus du Nouveau Dictionnaire*, p. XXIII.

4. *De l'Universalité*, passim ; sur le Tasse, voir aussi les notes du chant V de son *Dante*; sur Milton, les notes du chant III, le *Discours Préliminaire*, p. 193, et la *Lettre sur le Poème des Jardins*.

5. *Carnets*.

pas tant le peuple; et qu'il n'étonnerait pas tant les connaisseurs, s'il n'était quelquefois si grand. Cet homme extraordinaire a deux sortes d'ennemis, ses détracteurs et ses enthousiastes; les uns ont la vue trop courte pour le reconnaître quand il est sublime; les autres l'ont trop fascinée pour le voir jamais autre [1].

Enfin, il a donné Dante à la France, et il est bon de ne pas l'oublier.

Jusqu'à lui, il n'existait d'autre traduction française de la *Divine Comédie* que celle de Grangier, en vers (1597), « un peu plus difficile à entendre » que le texte, et celle de Moutonnet de Clairfons, en prose, qui ne contient que l'*Enfer*; celle-ci est un insipide délayage; la première édition, de 1776, n'en était pas épuisée au bout de vingt ans. Celle de Colbert d'Estouteville, en prose et complète, dont Montesquieu avait eu le manuscrit entre les mains et dont il s'est moqué, ne fut imprimée qu'en 1796, revue, sinon améliorée par Sallior, et grossie, sinon ornée d'une *Vie du Dante* par Prévost d'Exmes. Autant dire qu'en 1784 Dante était à peu près un inconnu en France [2]. Louis Racine, Voltaire qui a reproché à Dante « le mauvais goût de son sujet », le président de Brosse n'avaient guère parlé de lui que pour s'étonner de sa gloire et lui préférer l'Arioste ; son poème semblait une énigme intraduisible. Dans le *Voyageur* de Mme de Genlis le vicomte de Melville à qui la renommée attribue les plus invraisemblables prouesses, dit en plaisantant qu'il passe pour avoir «traduit en français un passage du Dante ». « Vous changerez trois fois de peau, avait dit Voltaire à Rivarol en 1778, avant de vous tirer des pattes de ce diable-là. » Non seulement il s'en est tiré, mais il a mis en tête de son volume une préface qui est d'un précurseur des Sainte-Beuve et des Taine. Pour apprécier le vieux

1. *De l'Universalité*, notes.

2. Tel est bien l'avis de Rivarol lui-même (voir la note 8 du chant XXXIV). Mais un jésuite, le père d'Aquin, avait autrefois traduit Dante... en vers latins! (Naples, 3 vol. in-8, 1728.)

poète, il le replace dans son milieu, il marque l'influence de son temps et de sa vie sur son œuvre. Il décrit l'état de l'Italie et de l'Europe au XIIIe siècle; il montre la misère, les alarmes, les superstitions qui pesaient sur tous les cœurs, et il conclut :

Quoique le génie n'attende pas des époques pour naître, supposons cependant que dans un siècle effrayé par tant de catastrophes, et dans le pays même, théâtre de tant de discordes, il se rencontre un homme de génie, qui s'élevant au milieu des orages parvienne au gouvernement de sa patrie; qu'ensuite exilé par des citoyens ingrats il soit réduit à traîner une vie errante, et à mendier les secours de quelques petits souverains : il est évident que les malheurs de son siècle et ses propres infortunes feront sur lui des impressions profondes, et le disposeront à des conceptions mélancoliques ou terribles. — Tel fut le Dante, qui conçut dans l'exil son poème de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis, embrassant dans son plan les trois règnes de la vie future, et s'attirant toute l'attention d'un siècle où on ne parlait que du jugement dernier, de la fin de ce monde et de l'avènement d'un autre [1]....

Comme il savait tout ce qu'on pouvait savoir de son temps, il met à profit les erreurs de la géographie, de l'astronomie et de la physique; et le triple théâtre de son poème se trouve construit avec une intelligence et une économie admirables. D'abord la terre, creusée jusque dans son centre, offre dix grandes enceintes qui sont toutes concentriques. Il n'est point de crime qui soit oublié dans la distribution des supplices que le poète rencontre d'un cercle à l'autre : souvent une enceinte est partagée en différents donjons; mais toujours avec une telle suite dans la gradation des crimes et des peines, que Montesquieu n'a pas trouvé d'autres divisions pour son *Esprit des Lois*. Il faut observer que dans cette immense spirale les cercles vont en diminuant de grandeur, et les peines en augmentant de rigueur, jusqu'à ce qu'on rencontre Lucifer garrotté au centre du

1. Préface de sa Traduction, p. XI et XII. Il faudrait rapprocher de ce morceau la page XXIII où il dit l'intérêt de la poésie dantesque en tant qu'expression du christianisme, ou mieux de la théologie du moyen âge, et tout le chapitre de la préface intitulé : *De l'état des morts*. En un siècle où « il semble qu'on ne puisse plus traiter les sujets mystiques d'une manière sérieuse », il passe en revue les diverses formes que la croyance à une autre vie a revêtues d'Homère jusqu'à Dante. Voltaire eût pris texte de là pour tourner en dérision la crédulité des anciens. Pour lui, il expose les fables avec clarté, et ne juge pas nécessaire de crier que ce sont des fables, qu'il n'y croit pas. Il croit, il sait que l'humanité y a cru, qu'elles ont été le rêve de l'âme humaine à telle ou telle date, et il les présente en historien.

globe et servant de clé à la voûte de l'Enfer. Observons encore ici qu'une spirale et des cercles sont une de ces idées simples avec lesquelles on obtient aisément une éternité; l'imagination n'y perd jamais de vue les coupables, et s'y effraye davantage de l'uniformité de chaque supplice : un local varié et des théâtres différents auraient été une invention moins heureuse [1]....

Étrange et admirable entreprise! s'écrie-t-il après avoir résumé les trois parties du poème. Remonter du dernier gouffre des Enfers jusqu'au sublime sanctuaire des Cieux, embrasser la double hiérarchie des vices et des vertus, l'extrême misère et la suprême félicité, le temps et l'éternité; peindre à la fois l'ange et l'homme, l'auteur de tout le mal et le saint des saints [2]!...

Joignons à ces pages celles où il a dit leur fait aux commentateurs toujours préoccupés d'expliquer raisonnablement et donc de rétrécir les vastes symboles de Dante [3]; puis celles où il juge son style, ce style qui rassemble « les bizarreries, les comparaisons les plus dégoûtantes, les allusions, les termes de l'école et les expressions les plus basses », mais ce style « affamé de poésie », « de goût âpre et sauvage », qui « dessine l'attitude des personnages par la coupe de ses phrases » et « les dessine si fièrement », comme avec le pinceau de Michel Ange. « Quand il est beau, rien ne lui est comparable. Son vers se tient debout par la seule force du substantif et du verbe, sans le concours d'une seule épithète [4]. » Avant même d'avoir ouvert la traduction, ne sommes-nous pas assurés qu'il est plus et mieux que le Ducis de Dante ?

Quand il aurait fait quelques rares contresens de mots, interverti ici ou là l'ordre de deux vers, quand il en aurait même omis cinq ou six au cours d'un poème qui compte

1. Préface, p. XII, XIII, XIV. Sur ce rapprochement avec Montesquieu, voir les notes du chant XI.
2. *Id.*, p. XV.
3. *Id.*, p. XVII.
4. *Id.*, p. XIX, XX, XXI, XXII. Sallior, en éditant la traduction de Colbert d'Estouteville, dit de celle de Rivarol : « C'est un chef-d'œuvre de Raphaël mal copié par Boucher ». Quand on compare Dante à Raphaël, on peut bien comparer Rivarol à Boucher.

trente-quatre chants, le crime serait excusable. Il n'a pas traduit mot à mot : il en convient et il dit pourquoi : « Le Dante, à cause de ses défauts, exigeait plus de goût que d'exactitude : il fallait avec lui s'élever jusqu'à une sorte de création [1].... Il fallait que la traduction servît sans cesse de commentaire au texte.... Il fallait que le Dante, pour produire tout son effet, se présentât dans notre langue tel qu'il s'offrit autrefois dans la sienne [2]. » J'ai peine à croire qu'il ait tort, en lisant dans la traduction littérale de Fiorentino tel passage : « Juge aussi toi-même si je pouvais rester l'œil sec, quand je vis de près notre image tellement retournée que les larmes ruisselaient des yeux sur les fesses [3] ». Que penser d'un traducteur qui nous fait sourire aux endroits les plus terribles ou les plus pathétiques ? Je sais gré à Rivarol d'infidélités qui lui permettent de ne point dénaturer l'impression. Plus exact, il serait moins vrai [4] : « Juge toi-même, dit-il, comment j'aurais pu contempler d'un œil sec l'effigie de notre humanité si tristement défigurée, et supporter le spectacle de ces infortunés versant à jamais des larmes qui n'arrosent plus leurs poitrines ». Que m'importe qu'il allonge un peu, pourvu qu'il m'épargne un effet comique qui ne résulte pas du texte et qui résulterait d'un français de mot à mot?

J'irai plus loin, comme parle Renan dans sa prière à la Déesse Orthodoxe, je dirai la dépravation intime de mon cœur. Au lieu de « l'excessive puanteur exhalée par cet abîme profond », au lieu de « cette exhalaison infecte » que propose Fiorentino, je n'en veux pas à Rivarol de mettre « le souffle empoisonné que l'abîme exhale », et

1. Note 14 du chant XX. Buffon, qui appelait sa traduction de l'*Enfer* « une suite de créations », n'a donc fait que répéter un mot de Rivarol.
2. Note 13 du chant XXVII.
3. Chant XX. Il s'agit des damnés dont la face est tordue en arrière.
4. « Avec Dante, dit-il dans sa *Lettre* du 29 juillet 1785 aux auteurs du *Journal de Paris*, l'extrême fidélité serait une infidélité extrême. »

« la vapeur de l'abîme [1] ». Il ne s'en suit pas pour moi que son *Dante* ressemble à une cathédrale rebâtie par Mansart. Je ne lui en veux pas, s'il décrit le Minotaure, *che fu concetta nella falsa vacca*, de l'appeler « fruit d'une illusion monstrueuse [2] ». Tel chant, le XIe, que Littré déclare « aride et malheureux », et qui l'est effectivement dans sa traduction, cesse de l'être dans celle de Rivarol qui se joue au milieu des abstractions philosophiques et les éclaire. Très évidemment, il a eu çà et là d'excessifs scrupules ou employé des tournures trop modernes. Le « chef de la nature » n'équivaut pas à « l'Empereur qui règne là haut [3] », et il vaudrait mieux qu'il n'appelât point les étoiles « flambeaux du ciel [4] » ou les porcs « vils sangliers [5] » ; il n'avait nulle raison de supprimer au chant XXI les noms des diables qui escortent Dante et Virgile. Mais combien de scènes dont il n'a nullement atténué l'horreur ? « J'en vis deux assis, adossés l'un à l'autre, tous deux encroûtés d'une lèpre immonde. Jamais l'écuyer que l'œil du maître ou le sommeil sollicite, ne promena d'une main plus agile son étrille légère, que ne faisaient les deux coupables, ramenant sans cesse leurs ongles de la tête aux pieds, et se défigurant de coups et de morsures pour apaiser l'effroyable prurit qui les dévorait ; et comme le poisson se dépouille sous le tranchant du couteau, ainsi leur peau tombait en écailles sous l'effort de leurs infatigables doigts [6]. » Est-il si coupable de préférer à de hideuses visions les épisodes d'Ugolin ou de Francesca [7] ? Il faut citer encore, puisque nos yeux cherchent

1. Chant XI.
2. Chant XII.
3. Chant I.
4. Chant II.
5. Chant VIII.
6. Chant XXIX. « Le *Dante* de Rivarol, dit M. Despois (*Liberté de penser*, t. III, 15e livraison, 1849), est « poudré et pailleté à la mode de 1784 »... on y sent « le parfum fade du XVIIIe siècle vieillissant et comme une odeur de boudoir.... » Tout l'article est écrit avec la même impartialité.
7. Note 8 du chant V.

d'abord, dans toute traduction de l'*Enfer*, l'histoire de Francesca et de Paolo :

... Ainsi parlait cette ombre, d'une voix douloureuse; et moi je baissai la tête avec tant de consternation que le poète me dit : A quoi penses-tu? — Hélas! répondis-je, en quel moment et de quelle douce ivresse ils ont passé aux angoisses de la mort! — Levant ensuite mes yeux sur eux : O Françoise! repris-je, le récit de vos malheurs m'invite à la pitié et aux larmes; mais dites-moi, quand vos soupirs secrets se taisaient encore, comment l'amour a-t-il osé vous parler son coupable langage?[1] — Tu as appris d'un sage[2], me répondit-elle, que le souvenir de la félicité passée aigrit encore la douleur présente; et cependant si tu aimes à contempler nos infortunes dans leur source, je vais, comme les malheureux, pleurer et te les raconter. Nous lisions un jour, dans un doux loisir, comment l'amour vainquit Lancelot. J'étais seule avec mon amant et nous étions sans défiance : plus d'une fois nos visages pâlirent, et nos yeux troublés se rencontrèrent; mais un seul instant nous perdit tous deux. Lorsqu'enfin l'heureux Lancelot cueille le baiser désiré[3], alors celui qui ne me sera plus ravi colla sur ma bouche ses lèvres tremblantes, et nous laissâmes échapper ce livre par qui nous fut révélé le mystère d'amour[4].

Là-dessus, les premiers lecteurs de Rivarol, Framery, qui ne savait pas l'italien[5], Cubières, dont l'emploi con-

1. Le texte dit : Comment l'amour vous permit-il de reconnaître vos désirs douteux?

2. Ton maître le sait.

3. Quand nous lûmes comment cet amant si tendre avait baisé le sourire désiré.

4. Le livre et celui qui l'avait écrit furent pour nous un autre Gallehaut. Ce jour-là, nous ne lûmes pas plus avant.

5. Dans sa *Lettre* du 29 juillet 1785 aux auteurs du *Journal de Paris*, Rivarol s'est doucement égayé aux dépens de ce Framery dont l'article (*Mercure* du 25 juin 1785) est une collection de risibles bévues : « A propos du vers : *Risposi lui con vergognosa fronte*, M. Framery pleure amèrement sur une beauté de tous les lieux et de tous les temps que j'ai, dit-il, sacrifiée, et qui peignait si bien cette pudeur de Virgile consacrée par le témoignage de tous ses contemporains; mais quand M. Framery saura que *risposi lui* signifie : lui répondis-je, et non *me répondit-il*, et que cette rougeur modeste se trouve sur le front du Dante et non sur celui de Virgile, alors il faudra bien qu'il retienne ses soupirs et qu'il sèche ses larmes. Une personne qui ne saurait pas conjuguer le verbe *rispondere* s'apercevrait encore que c'est le Dante qui parle avec tant de modestie à Virgile, et cela par l'ordre seul du dialogue. » Et il ajoute, en homme qui a pratiqué les préfaces de Racine, entre autres celle d'*Iphigénie* : « Les autres critiques de M. Framery sont dans le même genre ».

sistait alors à rimer des fadeurs pour Mme de Beauharnais et à lui rédiger les petits vers prétentieux qu'elle signait, jettent les hauts cris, dénoncent la dernière phrase comme un outrage fait à Dante. Elle commente, en effet, plutôt qu'elle ne traduit. Mais préféraient-ils celle de Moutonnet : « Ce livre et son auteur furent pour nous un nouveau Gallehaut; et nous quittâmes aussitôt cette lecture »? Préféraient-ils le commentaire que Grangier, contemporain de Brantôme et du bon roi Henri, donne du *quel giorno piu non legemmo avante* : « Il montre qu'ils s'amusèrent à autre chose qu'à lire. Ce qui ne se peut représenter honnestement; dont Dante le laisse à deviner »? A part les derniers mots, où il a mis trop d'esprit, toute la page de Rivarol est d'un grand charme, et je ne m'étonne pas de la voir reproduite en entier dans le *Génie du Christianisme*. Si le coloris archaïque de la fresque s'est parfois effacé ou plutôt assagi sous sa main [1], après avoir comparé son travail à celui de ses successeurs, de Ratisbonne, de Fiorentino, de Littré [2], à tout prendre c'est encore avec lui, c'est dans son langage harmonieux, brillant, toujours clair et grave, dans son langage excellemment français, que je sens le mieux la grandeur du rêve dantesque, la beauté de ce voyage à travers les étendues sans limites, sous un jour crépusculaire, parmi les soupirs et les cris de rage, parmi des grouillements de larves et des glissements de vols silencieux [3]. Avec lui, je suis sans peine la silhouette du voyageur encapuchonné que précède d'un

1. « Les traductions, disait-il dans son *Petit Almanach*, ne laissent passer, comme les distillations, que l'esprit ou le parfum tout au plus : les couleurs s'évaporent. »

2. Le procédé de Littré, qui s'est amusé, très sagement, à traduire l'*Enfer* en français du XIIIe siècle, a l'inconvénient d'y répandre la grâce naïve de nos chansons de gestes et de nos vieux romans de chevalerie : « o soveraines mes muses, m'aidez!.... » Le doux et gentil parler de l'ancienne France ne semble-t-il pas moins en harmonie que le « style soutenu » de Rivarol avec la poésie de Dante?

3. Voir la note 2 du chant XXXIV sur « ce silence qui règne au milieu de tant de maux... ».

pas de fantôme, le front couronné et dentelé de lauriers, Virgile dans sa toge de lumière.

Si pourtant son *Enfer* paraissait un peu trop propre, si on n'y sentait pas assez les affres du cauchemar et « la vapeur de l'abîme », on n'aurait qu'à lire ses *Notes*. Elles sont bien remarquables. Le style en est beaucoup plus simple. Il y a débrouillé toutes les difficultés grammaticales ou historiques; il s'y est révélé érudit, sans rien perdre de sa malice[1]; et ceux qui ont après lui traduit Dante, s'ils n'y ont presque rien ajouté, y ont puisé à pleines mains, en ont copié des morceaux entiers. Là, il signale très loyalement les passages qu'il a un peu adoucis, et nous met à même de choisir entre sa version et le mot à mot. « Comment rendre, demande-t-il dans la note 10 du chant XXVIII, *il tristo sacco che merda fa di quel che si trangugia*? Il faut laisser digérer cette phrase aux amateurs du mot à mot. » S'obstineront-ils malgré un si bon avertissement, et tiennent-ils à savoir quelle « insolente trompette » Dante a donnée à ses diables? La note 8 du chant XXI va les satisfaire : les trois lettres du mot français qui correspond au mot italien y sont imprimées. Non, ne faisons pas un crime à Rivarol de ne point admirer « comme une brute » l'œuvre qu'il nous révélait. Louons-le plutôt d'avoir démêlé avec tant de justesse ce qui est admirable et ce qui ne l'est pas, et, tout compte fait, de s'écrier : « Combien de défauts sont rachetés par quelques beautés vraiment poétiques! et que ne doit-on pas à cet homme original, assez grand pour s'élever dans l'interrègne des beaux-arts, et s'y former à lui seul un empire séparé des anciens et des modernes[2]! »

Décidément, un amoureux de Virgile et de Racine qui,

1. Lorsqu'il entend, dans le chant I, Virgile dire à Dante : Je naquis à Mantoue d'une famille lombarde, « c'est, observe-t-il, comme si Homère disait : je suis né d'une famille turque ».
2. Note 10 du chant XXIX.

voici plus de cent ans, parlait si bien, je ne dis pas seulement de Montesquieu et de Rousseau, mais de Shakespeare et de Dante, un contemporain de La Harpe capable de comprendre, d'admirer toute œuvre qui exprime la vie sous une belle forme d'art, ne ressemblait guère à son entourage. Il l'a prouvé d'une autre manière.

*
* *

Une des visions les plus belles de *l'Enfer* est l'arrivée de l'archange qui vient mettre le holà : « Je regardai; et comme on voit sur le bord des étangs les timides grenouilles se disperser devant la couleuvre ennemie, ainsi je vis la foule des morts se précipiter devant les pas de Celui qui traversait le Styx à pied sec. Il s'avançait, et repoussait avec un pénible dédain les vapeurs grossières qui offusquaient sa vue [1]. » Il s'est produit, quand Rivarol entrait en scène au milieu des littérateurs de son temps, semblable panique dans une nécropole.

Le *Mercure* de décembre 1780 renferme deux *Extraits* d'un ouvrage en quatre volumes in-8 qui vient de paraître et s'intitule : *Récréations dramatiques, ou choix des principales tragédies du Grand Corneille, auxquelles on s'est permis de faire des changements, en supprimant ou raccourcissant quelques scènes, et substituant des expressions modernes à celles qui ont vieilli; précédé de quatre tragédies nouvelles de l'éditeur* [2]. Le numéro du 23 contient l'analyse de ces quatre tragédies *nouvelles*. La première, *Les Comnènes*, est un simple plagiat d'*Irène*. L'auteur a eu l'imprudence d'écrire en note : « Les deux productions n'ont de commun que le nom de quelques personnages ». — « Nous

1. Chant IX.
2. Dans l'*Extrait*, du 25 septembre 1779, d'un ouvrage dont le titre tient dix lignes, *Extrait* qui me semble être aussi de Rivarol, je lis : « Ce titre seul pourrait tenir lieu d'analyse... ».

pensons comme lui », répond une voix. Je connais cette voix-là. La seconde a nom *Térentia* :

Tout m'abandonne? Eh bien! Je me consulterai!

« Nous ignorons si tout le monde sentira comme nous la force de cette expression : eh bien! je me consulterai... ».

Il aime en vain; que peut importer?
Il importe.

« Que peut importer? Il importe. — On ne s'attend pas à ces coups de force, à ces traits sublimes de dialogue. Mais ces ressources sont familières à l'auteur [1]. » Tel autre passage est une réplique de *Britannicus*, sottement délayée : « On ne peut pas se méprendre à cette imitation. Nous observerons seulement que Racine a mis beaucoup moins de vers. Racine n'avait pas tant de fécondité. » — Le numéro du 30 est l'examen des prétendues corrections et améliorations introduites dans le théâtre de Corneille : « L'anonyme parvient à dessécher les vers de Corneille de manière qu'on lit ses belles scènes presque sans impression. Plusieurs mauvais vers de Corneille ont été supprimés; mais on s'aperçoit qu'avec quelques-unes de ses fautes l'âme du poète a disparu.... On avait reproché à Corneille de nombreuses fautes de langue. L'anonyme a eu la générosité de lui en prêter de nouvelles. » Moralité : « Il est à présumer qu'avec la faculté de réussir à corriger Corneille, on aurait eu la sagesse de ne pas l'entreprendre ».

Il y a, aux environs de 1780, quelques autres *Extraits* également sans signature, mais de la même main, dans le

1. Comparez ceci à la *Notice* Brunet dans le *Petit Almanach* : « *Brunet* (M.) a fait environ quatre-vingts pièces de vers en différents journaux et notamment une idylle d'un seul vers que voici :

Ne serons-nous jamais contents de notre sort?

Ce sont là de ces vers de résultat qui contiennent une foule d'idées en germe, et ne laissent rien à dire à la postérité. »

journal de Panckoucke [1]. Point de grandes indignations; point de chicanes mesquines; des citations adroitement choisies, dans l'*Architecture*, poème en trois chants par un architecte [2], dans le *Nouveau-Monde*, poème épique par M. Le Suire [3], çà et là une courte et piquante réflexion, c'en est assez pour que le ridicule et le néant de l'œuvre qui est en cause apparaissent à tous les yeux. S'agit-il du *Théâtre* de M. Laus de Boissy [4], lequel fait suivre son nom de l'énumération — elle occupe une page — de tous ses titres honorifiques? « L'auteur, à la page 96 de son ouvrage, dit en parlant du *Mercure* : autrefois je me servais de ce carrosse de voiture pour faire aller mes vers à l'immortalité. Il paraît qu'aujourd'hui ils y vont tout seuls, et qu'ils en connaissent parfaitement la route. Aussi n'avons-nous plus l'honneur d'y voiturer que sa prose. » Une méchante *Traduction de l'Arioste* contient, entre autres gentillesses, ceci :

> Eût-elle pu soutenir ce projet
> Que tant de fois tant de belles ont fait?
> On est souvent meilleure qu'on ne pense....

« Ces trois derniers vers sont du traducteur; nous croyons devoir en avertir, parce qu'ils nous ont paru dignes de l'Arioste [5]. »

Qui parle ainsi? Eh! qui donc, sinon celui qui, jusqu'à la Révolution et plus tard encore dans les intervalles de la tourmente, va tenir avec tant de bon sens et de désinvolture son rôle de Boileau dandy? Qui donc, sinon celui qui, le premier et mieux que personne, a fait justice de la littérature pseudo-classique?

Cette littérature, Rivarol estime que Voltaire en est le

1. Voir la *Bibliographie*, § 1.
2. *Mercure* du 16 juin 1781.
3. *Id.*, du 14 juillet 1781.
4. *Id.*, du 25 février 1779.
5. *Id.*, du 17 février 1781.

patron responsable, et il s'est très nettement expliqué là-dessus. Il l'avait vu encourager, à la fin de sa vie, la plupart des gens de lettres dont la médiocrité s'est étalée dans les vingt dernières années du siècle. Il avait vu entre les mains de Cubières, de son propre frère Claude-François [1], et sans doute de bien d'autres, les brevets de génie que la vieille majesté câline de Ferney envoyait avec sa bénédiction à tous ses jeunes courtisans. Il avait été témoin de l'apothéose de 1778, du retour triomphal à Paris où soudain « toutes les proportions changèrent; les colosses devinrent pygmées, et le reste fut invisible [2] ». Il savait qu'une influence avait dominé, dominait encore et plus que jamais le siècle près de finir, celle de Voltaire, et que par conséquent il n'y avait de comptes à demander qu'à lui. Il lui en a demandé, en effet, et avec force. Je dirai ailleurs ses griefs contre le philosophe. Ses entretiens avec Chênedollé et ses notes manuscrites nous ont transmis ses griefs contre l'écrivain. Il le relit vers 1795 et ne lui passe rien. La *Henriade* n'est qu'un « maigre croquis, un squelette épique où manquent les muscles, les chairs et les contours » [3]. S'il se chargeait de l'éditer, « il se garderait bien d'en corriger les épreuves : il connaît trop le prix des fautes d'impression. Qui sait? le hasard pourra produire quelque beauté. » Et il conte que, dans une vente de livres, la *Henriade* est restée pour paiement à l'huissier [4]. Les tragédies de Voltaire sont des « thèses philosophiques » [5]; les péripéties, les coups de théâtre multipliés ne leur prêtent

1. *Almanach des Muses*, 1781.
2. *Carnets*. Il a loué dignement Voltaire dans le discours *de l'Universalité*, dans l'*Epître au roi de Prusse*. Mais à la même époque déjà, le *Dialogue entre Voltaire et Fontenelle*, l'étude *sur Florian* nous prouvent qu'il ne le louait pas sans réserve. Il lui fait dire dans le *Dialogue* : « L'Académie des Sciences, dont mes *Éléments de Newton* n'auraient pas dû me fermer la porte... ».
3. *Chateaubriand et son groupe*, II.
4. *Id.*
5. *Id.*

qu'une apparence de vie : « Avec son principe qu'il faut frapper fort plutôt que frapper juste, on peut faire des tours de force et escamoter des succès; mais cette poétique est fausse et ses succès sont éphémères [1] ». — « Voltaire se plaint que dans la pièce d'*Iphigénie en Aulide* il ne se trouve pas un seul personnage qui s'élève contre le fanatisme qui conduit une fille innocente à la mort. Fausseté de ce jugement. Vers de Jocaste [2]. Voltaire est comme le moine qui se fait peindre dans les Noces de Cana parce que le tableau est à lui [3]. Je crois (comme il était un tyran littéraire) que le despotisme lui faisait dire autant de sottises qu'il en fait faire aux tyrans politiques. Il dit, en parlant de son *Orphelin*, que du moins Idamé fait entendre le cri de la nature; et Clytemnestre, ne le fait-elle pas autrement entendre, et le malheureux Agamemnon : *Non, tu ne mourras pas. Je n'y puis consentir...*? et il est superstitieux, autant que son armée, autant que toute la Grèce. Bon sens de Racine [4]. » Il relève les incorrections, les négligences de sa plume, notamment dans *Œdipe* et dans *la Pucelle*. « Presque jamais rien de rare.... Ce ne sont pas là les élans de Corneille et les beaux vers de Racine, inconnus jusqu'à eux, et qui seront admirés ou pillés de siècle en siècle. » — « On l'a loué de ce que ses pensées et ses expressions ne commandent jamais l'attention; aussi ne commandent-elles pas le souvenir. » — « On l'a aussi beaucoup loué d'avoir préféré une prose simple et familière à un style plus hardi et plus noble, et d'avoir ainsi mieux tracé la ligne de démarcation entre la prose et

1. *Carnets.*
2. Il les a cités et critiqués quelques pages avant : « Comment Jocaste peut-elle dire :

> Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense;
> Notre crédulité fait toute leur science,

elle qui a été assez crédule pour exposer son fils sur la foi d'un oracle? Et qu'aurait-elle dit, si Œdipe lui eût fait cette réponse? »
3. Voir sa *Traduction de l'Enfer*, note 5 du chant I.
4. *Carnets.*

les vers. Mais je crois qu'il n'a jamais pu s'élever à la prose de Pascal, de Bossuet, de Rousseau. Je ne lui fais pas un mérite de son impuissance, quand je le vois faire souvent des efforts, et des efforts malheureux pour s'élever. Exemple : A peine un roi est mort, que les corbeaux de la littérature fondent sur le cadavre de sa réputation; *Pyrrhonisme de l'Histoire.* » — « Il s'en faut que dans une correspondance de vingt volumes il offre quelqu'une de ces charmantes formes de style dont Mme de Sévigné fourmille. » — « Quand il ne se soigne pas, il est lâche et même incorrect; il s'élève sans être sublime et s'abandonne sans être original; mais il a souvent de la grâce [1]. » En somme, il ne le trouve tout à fait supérieur que dans « la fugitive », dans la satire ou l'épître [2]; et il a dit pourquoi le grand art lui restait inaccessible. C'est que Voltaire n'était point artiste sincère et désintéressé : « Comme ceux qui ont imprimé sa correspondance étaient de maladroits amis, il en résulte qu'il intriguait furieusement, qu'il eût préféré d'être petit envoyé d'une petite cour à tout ce qu'il a été; il ne faisait ni vers ni prose qui ne tendît à le rendre nécessaire ou à le rendre redoutable [3]. » Je recueille encore une note, prise peut-être en voyage, dans quelque salle d'auberge dont les murs étaient ornés de gravures à deux sous : « Plusieurs têtes de Voltaire dans un même cadre : *tot capita, tot sensus* [4] ».

L'acte d'accusation est complet, et ceux qui l'ont repris de nos jours n'y ont pas ajouté grand'chose. S'est-il montré trop sévère? Je me souviens d'une scène que Marmontel a retracée dans ses *Mémoires.* L'emploi qu'il comptait occuper, en arrivant de sa province, chez le contrôleur général Orri, lui échappait; il était sans ressources. Que

1. *Carnets, passim.*
2. *Chateaubriand et son groupe,* II.
3. *Carnets.*
4. *Id.*

devenir? demande-t-il à Voltaire. « Faites une bonne comédie. » Il objecte qu'il ne peut « peindre des portraits » avant de connaître « les visages », qu'il est tout frais émoulu de son collège, qu'il ignore tout de la vie : « Eh bien! faites des tragédies ». L'anecdote est édifiante. Rivarol avait-il si grand tort, lorsqu'il accusait Voltaire « d'avoir ouvert la porte à des successeurs sans talent qui l'ont trop imité, et qu'applaudit un public que lui-même a corrompu »? — « Une grande objection contre lui, c'est qu'il donne envie d'écrire, et d'écrire de manière ou d'autre; mais Racine et Molière découragent ou invitent à la perfection. Voltaire est le père de cette foule d'esprits médiocres [1].... »

Sa phrase reste inachevée; il ne les désigne pas ici davantage. Il n'a pas besoin de les désigner davantage; il a passé la moitié de sa vie à les portraicturer, soit isolément, soit en groupe, et d'une plume qui vaut le burin de Gavarni.

*
* *

Des portraits qu'il n'a pas pris la peine de classer avec ordre nous pourrions former un premier album sous cette rubrique : *Les Copistes*; et sur la couverture nous inscririons le vers de son *Épître au Roi de Prusse* :

Le vaste champ des arts n'est plus qu'un cimetière.

Puis, tournons les feuillets, et regardons défiler « les beaux esprits manœuvres » [2]. La place d'honneur revient de droit à l'Académie qui centralise alors et contresigne les contre-

1. *Carnets*. Mallet Dupan a dit de son côté de Voltaire : « Jaloux plus que ne l'a jamais été aucun conquérant de son trône littéraire, il imitait ce roi qui pour régner en paix promettait sa succession à tout le monde. Il n'y a pas d'insecte dans la littérature qu'il n'ait tour à tour désigné pour son héritier, dans quelques-uns de ces diplômes comiques si étrangement multipliés par sa chancellerie. » (*Mémoires et Correspondance.*)

2. Même *Épitre*.

façons des chefs-d'œuvre anciens. Tous les ans, à la Saint-Louis, elle ouvre ses portes au public; elle distribue ses prix aux poètes qui ont le mieux imité l'*Ode sur la prise de Namur* [1], et aux prosateurs qui ont su parler de Montausier, Suger, L'Hôpital ou Fontenelle sans souffler mot de leur vie ni de leurs œuvres. De temps en temps, une des petites ombres qui la peuplent achève de mourir, et cède la place à une autre qui se glisse au fauteuil en psalmodiant un vague éloge de Richelieu, Séguier, Louis XIV. Elle se croit le conservatoire de l'art français : Rivarol l'avertit qu'elle en est le cénotaphe.

Des couplets sans nombre auxquels l'invention du « globe aérostatique » a servi de prétexte, il n'a retenu qu'un quatrain :

Ah! si l'Académie
Avait pu s'y loger,
Le globe, je parie,
Eût été plus léger [2].

Le quatrain est-il de lui? De lui, en tout cas, est le *Dialogue entre Voltaire et Fontenelle* dont la portée dépasse de beaucoup celle d'une gaminerie. Il y rappelle une des grandes journées de l'Académie, la journée dans laquelle elle fêta le retour de Voltaire : « Tout était en règle... et tout alla dans l'ordre accoutumé : l'Académie parla, on lut des Éloges, tout le monde fut loué, et chacun parut sortir avec plaisir ; mais vous le dirai-je? le nombre admirable des orateurs, le magnifique babil de cet Eloge, toujours ancien et toujours nouveau, le retour des séances, l'éclat des réceptions, tant de choses, en un mot, qui font de l'Académie française le corps le plus auguste de l'univers, ne font plus aujourd'hui les délices de la nation : le

1. Elle reçoit en 1786 soixante-huit odes, en 1787 quatre-vingts sur la mort du duc de Brunswick (voir la *Correspondance* de Grimm, et le *Petit Almanach*).

2. *Lettre sur le Globe aérostatique*, notes.

siècle s'est affadi sur le sublime : on s'ennuie à l'Académie ». A elle aurait dû pourtant appartenir l'honneur « de nous donner une orthographe, de fixer la véritable acception de chaque mot, de les classer par racine et par famille, de poser enfin les limites de la langue. N'est-il pas étonnant qu'elle ne nous ait pas fait encore un bon dictionnaire? » Puis, comment ne se décide-t-elle pas à substituer aux « convulsions oratoires » et aux « moules usés du panégyrique l'éloge historique de quelques grands hommes, suivi de l'analyse de leurs ouvrages et d'observations sur la langue?... Saint Louis, pour avoir été tant loué, n'en est ni mieux connu, ni plus estimé [1]. »

Il y a loin de ce blâme, si sensé sous un air de badinage, à la violente diatribe de Chamfort. « En perdant l'Académie, écrivait Rivarol en 1797, nous avons perdu un grand tribunal [2]. » Il n'en avait pas demandé la suppression; il n'avait voulu que réveiller les juges endormis sous leur vieille perruque Louis XIV.

Aussi les prend-il à partie les uns après les autres. A quelques-uns d'entre eux, à ceux dont la renommée est grande et dont l'exemple est particulièrement nuisible, il fait l'honneur d'une brochure spéciale. Tandis que le poème des *Jardins*, publié depuis deux mois à peine, en est à sa septième édition [3], il lance coup sur coup sa *Lettre au Président*, son *Dialogue du Chou et du Navet*; et si l'idole des salons, plus fragile qu'une statuette de Saxe, ne doit tomber en poussière que trente ou trente-cinq ans plus tard, elle a désormais la fêlure qui va peu à peu la mordre et en faire le tour [4]. Quel plan, demande-t-il à Delille, quelle suite parmi tant de préceptes ou de sem-

1. *Dialogue entre Voltaire et Fontenelle*, 1784.
2. *Prospectus du Nouveau Dictionnaire*, p. XXIV.
3. Voir *Correspondance* de Grimm, août 1782.
4. Dans ses vers sur Delille, M.-J. Chénier ne fait que paraphraser le langage de Rivarol; les romantiques font comme M.-J. Chénier.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

blants d'épisodes? « Le poème ne marche pas : on peut le prendre et le commencer, le quitter et le reprendre à chaque page, sans que le plan et même le sens en souffrent. » L'abbé Virgile, « toujours occupé de faire un sort à chacun de ses vers, n'a pas songé à la fortune de l'ouvrage entier ». Au reste, que peut valoir « un ouvrage sur la nature » où il n'y a ni « sensibilité », ni « imagination », ni « mélancolie » ?

> Son style citadin peint en beau les campagnes,
> Sur un papier chinois il a vu les montagnes,
> La mer à l'Opéra, les forêts à Longchamps....

L'habileté de main ne peut suppléer l'âme; « l'éclat des épithètes », d'innombrables réminiscences, « le mécanisme » de certains vers ne peuvent suppléer l'inspiration. Poésie de lectures publiques, condamnée à périr avec la très factice humanité de boudoir qui en fait ses délices :

> Papillon en rabat, coiffé d'une auréole,
> Dont le manteau plissé voltige au gré d'Éole....
> Sa gloire passera, les navets resteront [1].

Le 13 février 1786, Ducis lit à l'Académie, en mémoire de son cher Thomas, une *Épître à l'Amitié*. Le 8 juillet, le *Mercure* insère l'article où Rivarol, après avoir disserté à son tour sur l'amitié, juge le poème de Ducis. La transition entre les deux parties de son article a disparu (et je le regrette) dans l'édition des *Œuvres complètes*, où les deux parties sont imprimées séparément, à trente pages de distance l'une de l'autre. Il vient de parler de l'amitié, si rare entre grands hommes : « Je ne m'étendrai pas davantage sur les gens d'esprit », et il passe à Ducis. Il ne lui conteste pas quelques succès au théâtre; ces succès-là s'ob-

1. *Lettre sur le Poème des Jardins*; *Le Chou et le Navet*; *passim*. L'édition originale a une note que l'édition de 1808 ne reproduit pas : « Le but moral de cette bagatelle est de détourner les jeunes gens des lectures de société ».

tiennent à bon marché : « C'est le peuple des lecteurs qui est redoutable pour les écrivains dramatiques ». Que de vieilleries dans son *Épître*! Quelle nécessité d'y raconter une fois de plus « l'enlèvement de Déjanire »? « A quoi bon décrire l'attitude du Centaure, son cou, ses muscles? » Un peu plus loin, voici « l'or du Pactole »; ailleurs, une « apostrophe en forme épique à l'Amitié », une apostrophe aussi « aux Zéphyrs »; enfin, suprême effort d'une rhétorique qui tombe et d'une poétique qui s'éteint, le poète « ressuscite lui-même pour un instant son ami, mais cela n'a pas d'autre suite ». « Les images usées ôtent toute la fraîcheur du style; il faut quitter le vieil homme en poésie [1]. »

En 1786, il écrit pour le *Mercure* une étude sur Florian; au moment de la livrer à Panckoucke, un scrupule l'arrête qu'il vaut la peine de noter. Il craint d'affliger l'aimable et tendre poète; il jette son manuscrit dans un tiroir et ne le laisse imprimer qu'en 1797 dans le *Spectateur du Nord*, trois ans après la mort de Florian. L'article était donc bien cruel? Oui, en ce sens qu'avec une courtoisie parfaite il y disait du talent de Florian tout ce qu'il en faut dire, et formulait par avance, ici comme en mainte autre occasion, le jugement de la postérité. « M. de Florian s'annonça d'abord par des productions fugitives et des pastorales d'un ton fort doux. Il avait dans son style cette pureté et cette élégance continues dont les gens du monde se croient tous doués par excellence, et qui distinguent spécialement à leurs yeux les esprits de la capitale; aussi se hâtèrent-ils de lui faire une réputation, charmés qu'un d'entre eux eût pris la parole. Mais quand M. de Florian s'est élevé de petite pièce en petite pièce jusqu'à une sorte d'épopée, les gens du monde l'ont abandonné aux gens de lettres; ils ont été de feuille en feuille ses amis jusqu'au volume. »

1. Article sur l'*Épître à l'Amitié*.

Ce volume s'appelle *Numa Pompilius*. Pour s'assurer les suffrages académiques l'auteur d'*Estelle* a cru nécessaire d'imiter, de sa gentille plume de troubadour, le *Télémaque* : « Ce n'était ni avec de l'esprit ni sur le ton de ses premiers opuscules qu'il devait peindre le législateur de Rome »; il fallait qu'il se fît « un nouveau style et une tout autre manière; en traitant un sujet vaste, il faut savoir élever ses conceptions et sa voix : les grandes entreprises ne renversent que les petites fortunes. » [1].

La parodie du *Songe d'Athalie*, qui est de la fin de 1787, met en scène, au milieu de quelques comparses, Mme de Genlis. Elle vient de publier un nouveau livre : *De la Religion*, livre d'ailleurs qui ne vaut ni plus ni moins que les précédents, que le *Théâtre d'Éducation à l'usage des jeunes personnes*, ou qu'*Adèle et Théodore* : tous se ressemblent en ceci qu'il ne s'y rencontre pas un mot qui ne sonne faux. Cette institutrice romanesque qui apprenait à Paméla, son élève, à « faire Héloïse », c'est-à-dire à mimer, à genoux dans le salon, les cheveux épars, les yeux au ciel, par devant un public d'âmes sensibles, l'héroïne de Rousseau, avait bien quelques qualités pédagogiques puisqu'elle a formé l'honnête fils du cynique Philippe-Égalité. Mais dans ses écrits elle est toujours la maîtresse de Paméla, toujours l'ange du pédantisme et de la sensiblerie; elle imite Rousseau, à peu près comme Delille, Ducis et Florian imitent Virgile, Shakespeare et Fénelon. Et Rivarol renverse « les petits tréteaux » sur lesquels sa gloire est établie. Il montre au grand Buffon, qui s'est laissé duper et qui la patronne, le ridicule et le danger d'une telle adoption :

> C'était dans le repos du travail de la nuit.
> L'image de Buffon devant moi s'est montrée,
> Comme au jardin du roi pompeusement parée;
> Ses erreurs n'avaient point abattu sa fierté :

1. *Sur Florian.*

Même il usait encor de ce style apprêté
Dont il eut soin de peindre et d'orner son ouvrage,
Pour éviter des ans l'inévitable outrage.
« Tremble, ma noble fille, et trop digne de moi,
Le parti de Voltaire a prévalu sur toi;
Je te plains de tomber dans ses mains redoutables,
Ma fille... » En achevant ces mots épouvantables
L'*Histoire naturelle* a paru se baisser :
Et moi, je lui tendais les mains pour la presser.
Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
De quadrupèdes morts et traînés dans la fange,
De reptiles, d'oiseaux et d'insectes affreux,
Que Bexon et Guéneau se disputaient entre eux....

La parodie s'accompagne de commentaires en prose qui sont plus explicites. « Mme la comtesse de Genlis, après avoir fait, il y a quelques années, les délices des enfants par son *Théâtre d'Éducation*, voulut un peu désoler leurs mères, et donna son fameux roman d'*Adèle et Théodore*.... Les *Veillées du Château* et les *Annales de la Vertu* sont des petits romans qu'on devrait relire sans cesse pour se mortifier et se rendre accessible à la pitié. On y voit partout une femme sensible qui oublie ce qu'elle fut jadis et tout ce qu'elle est encore, pour mieux prêter à des personnages fictifs le langage de la piété et de la sagesse [1]. » Mensonge, en effet, voilà tout l'art de Mme de Genlis et de ses contemporains : je voudrais seulement qu'il l'eût dit en termes moins cruels.

Aux autres grands pontifes il juge suffisant de consacrer soit un mot, soit un alinéa. M. de La Harpe obtient les deux : « Avec la moitié de la foi qu'il avait en son mérite, il eût fait son salut » [2]. « On y trouve (au Lycée) tel homme qui, vers l'âge de cinquante ans, n'a été à sa place que là, et auquel on donne mille écus pour le faire parler, tandis

1. *Songe d'Athalie*. Sur la *Réponse de la Couleuvre aux éloges que Mme de Genlis lui adresse*, etc., réponse qui me paraît attribuée à tort à Rivarol, voir la *Bibliographie*, § 5.
2. *Carnets*.

que pour parler il les aurait donnés lui-même. Ses revers à l'Académie et ses succès au Lycée viennent de ce qu'à l'Académie il lit ses ouvrages, et au Lycée ceux des autres. Du reste, cet écrivain est de la bonne école, et ses pièces sont toujours des contre-preuves de celles de nos maîtres. Son style est sans beautés, mais il est sans défauts, et l'on sent dans tous les ouvrages de l'auteur qu'il n'eût point fait de livres s'il n'y avait point de livres [1]. » Il existait un homme qui, avec l'approbation de quelques milliers de petites têtes poudrées, s'était surnommé Pindare : « Lebrun n'a que de la hardiesse *combinée* et jamais de la hardiesse *inspirée*; ne le voyez-vous pas d'ici, assis sur son séant dans son lit, avec des draps sales, une chemise sale de quinze jours et des bouts de manche en batiste un peu plus blancs, entouré de Virgile, d'Horace, de Corneille, de Racine, de Rousseau, qui pêche à la ligne un mot dans l'un et un mot dans l'autre, pour en composer ses vers qui ne sont que mosaïque [2]? » Chabanon, Roucher, Palissot, Thomas, Marmontel, tous sont revenus balafrés de leur rencontre avec lui; et voici que Lemierre n'ose plus dire à tout venant : mon vers, connaissez-vous mon vers [3]? depuis que Rivarol lui a fait observer que c'était un vers solitaire.

Mais ce ne sont là que les chefs de file. A côté de l'Académie et du Lycée il y a le *Mercure*; au-dessous de l'Académie, du Lycée et du *Mercure* il y a « la fourmilière » des académies de province, des musées et des *Almanachs*. Tout le monde est écrivain quand il est si facile de l'être, et un continuel grincement de plumes remplit la France

1. *Songe d'Athalie*. Les *Mémoires* de Tilly nous ont conservé un jugement assez juste et fort modéré de La Harpe sur Rivarol.
2. *Chateaubriand et son groupe*, II.
3. Grimm assure que Lemierre avait cette douce manie. Le vers en question est celui-ci :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

de Louis XVI [1]. Chaque semaine le *Mercure* publie une ou deux « fugitives », un ou deux *Extraits*, des logogriphes, une revue des spectacles, des annonces de librairie, sans compter le journal politique qui y est annexé, aussi insignifiant que le reste jusqu'au jour où Mallet Dupan en devient le rédacteur. Comme la mode est aux discussions scientifiques, le *Mercure* met ses lecteurs à même de connaître en détail soit « un Mémoire concernant une espèce de colique observée sur les vaisseaux », soit « une dissertation sur les brouillards secs de la fin du mois de juin et de juillet 1783... ouvrage mis à la portée des Dames par M... ». Il leur offre, en manière de récréation, des problèmes de casuistique sentimentale à résoudre : « Quelle est la position la plus affligeante pour une femme, d'aimer tendrement un époux qui n'a pour elle que de l'aversion, ou d'être tendrement aimée d'un mari qu'elle n'aime pas? » et il insère les réponses, en vers bien entendu, qui lui arrivent aussitôt par douzaines. Mais les Annonces en disent plus que tout le reste. De la fin de 1783 aux premiers mois de 1784 quelle pluie de petits ou de gros volumes tombe de la Montgolfière! La liste complète en serait trop longue [2]; je ne transcris que quelques titres : *Le Siècle des Ballons*, satire nouvelle; *Le Ballon ou la physicomanie*, comédie en un acte et en vers; *L'Amour physicien ou l'Origine des Ballons*, comédie en un acte et en prose; *Le Mort imaginaire ou la Nouvelle du Globe aérostatique aux Enfers*, conte; *La Carlo-Robertiade ou Épître badine des chevaux, ânes et mulets de ce bas monde au sujet des ballons; Lettre à M. de... sur son projet de voyager avec*

1. « Depuis la présidente R..., au Marais, jusqu'à Mme Moreau, artiste en robe, rue Honoré, il n'y avait pas un quartier qui n'eût ses deux, quelquefois jusqu'à ses trois bureaux de bel-esprit. Chez Mme Moreau on jouait la comédie, comme chez Charpentier, cordonnier, rue du roi de Sicile » (*Vie... de Rivarol,* par Sulpice de la Platière, I, p. 120).

2. Elle serait interminable si j'y joignais les poèmes qu'annonce vers la même époque le bulletin bibliographique de l'*Almanach des Muses*; il y en a de Luce de Lancival, il y en a même de Sulpice de la Platière!

la sphère aérostatique de M. de Montgolfier, 16 pages avec figures, à Aéropolis, sur la place des Nues, chez Zéphirin le jeune, imprimeur-libraire et relieur de sa Majesté aiglonne; et se trouve à Paris chez les marchands de feuilles volantes, l'an de la lune... ; *L'Observatoire volant et le Triomphe héroïque de la Navigation aérienne et des Vésicatoires amusants et célestes*, poème en quatre chants », etc. Ces niaiseries forment les exquis petits volumes, imprimés, reliés avec amour que les bibliophiles, grands acheteurs des livres que personne ne lit, se disputent et payent au poids de l'or.

Les *Almanachs* sont des anthologies, bien coquettes elles aussi, qui paraissent aux environs du 1er janvier, et que leur format, leurs vignettes, leur reliure destinent aux mains des femmes; l'art de la librairie est admirable en ce temps où il n'y a plus d'écrivains. Le plus ancien est l'*Almanach des Muses*; en 1777 est né son premier rival, l'*Almanach Littéraire ou Étrennes d'Apollon*; ensuite sont venues les *Étrennes Lyriques*, qui datent de 1781, les *Étrennes du Parnasse*, les *Étrennes de Polymnie*, les *Muses provinciales*. Est-ce tout? Il s'y en ajoute une trentaine en 1786 : l'*Almanach pensant ou Étrennes aux philosophes*; l'*Almanach bienfaisant ou Étrennes aux belles âmes*; l'*Almanach plaisant ou Étrennes aux beaux esprits*; l'*Almanach chantant ou Étrennes aux jolies voix* à douze sols chacun; l'*Almanach des Grâces*; l'*Asile des Grâces ou Étrennes aux jolies femmes de Paris*; l'*Almanach musical ou choix de jolies chansons*; le *Répertoire amusant ou Étrennes dédiées aux gens de goût*; les *Étrennes de Cupidon*.... J'y renonce, ils sont trop. Et pourtant il en va surgir de nouveaux, entre autres, en 1788, les *Étrennes de Mnémosyne* [1]....

1. En 1786, l'*Almanach des Muses* a l'obligeance d'avertir les poètes qui n'auraient pu encore placer leurs vers, que le *Mercure*, le *Journal Encyclopédique*, le *Journal des deux Ponts*, le *Courrier lyrique*, l'*Esprit des Journaux*, l'*Année littéraire*, le *Journal de Paris*, les *Petites Affiches*, les *Affiches*

Mais cette année-là est aussi celle qui voit paraître le *Petit Almanach des Grands Hommes*.

Rivarol a expliqué son dessein dans une *Préface* qui est un chef-d'œuvre d'humour. Il a, raconte-t-il, assisté à une conversation entre trois ou quatre personnes qui passaient en revue les productions des dernières années :

On s'échauffa, et les auteurs dont on parlait devenant toujours plus imperceptibles on finit par faire des paris : Je gage, dit l'un, que je pourrai vous citer tel ouvrage et tel écrivain dont vous n'avez jamais ouï parler. — Je vous le rendrai bien, répondit l'autre; et en effet, ces messieurs se mettant à disputer de petitesse et d'obscurité, on vit paraître sur la scène une armée de Lilliputiens. Mérard de Saint-Just, Santerre de Magni, Laus de Boissy, criait l'un; Joli de Saint-Just, Pons de Verdun, Régnault de Beaucaron, criait l'autre; Ginguenet par ci, Moutonnet par là, Briquet, Braquet, Maribarou, Mony-Quintaine, et puis Grouvelle, et puis Berquin, et puis Panis, et puis Fallet; c'était une rage, un torrent : tout le monde était partagé; car ces messieurs paraissaient avoir une artillerie bien montée; et soit en opposant, soit en accouplant les petits auteurs, ils les balançaient assez bien, et ne se jetaient guère à la tête que des boulets d'un calibre égal : de sorte que de citations en citations tant d'auteurs exigus auraient fini par échapper aux prises de l'auditeur le plus attentif, si l'assemblée n'avait mieux aimé croire que ces messieurs plaisantaient et n'alléguaient que des noms sans réalité. Mais les deux antagonistes, choqués de cette opinion, se rallièrent et se mirent à parier contre l'assemblée : Oui, messieurs, je vous soutiens qu'il existe un écrivain nommé M. Levrier de Champrion; un autre qui s'appelle Delormel de la Rotière; un autre, Gabiot de Salins; un autre, le Bastier de Doiencourt; un autre, Doigni du Ponceau; un autre, Philippon de la Madeleine; et si vous me poussez, je vous citerai M. Groubert de Groubental, M. Fenouillot de Falbaire de Quingei, et M. Thomas Minau de la Mistringue... [1].

de province, le *Journal Polytype*, les *Variétés littéraires*, les *Lunes du Cousin Jacques* insèrent aussi « des fugitives ». M. Welschinger a publié en 1884 un volume intitulé : les *Almanachs de la Révolution*.

J'observerai en passant que Rivarol avait un grief personnel contre les *Almanachs*. En 1787, l'*Almanach Littéraire* avait publié sous son nom de ridicules vers adressés à M. Bose, peintre du roi. Il n'avait pas vu non plus, je pense, sans quelque déplaisir son *Épître au roi de Prusse* insérée en 1786 dans l'*Almanach des Muses*.

1. Si l'on se figurait qu'il a exagéré leur nombre ou leur ridicule, on n'aurait qu'à feuilleter la collection des *Almanachs* de 1780 à 1788. Ses

Armé d'un microscope, il se met donc à chercher, à travers les recueils les moins connus, les musées les plus cachés, les sociétés les plus obscures de Paris ou de la province, les minuscules poètes; et à chaque découverte il s'émerveille. Il examine les petits cocons qu'ils ont tissés, les petites toiles qu'ils ont filées, les petites maisons qu'ils se sont construites. On s'est plaint que son livre fût d'une lecture monotone : la monotonie n'est pas dans sa raillerie dont les ressources sont inépuisables et dont il faudrait être bien difficile pour ne pas se régaler : elle est dans les œuvres qu'il dissèque, elle est « ce qu'il fallait démontrer ». Parmi les auteurs qu'il nous présente, il s'en trouve de toute condition, de tout âge : des étudiants de l'Université, de vieux messieurs, des abbés, des gentilshommes, des professeurs, des médecins, des parisiens, des provinciaux, voire des auvergnats[1]. Tous donnent la même impression d'impuissance et de sénilité littéraire : *Umbræ ibant tenues....* « Les portraits, avait-il le droit de dire, sont encore plus variés que les figures[2]. Il y a une foule de notices qui ne signifient rien; et ce sont malheureusement les plus ressemblantes[3]. » Quelques années plus tôt on parfilait des galons, des épaulettes, toute passementerie où il y avait de l'or; on parfile à présent la poésie des maîtres, on en fait des distiques, des quatrains,

citations sont drôles parce qu'elles sont textuelles. Par exemple, les vers qui se lisent dans la *Notice* de l'abbé Coquillot :

Ednalaled le plus habile
Et que l'on distingue entre mille,
Lui qui connaît le firmament
Ainsi que son appartement,
Soupçonne une comète à queue :
Mesurons, dit-il; la queue a
Plus deux, plus neuf, plus une lieue, etc.

Ces vers se retrouvent à la fin de l'*Almanach des Muses* de 1785 : ils appartiennent à un poème du dit abbé sur les ballons.

1. *Notice* de M. de la Vixouze, « doyen des poètes auvergnats ».
2. Péroraison à la suite des *Notices*.
3. *Avertissement*.

des sixains, des héroïdes, des idylles, des élégies, des contes, des chansons, des épitaphes, des épigrammes, des romances, des impromptus, des bouts-rimés, des charades, des madrigaux, des compliments, des placets, des songes, des bouquets, des caprices, des étrennes, des métamorphoses, des énigmes et des acrostiches. Quelle pauvreté sous cette abondance! En quelles laborieuses chinoiseries se consument tant de pauvres cervelles! Il en a collectionné d'excellents spécimens :

Barthe (M. l'abbé), de la Société anacréontique d'Arras, excessivement connu pour une fable sur deux carrosses. Les propos que tiennent ces deux carrosses sont prodigieux; il n'y a guère dans toute la littérature que les chevaux d'Achille qui soient dignes de converser avec les carrosses de M. l'abbé Barthe. V. l'*Iliade*.

Beaugeard de Marseille (M.). Ce poète n'a fait qu'un petit conte intitulé : *les deux Neuvaines*, qu'il a fait passer à Paris; c'est un géant qui donne le bout de son ongle pour mesure de tout son corps, et qui est deviné.

Caigniez (M.)... On se console de tout avec les vers suivants, tirés de la Chanson de M. Caigniez :

Vénus alors dormait profondément :
Enfin l'Amour est auprès d'elle :
Dors-tu, maman? lui dit-il, mais bien bas, etc.

Cerceau (M.), auteur de l'Héroïde intitulée : *Didon à Énée*. Le pathétique de ce petit morceau est au-dessus de toute expression. Qui pourrait retenir ses larmes aux vers que prononce cette reine infortunée, quand elle dit à son héros :

Des horreurs de la mort et des soins du trépas
Tu montes sur mon lit, et passes dans mes bras, etc.

Guichard (M.), extrêmement recherché pour une anecdote en vers sur Henri IV et Bassompierre. Plût à Dieu que M. Guichard voulût ainsi mettre en sixains toute l'histoire de France. *Voyez* ses charmants vers à Cocotte qui tient un papillon.

Hennet (M.), si célèbre par la chanson qui parut en 1781 sur une *Rose prudente*....

Mailhe (M.). Une idylle contenant les propos de Henri IV à son père nourricier a prouvé que M. Mailhe était homme à tout. On attend la réponse du père nourricier avec la plus vive impatience.

Mus (M.). Tout le monde a retenu sa petite pièce à *la pendule de sa Mie....*

Piis (M. Antoine-Pierre-Auguste de), secrétaire ordinaire de Mgr comte d'Artois, etc. Ce jeune poète, tantôt avec M. Desprez, tantôt avec M. Resnier, tantôt avec M. Barré, tantôt avec son talent, tantôt seul, a conçu, corrigé ou enfanté près de mille pièces de théâtre. Son poème sur l'*Harmonie des Mots et des Lettres* a mis le sceau à sa réputation. C'est là qu'on a vu le Q traînant sa queue et querellant tout bas... [1].

Mais sa raillerie ne se limite pas aux petits genres où s'exerce la stérile industrie de ces sculpteurs de « bilboquets d'ivoire » [2] et qui seuls défraient les *Almanachs*. Elle s'étend à toutes les œuvres conçues et exécutées selon la même recette, avec beaucoup de mémoire et un peu de savoir-faire : imitées de Chaulieu, de Collé ou de Racine, c'est tout un. Elle ricoche d'un couplet à un poème épique, d'une fugitive à une tragédie. Quelle distinction ferait-elle du gracieux au sublime, si elle ne rencontre ici ou là que du faux? Ne soyons donc pas étonnés de rencontrer dans son répertoire M. Guillot, auteur du poème d'*Alcindor pénitent*, M. Andebez de Mongaubet, avec son *Abimelek*; M. Barbier, avec son *Ciaxare*; M. Maisonneuve, avec un *Odmar et Zulna*; M. Darcier, avec un *Arioviste*. M. Fallet a enfanté un *Tibère* : « On a aimé M. Fallet dans Tibère, et Tibère lui-même y a beaucoup gagné. Il fallait bien du talent pour rendre Tibère aimable. » M. Irail « a eu la gloire d'exécuter ce que la Mothe avait tenté sans fruit, et ce qui l'eût comblé de joie. Sa tragédie

1. Le titre exact de ce poème en quatre chants, qui semble la leçon du professeur de M. Jourdain mise en vers, est : l'*Harmonie imitative de la langue française*. Rivarol cite plus loin les vers sur l'X et l'Y; mais d'autres, sur le G et l'R, n'étaient pas moins dignes de mémoire :

Le G plus gai voit l'R accourir sur ses traces.
C'est toujours à son gré que se groupent les Grâces.
Un jet de voix suffit pour engendrer le G,
Il gémit quelquefois dans la gorge engagé, etc.

2. *Préface*. Il y avait de ces vers qui servaient à orner les éventails et les écrans; voir la *Notice* de M. le chevalier de Saint-Marcel.

d'*Henri IV et la marquise de Verneuil*, en cinq actes et en prose, a fait la révolution; et c'est depuis ce succès que nous n'avons plus que des tragédies prosaïques. » M. Perrot donne également dans la tragédie, « et voici deux vers de lui très-connus et très-pathétiques :

> Hélas! hélas! hélas! et quatre fois hélas!
> Il lui coupa le cou d'un coup de coutelas!... »

M. Beaulaton a traduit le *Paradis perdu* :

> Tel Satan à travers vaux, monts, rocs, lacs, bois, prés,
> Fait route de la tête et des mains et des pieds,
> Marche, vole, bondit, plonge, serpente, nage, etc.

La traduction que M. l'abbé de Longchamps a donnée de Properce « fait le plus grand honneur à ses mœurs ». M. l'abbé Berardier de Battant a mis Lucrèce en vers français : « Il est parvenu, selon son louable but, à éteindre ce poète le plus dangereux de l'antiquité; et c'est ainsi qu'il faut traduire tous ces athées ». Comment assez louer M. Gin, « conseiller au grand conseil, si connu et si estimé pour le beau papier et les superbes gravures de sa traduction d'Homère »?...

La grande malice du *Petit Almanach* est de nous acheminer insensiblement à cette conclusion qu'entre les collaborateurs des Recueils d'*Étrennes* et ceux du *Mercure*, entre les académiciens de Lyon, de Toulouse, de Bordeaux et ceux de Paris, la différence est mince en l'an de grâce 1788, mais qu'entre tous ces « grands hommes » et ceux d'autrefois il y a un abîme. Aussi, loin de trouver que Rivarol ait perdu son temps et sa peine à ridiculiser un millier de radoteurs, je me demande comment il aurait pu mieux s'y prendre pour montrer ce que vaut et à quoi aboutit de toute nécessité un art d'imitation extérieure et superficielle, d'imitation purement mécanique. L'école du poncif était désormais condamnée à traîner après elle,

même en ses jours de dernier triomphe, le gênant souvenir du *Petit Almanach*. Fayolle et Chênedollé, en le réimprimant en 1808, ont imprimé à la suite un supplément de leur façon qui eût bien réjoui Rivarol. Ils ont cru devoir faire amende honorable à quelques-unes de ses « victimes ». Ah! qu'il est imprudent de vouloir lui donner de ces leçons-là! Les « victimes » ainsi réhabilitées, les auteurs dont il est accusé d'avoir méconnu le génie naissant et dont les ouvrages ont, paraît-il, honoré depuis « notre scène ou notre poésie », qu'on en savoure la liste : Andrieux, Arnauld, Cailhava, Delille, Ginguené, Legouvé, Lemercier, Luce de Lancival, etc., etc. On les a déjà reconnus : ce sont tous ceux que la génération nouvelle allait très positivement qualifier de perruques ou bien encore de trumeaux [1]. Les morts du champ de bataille d'*Hernani* sont les blessés de 1788.

*
* *

Ne fît-il rien que dénoncer l'erreur d'une esthétique surannée, le *Petit Almanach* serait un assez bon livre. C'est de plus un très brave petit livre, parce qu'il soufflette toute une engeance, celle, eût dit Rivarol, des « encromanes », celle, dirions-nous aujourd'hui, des ratés.

Elle existait sans doute de longue date. Regnier, le vieux Sorel [2], Molière, Boileau lui avaient autrefois meurtri l'échine. Mais au XVIIe siècle, dans les boutiques de libraires de la rue Saint-Jacques, dans les ruelles du Marais, à l'hôtel de Nevers, elle ne fait encore que ses premiers pas. Au siècle

1. Rivarol, plus courtois, disait de l'un d'eux (*Notice* de M. le président d'Alco) : « Les couleurs de ce poète sont si douces qu'il semble n'avoir travaillé que pour ces yeux malades qui craignent le grand jour ».

2. Voir mon livre : *Le Roman au* XVIIe *siècle* (Hachette, 1890). Au XIXe siècle, Augier avec son Giboyer, MM. de Goncourt avec les Nachette et Couturat de *Charles Demailly*, M. A. Daudet avec les personnages épisodiques de *Jack*, etc., ont complété la psychologie du Raté.

suivant, comme elle a grandi! A mesure que l'imprimeur payait mieux, elle se multipliait; à mesure que les mœurs achevaient de se corrompre, elle se perfectionnait dans l'art de distiller son venin. Le *Pauvre Diable* et surtout ce chef-d'œuvre qui s'appelle le *Neveu de Rameau* nous disent ce qu'elle est devenue vers 1760. A la veille de la Révolution, elle est une formidable armée. Elle se compose, comme toujours, de déclassés qui se croient du génie et que le succès d'autrui importune; mais combien peuvent-ils être, à une époque où la plupart des carrières sont fermées à quiconque est sans fortune ou sans naissance[1]? Et que doivent-ils être, à une époque où l'ancien régime a si étrangement développé l'esprit d'intrigue, où le despotisme du pouvoir, la vanité des nobles et des gens de finances assurent des primes à la bassesse, où l'immoralité publique sanctionne l'usage du libelle anonyme et diffamatoire que le manque de liberté a fait naître? Ils affluent à Paris, tout fiers de la fleur conquise aux jeux Floraux. Ils se poussent auprès des académiciens dont ils constituent la claque aux séances du 25 août ou aux premières représentations de la Comédie-Française; les uns sont la livrée de d'Alembert et, après sa mort, de Condorcet; les

1. « Danton disait un jour à un de ses anciens confrères, avocat aux conseils, en 1793 : L'ancien régime a fait une grande faute. J'ai été élevé par lui dans (?) une des bourses du collège du Plessis, j'y étais avec des grands seigneurs qui étaient mes camarades et vivaient avec moi dans la familiarité. Mes études finies, je n'avais rien, j'étais dans la misère, je cherchai un établissement; le barreau de Paris était inabordable et il fallait des efforts pour y être reçu. Je ne pouvais entrer dans le militaire sans naissance ni protections; l'Église ne m'offrait aucune ressource; je ne pouvais acheter une charge, n'ayant pas le sou; mes anciens camarades de collège me tournaient le dos : je restai sans état, et ce ne fut qu'après de longues années que je parvins à avoir de quoi acheter une charge d'avocat aux conseils. La révolution est arrivée, moi et tous ceux qui me ressemblent nous y sommes jetés : l'ancien gouvernement nous y a forcés en nous faisant bien élever sans ouvrir aucun débouché à nos talents. » (*Mémoires et Correspondance* de Mallet Dupan, II, p. 492.) Il va de soi que je ne range pas Danton parmi les ratés! On ne peut pas plus nier son génie qu'absoudre ses crimes. Mais il faisait là l'histoire de toute une génération, et il n'a existé qu'un Danton. Les autres sont devenus... ce que l'on sait.

autres, celle de Delille ou de La Harpe. A leur suite, ils pénètrent dans quelques salons, en font des coteries et s'enhardissent. Malheur au rival qu'ils savent sans crédit à la cour, sans appui à l'Académie! Ils se vengent sur lui des humiliations essuyées dans leur rôle de flatteurs. Plats et lamentables lorsqu'ils font métier de poètes, ils ont presque du talent lorsqu'ils diffament. Ces jours-là, Basile taille la plume de Cotin. Vienne la Révolution, c'est-à-dire la soudaine éclosion de la Presse, et l'on verra ce qu'ils savent faire.

Entre eux et Rivarol aucune entente n'était possible, et sans même ouvrir son œuvre il suffirait de rappeler à quel point ils l'ont haï pour montrer à quel point il les méprisait. C'est d'abord au *Mercure* qu'il les rencontre, se heurte à eux. Il ne savait pas, en y entrant, dans quel guêpier il s'aventurait. Le *Mercure* leur appartient. Panckoucke, en politique et en littérature, n'a d'autre avis que celui de son caissier; achalander sa feuille, plaire au plus grand nombre possible de lecteurs, voilà son seul souci; en quoi il est véritablement le père du journalisme; sa maxime est « qu'il n'y a pas d'autres juges des opinions et des goûts que le goût et l'opinion publique des nations [1] ». La rédaction régulière du *Mercure* est aux mains de Garat, Saint-Ange, l'abbé Remy, Charnois, Imbert, et autres courtisans de l'Académie qui s'entendent comme larrons en foire pour se louer effrontément entre eux et, si un de leurs quarante patrons accouche enfin d'un poème épique ou d'une tragédie, annoncer à son de trompe la bonne nouvelle; ils ne s'entendent pas moins bien pour conspuer toute œuvre qui vient d'ailleurs. Leur critique n'est pas seulement mesquine et tatillonne, vide d'idées, éplucheuse d'épithètes et d'adverbes [2] : elle est de mauvaise foi. Rivarol se souve-

1. *Mémoires de Suard*, par Garat, p. 273. Il y a dans le *Tableau de Paris* de Mercier, une terrible charge contre « le *Mercure* et les Mercuriens ».

2. Quoique Rivarol ait un peu chicané, lui aussi, dans son article sur

nait de ce qu'il avait vu là quand il écrivait plus tard : « Il paraît peu d'ouvrages dans notre littérature qui ne soient loués avec extase, ou impitoyablement écrasés; avec cette observation pourtant que le nombre des idoles l'emporte beaucoup sur celui des victimes : il n'y a que quelques infortunés sans amis et sans protecteurs qu'on immole sans pitié; les heureux sont innombrables [1] ». Il n'a fait que traverser le salon de Panckoucke; c'en est assez pour que les gens de la maison aient reconnu en lui l'irréconciliable ennemi de leur race. Dès lors, ils n'ont plus qu'un désir, qu'une pensée : le perdre.

En 1783, l'Académie allait décerner pour la première fois le prix de Vertu fondé par Montyon; le lundi 25 aout, jour de la Saint-Louis, elle l'attribue à « une garde-malade qui a donné à la personne confiée à ses soins les preuves les plus longues de l'attachement le plus généreux, qui a sacrifié tout ce qu'elle possédait... [2] », et là-dessus l'archevêque d'Aix, directeur de la Compagnie, prononce en langage florianesque un éloge de la vertu qui ferait pâmer Collot d'Herbois et Couthon. Ne nous hâtons point de pâmer. La garde s'appelle Lespanier, et la personne confiée à ses soins, Mme la comtesse de Rivarol. « On a eu, écrit Grimm qui ne se tient pas de joie, la discrétion de ne pas

Ducis, la place d'un mot, le choix d'un adjectif, la qualité d'une rime, il est vrai qu'il dédaigne cette menue besogne. Il disait, à propos de Delille : « Ses amis... veulent qu'on n'examine en lui que le style, qu'on juge enfin une composition entière vers par vers! Je ne me chargerais pas quant à moi d'une telle corvée, et j'y serais maladroit. Je ne sais pas dépecer un ouvrage, et j'ai ouï dire aux gens de l'art que ce moyen si favorable à l'abbé Delille serait funeste à tous les grands écrivains. Je vous avouerai seulement pour mon compte que le style du poème des *Jardins* fatigue mon attention, comme le jeu d'un prisme devant mes yeux fatiguerait ma vue : et si vous me poussiez, je pourrais, en ouvrant au hasard le premier chant, y trouver beaucoup de vers mal faits, secs et durs, des constructions vicieuses, des énigmes, des affectations, des répétitions de formes, des transitions malheureuses, etc. Vous n'avez qu'à parler. » (*Lettre sur le poème des Jardins.*)

1. *Sur Florian.*

2. *Mercure* du 6 septembre 1783; *Correspondance* de Grimm; *Correspondance littéraire* de La Harpe.

nommer l'objet des charités de la garde-malade; *on a bien compté* que la malignité du public ne l'ignorerait pas longtemps. » Quel bon tour, n'est-il pas vrai, joué à M. le comte! Le voici, en séance solennelle, sous les yeux d'une brillante assemblée, présenté comme un gueux qui laisse à une servante le soin de nourrir sa femme; et les commentaires vont leur train [1]. Je pense bien que l'idée d'une si mauvaise plaisanterie ne vient ni de l'archevêque d'Aix, ni même de Delille, quelque dépit que lui eût causé la *Lettre au Président*. Les quarante ont pu, sans le savoir, prêter les mains au complot qu'avaient ourdi leurs amis du *Mercure*. Et ceux-ci se frottent les mains, en attendant — ils n'attendront guère — que Rivarol les oblige à se frotter la joue. N'est-il pas plaisant que le premier emploi de la charitable fondation ait été un acte de vengeance? M. de Montyon n'avait pas prévu cela.

Regardez maintenant de quelle manière s'y prennent les plumitifs pour critiquer ses œuvres. On composerait une bibliothèque avec les articles, les brochures, les volumes écrits contre lui. Le triomphe du discours *de l'Universalité* leur a été amer. Le premier qui regimbe est M. le chevalier de Sauseuil. Celui-ci vient de terminer un grand ouvrage, en huit volumes in-8, sur la langue française [2], tel

1. Voir dans la *Correspondance* de Grimm une des épigrammes aussitôt mises en circulation. « Jamais, dit Cubières, dans sa *Vie d'Antoine Rivarol*, il ne se permit la moindre plaisanterie sur ce prix dont tout le monde se moqua; il la défendit même (la servante) contre la mauvaise humeur de quelques journalistes ». Dans les notes de son livre, Cubières ajoute : « Une occasion se présenta cependant de rendre service à Rivarol qui alors était très-pauvre; d'Alembert la saisit avec empressement. Il fit avoir à la femme de chambre de Mme de Rivarol le prix de vertu proposé par l'Académie française, ne pouvant encore rien faire pour le mari à cause de son extrême jeunesse. » Singulière façon de « rendre service à Rivarol »! Mme de Rivarol, dans sa *Notice sur la vie et la mort de M. de Rivarol*, a protesté et dit « combien l'Académie a été abusée ».

2. Le titre de son ouvrage, « proposé par souscription », et « fait originairement en anglais », est: *Anatomie de la langue française, ou Examen philosophique et analytique 1° des principes mécaniques qu'elle observe dans sa formation ou son étymologie, aussi bien que dans son orthographe ou dans sa prononciation; 2° des principes métaphysiques sur lesquels se trouve établie la syntaxe ou sa construction* » (*Mercure* du 23 octobre 1784).

qu'on le peut attendre d'un « membre de la société anglaise pour l'encouragement des arts », auteur de diverses publications en anglais. Il lance un prospectus où il ne croit point devoir cacher le bien qu'il pense de son livre et le mal qu'il pense de celui de Rivarol; rien de plus naturel. Par malheur, il tourne sa phrase de façon si maladroite, ou si ingénieuse, que ses lecteurs vont très fortement soupçonner le discours couronné à Berlin d'être... une traduction! Ce qui vaut aux abonnés du *Journal de Paris* l'avantage de lire dans le numéro du 15 octobre 1784 la lettre suivante [1] :

Aux auteurs du *Journal de Paris*.

Messieurs,

Les 50 000 exemplaires du *Prospectus sur l'Anatomie de la langue française*, répandus gratuitement dans Paris, ont donné lieu à une petite erreur, sur laquelle je dois prévenir le Public, par respect pour la vérité et pour l'Académie de Berlin.

En disant que le *Discours sur l'Universalité de la Langue française* avait besoin d'être *traduit en français, qu'il était fâcheux qu'on ne l'eût point écrit dans l'idiome dont il traite;* que *cet ouvrage attendait qu'une plume savante en fît une traduction digne de son auteur*, etc., etc., l'auteur du *Prospectus* ne prétend pas dire que j'aie fait une Traduction; il avertit seulement que le *mauvais français* dont je me suis servi dans ce Discours a besoin d'être traduit en *bon français*, que mon langage est *barbare*, etc.; ce qu'il prouvera aisément, puisque le style de ce Discours, ne ressemblant en rien à celui du *Prospectus*, ne peut plaire aux oreilles qui *chérissent le bon ton et le bien écrit*.

L'auteur du *Prospectus* a donc fait une plaisanterie trop fine, puisque tout le monde en a été la dupe. S'il arrivait pourtant qu'il eût parlé sérieusement, je le prierais de prouver, par la voie de votre Journal, que l'Académie de Berlin n'a couronné qu'une simple traduction. En attendant, je me déclare seul coupable du *Discours sur l'Universalité de la Langue française*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : LE COMTE DE RIVAROL.

1. Comme personne n'en a fait jusqu'ici mention, je la reproduis en entier. Le 4 octobre 1784, le *Journal de Paris* avait publié un *Extrait* élogieux du Discours de Rivarol, *Extrait* qui n'est pas signé.

Sauseuil essaie de riposter [1]; en même temps, Framery tente de faire pièce au traducteur de l'*Enfer* avec un *Extrait* dont j'ai dit les comiques bévues, mais qu'il faut lire d'un bout à l'autre pour en sentir toute l'hypocrisie [2]. Rivarol coiffe leurs deux têtes du même bonnet d'âne dans une seconde lettre au *Journal de Paris*, après laquelle ils se tiennent coi [3]. A la fin de cette lettre, il remarque négligemment que le *Mercure* « n'a point encore parlé du Discours sur la langue ». En effet. Hors d'état d'en parler sans trahir leur dépit, « MM. les commis » du *Mercure* [4], si prompts d'ordinaire à discourir des moindres productions nouvelles, affectent depuis un an d'ignorer l'œuvre qui a valu au lauréat de Berlin « des lettres de tous les souverains et de presque tous les savants de l'Europe [5] ». Sur le défi qu'il leur jette, ils s'exécutent enfin : à huit jours de là paraît un premier *Extrait*, bientôt suivi d'un second. Tous deux portent la signature de Garat [6].

Comme il s'y est appliqué! La bouche amère de fiel, comme il s'étudie à paraître calme et digne! « Nous tâcherons, dit-il en commençant, de donner à M. de Rivarol l'exemple d'une impartialité et d'une justice qu'il ne s'est pas piqué d'avoir en jugeant les talents supérieurs. On n'est

1. *Lettre* de l'auteur de l'*Anatomie de la Langue française* à M. le baron de B. du Musée de Paris, à l'occasion du *Discours sur l'Universalité de la Langue française*; 1785.

2. *Mercure* du 25 juin 1785.

3. *Lettre aux auteurs du Journal de Paris*, du 29 juillet 1785.

4. Expression qu'il applique, dans sa lettre sur les aérostats, aux rédacteurs du *Journal de Paris*.

5. *Lettre* à l'abbé Roman. Voir la *Vie... de Rivarol* de Sulpice de la Platière, I, p. 3. « L'opinion publique, dit Dampmartin (*Notice* citée), avait obligé les critiques à se taire. »

6. *Mercure* des 6 et 13 août 1785. Il n'y avait eu jusque-là qu'une allusion d'une demi-ligne dans le n° du 23 octobre 1784 (Annonces littéraires), à propos du livre de Sauseuil. Pour Garat, libre à qui voudra de glorifier son rôle politique. Mais que ceux qui songeraient à défendre la réputation littéraire de l'ex-ministre de la Convention devenu sénateur de l'Empire, veuillent bien lire ses articles du *Mercure* de 1780 à 1789; je sais ce qu'il en coûte. « Quel enfileur de phrases! » s'écriait le 1er vendémiaire an IX Bonaparte, qu'il venait de louer dans l'oraison funèbre de Kléber et de Desaix.

pas dispensé de l'équité même envers ceux qui s'en dispensent; et M. de Rivarol a pu attaquer de grands talents, mais il n'a pu en détruire les succès. » Je n'énumère pas toutes les chicanes qu'il cherche ensuite à l'auteur du Discours. Si quelques-unes se sont trouvées assez judicieuses pour que celui-ci en ait tenu compte dans son édition de 1797, la plupart sont d'un homme qui ne comprend pas ou qui ne veut pas comprendre. Bien résolu à ne rien laisser subsister du Discours, à n'y point rencontrer une idée qu'il ne contredise, il aboutit aux plus étranges sophismes. Mais ce qui me frappe davantage, c'est l'air de tartufferie répandu là-dessus; ce sont les louanges doucereuses qui alternent avec les accusations d'ignorance ou de plagiat; c'est au milieu d'un factum de haine les tirades sur l'amitié : « premiers besoins du cœur »! c'est, aux dernières lignes, les félicitations et les exhortations affectueuses prodiguées à celui qu'on vient d'essayer de tuer et qu'on croit mort [1].

Le prétendu mort répond dans son *Épître au Roi de Prusse*, qui est fort bien faite, et où il démasque le traître :

Sur ses feuilles de plomb il trace mon arrêt;
Pour cinq ou six lecteurs je suis mort, en effet.
Mais qu'importe? Aux Lourdis il est beau de déplaire :
Des Zoïles du temps méritons la colère.
Telle est la loi du goût! Si Lourdis ne le hait,
Le succès d'un bon livre est encore imparfait.
— Parlez mieux, dira-t-on, du chef de nos critiques;
Lui seul dans les journaux fait des extraits classiques.
Ses écrits, que l'on trouve obscurs, diffus et froids,
Sont d'un homme qui pense et qui parle avec poids.
Nous n'avons pas pour vous des sentiments de haine,
Mais nous pleurons des arts la ruine prochaine;
Et puisse quelquefois notre utile rigueur
Au bon goût qui se perd ramener un auteur.
— Ah! je vous reconnais, mes généreux confrères!
Vous pleurez un succès, vos larmes sont sincères [2].

1. Grimm lui-même (août 1785) convient que la jalousie et la partialité se laissent ici trop voir. En 1798 encore, dans la préface de la nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie, Garat essayait de mordre Rivarol.

2. *Épître au roi de Prusse.*

Dans la petite note du *Songe d'Athalie* où il parle du Lycée et dont j'ai cité les lignes relatives à La Harpe, il disait : « A côté de lui un Basque [1] professe l'histoire, et comme autrefois tout roulait sur les Juifs, ici tout roule sur les Basques. Le professeur prouve très-bien qu'ils sont le premier peuple de la terre ; que l'univers entier serait basque aujourd'hui si un petit banc de sable n'eût arrêté dans le port les barques bayonnaises, et ne les eût empêchées d'écraser Carthage et Rome. Heureux, s'écrie-t-il souvent, heureux l'univers, s'il était basque ! Heureuse la nation française de posséder les Basques ! Les Basques, s'écrie-t-il encore, sont comme la nature, ils ont leurs soleils et leurs tempêtes. Il avoue ensuite que, lorsqu'il parle basque, ses pensées sont fortes, pénétrantes, sublimes ; que ce n'est plus cela lorsqu'il parle français. »

Mais si nous voulons connaître et juger les mœurs littéraires de l'époque, ou pour mieux dire les mœurs des grimauds, attendons le lendemain de la publication du *Petit Almanach*. L'un d'eux s'embusque dans le jardin des Tuileries, avec, dit Cubières lui-même, « des assassins gagés », et guette Rivarol pour l'assommer au passage. Les autres, moins bêtes que Beaumier, ont recours à la calomnie. Et de là date l'odieuse légende qui pèse encore sur sa mémoire. Sa naissance, sa famille, son mariage, sa pauvreté, voilà les thèmes sur lesquels ils ont allégrement brodé. Laridon, vermine, lâche, faussaire, échappé des Petites-Maisons, pou, voilà les qualificatifs qu'ils lui ont jetés en jolis petits vers adroitement fabri-

1. Garat est de Bayonne ; il rappelait dans son premier article sur le Discours qu'il avait longtemps parlé la langue basque. On entend Rivarol répondre : cela se voit. A dater de 1785, le *Mercure* n'a plus jamais parlé des œuvres de Rivarol (sauf après sa mort) ; il n'a rien dit du *Petit Almanach*, rien des *Lettres à Necker*, auxquelles l'article de Garat sur le livre de Necker (12 juillet 1788) contient seulement une allusion rageuse, mais voilée. Ces messieurs du *Mercure* ont dû être assez contrariés quand en 1786 et 1787 Panckoucke a obtenu trois *Extraits* de Rivarol, et que son nom a figuré dans le journal avec son titre de comte.

qués. Celui-ci l'accuse d'être entretenu par quelque duègne ; celui-là de vendre sa femme et ses sœurs. Ils ont épuisé en une fois toutes les ressources de leur esprit ; le XVIIIe siècle dirait qu'ils ont vidé leur carquois. Peut-être l'art de diffamer a-t-il produit là ses chefs-d'œuvre. Je laisse de côté les écrits de M.-J. Chénier [1], Cubières, Flins des Oliviers, Cerutti, et cinquante autres dont l'étonnante édition de 1808 et dont la *Correspondance* de Grimm nous ont conservé le texte ou le titre. Il y a mieux : un volume, tout un volume où sont recueillis, aiguisés et ingénieusement mis en œuvre tous les propos calomnieux qui avaient alors couru sur Rivarol. De qui sont ces *Bagnolaises ou Étrennes de M. le Comte de Rivarol, présentées à son Excellence par une société de grands hommes* ? Est-ce en effet l'œuvre d'une société ? Je crois bien y reconnaître l'influence de Cubières et la facture de l'ex-jésuite Cerutti ; Cubières qui connaissait Rivarol a dû fournir les faits à Cerutti qui les travestissait ensuite [2].

1. M.-J. Chénier écrivait le 13 février 1788 à son frère André (voir l'édition Becq de Fouquières des *Œuvres en prose* d'André Chénier, p. 361) : « On accuse de ce chef-d'œuvre anonyme (le *Petit Almanach*) un comte de Rivarol et un M. de Champcenetz que trop vous connaissez », et il annonçait qu'il allait publier sa réponse, son *Dialogue du Public et de l'Anonyme*. Sa lettre semble indiquer qu'André s'était rencontré avec Rivarol, et ne l'aimait pas. Des écrits de M.-J. Chénier, il n'y a jamais à retenir que ce qui concerne son frère, et le mieux est d'oublier non seulement son *Dialogue*, mais aussi les pages qu'il a consacrées au *Discours Préliminaire* dans son *Tableau historique de l'État et des Progrès de la Littérature française depuis 1789*.

2. D'après Barbier, *Dictionnaire des Ouvrages Anonymes*, le catalogue de Leber me donnerait raison ; les *Bagnolaises* seraient de Cerutti. Le livre (à Londres, et se trouve à Paris chez les marchands de nouveautés, 1789) porte en épigraphe : Ne dis plus, o Bagnol ! que ton seigneur sommeille. Il existe à la Bibliothèque Nationale sous la cote $L^{2}_{25}n$; je n'en connais pas d'autre exemplaire. La préface m'apprend que l'article de Rivarol sur l'*Épître à l'Amitié* « lui a procuré un pamphlet intitulé : le *Villageois ou l'homme d'esprit* ». Ainsi chacun de ses ouvrages réveillait, selon le vers de son *Epître* :

Les serpents du Parnasse et l'hydre des journaux !

Le *Dictionnaire des Ouvrages Anonymes* grossit encore la liste des réponses faites au *Petit Almanach*.

« Les *Bagnolaises*, nous dit l'*Avis* des Éditeurs, contiennent différents fragments de correspondance entre MM. le comte de Rivarol père et le comte de Rivarol fils, seigneur de Bagnol (*sic*) et autres lieux »; en outre, « quelques mélanges littéraires de M. le comte de Rivarol, ses prédictions et prophéties pour les siècles à venir, et des modèles de métaphores tirés de son immortel *Discours sur l'Universalité de la Langue Française* ». Feuilletons, du bout des doigts, la soi-disant correspondance. Elle est d'ailleurs assez drôle.

Lorsqu'elle s'ouvre, il est au collège de Carcassonne, à la veille de recevoir la confirmation. Il est le fils d'un cabaretier qui ne sait ni lire ni écrire, qui dicte ses lettres au magister du village, signe d'une croix, et ne s'exprime qu'en métaphores culinaires. Sa sœur aînée est une charmante enfant qui « tricote, rince un verre mieux que personne, balaie l'appartement et met le couvert ». Les jours de fête, il a « ses petits sabots neufs, le petit bonnet de coton que lui a fait sa sœur, son habit de peluche et une chemise qui a des manches »; sur semaine, « une culotte de peau de mouton teinte en noir, des bas de laine, des souliers à double couture garnis de clous tout autour, et des mouchoirs bleus dont il se fait des cravates ». Séditieux, au dire du Principal, « emporté, médisant, menteur, orgueilleux, détesté de tous ses camarades », traité par eux de « petit paysan », il enrage de trouver au réfectoire « sous son couvert » un billet conçu « dans ces termes » : Rivarol, apprenez que sur un comte de cabaret, il faut en rabattre au moins des deux tiers. Il demande ses titres de noblesse à son père qui répond de façon évasive, se dérobe, allègue que rien n'est plus inutile : « A bon cabaret, point d'enseigne ». Il est donc réduit à défendre son titre avec des épigrammes ; et son père, qui en a connaissance, les lui reproche doucement : « Ce n'est pas qu'elles manquent d'esprit; mais l'assaisonnement en est

si relevé, si épicé, que la bouche en pète ». Échappé du séminaire, il s'enfuit vers Paris en soutane et en rabat, à pied, sans argent, rencontre les valets de l'acteur Préville, soupe avec eux, leur emprunte une redingote et monte en leur compagnie derrière la voiture. De Paris il écrit des lettres enthousiastes; « la femme d'un tailleur imbécile » défraie ses dépenses ; une vieille le mène au théâtre ; il est bien vêtu, bien nourri ; ses bons mots font fortune. Bravo ! dit le père, mais gare au bâton : « Rentrez de bonne heure;... le soir, faites-vous reconduire ». A Versailles, il est précepteur chez un gentilhomme; un duc le charge de sa correspondance avec sa maîtresse; un jeune prélat lui demande des leçons de latin ; un abbé l'invite à collaborer à une édition des *Contes* de La Fontaine; il soupe en habit violet chez des actrices et en pire lieu. « Encore un tour de broche, s'écrie le père, et votre réputation est faite. » Il se marie, persuadé qu'il épouse l'héritière d'un grand nom. Une lettre anonyme annonce au père que le pauvre garçon est tombé dans un piège, que Mlle Flint est la fille d'un maître d'école : « Nous lui avons fait passer la généalogie de sa compagne avec l'adresse du dentiste à qui elle doit encore les trente-deux perles qui l'ont séduit ». « Ceci vous apprendra, soupire le père, à distinguer le beurre frais du beurre rance. » Séparé de sa femme, il vit avec ses sœurs et son frère qui bientôt le quitte : « Grâce à son absence, on ne connaît plus ici les vers de treize syllabes ». Il publie le *Petit Almanach*, refuse de se battre en duel avec Beaumier qui le rosse. MM. Mistralet de la Mistringue et Groubert de Groubental se vantent du même exploit, et expédient à Bagnols un reçu, signé de lui, de soixante coups de bâton qu'ils lui ont administrés. Sans se déconcerter, il continue sa vie de Gil Blas, se présente à Loménie de Brienne, lui offre de le tirer d'embarras : « Vous avez des projets en portefeuille ? — Je n'en ai qu'un seul. — Quel est-il? — De faire faire ban-

queroute au Roi. » Son projet est bien accueilli; Linguet s'en fait le complice, l'appuie dans ses *Annales Politiques*. Coup de foudre! Un arrêt du roi supprime les *Annales*; Bergasse soulève l'opinion contre les banqueroutiers : « Faites-le emprisonner », conseille Rivarol à Brienne. Il est trop tard; Brienne est renvoyé du ministère, et son protégé tombe avec lui. Il se retrouve sur le pavé, et conclut : « Mes épaules sont condamnées à jamais à payer les lettres de change que mon estomac a tirées sur mon esprit ».

Si j'ajoute qu'il ne s'agit pas ici d'une vilenie commise en une heure d'exaspération, que la vilenie s'étale en un in-8 de quatre-vingt-deux pages, écrit *con amore*, avec des élégances de vers latins, que l'ensemble est fort agréable, et que les mots piquants fourmillent dans ce tissu d'inventions ou d'insinuations scélérates[1], les *Bagnolaises* pourront passer pour le plus bel effort intellectuel dont des gueux de lettres, atteints dans leur vanité, aient jamais été capables. Demande-t-on pourquoi personne alors, même Beaumarchais après *Figaro*, n'a eu l'honneur d'en traîner une pareille meute à ses trousses? Rivarol leur avait-il dit qu'ils étaient « l'opprobre du métier »? Avait-il accusé Cerutti d'être entretenu par la duchesse de Brancas et Cubières par la comtesse de Beauharnais? Avait-il, comme

1. La grande adresse des *Bagnolaises* consiste à mêler des faits authentiques à des fables outrageantes; celui qui les a écrites connaissait assurément Rivarol, ce qui n'est pas le cas de la plupart de ceux qui l'injurient; il connaissait Rivarol, et pouvait ainsi le calomnier mieux que les autres, en glissant des détails vrais de sa biographie ou des mots de lui dans la narration. Par exemple, il lui fait dire de Paris : « C'est là que la Providence est plus grande qu'ailleurs... ». « Je compare cette ville à une fille de joie qui ne s'agrandit que par la ceinture »; de Mirabeau : « Je compare ses ouvrages à des brûlots lâchés au milieu d'une flotte; ils y mettent le feu, mais ils s'y consument. Voilà ce que c'est que de ne traiter que des choses de circonstance. Vestris bat-il un entrechat? On l'applaudit. Retombe-t-il à terre? On ne sait plus s'il l'a quittée », etc. On retrouvera de ces mots dans l'*Esprit de Rivarol*. Il resterait à savoir si l'éditeur ne les a pas puisés dans les *Bagnolaises*! L'idée d'un des mots sur Mirabeau se retrouve toutefois dans une note du *Journal Politique National*, 2e série, n° 22.

allait le faire au commencement de 1789 son ami Lauraguais [1], imprimé que Cerutti était un calomniateur et un fourbe? Non, jusqu'à la Révolution, sauf des exceptions bien rares et dont la responsabilité retombe sur Champcenetz, il n'attaquait point la personne de ses adversaires. Et puis, des allusions, si cruelles qu'elles fussent, à leurs mœurs ne les auraient pas touchés. Il s'était borné à leur prouver, leurs œuvres poétiques en main, qu'ils étaient des sots [2].

Ç'a été sa façon de les châtier [3] : leurs cris de rage attestent qu'il n'y en a pas de plus efficace, ni de plus courageuse. Faites attention que sur la liste du *Petit Almanach* figurent ceux qui, aujourd'hui dans les bas-fonds de la littérature, seront demain dans les bas-fonds de la politique; ceux qui vont, non pas faire la Révolution, mais en ternir la gloire : Pitra, Manuel, Pons de Verdun, Carra, Gorsas, Collot d'Herbois, etc., etc. Nous verrons la raillerie de Rivarol les suivre de *Révolutions de Paris* en *Feuille du*

1. Voir les *Lettres* échangées en janvier et février 1789 entre Lauraguais et Cerutti. Grimm en parle.

2. Il avait cité (voir la *Notice* : Palmezeaux, M. le chevalier de Cubières de) le *Dialogue entre les fauteuils de l'Académie* :

Mes coussins sont enflammés, etc.
Le feu jaillit de mes clous menaçants, etc.

et avait dit que Cubières refaisait l'*Art poétique* de Boileau (le plus joli est que c'était vrai; mais Cubières n'a publié qu'après la Révolution son *Essai sur l'Art poétique en général*; voir sur lui l'article édifiant de la *Biographie Michaud*). De M.-J. Chénier il avait dit en tout et pour tout : « a bien voulu présider aux *Étrennes de Polymnie* ». Cerutti, lui, n'était pas même nommé dans le *Petit Almanach*!

3. La petite pièce imprimée en tête de l'*Almanach* dans l'édition de 1808 (et déjà dans une des dernières éditions de l'*Almanach* en 1788), les *Aveux de l'Arche de Noé*, nous indique de quel ton Rivarol répondait à tant de sarcasmes sur sa famille et sur son nom : « M. le Brigand-Beaumier nous a démontré que tout n'en irait que mieux si, au lieu de chercher du style et des idées dans un écrivain, on y cherchait des titres; et sa logique a conclu que dorénavant on parlerait de naissance dans les Musées, et de littérature dans les Chapitres. Nous avouons que cette méthode a du bon, quand on a, comme M. le Brigand-Beaumier, autant de naissance que de talents; mais ce moyen était funeste à Voltaire à qui on disait, à chaque ouvrage qu'il mettait au jour, qu'il était *fils d'un paysan*, ainsi qu'il le confesse dans les *Mémoires pour servir à sa vie*. »

jour, comme elle les suivait d'*Almanach des Muses* en *Étrennes de Polymnie*, et répondre à leurs articles homicides en y soulignant les solécismes. Ils sont les mêmes, ils sont toujours les ratés. Seul contre la canaille littéraire, sous une grêle d'injures et de menaces, sans autres armes que son esprit et sa gaîté, il est venu arracher aux « folliculaires », aux « commerçants de poésie » [1] le beau nom d'hommes de lettres dont ils prétendaient se parer. Saluons ce rieur qui était un justicier.

*
* *

Nous savons à présent quelle élévation et quelle originalité de pensée il exigeait de l'écrivain, quelle haute idée il avait de l'art. Trop haute peut-être, si elle l'entraînait parfois à d'excessifs dédains. Je ne lui reproche point de bafouer les romans d'un Restif de la Bretonne ou les drames d'un Sébastien Mercier, « ouvrages pensés dans la rue et écrits sur la borne » [2]. Je ne lui reproche pas davantage le jugement qu'il porte sur le livre *de l'Influence des Passions*. Il a plus d'un grief contre Mme de Staël; une femme auteur est d'ordinaire à ses yeux un être anormal, anti-naturel : « Je n'aime que les sexes prononcés »... et de plus, elle est la fille de Necker; comptez donc bien qu'il ne la ménage pas. Cependant son article du *Spectateur du Nord*, avec l'ingénieuse dissertation sur la différence de l'esprit qui trouve l'idée et du talent qui trouve l'expression [3],

1. Le mot est dans le *Petit Almanach*, *Notice* Pilhes.
2. *Carnets*.
3. On pourra comparer ce morceau ainsi que les pages 79 à 91 du *Discours Préliminaire* où il a de nouveau traité la question, avec certains chapitres de Sénac de Meilhan, *Portraits et Caractères*. Quoique édités seulement en 1813, les chapitres de Sénac avaient été, dit la préface, écrits avant la Révolution. Ils paraîtront bien vagues et alambiqués, comparés à du Rivarol. — Quant à son antipathie pour Mme de Staël, en lisant les *Considérations* de celle-ci sur la Révolution française, je crois sentir ce qui lui déplaisait en elle. J'admire, certes, le grand, le noble esprit qui s'y révèle; mais je

aboutit en dernier terme à reconnaître qu' « elle a infiniment plus d'esprit que de talent », c'est-à-dire que ses idées valent mieux que son style : est-ce si mal la juger? Je suis plus fâché de le voir malmener Beaumarchais [1], quoique je m'y attende un peu : il ne saurait lui pardonner ses allures de brasseur d'affaires, et surtout les allures démocratiques de son *Mariage de Figaro*. Il est un aristocrate, en lettres comme en toute chose, et la popularité, cherchée ou non, qu'obtient un ouvrage, suffit à le lui rendre suspect. Il répète qu'il y a « le public » et « le peuple » : composé des gens de goût, des connaisseurs, et par conséquent peu nombreux, le public seul compte : « Raison pourquoi le peuple se plaît davantage aux pièces familières et grossières, aux farces, etc., qu'aux chefs-d'œuvre de la scène : c'est qu'il entend les premières [2] ». Tant pis pour ceux qui se font entendre ainsi.

trouve je ne sais quoi de déconcertant à penser qu'une si grave étude politique est d'une femme. Lorsqu'elle vient à conter qu'en 1788, traversant la nuit le bois de Boulogne pour aller à Versailles, elle avait peur des voleurs, ou que pendant le triomphe de Necker à l'Hôtel de Ville elle s'évanouit « à force de joie », je suis tout surpris, j'avais presque oublié que je lisais l'œuvre d'une femme. Son cœur et son cerveau étaient de sexe différent; de là pour nous le malaise.

1. *Récit du Portier du sieur Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais.* A la même époque, Claude-François et Mme de Rivarol s'adressaient à Beaumarchais pour obtenir des prêts; on pense s'ils furent bien reçus (voir le *Beaumarchais* de M. de Loménie). Lauraguais, qui détestait Beaumarchais, peut bien avoir armé Rivarol contre lui. Mais Beaumarchais n'est pas demeuré en reste avec Rivarol. Grimm (*Correspondance*, juin 1787) lui attribue le quatrain :

Au noble hôtel de la Vermine :
On loge ici très-proprement;
Rivarol y fait la cuisine,
Et Champcenetz l'appartement.

Une lettre de Beaumarchais publiée dans la *Bibliographie de la France* (chronique, p. 190), datée du 7 février 1788, le montre occupé à chercher un imprimeur et un libelliste contre l'auteur du *Petit Almanach*. Il a trouvé Cubières, qui précisément travaillait au Dialogue : *La Confession du comte Grifolin*. Il voudrait le titre plus clair : Dialogue entre Grifolin *tel*, et Zinzolin *tel*, que « le cinglon » portât sur la partie sensible, que la naissance de Rivarol fût ridiculisée. Il conclut : « Ma plus chère qualité est l'indifférence profonde que j'ai pour toutes ces attaques. On répond trop à ces gens-là. » La conclusion est assez imprévue.

2. *Carnets.*

Qui pourrait, au reste, prétendre que le *Mariage de Figaro* ait contribué à la restauration des lettres dont approchait l'heure et que Rivarol appelait de tous ses vœux? L'art de Beaumarchais est, à coup sûr, merveilleux de précision et d'esprit : annonce-t-il l'art de large vérité humaine, de coloris éclatant, qui allait naître d'un renouveau de l'imagination et de la sensibilité? C'est à cet art qu'aspirait l'auteur du *Journal Politique National* et du *Discours Préliminaire*. Il n'avait que la moitié, et non pas même la meilleure, de ce qu'il fallait pour y atteindre. Mais plus encore que son talent, j'admire sa clairvoyance. Je l'admire d'avoir vu qu'il ne s'agissait pas d'imiter servilement les classiques ni de les renier; que le progrès, qui ne saurait être le désaveu de leur bel art, en pouvait et en devait être l'élargissement. Dit-il qu'il faille composer des drames plutôt que des tragédies, préférer tel genre à tel autre? Qu'importe, pourvu que l'œuvre soit neuve d'idées et de style et pourtant conforme aux lois éternelles du goût, qu'elle soit une harmonieuse et vivante expression de la pensée moderne, qu'elle ait le « caractère de vie [1] » commun à toutes les œuvres supérieures? Au fond, voilà toute la doctrine de Rivarol, et elle n'est pas d'un esprit médiocre. Nous n'ignorons pas aujourd'hui la parenté qui relie les maîtres du XVIIe siècle à ceux du XIXe. Rien ne nous est plus clair, et il est devenu banal de le dire. Il n'était pas banal de le prévoir il y a cent ans. Il n'était pas banal de demander un retour à la tradition, en plein règne des Delille et des La Harpe qui croyaient continuer l'art classique parce qu'ils en imitaient les dehors. Aimerait-on mieux qu'il eût dit comme Mercier que Racine et Boileau sont « les pestiférés de la littérature » [2], ou comme les Jeune-France que « Racine est un polisson »? Étrange

1. *Lettre sur l'ouvrage de Mme de Staël intitulé : de l'Influence des Passions.*
2. Cité par M. Brunetière dans ses *Époques du Théâtre français.*

manière de démontrer que Campistron était un pauvre homme! Qu'on ne dise pas qu'il était bon de commettre alors de ces bévues-là, et qu'il faut désavouer le passé pour servir efficacement la cause du progrès. Il n'est jamais bon de ne pas comprendre. L'immense artiste qui a renouvelé les lettres françaises est celui qui dans son *Génie du Christianisme* a si dignement glorifié ses ancêtres du siècle de Louis XIV.

Sans le savoir, c'est à lui que Rivarol faisait place en déblayant le terrain, en jetant le désarroi parmi tant de petites muses trotte-menu, et en essayant de rendre à la France le goût du grand art[1]. Je pourrais rappeler que les seuls littérateurs de son époque qu'il n'ait pas raillés sont ceux qui ont été les précurseurs ou les apôtres du dieu. On chercherait en vain Bernardin de Saint-Pierre sur la liste de ses « victimes ». Quoique Fontanes fût un fournisseur attitré des Recueils d'*Étrennes*, il ne figure pas dans le *Petit Almanach*[2]; en revanche, en 1798, il devient à Ham-

1. J'aurais bien voulu trouver quelque témoignage précis de l'estime qu'il a dû faire d'A. Chénier. On ne sait que trop qu'il a donné à Marie-Joseph l'atroce surnom : « Frère d'Abel Chénier » (*Lettre sur l'ouvrage de Mme de Staël...*). M. Becq de Fouquières, dans la bibliographie placée en tête de son édition de Chénier, dit que Chênedollé, à Hambourg, « avait souvent et longuement causé d'André avec Rivarol ». Je le pense; mais je n'en ai pas la preuve. Rivarol eût trouvé, dans le poème de l'*Invention* ou dans l'*Hermès*, un essai de poésie scientifique qui l'eût fort intéressé. Mais s'il les avait connus, il les aurait mentionnés dans l'entretien que rapporte Chênedollé : « Ce fut Rivarol qui me suggéra l'idée de mon poème sur le *Génie de l'Homme*.... Un soir, il rentrait chez lui après avoir dîné chez le juif Cappadoce; il était fort gai, et son imagination était montée sur un ton très-élevé. Nous parlâmes poésie, et, dans un moment de verve, étant mécontent des vers de Voltaire et de Lebrun sur le système du monde, il s'écria : Voici ce qu'on aurait dû dire là-dessus. Et tout d'un coup il trouva quelques belles paroles sur le mouvement des astres et la grande économie des cieux. Ces images me frappèrent tellement que deux jours après je les rapportai en vers à Rivarol qui en parut extrêmement content, et qui me dit qu'il fallait entreprendre le *Poème de la Nature*, poème qui avait été manqué deux fois dans notre langue, par Lebrun et Fontanes. » (*Chateaubriand et son groupe*, II.)

2. Pour être exact, Fontanes y est nommé, mais sans aucune intention de raillerie : « *Castéra* (M.), auteur de plusieurs poèmes et d'une centaine d'odes, vient d'adresser une épître en vers à M. de Fontanes. C'est une

bourg l'inséparable de Rivarol. Rappellerai-je aussi que Chênedollé s'est attaché à lui, a vécu auprès de lui « dans un continuel état d'éréthisme », comme s'il eût trouvé en lui une première ébauche de l'idéal dont son âme était éprise? Il s'en est allé au bout de deux ans, tandis qu'à partir du jour où il a connu René il ne s'en est plus détaché [1]. On quitte Rivarol : on ne quitte pas Chateaubriand; et cela dit assez ce que l'un a de moins que l'autre. Encore le cas de Chênedollé nous prouve-t-il qu'on peut avoir aimé l'un avant d'aimer l'autre.

Rivarol n'a fait qu'entrevoir l'aurore du génie qui a rayonné sur notre siècle. Il y avait eu dans le salon de Breteuil, à Bruxelles, une rencontre entre eux; l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* l'a contée, de cet air qui chez tout autre serait insupportable fatuité, qui chez lui est grandeur et lui sied si bien : « Ma figure et mon silence gênaient Rivarol », et il donne à entendre qu'avec une ou deux répliques hautaines il l'a fait quinaud. « Le baron de Breteuil, s'apercevant de sa curiosité inquiète, la satisfit : D'où vient votre frère le chevalier? dit-il à mon frère. Je répondis : De Niagara. Rivarol s'écria : De la cataracte? Je me tus. Il hasarda un commencement de question : Monsieur va.... Où l'on se bat, interrompis-je. On se leva de table. » Il est assez peu probable que les choses se soient passées tout à fait ainsi; eût-on « les cheveux plats et noirs », le teint « bronzé par le soleil d'Amérique et l'air de la mer », arrivât-on de Niagara, il n'est pas bien aisé d'intimider Rivarol. Je suppose, en tout cas, que celui-ci ne se souvenait guère du petit sous-lieutenant aperçu jadis, lorsqu'un ami, peut-être Fontanes, lui envoya en 1800 les bonnes feuilles d'un livre qui ne devait paraître sous sa forme définitive que deux ans plus tard [2] :

grande marque de confiance que M. Castéra lui a donnée là; car cette épître contient le secret de son talent. »

1. *Chateaubriand et son groupe*, II.

2. Ce doit être l'esquisse où se trouvait la belle page sur les sépultures

On me fit lire à Hambourg une esquisse sur le *Génie du Christianisme*, imprimée à Londres, qui annonce un ouvrage plus complet et plus étendu. Il y a du Fénelon et du Bossuet dans cette esquisse, et l'auteur, qui est jeune encore, nous promet un homme religieux et un grand écrivain [1].

Un grand écrivain! Voilà un mot qu'il n'avait jamais appliqué jusqu'alors à un vivant. Nous voyions bien pour qui il le réservait.

royales de Saint-Denis : « On croirait... sentir les siècles ». Les bonnes feuilles étaient tirées et Chateaubriand les avait apportées, montrées en France au printemps de 1800 (voir *Chateaubriand et son groupe*, I).

1. *Pensées inédites.* Il eût été content s'il avait su que sa traduction de l'*Enfer* serait citée dans le *Génie du Christianisme.* La famille de Rivarol a gardé plusieurs lettres fort courtoises adressées entre 1815 et 1835 à son frère par Chateaubriand; lettres dictées à un secrétaire, mais signées de sa main. Le 17 octobre 1816, il lui écrivait : « Vous avez beaucoup souffert, M. le vicomte, pour la cause du Roi, et vous n'êtes pas récompensé; c'est la règle; mais nous autres, vieux fidèles, nous crierons toujours : Vive le roi! et grâce à Dieu, sur ce point, nous sommes incorrigibles. »

CHAPITRE IV

SES IDÉES POLITIQUES

On réduit trop volontiers la grande bataille de la fin du siècle dernier à une lutte entre les défenseurs du progrès et les partisans du *statu quo*, entre des plébéiens animés d'un grand amour de l'humanité et des nobles animés d'un amour sans bornes de leurs honneurs, de leur luxe, de leurs privilèges. Parce qu'une Mme de Monregard disait en riant : « Les abus? mais c'est ce qu'il y avait de mieux ! » certaines gens se figurent que toute l'histoire de la Révolution tient dans ce mot d'une mondaine. S'il en était ainsi, le problème cesserait d'être intéressant, cesserait même d'en être un. L'opinion de la postérité ne serait pas divisée sur une révolution qui n'aurait eu contre elle que des égoïsmes. Le vrai est qu'en même temps que des égoïstes elle a eu contre elle les penseurs qui se défient des mouvements de leur cœur si leur raison leur dit de s'en défier, qui ne croient pas à l'efficacité des transformations radicales, et préfèrent sacrifier un peu de liberté à la sûreté commune. Le plus distingué de ceux-là est Rivarol.

Si l'erreur de la Révolution est d'avoir voulu réaliser l'idéal en un jour, si elle a ainsi compromis l'existence même de la société et interrompu un moment la vie de la civilisation, ne demandons pas pourquoi Rivarol est contre-

révolutionnaire. Mais souvenons-nous que le mot n'est pas, comme on l'assurait jadis, synonyme de « suppôt de la tyrannie ».

Est-il très nécessaire d'affirmer qu'en 1789 il souhaitait, réclamait des réformes? Elles étaient un besoin, sinon de son cœur, du moins de son esprit. Les imperfections du régime actuel blessaient son instinct d'harmonie, sa logique intellectuelle, et l'inquiétaient comme une perpétuelle menace pour l'ordre social. Le désordre de nos finances, les incertitudes d'un pouvoir despotique, sans règle, sans équilibre, abandonné au caprice des ministres, lui semblaient une injure au génie d'un Montesquieu et à la sagesse d'un Turgot[1]. Il était choqué du désaccord qui existait entre la pensée française et le gouvernement de la France, choqué du spectacle de ce « trône éclipsé au milieu des lumières »[2]. Il ne se gênait pas, chez Lauraguais ou ailleurs, pour le dire[3]; et il s'était fait à la cour la réputation d'un homme fort éloigné des « bons principes »[4]. Il était fort éloigné, en effet, de trouver que tout allât bien, et il tournait ses regards vers cette libre Angleterre qui avait fait durant tout le siècle l'admiration des esprits réfléchis.

Mais son principe fondamental est que la philosophie et la politique sont deux sciences très distinctes; l'une est la science de l'absolu, l'autre du relatif. Rien de plus dangereux, et il se souvient que Bossuet l'avait déjà dit[5], que de les confondre. Ce qui est vérité dans le livre du philosophe serait chimère dans le décret du politique. Non que celui-ci n'ait rien à retenir des spéculations de celui-

1. Voir les *Lettres à Necker* (1788).
2. *Journal Politique National*, 1re série, n° 17. Voir aussi n° 22, note.
3. *Vie... de Rivarol* de Sulpice de la Platière, *passim*.
4. *État des gens de lettres demandant des pensions* en 1786 (cité par M. de Lescure, p. 94 de son livre sur Rivarol).
5. *Discours Préliminaire*, p. 96; c'est une citation du *Discours sur l'Histoire Universelle*, 2e partie. A partir de 1789, la *Politique tirée de l'Écriture sainte* lui est aussi revenue souvent en mémoire.

là : là brille une étoile vers laquelle il est bon de lever les yeux et de s'orienter, à condition de ne pas oublier que c'est une étoile. Mlle Gaucher en contemplait une, certain soir, si fixement que lord Albermale dut lui dire : « Ne la regardez pas tant, ma chère, je ne puis vous la donner »[1]. Le politique ne s'attire pas de ces avertissements-là : il est sur terre, et il le sait. Libre aux rêveurs de pleurer « sur le malheur de l'espèce humaine, qui ne permet pas à ceux qui la gouvernent de songer à la perfection : en législation comme en morale le bien est toujours le mieux »[2]. Il ne s'agit donc que d'améliorer. Ceux qui ne veulent aucun changement et ceux qui veulent tout changer n'entendent pas plus les uns que les autres « l'état de la question ». M. de Rivarol est un conservateur libéral.

Il est monarchiste. Est-ce par attachement à la personne du roi? Non; il l'appellerait volontiers, comme l'appelait un jour Marie-Antoinette : « ce pauvre homme! » S'il a admiré la vaillance de la reine en face de l'émeute, il a parlé d'elle en historien et non en chevalier prêt à mourir en la servant; il n'a même pas pour elle cette tendresse d'imagination que nous inspire encore l'héroïne du sombre drame, la reine « pleine de grâce »[3].... Il est monarchiste, parce que la France est une monarchie, et

1. *Mémoires* de Marmontel.

2. *Journal Politique National,* 1re série, n° 13. « On demanda à Solon si les lois qu'il avait données aux Athéniens étaient les meilleures : Je leur ai donné, répondit-il, les meilleures de celles qu'ils pouvaient souffrir. — Belle parole, qui devrait être entendue de tous les législateurs » (*Esprit des Lois*, liv. XIX, chapitre XXI).

3. Les lettrès adressées par elle à Fersen sont pour beaucoup dans la tendre pitié qui nous attache à elle. Une prière circulait, imprimée, pendant les premières années de la Révolution : « Notre Roi qui êtes aux Tuileries, que votre nom soit respecté; que votre règne revienne; que votre seule volonté soit faite à Paris comme dans les provinces; faites élever à la Lanterne tous les coquins qui cherchent à nous ôter notre pain quotidien... et surtout délivrez-nous de l'Assemblée nationale. Ainsi soit-il. — Je vous salue, Marie-Antoinette, pleine de grâce; vous êtes la plus courageuse des reines », etc. Pour les vers sur la reine, attribués à Rivarol dans l'édition des *Pensées inédites*, voir la *Bibliographie*, § 5.

depuis de longs siècles. Qu'un jour puisse jamais arriver où elle cesse de l'être et devienne république, il en doute quand il considère l'étendue de son territoire[1]; il en doute, et rien de plus. Ce jour-là n'est pas arrivé; outre que la nation est hors d'état de se gouverner elle-même, elle a des habitudes prises, invétérées; elle est monarchique[2], et nul raisonnement ne prévaut contre un fait. Qui lui arracherait son manteau royal, déchirerait sa chair et ferait couler son sang. Mais le manteau est alourdi d'ornements coûteux et surannés qui font qu'elle étouffe là-dessous. Pourquoi ne pas les retrancher? La noblesse et le clergé jouissent de privilèges qui n'ont nulle raison d'être, et sur lesquels la royauté a passé sa vie à empiéter. En les abolissant, elle continuerait, elle achèverait son œuvre. Il lui resterait alors à se consolider, à l'instar de la royauté anglaise, c'est-à-dire à s'appuyer sur deux Chambres. Une monarchie constitutionnelle, tel était le vœu de Rivarol[3].

Mais il craignait tout si le monarque abandonnait à d'autres le soin de constituer la monarchie.

Au milieu de l'enthousiasme général que provoquait l'annonce des États généraux, il était demeuré froid et défiant. « Du jour où le monarque consulte les sujets, la souveraineté est comme suspendue. Il y avait interrègne[4]. » Un roi qui se trouve réduit à consulter son peuple s'avoue par là moins éclairé que lui, et se condamne à être moins estimé de lui : « Or quand les peuples cessent d'estimer, ils cessent d'obéir. Règle générale : les nations que les

1. L'axiome de l'*Esprit des Lois*, livre VIII, que la monarchie seule convient aux grands États, est devenu en ces années-là un argument cher à tous les hommes de la contre-révolution : non seulement Rivarol, mais Lauraguais, Malouet, Mallet Dupan, Bergasse, Montlosier l'ont repris tour à tour, et les petits journalistes du parti l'invoquaient après eux. Peut-être avait-il gardé toute sa force jusqu'au jour où la vapeur et l'électricité ont supprimé la distance.

2. *Journal Politique National*, 1re série, n° 13.

3. *Id. passim.*

4. *Id.*, 2e série, n° 9.

rois consultent commencent par des vœux, et finissent par des volontés [1]. » « Lorsqu'on veut empêcher les horreurs d'une révolution, il faut la vouloir et la faire soi-même; elle était trop nécessaire en France pour ne pas être inévitable [2]. » Plus habile ou plus habilement secondé, le roi « aurait fait des économies, des réformes et des retranchements si sévères qu'il se serait bientôt rendu indépendant, et, au lieu de mendier de nouveaux impôts pour soutenir de vieux abus, il aurait été le maître de dicter à ses peuples une constitution qui eût fait leur bonheur et sa gloire [3] ». La convocation des États lui semblait donc une mesure périlleuse. Et son premier grief contre la cour était qu'elle se fût mise dans l'obligation d'y recourir.

A celui-là ne tardait pas à s'en ajouter un second. Elle faisait tout pour déchaîner la tempête et pour que la délicate épreuve avortât. Il aurait désiré « ou que le roi eût aboli tout à fait l'ancienne forme de convocation par ordres, comme gothique et née des siècles barbares que

1. *Journal Politique National*, 1re série, n° 17.

2. *Id.*, 1re série, n° 11. La même idée se retrouve dans les *Mémoires* de Malouet, qui semblent en tant d'endroits la paraphrase du *Journal Politique National*. Mais Rivarol lui-même emprunte ici un mot à Lauraguais. L'influence de Lauraguais, esprit original, à la fois brillant et confus, passionné pour les sciences, en particulier pour la chimie, aristocrate impertinent, toujours prêt à défier la canaille, et en même temps frondeur hardi de tout despotisme, royal ou populaire, — son influence a été considérable sur Rivarol. J'en ai déjà dit un mot. Ils avaient mêmes goûts, souvent mêmes idées et mêmes ennemis. Lauraguais avait attaqué Necker dès son premier ministère, et si rudement que celui-ci aurait dit à M. de Vaudreuil (voir Bertrand de Molleville, *Mémoires*, p. 59) : « Ce gueux-là!... quel plaisir j'aurais à lui plonger un poignard dans le cœur! » Il l'attaquait encore dans une *Lettre* du 15 février 1789. Dans sa *Réponse à Mme la marquise de...* (18 février 1789), où il a terriblement exécuté Cerutti, il annonçait « une insurrection qui armerait les passions humaines contre les intérêts de la société », et je reconnais là un ami de Rivarol. Le 22 avril 1787, il avait écrit au roi : « *Le seul moyen d'éviter une révolution quelconque, est d'en faire une.* Le seul moyen d'empêcher une destruction totale est de passer à la Constitution anglaise. » Mais qu'il est loin d'avoir le talent de Rivarol!

Dans une note du n° 21 de sa 1re série, Rivarol renvoie le lecteur à la *Dissertation* de M. le comte de Lauraguais sur les Assemblées nationales.

3. *Id.*, 1re série, n° 22.

nous méprisons, ou qu'il l'eût conservée dans son entier. La méthode adoptée réunissait les inconvénients des deux partis [1]. » En effet, la double représentation accordée aux communes était un non-sens si elle ne sous-entendait pas le vote par tête. Dès lors il prévoyait « que la noblesse et le clergé voudraient opiner par ordre pour conserver leur *véto*, et n'être pas réduits à être de simples figurants aux États généraux, et que le tiers état voudrait opiner par tête, afin de jouir de la nouvelle existence qu'il venait d'acquérir; de sorte qu'il était apparent que les uns et les autres ne s'entendraient jamais » [2]. Ces divisions, disait-il alors [3], « le roi aurait pu les éviter le jour même de l'ouverture des États généraux, en ordonnant aux trois ordres de commencer la vérification de leurs pouvoirs en sa présence.... Le roi n'a pu se croire ce jour-là aux États généraux : tous ces députés n'étaient encore pour lui que des voyageurs arrivés des différentes provinces de son royaume. Le premier mot de Sa Majesté pouvait être : Messieurs, qui êtes-vous? A cette question si naturelle, ils auraient répondu par l'exhibition de leurs pouvoirs, ce qui les eût forcés à se faire connaître au roi et à se reconnaître entre eux [4]. » En outre, les États s'assemblent près de Paris, « adossés à un énorme foyer de mécontentements et de corruptions de tous genres » [5]. Si du moins la porte de la salle était fermée au petit peuple! Non, entrée libre; le petit peuple quitte ses ateliers « pour venir *regarder* des motions, s'échauffe de jour en jour, s'ameute autour de la salle, et, hors d'état de juger les questions, est toujours prêt à lapider ceux qui ne sont pas notoirement pour le

1. *Journal Politique National*, 1re série, n° 2.
2. *Id.*
3. Quand nous lisons dans son *Journal* : « Les hommes qui pensent.... Ceux qui pensent... prévirent... » entendons bien que M. de Rivarol est du groupe, ou plutôt qu'il forme à lui seul à peu près tout le groupe.
4. *Id.*, 1re série, n° 3 (Malouet est du même avis; voir ses *Mémoires*).
5. *Id.*, 2e série, n° 3.

tiers état : ce qui peut gêner les suffrages de ceux qui aiment un peu la vie »[1]. Les clubs s'ouvrent, les journaux pullulent, le Palais-Royal fermente; les prisons sont forcées, les soldats et les débiteurs mis en liberté et portés en triomphe[2]. Le roi laisse tout dire, tout oser. Il se tient à l'écart de l'Assemblée qu'il a convoquée pour travailler avec lui à de bonnes lois; il est indifférent à ce qui s'y passe, et reçoit dix blessures qu'il ne se sent pas encore atteint. En vain Rivarol lui a présenté « le tableau du présent et de l'avenir »[3]; en vain, dès le mois de mai, il avertit le comte d'Artois[4]. « Que le roi fasse le roi », c'est-à-dire se mette à la tête du mouvement national, au lieu de rester le roi des privilégiés. La déclaration du 23 juin, qui six mois auparavant « eût fait perdre jusqu'à l'idée, jusqu'au désir d'avoir des États généraux », ne semble plus qu'une concession arrachée à la faiblesse et accordée de mauvaise grâce : elle froisse les deux premiers ordres, ce qui est un petit malheur; chose plus grave, elle est suspecte à la nation[5]. Or, c'est la nation qu'il faut se concilier, c'est avec elle qu'il faut être, afin de conserver assez de force pour contenir les factieux :

Vers les premiers jours de juillet, je proposai au maréchal de Broglie et à M. de Breteuil un parti décisif. Je demandai qu'au moment même où l'Assemblée nationale disputait l'armée au roi, Sa Majesté vînt elle-même à Paris lui disputer la nation. Qu'on juge de l'effet qu'eût produit l'arrivée soudaine et volontaire du roi, proposant à l'Hôtel de Ville les principaux articles d'une bonne Constitution, et faisant lui-même une simple légitime de cadets aux prêtres et aux nobles, qui étaient alors les heureux aînés de la nation. Cette démarche, soutenue de quelques distributions d'argent, aurait mis le roi en état de sortir de Paris avec un cortège de vingt à trente

1. *Journal Politique National*, 1re série, n° 3. Voir aussi, même série, n° 11, note.
2. *Id.*, 1re série, n° 5.
3. Cet écrit, auquel il fait allusion n° 9 de la 2e série, est perdu; mais les *Mémoires* adressés en 1791 à M. de la Porte et le *Journal* lui-même permettent d'en deviner la signification.
4. *Premier Mémoire à M. de la Porte.*
5. *Journal Politique National*, 1re série, n° 4.

mille hommes, qui seraient venus à Versailles faire décréter par l'Assemblée ce qui aurait été décidé à l'Hôtel de Ville par le concours de la nation et du roi [1].

Mais non, le roi persiste dans son attitude passive, tandis que la tempête grossit; puis soudain, il rassemble des troupes, des troupes auxquelles il ne se montre même pas, des troupes qui, en arrivant, manquent de tout, sont nourries et pourvues par ceux qu'elles venaient réprimer [2]; il attend d'être désarmé pour recourir aux menaces. « La populace de Paris et celle même de toutes les villes du royaume ont encore bien des crimes à faire avant d'égaler les sottises de la cour [3]! »

Nous voici au 12 juillet. Ce jour-là paraît le prospectus du *Journal Politique National.* N'y cherchons pas l'expression des sentiments de Rivarol. Optimisme et style, tout y est de Sabatier. Pour s'en convaincre, il suffirait de lire, aussitôt après, le premier *Résumé* qui forme quatre numéros, ceux des 14, 16, 19 et 21 juillet, mais qui est certainement écrit d'un seul jet, et donc antérieur à la prise de la Bastille. Le sévère et jusque-là impartial observateur [4] ne se fait nulle illusion sur la gravité des événements accomplis : « Ceux qui élèvent des questions publiques devraient considérer combien elles se dénaturent en chemin : on ne nous demande d'abord qu'un léger sacrifice, bientôt on en commande de très grands, enfin on en exige d'impossibles. Tel homme a disputé son argent qui

1. *Premier Mémoire à M. de la Porte.*
2. *Journal Politique National*, 1re série, n° 12.
3. *Id.*, 1re série, n° 11. Voilà l'écrivain que les jacobins accusaient d'avoir vendu sa plume au parti de la cour !
4. Ce n'est pas au hasard qu'il a pris le pseudonyme de Salomon (de Cambrai); il entend bien être le grand juge, seul en possession de la vérité. Son *Journal* porte la devise (reprise plus tard par Barruel-Beauvert pour ses *Actes des Apôtres* de 1796!) : *Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.* Les devises étaient à la mode. Il y en avait au XVIIIe siècle jusque sur les canons : *Ultima ratio regum.* Marat inscrivait sur l'*Ami du Peuple* : *Vitam impendere vero;* ce qu'il ne faudrait pas traduire *sacrifier sa vie*, mais *sacrifier la vie d'autrui* à ce qu'on croit être la vérité.

finit par ne pas même obtenir la vie. Je ne sais quel empereur romain offrit aux séditieux de partager l'empire avec son rival, et on n'y voulut pas entendre; il demanda qu'on lui laissât une province, et elle lui fut refusée; enfin, il parla pour sa vie et fut massacré. Ceux qui pensent appliqueront aisément aux circonstances actuelles les exemples que nous présente l'histoire. *Arma tenenti omnia dat qui justa negat* [1]. » Ainsi parle Rivarol en regardant le château. Car remarquez bien vers qui vont ses blâmes. Sans doute, il ne juge pas que l'Assemblée n'en mérite aucun. Elle a perdu son temps en des bavardages sans fin. S'agissait-il de remédier à la disette? Elle délibérait avec tant de lenteur que « vraisemblablement la moisson surprendra le comité de subsistances cherchant encore les moyens d'arriver jusqu'à elle » [2]. Pendant que le roi commettait la faute de réunir des régiments qui ne lui obéiraient même pas [3], elle commettait celle d'appeler à son secours Paris qui n'est que trop disposé à l'écouter. Elle a crié au secours « sans en pouvoir garantir ni prévenir les suites » [4]. Maintenant, l'Hôtel de Ville lui donne des ordres, et elle s'y conforme : « que refuser en effet à 60 000 protecteurs armés [5]? » Elle les a voulus; elle les a. Mais, pour le moment, Rivarol ne lui fait pas son procès; si ses torts ne sont pas moins évidents que ceux de la cour, ils sont « plus nécessaires » [6]. Il dit très haut que dans un pareil enchaînement de maux le grand coupable (que ne dit-il : le seul coupable?) est celui qui est coupable le premier. Malgré d'instinctives antipa-

1. *Journal Politique National*, 1re série, n° 5.
2. *Id.*, 1re série, n° 7. Une note de l'édition de 1790 fait observer que la prédiction s'est réalisée.
3. Voir, 1re série, n° 12, une remarquable page où il soutient que le roi, désireux d'empêcher une insurrection, ne songeait pas plus à faire violence aux députés qu'à mitrailler Paris. « On est toujours sûr d'un roi qui a besoin d'argent. »
4. 1re série, n° 10.
5. 1re série, n° 8.
6. 1re série, n° 10.

thies, il reconnaît que le tiers a des excuses que la cour n'a pas : « Le tiers état, dit-il en racontant les séances des 16 et 17 juin, avait fait des preuves de logique et des actes d'autorité; il eut bientôt besoin d'en faire de courage et de persévérance »[1]. Il devait encore écrire à quelques semaines de là : « Ceux qui ont jugé le plus sainement de l'esprit qui régnait alors dans la Chambre des Communes, conviennent unanimement que la majorité y était disposée à tout bien »[2].

Si donc le jour où s'impriment les premières pages du premier *Résumé* le peuple prend la Bastille, si trois jours après, à l'Hôtel de Ville, le roi vient sanctionner sa défaite, si « le calice est bu, la révolution consommée[3] », c'est à la royauté que Rivarol s'en prend de l'anéantissement de la royauté. En paraissant confondre sa cause avec celle des privilégiés, elle a détourné sur elle l'orage qui grondait sur eux; elle s'est perdue.... Eh bien! il faut la sauver malgré elle, puisque la France ne peut se passer d'elle! Elle est aveugle? Il faut y voir pour elle, et endiguer la révolution afin de ne pas empêcher la réforme. Il faut relever, affermir le trône : à l'heure actuelle, « trois millions de paysans armés, d'un bout du royaume à l'autre, arrêtent les voyageurs, confrontent les signalements et ramènent les victimes à Paris : l'Hôtel de Ville ne peut les arracher aux fureurs des bourreaux patriotes[4] ». Il n'y a plus de chance de salut que dans la Constitution qui va être faite : « Les esprits modérés pensaient que, de ce jour même, l'Assemblée aurait dû tomber aux pieds d'un roi dont les mains étaient désarmées, et qu'elle aurait dû lui rendre en hommages apparents ce qu'il perdait en réalité, afin de lui concilier le respect; et surtout afin de contenir le peuple qui pouvait se porter aux extrémités, s'il s'apercevait trop

1. *Journal Politique National*, 1re série, n° 3.
2. *Id.*, 2e série, n° 11.
3. *Id.*, 1re série, n° 9.
4. *Id.*, id., id.

que le gouvernement était sans force. On espérait que cette foule de législateurs se hâteraient de resserrer les liens du corps politique ébranlé par une si grande secousse [1]. »

D'avance, ai-je dit, il se défiait d'eux. A peine les voit-il à l'œuvre qu'il les maudit. Singuliers législateurs qui, envoyés pour réformer, ne songent qu'à renverser [2], qui « avant de simplifier les rouages et de balancer les contrepoids d'une machine qu'on leur donne à raccommoder, commencent par en briser le ressort [3] » ! Ils ont déjà décrété qu'ils abolissaient tous les impôts existants comme illégaux dans le droit et dans la forme, mais qu'en attendant, pour ne pas bouleverser le royaume, on continuerait de les payer; presque tous leurs décrets se font sur ce modèle : dans le premier membre du décret ils *abolissent*, et dans le second ils *maintiennent* pour un temps. Est-il malaisé de prévoir que le peuple n'exécutera que la première partie du décret, et se moquera de l'autre [4]? Ils venaient combler le *déficit* : ils l'accroissent démesurément; « un retard dans le paiement des grosses rentes, une économie sévère et le maintien des anciens impôts étaient l'unique planche dans le naufrage [5] ». Chaque jour ils abattent quelque partie du vieil édifice, « croyant arrêter l'incendie par la démolition [6] ». La nuit du 4 Août est « la Saint-Barthélemy des propriétés [7] ». Ils en veulent aux privilégiés : qui les en blâme? Mais ils s'y prennent de façon à nuire aux intérêts de la France autant qu'à ceux de la noblesse ou du clergé. Ils suppriment d'un trait de plume les justices seigneuriales : et les campagnes à l'heure même où elles sont en proie au brigandage se trouvent sans tribunaux; le droit de

1. *Journal Politique National*, 1re série, n° 18.
2. *Id.*, 2e série, n° 13.
3. *Id.*, 1re série, n° 21.
4. *Id.*, 2e série, n° 23.
5. *Id.*, 2e série, n° 6.
6. *Id.*, 2e série, n° 3.
7. *Id.*, id., id.

chasse : et les chemins, les champs se couvrent de bandits et de paysans armés; la dîme : et le trésor public reste chargé de l'entretien du clergé, sans que les revenus de l'État aient été assurés [1]. « L'Assemblée abolissait les droits féodaux, et le peuple mettait le feu à toutes les archives et à tous les titres; l'Assemblée effaçait la distinction de la naissance, et le peuple massacrait les nobles; l'Assemblée décrétait contre les privilèges pécuniaires une égale répartition d'impôts, et le peuple n'en a plus payé du tout [2]. » Que leur reste-t-il contre la banqueroute, la hideuse banqueroute, « inévitable, non par les dettes qu'on avait, mais par les revenus qu'on n'a plus [3] »? Il leur reste les assignats, une autre banqueroute cent fois pire en perspective [4].

De ce qu'ils ont détruit Rivarol ne regrette presque rien, pas plus la Bastille et les lettres de cachet que les intendants [5]. La suppression même des titres de noblesse pour lui paraître puérile ne le touche guère; il n'ignore pas que « les noms qui peuvent se passer de titres » sortiront de là « comme d'un creuset, plus purs et plus brillants [6] ». Il ne leur pardonne pas, par contre, d'avoir détruit sans se garder les moyens de reconstruire [7]. Ils ont bien fait « en renver-

1. *Journal Politique National*, 2e série, n° 2.
2. *Id.*, id., id.
3. *Id.*, 1re série, n° 22, note.
4. *Id.*, 3e série, n° 5. Sur la question des finances, voir 1re série, nos 19, 20; 2e série, nos 23 et 24; 3e série, nos 1, 2, 5 et 6. Avec le même bon sens, le même esprit de modération, il disait aux Constituants en les voyant saisir les biens du clergé : « Il fallait d'abord accepter les 400 millions offerts par le clergé, et fonder ensuite une caisse d'amortissements où seraient tombés tour à tour les bénéfices vacants par décès. Cette extinction graduelle des bénéfices, conforme aux lois de la nature et aux droits de l'humanité, vous eût attiré une confiance et un crédit dont vous êtes aujourd'hui bien loin » (3e série, n° 1). Dans le n° 2 de la même série : « Puisque vous ne pouvez garantir vos engagements envers les capitalistes qu'avec les biens de l'Église, avec quoi garantirez-vous donc l'entretien du clergé quand ses biens n'existeront plus? »
5. *Id.*, 3e série, n° 5.
6. *Id.*, id., id.
7. *Id.*, 2e série, n° 13.

sant une maison incommode et irrégulière »; leur conduite serait sans tache, s'ils n'avaient « bâti à la place un édifice monstrueux et menaçant [1] ». Voyez quelle constitution ils rédigent. Les bases en étaient posées dans les cahiers de leurs commettants qui disaient tous : le gouvernement est monarchique, le roi réunit à lui seul toute la puissance exécutive, et c'est à lui à sanctionner tous les actes du pouvoir législatif. Ainsi l'entendaient bien les sages du premier comité, les Mounier, les Bergasse, les Lally-Tollendal [2]. Leur projet, qui équilibre les pouvoirs, rétablirait l'autorité royale avec la liberté et la tranquillité. Ils proposaient de joindre à une Chambre des Communes un sénat qui en eût non pas annihilé, mais balancé l'influence, et d'attribuer au roi le *véto* absolu. « On feignit de croire, et le plus grand nombre crut en effet, qu'il était impossible de former cette seconde Chambre autrement qu'avec des nobles [3]. » Pourquoi donc? Ne pouvait-elle être ouverte tout à la fois à l'élite de la naissance, de la fortune et du talent? Mais quand bien même elle se fût à l'origine recrutée parmi les héritiers des plus grands noms de France, qu'y aurait-il eu de commun entre l'ancienne France où la noblesse était une caste de jour en jour plus envahissante, où elle se composait de plus de cent mille parasites de l'État, et la France nouvelle où les pairs, héréditaires et peu nombreux, eussent formé une véritable aristocratie? Aristocratie n'est pas synonyme de noblesse [4]. L'Assemblée a repoussé le projet du comité; elle a décrété qu'il n'y aurait qu'une seule Chambre et une Chambre qui gouvernerait en despote, puisque tous les pouvoirs lui

1. *Journal Politique National*, 2e série, n° 23.
2. *Id.*, 1re série, nos 21 et 22.
3. *Id.*, 2e série, n° 8.
4. *Id.*, id., id. « Nous ne regardons pas comme aristocrates les gens de cour et les nobles; ils n'ont jamais été à nos yeux que d'ennuyeux libertins à Paris, ou des mendiants à talons rouges à Versailles » (1re série, n° 14; note).

appartiendraient. « Telle est, d'après les décrets de l'Assemblée nationale, la Constitution française : il n'y a point en France d'autorité supérieure à la loi (*article 1er*); et cette autorité réside dans l'Assemblée nationale (*article 8*). Y a-t-il là quelque équivoque ou quelque ressource pour la royauté [1]? »

Cependant le roi a son *véto*? Eh! qu'est-ce qu'un *véto* qui n'est pas absolu, sinon un droit d'*empêcher* qui n'*empêchera* pas [2]? Si on dit encore que le consentement du roi est *nécessaire*, entendez qu'il est *forcé* [3]. Le roi n'a pas même le droit de remontrances, et il doit signer les articles du 4 Août sans en discuter le contenu. Que sert d'avoir proclamé que la France est un État monarchique, que la personne du roi est inviolable et la couronne héréditaire, si une Assemblée permanente, que le roi ne peut dissoudre, où ses ministres ne sont pas admis à prendre part aux délibérations, est seule chargée de faire la loi? Louis XVI n'est plus que « le grand officier », que « le greffier » de l'Assemblée [4]. Elle l'attache à la machine politique, mais ne l'y fait pas entrer [5]. Il n'a plus que l'exergue des monnaies [6]; il est dans la Constitution comme ses ancêtres sont à Saint-Denis : un mort couronné [7]. Les Français qui voulaient une monarchie, croient-ils encore en avoir une? Qu'ils se détrompent. Il n'y a plus à la place qu'une démocratie armoriée d'une couronne [8].

1. *Journal Politique National*, 2e série, n° 8.
2. *Id.*, 2e série, n° 7.
3. *Id.*, id., id.
4. *Id.*, et 2e série, n° 13.
5. *Id.*, 2e série, n° 10.
6. *Id.*, 2e série, n° 9.
7. *Id.*, 2e série, n° 10.
8. *Id.*, 2e série, n° 7. Il disait en 1790 : « Le roi est à la fois exclu de la Constitution et enfermé dans la capitale : de sorte que le corps politique est comme l'homme au masque de fer, dont la tête était encore plus étroitement emprisonnée que le reste de sa personne » (2e série, n° 10). On trouvera le développement fort sérieux de tout ceci dans le volumineux et noble ouvrage de Duvergier de Hauranne : *Histoire du Gouvernement Parlementaire*, et dans Taine; le développement bouffon en est dans les

En vain, nos députés essaient de se justifier dans leurs adresses aux provinces, celle, par exemple, du 11 février 1790 : « Quel mal avons-nous fait?... Quel bien n'avons-nous pas fait?... O Français! Ah! Français! La Nation, la Loi, le Roi.... C'est notre ouvrage, c'est votre ouvrage. Amis, citoyens, quel bonheur! Quelle liberté! — Ce sont là des cris de maîtres d'armes qui n'annoncent que des feintes; c'est ainsi que le charlatanisme s'escrime contre la raison qui le tue [1]. » En vain ils essaient de réparer le mal qu'ils viennent de faire; ils décrètent la loi martiale, après avoir appelé l'insurrection « le plus saint des devoirs »; la contribution du marc d'argent exigible de l'électeur, après avoir tant parlé d'égalité. Leurs contradictions n'ont d'autre effet que d'accroître le trouble [2] : ils ont fait une œuvre bâtarde et qui n'est pas viable.

D'où vient cela? Ont-ils été, sans le savoir, l'instrument de quelque cabale? Rivarol l'a cru tout d'abord, comme Malouet, et, c'est le mot de Malouet, « comme tout le monde [3] ». Mais quelque importance qu'il attribue aux menées du duc d'Orléans ou de tel autre ambitieux [4], il

Actes des Apôtres : « Ils accordent, disent les Apôtres dans un article du n° 104 signé Dom Bouquin, au premier représentant de la nation qui ne représente plus rien, la liberté de différer son consentement aux nouvelles lois jusqu'à une troisième législature, et lui ordonnent, tambour battant, mèche allumée, assassins en avant, canons en arrière, de le donner dans les vingt-quatre heures ». Dans le n° 28, les Apôtres annoncent l'invention d'une machine nouvelle, très économique, le *Sanctionnateur à volonté*.

1. *Journal Politique National*, 2e série, n° 23.

2. *Id.*, 3e série, n° 4. Dans le n° 14 de la 2e série, il promettait de donner quelque jour « une Table des contradictions de l'Assemblée ».

3. Voir les *Mémoires* de Malouet. Mais Malouet n'a pas su voir, lui, la vraie cause de tant d'erreurs.

4. Sur le duc d'Orléans, voir le *Journal Politique National*, *passim*, et la plaquette publiée à part : *Portrait du duc d'Orléans et de Mme de G.* (Genlis). C'est contre le duc que s'unissent pendant les deux premières années de la Révolution les efforts des polémistes contre-révolutionnaires : Peltier et Suleau, entre autres. Pour eux, les journées d'octobre sont l'œuvre du duc, et Rivarol est de leur avis. Il écrivait le 25 avril 1791 à La Porte : « Perdre le duc d'Orléans, c'est d'abord à quoi il faut viser. La séparation de la duchesse à laquelle je n'ai pas été inutile (?) est déjà un

était bien persuadé dès le début qu'elles ne suffiraient pas à tout expliquer, et que les aberrations de toute une Assemblée doivent avoir une cause plus générale. Plus que la peur, plus que l'intérêt, plus que ces petits mobiles de l'envie et de la rancune qu'il a discernés aussi bien que l'eût pu faire un La Rochefoucauld, ce qui a tout gâté, c'est l'orgueil philosophique.

Ces avocats, ces beaux-esprits qui se prennent pour des législateurs, ne sont au fond que des philosophes. « Champignons politiques et littéraires nés tout à coup dans les serres chaudes de la philanthropie moderne [1] », ils n'ont aucune pratique des affaires. Ils composent leur république, comme Platon, sur une théorie rigoureuse; ils ont un modèle idéal dans la tête qu'ils veulent toujours mettre à la place du monde qui existe [2]. Que des journalistes, que des orateurs de clubs, que les braillards du Palais-Royal enivrent le peuple avec des phrases volées au *Contrat social*, soit, ils sont dans leur rôle. Est-ce celui d'une Assemblée législative que de paraphraser Rousseau, et parfois sans le comprendre [3]? Quand ses dogmes seraient des vérités métaphysiques, quand elle aurait abstraitement raison, des fondateurs ou restaurateurs d'empire qui ont abstraitement

grand pas. Elle a affaibli le crédit du duc et lui rend les emprunts plus difficiles. » On n'attend pas que je prenne ici la défense de Philippe-Egalité. — Quant à Necker, Rivarol lui a surtout reproché d'être un caractère timide, et d'avoir un trop grand désir de popularité pour agir en homme de gouvernement. En vérité, il n'en dit guère plus que Mme de Staël qui cependant aimait bien son père : « Il était dans la nature de son caractère et de son esprit, dit-elle dans ses *Considérations*, d'attendre les circonstances, et de ne pas prendre sur lui les révolutions qu'elles peuvent amener »; il avait « la maladie de l'incertitude »; « l'opinion publique était ce qui l'occupait le plus »; « le vent de terre qui le faisait naviguer, c'était l'amour de la considération ».

1. *Journal Politique National*, 1re série, n° 4. Malouet, arrivé plein d'enthousiasme aux États généraux, avoue qu'il fut aussitôt tenté de démissionner, quand il vit » de petits bourgeois, des praticiens, des avocats, sans aucune instruction sur les affaires publiques, citant le *Contrat social*, déclamant avec véhémence contre la tyrannie, contre les abus », etc. Les *Actes des Apôtres* créent alors ce mot : l'*avocacratie* (n° 65).

2. *Id.*, 1re série, n° 13.

3. *Id.*, 2e série, nos 4 et 5.

raison ont tort. Ils croient qu'il suffit de dire : ceci est juste, pour que justice soit; ils décrètent la vertu. Fous qui oublient devant qui ils parlent et par qui leurs paroles vont être interprétées! Ils choisissent le moment où le peuple est le maître, et le prouve en mettant la France à feu et à sang, pour lui déclarer qu'il est le souverain. Plaisant souverain qui ne demande qu'à manger : « sa majesté est tranquille quand elle digère[1]! » Ou plutôt monstrueux souverain : car il « a besoin d'être excité pour gouverner et commet des crimes dès qu'il est excité [2] », car la souveraineté du peuple ne peut être que celle de la force, et la force n'est pas le droit. Puisqu'ils aiment tant à raisonner, il serait aisé de leur démontrer qu'ils raisonnent à faux [3]. Mais le raisonnement

1. *Journal Politique National*, 1re série, n° 23.

2. *Id.*, note. Dans cette note il conte que Mirabeau est entré l'autre jour chez un cordonnier en lui disant : vous êtes souverain. Le cordonnier s'exalte, sort dans la rue, et devient « un des membres du souverain qui a pendu le boulanger nommé François ».

3. Qu'il le nomme ou non, c'est principalement Sieyès que vise Rivarol. Dans une note du n° 14 de la 2e série, il dit : « J'entends parler quelquefois de la logique et de la métaphysique de M. l'abbé Sieyès et je l'ai entendu lui-même en parler et en convenir assez souvent. Pour savoir si l'abbé Sieyès ne s'est point trompé dans ses comptes, il n'y a qu'à méditer son *Dire sur la sanction royale;* c'est là qu'il donne son bilan en fait de raisonnement et de politique. On y voit éminemment que l'abbé Sieyès n'a jamais eu dans l'âme que deux sentiments dont il a fait tantôt des principes et tantôt des conséquences : l'un est *l'égalité absolue des hommes en société*, et l'autre *la pure démocratie en politique*. La raideur avec laquelle il ramène tout à ces deux points a passé pour une forte logique, et son obstination pour une grande puissance de raisonnement. Son humeur, sa figure de puritain et la barbarie de son style ont achevé le prestige. On a répondu que c'était ainsi que devait être construit un réformateur, que c'était ainsi qu'il devait raisonner et s'exprimer. Mais qu'on sache que M. de Mirabeau, fléau du goût et de la raison, est pourtant, comme disait Boileau, un soleil à côté de l'abbé Sieyès. Prenons au hasard la phrase suivante de son *Dire sur la sanction royale* (p. 39) : Il est vrai que ceux qui cherchent dans le *véto* autre chose que l'intérêt public, autre chose que ses *avantages*; ceux qui, au lieu de consulter les vrais *besoins d'un établissement* dans sa nature même, cherchent toujours hors de leur sujet des *copies à imiter*, ne voudront pas reconnaître dans le *véto naturel* que j'indique celui qu'ils ont dans leurs *vues*. — L'homme qui s'exprime ainsi pèche non seulement contre le français, mais encore contre la métaphysique des langues, et serait barbare en tout temps et en tout lieu. » Rivarol écrivait plus tard sur ses *Carnets* : « Le grand métaphysicien Sieyès... a pris à contre-sens tous les principes de la métaphysique, quand il a

ici ne vaut rien : les faits parlent et doivent nous avertir. « Malheur à qui remue le fond d'une nation! » Le peuple est toujours enfant, la populace « toujours cannibale, toujours anthropophage » : pour elle « il n'est point de siècle de lumière [1] ». A l'heure où « le peuple de Paris, roi, juge et bourreau » traîne au supplice Foulon et Berthier, où le peuple des campagnes incendie les châteaux, nos députés placent en tête de l'acte constitutionnel une *Déclaration des Droits!* « Préface criminelle d'un livre impossible [2]! » Les passions sont déchaînées; ils les arment de principes!

Souvenez-vous, députés de France, leur crie-t-il tandis qu'ils discutent les termes de la *Déclaration*, que lorsqu'on soulève un peuple, on lui donne toujours plus d'énergie qu'il n'en faut pour arriver au but qu'on se propose.... Craignez que des hommes, auxquels vous n'avez parlé que de leurs droits, et jamais de leurs devoirs; que des hommes qui n'ont plus à redouter l'autorité royale, qui n'entendent rien aux opérations d'une Assemblée législative, et qui en ont conçu des espérances exagérées, ne veuillent passer de l'égalité civile que don-

posé son axiome insensé de la *raison universelle*, maîtresse du monde; il écarte toute la théorie des *passions* et les effets de l'*ignorance*. »

Sur cette question de la souveraineté, on trouvera dans le *Journal*, çà et là, dans le *Discours Préliminaire*, et dans le texte imparfait, publié en 1831, de son discours *de la Souveraineté du Peuple*, les idées de Rivarol. Elles se résumeraient ainsi : la souveraineté n'est pas un droit naturel de l'individu, et n'est pas dans le peuple; elle est une fonction du corps politique, lequel est une combinaison à la fois artificielle et nécessaire de la force des uns, de la richesse ou de l'intelligence des autres en vue du bien commun; le peuple est force; mais à la force il faut un organe pour qu'elle devienne puissance, et l'organe, c'est le gouvernement. Il dit dans ce discours *de la Souveraineté du Peuple* : « Il est absurde de dire que le peuple est *souverain* parce qu'il ne peut avoir une *volonté*, puisque nommer des *représentants*, en supposant même que la nomination fût libre et éclairée, c'est donner sa procuration, ce n'est pas transmettre sa volonté. Or une procuration qu'on ne peut retirer est une interdiction réelle et une tutelle forcée. » Rapprochons de ces pages celles du *Discours Préliminaire* où il reproche aux philosophes de la Constituante de nous avoir donné « une analyse » au lieu d'une « maison », et nous sentirons l'analogie avec les idées de Joseph de Maistre, telles que les a si bien définies M. Faguet dans ses *Politiques et Moralistes du* XIX*e siècle*. Mais à Rivarol ne s'appliquerait pas le nom de « métaphysicien de l'absolutisme » que M. de Rémusat donne à Maistre et à Bonald (*l'Angleterre au XVIII*e *siècle*).

1. *Journal Politique National*, 1re série, n° 10.
2. *Discours Préliminaire*, p. 226.

nent les lois à l'égalité absolue des propriétés, de la haine des rangs à celle des pouvoirs, et que, de leurs mains rougies du sang des nobles, ils ne veuillent aussi massacrer leurs magistrats. Il faut aux peuples des vérités usuelles, et non des abstractions; et, lorsqu'ils sortent d'un long esclavage, on doit leur présenter la liberté avec précaution et peu à peu, comme on ménage la nourriture à ces équipages affamés qu'on rencontre souvent en pleine mer dans les voyages de long cours.... Pourquoi révéler au monde des vérités purement spéculatives? Ceux qui n'en abuseront pas sont ceux qui les connaissent comme vous, et ceux qui n'ont pas su les tirer de leur propre sein ne les comprendront jamais et en abuseront toujours. Loin de dire aux peuples que la nature a fait tous les hommes égaux, dites-leur au contraire qu'elle les a faits très-inégaux; que l'un naît fort et l'autre faible; que l'un est sain et l'autre infirme, et que le chef-d'œuvre d'une société bien ordonnée est de rendre égaux par les lois ceux que la nature a faits si inégaux par les moyens. Mais ne leur laissez pas croire pour cela que les conditions soient égales; vous savez, vous voyez même quels malheurs résultent de cette fausse idée lorsqu'une fois le peuple s'en est préoccupé. Au premier bruit que l'on a semé de l'abolition des droits féodaux, les paysans n'ont voulu ni attendre ni entendre que l'Assemblée nationale distinguât entre les droits réels et les droits personnels; ils ont marché par troupes vers les abbayes, vers les châteaux, vers tous les lieux où reposent les archives de la noblesse et les titres des anciennes possessions; le feu, le sang, la ruine et la mort ont marqué partout les traces de ces tigres démuselés, et vous êtes déjà forcés d'implorer contre ces furieux le secours de ces mêmes troupes réglées dont vous avez trop loué la désobéissance pour que vous puissiez espérer jamais de vous en faire obéir [1].

Il est revenu vingt fois sur cette idée; il l'a reprise et magnifiquement développée à la fin de son *Discours Préliminaire*. Mais il n'avait pas attendu les sombres jours de la Révolution pour les prévoir et les déplorer. Il ne cessait depuis le mois de juillet 1789 d'avertir du danger les idéologues qui se considéraient « dans leur maison de bois, comme dans une autre arche de Noé » et se croyaient

1. *Journal Politique National*, 1re série, n° 10 (2 août 1789). Voir dans les *Mémoires* de Mallet Dupan, édités par M. Sayous, t. I, p. 161, des phrases de Mallet qui correspondent à celles de Rivarol, mais écrites après les siennes, sur la multitude « toujours sans lumières suffisantes, sans persévérance », etc. Mais que les phrases de Mallet Dupan sont grises et froides auprès des siennes! Le *Petit Dictionnaire des Grands Hommes de la Révolution* a cette ironique épigraphe : « Tous les hommes sont bons (Sedaine, *le Déserteur*, ou abbé Sieyès : *Droits de l'homme*). »

chargés de partager la terre « à un nouveau genre humain » [1]. Ils recommençaient la société d'après une conception toute rationnelle de l'être humain; ils traitaient une monarchie vieille de tant de siècles comme une réunion d'hommes « en état de pure nature » et qui n'auraient point de passé, comme un total formé d'unités identiques [2]. Ils ne tenaient compte ni des usages, ni des droits, ni des mœurs [3]. Assez de métaphysique vague, leur disait-il, assez de sensibilité : « Est-ce qu'en politique il faut parler de sensibilité [4]? » Loin d'assurer l'ordre social, si gravement compromis, la Constitution nouvelle en prépare la dissolution. Il écrit le 4 août 1789 : « La licence, ce fantôme effrayant de la liberté, vous poursuivra dans cette même salle, sous ces mêmes voûtes, où, comme Samson, vous avez rassemblé le peuple, et vous vous ensevelirez comme lui sous les débris du temple pour en avoir ébranlé les plus fortes colonnes : *la sûreté personnelle et la propriété*. Déjà même où en seriez-vous, s'il se trouvait dans les provinces un Tartuffe politique et courageux?... Un Cromwell vous accablerait des mêmes arguments dont vous avez accablé la royauté, et vous ne seriez pas le premier exemple d'une Assemblée législative qui aurait travaillé pour un usurpateur [5]. » En janvier 1790, il renou-

1. *Journal Politique National*, 1re série, n° 19. La salle où siégeait l'Assemblée à Versailles, avait été construite hâtivement et en grande partie en planches.

2. *Id.*, 1re série, n° 21.

3. *Id.*, 1re série, n° 19. Les *Actes des Apôtres* disent de leur côté, n° 208 : « Tout homme qui se persuade que lui et quelques babillards bien présomptueux en savent plus que cent générations écoulées est de la plus maussade espèce des sots,... un aventurier en morale, une dupe ou un fripon en logique, et un assassin à coups de langue, de plume ou de poignard ». Ils avaient dit dans le n° 60 : « Je suis convaincu que l'Assemblée nationale pouvait décréter dès à présent que tous les citoyens français, actifs ou non, savent lire;... cette déclaration, une fois décrétée et acceptée comme constitutionnelle, il n'aurait plus été permis de la contredire; par conséquent tout le monde l'aurait crue, et par conséquent enfin elle aurait été vraie. »

4. *Id.*, 2e série, n° 24.

5. *Id.*, 1re série, n° 11.

velle sa prophétie : « Vous ne jouirez pas longtemps de votre ouvrage. Les corps ne se reposent que dans leur centre de gravité; la France, que vous avez soulevée, mais que vous n'avez pas assise sur sa vraie base, va s'agiter dans les convulsions de l'anarchie, et tomber enfin dans le gouvernement monarchique, ou se démembrer par sa chute et se former en provinces fédératives, comme la Suisse. Vous ne pouvez éviter une de ces deux révolutions. A quoi sert de dissimuler? La France, que vous avez façonnée, ne verra pas la troisième de vos législatures : il faut qu'elle devienne une véritable monarchie, comme l'Angleterre, à moins que tout ne finisse encore par le despotisme royal; et c'est à vous que nous le devrons. Oui, nous vous devrons le despotisme d'un seul, Assemblée nationale, puisque vous l'avez voulu, et on le préférera à votre despotisme. Que le roi ait une armée ou que l'armée ait un roi, et la France expiera vos erreurs et vos crimes [1]. » En août 1790, il dit encore : « Deux causes, jusqu'ici d'accord, ont fait vos succès : l'envie des uns et la misère des autres; car c'est ici *la révolution des Pauvres et des Envieux*; les Pauvres irrités contre les riches et les Bourgeois contre les nobles ont marié leurs fureurs; mais le moment du divorce approche.... Les uns et les autres voudront la liberté comme ils l'entendent, chacun à sa manière. En attendant ils s'unissent à vous par les choses que vous haïssez. Or rien n'a l'air de l'union comme les haines communes : *Communibus odiis compositi* [2]. » —

1. *Journal Politique National*, 2e série, n° 8.

2. *Id.*, 3e série, n° 3. Il est au moins curieux de voir que Rivarol, en même temps qu'il a prédit la venue de Bonaparte, a prédit la bataille entre le peuple et la bourgeoisie, c'est-à-dire entrevu la conséquence immédiate et la conséquence lointaine de la Révolution. Peut-être sera-t-on plus frappé encore du pressentiment qui s'exprime dans la phrase que voici, empruntée à un article des *Actes des Apôtres* (n° 166, octobre 1790) : « Problèmes à résoudre sur la conduite de l'auguste diète : Les motifs par lesquels on a cru devoir irriter le peuple contre la noblesse et le clergé ne militeront-ils pas un jour aussi légalement et aussi victorieusement contre le tiers, dans le siècle qui se prépare, où la grandeur de

« L'Assemblée nationale, en écrasant tous les corps intermédiaires et tous les privilèges, n'a fait qu'achever en France l'ouvrage des Rois. Dès que l'État pourra donner une armée au Prince, cette armée lui donnera l'État. Qu'on se repose tant qu'on voudra sur l'heureux naturel de Louis XVI; la nature des choses sera plus forte que la nature du roi, et si ce n'est celui-ci, ce sera son successeur [1]. »

Celui qui prophétisait de si saisissante façon, n'avait pas assisté déjà, comme Mallet Dupan, à des émeutes en Suisse, ou, comme Gouverneur Morris, à une révolution en Amérique. Il n'avait pas derrière lui, comme Malouet ou Burke, une longue carrière d'administrateur ou d'homme d'État. Lire tour à tour Machiavel et Montesquieu, Bossuet et Rousseau, Hume, Delolme et les économistes, lire et causer, ç'avait été, jusqu'au jour où il entreprend sa besogne de publiciste, tout son apprentissage; peut-être n'y en avait-il pas de plus propre à faire de lui un utopiste et un théoricien systématique à la Sieyès. Grâce à la tournure naturelle de son esprit, grâce à cette foi dont j'ai parlé et qui le guide, il est précisément le contraire [2]. D'instinct il s'est placé, pour juger les travaux

la naissance et la sainteté des fonctions jusqu'alors révérées ne seront plus l'excuse et comme la sauvegarde naturelle des places et des richesses? »

1. *Journal Politique National*, 3e série, n° 4. Burke disait, quelques semaines plus tard dans ses *Réflexions sur la Révolution de France* (2e édition de la traduction française, p. 400) : « On a détruit tous les obstacles indirects qui servaient à mitiger le despotisme; en sorte que si jamais la monarchie pouvait reprendre quelque ascendant en France, sous cette dynastie ou sous une autre, elle exercera probablement — à moins que dès son début les sages et vertueux conseils du prince ne la tempèrent volontairement — le pouvoir le plus complètement arbitraire dont il y ait jamais eu exemple sur la terre ». Il disait, p. 473 : « La personne qui commandera votre armée sera votre maître ».

2. Il ne devait pas être bien loin de Lauraguais quand celui-ci, en 1788, s'ensevelissait « dans la poussière de nos bibliothèques, et surtout dans celle des bénédictins de Saint-Germain des Prés, pour consulter tout ce qui nous reste de monuments authentiques sur l'histoire de notre droit public et de nos assemblées nationales », ce qui lui valait dans sa société

de la Constituante, au même point de vue que Mallet Dupan, Malouet ou Burke, opposant des faits à des théories; il a rendu le même arrêt, et il l'a rendu avant eux [1]. Les analogies sont bien grandes entre les *Réflexions* que Burke publie en novembre 1790 et le *Journal Politique National* dont la publication s'arrête juste à cette date. Nombreuses sont les phrases des *Réflexions* qui semblent traduites presque mot à mot du *Journal* [2], et il ne faut pas moins que la parole même du *right honourable* Edmond Burke pour nous convaincre qu'il y a là simple et fortuite rencontre de deux penseurs de même famille. « J'ai vu trop tard pour en profiter, écrivait-il en 1791 à Claude François de Rivarol, les admirables annales de monsieur votre frère; on les mettra un jour à côté de celles de Tacite. Je conviens qu'il y a une grande ressemblance dans notre manière de penser, cet aveu dût-il vous paraître

le surnom de Dom Lauraguais (voir la *Correspondance* de Grimm, novembre 1788).

1. Le *Journal Politique National*, bien plus souvent cité alors que le journal de Mallet Dupan, a fourni pendant toute la Révolution des armes à ceux qui la combattaient, et des couleurs à ceux qui en traçaient le tableau. Voir la *Lettre* de M. de Guillermy, député, à la municipalité de Castelnaudary, insérée dans les nos 147, 148, 149, 150 des *Actes des Apôtres*; les écrits de Montlosier et de Bergasse; les journaux royalistes entre 1789 et 1792, tels que les *Actes des Apôtres*, le *Journal général de la Cour et de la Ville*, la *Correspondance politique*; l'*Histoire de la Révolution* de Bertrand de Molleville, 1801; Sénac de Meilhan, *Des Principes et des causes de la Révolution française*; Montjoie, *Histoire de la conjuration d'Orléans*; les *Mémoires* du comte de Puisaye, 1803, etc., etc. A plusieurs reprises, dans ses *Mémoires*, Malouet semble répondre à certaines affirmations de Rivarol; mais en général leurs idées se rejoignent.

2. J'en ai cité deux à la page précédente. M. Taine admire ces prédictions (*Origines de la France contemporaine*, II, 158, 159, 279, note), quand il les trouve le 28 septembre 1789 dans un article de Mallet Dupan, en novembre 1790 dans le livre de Burke, ou en 1791 dans les écrits de Malouet et de Dumont; ont-elles moins de valeur le 4 août 1789 dans le *Journal* de Rivarol? Mais il y aurait bien d'autres passages des *Réflexions* à rapprocher de son *Journal*, tous ceux qui ont trait au rôle du roi dans la Constitution, « roi dégradé,... une machine,... (p. 428), simple notaire, chef des huissiers » (p. 429), et toute la narration des journées d'octobre. Si Burke n'avait pas le *Journal* de Rivarol sous les yeux, il recevait des rapports, des lettres, des documents de Paris, et ses correspondants avaient lu le *Journal Politique National* avant de rédiger leurs lettres et leurs rapports; peut-être est-ce là une explication admissible.

aussi présomptueux que sincère. Si j'avais vu ces annales avant que d'écrire sur le même sujet, j'eusse enrichi le mien de plusieurs citations de ce brillant ouvrage, plutôt que de m'aventurer d'exprimer (*sic*) à ma manière les pensées qui nous sont communes[1]. »

Cette communauté de pensées n'est pas, après tout, pour nous surprendre, puisque les mots dont je me suis servi pour définir la foi de Rivarol sont ceux qui définissent la forme de l'esprit de Burke. Tradition et progrès, telle est sa devise à lui aussi, quoique à vrai dire chez lui le culte de la tradition l'emporte un peu trop sur l'amour du progrès[2]. Je ne lis pas sans quelque irritation, je l'avoue, son « épaisse brochure »[3], le long et verbeux plaidoyer qu'il a écrit, la cravate dénouée et la perruque de travers, contre la Constituante. Quand bien même elle aurait mérité une leçon, il me déplaît de la lui voir donner par un étranger : le lourd positivisme britannique n'a pas qualité pour faire la leçon à l'enthousiasme français qui, s'il en a besoin d'une, ne la doit recevoir que du bon sens français[4]. Mais je ne veux retenir que la signification géné-

1. *Lettre de M. Burke sur les affaires de France et des Pays-Bas*, adressée à M. le vicomte de Rivarol, traduite de l'anglais, à Paris, chez Denné, libraire... 1791. C'est là que Burke appelle « les Condorcet, les Raynal » « oiseaux blancs et noirs de la moderne littérature, *pies philosophiques* ». Il félicite Claude-François de son duel avec le prince Louis de Ligne.

2. On pourra lire sur Burke les pages que lui a consacrées M. de Rémusat (*l'Angleterre au XVIIIe siècle*), et, en anglais, le très sérieux ouvrage de M. Leslie Stephen, *Histoire de la Pensée anglaise au XVIIIe siècle*. Que si je voulais pousser plus loin le parallèle entre Burke et Rivarol, je dirais qu'ils se ressemblent encore dans leurs minutes d'aveuglement. Au fâcheux écrit de Rivarol sur *la Capture* de La Fayette correspond le fâcheux discours de Burke sur sa captivité. Mais je ne pousserais pas le parallèle jusqu'à confondre l'esprit de l'un avec celui de l'autre....

3. Le mot est d'André Chénier, dans ses *Réflexions sur l'esprit de parti*; il en emploie d'autres, toujours à propos du livre de Burke : « gothique volume », « indigeste fatras », « grotesque mélange de bizarreries bouffonnes et de sottises pédantesques », « dégoûtant libelle », etc. Le poète a-t-il raison de tant reprocher à Burke son dédain pour les « examens philosophiques » ?

4. Que s'il faut mettre les points sur les i, j'ouvre les *Réflexions* de Burke, et je transcris : « La considération que la richesse, en bonne politique et en raison, devrait mériter dans tous les pays... » (p. 293). « Le revenu d'un

rale de son livre : « Les meilleurs (d'entre vous), dit-il aux Constituants, étaient des hommes de théorie,... novices en législation et en politique.... La science de composer un État, de le renouveler, de le réformer, de même que toutes les autres sciences fondées sur l'expérience, ne s'apprend pas *a priori*.... Vous établissez des propositions métaphysiques qui font tirer des conséquences universelles, et ensuite vous vous efforcez de limiter la logique par le despotisme [1]. »

On le voit, Burke ne dit rien que n'ait dit Rivarol, en dénonçant le principe d'erreur qui viciait l'œuvre de l'Assemblée nationale. Principe d'erreur? Soit; il est très vrai que la Constitution ne pouvait pas vivre, qu'il est imprudent d'enivrer le monde avec les mots de liberté et d'égalité, que la déception a été terrible, que le monde en a souffert longtemps, que peut-être il en souffre encore. Principe aussi des plus grandes choses que le monde moderne ait vues s'accomplir. S'il est prodigieux de voir des législateurs qui prétendent refaire l'humanité, je sais un plus grand prodige : c'est qu'ils y aient réussi, c'est qu'avec leur « métaphysique » ils aient en effet suscité une humanité nouvelle. Il était plus urgent à la fin du XVIIIe siècle de rendre à la France une âme que de lui donner des lois. Ah! pauvres rêveurs, fils de Jean-Jacques,

État est l'État lui-même » (493). Voilà l'Anglais. Sans nous fâcher, goûtons des affirmations comme celles-ci : « Dans quelques années, la France n'aura plus ses vingt-huit millions d'habitants » (279). En effet, elle en eut quatre-vingts millions. « Si les Anglais avaient fait prisonniers le roi, la reine de France, leur entrée à Londres eût été triomphale » (177). On ne peut tout prévoir, et Burke n'avait pas prévu Hudson Lowe.

1. *Réflexions sur la Révolution de France*, p. 78, 84, 122, 478, etc. Le même travail de comparaison serait intéressant à faire sur le *Journal* de Rivarol et le grand ouvrage de M. Taine, où il est à peine nommé une ou deux fois en note, mais où ses idées et même ses métaphores reparaissent les unes après les autres. Mais je préviens les rivarolisants qui seraient tentés d'entreprendre le travail que si la gloire de leur maître y gagne, celle de Taine n'y saurait rien perdre. Son œuvre n'en reste pas moins le monument le plus considérable que l'esprit analytique ait élevé. Et plût au ciel que Rivarol écrivît avec la même méthode!

comme les hommes forts de votre temps et du nôtre vous jugent de haut et vous prennent en pitié! Vous ne saviez pas qu'il faut mépriser les peuples pour les rendre heureux[1]; vous ne saviez pas « équilibrer les pouvoirs », « balancer les contre-poids » : il est dûment démontré que vous n'étiez pas des politiques. Vous croyiez les hommes meilleurs qu'ils ne sont, et c'est pourquoi en déchaînant quelques bêtes fauves vous avez aussi fait naître des héros! Vous étiez des poètes, et c'est pourquoi vous avez fécondé l'avenir!

Je me rappelle que Cerutti disait de Rivarol : « Il ne voit que le mal du bien[2].... »

*
* *

Tandis que Rivarol soutient contre eux cette forte discussion de doctrines, les événements se précipitent. La route de Versailles à Paris a vu passer la grande armée de la misère qui ramenait triomphalement « le boulanger, la boulangère et le petit mitron ». Aux Tuileries, le roi est captif et passif; au Manège, les députés continuent à réciter leur évangile selon Rousseau; dans les rues de la capitale et dans les provinces, les pendaisons et les massacres vont leur train.

A mesure qu'il voit grandir le péril social, et, tantôt par la faute de la cour, tantôt par celle de l'Assemblée, s'évanouir tout espoir d'améliorations pacifiques, il sent croître aussi son impatience et son dépit. L'occasion était si belle!

1. *Actes des Apôtres*, nº 264 : « Vers pour être mis au bas du portrait du feu roi de Prusse, Frédéric II :

Poète conquérant, sage voluptueux,
Après avoir instruit et ravagé la terre,
Il se lassa des rois, des vers et de la guerre,
Méprisa ses sujets, et les rendit heureux.
Par M. de Riv(arol).

Le quatrain se retrouve dans les *Carnets*.

2. *Satire universelle*.

Il ne se console pas qu'elle soit perdue. Il s'était borné d'abord à distribuer, à droite comme à gauche, les plus sages conseils [1]; il se savait lu « des membres les plus estimés de l'Assemblée nationale » [2]. Aussi loin des « vieilles perruques » qui défendent la royauté absolue, que des « ganaches », qui sont républicains sans le savoir, et des « cheveux plats » qui sont républicains avoués, il était avec le très estimable et très petit groupe des « catogans » qui ne veulent ni du despotisme royal ni du despotisme populaire [3]. Il est à présent mécontent de tout le monde, excepté de lui-même : « Je suis la voix qui crie dans le désert [4].... Il est triste sans doute d'avoir toujours raison, de ne prédire que des malheurs, de ne parler qu'au charlatanisme [5]. » Il va jusqu'à gourmander les « catogans », lorsqu'il les voit fonder le club des Impartiaux avec les principaux chefs du parti constitutionnel, et accepter à titre provisoire, dans l'espérance de la corriger peu à peu, mais enfin accepter la Constitution [6]. Il est plus fâché encore contre le roi qui semble se résigner à sa déchéance et ne vient pas déclarer

1. Dans le n° 5 de la 1re série, il disait de la noblesse et du clergé : « Ils ont assez résisté pour que leur conscience et leur postérité n'aient rien à se reprocher. Puissent-ils s'abandonner enfin comme des victimes volontaires de la tranquillité publique! »

2. *Journal Politique National*, 1re série, n° 7 : « A MM. les souscripteurs ».

3. Pour ces diverses dénominations des partis, voir les *Actes des Apôtres*, t. X, épilogue. Rivarol n'a pas ménagé les députés de l'extrême droite, Maury et Cazalès entre autres; voir dans la 1re série la *Lettre sur la capture de l'abbé Maury*, et dans la 3e série le n° 8. De l'extrême droite, seul le vicomte de Mirabeau avait assez de talent et de verve pour qu'il lui pardonnât ses entêtements. Mais les seuls députés qu'il ait loués dans son *Journal*, et encore avec quelques restrictions par-ci par-là, sont Mounier, Malouet, Bergasse et l'abbé de Montesquiou. Quant à Mallet Dupan, il l'estimait assez pour recommander à M. de Gaste (*Lettre* de 1792) de préférence à toute autre feuille « la partie politique du *Mercure* ». Aussi bien, c'est aux noms de Mallet Dupan, Bergasse, Montesquiou, Malouet, Mounier, que les Apôtres joignent toujours son nom (voir les nos 167, 240, 305 des *Actes*, et l'épilogue du tome IX).

4. *Journal Politique National*, 2e série, n° 9.

5. *Id.*, 3e série, n° 5.

6. *Id.*, 2e série, n° 10, *Adresse à MM. les Impartiaux*. Sur la tentative, d'ailleurs illusoire, des Impartiaux, voir les *Mémoires* de Malouet, qui était leur chef.

en pleine Assemblée : « Messieurs, je ne veux point régner à ce prix : voilà ma couronne : osez vous en saisir et me nommer un successeur [1] ». Il le juge librement, sévèrement, ce roi « chasseur » [2] qui n'a jamais été « dans le secret de son ancienne existence », et dont le premier travail « fut une assez longue ordonnance sur les lapins, tout écrite de sa royale main.... Les députés à vendre seront et sont déjà les dupes des vertus domestiques du roi, de son économie surtout.... Il a marché vers les vingt-cinq millions de la liste civile, à travers les affronts et les outrages, avec toute la rectitude de l'instinct.... Si on le paie exactement, Louis XVI se croira le plus heureux des monarques; il sera le chanoine des rois [3]. »

Mais quand on est M. de Rivarol, si inquiet et si fâché qu'on puisse être, on garde son incorrigible malice; le railleur prête sa très compromettante assistance au dialecticien, et en même temps que dans de beaux *Résumés*, dans une sévère *Réponse à l'Adresse de l'Assemblée*, on raconte, on juge la Révolution, on en écrit la parodie dans la marge du *Journal*, ou dans un *Petit Dictionnaire des Grands Hommes,* ou bien encore dans les *Actes des Apôtres*. Me voici parvenu, dans l'histoire de sa vie intellectuelle, à cet endroit, dirait Mme de Sévigné, que tout le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on passe des éponges [4].

1. *Journal Politique National*, 2e série, n° 14. La même idée reparaît dans deux discours, insérés l'un au n° 14, l'autre au n° 15 de cette série, où Rivarol fait parler le roi comme il aurait voulu que celui-ci parlât le 4 février 1790 à l'Assemblée. Le discours inséré au n° 14 figure aussi dans le n° 34 des *Actes des Apôtres*, où il est attribué à Charles Ier d'Angleterre. Un troisième discours, qui remplit presque tout l'épilogue du tome II des *Actes*, semble écrit sous l'influence de Rivarol : « Si, semblable à un consul ou à un stathouder, je ne suis plus que l'exécuteur pur et simple de vos législatures, je saurai faire le sacrifice d'une couronne », etc. Il y a là vingt-trois pages excellentes qui sont comme un sommaire de son *Journal*.

2. *Id.*, 1re série, n° 17.

3. *Id.*, 3e série, n° 4.

4. M. de Lescure, qui consacre 75 pages aux jardins anglais dans son *Rivarol et la Société française*, n'en consacre qu'une vingtaine à ce chapitre de la vie de Rivarol; encore y parle-t-il surtout de la *Galerie des*

Est-il permis, et au fond ne serait-il pas dommage d'en passer? Les réticences ne serviraient ici qu'à faire croire le diable plus noir qu'il n'était.

Place aux nouveaux maîtres de la France! Place à mesdames de la halle, à mesdames de la place Maubert, à messieurs de la Grève [1], aux dix mille vainqueurs de la Bastille, dont « quatre invalides voulurent en vain arrêter l'impétuosité », à Hubert, « enfant de douze ans qui a pris la Bastille tout comme une grande personne », au marchand de vin Cholat, « qui a quitté un moment son commerce pour la prendre, et a trouvé sa récompense dans la vogue de son cabaret [2] »! Place à la milice bourgeoise, dont un soldat répondait l'autre jour « à l'officier qui le pressait d'avancer : Ma foi! mon capitaine, vous m'avez fait des souliers trop étroits; le capitaine était en effet cordonnier [3] ». Place à Sa Majesté le peuple, majesté peu accommodante à jeun, très capable de prendre le *véto* pour un impôt [4], auguste néanmoins dans son tout et dans ses parties!

Mais d'abord, place à ses représentants, puisque ce sont eux qui « d'une paisible monarchie ont fait une si brillante république.... Si par hasard nos neveux se trouvaient un jour le peuple le plus heureux de la terre, ils sauront du moins à qui s'en prendre. » N'est-ce pas à nos députés que nous devons « cette misère générale qui atteste seule notre égalité »? Bénis soient leurs noms! « Quoi de plus injuste, en effet, que cette inégale distribution des biens qui forçait le pauvre à travailler pour le riche, ce qui donnait à l'argent une circulation mal entendue et à la terre une fer-

États généraux, où il n'y a rien de Rivarol. Mais les *Actes des Apôtres* lui ont inspiré tant d'horreur... qu'il ne les a pas lus. Il est vrai qu'il n'avait pas davantage lu la 3e série du *Journal Politique National*.

1. *Journal Politique National*, 1re série, n° 12, note.
2. *Petit Dictionnaire des Grands Hommes de la Révolution*, *passim*.
3. *Journal Politique National*, 1re série, n° 19, note. L'anecdote a fait le tour de la presse royaliste; les Apôtres la mettent en couplets (n° 25).
4. *Id.*, 2e série, n° 6.

tilité dangereuse? » Grâce à eux « tout est rétabli dans l'état sauvage où vivaient les premiers hommes [1] ». Aussi, que d'applaudissements ils reçoivent, en sus des trente mille livres qu'ils coûtent par jour à l'État [2]! Toutes les nations de l'univers, Arméniens, Persans, etc., sont venus les féliciter en une mémorable séance; ç'a été une « pentecôte philosophique » : il est seulement regrettable qu'un des Arméniens, débarrassé de sa défroque, soit allé réclamer à M. de Biancourt, qu'il a confondu avec M. de Liancourt, son salaire de figurant [3].

L'Assemblée a « ses muets ». Les ennemis de M. La Blache, « s'il peut en avoir, n'auront jamais que sa présence à lui reprocher ». La nation est sûre de M. de Crois qui « est dévoué à la bonne cause, se lève pour la bonne cause, tape du pied pour la bonne cause et ne se tait même que pour une bonne cause ». Le gros duc de Luynes serait à la fois condamné au silence et à l'immobilité, si on n'avait eu soin « de mettre à ses côtés deux forts de l'Assemblée qui le soulèvent et le rasseoient quand il faut opiner pour la patrie ». Le père Gérard, député de Rennes, brave laboureux qui siège en blouse [4], « n'a jamais ouvert la bouche,

1. Préface du *Petit Dictionnaire, passim.*

2. Il a maintes fois raillé sur ce point l'Assemblée. Il dit dans une note du n° 12 de la 2e série : « On se souvient que la prérogative dont l'Assemblée s'était montrée le plus jalouse, c'était d'être entourée de peuple pendant ses séances; mais quand il a été question de fixer le traitement des députés, leur discrétion et leur modestie les ont portés à se retirer dans leurs trente bureaux, où ils ont arrêté et décrété secrètement qu'ils seraient payés à raison de 18 livres par journée, et, depuis qu'ils sont dans Paris, à raison de 24 livres, à compter du jour de leur arrivée à celui de leur départ. Ils ont stipulé 5 livres par poste pour frais de voyage, et par le même décret ils ont autorisé M. Necker à payer six mois à chaque député. Cet article seul, sans autres frais accessoires, monte à plusieurs millions; ce qui paraîtra quelque chose dans un temps où le patriotisme n'a pu remplir un emprunt proposé par M. Necker et garanti par la nation. » Voir aussi 2e série, n° 6, note.

3. *Journal Politique National*, 3e série, n° 5. Sur cette mascarade du 19 juin 1790, voir le n° 146 des *Actes des Apôtres.*

4. Les *Actes des Apôtres*, n° 15, mettent en scène le bonhomme dialoguant avec deux « enragés », l'un de la droite, l'autre de la gauche. Pour lui qui n'aime ni les nobles, ni les prêtres, il est fidèle « à ce bon roi, nom d'in-

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mais la sublime simplicité de son costume a suffi à l'admiration de Paris et de Versailles, et il a paru inutile de faire expliquer un paysan sur l'abolition des droits seigneuriaux ». Mathieu de Montmorency, « le plus jeune talent de l'Assemblée, bégaie encore son patriotisme sous la férule de l'abbé Sieyès; ce grand législateur en a même attrapé le glorieux surnom de fesse-mathieu ». Mais combien d'autres, dont la faconde compense le mutisme ou supplée à l'inexpérience de quelques-uns! L'abbé Gouttes « a opiné pour la vente des biens du clergé dont il n'avait pas à se reprocher la jouissance ». Gouy d'Arcy, « ayant essayé inutilement de plusieurs bailliages pour parvenir aux États généraux, a fait semblant d'arriver de Saint-Domingue, et on l'a reconnu député de l'autre monde; on a voulu le rendre méprisable et le tourner en ridicule; mais il n'a eu besoin que de parler et de se montrer pour rendre tout cela inutile [1] ». M. de Montesquiou, « ayant géré longtemps les écuries de Monsieur », a cru pouvoir diriger le comité des finances et a fait un plan [2]. M. Blin, député de Nantes, est un des nombreux médecins qui siègent à l'Assemblée : « son patriotisme a tellement ébloui ses compatriotes qu'ils ont encore mieux aimé être ses

Dieu!.... Ça me fait mal au cœur, quand j'l'vois sur not' terrasse avec son petit gas venir faire la digestion d'une tasse de thé. » Il définit ainsi la Constitution qui lui plairait, avec deux Chambres et le *véto* absolu : « M'est avis que les lois doivent se fricasser comme notre omelette. Nous aut' peuple, j' sommes la friture; les grands, les riches, les nobles, sont les œufs et les fines herbes. Quand j' sommes tout seuls, je crions, je bouillonnons, je prenons feu, j'allons par-dessus les bords : pan! on flanque les œufs dans la sauce; ça ne crie plus, ça se fond l'un dans l'autre, ça vous prend une couleur ben dorée, ben appétissante; stila qui tient la queue de la poële, n'a pu qu'un p'tit coup à donner, — et puis c'est un morceau de roi. » Cette omelette peut aller avec la salade à laquelle le petit père André comparait la chrétienté. Quant à la blouse du député Gérard, nous l'avons vue reparaître à la Chambre. Mon Dieu! que la vie est monotone et le passé semblable au présent!

1. Pour toutes ces citations, voir le *Petit Dictionnaire*.

2. *Journal Politique National*, 2e série, n° 6. Son fils, l'abbé, qui est avec les « catogans », est, au dire de Rivarol, « la seule bonne qualité que l'on connaisse au marquis de Montesquiou. » (2e série, n° 24, note.)

commettants que ses malades [1] ». Qu'est-ce toutefois que M. Blin comparé à l'illustre Guillotin, lequel « a vu la lancette en grand » et a doté la France de son ingénieuse invention [2]?

Ne serait-ce pas Rivarol qui nous représente toute l'Assemblée réunie pour trouver le mot d'une charade :

Mon premier en blason figurait noblement,
Mon second au moulin sert avec modestie;
Et mon tout, des pervers redouté justement,
Dévoile les complots de l'aristocratie?

« On sentait bien que tous les noms sur lesquels on s'exerçait ne se présentaient pas avec un égal avantage. Boutteville-Dumetz était long et insignifiant;... Salicetti n'était pas français; Kervelegan avait plus de deux pieds; Alquier était trop dur; Glezen n'avait pas de sens. » Cependant, le président a rougi; on relit la charade, « et dès le premier vers : c'est un pal! dit l'un; c'est un âne! dit l'autre; c'est notre président! s'écrièrent tous les membres à la fois [3] ».

Laissons les Populus [4], les Pétion, les Menou, et cinquante autres « noms jadis si obscurs qui enrouent aujourd'hui la renommée » [5]; laissons même le duc d'Aiguillon, accusé d'avoir pris rang le 5 octobre parmi les poissardes en jupon court et blanc corset [6]. Aux yeux de Rivarol, les

1. *Petit Dictionnaire.*
2. *Id.*
3. *Actes des Apôtres*, n° 94. Le président était Palasne de Champeaux.
4. *Journal Politique National*, 3e série, n° 9. Prière de ne point attribuer à Rivarol les insipides plaisanteries que les *Actes* ont tant de fois resservies sur les prétendues amours de Populus et de Théroigne de Méricourt. Peltier en réclame toute la gloire; qu'elle lui reste (voir son *Dernier Tableau de Paris*, 3e édition, p. 102, note).
5. *Id.*, 2e série, n° 1.
6. *Id.*, 2e série, n° 12. L'historiette de Rivarol est devenue, comme il arrive à presque toutes ses drôleries, un thème sur lequel les Apôtres ne se lassent pas de broder. Dans l'*Explication de l'Estampe* du tome III (l'estampe représente les couches de M. Target, père de Mlle Constitution), je trouve ce portrait du duc d'Aiguillon en sage-femme : « Un jupon de

trois vrais comiques de l'Assemblée sont Target, Charles de Lameth et Robespierre. « Vous entendrez le doux Target proposer *l'union*, *la paix et la concorde*, et assurer qu'*elles seront suivies du calme et de la tranquillité*[1] ». « Le mot *important* lui est si familier qu'on n'ose plus s'en servir qu'en parlant de lui; M. Target est maître de décrier tel mot de la langue qu'il lui plaira [2]. » Rivarol a toujours eu de la peine à s'habituer au style parlementaire et au langage civique.

Il ne dédaigne pas de le parodier à l'occasion : « Français, peuple sensible et généreux, si digne de la liberté! ne méconnaissez jamais vos bienfaiteurs », etc. Ceci sert de péroraison à un assez long article où il a conté l'expédition de Charles de Lameth au couvent des Annonciades à la poursuite du garde des sceaux Barentin : « La visite s'est faite avec la décence que le lieu exigeait, et M. de Lameth s'est retiré en ordre sans avoir perdu un seul homme.... Des hommes connus en France sous le nom de persifleurs ont essayé de répandre du ridicule sur la démarche de M. de Lameth. Nous croyons rendre un service important à la patrie en lui dénonçant le persiflage comme une aristocratie, et de l'espèce la plus dangereuse : car on peut définir le persiflage, l'*aristocratie de l'esprit*[3]. »

pinchinat, un casaquin d'indienne, un fichu de Masulipatan, des bas de coton de Siam, des souliers à double couture, et un joli bonnet de marly noué sous le menton lui donnent une tournure infiniment agréable ».

1. Le mot malheureux de Target, relevé ici (*Journal Politique National*, 2e série, n° 9) et dans le *Petit Dictionnaire*, est une des scies les plus agaçantes des *Actes*. La page la plus drôle sur Target est celle du vicomte de Mirabeau intitulée : *Mort, testament, enterrement, oraison funèbre, levée des scellés, mausolée et résurrection de maître Target* : « Target cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs; il fleurissait le matin, avec quelles grâces, vous le savez; le soir, nous le vîmes séché, » etc. O Bossuet!...

2. *Actes des Apôtres*, n° 19. La phrase qui se retrouve dans l'*Esprit de Rivarol* est aussi, avec de légères variantes, dans une « note *importante* » du n° 10, au bas d'un article que je ne crois pas de Rivarol; mais j'ai dit que les Apôtres saisissent souvent ses mots au vol, et tantôt les transcrivent tels quels, tantôt les délayent en un quatrain.

3. *Actes des Apôtres*, n° 1. Les derniers mots sont aussi dans le *Journal*

M. de Robespierre est « le grand homme le plus petit et le plus fougueux du sénat français; la fragilité de son individu n'a fait qu'irriter son éloquence et augmenter sa gloire;... sa colère a été le charme des tribunes et la terreur des absents », etc. Ainsi parle la notice du *Petit Dictionnaire*. Mais Rivarol avait déjà tracé à coups de canif un portrait de Maximilien qu'il est bon peut-être de sauver de l'oubli [1] :

Les aristocrates ont répété avec une joie indécente que , le jeudi 19 novembre, M. de Roberspierre [2], dans la chaleur de la discussion sur la démarche du bureau renforcé du Cambrésis, avait dit que ce bureau était un corps *aristocrassique*, que l'*esprit aristocrassique* dirigeait uniquement, et qu'il fallait s'empresser de le détruire; le mot *aristocrassique* fit sourire les auditeurs : cependant, l'érudition, le goût et les talents de M. de Roberspierre qui l'ont conduit à la tribune nationale, sont connus de toute la France.... M. de Roberspierre est cité dans tout l'Artois comme un *classique*. Il lui est même échappé des ouvrages de pur agrément que tous les gens de goût ont recueillis, et nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur faisant connaître un madrigal de M. de Roberspierre qui a fait le désespoir de la vieillesse de M. de Voltaire :

Crois-moi, jeune et belle Ophélie,
Quoi qu'en dise le monde, et malgré ton miroir,
Contente d'être belle et de n'en rien savoir,
Garde toujours ta modestie.
Sur le pouvoir de tes appas
Demeure toujours alarmée.
Tu n'en seras que mieux aimée,
Si tu crains de ne l'être pas.

M. de Roberspierre ne se borne pas à la littérature légère; il dirige le journal intitulé *l'Union ou le Journal de la Liberté*; cette

Politique National, 3e série, n° 8. Le marquis de Bonnay a écrit un poème satirique en quatre chants (!) sur la prise des *Annonciades*.

1. En lisant cette page imprimée entre filets au n° 5 des *Actes*, j'avais bien eu l'impression qu'elle était, ne pouvait être que de lui. J'ai constaté depuis qu'elle est imprimée aussi dans une des éditions du *Journal Politique National* qui sont à la bibliothèque de l'hôtel Carnavalet, à la suite du n° 20 de la 1re série. L'édition est celle qui porte sur sa couverture : « tiré des Annales manuscrites de M. le comte de R. »

2. Rivarol orthographie de la sorte le nom de Robespierre dans le *Discours Préliminaire*, en 1797. Cette orthographe se rencontre au reste fréquemment dans les journaux de la Révolution.

feuille a été d'abord composée en français et en anglais; mais le prodigieux débit que les premiers numéros ont eu en Angleterre ayant effrayé les gazetiers anglais, ils ont prié M. de Roberspierre d'accepter dix mille livres sterling pour rendre son journal absolument français. Nous invitons nos lecteurs à lire avec attention la séance du soir de samedi 21; ce morceau est entièrement dans la manière de Tacite, et quand on le rapproche du madrigal que nous venons de faire connaître à nos acheteurs, on se rappelle involontairement que l'auteur de *l'Esprit des Lois* a fait aussi le *Temple de Gnide*.... Nous avons été tentés un moment de comparer M. de Roberspierre à Montesquieu ; mais nous nous sommes ressouvenus que l'aristocratie de ce dernier mêlait un sombre nuage aux rayons de sa gloire.... Si M. le comte de Mirabeau est le flambeau de la Provence, M. de Roberspierre est la chandelle d'Arras.

Dans une réponse supposée il fait dire à Robespierre : « J'ai trop maudit dans ma jeunesse le joug de la science pour ne pas écrire et parler aujourd'hui en homme tout à fait indépendant.... Les solécismes et les barbarismes, jadis proscrits par les solitaires de Port-Royal, n'osaient presque plus se montrer. Ils attendaient patiemment la Révolution. [1] » Rien, en effet, ne froisse Rivarol plus que le triomphe à l'Assemblée, dans les clubs, dans les gazettes, de tant de médiocrités littéraires. Pour lui, quelqu'un qui écrit mal ne saurait bien raisonner. Ces ci-devant poétereaux d'*Almanachs*, transformés en « aboyeurs patriotes » [2], ces « ennemis de la langue devenus les défenseurs de la nation » [3], il n'est jamais fatigué de les houspiller. Écoutez-le conter le rêve qu'il caresse : son rêve est de leur constituer, si ses écrits se vendent bien, de petites rentes : cinquante francs par mois à celui-ci, cent francs à celui-là; en les mettant à l'abri de la misère il mettrait la patrie à l'abri de leur éloquence, et ses ressources épuisées il proposerait une quête à la nation « pour continuer une opé-

1. *Actes des Apôtres*, n° 7, évidemment de la même main que le portrait.

2. Voir le *Petit Dictionnaire*, notices Carra, Marat, Gorsas, Desmoulins, Prudhomme, Brissot. « Les orages font éclore les insectes », dit l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* en racontant la révolution de 1830.

3. *Petit Dictionnaire*, préface.

ration si salutaire »[1]. Un M. Garat, un abbé Noël ne lui semblent même pas mériter le nom de journalistes : ils sont « les journaliers de l'Assemblée »[2]. — « Ce M. Cerutti, avec ses phrases luisantes, s'attache à tous les grands hommes; c'est le limaçon de la littérature : il a laissé partout une trace argentée; mais ce n'est que de la bave[3]. » Il a un vieux compte à régler avec Dinochau : « Il se trouve dans l'Assemblée nationale beaucoup d'hommes de génie auxquels la nature a refusé le don de la parole, et qui, pour ne point sevrer la patrie de leurs sublimes conceptions, ont été obligés de se faire journalistes. Parmi ceux qui ont embrassé cette profession honorable et qui l'ont remplie avec autant de civisme que de désintéressement, il faut distinguer M. Dinochau, député de Blois, qui a l'intrépidité de continuer le *Courrier de Madon* quoiqu'il n'ait que soixante-dix abonnés. Nous avons eu souvent l'occasion de manifester l'intérêt que nous prenons à la gloire de ce législateur aimable qui ne laisse pas que d'être un écrivain profond »[4], etc.

1. *Petit Dictionnaire*, préface.

2. *Petit Dictionnaire*. Est-ce lui qui a rassemblé les trois noms de Carra, Marat, Garat, en un seul nom, inquiétant comme la raison sociale d'un commerce de haine et de rancune : *Ca-ma-ga-rage?* (*Actes des Apôtres*, nos 217, 299, etc.) J'espère que non, tant le rapprochement serait inique à l'égard du pauvre Garat.

3. La phrase qui définit si bien Cerutti est connue; Chênedollé, qui la cite, l'a recueillie des lèvres mêmes de Rivarol. Elle est déjà dans le no 181 des *Actes*, et c'est une chance de plus pour que l'article intitulé : *Lettre de M. Villette à M. Riquet-à-l'Enchère, ci-devant comte de Mirabeau*, soit, comme je le crois... ou le crains, de Rivarol. Mais au no 162 une *Lettre à M. Cerutti*, qui paraphrase les idées du *Journal Politique National*, qui mentionne, par à peu près du reste, un mot de « M. Salomon » et imite quelques procédés de style ordinaires à Rivarol, ne saurait lui être attribuée : elle est de quelqu'un qui en novembre 1789 adressait à Cerutti des compliments en vers (voir la fin de la lettre). — On peut commenter le mot de Rivarol par celui de Grimm (*Correspondance*, mars 1783) sur Cerutti : « Il n'y a point d'homme de lettres célèbre qui n'ait reçu de lui un tribut d'hommages distingué »; et Grimm ajoutait : « Tout cela n'est peut-être pas si loin d'un Jésuite qu'on le dirait bien ».

4. *Actes des Apôtres*, no 138. Dinochau, dans son très ennuyeux *Courrier de Madon*, où il se faisait une loi « d'*économiser* (il veut dire : *ménager*) les jouissances du lecteur » (no 6), avait certain jour (no 14) médit de

En septembre 1790 a paru dans les *Actes* certain dialogue entre Rulhière et Suard, dont au bout d'une année les amis de Rivarol se souviennent et rient encore [1]. Ruinés par la Révolution, et très mortifiés de n'avoir pas su tirer leur épingle du jeu, les deux académiciens échangent leurs doléances : « Combien, demande Rulhière, perdez-vous au nouveau régime? — J'avais environ quarante mille livres des *bienfaits*, ou, si vous voulez, des *forfaits* de l'ancien gouvernement. Et vous? — Je n'ai jamais pu tirer que dix à douze mille francs des sottises du ministère. — Ma foi, je perds tout. Mais aussi, qui s'attendait à un tel bouleversement? Avec une police si bien montée, tant de censeurs, d'exempts, d'inspecteurs, d'officiers de toute espèce! Quel ordre! Quel système! De quoi se plaignait-on? Enfin, tout est à bas. Je n'ai plus rien. — Mais vous êtes de l'Académie, je crois? — Et vous aussi, mais on ne paye plus; vous savez que les jetons étaient du bon papier, on trouvait de l'argent dessus, et le premier orfèvre du coin pouvait être banquier de l'Académie. Tout m'échappe à la fois : ma femme n'est plus une nymphe! M. Necker n'est plus un Dieu!... » De l'impertinente allusion à Mme Suard, rapprochons-en d'autres à M. de Créqui, à Mme Matignon, au « petit Dumas », et nous remarquerons

M. Salomon de Cambrai. Il est plus d'une fois pris à partie dans les *Actes*, par exemple au n° 16; mais des attaques dirigées contre lui, celle du n° 138 me paraît seule venir de Rivarol. Rivarol est intarissable quand il s'agit de railler les parvenus de la Révolution, et s'il se plaît parmi les Apôtres, c'est que tel est leur principal objet. Ils ont écrit de bien plaisantes choses sur les réceptions de Mme Bailly, sur les arrêtés de telle ou telle municipalité de province, sur l'orthographe des nouveaux magistrats, etc. Je cite dans l'*Appendice*, § 11, un de ces articles-là, comme échantillon.

1. L'article intitulé : *Nouveaux dialogues des morts, imités de Lucien; Conversation de MM. Rulhières et Suard, tous deux membres de l'Académie française et officiers de la ci-devant police de Paris*, est au n° 163 des *Actes*. Or, le 26 novembre 1791, le *Journal général de la Cour et de la Ville* raconte un dîner chez Mme de Staël où quelqu'un, défendant Rivarol contre elle et ses convives, rappelle le dialogue en question et en cite de mémoire le passage : « Mais vous êtes de l'Académie, je crois », etc.

quelle part de médisance cancanière se mêle alors à la discussion sous la plume de tant de mondains devenus gazetiers, sous la plume même de Rivarol. L'un, en dissertant sur le rôle de Necker, parle du carnet où Mme Necker inscrit : « aller demain chez M. Thomas; louer davantage son poème de Jumonville » [1]; un autre décrit le cabinet de Necker, en dénombre les visiteurs, Condorcet, La Harpe, la maréchale de Beauveau, Mme de Staël, et ajoute : « Mme la maréchale prend le bras de La Harpe » [2]. On est au courant des habitudes, des liaisons, des aventures, des petites manies de chacun; on sort du salon pour courir à la salle de rédaction; on jette en hâte sur la feuille que l'imprimeur attend les commérages qui continuent à défrayer, pendant que l'émeute mugit dans la rue, la causerie des petits soupers; on les entremêle à des débats sur les trois pouvoirs, sur la réforme du jury ou sur la banque d'escompte; et le mélange, s'il n'est pas de nature à donner beaucoup de dignité à la presse de ces années-là, en fait du moins quelque chose de bien piquant [3].

Mais je reviens au *Dialogue*. Après s'être lamenté, après avoir soupiré : « à quoi s'attacher? Quand il n'y a ni arbres ni murailles, les lierres ne montent plus » [4], Rulhière annonce qu'il va essayer de rétablir sa fortune en courtisant La Fayette : « Je lui proposerai de faire l'histoire secrète de la Révolution d'après ses mémoires, dans

1. *Actes des Apôtres*, n° 162.

2. *Lanterne magique nationale*. La Harpe était, comme on sait, le cavalier préféré de Mme de Beauveau; et à ceux qui la blâmaient de s'encanailler, elle répondait : « Il donne si bien le bras »! Elle eût pu trouver une réponse plus flatteuse pour M. de La Harpe.

3. Tout à l'heure, quand la discussion sera devenue plus violente et que les derniers scrupules seront partis, la *Chronique Scandaleuse* ne se contentera plus de recueillir les cancans du salon : elle y mêlera la confidence de l'alcôve et les secrets du cabinet de toilette; ce qui lui attirera de Mme de Créqui, avec un refus de s'abonner, la verte riposte : « Je n'ai nul besoin d'être instruite des maladies... de chacun ». Elle ajoute une épithète à « maladies ». (*Chronique Scandaleuse*, n° 7.)

4. *Carnets* : « Ils se font lierre, parce qu'il s'est fait chêne ».

le genre de celle que j'ai faite de Catherine, et s'il a quelque chose à se reprocher, je lui mettrai le doigt sur l'article où les Orlow font assassiner le czar : vous entendez ce que cela veut dire? — Prenez garde, si vous y mettez de l'esprit, il ne vous entendra plus. »

Nous n'entendons que trop bien Rivarol. Tant qu'il s'en tenait à appeler La Fayette « ce pauvre M. de la Fayette » ou « le général Morphée », à tourner en dérision sa phraséologie humanitaire, et le respect avec lequel le commandant de la milice « invite » ses troupes à tourner à droite, « les supplie » de tourner à gauche[1], nous pouvions sourire : des insinuations si atroces nous en ôtent toute envie. Nous savons que La Fayette vaut mieux que ses idées, de même, M. de Rivarol, que vos idées valent parfois mieux que vous. Mais ces distinctions-là, pourtant si légitimes, échappent aux contemporains. Rivarol, qui avait su dans les premiers mois de la Révolution s'élever au-dessus des partis et de l'esprit de parti, n'a pu se maintenir longtemps sur la hauteur. Il a cédé à la contagion qui peu à peu gagnait les plus nobles cœurs et les têtes les plus saines. « Je ne puis croire, font dire les Apôtres à l'abbé Noël dans un dialogue burlesque, qu'un homme qui ne pense pas comme moi soit un honnête homme[2]. » Qui n'est exposé, entraîné à raisonner de la sorte aux époques de révolution? L'intérêt! Voilà le mot qui explique aux monarchistes toute la conduite des démocrates, aux démocrates toute la conduite des monarchistes. Combien il serait plus vrai de dire que beaucoup d'entre eux étaient désintéressés, et que parmi ceux-là mêmes qui ne

1. *Journal Politique National*, 1re série, n° 10; 2e série, n° 20; 1re série, n° 19, note. Il a parlé de lui en beaucoup d'autres endroits du *Journal*. Dans le récit des 5 et 6 octobre, il a raillé la faiblesse, l'indécision, l'incapacité de ce général qui n'était « pas plus responsable de ses idées que de ses soldats »; mais il a rendu justice à son courage et à son dévouement pendant la matinée du 6; là est la note juste. Dans les *Actes*, le général Morphée devient « le général Quidor ».

2. *Actes des Apôtres*, n° 95.

l'étaient pas, il n'y en avait pas un dont l'intérêt fût le seul mobile! Dans le cas de Chamfort, dans l'aventure de cette âme délicate et blessée, qui après avoir si finement savouré les grâces et l'esprit de l'ancienne France s'élançait avec ivresse à la conquête de la France nouvelle, Rivarol ne veut rien voir que les manèges d'un roué qui abandonne ses protecteurs au jour de leur disgrâce et passe en transfuge dans le camp du vainqueur [1]. Un autre jour, c'est Mme de Staël qu'il outrage dans l'Épître dédicatoire de son *Petit Dictionnaire* [2]. Mais il réserve ses traits les plus acérés pour Mirabeau [3]. Il sent que celui-ci, comme l'a si bien dit Lamartine, est la Révolution elle-même, vivante, incarnée en un homme. Il le poursuit sans relâche; il n'a pas assez des superbes invectives qu'il lui a lancées dans ses *Résumés*, dans son tragique récit des

1. Voir le *Petit Dictionnaire*. N'est-il pour rien dans la *Lettre de félicitations du club patriotique d'Andrinople à Chamfort* (*Actes des Apôtres*, n° 5)? Ne seraient-ils pas de lui ces vers que Grimm attribue à tort à Rulhière, et qui figurent au n° 21 des *Actes* :

Deux grands auteurs, tous les deux gens de bien,
Servaient jadis sous les aristocrates;
Mais le métier n'étant plus bon à rien,
Ils se sont faits professeurs démocrates.
Qu'ils sont brillants, parlant de droit public!
Qu'ils sont charmants, enseignant leur district!
En prose, en vers, on les a vus de glace :
Ils sont de feu pour changer notre sort.
Je les admire, un seul point m'embarrasse,
C'est de savoir lequel est le plus fort,
Du fier La Harpe ou du brave Chamfort.

Il avait été très lié avec Chamfort avant la Révolution (voir sa *Lettre* à l'abbé Roman); mais même alors il s'en fallait bien qu'ils fussent deux esprits jumeaux, comme le ferait supposer la tradition qui ne sépare pas leurs noms.

2. Champcenetz, insulteur en titre de Mme de Staël, l'excitait en ce genre de prouesses; cela n'excuse point du tout Rivarol.

3. Avant la Révolution déjà, il y avait eu entre eux des chocs. Voir Grimm, avril 1787; duc de Lévis, *Souvenirs et Portraits, 1780-1789* (Paris, 1815), p. 215. « Dans une dispute littéraire, Mirabeau s'emporta contre Rivarol et lui dit qu'il était une plaisante autorité, et qu'il devait observer la différence qu'il y avait entre leurs réputations. — Ah! M. le comte, reprit Rivarol, je n'eusse jamais osé vous le dire » (*Mémoires et Correspondance de Mallet Dupan*).

journées d'octobre. Il met en circulation une multitude de formules qui font le tour de la presse royaliste d'abord, de de la presse démocratique ensuite, après « la grande trahison ». « Quel moyen a-t-on de compter sur un homme à qui il faut toujours compter? L'argent ne lui coûte que des crimes, et les crimes ne lui coûtent rien » [1]. « Mirabeau est capable de tout pour de l'argent, même d'une bonne action [2]. »

J'hésite à lui attribuer la parodie de la première scène d'*Athalie*, quoiqu'il s'y trouve un assez bon vers :

> Auras-tu donc toujours de si longues oreilles,
> Peuple ingrat?... [3]

Puis-je ne pas lui attribuer celle de *Phèdre*, où Mirabeau, jaloux de la faveur dont Laclos jouit auprès du duc d'Orléans, confie ses chagrins à Barnave?

> ..... Ah! douleur non encore éprouvée!
> A quels mépris nouveaux ma vie est réservée!
> Tout ce que j'ai souffert, les huissiers, les recors,
> Ma funeste jeunesse et mes anciens remords,
> Et de plus d'un arrêt la trop publique injure
> N'étaient qu'un faible essai du tourment que j'endure!
> . . . . . .
> L'argent est le seul prix qu'on me fît espérer;
> J'attendais le moment où j'en allais tirer.

1. Le mot est cité plusieurs fois dans les *Actes* (n° 267; t. X, épilogue) comme un des meilleurs de Rivarol; il est dans les *Carnets*. Desmoulins, à son tour, le cite et le trouve excellent, lorsqu'il conte la mort de « Catilina » (*Révolutions de France et de Brabant*).

2. Le mot est dans le n° 181 des *Actes*, et dans les *Carnets*. Il a répété la même idée sous d'autres formes : « M. de Mirabeau, corsaire à plusieurs pavillons »..... « Un agioteur disait de lui très-sérieusement : c'est l'homme le plus net de l'Assemblée; il dit : *je veux tant*, et il n'y a pas à marchander; j'aime à traiter avec lui. — Les filles de Venise ont aussi leur prix sur leur porte » (*Journal Politique National*, 3e série, n° 6).

3. *Actes des Apôtres*, n° 27; dialogue « sur la terrasse des Feuillants » entre un provincial et un garde national; Mirabeau, Condorcet et Chamfort y sont attaqués, soit dans les vers, soit dans les notes; puis viennent les députés Goupil, Bouche, Dutrou, Pétion, Perdrix, Sallé, Fricot, l'Asnon, qui

> Vont de leurs noms heureux embellir notre histoire.

Nourri chez la Le Jay, que j'avais éprouvée....
Mais par son triste époux ma main trop observée
N'osait dans son comptoir s'enfoncer à loisir;
Je goûtais en tremblant ce funeste plaisir;
Et sous un front galant déguisant mes alarmes,
Il fallait bien souvent lui parler de ses charmes.
. . . . . .
Je touchais au moment de vendre ma patrie :
Laclos seul en profite et j'en ai l'infamie!

Barnave répond, le console :

Vous volez. On ne peut vaincre sa destinée....
Est-ce donc un prodige inouï parmi nous?
L'argent n'a-t-il encor triomphé que de vous? [1] etc.

De Rivarol aussi doit être la *Lettre de M. Villette à M. Riquet-à-l'Enchère, ci-devant comte de Mirabeau*; il vient d'apprendre l'arrêt que Chabroud a rendu, après une enquête de plus de dix mois, dans l'affaire des 5 et 6 octobre; Mirabeau est mis hors de cause! Dérision! Qu'une grêle de sarcasmes lui fasse au moins expier son triomphe : « Votre réputation, toujours intacte, ne connaît ni la hausse ni la baisse. Naguère, en parlant de M. Necker, on disait proverbialement : *ce grand homme*, et en parlant de vous : *ce coquin*. Eh bien! M. Necker n'est plus *le grand homme*, et vous êtes toujours *ce coquin* de Mirabeau.... A la hauteur où vous êtes, vos ennemis

1. *Actes des Apôtres*, n° 19. Là reparaît le mot sur Target « maître de décrier tel mot, » etc. Toutefois certaines plaisanteries sur « la transpiration gluante » des mains de Mirabeau me permettent de garder des doutes. Rivarol a malmené Laclos pendant la Révolution, parce que Laclos était au duc d'Orléans; il faisait quelque cas de l'écrivain, de ses *Liaisons dangereuses*, « ouvrage très-moral dans le fond, puisqu'il y peint fort bien le vice et la corruption des mœurs, mais dont on lui fit un crime à cause de l'étrange réputation dont il jouissait. Si Molière avait eu de mauvaises mœurs, on lui aurait reproché le *Tartuffe*. Au reste, ce roman est écrit d'un style agréable, mais sans imagination et sans éclat » (*Journal Politique National*, 2e série, n° 11, note). Je signale aux admirateurs de Laclos trois articles de lui sur un roman traduit de l'anglais (*Mercure* des 17, 24 avril, 15 mai 1784) et un sévère article de Mallet Dupan sur lui (*Mercure* du 26 août 1786).

même conviennent que le gibet est le seul genre d'élévation qui vous manque [1]... »

Se souvient-on du portrait que les *Mémoires d'Outre-Tombe* nous ont conservé de Peltier, « grand, maigre, escalabreux [2], les cheveux poudrés, le front chauve, toujours riant et rigolant », et de la scène qui suit le portrait? Chateaubriand errait dans les rues de Londres, transi, affamé, avec son compagnon d'exil La Bouëtardais à qui une attaque venait de tordre la bouche. Peltier, lui aussi, habitait Londres; il n'était pas encore ambassadeur du roi nègre qui lui paya plus tard ses appointements en sucre, mais il gagnait beaucoup d'argent à publier son journal et à exhiber une petite guillotine qui coupait le cou tantôt à une oie, tantôt à un canard. Il rencontre les deux exilés faméliques, les emmène à la taverne, les bourre de rosbif, les noie de porto, et tout d'un coup s'interrompt de les servir pour demander à La Bouëtardais : « Comment, M. le vicomte, avez-vous ainsi la gueule de travers? » Et quand M. le vicomte lui explique, d'une voix à peine distincte, que la chose lui est arrivée la nuit en chantant dans sa mansarde ouverte à tous les vents : *O bella Venere*, se souvient-on du rire qui secoue Peltier, de ses cris, de ses trépignements, de ses coups de pied sous la table?... Si oui, on connaît l'homme, et on peut se figurer son délire de joie, ses « ah! ah! » ses « pouf! pouf! » le jour où Rivarol lui a lu sa *Lettre à M. Riquet*. Et les Apôtres applaudissent avec lui, et toute la quadrille se reprend de plus belle à harceler Mirabeau;

1. *Actes des Apôtres*, n° 181; là est le mot sur Cerutti, là le mot sur Mirabeau « capable de tout, même d'une bonne action », etc. La lettre contient une plaisanterie d'un goût douteux sur les mœurs de Villette; quiconque a lu les journaux royalistes de 1789 à 1792 la connaît d'avance. Je crois qu'il ne s'est point passé un jour pendant ces trois années où elle n'y fût imprimée sous une forme ou sous une autre. Je suis bien fâché que Rivarol l'ait reprise à son compte deux fois, ici et dans le *Petit Dictionnaire*; c'est deux fois de trop.

2. Vieux mot de Brantôme qui a le sens d'arrogant, et caractérise bien les allures de ce marquis de Mascarille, Peltier.

c'est à qui plantera sa banderille enflammée dans le cou du taureau qui meugle, écume, mais ne s'arrête pas pour si peu; et les uns après les autres, sur l'air de *Biribi*, sur l'air de :

Voilà, mon cousin, l'allure,
Mon cousin,
Voilà, mon cousin, l'allure!

sur l'air de *La faridondaine la faridondon*, de *La bonne aventure oh! gué*, du *Petit mot pour rire*, de *N'y a pas de mal à ça*, *Colinette*, ou d'*Il m'en souviendra*, *Larira*, ils injurient en chantant.

Tout ceci ne me plaît guère. L'envie vient de crier : arrivez, braves gens du faubourg; venez venger « votre petite mère Mirabeau » [1]; venez venger la Révolution et balayez-moi tous ces freluquets. — Mais non, il ne faut pas crier; les braves gens accourent d'eux-mêmes, formidables, et de ceux qui ricanaient ou qui chantaient il n'en est guère qui ne doivent tout à l'heure mourir sur le pavé ensanglanté de Paris ou, plus triste destin peut-être, sur la terre d'exil.

C'est pourquoi je me refuse à traiter Rivarol de « vil pamphlétaire » dans un beau mouvement d'indignation oratoire renouvelé de M. de Broë. Quelle que soit la cause pour laquelle on se bat — et la sienne, en somme, n'était pas si mauvaise, — nous ne haïrons jamais en France des hommes qui se battent. Un dialogue rimé, dans les *Actes*, met aux prises un jacobin et un ci-devant. Le jacobin jure, menace, hurle à la fin de chaque couplet :

J'veux être un chien!
A coups d'pied, à coups d'poing,
Je t'casserai la gueule et la machoire!...

1. Voir dans Michelet le récit du 5 octobre, l'arrivée des poissardes qui demandent : « Où est notre petite mère Mirabeau? »

l'autre essaie de lui parler raison, lui montre tous les maux que la Révolution a déjà causés, peu à peu s'échauffe, s'exaspère, et, au dernier couplet, s'écrie à son tour :

J'veux être un chien!
A coups d'pied, à coups d'poing,
On s'cassera la gueule et la machoire! [1]

Hors qu'il ne parle pas ce français-là et qu'il reste ganté pour faire le coup de poing, Rivarol ressemble assez au ci-devant de la chanson. Avant de se battre, et de se battre comme un diable, il a essayé de discuter. Jusqu'aux journées d'octobre, quoique ce soit « disséquer des vivants que d'écrire une histoire si récente [2] », il n'outrepasse point ses droits d'historien. Lorsqu'en racontant le meurtre de Foulon et de Berthier, il transcrit d'une main frémissante le mot tant de fois reproché depuis à Barnave : « Le sang qui coule est-il donc si pur? » il ne nomme même pas Barnave : « Nous ne voulons pas dévouer les personnes à la postérité, mais seulement les forfaits et les mauvaises maximes, plus criminelles encore que les mauvaises actions [3] ». Qui lui a su gré de sa modération? A peine les premiers numéros de son *Journal* ont-ils paru que la droite l'accuse de trahir la cause de la noblesse et du clergé [4], la gauche d'être aux gages du ministère [5]. Un souscripteur lui réclame son argent en menaçant de le dénoncer au Palais-Royal [6]. Luchet, l'abbé Fauchet, Vanval et Bassinet sont à ses trousses, et lui infligent l'épithète qui fait alors frétiller les quinquets au bout de leur corde : aristocrate [7]! Bataille?

1. *Actes des Apôtres*, n° 262. L'air de Paris à ce moment sentait la poudre. Barruel-Beauvert parle d'une discussion chez Mme de Beauharnais, en 1792, sur Corneille et Voltaire, qui finit par une provocation d'une part, une menace de dénonciation à la police de l'autre (*Lettres sur quelques particularités secrètes...*).
2. *Journal Politique National*, 3e série, n° 8.
3. *Id.*, 1re série, n° 11.
4. *Id.*, 1re série, n° 5; lettre de son frère, signée Filsac.
5. *Id.*, 1re série, n° 7.
6. *Id.*, 1re série, n° 15.
7. *Id.*, 1re série, nos 13 et 14. La Harpe prétend que son *Journal* renferme

Eh bien, soit. Tout le monde faisait de la polémique, avec passion, avec rage, quand il cède à la tentation, pour lui bien forte, d'en faire avec esprit. Il risque, et il lui arrive de temps à autre, de railler des adversaires qui méritent le respect? Il raille bien plus fréquemment leur suspecte escorte, les tartuffes du patriotisme, les envieux qui parlent de fraternité, les goujats qui voudraient tuer l'élégance, les cuistres qui voudraient tuer le talent, les avortons qui voudraient tuer la beauté. Contre eux « le tranquille mépris de l'histoire [1] » ne suffirait pas. On nous dit aujourd'hui que la Révolution est « un bloc » et qu'il en faut tout aimer ou tout haïr. Faut-il aussi regarder les révolutionnaires comme une seule et même personne « une et indivisible »? Quand il aurait fleurdelysé certaines épaules, où serait le mal? Et puis vraiment si nous en sommes à compter ses injustices, n'oublions donc pas celles du parti opposé. J'aurais trop beau jeu à le comparer aux polémistes à cocarde tricolore, ou plutôt je ne lui fais pas l'affront de le comparer au plus grand nombre d'entre eux[2].

« une savante dissertation sur *les moyens d'affamer Paris* »; je la cherche en vain dans le *Journal* de Rivarol! (Voir la *Lettre* de La Harpe *sur les Délateurs*, 19 décembre 1789, *Mercure*.)

1. *Journal Politique National*, 3e série, n° 5. Pétion raconte ainsi le retour de Varennes (il était dans la voiture du roi, près de Mme Élisabeth) : « La lune commençait à répandre cette clarté douce; j'allongeai mon bras, il touchait son aisselle; je sentais des mouvements qui se précipitaient, les regards me semblaient plus touchants, ses yeux étaient humides, la mélancolie se mêlait à une espèce de volupté. *Je pense que si nous eussions été seuls, elle se serait laissée aller dans mes bras, et se serait abandonnée aux mouvements de la nature.* Je me persuadais — et j'y trouvais du plaisir — que des émotions vives la tourmentaient, qu'elle désirait que nous fussions sans témoins, que je lui fisse des caresses délicates qui *vainquent* la pudeur sans l'offenser » (cité par M. Forneron, dans son *Histoire générale des Émigrés*). S'il y a des morts qu'il faut qu'on tue, il en est qu'il faudrait souffleter.

2. Je ne parle même pas de l'*Ami du Peuple*, du *Père Duchesne*, ou des monstrueux écrits publiés contre la reine. Mais lisez Desmoulins, le *Discours de la Lanterne aux Parisiens* où Maury, d'Espréménil, Bezenval sont désignés aux meurtriers; les *Révolutions de France et de Brabant*, où Fontanes devient Font-âne, Mallet Dupan, Mallet Pendu, où il est dit que « les forçats » ne voudraient pas de Malouet pour compagnon, où le pillage de l'hôtel de Castries est approuvé (n° 53), où, après avoir reproché aux Apôtres d'insulter les femmes, Camille termine son article sur la

Vil pamphlétaire? Eh! de quel nom désignerais-je les auteurs de tant de dénonciations homicides qui circulent à travers Paris, et y vont recruter les travailleurs d'octobre ou de septembre? Qu'à ceux-là encore nous cherchions des excuses, j'y consens : à condition de ne pas lui en refuser auxquelles il a des droits plus certains. Il y a dans ses sarcasmes plus d'impertinence que de haine, et s'ils ont le grand tort d'attiser les haines, entre celui qui voue ses ennemis à la risée et celui qui met les siens en péril d'être lanternés [1], la différence est tout de même appréciable. Ses ennemis, à lui, ont derrière eux tout un peuple frémissant, en courroux, prêt, qu'ils le veuillent ou non, à se charger de leur vengeance : derrière lui, il n'a qu'une douzaine de jeunes gens cravatés de dentelle « qu'un reverbère ne voit jamais sans un mouvement de convoitise [2] ». Il est très vrai qu'ils sont des « pas grand'chose », qu'ils sont insolents au dernier point; ils ne respectent pas même ceux qu'ils défendent : défenseurs du clergé, ils terminent leurs boniments de tréteau sur un *au nom du père*, *du fils*, etc.; défenseurs de la royauté, ils appellent le roi « ce gros père », marient Mme Elisabeth à Chapelier, et leurs hommages doivent arracher à la pauvre reine le soupir de Sylvia : « Comme ces gens-là vous dégradent [3]! » Il est très vrai que leur façon de tirer la canne et jouer du bâton devant le trône et l'autel, de se jeter à l'étourdie, badine

reine : « Il faut arrêter la vache » (n° 63), etc. Lisez Prudhomme (*Révolutions de Paris*); vous le verrez (n° 40) qualifier Cazalès, le vicomte de Mirabeau, l'abbé Maury d'assassins et demander « vengeance », légitimer (n° 46) le meurtre de Launay, Flesselles, etc., conseiller aux Nimois (n° 50) de « ne craindre que leur modération » et d'égorger les aristocrates, etc., etc. Lisez Carra (*Annales patriotiques et littéraires de la France*), et voyez (n° 472) ses injures, ses menaces, aux journalistes de droite, Royou, Mallet Dupan, etc., etc.

1. Les Apôtres ont créé le mot « fouloniser », après le meurtre de Foulon (n° 124).

2. *Actes des Apôtres*, n° 140; le mot est de Suleau.

3. Voir les *Actes des Apôtres*, n°s 2, 44, 56 (Prospectus), 79, 178, 200, 304, etc., la *Lanterne magique nationale*; le *Domine Salvum fac regem* de Peltier (21 octobre 1789), etc.

en main, chapeau clabaud, au milieu d'un débat si grave est insupportable, qu'ils abusent des mots de manant et de faquin, qu'ils ont tout le cynisme des Français de l'ancien régime : ils sont des Français néanmoins! Il manquerait quelque chose à une révolution de France, s'il ne s'y était trouvé personne pour chansonner les assignats, les dons patriotiques, la garde nationale, le tribunal du Châtelet, les hallucinations de la peur et les quotidiennes dénonciations de complots, le civisme de messieurs de la Comédie française et la guillotine [1]! Un de leurs antagonistes déjà louait, il y a plus d'un siècle — je cite les propres paroles de celui-là, qui s'appelait Camille Desmoulins, — « la prodigieuse gaîté de ces aristocrates chantants [2]! » Ils se trompaient de toute manière, puisque leurs brocards ont achevé de ruiner leur cause en exaspérant et en légitimant presque les fureurs de la Révolution. Mais en leur rire vibrait le dernier écho des gaîtés de l'ancienne France; et leur rire, le rire de tant de fous réservés au massacre ou à la proscription, leur rire prolongé en défi jusqu'au seuil de la prison, jusqu'à la dernière marche de l'échafaud, fait encore en un certain sens honneur à notre race [3]! Oui, leur drôlerie et leur crânerie rachètent bien des choses. Lorsqu'ils

1. *Actes des Apôtres, passim.* Je ne cite que les vers sur l'abandon d'un quart du revenu (n° 26) :

Un quidam, bon mari, mais meilleur citoyen,
Rêvant patriotisme, et songeant au moyen
Que Necker a trouvé pour sauver la patrie,
Lui dit : Voilà ma femme, elle est jeune et jolie;
Elle inspire à la fois l'amour et l'amitié;
Vous demandiez mon quart : je donne ma moitié.

2. *Révolutions de France et de Brabant*, n°s 7 et 8. Desmoulins prétendait qu'ils se réunissaient chez le bourreau Samson, et qu'ils y composaient leurs refrains en festoyant. Samson le fit poursuivre et condamner pour diffamation, ce qui parut assez drôle à Camille.

3. Le vicomte de Mirabeau est tué le 15 septembre 1792 à Fribourg par un des soldats de sa légion; Suleau est égorgé le 10 Août; Clermont-Tonnerre également; Champcenetz, qui, au tribunal révolutionnaire, demandait à Fouquier-Tinville : « Peut-on se faire remplacer? » et disait au conducteur de la funèbre charrette : « Mène-nous bien, tu auras pourboire », est guillotiné le 23 juillet 1794, etc., etc.

menacent de la hart celui-ci ou celui-là en petits couplets lestes et sautillants comme une gigue, lorsqu'ils réclament « l'élévation rapide de l'anti-moine Camus [1] », au lieu de nous indigner, sourions plutôt de leurs bravades : ils sont les plus faibles, ils sont déjà des vaincus. Que dis-je! Lorsqu'ils menacent, il peut arriver qu'ils soient beaux comme des émeutiers de Hugo sur une barricade déjà cernée et presque prise. « Mais qu'ils sachent donc, les misérables, crie l'un d'eux à la fin de mai 1790 en montrant le poing aux jacobins, qu'ils ont lassé ma patience!... Oui, je jure que si la justice ne se hâte de purger mon malheureux pays de cette engeance infernale, j'aurai le courage de la dévouer au mépris et à l'indignation de toute l'Europe. Serai-je ensuite tumultuairement torturé par la rage d'une multitude engouée de ses véritables fléaux; ou serai-je froidement sacrifié à des considérations légitimes? Eh bien, Favras n'aura pas eu seul l'honneur d'avoir su rendre sa mort utile à sa patrie [2]! » Bravo, Suleau!... Ils n'ont pas, comme Desmoulins, Prudhomme ou Marat, la plèbe parisienne dans la main. Tout au contraire ils l'entendent gronder à quelques pas d'eux. Un jour, le 21 mai 1790, elle envahit la boutique de leur libraire Gattey, y saccage tout, brûle tous les numéros des *Actes* qui s'y trouvent, et avertit « messieurs les brûlés » que s'ils ne sont pas plus sages elle les jettera dans le bassin du Palais-Royal : le baptême patriotique est le divertissement à la mode en 1790, prélude badin aux exécutions et aux boucheries dans la cour des prisons. Suleau vient de passer quatre mois au cachot, et Théroigne a pu, le 6 Octobre, s'exercer au maniement du sabre dont elle le frappera le matin du 10 Août. Qui sait si Rivarol n'a pas rencontré,

1. *Actes des Apôtres*, nos 120 et 191.

2. *Id.*, no 114. C'est la veille que la boutique de Gattey avait été mise à sac; l'article est de Suleau qui disait déjà dans le no 90 : « Chaque jour des lettres m'annoncent qu'on veut m'écarteler pour m'apprendre à vivre.... Que m'importe? Après tout, c'est le sang des martyrs, il fera des prosélytes! »

lui aussi, rue Richelieu, la bouchère qui regardait Montlosier avec des yeux de folle, en aiguisant un long couteau[1]?

S'il fallait donc désigner dans son œuvre une page haïssable, ce n'est pas à cette date que je la chercherais. J'irais droit à la mince plaquette publiée dans les derniers jours du mois d'août 1792. Le 19, La Fayette avait quitté son armée; il allait demander à l'étranger asile contre le ressentiment de la Convention : il tombe entre les mains de l'armée autrichienne, il est conduit et détenu à Luxembourg. « Il y eut, raconte un historien de la Révolution[2], une tentative des émigrés français pour assassiner La Fayette. Les sentinelles et le peuple autour de la maison où il était, repoussèrent ces furieux. Cette entreprise eut lieu le lendemain de l'arrivée de La Fayette à Luxembourg. Elle avait été précédée de la distribution d'un libelle de Rivarol avec cette épigraphe : *Et dubitamus adhuc mercedem extendere factis!* » Hélas! l'exaltation ou plutôt l'exaspération des esprits au lendemain du 10 Août explique et n'absout pas pareille provocation au meurtre. Ce jour-là, Rivarol a voulu tuer, et la perfection de son style[3] ajoute, s'il se peut, à l'atrocité de l'intention. Il méritait bien la réponse qu'il s'est attirée d'un aide de camp de La Fayette. Il faut lire dans le *Dernier Tableau de Paris*[4] la généreuse protestation d'Alexandre d'Arblay[5] : « On se demande quel

1. *Mémoires* de Montlosier.

2. Toulongeon, *Histoire de France depuis la Révolution de 1789*, t. III, pièces justificatives, n° 3. La Fayette n'a pas parlé de Rivarol dans ses *Mémoires*.

3. En parlant de cet écrit, Dampmartin observe que « Rivarol lui a accordé une constante prédilection ». Il y a aujourd'hui une petite école qui pardonne tout aux œuvres dont l'*écriture*, c'est son mot, est parfaite : je lui laisse le soin de louer les pages dont je parle ici.

4. C'est le journal que Peltier publiait à Londres depuis novembre 1793, et qu'il a édité ensuite en deux volumes. Il y avait inséré, à la fin de son premier numéro, les deux derniers opuscules de Rivarol, la *Lettre à la Noblesse* et *De la vie politique, de la fuite et de la capture de M. La Fayette.* Que n'a-t-il inséré aussi le *Dialogue entre M. de Limon et un homme de goût*! Il nous l'aurait conservé.

5. Ce d'Arblay est un des officiers qui accompagnaient La Fayette; son nom figure au bas de la déclaration qu'a rédigée La Fayette en se voyant pris.

est l'homme qui a pu mettre au jour à Bruxelles un tel écrit dans une telle circonstance;... un homme dont le cœur déshonore l'esprit, qui sera, dans le parti auquel il vient de s'abandonner, ce que Mirabeau était dans le sien; mobile, aussi prompt à saisir le bien qu'à faire le mal, à contredire ses écrits par ses discours et ses principes par ses actions », etc. En vain Peltier se récrie; en vain il traite d'Arblay de « serpent » et de « crapaud »; en vain il défend son cher Rivarol. Qu'il le défende en toute autre occasion, et je l'y aiderai. Rien ne peut justifier Rivarol au moment où il frappe un ennemi captif et désarmé.

Mais lorsqu'il riait au nez d'ennemis cent fois plus forts que lui-même, lorsqu'il sifflait leur triomphe, il s'exposait trop à être pendu pour que son cas me paraisse pendable. Ne disons point : la belle bravoure que celle d'un homme qui ne signe point ses articles! Qu'importe, s'il les avoue et si tout Paris sait qu'ils sont de lui[1]? Il est trop bavard et trop fat pour taire son secret. Son secret!... Depuis juillet 1789, son nom revient à tout propos dans les feuilles, ici loué, vilipendé là. Les uns proposent de donner son nom à un des égoûts de Paris[2], les autres l'appellent « le Tacite et le Lucien de la France[3] ». Voyez si les *Actes des Apôtres* font mystère de sa collaboration[4], et comme un

1. J'ai dit qu'une édition du *Journal Politique National* porte : « tiré des Annales manuscrites de M. le comte de R. »

2. Lettre des patriotes du café Zoppy à Villette (*Chronique de Paris*, avril 1791). C'est une réponse au n° 228 des *Actes*.

3. *Correspondance politique*, Prospectus (22 février 1792). Voir d'un côté, outre cette *Correspondance*, nos 7, 9, 10, 56, 60, 63, la *Nouvelle correspondance politique*, nos 6 et 9, les *Actes des Apôtres*, le *Journal général de la Cour et de la Ville*, la *Chronique Scandaleuse*, le *Journal Royaliste*; de l'autre, les *Révolutions de France et de Brabant*, les *Annales patriotiques et littéraires de la France* (nos 595 et 647), la *Légende dorée ou les Actes des Martyrs* (nos 4, 6, 20), la *Chronique de Paris*, etc., sans compter les brochures telles que la *Lettre* du député Guillermy, les *Philippiques ou les Crimes de Paris* et les *Correspondances d'Angleterre et de Bruxelles* (2 numéros, chez Lagrange, libraire, rue Saint-Honoré, pamphlet dirigé contre le comte d'Artois; Rivarol y est accusé d'avoir volé l'argent de ses souscripteurs et d'avoir pris pour fuir « le déguisement qui lui est le plus naturel, celui de laquais »; tout cela dans un style!...).

4. Il y est nommé plus de dix fois (nos 91, 240, t. IX épilogue, t. X épi-

Meude-Monpas y serait reçu à se dire l'auteur du *Journal Politique National*[1]! Écoutez Desmoulins, qui l'attaque dix fois sans avoir le courage de le détester, dénoncer à la vindicte publique ces *Actes des Apôtres* où « le garde des sceaux s'est chargé des bouffonneries et où Rivarol fait tout ce qu'il y a de piquant »[2]. En août 1789, les dénonciateurs avaient déjà si bien opéré que les facteurs et les laquais escamotaient les numéros de son *Journal*[3], et qu'il était obligé de s'éloigner un temps de Paris. Le moment approche où il devra s'en éloigner pour toujours, sous peine d'avoir le même sort que Clermont-Tonnerre, Suleau et Champcenetz, où les bandits vont entrer dans sa maison, désertée à la dernière heure, et demander : « Où est-il, ce grand homme? Nous venons le raccourcir[4] »....

Ç'a été sans nul doute une maladresse indigne de lui que d'employer son talent de railleur contre la Révolution. Il n'y a point eu calcul de sa part; la chose s'est faite presque malgré lui, et je vois qu'il en est assez contrarié. Il n'ignorait pas que la tactique d'un partisan de la monarchie devait être tout autre, qu'il fallait gagner le cœur du peuple au lieu de le blesser. Il n'ignorait pas non plus la distance qu'il y a de ses *Résumés* à ses petits articles : « On ne peut, écrit-il à la fin de 1789, acquérir que par l'étude et la méditation le droit de condamner une Assem-

logue, n° 305, etc.). Qu'il me suffise de citer cette réponse du n° 91 à une attaque d'Andrieux :

Pourquoi de Rivarol, du vicomte et Dupan
Chercher à dénigrer le noble et fier élan?...
Souriant des écarts d'une muse étourdie,
Je dis comme Voltaire en son livre divin :
Il n'est jamais de mal en bonne compagnie.

1. *Actes des Apôtres*, n° 19.
2. *Révolutions de France et de Brabant*, n° 18. Voir aussi le Prospectus, les n°s 1, 7, 8, 21, 33, 75, 79. Desmoulins réédite toutes les plaisanteries connues sur « M. le comte de Rivarol Bagnols ». — Inutile de dire que le garde des sceaux, Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux, ne collaborait pas aux *Actes*, comme le croit ou le dit Desmoulins.
3. *Journal Politique National*, 1re série, n° 12.
4. *Lettre* à son père du 12 mai 1797.

blée législative; ce qui n'est pas si facile que de rendre un ou deux de ses membres ridicules[1] », et en 1791 il déplore « le grand parti que la majorité a tiré des injures que lui a toujours prodiguées la minorité »[2]. Si, entre ces deux dates, il a fait chorus avec les rieurs, c'est qu'aussi la surprise avait été trop forte. Ce raffiné n'avait pu voir paraître les « nouvelles couches », poindre le régime du suffrage universel avec ses orateurs de plein vent et ses gazettes écrites par tout le monde dans le style de tout le monde, sans se croire en pleines « saturnales de la liberté », et jeter un : Arrière, canaille! Même quand je suis de cœur avec ceux qu'il persifle, tout ne me semble pas méprisable dans cette révolte de l'esprit contre le triomphe de la force et du nombre.

*
* *

Au reste, je ne puis certifier, mais j'ai quelques raisons de croire qu'il a cessé de collaborer aux *Actes des Apôtres* à peu près dans le même temps qu'il cessait de publier son *Journal Politique National*, à la fin de 1790.

Non qu'il ait renoncé à railler chez Mme de Coigny, chez la marquise de Chambonas, chez le vicomte de Ségur, les gens de la droite qui sont « si gauches » et les gens de la gauche qui sont « si peu droits »[3]. Qui veut compléter la collection de ses bons mots doit lire de près les petites feuilles royalistes en 1791 et 1792. La *Chronique Scanda-*

1. *Journal Politique National*, 2e série, n° 7, Avertissement.
2. *Second Mémoire* à M. de La Porte.
3. Montlosier, dans ses *Mémoires*, dit formellement que le mot est de Rivarol. Le *Journal général de la Cour et de la Ville* (janvier 1791) l'attribue « à une femme d'esprit » en qui il permet de reconnaître Mme de Coigny. Peut-être y a-t-il moyen de concilier les deux avis à l'aide d'une malice de la *Correspondance politique* (n° 56) sur la marquise de Coigny « obligée (en juin 1792) de s'expatrier pour être encore aimable, et à qui M. de Rivarol fait passer de temps en temps quelques phrases pour la soutenir ».

leuse reproduit même toute une lettre de lui adressée dans l'été de 1791 à la *Feuille du Jour* :

Lettre au Public :

Il y a environ huit jours qu'il a paru et sans doute disparu une petite brochure, intitulée : *De la nécessité du mal physique, religieux, politique*, etc., *traduit de l'anglais*; l'auteur se nomme Jenyens, et le traducteur, c'est moi. Brochure, auteur et traducteur, j'ignorais tout; mais j'ai parcouru le petit livre, car il faut du moins savoir ce qu'on nous lègue; et j'ai vu que M. Jenyens disait qu'il y a du mal en ce monde, et même qu'il le disait mal; il se contente en effet de le dire, parce que la nature et la société sont chargées des preuves, et il le dit mal, afin sans doute qu'on voie mieux qu'il y a du mal partout; mais comme chacun ne sent que trop bien tous les maux dont l'auteur parle, il en résulte que c'était un livre inutile à faire, et par conséquent à traduire. Ma signature, que je n'ai jamais mise à aucune de mes productions [1], ne peut rien contre un bon ouvrage et rien pour un mauvais. Je ne comprends pas l'intention du mort *.

RIVAROL.

* On croit que le défunt, c'est-à-dire le traducteur, s'appelait Démeuniers, et que ses cendres, c'est-à-dire dire ses paroles, sont déposées à l'Assemblée nationale [2].

Quant au recueil apostolique, j'ai beau l'interroger, le fouiller : je vois qu'il y est encore question de lui; je n'y reconnais plus sa griffe. Il en allait autrement des premiers tomes. Il avait été avec Peltier, Mirabeau-Tonneau, Champcenetz, le créateur de la petite gazette, il en avait été l'âme [3]. Il avait amené Lauraguais; puis ces messieurs avaient fait des recrues. Étrange et composite armée, comme les révolutions en font seules surgir, où se heurtent tous les contrastes, où se coudoient Suleau et Montlo-

1. L'affirmation est un peu trop absolue (voir la *Bibliographie*).

2. *Chronique Scandaleuse*, n° 9; la lettre n'a jamais été réimprimée, ni citée.

3. Voir *la Bibliographie*, § 1. De l'aveu même de Peltier (voir les *Mémoires d'Outre-Tombe*), tel était bien primitivement le gros de la rédaction. Le *Journal général de la Cour et de la Ville* dit de son côté, en janvier 1790 (n° 27), que les *Actes* sont rédigés par *quatre* jeunes gens. Mais leurs « correspondants » étaient fort nombreux. Tout le n° 1 me paraît être de Rivarol (voir le *Post-scriptum*).

sier, Boufflers et Bergasse, le marquis de Bonnay et Lally-Tollendal, Tilly et Clermont-Tonnerre, où Gavroche et Joseph Prudhomme montent ensemble la garde autour du drapeau blanc! Ici, des calembours en français et en latin [1], l'esprit du fabliau dans le cadre de la tragédie classique, Tabarin sous la toge de Talma, des « cacades nationales » [2] dans une imitation du *Lutrin*, de la blague toute moderne et du poncif [3], des charges d'atelier et de jolis petits vers où une Muse, chère à l'ancien régime, la Muse frondeuse et paillarde de la Chanson, après avoir nargué les princes et leurs maîtresses, fait la nique au peuple-roi, à ses courtisans, à ses favorites et à ses gardes du corps [4]; là, des dissertations sur les assignats, sur le jury, sur les deux Chambres et le véto, des discours documentés, bourrés de chiffres, qui tiennent quatre numéros, de sages et sévères exposés des principes de Montesquieu ou Delolme; la *Revue des Deux Mondes* et le *Charivari* brouillés et reliés sous la même couverture! Dans ce pêle-mêle, entre les lazzis du pître et la leçon du doctrinaire, passaient par instants, « plus fins que le comique, plus gais que le bouffon, plus drôles que le burlesque » [5], des arti-

1. Ils ont abusé des jeux de mots sur les noms des députés. Veut-on un échantillon du procédé : « M. Lanusse jura qu'il resterait sur son siège jusqu'à la mort » (n° 110).

2. *Actes des Apôtres*, n° 210.

3. Il y a tel poème, intitulé la *Mort de Mirabeau*, où Mirabeau est à la fin englouti dans les Enfers (n° 90).

4. Est-ce Boufflers, est-ce le marquis de Bonnay, est-ce ce Digoine ou ce Régnier sur lesquels nous ne savons rien, qui signe ici « un petit-neveu de Piron », et dont les couplets sont si supérieurs aux autres? Voir les n°s 28, 78, 178, 199. Quel qu'il soit, celui-là est un chansonnier de race et un maître parodiste. Je lui attribuerais aussi la *Gouy-d'Arcyade*, « demi-poème en un demi-chant », sur le député Gouy d'Arcy :

Je chante ce héros de quatre pieds deux pouces
Dont les mœurs, à la fois rigoureuses et douces,
L'air bénin, l'esprit fier, le modeste toupet,
La valeur, l'éloquence et le cabriolet
Firent, tant qu'il vécut, la gloire de la terre....
On prit pour l'inhumer une boîte à perruque....

5. Mot de Mme de Coigny sur le *Dialogue entre M. de Limon et un homme de goût*.

cles qui me faisaient crier : le voilà! Je n'en rencontre plus en 1791[1]. Les *Actes* vivotent tant bien que mal, et plutôt mal que bien, toute cette année-là et jusqu'à la fin de janvier 1792, avec des retards, des irrégularités, une interruption d'un mois après la fuite du roi. La débandade se met parmi les collaborateurs; Suleau fonde de son côté un journal, Lauraguais passe à Bruxelles, le vicomte de Mirabeau s'en va sur les bords du Rhin équiper sa légion de hussards; à la fin, les noms de Peltier et de Tilly reviennent au bas de tant de pages, la prose de l'un alterne si fréquemment avec les vers de l'autre qu'ils ont tout l'air d'être seuls en présence : on voit dans les petites villes de province de ces débris de troupes foraines, jadis brillantes, réduites peu à peu à une paire de saltimbanques dont les facéties lugubres et les coups de grosse caisse sonnent la faillite[2]. La qualité de la plaisanterie baisse de jour en

1. Je signale toutefois trois *Lettres du citoyen Bacon* à Carra, insérées aux n°s 230, 239 et 264 (printemps de 1791), et publiées ensuite en une petite brochure qui s'est conservée à l'hôtel Carnavalet. Le citoyen Bacon est le comte de Bonneval. Carra, qui a reçu là une verte correction, dit que le comte a eu recours à la plume d'un ami (*Annales patriotiques*, n° 545, supplément) : serait-ce la plume de Rivarol? La troisième lettre surtout me le ferait croire : « Il m'appelle *maraud*, *impudent*, *escroc*, *monarchien*, *patelin*, *aristocrate*, *vieux*.... Il ne garde rien pour lui. Après avoir parlé de mes torts, M. Carra parle des siens. Il dit qu'il a fait ces vingt volumes en six ans, et qu'ils sont plus philosophiques *et plus patriotiques les uns que les autres*. Ce serait une épigramme, si je l'avais dit.... Ce sont en effet des livres bien patriotiques que des livres dédiés aux Calonne et aux Lenoir; c'étaient des ouvrages bien philosophiques que seize volumes sur l'*atome*, l'*exatome* et l'*épatome*, dans lesquels le monde est représenté par une grande tache d'encre de 6 pouces de diamètre, et cette grande tache se trouve la page la plus claire de l'ouvrage, car au moins on voit que c'est de l'encre », etc.

Mais je me refuse à lui attribuer la *Réponse de M. le baron de Grimm... à la lettre de M. Chassebœuf de Volney* (n° 306), qui n'est pas plus de lui qu'une autre *Lettre de M. le baron de Grimm à l'impératrice de Russie* (n° 261). Cette dernière est exactement la contre-partie des conseils qu'il adressait vers la même époque au roi, par M. de La Porte. (Voir la *Bibliographie*, § 5.)

Je remarquerai de plus que les Apôtres, énumérant (au n° 300) les écrivains qui travaillent *actuellement*, c'est-à-dire en 1791, aux feuilles royalistes, nomment Royou, Durosoy, Montjoie, Peltier, Gautier, Saint-Méard, Mallet Dupan, etc., et ne nomment pas Rivarol, qui figurait auparavant dans des énumérations analogues.

2. Aucune étude n'a été faite qui puisse compter sur les *Actes des*

jour, à vue d'œil; la fantaisie drolatique fait place aux scies; la gaminerie se débride et se débraille, la gravelure n'a plus l'excuse d'être spirituelle; des appels sont jetés à l'empereur, aux « croates, cravates, houlans et pandours » dont les chevaux piaffent le long de la frontière. Enfin, les Apôtres ne se contentent plus de reprocher au roi sa faiblesse et sa bonté, de le compromettre en plaidant sa cause : ils contrarient, ils déjouent toutes les démarches qu'il tente pour reconquérir l'opinion. Blâme-t-il la conduite des émigrés? Ils ont soin d'avertir le public que c'est une ruse[1]. Ils recueillent et colportent les on-dit du château. Quoique leurs informations ne soient pas de tout point exactes, ils en savent et en disent assez pour que les ennemis du roi puissent lire dans son jeu[2]. En vérité, Rivarol n'est plus là. Sans faire de lui un diplomate, sans oublier qu'il faut s'attendre à bien des légèretés de sa part, comment admettre qu'il détruise ainsi d'une main ce qu'il échafaude de l'autre, et condamne dans les *Actes* le plan qu'il trace confidentiellement dans ses *Lettres* et *Mémoires* à M. de La Porte?

Le mardi 19 avril 1791, La Porte écrivait à Louis XVI :

Sire,

Il y a environ un mois ou six semaines que le sieur de Rivarol vint chez moi.

Le but de sa visite paraissait n'être que de demander pour son père

Apôtres. Le petit livre de M. Marcellin Pellet est de la critique historique et littéraire comme on en ferait à la tribune de la Chambre ou dans un comité électoral; et vraiment la République se porte assez bien pour qu'il ne soit plus nécessaire d'excommunier et de maudire de parti pris les hommes de la contre-révolution; leurs mœurs, qui n'étaient point bonnes, valaient celles de Mirabeau et des siens. Au reste, M. Marcellin Pellet était aussi peu renseigné que possible sur le sujet qu'il traitait; peut-être est-ce son excuse? Les anathèmes que M. Despois a lancés aux Apôtres sont également d'un autre âge; nous pouvons aujourd'hui parler de la Révolution avec plus de calme. Ceux qui ont dit que les *Actes* étaient subventionnés par la cour et avaient cessé de paraître sur un ordre du roi n'ont pu en fournir aucune preuve. Les *Actes* sont morts parce qu'ils devenaient ennuyeux et que les abonnés battaient en retraite.

1. *Actes des Apôtres*, n°s 261, 289, etc.

2. *Id.*, n° 280; long récit des intrigues dont les Tuileries étaient le théâtre

une place dans les domaines du Roi, en remplacement d'un emploi qu'il avait dans les fermes et qu'il vient de perdre; mais il a parlé pendant une heure et demie des affaires publiques.

J'ai été très-silencieux sur ce dernier point. J'ai annoncé de l'intérêt pour ce qui regardait son père.

Avant-hier au soir, M. de Rivarol est revenu chez moi, où il est resté plus de deux heures. Ce n'est qu'en sortant qu'il a parlé de son père. Je ne pourrais rendre à Votre Majesté tout ce qu'il m'a dit. Cet homme est d'une loquacité très-rare; les idées dans sa tête se culbutent les unes sur les autres. Il les rend avec la même rapidité qu'elles se présentent; il faut pour le suivre l'attention la plus fixée.

Mais en voici le résultat. Le Roi perd sa popularité; il faut la lui recouvrer, sans cela tout est perdu. Il faut, pour la lui rendre, employer les mêmes moyens, les mêmes gens qui la lui ont enlevée : Quels sont ces gens? Ce sont ceux qui dominent dans les Assemblées de sections, les Dantons et autres de cette espèce. Pour gagner ces gens, il faut peu d'argent, mais leur donner des dîners. Observez, dit Rivarol, que ces gens-là parlent mal de l'Assemblée nationale; ils sont naturellement portés à en fronder les décrets. Il est aisé de leur faire entendre que l'audace de l'Assemblée ne vient que de ce que le Roi n'a point mis d'obstacle à ses entreprises. Il faut les [1] pousser à faire demander par le peuple à sa Majesté de reprendre son autorité, et cela est aisé.

Voilà, Sire, le résultat des idées de Rivarol.

Je suis resté vis-à-vis de lui dans la plus grande réserve. Chargé, lui ai-je dit, par la confiance de Votre Majesté des détails économiques de sa maison, je me donne et me donnerai bien garde de lui donner des conseils sur sa conduite politique; jamais je ne le hasarderai. Cependant, j'ai pris son adresse.

Tout ce que dans ce moment-ci je me hasarderai de dire à Votre Majesté, c'est qu'elle ne peut se dissimuler que les millions qu'on l'a engagée à répandre n'ont rien produit : les affaires n'en vont que plus mal.

L'essai que Votre Majesté pourra faire sur Paris, par Rivarol, sur les provinces par la voie que je lui ai proposée et qu'elle a agréée, coûtera pour le second environ six mille livres par mois, pour le premier certainement beaucoup moins. Ce sont en apparence de petits moyens, mais qui ne sont pas sans apparence de succès [2].

en septembre 1791, au moment où le roi hésitait à accepter la Constitution: Rivarol y est nommé.

1. Le texte porte : *la* pousser; ce qui est manifestement une faute d'impression.

2. *Pièces imprimées d'après le décret de la Convention nationale du 5 décembre 1792, an 1er de la République, déposées à la Commission extraordinaire des douze établie pour le dépouillement des papiers trouvés dans l'armoire de fer*, etc. Quatrième recueil, t. III, p. 19, n° CCCV.

La lettre est bien amusante, amusant le contraste entre le Méridional qui parle, parle sans reprendre haleine, et le chambellan compassé, circonspect, officiel de la tête aux pieds, qu'il inquiète, qu'il étourdit de sa faconde, et sur qui son air d'assurance, ses : « il est aisé..., cela est aisé... », finissent par faire leur effet. C'était un brave cœur que ce La Porte; il l'a prouvé en se faisant tuer pour son maître. Mais il est heureux que nous puissions étudier les idées de Rivarol ailleurs que dans le rapport d'un homme à qui elles avaient donné la migraine. Est-ce La Porte qui l'a invité, sur un ordre de Louis XVI, à s'expliquer par écrit? Est-ce Rivarol qui a craint que ses paroles ne fussent mal comprises et mal répétées? Le fait est qu'à peu de jours de là, le 25 avril, il a pris la plume et rédigé sa consultation. D'autres pages s'y sont ajoutées par la suite. Et ç'a été une liasse de plus dans l'armoire de fer [1].

Il ne proposait pas seulement, comme l'avait cru La Porte, « de petits moyens ». Les petits moyens, mon Dieu! il ne les dédaigne pas. Le sceptique moraliste est bien d'avis qu'un peu d'argent distribué à propos ne gâte jamais rien [2]. Il souhaite l'organisation d'un club d'ouvriers que des orateurs, assez bien payés pour ne point mettre en doute les avantages d'un gouvernement monarchique, évangéliseraient avec ardeur et échaufferaient de leur zèle [3]. Très contrarié qu'après la fête de la Fédération le roi n'ait pas entrepris, à la tête de Fédérés, une grande tournée de province, il aspire au jour où la tournée sera redevenue possible [4]. Enfin, il compose une subtile harangue où il fait parler le roi, et « dont la première partie est un mouvement, la seconde un aveu raisonné », et il assure qu'il faudrait être « ennemi du sens commun pour ne pas conseiller à

1. *Pièces imprimées*, etc., troisième recueil, t. I. (Voir la *Bibliographie*, § 1.)
2. *Premier Mémoire* à M. de La Porte, du 25 avril 1791.
3. *Lettre* à M. de La Porte, du 15 août 1791.
4. *Premier Mémoire*.

Louis XVI la publication de ce discours [1] » .... Pauvre roi! Que de discours lui ont été ainsi offerts, qui tous, au dire des orateurs, devaient infailliblement sauver sa couronne et sa tête! Il n'y a plus un bel-esprit de salon, il n'y a plus un pauvre hère à la feuille qui ne lui souffle sa tirade à l'oreille; tous s'en mêlent, jusqu'à Suleau, jusqu'à Peltier, jusqu'à Tilly [2]! C'est un jeu de société qui a succédé aux bouts-rimés. Je renonce à compter combien de fois Rivarol, pour m'en tenir à lui, s'y est exercé en l'espace de deux ans [3]. Le dernier mot de sa dernière lettre à La Porte est encore : « Dit-on si le roi fera l'ouverture de la deuxième Assemblée nationale par un discours [4]? » Il est clair qu'il en a un tout prêt dans sa tête.

Mais plutôt que de le chicaner sur « les petits moyens » dont il a pu s'exagérer l'efficacité, voyons l'idée générale de sa correspondance avec M. de La Porte. Cette idée, nous la connaissons déjà. Nous l'avons vue paraître dans le *Journal Politique National*, et il me plaît de la retrouver dans des écrits confidentiels où il ne peut être accusé de parler pour la galerie. La plupart des royalistes qui en 1789 demandaient des réformes demandent en 1791 le retour pur et simple à l'ancien régime : il n'en va pas ainsi de Rivarol. Aujourd'hui comme hier, toutes les fois qu'il a l'occasion de s'entretenir avec un ministre ou un familier du roi, il répète le même conseil [5]. Voici comme il raisonne, en toute rigueur et avec une vue cruellement nette de la situation.

Il reste entendu que la Constitution est à refaire. Avant d'y songer, il s'agit d'empêcher la proclamation de la Répu-

1. *Lettre* à M. de La Porte, du 2 ou 4 septembre 1791.
2. Voir le *Journal* de Suleau, les *Actes des Apôtres* et surtout les *Petits Paquets* qui en sont un supplément en septembre 1791.
3. Voir le *Journal Politique National*, *passim*.
4. *Lettre* à M. de La Porte, du 30 septembre 1791.
5. Voir dans le *Premier Mémoire* le résumé d'un entretien qu'il a eu le 18 mars 1791 avec M. de Lessart.

blique. Le roi ne peut recouvrer sa popularité qu'en sacrifiant « tout ce qu'on appelle aristocrates [1] ». La plupart d'entre eux ne méritent guère qu'il se perde pour eux. « Ceux qui sont restés, passent leur vie à Paris autour de trois mille tapis verts, et se consolent par la perte de leurs écus de celle de leur existence.... Ils ont des bals, des concerts;... leur unique chagrin est de prévoir qu'il n'y aura pas de glace l'été prochain [2] ». Il en est de plus dignes et qui sont à juste titre bien chers au roi? Ceux-là encore, qu'il les abandonne s'il les aime. Par là seulement il peut les sauver d'une ruine totale, puisque par là seulement il peut enrayer la Révolution qui n'épargnerait ni ce qui leur reste de leurs biens ni peut-être leur vie même. Puisse-t-il s'attirer leurs reproches et leurs plaintes! « Les victimes de la Révolution ne seront jamais plus près d'être protégées par le roi, que lorsqu'elles paraîtront ne plus compter sur lui [3]. »

C'est donc une feinte? Le roi jouerait la comédie du jacobinisme pour être ensuite à même de leur rendre ce qui leur a été enlevé? Non. Le jour où il prétendrait rétablir l'ancien régime, Rivarol le prévient que la Révolution se réveillerait plus furieuse, et qu'il n'y aurait plus de remède.

Dans une belle page d'histoire il lui rappelle que ses prédécesseurs « ont toujours péri ou se sont toujours conservés par la *partie forte* de leur temps ». L'heure est venue de renoncer « à l'appui de l'Église et de la noblesse », de renoncer à un appui « pourri », et d'en chercher d'autres dans la partie forte qui est le tiers état. « Car après tout, il faut que le royaume soit régi, c'est-à-dire que le roi règne; il faut que le vaisseau aille, quelque vent qui souffle.... Un roi n'est ni prêtre, ni évêque, ni gentilhomme, ni peuple :

1. *Premier Mémoire.*
2. *Id.*
3. *Second Mémoire.* « Peut-être, disait la Reine, un jour aurais-je sauvé la noblesse, si j'avais eu quelque temps le courage de l'affliger; je ne l'ai point. » (*Mémoires* de Mme Campan, II.)

il est roi, et tous les moyens qui maintiennent la forme monarchique sont ses moyens. Tout le reste lui est plus qu'étranger [1].... Un roi n'est en effet que le chef du plus fort [2].... Il faut bien se répéter cette grande vérité : que *la monarchie recommence*. Il faut donc recourir aux éléments, c'est-à-dire tirer du tiers état le parti qu'en ont tiré les premiers rois de France [3]. »

Ceci va loin, et aboutit apparemment à autre chose qu'à « donner des dîners » aux « Dantons et autres de cette espèce ». La feinte qu'il conseille au roi, il ne lui cache pas qu'elle devra demain être en grande partie une réalité. Il essaie de le mener à une très réelle métamorphose. Avait-il tort de penser que le salut était à ce prix? Il savait — tout aussi bien que nous — qu'un pareil effort serait difficile à Louis XVI : « Le roi, ayant été élevé par la noblesse et avec la noblesse, n'a pu tout à coup se détacher des intérêts, des passions et des maximes de cet ordre, et cela est naturel : tout change en nous et hors de nous, avant que nous changions nous-mêmes. On ne se défie pas assez des effets de l'éducation. On ne dit pas assez : que serais-je, si j'avais été élevé autrement? Mais, ajoutait-il, dans la personne de Louis XVI, le roi devrait l'emporter sur l'homme [4]. »

Il n'a rien négligé pour l'y résoudre. Pendant tout le mois de septembre 1791, en cet instant décisif où une

1. *Lettre* du 10 septembre 1791.
2. *Second Mémoire.*
3. *Premier Mémoire.* Voir le beau livre de M. Sorel : *L'Europe et la Révolution.*
4. *Lettre* du 30 septembre 1791. Rivarol avait pu croire un instant que le miracle allait s'accomplir. Il écrivait en septembre 1790 (*Journal Politique National*, 3e série, n° 7) : « Le roi vient de renoncer à sa vénerie et de mettre ses équipages en vente ; l'Assemblée nationale en a conçu quelque alarme, et cette alarme est plus fondée qu'on ne pense. Un roi qui renonce enfin à la chasse, après y avoir perdu sa jeunesse et son trône, peut donner quelque inquiétude à ceux qui comptaient le laisser où ils l'avaient pris.... Cette résolution du roi... nous a fait, en particulier, le même plaisir qu'éprouva Racine, quand Louis XIV, averti par quelques vers de *Britannicus*, cessa de danser en public. » Il a des rapprochements qui manquent un peu de modestie.

seconde Assemblée va remplacer la première et où la Révolution marque comme un temps d'arrêt, il s'applique à détruire l'un après l'autre les prétextes que l'homme pourrait opposer au roi. Le *véto*? Chimère! Roseau qui se briserait dans la main de Louis XVI dès qu'il voudrait s'en faire une arme! L'armée de Coblentz? Loin de lui venir en aide, elle lui a déjà nui considérablement; et les ressources dont elle dispose sont plus qu'incertaines. « Comment M. le comte d'Artois sera-t-il jamais bien sûr des véritables intentions de l'Empereur et du roi de Prusse? Il est plus que probable que ces puissances n'accorderont aux princes émigrés (s'ils accordent quelque chose), n'accorderont, dis-je, qu'un secours au-dessous d'une si vaste entreprise; ils donneront de quoi tourmenter la France, et non de quoi la retourner. D'ailleurs, quand même les puissances étrangères seraient magnifiques dans leurs dons et fidèles dans leurs intentions et dans leur conduite, quand même les princes français, après avoir renversé tout obstacle, entreraient triomphants dans Paris, il me semble que leurs embarras recommenceraient le lendemain de leurs succès : ce n'est pas tout de vaincre, il faut régner; et pour régner, il faut payer. Que ferait le roi avec cette noblesse qu'il faudrait remplumer, avec ce clergé qui redemanderait ses bénéfices, avec tout l'ancien *déficit*, et près de deux milliards de bons ou de mauvais papiers qui circulent dans le royaume? » — Le roi ne redeviendra roi de France qu'en donnant à la France « la preuve qu'il ne veut plus être le roi des gentilshommes » [1].

Neuf mois plus tard, la situation a bien changé. En opposant son illusoire *véto* aux décrets contre les émigrés, puis contre les prêtres non assermentés, le roi a mis le comble à la fureur du peuple. D'autre part, les troupes de la coalition ont passé la frontière : leur triomphe semble assez

1. *Lettre* du 2 ou 4 septembre 1791.

vraisemblable; il est toutefois douteux que le roi puisse se maintenir jusqu'à l'arrivée de ses défenseurs. Un mémoire inédit de Rivarol, rédigé, je suppose, comme les précédents, à la prière de M. de La Porte, nous permet de connaître les réflexions que lui suggérait une conjoncture si critique, et le dernier avis qu'il ait communiqué aux Tuileries, trois jours avant d'émigrer [1].

7 juin, Considérations politiques.

J'avais, il y a près d'un an, essayé de poser quelques principes sur la situation du Roi; je les avais proposés avec méfiance, car le retour de Varennes et la conduite toute nouvelle de l'Assemblée Constituante jetaient beaucoup d'incertitudes sur l'avenir. Cependant la suite n'a que trop prouvé que mes vues et mes conjectures n'étaient pas sans quelque justesse. Elles se réduisaient à ceci :

Le Roi, peu de temps après l'ouverture des États-Généraux, s'étant déclaré pour les vaincus, sa Majesté a reçu pendant deux ans tous les échecs et essuyé tous les périls auxquels on doit naturellement s'attendre lorsqu'on est du côté malheureux. (Voilà pour la première Époque de la Révolution, je veux dire jusqu'au voyage de Varennes.) Maintenant, c'est le parti vainqueur qui se range de lui-même autour du Roi, qui veut d'abord sauver ses jours, et ensuite quelques-unes de ses prérogatives, par la révision de la Constitution; il me semble que sa Majesté peut dire à ces Messieurs : *vous allez vous dépopulariser pour me tirer de mon affreuse position, vous allez en un mot vous perdre pour me sauver. Je sens le prix d'un tel service, quoique votre crime soit de vous être mis en état de me rendre en effet de si grands services; mais trouvez bon, Messieurs, que je me sépare entièrement de vous, dès que vous aurez cédé la place à la nouvelle Législature : car une fois perdus dans l'opinion et remplacés par des jacobins, vous ne pouvez, en vous attachant à moi, que me replonger dans le gouffre d'où vous cherchez à me tirer aujourd'hui. Voulez-vous que je souffre autant pour vous avoir préférés aux jacobins que j'ai déjà souffert pour avoir jusqu'ici préféré les aristocrates à vous?*

Mais le Roi ne tint point ce discours aux feuillants constitutionnels, qui de leur côté ne sentirent pas que les jacobins étaient forts contre eux de tous les moyens dont eux-mêmes avaient écrasé les aristocrates. Car s'ils l'avaient senti, ils auraient rendu au Roi le service de

1. Les premières lignes semblent indiquer qu'entre ce *Mémoire* et ceux de septembre 1791 il n'a point écrit. A la collection il ne manquerait donc plus que le mémoire auquel il est fait allusion au n° 9, 2e série, du *Journal Politique National* et qui datait des premiers mois de la Révolution.

le quitter, — comme fit Barnave. Au lieu de cette sage mesure, ils environnèrent sa Majesté, et voulurent soutenir le Roi par la *Constitution contre la révolution.*

Cette vue, adoptée par les Ministres, était mesquine et fausse : on dit *que la Lettre tue et que l'esprit vivifie;* cette maxime s'applique bien ici. *La vie* était en effet du côté de la révolution, et *la Lettre* de la constitution, je veux dire, le plan de suivre la Constitution à la Lettre ne pouvait conduire qu'à des catastrophes. La Constitution ne peut sauver personne, à plus forte raison le Roi. La Nation, et surtout la Nation parisienne, n'a jamais voulu sérieusement une Constitution; elle n'a voulu que révolutionner. Il ne faut jamais perdre cette vérité de vue. En effet, les attributs de la révolution l'ont emporté constamment sur ceux de la Constitution : les Jacobins s'élèvent et dominent entre tous les pouvoirs constitués; entre les Directoires et les Municipalités, entre le Roi et l'Assemblée, et contre tous les Tribunaux; les Piques prévalent sur les armes de ligne et sur les nationales, le Bonnet rouge sur les Chapeaux, etc., enfin les cris des Tribunes et des rues sur toutes les délibérations. Pour n'avoir pas vu cela, les Constitutionnels sont devenus aussi odieux et plus suspects que les aristocrates, et ils ont fait languir le Roi dans le malaise et les dangers d'une fausse position, jusqu'à ce qu'enfin sa Majesté ait senti la nécessité de prendre des Ministres Jacobins; c'est-à-dire, de se tourner vers le parti dominant et de se soutenir par des moyens populaires.

L'intervalle entre la fin de l'Assemblée Constituante et l'Entrée des Jacobins au ministère peut s'appeler la 2e Époque de la Révolution. La première Epoque s'est passée, comme je l'ai dit, avec des aristocrates, la seconde avec des feuillants; la troisième se passera avec des Jacobins, et c'est elle qui terminera la Révolution, soit par des efforts intérieurs, soit par des efforts extérieurs : car la France, ce Grand Corps politique, ne peut par toujours être en travail.

Si depuis le commencement de cette 3e Époque, les Constitutionnels avaient absolument abandonné le conseil, il est certain que le Roi eût joui de quelque repos, et surtout du spectacle des embarras des Jacobins, chargés du maniement général des affaires et du succès de l'anarchie. Dumouriez surtout en aurait hâté le dénouement par sa déclaration de guerre, mesure décisive pour la France, et qui serait en lui l'effet d'une politique heureuse et profonde si elle n'avait été forcée par le parti dominant aux Jacobins et à l'Assemblée.

Telle était en effet la position du Roi depuis deux mois, lorsque les Constitutionnels, aidés de deux ex-ministres, et se fondant sur je ne sais quel changement opéré dans l'opinion publique, sur je ne sais quel rassemblement de Gens bien intentionnés dans Paris, et sur d'autres visions de cette Nature, ont essayé de diriger le roi indépendamment des Ministres, d'attaquer des députés, et qui pis est des députés jacobins, d'opposer en un mot la Constitution à la Révolu-

tion [1]. C'était conduire très-savamment le Roi à une grande catastrophe. Aussi, le juge Larivière et Bertrand et Montmorin, pleins de justice et manquant de justesse, eurent à peine entamé leur affaire contre les députés les plus décriés de l'Assemblée, que tout fermenta dans Paris. Les Jacobins lancèrent leurs torches, l'Assemblée ses décrets, et à la vue du monde entier la Constitution perdit encore un procès contre la Révolution.

Cette affaire a eu pour suite la dénonciation d'un grand Complot, celle d'un Comité Autrichien, le Licenciement de la garde du Roi, et des menaces contre la Liberté de la Reine.

Les Constitutionnels ont effectivement exposé le Roi et la Reine pour n'avoir pas compris d'abord que la Constitution ne peut servir de bouclier à personne, et ensuite pour n'avoir pas vu que, depuis la déclaration de guerre, il fallait nécessairement que le Roi se tînt coi, et se fît pardonner à force de prudence les succès des Autrichiens. Ces Messieurs voulaient-ils donc faire gagner au Roi sa Cause en deux façons, aux Frontières militairement et ici légalement, par les armes et par la chicane à la fois? c'était trop. Car si les Jacobins étaient vainqueurs aux frontières, à quoi serviraient ici des succès de procédure? et si l'Europe entière l'emporte sur nous, qu'importent alors les mesures constitutionnelles? La cour doit, en attendant le dénouement, se considérer comme si elle était au bord d'un volcan, et non seulement ne pas se fier sur les intervalles de ses éruptions, mais encore ne jamais souffrir qu'on y jette un grain de sable, sous peine de le voir se réveiller avec toutes ses fureurs.

Maintenant, je dois dire, et c'est ici l'objet de ce Mémoire, que la faute des deux Ex-Ministres, outre les suites fatales dont tout le monde est le témoin, a produit une division parmi les Ministres Jacobins, qui peut être plus funeste encore. Dumouriez, à la suite d'une dispute très-vive, a mis le poing sous le nez à Clavière, a maltraité Roland de la Platrière (*sic*), s'est brouillé avec Brissot et Condorcet, et je sais qu'il ne veut plus de Servan [2]. Son voyage peut aussi être fatal au repos et même à la Liberté de la Reine.

1. Bertrand de Molleville et Montmorin, les deux ex-ministres, accusés au mois de mai 1792 dans le journal de Carra de servir d'intermédiaires entre la Reine et la cour d'Autriche, poursuivent Carra comme calomniateur et le somment de produire les pièces à l'appui de sa dénonciation; Carra répond que le renseignement émane des trois députés Chabot, Merlin et Bazire. Le juge de paix Larivière lance un mandat d'amener contre les trois députés. Sur quoi l'Assemblée rend un décret d'accusation contre lui et l'envoie à Orléans.

2. Voilà des informations bien précises; point de doute qu'il ne les tienne de sa sœur, Mme de Beauvert. Si on lit dans les *Mémoires* de Malouet le résumé des conseils que Dumouriez donnait au roi en mai 1792, on sera frappé de l'analogie qu'ils présentent avec les idées de Rivarol. Il faut, disait Dumouriez, « abonder dans le sens des jacobins... pour mieux les tromper ». Il va de soi que je croirais à l'influence de Rivarol sur Dumou-

Je suppose qu'on se porte à une dénonciation expresse contre sa Majesté, pendant l'absence de Dumouriez, il est vraisemblable que les autres Ministres, pour acquérir contre lui une grande popularité, favoriseront la dénonciation.

Il s'agit donc de savoir si en effet cette dénonciation aura lieu; car alors il faudrait à toute force retenir Dumouriez et pratiquer un parti dans l'Assemblée, ce qu'on ne peut que par lui. Si même cette dénonciation prenait une tournure fâcheuse, il faudrait s'évertuer pour obtenir un décret de Déportation aux frontières, plutôt qu'une clôture dans une abbaye. Ce décret, avec un grand fond d'atrocité, en aurait moins que l'autre, et sa sévérité apaiserait la Cabale. Le Reine séparée de son Époux et de ses Enfants, non par le malheur, non par la mort même, mais par un décret, sauverait toute sa gloire, seul bien que la fortune ne puisse lui ravir.

Mais si, comme je le crois, la Dénonciation n'a pas de suite, il faut se taire, raccorder le Ministère, ne plus compter que sur des succès extérieurs, et surtout ne plus attaquer la Révolution avec les armes impuissantes de la Constitution [1].

Compter sur des succès extérieurs qui seraient des défaites de nos armées? Quoi? La vision de la France envahie ne lui arrache pas un cri d'horreur? — Eh! que dirions-nous, s'il nous objectait qu'il a devant les yeux une autre vision tout aussi désolante : celle de la France livrée aux furieux qui ont déchiqueté le corps de Foulon, de Berthier, de Launay, des gardes du roi, torturé Huez, dépecé Belzunce et mangé son cœur, égorgé Guillin, fait rôtir et mangé un de ses bras, et qui vont sous peu renouveler leurs exploits [2]? Nous avons vu comme il blâmait le roi de tourner les yeux vers l'armée des princes tant que le roi pouvait autrement et plus sûrement mettre fin à la crise. « Vous verrez, avait-il dit, que mon avis est que le vaisseau de l'État peut être sauvé par une manœuvre

riez, plus qu'à celle de Dumouriez sur Rivarol! Voir aussi un *Mémoire* que Dumouriez adressa au roi à la fin de 1791 (*Histoire de la Révolution*, par Bertrand de Molleville).

1. A peine y a-t-il trois lettres raturées dans le manuscrit dont je reproduis minutieusement le texte, la ponctuation, les multiples majuscules. On trouvera un fac-similé de la première page dans l'*Appendice*, § 3.

2. Voir les *Origines de la France contemporaine*, de M. Taine, t. II, *passim*.

habile, et qu'il n'a pas besoin d'être remorqué par d'autres vaisseaux qui ne peuvent lui offrir que des ports suspects ou une côte ennemie [1]. » Puisque la royauté n'a pas su manœuvrer de la sorte, puisqu'elle s'est rendue plus impopulaire que jamais, la victoire des princes et de leurs alliés est son unique chance de salut.

Rivarol n'y a pas cru longtemps : il est bon qu'il y ait cru quelques semaines, avant Valmy, pour que nous sachions s'il aurait tenu à la royauté victorieuse le même langage qu'il tenait à la royauté vaincue. Nous n'ignorons pas quel usage les gens de Coblentz entendaient faire de la victoire. Ils entendaient remettre les choses, à coups de sabre et à coups de fusil, dans l'état où elles étaient avant 1789 : l'odieux manifeste, soi-disant de Brunswick, où M. de Limon [2] s'était fait l'interprète de leurs rancunes et de leurs projets de vengeance, ne laisse nulle place au doute. C'est alors que Rivarol publie sa *Lettre à la Noblesse française* [3]. A travers mille précautions oratoires, à travers de flatteurs compliments destinés à ménager d'irritables susceptibilités, il s'achemine au mot qu'il faut leur dire et qu'il leur dit. Il les prévient que l'esprit public est profondément changé, qu'ils sont une minorité, et une minorité suspecte, qu'ils doivent s'attendre et se résigner à n'être plus du tout ce qu'ils ont été : « N'oubliez jamais qu'en effet vous n'êtes point en rapport avec l'énorme population de la France, que si avant la révolution vous viviez en sûreté au sein de ce peuple immense, c'est qu'on ne l'avait pas accoutumé à vous regarder comme son ennemi; qu'une fois rentrés et comme répandus [4] dans ce vaste

1. *Lettre* à M. de La Porte, du 10 septembre 1791.

2. Voir là-dessus la correspondance de Fersen, et l'*Histoire de la Révolution* de Bertrand de Molleville, t. IX.

3. La *Lettre aux Émigrants*, de Malouet, du 20 décembre 1791, est animée du même esprit de sagesse; mais quel style vague et emphatique!

4. J'adopte l'orthographe du texte que donne la *Correspondance originale des Émigrés*. Le texte de Peltier porte : *rentrée*, *répandue*, comme si Rivarol s'adressait *à la Noblesse*; ici il s'adresse plutôt *aux nobles*.

royaume, vous y péririez une seconde fois, par une conspiration universelle, si vous ne secondiez par la raison, si vous ne consolidiez par la sagesse le nouvel ordre que la force de la contre-révolution nous prépare » [1].

Il était bon de suivre Rivarol jusque-là, avant de juger le conseiller officieux de la royauté. Qu'il y ait de la rouerie et, si l'on veut, de l'escrime italienne dans la résistance qu'il tentait d'opposer à la Révolution, j'en demeure d'accord; on n'est pas pour rien le lecteur et un peu le compatriote de Machiavel. Il dirait volontiers comme un de ceux qu'il combat, comme Chamfort : « On ne joue pas aux échecs avec un bon cœur », et il dit très nettement que les maximes de la politique ne sont pas celles de la probité [2]. Est-ce là une vérité? J'en ai peur, bien qu'elle soit assez déconcertante aux gens qui ne sont pas du métier. Je confesse que sa façon de dire : telle mesure est juste, parce que telle mesure est utile à l'État, m'inquiète un peu. Je me défie de ces raisons d'État qui ont en tout temps servi d'excuse à de fort laides choses. Tout sacrifier à la conservation du « corps politique », voilà son principe. Mais comme il est intelligent à ravir, comme il sait qu'un gouvernement ne peut se maintenir à moins d'être en harmonie avec les idées du siècle, avec « les lumières » du siècle, il n'y a pas lieu avec lui de s'alarmer beaucoup de son principe. Que notre malaise ne nous empêche pas de remarquer et d'admirer tant de bon sens uni à tant de souplesse. Capable de saisir la mystérieuse logique des faits, de s'élever en mainte occasion à une divination

1. *Lettre à la Noblesse française.* En même temps il ridiculisait M. de Limon dans le *Dialogue* perdu. C'est son habitude de présenter l'idée, tour à tour ou simultanément, sous sa forme sérieuse et sa forme plaisante. Dans les *Carnets* : « Il faut que la raison rie, se fâche. On sait l'usage que Socrate faisait de l'ironie. Pascal a mêlé les deux manières. Dieu lui-même, après qu'il eut condamné Adam au travail et à la femme, lui fait une ironie : *Ecce Adam factus sicut unus ex nobis* : voilà donc Adam devenu une espèce de Dieu ».

2. *Second Mémoire.*

quasi prophétique de l'avenir, et de comprendre par conséquent l'inutilité de la lutte, préférerions-nous qu'il n'eût point lutté jusqu'à la dernière heure? Devons-nous regretter le spectacle que nous donne un esprit si fécond en expédients, si prompt à changer ses batteries et tout son ordre de bataille sous le feu de l'ennemi, à se plier, à s'adapter aux circonstances et à en tirer parti? Ne lui reprochons pas trop de rester royaliste quoiqu'il voie le roi inférieur à sa tâche : louons plutôt un royaliste qui ose lui présenter des vérités si sages et si amères. Oui, il voudrait mettre un terme aux « convulsions » qui agitent la France; oui, il voudrait reviser la Constitution de 1791 qui, selon lui, ne laisse au souverain qu'une ombre d'autorité. Mais il ne méconnaît pas ce qu'il y a de juste dans les revendications nationales; et quand il ne les jugerait pas justes, il conseillerait encore d'y faire droit, convaincu qu'il est impossible de gouverner sans s'être mis d'accord avec l'opinion, et qu'il faut à tout prix gouverner. Qu'il est loin de ressembler à un d'Antraigues [1] ou à un Breteuil, aux enragés de l'émigration, aux mouches bourdonnantes qui s'agitent alors autour du coche embourbé, aux « otages de Louis XVI » [2], à tant de cerveaux étroits ou de cerveaux à l'évent qui nient les faits accomplis et croient que le passé se recommence! Que de fois il a ri de leurs illusions! Que de fois il leur a dit qu'ils retardaient [3],

1. Voir la *Lettre* de d'Antraigues *à MM***, commissaires de la noblesse de B.*, 1792. Tout son programme se résume en une formule : Notre antique Constitution sans aucune innovation. Voir aussi son *Adresse à l'ordre de la noblesse*, 25 nov. 1791. Ce sont deux chefs-d'œuvre de sottise.

2. Sept ou huit cents personnes s'inscrivent en juin 1791 dans la gazette de Durosoy comme otages du roi arrêté à Varennes, et plus tard s'en font un titre. Barruel-Beauvert qui est du nombre signe ses *Lettres sur quelques particularités secrètes...*, publiées en 1815 : « Le comte de Barruel-Beauvert, ancien colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc., etc., *et l'un des otages de Louis XVI* ». — « La plus mauvaise roue, disait Rivarol, fait le plus de bruit » (*Carnets*).

3. C'est lui qui disait des ennemis de la Révolution : « Ils ont toujours été en retard d'une pensée, d'une armée, d'une année » (H. de la Porte, *Notice sur Rivarol*). Singulier homme qui en passant laisse tomber de ses

que la royauté, telle qu'ils la concevaient, ne pouvait plus être! Car il avait ce qui a le plus manqué aux hommes de la Révolution et à ceux de la Restauration : le sens du réel.

*
* *

L'ambition de ses dernières années a été de rassembler en un livre, qui eût continué celui de Montesquieu, les principes sur lesquels repose la société, les lois d'après lesquelles naît, se conserve et se développe « le corps politique ». Les sociologues peuvent bien concevoir quelque regret qu'il n'ait point achevé son travail; car l'examen des débris qui nous en restent[1] leur ferait reconnaître en lui un des leurs, sinon un grand ancêtre, du moins un père prodigue qu'il faut à la fois gronder et aimer. Pour moi, il me semble qu'après lecture du *Journal Politique National* nous sommes suffisamment renseignés sur ce qu'on pourrait appeler le positivisme de Rivarol en matière de questions sociales.

Il a vu paraître Napoléon. Il attendait, je veux dire il appréhendait sa venue depuis longtemps. Il n'a pas plus été son flatteur que sa dupe. L'immobilité qui résulte de l'asservissement n'est point ce bel ordre auquel il aspirait de tous ses vœux, mais un état qu'il jugeait stérile et provisoire. Mort en 1801, il avait déjà discerné en Bonaparte l'homme de génie et le tyran, annoncé son règne et sa chute :

Il sera plaisant de voir un jour les philosophes et les apostats suivre Bonaparte à la messe en grinçant des dents; et les républicains se courber devant lui. Ils avaient pourtant juré de tuer le premier qui ravirait le pouvoir.

lèvres tant de vérités, et sans tourner la tête, sans se déranger de son chemin, vous dit négligemment : ramassez!

1. *Pensées inédites*, *passim*; préface et texte de l'*Esprit de Rivarol*; *Chateaubriand et son groupe*, t. II.

Il serait plaisant qu'il créât un jour des cordons, et qu'il en décorât les rois; qu'il fît des princes et qu'il s'alliât avec quelque ancienne dynastie....

Malheur à lui s'il n'est pas toujours vainqueur [1] !

Bien éloigné de le prendre, comme on faisait à Mittau, pour un général Monck, il voyait dans ses victoires un nouvel obstacle à la restauration souhaitée, un nouveau retard qu'il fallait se résigner à subir. Il était fort découragé, et son découragement perce sous son air de fanfaronnade dans le dernier plaidoyer qu'il ait écrit en faveur des Bourbons. J'ai dit que j'avais retrouvé aux Archives du ministère des Affaires étrangères le *Prospectus* d'un journal que Louis XVIII le priait de publier en 1800; j'ai dit après combien d'atermoiements il s'était laissé arracher ce *Prospectus* qui n'a jamais été imprimé. Le voici.

Le *Journal Politique*, dirigé contre les auteurs et les principes de la Révolution, parut au mois de juin 1789 [2], époque où la France et le reste de l'Europe regardaient cette Révolution comme le grand bienfait de la philosophie, la réunion de tous les vœux, le concert de tous les efforts, l'heureux fruit de toutes les lumières, et la preuve la plus complète que le monde avait été jusqu'alors sans esprit, sans jugement, sans morale et sans politique.

L'Assemblée Constituante, forte de la faiblesse du Roi, fière de l'insurrection de Paris, ivre de ses succès, étourdie de l'encens qui fumait pour elle dans toutes les provinces et dupe de l'admiration des étrangers, abattait tout avec fracas, et dans cet état d'éblouissement ne prévoyait ni les conséquences de ses principes ni les successeurs qu'elle se préparait.

L'auteur de ce Journal écrivit inutilement au nom de la politique et de l'expérience de tous les siècles. Il parla inutilement en faveur

1. *Pensées inédites.* Quelques lignes des *Carnets*, écrites en abrégé et à la hâte, sur le rôle de l'Angleterre pendant la Révolution, me paraissent également dignes d'être citées : « Plan de M. Pitt est fort clair. Hauteur dans la conduite, comme si cette puissance eût pris le rôle noble et désintéressé, elle qui n'a parlé que d'*indemnités*, qui se porte pour l'heureuse héritière des puissances qui périssent autour d'elle, etc. Les épreuves sont faites : Toulon, Lyon, la Vendée, la Corse, efforts sur Brest. On ne parle que *d'équilibre* en Europe et on ne pense pas à celui des mers. Nécessité de rallier la Russie, l'Espagne, le Danemark, la Suède et la France contre elle. Cri contre elle peut rallier tous les Français.... »

2. Petite erreur de date; j'ai donné la date exacte : 12 juillet 1789.

de la morale et de l'humanité. Sa voix se perdait dans la destruction universelle : il se tut.

Le *Journal Politique* ne contient en effet que les six premiers mois de la Révolution; tous les grands coups étaient portés, la quantité avait triomphé de la qualité. L'aristocratie de caractère remplaçait l'aristocratie de naissance; les décrets faisaient aux lois la guerre que l'assignat faisait au numéraire; plus de noblesse, plus de clergé; l'Assemblée avait ôté le royaume au roi, sans songer qu'il faudrait bientôt ôter le roi au royaume. Elle avait paré la victime, et les Jacobins n'avaient plus qu'à appliquer la hache. Que dis-je? l'Assemblée elle-même, trop acharnée sur sa proie, était tombée avec elle dans la fosse, et la France n'était qu'une vaste ménagerie dont les tigres avaient la clé. Quelle ressource restait-il donc aux bons esprits et aux propriétaires, quand tout était espoir et perspective pour les fous et les brigands?

Il fallut donc quitter la France à l'époque où les Jacobins préféraient encore notre fuite à notre mort. La raison d'abord inutile était déjà criminelle; les Français disaient eux-mêmes qu'ils aimaient mieux être exterminés qu'éclairés. Je n'aurais écrit que pour irriter leurs bourreaux; je ne voulus pas être l'historien du malheur et du crime.

Ces dix premières années qui ont consommé la ruine de la monarchie française fourniront de bien tristes décorations à l'histoire. Le tableau est vaste et se complique : je ne me propose que d'en éclairer les masses. Je donnerai le fil de toutes les factions qui se sont exterminées successivement jusqu'à la faction régnante.

Le *Journal Politique* dit positivement qu'il est aisé de prévoir que la première armée française qui aura fait une campagne victorieuse décidera du sort de la France et lui redonnera les formes monarchiques malgré les États généraux. Toute armée est instrument de bien ou de mal, et les généraux et les Rois manient mieux que les corps législatifs ces sortes d'instruments. N° 11, 1789 [1].

La prédiction est accomplie; le règne des avocats est fini; mais il s'agit d'expliquer pourquoi cet événement est arrivé si tard.

L'époque me paraît favorable pour écrire. S'il est vrai, comme l'expérience l'a démontré, que les apprentis soient maîtres en révolution, il faut nécessairement que les maîtres se repentent. Les Français, jadis heureux et mécontents, sont aujourd'hui malheureux et coupables. L'esprit public en France se compose de l'avilissement où le plongent ses nouveaux maîtres et de l'orgueil que lui donnent ses victoires. Mais la conscience publique est encore plus indécise, car si elle s'irrite des injustices de son gouvernement, elle connive avec lui à la spoliation des propriétaires. Le gouvernement actuel s'est fait l'exécuteur testamentaire de Robespierre et du Directoire;

1. C'est-à-dire n° 11, 1re série; le numéro est du 4 août 1789.

mais, pour se mieux asseoir sur le trône, il convient des erreurs et des atrocités de ses prédécesseurs. Les discours publics des frères Bonaparte sont des précis de tout ce que nous avons dit contre la Révolution, de sorte que nous sommes proscrit pour avoir eu raison dix ans plus tôt qu'eux.

Mais quoique la lutte des fautes contre les crimes dure encore, il n'en est pas moins vrai que dans le gouvernement la fourberie a succédé à la violence, dans la nation la honte à l'ivresse, et qu'en Europe l'admiration a succédé aux alarmes. Il s'agit de saisir cet instant où la France, tombant de précipice en précipice, a été retenue par l'armée et reste comme suspendue à l'épée de Bonaparte, pour lui parler encore de ses intérêts au nom de ses infortunes. Entraînée par l'Assemblée Constituante, elle est aujourd'hui sous la main d'un maître qui réunit tous les pouvoirs, d'abord république jacobine intitulée monarchie, et aujourd'hui violente monarchie intitulée république : égarée et opprimée, telle est son histoire.

Je parlerai au cœur des Français, n'ayant pu réussir avec leur esprit, et puissé-je prédire leur retour à la sagesse et au bonheur comme j'ai prédit leur folie et leur perte! Ce n'est pas que mon sujet ne m'inspire de la méfiance : j'écris pour l'orgueil tombé dans l'abîme, pour des malades en présence des charlatans qui les trompent, pour une génération qui passe et qui trouvera la valeur de mes raisons dans ses regrets et dans ses pertes plutôt que dans la raison même. Il s'agit de prouver à cette nation qu'elle a été envieuse avec les heureux, impitoyable avec les malheureux; qu'elle a choisi ses victimes parmi ses bienfaiteurs et ses maîtres parmi ses bourreaux. Il faut parler à cette classe nombreuse de victimes qui a capitulé avec la Révolution, et dont les provisions d'honneur et de courage semblent épuisées; [à ceux] [1] qui, trompés par l'amour de la patrie, ont préféré les cruautés d'une marâtre aux perfidies de leurs amis. Jadis ils sacrifiaient leurs biens pour acquérir la noblesse; aujourdhui ils ont sacrifié la noblesse pour ravoir leurs biens et n'ont acquis que le triste privilège de mendier à la porte de leurs hôtels.

La politique des puissances demande une place considérable dans l'histoire de la Révolution : *ipsi principes illam osculantur qua sunt oppressi manum.* Oppression extérieure, protection au dehors, rien n'a manqué à nos malheurs. Aussi un écrivain peut enfin rester odieux aux deux partis; il suffit pour cela que le vainqueur soit très-criminel et le vaincu très-avili, l'un sans morale, et l'autre sans honneur. D'ailleurs les révolutions sont les temps des fausses réputations. Dans le calme on dépend des hautes classes, mais dans les révolutions on dépend de ce qu'il y a de plus vil et de plus passionné

1. Dans le manuscrit : *et qui trompés;* ce doit être une faute de copie. Le manuscrit n'est pas de la main de Rivarol; je le crois de la main de son ami des Entelles.

parmi les hommes. La raison a d'ailleurs si peu d'époques pour se montrer! Si elle parle avant l'événement, elle est, comme Cassandre, traitée de prophète de malheur. Si elle se présente après, elle est traitée de médecine, parce qu'elle est amère. Inutile avant, odieuse après. Celui qui a raison un jour plus tôt que les autres sera trop heureux de ne passer pour fou que pendant ce jour-là.

Mais pourquoi ne pourrait-on pas écrire à une nation pour l'éclairer, comme on écrivait il y a dix ans pour l'égarer? Est-il donc impossible de concilier la morale et la politique, de réhabiliter le sens commun? Et la raison n'est-elle pas imprescriptible? Comment pourrais-je me refuser à ce noble plaidoyer? Eh! quoi, l'usurpation, la violence et la perfidie auront ouvert tant de bouches, armé tant de bras pour les défendre, et tout serait muet pour l'innocence malheureuse, pour les droits sacrés de la propriété et cette maison de Bourbon qui nous a donné Francois Ier, le restaurateur des Lettres, Henri IV et le beau siècle de Louis XIV? Eh! quoi, le bienfaiteur de [1] Bossuet, le créateur de Molière, de Corneille, de Racine, de Boileau, ne trouverait pas une voix pour sa défense dans cette même postérité où les persécuteurs et les meurtriers de sa maison sont encore couverts des rayons de sa gloire et protégés des monuments de son règne? Quoi qu'il en soit, cette postérité exige que la mémoire de tant de fautes et de tant de malheurs ne soit pas perdue pour elle; elle exige surtout que ce lamentable mélange de sophismes, de passions et de crimes ne soit pas une énigme; il faut que nous puissions dire comme un grand Pontife à l'heure de sa mort : Je sais de la main de qui, de quoi et pourquoi je meurs. Tout écrivain de la Révolution [qui manquerait de clairvoyance] [2] serait d'autant plus coupable aux yeux de la postérité que si les factions, les pratiques, les conspirations de toute espèce se sont succédé, il n'y a point eu de mystère. Les passions ont parlé tout haut, les piques et les poignards ont toujours brillé aux yeux, et les conspirations furent des assemblées politiques; et si les diverses factions qui se supplantaient ont quelquefois tenu des conciliabules plus cachés, le lendemain mettait au jour l'œuvre de la nuit. On peut dire que tous [les] livres qui paraissent sous les titres de *Causes Secrètes de la Révolution*, sont l'ouvrage de quelques charlatans ou d'étrangers mal instruits. La philosophie avait tant promis qu'on a [le] droit d'examiner les fruits qu'elle a portés. Nous instruirons ce grand procès dans lequel tout homme honnête est forcément juge et partie. Car — et ceci est important — il faut bien se souvenir qu'entre le genre humain et ses adversaires impartialité n'est *pas justice*.

1. Dans le manuscrit : *des*.
2. Une addition est ici indispensable, de même que plus bas en deux endroits où je mets les mots entre crochets. J'ai corrigé çà et là l'orthographe et la ponctuation du copiste.

Il y a cela d'agréable avec M. de Rivarol qu'il nous évite de chercher la formule des louanges qu'il peut mériter. S'il s'était moins loué, cependant, nous le louerions davantage. Il est incontestable qu'en donnant quelquefois de mauvais exemples, il a donné de bons conseils; il a violemment prêché la sagesse, il a gourmandé ceux qui prétendent devancer le temps comme ceux qui veulent en remonter le cours; il a répété que les lois, les institutions, les mœurs se tiennent; il a travaillé, sinon réussi, à substituer en politique — j'emprunte la formule à M. Taine — à ce que le XVIIIe siècle nommait la raison ce que le XIXe siècle nomme la science [1]. Mais enfin si son vœu s'était réalisé, la France aurait eu une sorte de royauté à la Louis-Philippe à la place de la Révolution et de l'Empire. C'est une question de savoir si elle y eût gagné.

1. Voir la belle étude de M. G. Monod sur Taine. Rien n'est plus honorable pour Rivarol que d'avoir été tant de fois cité et loué par M. Albert Sorel dans *L'Europe et la Révolution.*

CHAPITRE V

SES IDÉES PHILOSOPHIQUES ET RELIGIEUSES

Rivarol aime à se rappeler une anecdote de sa vingt-cinquième année. En 1778, il était un jour chez Voltaire. Celui-ci entonna son refrain habituel, *écrasons l'infâme*, vanta « les Lamothe le Vayer, Bayle, etc., pour avoir bien attaqué la religion », puis attendit que son auditoire le complimentât « sur ce qu'il l'avait encore plus victorieusement attaquée » :

Ce n'est pas pour attaquer les religions qu'il faut de l'esprit, lui dis-je, mais pour les fonder et les maintenir; car toutes les épigrammes contre Jésus-Christ sont bonnes. Quant au courage, il n'en faut pas plus et souvent pas autant à un philosophe qu'à un apôtre [1].

Ceci n'est pas le langage d'un croyant; en effet, Rivarol n'en est pas un. Il est un libre penseur d'une espèce rare au XVIIIe siècle : un libre penseur qui estime et qui admire la religion parce qu'il sent en elle la plus puissante des forces sociales.

*
* *

Il ne croit pas. Il refuse de se soumettre au dogme chrétien. En fait de révélation, il n'en admet qu'une : « Nous

1. Le mot est deux fois inscrit dans ses *Carnets*; il l'a replacé dans le *Discours Préliminaire*, p. 212.

avons le sentiment du juste et de l'injuste : c'est ainsi que Dieu s'est révélé aux hommes [1] ». N'invoquons pas contre lui les miracles; il se souvient que témoin de miracles est en grec synonyme de sot [2], et il enregistre à ce sujet une jolie anecdote :

Histoire de Mlle Laguerre qui ayant eu un démêlé assez vif avec son amant, s'enfuit un soir de l'opéra avec ses habits de théâtre, tout en pleurs, et perdant si bien la tête qu'elle s'égara dans la campagne. Elle y passa la nuit à pleurer, et vers le matin (c'était en été) elle se mit à chanter et à saluer l'aurore d'un très-bel air qu'elle avait souvent fait applaudir à tout Paris. Les paysans qui aperçurent cette belle créature avec des habits d'une richesse et d'un goût inconnus pour eux, étonnés de ses gestes, de sa superbe taille et de sa voix, la prirent pour la Vierge ou pour un ange et se mirent à genoux autour d'elle. Supposez qu'un char tel que celui que Charles enleva aux Tuileries [3] fût alors descendu pour prendre Mlle Laguerre, l'erreur n'était-elle pas invincible? Les témoins ne se seraient-ils pas fait égorger pour soutenir l'apparition et l'ascension de cette divinité? Y aurait-il eu dans aucune religion un miracle plus éclatant et mieux prouvé? C'est pourtant au siècle des lumières que ceci s'est passé, en 1778 et à Paris [4].

Mais il a écrit ailleurs que « l'ordre visible de la nature est un miracle perpétuel », et que par suite un miracle serait « une interruption de miracles » [5]. Que penser de l'incrédulité qui sait prendre ce tour? Elle ne le prenait pas fréquemment dans les salons du XVIIIe siècle.

Aussi bien il ne ressemble guère aux élégants athées qui, tout en devisant, le dos au feu, une pincée de tabac d'Espagne entre le pouce et l'index, chez la marquise ou la duchesse, déclarent qu'ils ne croient ni à Dieu ni à diable. Il a dû plus d'une fois leur rire au nez, et le bon Sulpice cite avec ravissement, mais hélas! en style de Sulpice, sa

1. *Seconde Lettre* à Necker.
2. *Carnets.*
3. Ascension du 1er décembre 1783.
4. *Carnets.* L'éditeur des *Pensées inédites* a pieusement supprimé la moitié de la page, depuis : *Supposez qu'un char...* jusqu'à : *C'est pourtant au siècle,...* etc.
5. *Discours Préliminaire*, p. 212.

réponse « à une demoiselle de seize ans, assez jolie, qui tenait devant lui des discours fort indiscrets sur la religion [1] ». Il a beaucoup lu et, à travers les dissipations de sa vie, il a trouvé le temps de beaucoup réfléchir. Les efforts que les grands savants et les grands philosophes de son siècle ou des siècles passés ont faits pour pénétrer les secrets de la nature et résoudre l'énigme de notre être enorgueillissent sa raison. Il a joint ses observations et ses réflexions aux leurs, et le jour où il lui prend envie d'écrire un petit traité de l'Entendement humain, il y apporte, je ne dis pas une grande puissance, mais une réelle distinction de pensée : là comme ailleurs, il est lui.

Il n'en reste pas purement et simplement à la doctrine à la mode, à la doctrine de Condillac, quoiqu'il ne nie pas ce qu'il lui doit. S'il écarte, ainsi que les Condillaciens, l'hypothèse des idées innées, s'il croit que toutes nos idées viennent du dehors et résultent de nos sensations, il ajoute que nous avons des besoins innés et qu'il y a en nous un principe d'énergie active qui préexiste à toute sensation. Le *sentiment*, tel est le nom dont il l'appelle. « Caché dans son tissu de fibres et d'organes », le sentiment est « comme un être voilé [2] »; là réside le moi. « Pour peu que l'homme descende en lui-même, il y découvre que son existence porte sur deux bases dont il sent la différence, mais dont il ignore la nature. Et non seulement il sent que l'une de ces bases n'est pas l'autre, mais tout ce qu'il assure de l'une il le nie de l'autre, et ne leur laisse de commun que l'existence. La base qui lui paraît étendue, solide et divisible, il l'appelle *corps*; et il nomme *esprit*, *âme*, *substance incorporelle*, celle qui n'est pour lui ni étendue, ni divisible, ni solide. C'est dans l'intervalle de ces deux moitiés de

1. *Vie... de Rivarol*, I, p. 22. Le marquis de Ximénès, dans son *Épître* à Rivarol, le louait déjà en 1785 comme le plus redoutable ennemi de l'athéisme. Il avait donc de bonne heure pris position.
2. *Discours Préliminaire*, p. 149.

l'homme que se place de lui-même le sentiment. Mi-parti de ces deux substances, certain que ses sensations ont à la fois un côté matériel et un côté intellectuel, l'homme ne peut s'égarer, si le sentiment, semblable à l'aiguille d'une balance, garde bien le milieu où l'a placé son auteur : mais s'il ne s'occupe que du corps, il peut ne trouver que lui de réel en ce monde, et se croire tout matière : s'il s'abandonne trop à ses méditations, il peut ne voir rien de vrai que la pensée et se croire tout esprit : ces deux systèmes ont régné tour à tour. Mais si le sentiment se consulte de bonne foi, il se dégage des pièges que lui tendent ces deux puissantes conceptions; il reprend sa place entre l'esprit et la matière quelles que soient ces deux inconcevables substances; il dit *moi*, et c'est l'homme tel que l'a fait la nature [1]. »

Cette théorie, qui était déjà dans sa tête en 1788 [2], qu'il a développée tout au long en 1797, Sainte-Beuve y voyait le point de départ de la philosophie du distingué La Romiguière; M. Caro y a vu un premier pas vers celle de Maine de Biran [3]. Pour ma part, j'y vois surtout la preuve qu'on se raconte dans tout ce qu'on écrit; le métaphysicien n'échappe pas plus que le romancier ou le poète à la commune loi. De même qu'en analysant les facultés intellectuelles de l'homme, l'imagination, l'esprit, etc., il s'est sans cesse défini lui-même, il avait une trop nette conscience de sa personnalité pour ne pas mettre en tête de toute sa métaphysique une affirmation du moi.

Mais ne le tirons pas trop au spiritualisme si le mot implique la croyance à une survie de ce moi. Il peut lui échapper, au cours d'un travail qui exalte sa pensée, une belle phrase qui prête à l'équivoque : « En voyant l'univers et ses lois, on reconnaît l'éternel géomètre; on le reconnaît

1. *Discours Préliminaire*, p. 29 et 30.
2. Voir les *Lettres* à *Necker*.
3. *Journal des Savants*, octobre et novembre 1883.

encore en disséquant l'homme et les animaux; mais en les voyant agir, aimer, penser, on se demande comment l'artisan suprême a pu toucher un édifice si régulier avec le rayon de la pensée et la flamme des passions,... comment enfin un amas de matière inerte et périssable a pu devenir siège de vie et berceau d'immortalité » [1]. Relisez toute la page, et la phrase elle-même : vous verrez qu'il n'entend par là que le pouvoir accordé à tous les êtres, aux animaux comme à l'homme, de transmettre la vie à de nouvelles créatures. Point d'autre immortalité : « Les formes personnelles sont passagères, et l'immortalité est restée aux espèces, à leur séjour et aux astres qui les éclairent. Dans tout ce qui respire, il n'y a d'impérissable, en effet, que les générations : les individus ne sont qu'usufruitiers; ils boivent tour à tour dans la coupe de la vie, et tout est viager pour eux dans un ordre éternel [2]. » Et ceci pourrait encore s'entendre en un sens quasi chrétien : l'anéantissement des formes personnelles pourrait se concilier avec l'immortalité du principe « d'énergie active » qu'il nomme le sentiment. Mais je vois ailleurs qu'il se déclare plus sûr de l'immortalité des corps que de celle des esprits [3]; je lis dans ses *Carnets* : « Réflexion sur l'immortalité. Son impossibilité, à moins d'oublier qu'on est d'époque en époque.... Or c'est ce qui arrive,... l'ignorance fait tout le plaisir et toute la fraîcheur des premières sensations. »

La plus grande des absurdités lui paraît être l'athéisme. Il dit avoir connu jadis un saint athée; et il note le fait comme une anomalie [4]. Avant la Révolution, il reprenait à son compte et commentait le mot de Shaftesbury : « Le

1. *Discours Préliminaire*, p. 166.
2. *Id.*, p. 168.
3. *Lettres à Necker.*
4. *Carnets* : « J'ai vu un homme qui ne croyait pas en Dieu et qui était une véritable providence pour tout ce qui l'environnait ». L'éditeur des *Pensées inédites* ajoute : « Je n'ai connu que celui-là » ; l'addition ne fausse pas la pensée, mais enfin c'est une addition qui n'est pas de Rivarol. Je ne sais du reste quel est l'homme dont il parle.

monde serait orphelin si Dieu n'existait pas [1] ». Plus tard il l'a commenté de nouveau et avec éloquence : « Il me faut, comme à l'univers, un Dieu qui me sauve du chaos et de l'anarchie de mes idées.... Son idée délivre notre esprit de ses longs tourments et notre cœur de sa vaste solitude : Dieu explique le monde, et le monde le prouve : mais l'athée nie Dieu en sa présence. Chose admirable!... Les objections contre l'existence de Dieu sont épuisées, et ses preuves augmentent tous les jours : elles croissent et marchent sur trois ordres : dans l'intérieur des corps, toutes les substances et leurs affinités; dans les cieux, tous les globes et les lois de l'attraction; au milieu, la nature animée et toutes ses pompes [2]. » D'autre part, comme pour lui « la Providence n'a commandé qu'une fois pour gouverner toujours [3] », comme pour lui Dieu « est toujours absent dans l'ordre moral [4] » et après avoir fixé les lois de notre être n'intervient pas d'autre façon dans nos affaires, je ne vois pas que l'idée qu'il a de Dieu puisse remplir « la vaste solitude » de nos cœurs. Il me semble, pour me servir d'une de ses expressions, qu'il ne croit pas en Dieu de tout son cœur, mais de tout son esprit. Il a observé que les adeptes des différentes religions se sont fait un Dieu à leur mesure : « Non seulement le Dieu des hommes est un homme; mais le Dieu des Juifs était Juif, celui du Japon est Japonais, etc. [5] ». De même, j'ai un peu peur que le Dieu de Rivarol ne soit qu'intelligence.... Ne lui cherchons pas querelle : certains mots de lui nous en feraient repentir : « Le maître de l'univers nous laissera plutôt deviner ses lois que ses raisons, et l'*à quoi bon* de l'univers sera toujours pour nous le problème des problèmes [6] ». — « Dieu

1. *Lettres à Necker.*
2. *Discours Préliminaire*, p. 167. Voir d'autres développements fort beaux de la même idée, p. 46-47.
3. *Id.*, p. 106.
4. *Id.*, p. 202.
5. *Carnets.*
6. *Discours Préliminaire,* p. 107.

est la plus haute mesure de notre incapacité,... nous le composons de tout ce que nous sommes, et la métaphysique n'est pas là-dessus plus avancée que la religion » [1].

On ne rencontre pas sans quelque joie, en ce XVIIIe siècle si coutumier des solutions par oui ou par non, si porté à tout expliquer et à tout définir, un philosophe — c'était le mot en vogue — assez intelligent pour dire quelquefois : je ne sais pas, et déclarer que la raison raisonnante n'est point toute la raison. Il doute que « raisonner et déduire soit plus ou mieux que sentir »; il dit que « la vérité se compose de certitudes obscures plus encore que de raisonnements clairs [2] ». Et ces mots-là me plaisent bien. Par malheur il est organisé lui-même de telle sorte qu'il déduit encore et raisonne plus qu'il ne sent.

De quelque manière que nous jugions ses idées sur la destinée de l'homme et sur Dieu, après l'avoir lu nous lui devons un hommage auquel beaucoup d'entre nous n'auraient pas droit : il a cherché. Il me serait plus cher s'il s'était cru moins sûr d'avoir trouvé, s'il avait continué sa recherche et l'avait continuée, comme celui dont il vénérait le génie, « en gémissant ». Mais après tout, qui sait s'il n'a point connu de hautes et nobles tristesses? N'est-ce pas lui qui a dit un jour : « C'est un terrible luxe que l'incrédulité... ceux qui ont le malheur d'y parvenir [3]... ». N'est-ce pas lui qui a dit de la philosophie : « Elle manque à la fois de tendresse avec l'infortuné et de magnificence avec le pauvre : chez elle, les misères de la vie ne sont que des maux sans remède, et la mort est le néant : mais la religion échange ces misères contre des félicités sans fin, et avec elle le soir de la vie touche à l'aurore d'un jour éternel [4] ». Est-ce un soupir de regret? Peut-être.... Encore

1. *Discours Préliminaire*, p. 47.
2. *Id.*, p. 33 et 34.
3. *Id.*, p. 211.
4. *Id.*, p. 208.

met-il son point d'honneur à s'en tenir à des conclusions qu'il croit avoir appuyées sur une donnée scientifique. Plus il est convaincu qu'elles désoleraient ou démoraliseraient la plupart des gens, plus il lui plaît qu'elles soient celles de M. de Rivarol.

*
* *

J'ai eu ce courage : j'ai lu le livre de Necker, *De l'Importance des Opinions religieuses*. Il le fallait et je ne le regrette point; car je sais mieux à présent combien l'auteur des deux *Lettres à Necker* a d'esprit.

Necker est tout entier dans son livre, avec ses bonnes intentions et sa maladresse, son honnêteté et sa pesanteur genevoise. Un de ses contemporains a dit : « Necker portait la tête fort élevée et même renversée; et il y avait de l'affectation dans cette contenance, car le degré de renversement de sa tête était un thermomètre de la situation politique »[1]. Cette contenance ne sied que trop bien à l'astrologue destiné à choir dans un puits. En 1788, il n'était pas encore au fond du puits; il était seulement en disgrâce depuis quelques années[2]. Et le premier tort de son livre est d'être le panégyrique de Necker par lui-même, nous dirions, je crois, aujourd'hui : une réclame électorale. L'orateur, en pensant au salut des âmes, « ne s'oublie pas et ne se laisse point oublier ». Chaque ligne crie : Voilà ce que je suis! Une âme pieuse, une belle âme! Ceux qui m'ont remplacé au pouvoir sont des athées, des mécréants. Ah! Français, que je vous plains de m'avoir perdu! — Cela est dans le genre de la lettre de Roland à Louis XVI. — Voyez-le tracer le portrait de « ministres sans vertu », dont « la corruption se propage », qui « parent

1. *Mémoires* de Malouet.
2. L'ouvrage a paru au commencement de l'année; en août, Necker succédait à Loménie de Brienne.

l'immoralité de toutes les grâces qui peuvent la rendre aimable,... tâchent de faire haïr la vertu en la représentant comme austère, impérieuse, insociable et presque désassortie à nos mœurs et à nos manières,... affaiblissent dans un monarque le sentiment de ses devoirs », etc. Le monarque, toutefois, « après s'être écarté quelques moments de la route de la véritable gloire peut revenir, quand il lui plaît, à l'amour des bonnes et grandes choses »[1]. A bon entendeur, salut! Rappelez M. Necker, ou la France périt. Que toutes ces finesses sont grosses! Je ne justifie ni la légèreté de Calonne et de Brienne, ni la faiblesse de Louis XVI; mais je trouve fâcheux que la critique des uns vienne de celui qui désire leur place, et la critique de l'autre de celui qui devrait relever son prestige dans l'opinion. Jamais l'ambition déçue n'a plus clairement exprimé son dépit, ni plus imprudemment : car après lecture le public va peut-être croire à la vertu de Necker, mais plus encore à la corruption de la cour, et ainsi l'ancien, le futur ministre du roi prépare la Révolution contre le roi.

Un si visible regret du pouvoir me gâte un peu ses pieux élancements. « Que tout est petit, près de ces méditations qui donnent à notre existence une nouvelle étendue, et qui, en nous détachant de la poussière de la terre, semblent unir notre âme à l'espace infini et notre durée d'un jour à l'éternité des temps! C'est à vous surtout à en juger, âmes sensibles », etc. [2]. Quand il se dit si détaché des grandeurs humaines, nous nous apercevons qu'elles l'ont quitté plus qu'il ne les quitte; il a trop l'air de revenir à Dieu par déception de carrière, et son lyrisme de ministre culbuté ne nous touche pas. « Mes pensées ne pouvant plus s'attacher à l'étude et à la recherche des vérités qui ont l'avantage politique de l'État pour objet,... je me suis trouvé comme délaissé par tous les grands intérêts de la

1. *De l'Importance des Opinions religieuses*, p. 218-219.
2. *Id.*, Introduction.

vie. Inquiet, égaré, dans cette espèce de vide, mon âme encore active a senti le besoin d'une occupation [1] ». « Ah! je le sais plus que jamais, c'est toi (il s'adresse à Dieu) qu'il faut aimer, c'est toi qu'il faut servir; les hommes, successivement, vous donnent et vous reprennent, vous élèvent et vous rabaissent, vous défendent et vous abandonnent; les puissants de la terre, après avoir accepté votre amour, détournent de vous leurs regards et vous brisent comme un roseau [2] ». « Tout entier à moi-même en cet instant, et repoussé jusque dans la solitude par une fatalité imprévue,... je me rapproche avec un nouvel intérêt des vérités que j'ai toujours aimées ».... Suit une petite note au bas de la page : « J'avais commencé ce chapitre pendant mon exil » [3]. Le pauvre homme est d'une naïveté qui désarme!

Le but avoué de son livre est de réagir contre l'impiété du siècle, et à coup sûr il eût été opportun de couper court à la propagande irréligieuse qui allait aboutir à d'atroces violences. En 1792, des bandes de patriotes et de citoyennes guettent à la porte des couvents les femmes qui se rendent aux offices, se jettent sur elles et les fouettent; le divertissement fait fureur. Dors-tu content, Voltaire? comme dit Rolla. En 1793, le massacre des prêtres commence; en 1794, Dieu est sur la liste des suspects, et la Déesse Raison le chasse du Temple. Celui qui, à l'approche de la Révolution, eût essayé d'enseigner aux incrédules le respect de la foi d'autrui, eût fait une grande bonne action. Necker leur a demandé bien davantage, et bien plus qu'il ne pouvait obtenir : il leur a demandé de croire et de pratiquer. Soit. Qu'il leur rende donc la foi, qu'il les convertisse; sinon, répéter que ces pratiques sont « utiles » et qu'en édifiant le peuple elles peuvent empêcher une révolution qui menace,

1. *De l'Importance des Opinions religieuses*, Introduction.
2. *Id.*, p. 536.
3. *Id.*, p. 539.

c'est avoir l'air de conseiller une hypocrisie. Quoi de plus fâcheux que d'écrire : « Plus l'étendue des impôts entretient le peuple dans l'abattement et dans la misère, plus il est indispensable de lui donner une éducation religieuse[1] ». Je vois bien qu'il consacre trois mortels chapitres à établir « qu'il y a un Dieu ». Mais tout le XVIIIe siècle, à part le petit groupe des holbachiens qui est quantité négligeable, peut répliquer en chœur : Rousseau croit en Dieu, Voltaire croit en Dieu, nous croyons en Dieu, nous sommes déistes; aussi attaquons-nous le christianisme; puisque vous nous pressez de revenir au culte, prouvez-nous la vérité du christianisme, et réussissez où Pascal a échoué. Or, le plus plaisant est que Necker est déiste, lui aussi. Il ne souffle mot de la révélation. Pour deux ou trois fois qu'il nomme Jésus, il dit trois cents fois : l'Être suprême; il ne dit pas : soyez chrétiens, mais : ayez des opinions religieuses. Il ne se lasse pas d'employer ce mot qui est déjà sur la couverture du livre et n'annonce rien de bien net. Les habitudes d'esprit du protestant se trahissent çà et là : il s'évertue à s'y soustraire, il ne veut pas « opposer la doctrine d'une église à celle d'une autre »[2]. Il parle à toute minute de la nécessité d'un culte, et il se trouve, en fin de compte, que la religion qu'il professe est celle qui se passe de chapelles et de clergé, celle, pour parler franc, qui n'est pas une religion, mais une vague disposition spiritualiste, mais une sorte de piété sans foi : le déisme de Jean-Jacques. Il n'y manque que Jean-Jacques.

Quelle confusion dans cette tête, haut juchée sur cravate, qui se redresse si ambitieusement! Être suprême, Être infini, immortalité de l'âme, morale, âmes sensibles, vertu, il a la bouche pleine de grands mots qui ne le mènent à aucune idée et ne forment qu'un monotone ronron. Sainte-Beuve trouve qu'il a « de l'onction ». Je crois bien!

1. *De l'Importance des Opinions religieuses*, p. 58.
2. *Id.*, p. 236.

Il écrit des cinquante et des cent pages sur ce thème : il faut être vertueux. L'Académie ne pouvait pas ne point lui décerner le prix Montyon; il l'a eu[1]. Il ne dit pas une syllabe sans lever les yeux au ciel et mettre la main sur son cœur. Ce philosophe sans le savoir, ou sans le vouloir, a toute l'emphase attendrie d'un Vanderk; il est sublime et assommant comme un drame bourgeois. On est tenté de dire de lui ce qu'une femme du XVIIIe siècle disait d'un homme aussi solennel que lui : « Je voudrais le chiffonner[2] ! »

Rivarol s'en est donné la satisfaction. Il s'excuse d'abord d'opposer la simplicité de son style à la « prose poétique » de M. Necker, à la solennité du « style ministériel » ; puis il passe à l'examen d'un livre dont la Profession de foi du Vicaire Savoyard « est un très beau précis »[3]. « Souffrez, monsieur, que je vous demande à qui vous en voulez, lorsqu'au XVIIIe siècle vous proclamez un Dieu vengeur et rémunérateur. Ce n'est point aux gouvernements que vous parlez; car il n'en est point sur la terre qui ne soit de connivence avec un clergé et qui ne veuille tenir sa puissance du ciel. Ce n'est point aux peuples que vous prêchez; car votre livre, qui peut-être est déjà à Pétersbourg, ne parviendra jamais dans votre antichambre; sans compter qu'un peuple qui non seulement croit en Dieu, mais en Jésus-Christ, rejettera toujours un ouvrage qui n'annonce qu'un Dieu pur et simple.... Enfin, ce n'est point aux philosophes que vous vous adressez; car ceux qui ne seraient pas de votre avis ne cherchent point à faire secte, et savent

1. Au grand scandale de la marquise de Créqui; elle écrit en septembre 1788 (*Lettres inédites*) : « J'en suis confondue ! Et quelle est donc l'utilité de son livre sur l'*Importance des Opinions religieuses*? Je n'y vois qu'une nouvelle raison de douter des grandes vérités. Enfin, il est riche, homme d'esprit, et paye en bons dîners les académiciens. » Necker avait eu pour concurrent Bernardin de Saint-Pierre, qui présentait ses *Études de la Nature*.

2. Voir l'*Almanach Littéraire* de 1780.

3. Pour ces citations et les suivantes, voir les *Lettres à Necker*.

d'avance tout ce que vous avez à dire sur le déisme. A qui en voulez-vous donc, si vous ne parlez ni aux princes, ni aux peuples, ni aux gens instruits? Peut-être direz-vous que votre livre était nécessaire dans un siècle et chez une nation où l'on a attaqué tantôt avec dérision, tantôt avec violence, la religion chrétienne et même l'existence d'un premier être. Il aurait donc fallu nous donner quelque argument nouveau en faveur de la religion, ou quelque nouvelle preuve de l'existence de Dieu. Mais vous vous contentez de recommander la morale évangélique et les cérémonies de l'Église; et vous n'établissez l'existence de Dieu que sur le grand spectacle de la nature et sur l'évidence des causes finales. » Ainsi son doigt léger se promène sur l'œuvre de Necker, et sous son doigt l'œuvre sonne creux. Sans se départir du ton qui sied à une discussion de bonne compagnie, il montre au « déiste théologien » combien sa position est fâcheuse, et jouit discrètement de l'embarras où il le jette : « Je n'ai cherché, direz-vous, qu'à épancher mon âme et mes idées.... Je suis un Fénelon, mais un Fénelon sans évêché; et loin de donner à un culte la préférence sur un autre, je me sens au fond du cœur une tolérance universelle qui voudrait protéger toutes les croyances et jeter de nouveaux liens parmi les hommes, en leur montrant à tous le même père dans un Dieu toujours prêt à recevoir la variété de leurs tributs et à sourire indulgemment à la bizarrerie de leurs hommages. Cette disposition d'esprit et de cœur, cette bienveillance qui vous attire vers tous les hommes, et qui vous rend heureux, ne peut aussi que vous rendre plus cher à vos amis : mais ce doit être le secret de votre âme. » Et le charmant pince-sans-rire, qui d'un coup d'œil a démêlé l'arrière-pensée du prédicateur, qui ne se laisse pas prendre au *vanitas vanitatum* d'un directeur général des finances en retrait d'emploi, et qui, les bras croisés, du haut de son esprit, s'amuse de voir les efforts, les désespoirs des ambi-

tieux de la politique, conclut ainsi sa première *Lettre* : « On ne peut, monsieur, qu'être frappé en vous lisant de la peinture que vous faites du vide et de la solitude que nous laissent les grandes places : elles ont l'inconvénient des grandes passions, de rendre tout le reste insupportable. Vous le savez; tout homme qui s'élève, s'isole; et je comparerais volontiers la hiérarchie des esprits à une pyramide. Ceux qui sont vers la base répondent aux plus grands cercles, et ont beaucoup d'égaux : à mesure qu'on s'élève, on répond à des cercles plus resserrés : enfin, la pierre qui surmonte et termine la pyramide est seule et ne répond à rien. — Ce qu'il y a de triste, c'est que le monde qui veut compter avec les grandes places et les grands talents, se figure communément que, pour un homme qui les réunit, tout est plaisir et pensée. Et cependant, à quoi se réduit la vie, si on se sert de cette mesure? Sénèque ou Pétrone, soit que vous comptiez par vos plaisirs ou par vos pensées, vous aurez peu vécu! Quelques jouissances, quelques idées, voilà ce qui fait le grand homme ou l'heureux; et c'est dans une page d'écriture ou dans les bornes d'un jour, qu'on peut resserrer la gloire et le bonheur de la plus longue vie. Il n'en est pas ainsi de la sottise et du malheur. » Ai-je dit que le livre de Necker a près de six cents pages?

Mais allons au fond du débat. Si Necker s'en était tenu à dénoncer les gens qui, en s'intitulant philosophes, se croyaient dispensés d'avoir des mœurs, Rivarol l'aurait laissé gémir *o tempora! o mores!* et ne lui eût rien dit, si ce n'est peut-être qu'il le trouvait bien ennuyeux. Necker a conclu de la corruption actuelle que nul ne peut être honnête homme sans avoir des « opinions religieuses », traduisez : sans espérer un paradis et craindre un enfer. Que si, malgré toute probabilité, il s'était rencontré ici ou là des gens vertueux hors de la religion, c'est que ces gens-là, savants enfermés dans un laboratoire, penseurs

cloîtrés dans une bibliothèque, « livrés aux abstractions ou préoccupés d'idées générales, ne connaissaient pas toutes les passions »[1]. Ils n'ont résisté à la tentation que parce qu'elle n'a pas eu lieu. Contre la tentation, point de ressource ailleurs que dans l'idée de peines et de récompenses éternelles : « Quelle route le simple raisonnement n'aurait-il pas à faire, pour persuader à un célibataire qu'il ne doit point enlever à un époux le cœur de sa femme? Où lui assignerait-on un dédommagement distinct du sacrifice de sa passion[2]? » N'allez pas répondre : dans sa conscience; Necker vous déclarerait que « tout est fabuleux dans un pareil système; on nous parle de rougir à nos propres yeux, de redouter nos reproches secrets[3]! » Parlez-lui de vertus qui « doivent être acquittées ou escomptées dans une autre vie »[4]; à la bonne heure! il vous entendra. Nous cherchions un moraliste : nous nous heurtons à un calculateur pour qui la vertu est un bon placement à longue échéance. Et puis dites si cette voix qui du fond d'un coffre-fort criait au XVIIIe siècle : *sursum corda!* pouvait toucher les cœurs.

C'est sur cette étroite et chétive définition de la morale que Rivarol l'attrape. Il relève le défi si gauchement porté à la philosophie : « Il serait triste, réplique-t-il, que malgré tant de sujets de division vous et M. de Calonne fussiez tous deux d'accord; lui pour nous annoncer *le déficit* des finances, et vous celui des idées ». Ayons soin de faire en le lisant la part de l'agacement que lui cause et que devait lui causer l'emphatique niaiserie de Necker. Ne prenons pas au pied de la lettre ses boutades : « on peut dresser un enfant à la vertu comme on dresse un faucon à la chasse »; ses hommages à Sparte, — nous savons de

1. *De l'Importance des Opinions religieuses*, p. 144.
2. *Id.*, p. 64.
3. *Id.*, p. 81.
4. *Lettres à Necker.*

reste qu'il est d'Athènes; les exagérations de Necker ont provoqué les siennes, et il se laisse çà et là emporter au delà de sa pensée. Puis, il aime à mystifier un peu son monde, et avec lui il est prudent d'être toujours sur ses gardes : « Que n'ai-je reçu de la nature, ou mérité par mes études, le droit de donner un catéchisme de morale à une grande nation! Je ne croirais pas avoir inutilement vécu. Mais c'est à vous, monsieur, à lui faire un tel présent : nos mœurs sont encore plus dérangées que nos finances. Songez que Confucius fut comme vous le ministre d'un grand roi.... » Tout le parallèle entre Necker et Confucius, et le développement qui vient ensuite : « l'exemple de la Chine est admirable dans le sujet que je traite ici..., » doivent être lus comme il les écrivait, avec un demi-sourire. Il n'est pas le seul écrivain qui se soit plu à présenter ses plus chères et ses plus hautes idées *cum grano salis*.

Sa thèse peut se résumer à peu près en ces termes : il est très vrai que la foi diminue et que l'immoralité grandit. Les âmes s'étaient habituées depuis de longs siècles à ne point séparer la vertu de la piété; faire le bien se disait faire son salut. Quand l'esprit d'examen s'est éveillé et que la classe instruite s'est débarrassée de la « superstition », le désarroi a d'abord été grand. Des sophistes sont venus dire : puisqu'il n'est plus question de faire son salut, libre à nous de ne plus faire le bien; tout est permis, à condition de n'être point vu : « un homme qui ne craint rien pour une autre vie et qui, pouvant égorger ou dépouiller son voisin à l'insu de toute la terre, ne le fait pas, est un insensé ». Le sophisme est inquiétant; il peut mener loin, les mœurs du siècle en sont la preuve. Mais ce sophisme, plus vous dites [1] : point de morale sans religion, plus vous

1. Il répondait en même temps à Necker et à Mme de Genlis qui avait publié quelques mois plus tôt son livre *De la Religion*... Mme Mentor y a mis toute son âme; aussi semble-t-il bien vide.

l'accréditez; et comme vous vous opposeriez en vain « au cours des lumières », comme, à mesure qu'elles se répandent, augmente le nombre de ceux qui ne croient plus, ils vont donc rester la bride sur le cou? Que ne leur disiez-vous plutôt : point de philosophie sans morale? Que n'essayiez-vous de réhabiliter parmi eux la morale en la fondant, non plus dans le ciel, mais sur la terre? S'il n'y a qu'une morale, il y a plus d'une manière de l'enseigner. Avec ceux qui ne peuvent recevoir qu'une éducation rudimentaire — et ils sont encore, et ils seront toujours l'immense majorité, — employez les moyens les plus simples; parlez-leur d'un Dieu qui rémunère et qui châtie; un mensonge qui les rend plus heureux et meilleurs n'en est plus un. Aux autres, aux privilégiés de la vie qui peuvent s'instruire, tenez un langage plus élevé : éveillez et développez en eux le sentiment de la dignité humaine qui peut servir de base à la plus noble vie. Apprenez-leur à faire, par amour d'eux-mêmes et de l'humanité, ce que le chrétien fait par amour de son Dieu, et rappelez-leur qu'à cette condition seule ils peuvent mériter le beau nom de philosophes.

Et Rivarol trace le portrait d'un sage qui ne croit point, mais qui par l'étude et la méditation a rectifié son jugement, affiné sa conscience de façon à se pouvoir passer d'autres guides : « Quant à moi, lui fait-il dire, je mène une vie conforme à l'ordre, en suivant les lumières de ma raison. Comme Épicure, j'ai placé la vertu dans la volupté afin de la rendre plus délicate et plus aimable »…. « Il me semble, monsieur, continue-t-il en se retournant vers Necker, que si un incrédule avait l'impolitesse de vous pousser ainsi, vous pourriez être embarrassé…. Mais le peuple se moquerait d'un homme qui n'allègue pour règle de morale que l'utilité générale des sociétés, pour motif que l'intérêt et le plaisir qu'on trouve à faire le bien. Ce système est si nu, il parle si peu à l'imagination, il suppose tant de réflexions et de connaissances, tant de noblesse

et de rectitude dans l'âme qu'il ne conviendra jamais à la multitude. »

En l'écoutant parler de la vertu, je serais bien fâché que la phrase de Figaro : « Il n'est pas nécessaire de tenir les choses pour en raisonner », vous revînt à la mémoire. Il va de soi que sa thèse semblerait plus forte s'il apportait à l'appui l'exemple d'une vie comparable à celle d'un Littré. Mais outre que sa vie n'est point laide, comment ne pas lui savoir quelque gré d'avoir évité en pareille discussion les paradoxes où s'égarent d'ordinaire les philosophes de son temps lorsqu'ils se mêlent de moraliser? Ne cherchons ici rien qui ressemble à un *Supplément au voyage de Bougainville*. La morale indépendante dont il se fait l'avocat n'est point du tout la morale naturelle chère à Diderot. Sa morale — chose étonnante au XVIIIe siècle — est morale. J'y reconnais la même délicatesse d'esprit que dans les belles pages qu'il a plus tard écrites sur les passions et le bonheur [1]. Dire : cette morale indépendante — qui est la mienne — n'est accessible qu'à des hommes de haute intelligence et d'extrême culture, est sans doute d'un grand orgueilleux. Et pourtant je ne suis pas sûr qu'il n'y ait point là encore plus de bon sens que d'orgueil : car celui qui proclame ainsi les droits du libre penseur, lui rappelle du même coup ses devoirs.

Son orgueil l'a bien servi en lui persuadant qu'une élite intellectuelle peut, mais peut seule, s'élever sans le secours

1. Voir *Discours Préliminaire*, p. 169 à 187. « Il y a quelque chose de plus haut que l'orgueil et de plus noble que la vanité, c'est la modestie; et quelque chose de plus rare que la modestie, c'est la simplicité. — L'or, semblable au soleil qui fond la cire et durcit la boue, développe les grandes âmes et rétrécit les mauvais cœurs. — On peut avoir goûté de tout, être couvert de gloire, comblé de biens, avoir même connu le malheur, et soupirer de fatigue ou sécher d'ennui au sein de tant de félicités apparentes. Mais si la tristesse est si près de la fortune, pourquoi l'envie est-elle si loin de la pitié? — En général, l'indulgence pour ceux qu'on connaît est bien plus rare que la pitié pour ceux qu'on ne connaît pas. » etc., etc. Ne sont-ce pas des traits dignes de Vauvenargues? Et je ne puis tout citer.

de la religion aussi haut — il aurait dit, je crois, plus haut — que la religion même. De là à combattre les demi-instructions, les ignorantins et les bedeaux de la libre pensée qui s'imaginent avoir tout appris en perdant la foi et, à coups de petites brochures d'abord, puis à coups de décrets, mènent la croisade contre le prêtre, il n'y avait qu'un pas : il l'a franchi. Et voilà comment son *Discours Préliminaire* n'est pas le désaveu, mais le complément de ses *Lettres à Necker*; comment parmi ses « victimes » figure, en habit à la Robespierre, le grand-père de M. Homais.

*
* *

Rivarol l'a exécuté sans merci en 1797, dans la dernière partie de son *Discours Préliminaire*. Ce sont ces pages, d'une éloquence enflammée, vibrante, qui valurent d'abord au livre une sentence d'interdiction signée de François de Neufchâteau [1], et ensuite à l'auteur une diatribe signée de Rœderer [2]. Dans un élan de vertu qui sied plus que je ne puis dire au membre de l'Institut (section des sciences morales) hier jacobin, demain sénateur de l'Empire, Rœderer s'écrie à la dernière ligne : « Le secret des succès n'est pas dans le talent seul : il est dans l'union du talent avec la probité! » Ce qui signifie qu'aux yeux de Rœderer

1. La brochure : *De la Philosophie moderne*, n'est qu'un tirage à part des 50 dernières pages du *Discours Préliminaire*, publié deux ans après le *Discours*. Une note de l'éditeur y signale le rôle joué par François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur au moment où Fauche mettait en vente le *Discours*. « Le gouvernement, dit de son côté Cubières dans sa *Vie d'Antoine Rivarol*, donna des ordres pour empêcher le *Prospectus du Dictionnaire* et le *Dictionnaire* lui-même d'entrer en France; quelques exemplaires furent saisis et confisqués, et le libraire Maret expia, dit-on, par quelques jours de prison, son zèle pour le royalisme et pour la religion de nos pères. »

2. Insérée dans la *Décade philosophique*, nos 36 de l'an VII, 1 et 4 de l'an VIII; éditée en un petit volume de 49 pages, frimaire an VIII. En revanche, le *Magasin encyclopédique* (t. IIIe, 4e année, an VII-1798), avait parlé du *Discours Préliminaire* presque avec éloge. Le *Journal de Paris* (3e jour complémentaire, an VII, n° 363) a protesté contre les articles de Rœderer.

un homme qui ne croit pas ne peut défendre la religion sans être un fourbe. Car enfin, répète-t-il à Rivarol, vous ne croyez point; donc la religion vous semble fausse, donc, vous n'avez pas le droit de censurer ceux qui l'attaquent.

Voici, sous une forme humoristique, la réponse de Rivarol. La page est inédite.

Dialogue entre un Roi et un fondateur de Religion.

Le Roi : comment, imposteur, tu viens fonder dans mes États une fausse religion?

L'Apôtre : Sire, ma religion n'est pas fausse et ne peut l'être.

— Quoi! tu vas donc me prouver ta religion?

— Non, Sire, je viens la prêcher.

— Tu la prêches donc sans la prouver et peut-être sans la croire? Elle est donc fausse.

— Sire, il n'y a point de fausse religion; j'en appelle à vos ministres; toute religion est une vraie religion, comme un poème est véritablement un poème. Si je venais dire à vos sujets, que *2 et 2 font 4, qu'il faut être juste et bon*, etc., ce ne serait alors que de l'arithmétique ou de la morale que je leur apporterais, et vous pourriez vous fâcher : mais je viens leur annoncer que *2 et 2 font 5, que je suis fils du soleil*, etc. Ainsi, accordez-moi protection et argent. Laissez-moi prêcher, bâtissons des temples. Car c'est véritablement une religion que je vous apporte.

— J'ai tort. Il est évident que vous savez mieux que moi ce que c'est qu'une religion. Les philosophes m'ont trompé : ils m'ont dit que toute religion était fausse : ils n'ont pas entendu l'état de la question. S'il y avait une religion vraie, elle serait unique sur la terre, comme la géométrie, ou plutôt ce ne serait pas une religion. Il est vrai que c'est la faute des prêtres de tout pays qui veulent toujours prouver leur religion comme une action en justice réglée ou une proportion de géométrie. Ainsi philosophes et prêtres ont également tort. Vous m'avez éclairé. Il ne s'agit donc plus que de savoir si votre religion est bonne ou mauvaise, et non si elle est vraie ou fausse.

— Sire, la mienne est bonne, car j'ai mêlé à mes dogmes et à mes mystères toute la morale des Chinois, des Grecs, des Romains, des Égyptiens, des Perses, etc., en un mot, la morale qui est une et par conséquent vraie d'un bout de la terre à l'autre, puisqu'on dit bien les religions, mais il faut dire la morale.

— C'est très-bien; mais j'ai déjà une religion dans mes États, et je ne me soucie pas d'élever autel contre autel, de diviser mes sujets, de les charger de l'entretien de plusieurs cultes.

— En ce cas, je vais offrir mes services aux peuples qui n'ont pas encore de religion ou à ceux qui les admettent toutes : car il en est

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de nous autres apôtres comme des commerçants; nous ne portons nos denrées qu'aux nations qui en manquent tout à fait ou qui font beaucoup de demandes : à moins pourtant, Sire, que malgré vos prohibitions je ne trouve le secret d'entrer chez vous en contrebande.

— Essayez. Je veille [1] à l'exécution de mes ordonnances, vous serez rudement châtié.

— Ah! Sire, j'invoque ici la liberté du commerce, c'est l'âme des corps politiques. Si vos sujets demandent ma marchandise, elle passera malgré vous.

— Je vous prends ici en plein sophisme : les peuples demandent les denrées dont ils ont besoin, et vendent celles dont ils n'ont que faire : les gêner sur ces deux points est un reste de l'ancienne barbarie, une tyrannie absurde dont, Dieu merci, je ne suis pas coupable : mais il n'en est pas ainsi des religions. Les peuples qui en ont déjà une, n'en demandent pas deux, et ceux qui en ont deux, n'en demandent pas trois. Mes sujets sont libres d'ailleurs de croire, chacun en son particulier, tout ce qui leur plaît, et de rendre à Dieu tel ou tel hommage; mais prêcher publiquement, fonder des temples, taxer les peuples, sont des actes de souveraineté que je ne souffrirai pas. Je punirais de même un philosophe qui renverserait nos autels, ou prêcherait l'incrédulité sous prétexte que notre religion actuelle n'est pas démontrée.

— Sire, il faut donc que je parte; un Prince qui raisonne n'est pas mon affaire [2] : Ah! si Votre Majesté m'avait d'abord méprisé, je me serais glissé dans son empire; ensuite, elle m'aurait persécuté, et si enfin elle m'avait fait pendre, mon succès et ma gloire étaient infaillibles, et dans un demi-siècle j'avais des Temples [3].

Que si le ton du dialogue nous paraît peu en harmonie avec la nature du sujet, reportons-nous au *Discours Préliminaire* : nous y retrouverons la même idée, non plus formulée au petit bonheur de l'improvisation et sur un feuillet qui n'était pas destiné à l'imprimeur, mais ornée d'une expression digne d'elle. Quoique le morceau soit un peu long, la comparaison est trop intéressante pour que je me fasse scrupule de le reproduire :

1. Le manuscrit porte : *je vais*. Il faut donc lire : *je veille*, ou : *je vais veiller*.

2. Voir *Esprit des Lois*, liv. XXV, chap. x : « Ce sera une très bonne loi civile, lorsque l'état est satisfait de la religion déjà établie, de ne point souffrir l'établissement d'une autre.... Quand on est maître de recevoir dans un état une nouvelle religion, ou de ne la pas recevoir, il ne faut pas l'y établir; quand elle y est établie, il faut la tolérer. »

3. *Carnets*.

Par je ne sais quelle démence inexplicable, les philosophes ont exigé qu'on leur démontrât la religion, et les prêtres ont donné dans le piège; les uns ont demandé des preuves et les autres en ont offert : on a produit, d'un côté, des témoins, des martyrs et des miracles; de l'autre, un tas d'arguments et de livres aussi dangereux que fastidieux. Le scandale et la folie étaient au comble quand la révolution a commencé. Les prêtres et les philosophes traitaient la religion comme un problème; tandis qu'il fallait, d'un côté, la prêcher, et de l'autre, la respecter. Ils n'ont donc ni les uns ni les autres entendu l'état de la question (*toujours!*); car, il ne s'agit pas de savoir si une religion est vraie ou fausse, mais si elle est nécessaire. On doit toujours, pour ne pas sophistiquer, démontrer les vérités dans leur ordre : or, si telle religion n'est pas démontrée, et qu'il soit pourtant démontré qu'elle est nécessaire, alors cette religion jouit d'une vérité politique. Je vais plus loin, et je dis qu'il n'y a pas de fausse religion sur la terre, en ce sens que toute religion est une vraie religion, comme tout poème est un vrai poème. Une religion démontrée ne différerait pas de la physique ou de la géométrie; ou plutôt ce ne serait pas une religion. Malgré la diversité des langues, il n'y a qu'une parole sur la terre; ainsi, malgré la variété des cultes, il n'y a qu'une religion au monde; c'est le rapport de l'homme à Dieu, *le dogme d'une providence :* et ce qu'il y a d'admirable, c'est que tout peuple croit posséder et la plus belle langue et la vraie religion. Quand il est vrai qu'il me faut une croyance, il est également certain qu'il ne me faut pas une démonstration; et comme ce serait tromper les peuples que de les assembler sans religion, il est bien inepte aux philosophes d'avancer que la religion trompe les peuples. Un peu de philosophie [1], dit Bacon, découvre que telle religion ne peut se prouver, et beaucoup de philosophie prouve qu'on ne peut s'en passer. — Que les philosophes ouvrent donc les yeux,... qu'ils demandent des secours, non des preuves, au clergé : qu'ils se souviennent que Dieu s'en est reposé sur nous de tous nos développements : qu'il n'a pas fait l'homme sans savoir ce que l'homme ferait; que c'est en le faisant religieux que Dieu a réellement fait la religion, et que c'est ainsi que l'Être suprême opère certains effets de la seconde main. Mais qu'ils ne traitent pas cette politique d'hypocrisie; car n'est pas hypocrite qui l'est pour le bonheur de tous [2].

1. Il avait écrit déjà en 1789 (*Journal Politique National*, 1re série, n° 19) : « En remontant à l'origine du monde pour fonder sur la terre un nouvel ordre de choses, l'Assemblée évita d'abord avec affectation de prononcer le nom de Dieu; et cette affectation fut extrêmement remarquée. O apprentis en politique et même en philosophie!.. *Peu de philosophie*, dit le chancelier Bacon, *écarte de la religion; beaucoup y ramène.* »

2. *Discours Préliminaire*, p. 214, 215. Voir le *Génie du Christianisme*, Introduction.

Ne nous pressons pas trop de résumer tout ceci en un : il faut une religion pour le peuple. Sur les lèvres de Rivarol la fameuse formule n'aurait point du tout le sens qu'elle avait sur celles de Voltaire. Comme on l'a finement remarqué [1], c'est après avoir soutenu toute sa vie, et avec quel acharnement! que les annales du christianisme sont le long martyrologe de l'humanité et qu'il ne peut que dégrader, abrutir l'homme, que Voltaire, pris d'un petit frisson bien connu de tous les rentiers, prononce : il faut une religion pour le peuple. Rivarol n'affirme la nécessité de la religion chrétienne que parce qu'il en a, sinon pleinement senti, du moins entrevu la bonté et la beauté. Son siècle avait établi qu'elle n'était « qu'un système barbare dont la chute ne pouvait arriver trop tôt pour la liberté des hommes, le progrès des lumières, les douceurs de la vie et les élégances des arts » [2]. Il répond qu'elle est le chef-d'œuvre de la raison, ce que le génie de l'homme a produit à la fois de plus habile et de meilleur.

L'envisage-t-il dans le passé? Il voit quel rôle elle a joué dans l'histoire de la civilisation. « Le christianisme, écrivait-il dans sa première *Lettre* à Necker, vint et parla aux sens, à l'esprit et au cœur : en retenant la pompe du paganisme, la métaphysique des Grecs et toute la pureté du stoïcisme, cette religion se trouva parfaitement appropriée à la nature humaine. C'est elle qui a consacré le berceau de toutes les monarchies de l'Europe : elle a favorisé le progrès de la lumière en nourrissant le feu des disputes; elle a fait tourner au profit des nations et les utiles scandales des papes, et les loisirs du cloître, et les succès des méchants, et les efforts des incrédules; et je ne sais ce que tous ses adversaires réunis pourront mettre à sa place, si jamais l'Europe les constitue arbitres entre l'homme et Dieu [3]. »

1. M. Faguet : *Dix-huitième siècle*, p. 218.
2. *Génie du Christianisme*, Introduction.
3. Je cite la page avec les retouches légères qu'il y a introduites en la

Voltaire, lorsqu'il se souvient que les grands écrivains du XVIIe siècle allaient à confesse, en est humilié pour eux. Il avoue en soupirant que Racine n'était pas « aussi philosophe que grand poète »; il insinue que Bossuet avait peut-être en secret « des sentiments philosophiques différents de sa théologie », et il est fort reconnaissant à un certain Ramsey qui lui a certifié que si Fénelon « était né en Angleterre, il aurait développé son génie et donné l'essor sans crainte à ses principes que personne n'a connus [1] ». Il est bien gai de voir Voltaire chercher des excuses à la piété des maîtres d'autrefois et les tirer doucement à l'incrédulité. Leur piété produit une autre impression sur Rivarol. Il n'a garde d'en rire : « Quel siècle que celui où l'on voyait non seulement les Bossuet et les Fénelon, les Turenne et les Condé, mais les Racine, les Corneille et les Boileau s'occuper sans relâche des moindres pratiques de la religion, sans se permettre jamais l'ombre même du doute [2]! » La soumission absolue de tels hommes à ce qui était pour eux la vérité lui est chose respectable. Ce qui est scandaleux, par exemple, c'est de réserver le nom de philosophe au premier imbécile venu « qui doute de tout ce qui est et qui affirme tout ce qu'il dit,... qui secoue des préjugés sans acquérir des vertus : il est résulté de là qu'un physicien de premier ordre, tel que Pascal ou Newton, n'était pas philosophe, et qu'un ignorant hardi était un grand philosophe. La conséquence n'a pas étonné le siècle [3]. » Elle étonne quelque peu Rivarol. Pour avoir

transcrivant dans une note du *Discours Préliminaire* (p. 217). Elles n'en ont pas altéré le sens.

1. *Siècle de Louis XIV*, Liste des écrivains. Voir *Génie du Christianisme*, Introduction.

2. Première *Lettre* à Necker. Voir dans la seconde le bel éloge qu'il a fait de saint Vincent de Paul, et qui commence ainsi : « Voltaire, dans son *Histoire du Parlement de Paris*, dit en parlant de Vincent de Paul : prêtre connu en son temps. C'est avec ces maigres paroles qu'il désigne un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité. On ne saurait trop relever ces méprises de la philosophie envers la religion », etc.

3. *Discours Préliminaire*, p. 189.

été chrétiens, de si grands esprits ne sauraient lui sembler moins grands; mais une religion qui a été celle de Racine et de Bossuet, de Newton et de Pascal, ne saurait lui sembler ridicule.

Il a su profiter de cette leçon du passé. Débarrassé des préventions misérables qui aveuglaient son siècle, il voit dans la religion non pas la rivale, mais l'auxiliaire de la philosophie; il ne craint pas d'affirmer qu'au lieu d'obscurcir la raison, elle éclaire des millions d'âmes qui ne sauraient rien sans elle, qu'elle est une philosophie aussi, mêlée de belles fictions, revêtue d'une forme poétique, l'admirable philosophie des enfants et des femmes, des esprits modestes et des cœurs simples. Dégagez-la de ses petitesses; n'annoncez pas des apparitions et des guérisons miraculeuses [1]; mais laissez-lui ses belles cérémonies « aussi nobles que touchantes [2] », laissez-lui ses chants et ses temples. Elle ne travaille pas à soumettre une nation d'esclaves à un roi despote : elle travaille au grand-œuvre social, en élevant l'homme du peuple à la dignité d'homme, en lui apprenant à ne pas se décourager de l'effort quotidien, en le consolant des maux qui sont les crimes de la vie et non les crimes de la société. Ne faites point « présent de l'incrédulité à des hommes qui n'y seraient jamais arrivés d'eux-mêmes [3] »…. « La philosophie étant le fruit de longues méditations et le résultat de la vie entière ne doit ni ne peut être présentée au peuple qui est toujours au début de la vie [4]. » Avec vos petits écrits antireligieux en style de journaliste vous allez tuer la foi dans bien des

1. *Discours Préliminaire*, p. 213.
2. *Id.*, p. 216.
3. *Id.*, p. 210, 211.
4. *Id.*, p. 196. Ces idées ont reparu au XIXe siècle dans l'œuvre de nos plus distingués moralistes politiques. Hier encore, dans le *Figaro* du 8 août 1894, M. Jules Simon disait : « L'éducation d'un peuple ne se fait pas par la discussion : la discussion est pour la maturité de l'âge; ce qu'il faut aux esprits dont la raison n'est pas faite, c'est l'autorité »; il entend ici l'autorité d'une morale fondée sur l'idée de Dieu.

cœurs; vous leur ôtez le rêve dont ils vivaient et ne leur donnez rien en échange; vous faites des malheureux, et vous déchaînez des brutes. « Tout Etat, si j'ose le dire, est un vaisseau mystérieux qui a ses ancres dans le ciel[1]. » Honte à vous qui avez voulu murer la porte de l'Église! Car les temps de barbarie sont revenus....

Philosophie moderne, où nous as-tu conduits et à qui nous as-tu livrés! Sont-ce là tes saturnales, tes triomphes et tes orgies!... Sombre nuit, descendue au nom de la lumière! vaste tyrannie, au nom de la liberté! profond délire, au nom de la raison! sanglants outrages, insultes recherchées, affronts inhumains! on ne saurait vous peindre trop fidèlement pour être utile, ni trop vous atténuer pour être cru[2]!...

Et maintenant, amusons-nous d'en arriver à cette conclusion que l'impertinent donneur de leçons qui se nomme Rivarol avait une plus large et plus exacte idée de la tolérance que tout son siècle. Il n'en est pas moins certain que son réquisitoire contre les voltairiens, semé de mots profonds et comme traversé de lueurs, est un des premiers et des plus beaux hommages que la philosophie ait rendus à la religion.

Deux écrivains ont donc refait, au lendemain de la Révolution, le livre qu'avait jadis manqué Necker. L'un, c'est Rivarol, a écrit pour « les têtes pensantes », non plus avec le souci de convertir, mais avec l'espoir de prouver que « l'incrédule ne doit être ni impie ni libertin », que « l'impiété est la plus grande des indiscrétions[3] ». L'autre, c'est Chateaubriand, a écrit pour les âmes inquiètes

1. *Discours Préliminaire*, p. 210. Montesquieu avait dit (*Esprit des Lois*, liv. VIII, chap. XIII) : « Rome était un vaisseau tenu par deux ancres dans la tempête, la religion et les mœurs ». La réminiscence est encore plus visible dans un autre passage de Rivarol (*Adresse du Peuple belge*) : « La Belgique sera toujours retenue dans la tempête par deux ancres : la Religion et la Constitution ».

2. *Id.*, p. 235.

3. *Carnets.*

que tant de moqueries et de persécutions avaient désespérées; il a sonné la cloche et fait chanter l'orgue. Et des deux œuvres je sais bien laquelle je préfère. Mais il se pourrait que le *Génie du Christianisme* ne fût pas celle qui donne le plus à penser.

CHAPITRE VI

SON TALENT

J'ai eu trop de peine à mettre ses idées à peu près en ordre pour ne pas savoir qu'il compose mal.

Il est vrai que s'il composait bien il serait presque un phénomène au XVIIIe siècle. Les œuvres y ont rarement la forte unité qui fait ressembler les créations de l'art à celles de la nature; elles sont un assemblage de pièces plus ou moins bien ajustées et se démontent au besoin. Pour un livre combien de recueils! Recueils de lettres, de contes, de fugitives, dictionnaires, encyclopédies, etc., voilà le genre de productions approprié à l'esprit du siècle, esprit actif, mais épars, qui a le besoin de se répandre plutôt que le pouvoir de créer; et Diderot est assurément le plus significatif exemple de la difficulté que le génie même éprouve alors à se rassembler en une œuvre faite.

Très souvent, un simple coup d'œil jeté sur un écrit de Rivarol suffit à en révéler le défaut de composition. Observez d'abord comme ses préférences vont aux formes littéraires qui contrarient le moins ses habitudes de causeur et le libre vagabondage de son esprit, aux *Lettres*, aux *Epîtres*, aux *Dialogues*, aux *Discours*, etc. Arrivé à la dernière ligne, il s'aperçoit qu'il n'a pas dit tout ce qu'il voulait dire, et comme il serait trop long de refondre l'ouvrage, il y ajoute

post-scriptum sur *post-scriptum* [1]. Le *Récit du portier du sieur Pierre Augustin Caron de Beaumarchais* a trois pages de texte, une de notes; la *Lettre sur le Globe aérostatique*, trente pages de texte, huit de notes; le discours *de l'Universalité de la Langue française*, quarante-quatre pages de texte, dix-huit de notes [2]. Le *Petit Almanach*, sous sa forme définitive, comprend : les *Aveux de l'Arche de Noé*, un *Avis sur cette nouvelle édition*, une *Dédicace à M. de Cailhava de Lestandoux*, une *Préface*; enfin les notices par ordre alphabétique avec un *Nota benè* aux lettres X. Y. Z. qui est une péroraison; après quoi vient un *Supplément* aux notices, précédé lui-même d'un *Avertissement* et augmenté d'un *Errata*! La parodie du *Songe d'Athalie* se compose d'une cinquantaine de vers, plus : un *Avis au Libraire*, une *Epître dédicatoire à M. le marquis Ducrest*, des *Notes*, un *Désaveu*, un *Vrai Désaveu*,... tel un cerf-volant, grand comme un mouchoir de poche, qui traîne une queue dix fois plus longue que lui. Sur les deux cent quarante pages du *Discours Préliminaire*, il y en a cent huit qui s'intitulent *Récapitulation*; et il paraît que les cinquante dernières ne tiennent pas bien fortement aux autres puisque, deux ans après la publication du *Discours*, il les a fait imprimer à part.

Poussons plus avant l'examen, et nous nous apercevrons que l'analyse même de ses plus petits opuscules n'est pas toujours aisée, tant sa pensée va, vient, se disperse. Il est, non pas tour à tour, mais en même temps, critique, politique, linguiste, polémiste, philosophe. L'argumentation est serrée, déduite avec force dans les *Mémoires* à M. de La

1. Cela lui est si habituel que la recherche de ses articles dans les *Actes des Apôtres* en devient plus facile (voir la parodie de *Phèdre*, au n° 19, la *Lettre de M. Villette à M. Riquet-à-l'Enchère*, au n° 181; le plus piquant est peut-être dans les notes).

2. Quelques notes de la première édition, une entre autres sur la poésie, ont passé, aux éditions suivantes, dans le corps du discours. Telle note, celle sur Shakespeare, est tout un discours; celle sur Mical est la seconde moitié de sa *Lettre sur le Globe aérostatique*, un peu resserrée.

Porte; point de digressions qui troublent dans la *Lettre* sur Mical et Montgolfier : en va-t-il de même de la *Lettre* sur Delille ou de l'étude sur Florian? Signalerai-je à la fin de la *Lettre* ses : « J'oubliais de vous dire »…. « Au reste, je vous dirai »…. « Maintenant donc j'aurai l'honneur de vous dire »; aux derniers alinéas de l'étude ses : « Enfin… » et ses : « On a aussi remarqué… »? Il lui en coûte de conclure, de rien sacrifier des ingénieuses observations qu'il tient en réserve ou qu'il rencontre en écrivant; de gré ou de force, il faut qu'il les utilise [1]. La *Lettre* sur l'ouvrage *de l'Influence des Passions* n'a guère que deux cent cinquante lignes; je ne prétends pas qu'il y parle de tout et de tout le monde, excepté de Mme de Stael; au moins lui est-elle un prétexte à critiquer un récent écrit de Necker, et les romans de Mme de Genlis, et la prose de M. G., rédacteur de la *Clé du Cabinet*, et la poésie de M. J. Chénier, et la parole de l'abbé Siéyès; à disserter sur les femmes auteurs, sur la différence de l'esprit et du talent, sur la gloire du savant comparée à celle de l'homme de lettres. — Et après tout, peut-être est-il bien permis de bavarder à qui bavarde comme lui; peut-être aurait-il raison de ne pas s'astreindre à un ordre rigoureux dans une *Lettre*, dans un court article ou dans une pochade de caricaturiste, de ne point diviser sa malice en trois points comme Beaumier le Brigand sa colère [2], si dans ses œuvres de longue haleine, dans des œuvres quasi didactiques où le décousu ne peut être un agrément, il savait s'en corriger.

Je crois avoir dégagé la signification de ses *Lettres à Necker*; quant à en retracer le plan, j'aimerais autant être condamné à lire une seconde fois le livre de Necker. En tête du discours *de l'Universalité de la Langue française*, il dit : « Elle tient à des causes si délicates et si puissantes à la fois

1. Remarquez l'abus qu'il fait du signe : dans sa ponctuation. Chaque idée en amène une autre à sa suite.
2. Voir le *Petit Almanach*, les *Aveux de l'arche de Noé*.

que, pour les démêler, il s'agit de montrer jusqu'à quel point la position de la France, sa constitution politique, l'influence de son climat, le génie de ses écrivains, le caractère de ses habitants, et l'opinion qu'elle a su donner d'elle au reste du monde, jusqu'à quel point, dis-je, tant de causes diverses ont pu se combiner et s'unir pour faire à cette langue une fortune si prodigieuse ». Est-ce le plan qu'il va suivre? Non, quoiqu'il aborde en effet chacun des problèmes qu'il vient de poser. Il examine d'abord les langues allemande, espagnole, italienne; puis, avant de passer à celles qui se disputent seules l'empire du monde civilisé, à la langue anglaise et à la langue française, il intercale un développement sur les rapports de la pensée et de la parole, il explique que le caractère des peuples détermine le caractère de leur langue. Comment ce principe sur lequel s'appuie toute sa thèse se glisse-t-il ici, entre ce qu'il a dit de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie, et ce qu'il va dire de l'Angleterre ou de la France? Que si, toutefois, malgré quelques écarts ou quelques redites, les grandes lignes du discours *de l'Universalité* restent encore assez nettes, si la pensée s'y développe avec une aisance, une clarté que j'apprécie mieux après avoir lu la massive dissertation allemande couronnée en même temps à Berlin [1], le *Discours Préliminaire* est un véritable voyage en zigzag.

Là aussi, il s'était tracé un plan, ou plutôt il a indiqué

1. Cette dissertation était de Jean Christophe Schwab, professeur de philosophie à l'Académie caroline de Stuttgard; dans la suite, conseiller de cour et secrétaire intime du duc de Wurtemberg. Robelot l'a traduite en français, en 1803; il dit dans sa préface qu'un extrait en avait été déjà fait par M. de Mérian, et avait été imprimé à la suite des *Lettres posthumes* de Mirabeau, avec des remarques de Mirabeau lui-même. C'est là probablement ce qui a fait dire à certaines personnes que Mirabeau avait traduit la dissertation de Schwab. Le travail de celui-ci est fort sage et documenté. Ses conclusions sont que la puissance politique de l'Allemagne est destinée à s'accroître, que l'anglais deviendra peut-être la langue coloniale, mais que le français restera la langue de l'Europe. Seulement, au lieu d'un discours, il a fait un énorme traité.

au début quelques-uns des thèmes qu'il se proposait de développer : je dois m'arrêter, dit-il, « sur les idées et sur les images; sur les passions; sur les grandes conceptions du fini et de l'infini, de l'espace, de Dieu, du temps et des nombres; sur la différence de l'imagination et de la mémoire; sur le jugement et sur le goût; sur le génie, l'esprit et le talent, etc., et enfin sur les causes de notre supériorité à l'égard des animaux »[1]. Il s'y arrête effectivement; et à chaque halte il dit... de fort belles choses. Mais il s'est arrêté sur beaucoup d'autres points, et nous ne voyons guère pourquoi il passe de l'un à l'autre. Il annonçait qu'il étudierait les idées et les images; en second lieu, les passions, et puis le reste. Il a en réalité parlé de tout le reste avant d'en venir aux passions. Et je reconnais qu'il pouvait aussi bien placer son paragraphe ici ou là : car ses paragraphes se succèdent et ne s'enchaînent pas, ou ne s'enchaînent qu'avec peine, à l'aide de fréquentes et longues annonces qui ont un air de remplissage. Il juxtapose les idées, sans que la seconde soit la suite naturelle de la première; il en juxtapose un si grand nombre que son *Discours* est comme une « table des matières » de son esprit. Jamais l'*et cetera* ne fut mieux à sa place que dans le sommaire que je viens de citer.

C'est qu'il a rassemblé une multitude de matériaux avant de savoir au juste l'usage qu'il en pourrait faire. Les matériaux sont dans ses *Carnets*; ils y sont mêlés avec des comptes de ménage, des adresses de fournisseurs ou d'amis, des citations latines, des bons mots, des notes prises après une lecture, etc. Il y inscrit la date à partir de laquelle court son loyer ou sa pension chez le restaurateur, et au-dessous : « Seigneur vient de *senior*, mais n'a aucun rapport de signification avec son origine; car on dit : *un jeune seigneur* ». Il y inscrit qu'il a tel jour payé les gages de

1. *Discours Préliminaire*, p. 18.

son valet, 250 francs par an [1], et à côté voici l'ébauche d'une des belles pages de son *Discours* : « Si on eût posé ce problème : un homme parcourra la terre sans se fatiguer; il sera entouré d'un mur qui ne laissera passer que la lumière; il aura la foudre à ses ordres et le temps dans sa poche.... Vous voulez donc en faire un Dieu, aurait-on répondu.... Et cependant le moindre voyageur jouit de tous ces miracles [2]. » Après une observation sur l'esprit des gens du monde, voici une définition du mot *comprendre* : « c'est saisir et contenir », une définition du temps : « c'est l'idée abstraite de tous les mouvements [3] »; une note sur le mot *brebis*; une pensée sur l'union de l'esprit et de la matière; une note sur le mot *hostie*; et brusquement : « D'où il résulte que l'homme ne peut se rappeler ou oublier à volonté telle ou telle idée [4] »; à la ligne suivante : « La nation la plus vive et la plus légère de l'Europe a eu le menuet, la construction directe et une musique lourde » [5]; enfin, une réflexion sur la formation de l'idée dans le cerveau de l'enfant termine la page du cahier. Au reste, le mieux est de reproduire intégralement une ou deux de ces pages, parmi celles où il a le plus puisé pour son *Discours Préliminaire*.

Ce qu'il faut éviter en morale, c'est de placer la vertu dans des actes indifférents, comme de garder sa virginité [6].

L'impiété est la plus grande des indiscrétions. Les jeunes gens y sont fort sujets aux premières lueurs de la philosophie [7].

Jouissances habituelles et essentielles comme la vue, la santé, etc. : Tranquille inattention, ingratitude habituelle des hommes à cet égard.

1. Parmi ses comptes, je lis : « folie, 120 francs ». Interprétez le mot comme il vous plaira.
2. *Discours Préliminaire*, p. 228; j'ai cité la phrase sous sa forme parfaite, au chapitre II.
3. *Id.*, p. 50.
4. *Id.*, p. 74.
5. *De l'Universalité de la Langue française*, p. 57; note ajoutée à l'édition de 1797.
6. Voir *Discours Préliminaire*, p. 211-212.
7. Voir *id.*, p. 211. Voir aussi la première *Lettre* à Necker.

Regrets et horreur dans la privation. — Jouissances accidentelles, comme celle des arts, opéra, meubles, etc. : Enthousiasme et transport, mais facile indifférence et oubli dans la privation [1].

Société. Gloire et danger pour les uns. Danger et honte pour les autres. Sécurité paisible sans gloire et sans honte pour le grand nombre.

Les anecdotes sont l'esprit des vieillards, le charme des enfants et des femmes. Il n'y a que le fil des événements qui fixe leur attention et tienne leur curiosité en haleine. Une suite d'idées et une logique forte demandent toute la tête et la verve d'un homme [2].

Les Grecs se moquèrent d'un certain Pyreicus qui peignait par préférence des cuisines, des boutiques de barbier et de savetier : ils l'appelèrent Peintre de la canaille, ρυπαρογραφος.

Le fatalisme est merveilleux dans la tragédie. Comment s'intéresser à une jeune criminelle, si elle ne peut en rejeter la faute sur les dieux?

> Ces Dieux qui se sont fait une gloire cruelle
> De séduire le cœur d'une faible mortelle....
>
> *Phèdre.*

Ce même fatalisme dégrade l'histoire dont l'essence et la majesté consistent à tout rapporter aux causes naturelles et aux passions [3].

Humilis et *humidus* viennent d'*humi*, *posthumum*.

Moins indigne pour dire *plus digne*, etc., algèbre [4].

Une succession de phrases, çà et là de pages toutes faites, mais sans liaison, sans suite, tels sont ces *Carnets*. Ils datent de la fin de son séjour à Londres et des premiers temps de son installation à Hambourg, c'est-à-dire de l'époque où il avait en projet trois grands ouvrages : la *Théorie du Corps politique*, l'*Histoire de la Révolution*, le *Dictionnaire*. Il n'est point surprenant qu'il n'ait achevé aucun des trois, à voir comme il en avait brouillé les éléments. Il n'en a pu extraire que son *Discours* qui est lui-

1. Voir *Discours Préliminaire*, p. 180.
2. Voir *id.*, p. 145.
3. Ceci me semble bien léger : au théâtre comme dans l'histoire, ne sont-ce pas toujours les passions qui nous intéressent, et n'ont-elles pas aussi leur fatalité? Au reste, j'aurais mauvaise grâce à lui reprocher des idées qu'il avait notées là, pour lui, ou des jugements sur lesquels il se proposait de revenir. C'est moi le seul coupable : j'agis en indiscret, en publiant les brouillons de quelqu'un qui ne se montrait jamais en négligé.
4. Voir le *Prospectus du Nouveau Dictionnaire*, p. XVIII.

même un mélange de linguistique, de politique et de métaphysique. Pour l'écrire, il a tâché de se reconnaître au milieu de tant de pensées et de pensées si diverses; il a marqué celles-ci d'une petite croix ou d'un petit rond, celles-là d'un trait à l'encre rouge; il a fait mine de les classer. Je relève successivement les indications suivantes, écrites de sa main au-dessus de telle ou telle note : *Proportions. Goût. Association. Faiblesse. Puissance de l'habitude. Vertu. Passions. Surprise. Société. Base de certitude. Style. Jugement. Temps. Talent. Art et Science. Morale. Richesse. Justice. Religion. Gouvernement. Langue. Propriété. Fable. Envie. Gloire. Dieu. Femmes*, etc. Le classement ne sert qu'à mieux montrer à quel point son travail préparatoire ressemble au jeu des propos interrompus, et le résultat est que la *Table* qu'il a rédigée et placée au début de son *Discours* comprend deux cents et quelques divisions. Il avait pourtant noté sur ses *Carnets* que les divisions trop nombreuses dans un discours, les mouvements brusques de la pensée « fatiguent comme ceux du corps[1] »....

Oui, la lecture de ses ouvrages est en bien des cas assez fatigante. Il ne daigne pas coordonner les aperçus de détail qui s'offrent en foule à son esprit. Il laisse ce travail au lecteur[2] et le travail n'est pas impossible ni inutile; encore lui serions-nous reconnaissants de nous l'épargner et de nous mener un peu plus directement aux conclusions dont ses digressions, ses reprises, ses incohérences diminuent la portée. Un de ses amis disait : « Plus on a d'esprit, plus

1. Il dit de même dans le *Discours Préliminaire*, p. 84 : « C'est surtout à l'étude des belles proportions que le goût s'épure et se forme.... Je me contenterai de dire que si l'art du sculpteur consiste à écarter de la statue le marbre qui n'en est pas, de même le goût ordonne au talent de simplifier un sujet »....

2. « Le lecteur, disait-il dans le discours *de l'Universalité* en parlant de certains ouvrages mal composés, y trouve toujours la peine que l'écrivain ne s'est point donnée. » On pourrait critiquer tous les défauts de Rivarol avec des sentences de Rivarol.

on lui en trouve »[1], et cela donne envie de lui en trouver beaucoup; mais cela signifie aussi qu'il faut le lire de très près pour n'être pas injuste avec lui et s'apercevoir qu'il parle sérieusement lorsqu'il parle de ses « principes »; cela signifie qu'il faut parfois que nous refassions ses livres pour apprécier ses idées autant qu'elles le méritent. Faute de quoi il risquerait de nous produire l'effet qu'il produisait au pauvre La Porte : « Les idées dans sa tête se culbutent les unes sur les autres,... il faut pour le suivre l'attention la plus fixée ». Dans le jugement, d'ailleurs si partial, que Rœderer a porté sur le *Discours Préliminaire*, il y a un mot assez juste : ce discours, observe-t-il, « est plein de traits brillants et ne renferme pas une page qui ne soit obscure »[2]. Le mot serait plus juste encore s'il eût dit : chaque page est claire, et l'ensemble de l'œuvre ne l'est pas.... Mais qu'ai-je à faire des formules de Rœderer quand j'ai près de moi le grand trouveur de formules, Rivarol : « Ses idées sont dans sa tête comme des carreaux de vitre en caisse : claires chacune à part et obscures ensemble »[3]. La formule s'appliquait bien à celui pour qui elle était faite, au très intelligent et très brouillon Lauraguais : elle ne s'appliquerait pas non plus si mal à celui qui l'a trouvée.

Comme personne n'a jamais eu le dernier mot avec lui, si je lui reproche de composer mal, il me répond avec un léger haussement d'épaule ; la belle découverte! je le sais bien. — Il ajoute qu'il en est fâché, qu'il a toujours admiré sans réserve la simple et puissante structure des chefs-d'œuvre d'autrefois et raillé sans merci les mosaïstes de l'école descriptive; puis viennent, avec cette facilité de parole qui n'est qu'à lui, les explications et les circonstances atténuantes :

1. Mot de Lauraguais cité dans la préface des *Pensées inédites*.
2. Opuscule cité.
3. *Carnets*.

Si l'ordre des matières n'est ni assez apparent ni assez réel dans cette première partie du discours, c'est, d'un côté, à l'abondance des matériaux, et de l'autre, au défaut de temps qu'il faut s'en prendre. Quand on mène de front la composition et l'impression d'un ouvrage, il faut opter entre l'ordre et le style; et risquer souvent de les blesser tous deux. Les gens qui pensent et qui savent ce que c'est que de refondre toutes les définitions d'une langue, traiteront l'ensemble de l'ouvrage avec moins de sévérité que la classe inattentive qui ne voit dans de tels livres que le travail de la lecture : il n'y a d'indulgent que la puissance [1].

Il dit de même en commençant sa *Récapitulation* :

Malgré tous mes efforts, je sens bien que cette première partie du discours n'est qu'un essai très-informe : aucun de mes lecteurs n'en sera plus mécontent que moi : il manque à la fois de substance et de précision, d'ordre et d'étendue : le défaut de secours, de temps et surtout de talent s'y fait sentir à chaque page. Je ne peux attendre d'indulgence que des têtes métaphysiques, exercées à la méditation, qui savent combien il est difficile d'écrire sur les idées premières, et qui s'apercevront bien que cet essai, tout faible qu'il est, peut être un jour, pour quelque grand écrivain, l'occasion d'un bon ouvrage. Ces considérations m'ont conduit à me récapituler moi-même. On ferait souvent un bon livre de ce qu'on n'a pas dit, et tel édifice ne vaut que par ses réparations [2].

Il en coûte de refuser des excuses à qui nous promet en échange le nom d'homme qui pense et de tête métaphysique. Mais il faut être incorruptible, et lui rappeler que si le temps lui a manqué pour son *Discours*, comme pour la plupart de ses écrits, la faute en est à lui. Nous savons de quelle façon il travaille. Nous savons qu'il remet toujours au dernier moment, et se condamne lui-même presque à la situation du journaliste dont la copie à peine séchée passe, feuillet par feuillet, entre les mains du metteur en pages. Rien ici ne l'y obligeait; quinze mois se sont écoulés entre la signature de son traité avec Fauche et la publication de son *Discours*.

Nous pardonnons plus aisément à l'auteur du *Journal*

1. *Discours Préliminaire*, Avertissement, p. III et IV.
2. *Id.*, p. 134.

Politique National de quitter et de reprendre plus d'une fois des questions qui, en 1789 et 1790, sont le fond même du débat et dont l'aspect se modifie sans cesse. Chacun sait qu'un journal, écrit au fur et à mesure des événements, ne saurait être composé comme un livre, et nous sommes tout émerveillés que celui-là se lise presque comme un livre. Nous admirons Rivarol de ne s'être pas dispersé davantage, de ne s'être pas attardé à de petites chicanes et à une peinture anecdotique, d'avoir été, en pleine bataille révolutionnaire, non pas le chroniqueur, mais vraiment l'historien des premiers mois de la Révolution. Avec leurs épigraphes qui condensent d'une façon si frappante chaque numéro, les cinq *Résumés* qu'il a achevés constituent un drame, historique et philosophique à la fois, où le récit des journées d'octobre a toute la valeur d'un dénouement. Avec quelle habileté il l'a conduit ce récit qui ne compte pas moins d'une centaine de pages et qui semble n'avoir pas une ligne de trop [1]! Je mets ceux qui en commenceront la lecture au défi de s'en détacher avant d'être arrivés à la fin. Peu m'importe ici qu'il ait exagéré les torts des uns, atténué ceux des autres; il est entendu qu'il est royaliste : c'est l'ordre, c'est le mouvement, c'est l'intérêt et la vie de sa narration, ou, si l'on veut, de sa plaidoirie royaliste, que je voudrais louer, que je ne louerai jamais assez.

Il peint tout d'abord à grands traits Paris en proie à la famine, l'Assemblée mécontente de la conduite du roi qui diffère son consentement aux articles de la Constitution déjà décrétés et à la Déclaration des droits de l'homme, comme si le pouvoir royal était encore maître de résister aux volontés de l'Assemblée; la formation de la légende autour

1. Voir les nos 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 de la 2e série auxquels je vais emprunter mes citations. Il a eu tort, à tous égards, d'y ajouter à quelques mois de là, dans les nos 7 et 8 de la 3e série, de nouveaux détails qui forment réquisitoire contre certains grands seigneurs, le duc d'Ayen, le prince de Poix, etc., ralliés à la Révolution. C'est l'inévitable *post-scriptum*, mais tout à fait indépendant du récit.

du repas des gardes du corps qui fournit prétexte à l'insurrection prête à éclater. « Quelle orgie indécente, s'écriait-on, la cocarde nationale foulée aux pieds! l'Assemblée maudite et menacée! Allons punir tant de blasphèmes; vengeons la nation et enlevons le roi aux ennemis de la patrie. — Ces murmures et ces cris n'auraient pourtant produit que d'autres cris et d'autres murmures si la faction d'Orléans n'eût ramassé trois ou quatre cents poissardes et quelques forts de la halle habillés comme elles et mêlés à des espèces de sauvages portant de longues barbes, des bonnets pointus, des piques, des bâtons ferrés et d'autres armes bizarres; hommes étranges, qu'on voyait pour la première fois à Paris, et qui parurent et disparurent avec cette dernière tempête. » Voilà le prologue.

A la page suivante, c'est le 5 octobre au matin; la place de Grève est noire de monde; l'Hôtel de Ville est pris par les émeutiers, repris par les gardes nationaux; vers midi survient La Fayette. « Le peuple lui cria, d'une voix féroce, qu'il fallait aller à Versailles chercher le roi et la famille royale; et, comme ce commandant hésitait, on le menaça du fatal reverbère. Pâle, éperdu, sans énergie et sans dessein bien déterminé, il flottait sur son cheval au milieu de cette foule immense »..... Bientôt, il reçoit de la Commune l'ordre de se rendre à Versailles : « muni de la cédule de ces vingt bourgeois, il partit, vers les quatre heures à la tête de 18 ou 20 000 hommes, et marcha contre son roi ». Depuis cinq ou six heures déjà, sur la route de Versailles, chemine la troupe des brigands et des mégères : leur mine et leurs menaces sèment la terreur devant eux : « chacun fermait ses portes ». Dans les bois de Meudon le roi chassait paisiblement. Averti, il revient en hâte; le prince de Luxembourg lui demande s'il a quelques ordres à donner : « Eh! quoi, pour des femmes? vous vous moquez! »

A l'Assemblée, on discute violemment la lettre que le roi a fait parvenir le matin à Mounier et qui ne contient

qu'une acceptation conditionnelle des décrets. Pétion dénonce les gardes du corps; Mirabeau s'apprête à dénoncer la reine. Vers les trois heures et demie, les citoyens et les citoyennes débouchent de l'avenue, entrent à l'Assemblée en hurlant : du pain! « Le président répondit que l'Assemblée ne concevait pas qu'après tant de décrets il y eût si peu de grains; qu'on allait encore en faire d'autres, et que les citoyennes n'avaient qu'à s'en aller en paix. Cette réponse ne les satisfit pas.... Elles dirent donc au président : *Cela ne suffit point*, mais sans s'expliquer davantage; et bientôt après, se mêlant aux délibérations des honorables membres, elles criaient à l'un : *Parle donc, député*; et à l'autre : *Tais-toi, député*. Le canon qui grondait dans l'avenue soutenait leurs apostrophes. » L'Assemblée arrête que son président, suivi d'une députation, ira présenter les articles constitutionnels à la signature du roi; de plus, « elle voulut que cette députation exigeât de sa Majesté une abondance subite pour la ville de Paris : comme si le roi, en signant qu'il n'était plus le roi et en reconnaissant forcément que tous les hommes sont libres, pouvait conjurer l'orage qui grondait sur sa tête et approvisionner Paris. »

La députation se met en marche, à pied, dans la boue, sous la pluie, escortée d'hommes en haillons, et parvient à grand'peine jusqu'au château [1] : « Il était cinq heures et demie, et le jour sombre et pluvieux allait faire place à la plus affreuse nuit ».... A dix, le roi se résigne et remet l'acceptation pure et simple à Mounier qui croit qu'elle va tout apaiser : « Quoi! l'adhésion du roi à un article constitutionnel dont si peu de Français ont encore une idée claire, aurait pu dissiper tout à coup l'armée, les brigands, les poissardes, les mauvaises intentions des députés, et les complots des conspirateurs! Par quel prestige M. Mounier conçut-il cet espoir insensé? Au reste, on lui dessilla bientôt

1. Il cite ici deux belles pages de Mounier : *Exposé de ma conduite*.

les yeux : car à peine il entra dans la salle, triomphant et annonçant l'acceptation pure et simple du roi, que la populace lui cria de tous côtés : *Cela est-il donc bien avantageux et nous fera-t-il avoir du pain?* Il fut obligé de dire *non*; et cet honnête homme resta avec le regret d'avoir servi, contre la voix de sa conscience, les fureurs de la démagogie. »

Cependant, les députés et « la canaille » fraternisent : « On remarqua surtout la conduite de M. de Mirabeau : sûr du régiment de Flandre, des dragons, de la milice de Versailles et de l'armée qu'on attendait d'heure en heure, ce député osa sortir de la salle et se montrer dans l'avenue de Paris. Il joignait à l'habit noir et à la longue chevelure, costume du tiers état, un grand sabre nu qu'il portait sous le bras. On le vit en cet équipage s'essayer peu à peu dans l'avenue, marcher à pas comptés vers la place d'armes, et, plus aidé de sa figure que de son sabre, étonner les premiers brigands qui l'envisagèrent. On ne sait jusqu'où cet honorable membre aurait poussé sa marche, s'il n'eût pris l'air glacé des brigands pour un air de résistance ou de menace. Le malheur de M. de Mirabeau a toujours été de trop partager l'effroi qu'il cause, et de perdre ainsi tous ses avantages. Il rentra donc avec précipitation dans la salle; mais un moment après, la réflexion l'emporta sur l'instinct, et il sortit encore pour voir, comme il le dit lui-même, *où en était le vaisseau de la chose publique*. Mais le bruit des premiers coups de fusil le fit renoncer à cette entreprise, et ce bon patriote rentra dans la salle pour n'en plus sortir. Il est du petit nombre qui ne *déserta* point dans cette nuit fatale, et nous devons le dire. »

Tandis que Mounier parlementait au château, et que les députés attendaient son retour, le sang avait déjà coulé. En écartant un milicien qui « tâchait de poignarder, à travers la grille, la sentinelle suisse », M. de la Savonnières, officier des gardes du corps, avait eu le bras cassé

d'un coup de feu. « Ce fut là le signal du massacre. L'officier des gardes du corps alla tomber au milieu de son escadron qui, fidèle aux ordres du roi, ne songea point à la vengeance et garda ses rangs. Une décharge considérable fut le prix de cette modération : quelques gardes du corps et beaucoup de leurs chevaux furent grièvement blessés. » Le roi ordonne à ses gardes de regagner leur hôtel; ils se forment en colonne sous une grêle de balles, et « se retirent en bon ordre, sans jamais user de représailles. Il était environ sept heures. » Presque aussitôt le roi les rappelle. Ils reviennent, encore au milieu des coups de fusil : « à peine étaient-ils rangés devant la grille de la cour royale que le roi, toujours irrésolu et toujours malheureux dans ses résolutions, leur fit dire de se replier sur la terrasse de l'Orangerie.... Peu de temps après, sa Majesté les envoya à Rambouillet, sous la conduite du duc de Guiche.... Il ne resta dans le château que la garde de service. »

La Fayette paraît un peu avant minuit avec son armée, se présente à l'Assemblée, puis chez le roi, place quelques sentinelles, rassure tout le monde.... A trois heures du matin, le calme et le silence ont succédé à tant de bruit. La nuit est triste et glacée. La famille royale repose en paix sur la parole de La Fayette. Il semble que tout dorme à Versailles....

Il y eut néanmoins dans cette nuit quelques personnes qui ne partagèrent point cette sécurité et qu'un esprit de prévoyance empêcha de dormir. Une surtout, pressée d'une secrète inquiétude, sortit de sa maison et monta au château. Ce témoin [1], digne de foi, vit que les

1. J'ignore qui c'est; les détails qui suivent sont de ceux qui ne s'inventent pas. Rivarol, avant d'écrire son récit, s'est informé auprès de témoins oculaires; il nomme, entre autres, un ancien garde du corps, M. de la Motte; il devait avoir des amis dans les compagnies des gardes auxquelles son frère Claude-François avait appartenu. Il recueillait de toutes parts, du reste, des documents. Je retrouve, par exemple, dans ses papiers des notes sur la conduite des quatre députés de la sénéchaussée du Haut-Languedoc qui ont quitté l'Assemblée le jour de la réunion des trois ordres, des notes sur le 18 brumaire d'après une narration de Claude-François qui y avait assisté, etc.

postes étaient occupés par les anciens gardes-françaises et par la milice de Versailles, mais qu'il n'y avait pas une sentinelle extraordinaire. Seulement il trouva, près de la cour de marbre, un petit bossu à cheval, qui se dit placé là par M. de La Fayette, et qui, sur les craintes que lui marquait notre témoin au sujet des brigands, ajouta qu'il répondait de tout; que les gens à piques et bonnets pointus le connaissaient bien. Mais, insista le témoin, puisque votre général est couché et que le château est sans défense, comment ferait-on si on avait besoin de la garde nationale? Le bossu répondit : il ne peut y avoir du danger qu'au matin.— Ce propos était effrayant; mais à qui le rendre? Le témoin parcourut la place d'armes et l'avenue de Paris jusqu'à l'Assemblée nationale. Il vit de proche en proche de grands feux allumés, et, autour de ces feux, des groupes de brigands et de poissardes qui mangeaient et buvaient. La salle de l'Assemblée était absolument pleine d'hommes et de femmes. Quelques députés s'évertuaient dans la foule. La milice parisienne était dispersée dans tous les quartiers de la ville; les écuries, les cabarets, les cafés, regorgeaient. — Telle fut la situation de Versailles depuis trois heures du matin jusqu'à la naissance du jour.

Et le jour naît. L'hôtel où restaient quelques gardes du corps est envahi. Ces gardes sont poursuivis, maltraités; quelques-uns sont tués, quinze conduits vers la grille « où on les retint en attendant qu'on eût avisé au genre de leur supplice ». Les émeutiers en égorgent encore deux qui étaient en faction au château et traînent leurs corps « tout palpitants » sous les fenêtres du roi « ou une espèce de monstre, armé d'une hache, portant une longue barbe et un bonnet d'une hauteur extraordinaire, leur coupe la tête ». Ils se répandent dans l'intérieur des salles, demandent à grands cris la tête de la reine : la reine, grâce à l'héroïque résistance de deux gardes, le chevalier de Miomandre Sainte-Marie et M. du Repaire, a le temps de s'enfuir, en chemise, par le balcon, jusqu'à la chambre du roi. « A peine avait-elle quitté son appartement, qu'une bande d'assassins, dont deux étaient habillés en femmes, entrent et pénètrent jusqu'à son lit dont ils soulèvent les rideaux avec leurs piques. Furieux de ne pas la trouver, ils se rejettent dans la galerie pour forcer l'Œil de Bœuf, et sans doute ils auraient mis la France en deuil, s'ils

n'avaient rencontré les grenadiers des anciens gardes-françaises.... »

La Fayette, en effet, « arraché de son lit au premier bruit de ce qui se passait », s'est présenté « d'un air passionné » aux grenadiers, leur a peint le danger du roi, les a entraînés à son secours. Mais l'angoisse était grande dans la chambre du roi : « La reine s'y était à peine réfugiée, que Monsieur, Madame et Mme Élisabeth vinrent y chercher un asile; un moment après arrivèrent les ministres et beaucoup de députés de la noblesse, tous dans le plus grand désordre. On entendait les voix des brigands mêlées au cliquetis des armes, et ce bruit croissait de plus en plus. Bientôt les anciens grenadiers des gardes-françaises occupèrent l'Œil de Bœuf, pour en défendre l'entrée aux assassins; mais on n'en fut guère plus rassuré. Quelle foi pouvait-on ajouter à des soldats infidèles et corrompus? Une belle action étonne plus qu'elle ne rassure, quand l'intention est suspecte. Aussi tout n'était que pleurs et confusion autour de la reine et du roi. Les femmes de la reine criaient et sanglotaient; le garde des sceaux se désespérait; MM. de la Luzerne et Montmorin se voyaient tels qu'ils étaient, sans courage et sans idées; le roi paraissait abattu; mais la reine, avec une fermeté noble et touchante, consolait et encourageait tout le monde. »

Dehors, La Fayette court, vole, se multiplie, harangue le peuple, arrache les gardes du corps prisonniers des mains de ceux qui s'apprêtaient à les frapper. L'apparition du roi à sa croisée demandant grâce pour ses gardes et promettant de partir dans quelques heures pour Paris, provoque une explosion d'enthousiasme populaire. Grand brouhaha dans la cour, où le monstre à bonnet pointu se promène, et montre avec ostentation son visage et ses bras couverts de sang; où des poissardes, assises sur le cadavre d'un garde, mangent son cheval dépecé et rôti par elles; où les Parisiens dansent en rond autour de leur festin : « à

leurs transports, à leurs mouvements, à leurs cris inarticulés et barbares, Louis XVI, qui les voyait de sa fenêtre, pouvait se croire le roi des cannibales ». Et soudain, ils crient qu'ils veulent voir la reine....

Cette princesse qui n'avait encore vécu que pour les gazettes ou la chronique, et qui vît maintenant pour l'histoire, parut au balcon, avec M. le Dauphin et Mme Royale à ses côtés. Vingt mille voix lui crièrent : *Point d'enfants!* Elle les fit rentrer et se montra seule. Alors, son air de grandeur dans cet abaissement et cette preuve de courage dans une obéissance si périlleuse l'emportèrent, à force de surprise, sur la barbarie du peuple : elle fut applaudie universellement.

Tragœdia acta est. Il ne reste plus qu'à triompher des vaincus; et la description de la marche triomphale va servir ici d'épilogue :

On vit d'abord défiler le gros des troupes parisiennes : chaque soldat emportait un pain au bout de sa baïonnette. Ensuite parurent les poissardes, ivres de fureur, de joie et de vin, tenant des branches d'arbres ornées de rubans, assises à califourchon sur les canons, montées sur les chevaux et coiffées des chapeaux des gardes du corps; les unes étaient en cuirasse devant et derrière, les autres armées de sabres et de fusils. La multitude des brigands et des ouvriers parisiens les environnait, et c'est du milieu de cette troupe que deux hommes, avec leurs bras nus et ensanglantés, élevaient au bout de leurs longues piques les têtes des deux gardes du corps. Les chariots de blé et de farine enlevés à Versailles et recouverts de feuillages et de rameaux verts formaient un convoi suivi des grenadiers qui s'étaient emparés des gardes du corps dont le roi avait racheté la vie. Ces captifs, conduits un à un, étaient désarmés, nu-tête et à pied. Les dragons, les soldats de Flandre et les Cent-Suisses étaient là; ils précédaient, entouraient et suivaient le carrosse du roi. Ce prince y paraissait avec toute la famille royale et la gouvernante des enfants, on se figure aisément dans quel état, quoique la reine, de peur qu'on ne se montrât à la capitale avec moins de décence que de douleur, eût recommandé aux princesses et à toute sa suite de réparer le désordre du matin. Il serait difficile de peindre la confuse et lente ordonnance de cette marche qui dura depuis une heure et demie jusqu'à sept. Elle commença par une décharge générale de toute la mousqueterie de la garde de Versailles et des milices parisiennes. On s'arrêtait de distance en distance pour faire de nouvelles salves; et alors les poissardes descendaient de leurs canons et de leurs che-

vaux, pour former des rondes autour de ces deux têtes coupées et devant le carrosse du roi; elles vomissaient des acclamations, embrassaient les soldats et hurlaient des chansons dont le refrain était : *voici le boulanger, la boulangère, et le petit mitron.* L'horreur d'un jour sombre, froid et pluvieux; cette infâme milice barbotant dans la boue; ces harpies, ces monstres à visage humain et ces deux têtes portées dans les airs; au milieu de ses gardes captifs, un monarque traîné lentement avec toute sa famille : tout cela formait un spectacle si effroyable, un si lamentable mélange de honte et de douleur, que ceux qui en ont été les témoins n'ont encore pu rasseoir leur imagination; et de là viennent tant de récits divers et mutilés de cette nuit et de cette journée qui préparent encore plus de remords aux Français que de détails à l'histoire.

Quelques lignes encore pour décrire l'arrivée des captifs à l'Hôtel de Ville, un beau cri d'appel indigné jeté à l'avenir : « Si ces annales franchissent le temps de barbarie dont nous sommes menacés... » et le narrateur a fini.

Je ne m'excuse pas d'avoir tant cité : mon seul regret est de n'avoir pu reproduire le récit dans son entier. J'en connais peu de plus dramatiques, où l'intérêt, les repos, les coups de théâtre, le crescendo d'horreur soient plus habilement ménagés [1]. Cela est vivant, cela, comme on dit, est vu. Je ne doute point, quant à moi, que Rivarol n'ait assisté, de quelque fenêtre de Paris ou de Versailles, au passage de l'émeute. Il s'est, en tout cas, renseigné minutieusement. Il peut y avoir une interprétation différente des faits : personne, je dis personne, non pas même Michelet, ne les a présentés avec un pareil relief et en un tableau mieux distribué. Une figure d'héroïne ressort peu à peu,

1. Ce sont des pages comme celles-là qui lui ont valu le surnom tant de fois répété de Tacite de la Révolution (voir la *Lettre* de Burke à son frère, le *Réveil de M. Suleau*, la *Correspondance politique* de Peltier, la *Lettre* du député Guillermy à la municipalité de Castelnaudary, etc.). Rivarol lui-même avait provoqué cette flatteuse comparaison en invoquant Tacite à la fin du n° 13 de la 2e série. Et puis, la comparaison était à la mode. Les correspondants de Mallet Dupan lui disent à lui aussi, en louant ses articles du *Mercure* : « C'est du Tacite », comme Voltaire écrivait à la fin de sa lettre à Duclos : « Bonsoir, Salluste ». En 1797, à Tilly qui l'appelait encore : « Mon cher Tacite », Rivarol répondait : « Vous avez grand'raison; il y a longtemps que je me tais ».

domine enfin tous ces groupes sombres; tout semble converger vers la scène du balcon. Et lorsque Rivarol y fait paraître la reine, l'art du peintre égale, ne craignons pas de le proclamer, la tragique grandeur du réel. Quelle merveille ce serait que toute une *Révolution française* contée et illustrée de la sorte !

Il était donc capable d'ordonner même un vaste sujet, lorsqu'il en voulait bien prendre la peine. Mais la peine est extrême pour lui. « Son imagination, dit Dampmartin, créait des plans magnifiques, soit d'histoire, soit de tragédie [1]. » Ce n'est pas assez. « Un plan, dit excellemment Littré dans la préface de son *Dictionnaire*, quand il apparaît à l'esprit, le séduit et le captive, il est tout lumière, ordre et nouveauté; puis, lorsque vient l'heure d'exécution et de travail, lorsqu'il faut ranger dans le même cadre et dans les lignes régulières qu'il présente la masse brute et informe des matériaux amassés, alors commence l'épreuve décisive. Rien de plus laborieux que le passage d'une conception abstraite à une œuvre effective. » C'est ce passage qui est si difficile à Rivarol; il taille et sculpte les fragments de pur marbre dont il n'a pas la patience ou l'énergie de faire un édifice. Puisqu'il lui faut, de son propre aveu, « opter entre l'ordre et le style », son choix ne saurait hésiter.

*
* *

Il écrit si bien qu'en certains cas c'est presque trop bien. Sa réputation de styliste pourrait faire tort à sa réputation de penseur, tant il y a de gens intéressés à soutenir que ceux qui écrivent bien manquent d'idées. A ces gens-là il a répondu que les plus belles idées du monde « ne peuvent se passer du talent », qu'elles sont « des fonds qui ne por-

1. *Notice* citée.

tent intérêt qu'entre les mains du talent »[1]. D'autre part, quand il raille, la forme si soignée de sa raillerie peut lui donner l'air plus méchant qu'il n'est. J'avoue qu'il ne ressemble pas du tout au bel-esprit d'*Almanach* dont il disait : « Ses épigrammes font honneur à son cœur »[2]. Mais, outre que les siennes portent rarement à faux, je me demande si la perfection de la facture n'en devrait pas au contraire excuser la méchanceté. Qu'on examine ses mots les plus cruels, et les plus regrettables, sur Garat, Mme de Genlis, ou Mirabeau : on aura l'impression qu'il est beaucoup moins occupé de nuire à quelqu'un que de faire œuvre d'art.

De ses admirations et de ses haines, de ses idées et de ses passions faire œuvre d'art, soit qu'il parle, soit qu'il écrive, voilà son continuel souci. De l'art! il y en a dans ses manuscrits sans surcharges ni taches d'encre, presque sans ratures, qui, avec leurs lignes si droites et également distantes, leur ponctuation impeccable, leurs tirets qu'on croirait tracés à la règle sous les citations et sous certaines phrases à mettre en valeur, leurs majuscules prodiguées au commencement des mots, leurs caractères dessinés d'une main de miniaturiste, sont une joie pour les yeux. De l'art! il y en a dans ses lettres *ad familiares*, dans ses parades de tréteau où le gentilhomme de lettres se trahit sous l'habit d'arlequin, dans les notes qu'il prend pour lui comme dans les pages qu'il livre au public, dans les conseils qu'il fait passer au roi comme dans les défis qu'il jette à la populace. Et c'est bien un peu pourquoi il néglige ordinairement de mettre son nom sur ses ouvrages : son talent est la plus lisible, la moins imitable des signatures[3]. Ceux qui le connaissent ont dû rire

1. *Discours Préliminaire*, p. 87 et 88.
2. *Petit Almanach*, *notice* d'Aix de Buffardin.
3. Cubières (*Vie d'Antoine Rivarol*) dit de la *Lettre sur le Poème des Jardins* et de celle *sur le Globe aérostatique* : « Ces deux lettres... qu'il ne

autant que lui le jour où l'*Almanach Littéraire* lui attribuait ces vers au peintre du roi :

... Tu peins un jeune Roi
De qui la gloire *sans seconde*
Est d'avoir en tous lieux fait respecter sa loi
Sans coûter une larme au monde [1].

Il a, cela est indéniable, une grande facilité naturelle, une très belle main [2]. Mais cette main, qui court si régulièrement sur le papier, comme il l'a exercée et comme il la surveille! Il n'a rien voulu publier avant d'être armé de toutes pièces, « comme Minerve sortant de la tête de Jupiter » [3]. Il s'est imposé de traduire Dante en raison même des obstacles que sa plume y aurait à vaincre. Exigeant pour les autres, il ne l'est pas moins pour lui-même : « Je vise dans ce que j'écris à une perfection qui fait que je n'influe pas sur mon siècle » [4], et Chênedollé, qui a travaillé deux ans auprès de lui, dit qu'il était homme à tenir une phrase quinze jours « sur le chevalet » [5]. A cet égard encore ses *Carnets* nous renseignent. Il s'y trouve çà et là de simples esquisses de développements, des thèmes à peine indiqués, des idées qui attendent l'expression; il s'y trouve des énoncés de problèmes dont il se propose de chercher

signa point, mais qu'on savait être de lui, parce qu'elles portaient l'empreinte de son caractère et le cachet de son talent »..... Il n'avait cependant publié encore que quelques articles anonymes au *Mercure*, mais on l'avait entendu causer. Ceci me fait souvenir que l'abbé Giraud, ayant coutume de dire à tout propos : « C'est absurde! » Rivarol répondait : « Il laisse partout tomber sa signature ». (*Esprit de Rivarol.*)

1. Voir *Petit Almanach*, *notice* Rivarol. Les prétendus vers de Rivarol au peintre Bose sont dans l'*Almanach Littéraire* de 1787. Grimm a cru naïvement ou malignement qu'ils étaient de lui (*Correspondance*, mai 1786).

2. C'est bien pourquoi il a été prié en 1793 de rédiger l'*Adresse du Peuple belge* à l'empereur d'Autriche; le peuple belge, assailli par les armées de la « malheureuse France », y assure l'empereur de son dévouement et de sa fidélité. Peut-être est-ce le prince de Ligne qui lui a demandé d'employer sa « belle main » à tourner le compliment.

3. L'article nécrologique des *Débats* du 24 floréal an IX cite le mot.

4. *Carnets*.

5. *Chateaubriand et son groupe*, II.

à loisir la solution : « Raison pourquoi un sot est si obstiné et un homme d'esprit si docile. — Raison pourquoi les gens à talents [1] s'enivrent comme les gens du peuple, et *que* les gens d'esprit y répugnent », etc. : n'empêche que trois fois sur quatre la pensée est déjà frappée en médaille, et pourrait passer telle quelle dans le *Discours Préliminaire*. Eh bien! il n'en est guère qu'il n'ait refondues et travaillées à nouveau avant de les y introduire. S'il arrive qu'il soit assez satisfait de ses mots pour les replacer dans un ouvrage après qu'ils ont déjà figuré dans un autre, il lui est bien plus habituel de se corriger en se recopiant [2]. Les différences sont notables entre les éditions qu'il a données en 1784, 1785 et 1797 du discours *de l'Universalité*, en 1787 et 1797 de l'article *sur l'Amitié*; et le dernier texte est incontestablement le meilleur [3]. Il avait retouché de sa main l'exemplaire de la *Lettre sur le Globe aérostatique* envoyé à Cubières [4], chargé de notes et de corrections un exemplaire de sa *Traduction* de Dante qu'Esménard emprunta et ne rendit point [5], un exemplaire du *Discours Préliminaire* qui s'était conservé jusque vers 1870 et qui s'est malheureusement perdu [6]. L'édition in-4 de ce même

1. Au XVIIIe siècle, le mot désigne les chanteurs, les musiciens, etc. Par exemple, dans son joli récit, *Mon séjour chez M. de Voltaire*, le prince de Ligne raconte que Voltaire prit un jour « un accordeur de clavecin de sa nièce pour son cordonnier, et après quantité de méprises, lorsque cela s'éclaircit : Ah! mon Dieu, Monsieur! un homme à talents!... Je vous mettais à mes pieds, c'est moi qui suis aux vôtres. »

2. Comparer à ce point de vue la *Lettre* sur l'ouvrage *de l'Influence des Passions*, et la page 87 du *Discours Préliminaire*, la *Lettre à la Noblesse française* et les *Lettres* ou *Mémoires* à M. de La Porte et aussi le *Journal Politique National*; les *Lettres à Necker* et la citation qu'il en fait p. 217 du *Discours Préliminaire*, etc.

3. Il a retouché l'article en plus de trente endroits, ajoutant, retranchant, éclaircissant et dégageant les phrases, mettant ici une épithète, là un point à la place d'un point et virgule, etc. Le texte du *Spectateur* qui a passé dans l'édition de 1808 est très certainement préférable à celui du *Mercure*.

4. *Vie d'Antoine Rivarol.*

5. « Criez haro sur Esménard, écrivait-il de Berlin à Manette; je veux ravoir mon Dante; lorsque je prête, je ne donne pas. »

6. Il appartenait à M. le comte Edouard de Rivarol; prêté à M. de Lescure, il s'est égaré.

Discours témoigne du soin avec lequel il en a revu les épreuves : le texte en est presque irréprochable, et l'*Errata* qu'il y a mis est moins un relevé d'erreurs typographiques qu'une liste de changements ou additions que lui suggèrent les scrupules de son purisme. Et, je l'ai dit dès le début de ce livre, si en dépit de son exceptionnelle facilité il a laissé une œuvre inachevée, incomplète, c'est à sa mollesse, mais c'est aussi à ces scrupules-là qu'il faut s'en prendre.

« Tous les ouvrages de Rivarol sont si bien écrits qu'on voit, dit Cubières, qu'il avait fait une étude très particulière de la langue française [1]. » Entendons-nous. Cubières a un peu trop l'air d'oublier que sans le don de nature une étude, même très particulière, de la langue ne fait pas un écrivain, et que par exemple, s'il faut un exemple, M. le chevalier de Cubières Palmezeaux, eût-il toute sa vie étudié le vocabulaire et la syntaxe, n'en fût pas moins demeuré un piètre auteur [2]. Son mot me rappelle qu'un plus récent biographe a très gravement expliqué que Rivarol devait son esprit à l'assidue lecture, dans sa jeunesse, d'un recueil de *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes* [3]. Ce biographe, qui avait retrouvé le recueil, est donc inexcusable de n'en avoir pas fait le même usage.

Il est vrai, au reste, que Rivarol a fait du langage un de ses plus chers sujets d'analyse et de méditation. Dans le *Discours Préliminaire* il lui a demandé des clartés sur le phénomène et les lois de la pensée, « la parole est en effet la physique expérimentale de l'esprit » [4]. Dans le discours

1. *Vie d'Antoine Rivarol.*
2. « Il y a des règles pour parler, et ces règles font un art qu'on appelle la grammaire. Or on a remarqué que les maîtres dans cet art, et tous ceux qui s'étudient à parler régulièrement, parlent plus mal que les autres » (P.-L. Courier, *Conversation chez la comtesse d'Albany*).
3. Léon Alègre, *Notices biographiques* du Gard, II, p. 202, 203.
4. *Discours Préliminaire*, p. 133.

de l'Universalité, il a indiqué ce que la langue des principales nations de l'Europe révèle de leur histoire et de leurs mœurs; il y a caractérisé ces langues, fort bien la langue italienne qui lui était familière, mieux encore la nôtre : « Le Français, par un privilège unique, est resté seul fidèle à l'ordre direct, comme s'il était tout raison.... C'est en vain que les passions nous bouleversent et nous sollicitent de suivre l'ordre des sensations; la syntaxe française est incorruptible. C'est de là que résulte cette admirable clarté, base éternelle de notre langue.... Quand cette langue traduit, elle explique véritablement un auteur.... Elle est de toutes les langues la seule qui ait une probité attachée à son génie [1]. » Enfin, il a entrepris son *Dictionnaire*, et il nous en a laissé... le Prospectus! Évidemment son *Dictionnaire*, s'il l'eût exécuté tel qu'il l'annonçait, eût marqué un progrès sur ceux qui existaient, quoique encore un peu trop limité au bel usage et plus littéraire que scientifique [2] : le *Dictionnaire* n'ayant point paru, le Prospectus, après avoir fait grand tapage, risque de passer aujourd'hui pour la plus forte gasconnade de Rivarol. Il s'y trouve certain article 8 : « n'omettre, si possible, aucune des règles et des difficultés », qui l'eût, je pense, amusé, si le Prospectus eût été d'un autre que lui. Conterai-je à ce propos qu'en 1797 il y a déjà dix années qu'il promet à son siècle la règle « du placement des épithètes avant ou après le nom »? En 1787, il se disait en mesure de l'établir et de « tirer à jamais d'embarras les étrangers, les jeunes gens et les femmes » [3]. Le monstre avait gardé son secret. En 1797, vous jureriez qu'il est sur le point de le dire. Et il est mort sans l'avoir dit. Les étrangers, les jeunes

1. *De l'Universalité de la Langue française*, p. 32, 36, 37.
2. Voir les articles 1 et 3 du Prospectus. Mais son dessein de citer les classiques à chaque article du *Dictionnaire* était une idée neuve et heureuse; l'édition du *Dictionnaire de l'Académie* de 1798 ne les cite pas encore.
3. Article *sur les Nouveaux synonymes français de M. l'abbé Roubaud.*

gens et les femmes resteront éternellement dans l'embarras [1].

Je ne devrais pas me moquer; car je sais que s'il n'a pas mené à terme l'entreprise d'un *Dictionnaire*, il avait très réellement fait des recherches. Recherches d'érudition? Pas précisément; il est d'un siècle où les linguistes s'appellent l'abbé Girard et l'abbé Roubaud, Court de Gébelin et Beauzée, où les hypothèses rationnelles et les délicatesses de goût tiennent lieu de connaissances historiques. Son ambition était de déterminer le chemin que les mots ont parcouru pour passer du sens primitif au sens figuré : « Je ramène les mots du point d'où ils sont partis à celui où l'imagination les a forcés d'arriver; je montre la roture de chaque famille de mots [2] ». Il ne l'a pas fait, et rien n'indique qu'il pût le faire. Ses étymologies sont terriblement hasardeuses; il note sans se troubler : « mœurs, de demeure. Ce qui est fixe [3]. » Mais c'est avec une curiosité sans cesse ravivée qu'il amasse des définitions, démêle les nuances ténues d'idée ou de sentiment qui séparent deux mots quasi synonymes [4], décompose la structure de la phrase,

1. L'histoire deviendrait tout à fait comique, s'il était exact que trois années après la publication du Prospectus, en 1800, il eût écrit à l'abbé de Villefort : « J'ai trouvé enfin la règle des participes et celle du placement de l'épithète avant ou après le substantif ». Il est bien malheureux, soupire en note l'éditeur de ladite lettre, que ce morceau se soit perdu. — Mais ce qui est plus malheureux, c'est que la lettre soit apocryphe (voir la *Bibliographie*, § 5).

2. *Carnets.*

3. *Id.*

4. Depuis le livre de l'abbé Girard, le petit jeu des *synonymes* est en grand crédit au XVIIIe siècle; il se pourrait que l'origine en fût beaucoup plus ancienne et remontât jusqu'à la Préciosité. Faire des *synonymes*, cela consiste, comme l'observe finement Rivarol dans son article sur ceux de l'abbé Roubaud, à prouver qu'il n'en existe pas, à différencier des mots que l'usage a le tort de confondre. Cela mène, par suite, à de subtiles dissertations morales. Au fond, les petits moralistes du dernier siècle, Duclos, Sénac de Meilhan, dans leurs *Considérations sur les mœurs*, passent leur temps à faire des *synonymes*, et malgré ce qu'ils y mettent de finesse leurs œuvres nous semblent froides comme des recueils de définitions. En plus d'un passage du *Discours Préliminaire*, Rivarol lui aussi a fait des *synonymes*. Mme de Stael elle-même en avait fait.

en note les anomalies, en souligne les équivoques, essaie d'en fixer les lois. Pour lui, ce travail n'a rien d'aride. Ses *Carnets* fourmillent de petites observations grammaticales et d'exemples : « Je ne nierai pas que je ne sois un tel. Je doute que vous soyez un tel. Je ne doute pas que vous ne soyez un tel. — L'usage de la particule *ne* décèle les étrangers et tous ceux qui ne savent pas la langue. Huber, traducteur de Winckelmann, etc., dit : *ni un tel ni un tel n'en font pas mention*; il faut : *n'en font mention*. — L'usage du subjonctif après *si* ou *que* décèle encore l'ignorance; le même dit : *cela n'empêche pas qu'il n'aurait*, pour *qu'il n'eût*. — Différence entre *assez* et *suffisamment*, *selon* et *suivant*. — Quand vous répondez tout court *non pas*, c'est une expression redondante qu'on ne peut expliquer que par *non*, *non*, comme *oui dà* par *oui*, *oui*, *vraiment si*, etc.; ainsi *non pas que je veuille vous nuire* est moins bien que *non que je veuille*, etc. — Mauvais usage du verbe *faire*; *il n'y allait pas avec toute l'impétuosité qu'il avait fait d'abord* (La Rochefoucault). — Il s'en faut bien ou beaucoup qu'il serve le Roi; il s'en faut de peu qu'il *ne* serve le Roi. Le premier est totalement affirmatif et sans aucun doute. — Pourquoi dit-on *beaucoup de gens* et *bien des gens*? Expliquer ceci qui a été sans réponse jusqu'ici. *Une quantité de gens*, *une moitié des gens*, *un quart des voleurs*, *un nombre de voleurs*. Partitif indéterminé, va avec *de*, comme *beaucoup*; partitif déterminé, comme *la moitié*, va avec *des*; et *bien* n'étant pas partitif du tout, ni déterminé, ni indéterminé, ne ressemble ni à *beaucoup* ni à *peu*; il est purement affirmatif ou confirmatif et joue le rôle de *certainement*. *Il y a bien des gens*, c'est : *il y a certainement des gens*; et dans *il chante bien*, il est d'approbation et ne signifie pas *il chante beaucoup*. On ne dit pas *il s'en faut de bien*. — On dit *avoir de la haine pour quelqu'un*, et on a tort : parce que, de même qu'on ne peut dire *avoir de l'amour contre quel-*

qu'un, il ne faut pas dire qu'on a de la haine *pour* quelqu'un », etc., etc. [1].

En dépit de ses *Carnets*, de son Prospectus ou des Notes qui suivent le discours *de l'Universalité*, il n'est pas question de l'appeler le philologue ou le grammairien Rivarol; il faut laisser ce nom aux savants auteurs de gros livres qu'on ne lit pas. Il est un grand amoureux du Verbe. Pendant qu'il préparait son *Nouveau Dictionnaire de la Langue française* il se comparait à un amant obligé de disséquer sa maîtresse [2]; s'il ne l'a pas disséquée, il l'a observée de très près, avec des yeux qui aiment et qui en même temps analysent. Il ne lisait rien sans analyser attentivement les belles expressions rencontrées : « Un mot par lui-même n'est rien qu'un assemblage de lettres; mais une expression est tout; c'est d'elle que les mots attendent la vie.... En vain, dit Montesquieu, il s'éleva vers le déclin de l'empire des princes qui repoussèrent les hordes du nord; il fallait bien que ces barbares, adossés aux limites du monde, refoulassent sur l'empire romain. Et ailleurs : Attila, dans sa maison de bois, levant des contributions avec des armées et des soldats avec l'or de l'empire, faisait ainsi un perpétuel trafic de la frayeur des Romains. — Certainement *adossé* et *trafic* sont des mots comme les autres, qu'on trouve dans tous les dictionnaires : mais *adossé aux limites du monde*, *trafiquer de la frayeur des Romains*, sont des expressions grandes comme l'empire, des expressions qu'on trouve dans Bossuet, Pascal, Corneille et Racine, et dont Voltaire est toujours avare dans sa prose » [3].

1. *Carnets.*

2. *Esprit de Rivarol.* Il avait raison de dire à Chênedollé qu'il y avait dans son Dante « des études de style ».

3. *Sur les Nouveaux synonymes français de M. l'abbé Roubaud.* Les expressions grandioses ne sont pas les seules qui l'intéressent; il est très friand des locutions rares qui discrètement mêlées au style lui donnent un petit goût d'archaïsme (se faire tout à tous, faire planche, *Lettre sur la capture de l'abbé Maury*; grêler sur le persil, *Lettre de M. Villette à M. Riquet à l'Enchère*, etc.).

A quelque époque de sa vie que nous regardions, nous le verrons toujours aussi empressé à louer une trouvaille de style, à faire la guerre aux proses sans nerf et sans relief, toujours aussi curieux de tout ce qui touche au langage. Dans son beau récit d'octobre, à l'instant où il rejette sur la garde nationale de Versailles la responsabilité des premiers coups de fusil tirés, il glisse une petite note sur le genre du mot *garde*, « masculin en parlant des individus, et féminin en parlant de la troupe [1] ». L'heure est mal choisie pour jouer les Vaugelas? A son gré le culte de la langue française n'est jamais hors de saison. Rien n'a plus contribué à faire de lui l'irréconciliable ennemi de la Révolution que les cuirs des députés du tiers état et le galimatias de la presse démocratique; il ne pouvait pas ne pas être l'ennemi d'un Dubois de Crancé qui disait à la tribune : Paris et son *abanlieue* [2]. Mais une belle phrase colorée, pour être de Danton, ne se grave pas moins dans sa mémoire [3]. A ses yeux, « quatre lignes de prose ou quelques vers classent un homme presque sans retour : il n'est pas là de dissimulation [4] »; et il ne discute guère les actes ou les opinions des gens qu'il ne discute aussi leur façon d'écrire ou de parler. A la fin de sa vie, en exil, la *Gazette* lui apportait-elle la nouvelle de nos victoires? Dans une proclamation de Kléber, Desaix, Masséna, Bonaparte, il apercevait et soulignait les fautes de français [5].

Un tel amour, un tel souci de la forme chez celui qui en avait si manifestement le don, ne devait pas être sans résultat. Ainsi s'est formé un style que les uns ont com-

1. *Journal Politique National*, 2e série, n° 19.
2. *Actes des Apôtres*, n° 94.
3. ... « Ces idées envahissantes qui, attelées au char du soleil, comme l'a si bien dit ce fou de Danton, menacent de faire le tour du monde... » (*Chateaubriand et son groupe*, II). Montlosier raconte dans ses *Mémoires* qu'il disait de Mirabeau : « C'est un crapaud à qui Dieu donne quelquefois un beau chant ».
4. *Lettre* sur l'ouvrage *de l'Influence des Passions*.
5. *Vie... de Rivarol*, par Sulpice de la Platière, I, p. 74.

paré au diamant taillé à facettes[1], d'autres à une étoffe lustrée qui bruit et reluit[2], que je comparerais pour mon compte à de l'acier damasquiné, mais dont vraiment aucune comparaison ne saurait exprimer la force et l'éclat, la souplesse et la netteté, qui tantôt s'étale somptueusement en périodes d'un beau rythme oratoire[3], tantôt se resserre en sentences découpées à l'emporte-pièce, parfois maniéré, brillanté à l'excès, surchargé de mots à effet, pailleté d'antithèses et de *concetti*[4], toujours incapable de platitude et de vulgarité. Lors même qu'il improvise, on sent en lui l'artiste infiniment expérimenté qui connaît à fond la technique de son art, qui a emmagasiné dans sa tête une multitude de motifs et de cadences, sûr de ses effets comme de ses moyens. Malgré sa verve, malgré son éloquence, c'est un art très réfléchi que le sien, un art raisonné et conscient, au point, l'avouerai-je? de nous donner de temps en temps

1. Mot de Chênedollé, *Chateaubriand et son groupe*, II.

2. Mot de Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* article sur Rivarol, publié dans le *Constitutionnel* du 27 octobre 1851.

3. On a pu s'en apercevoir dans les passages que j'ai cités de son *Journal Politique National* ou du *Discours Préliminaire.* Mais je voudrais citer encore deux ou trois phrases du *Journal* à ce point de vue de l'harmonie ou, comme on disait autrefois, du nombre; celle-ci, tout d'abord, que ses contemporains, Bertrand de Molleville, H. de la Porte, ont tant admirée : « Ainsi fut abrogée la dîme, ce tribut patriarcal, le plus antique et le plus vénérable qui existât parmi les hommes; ainsi fut brisé le lien qui attachait les espérances de la terre aux bontés du ciel, l'intérêt du pontife à la prospérité du laboureur, et les cantiques et les prières de tous les âges aux fleurs et aux fruits de toutes les saisons » (2e série, n° 2); puis celle-ci : « Les Mirabeau épuisèrent donc sur ce problème toutes les ressources du mauvais goût fortifié par la mauvaise foi, et, après bien des séances et des discussions, il fut enfin décrété que Louis XVI, régénéré par un baptême de sang, confiné au palais des Tuileries comme un sultan au vieux sérail, sans amis, sans vengeance, au milieu de ses assassins, porterait le titre de *roi des Français* : l'Europe indignée le nomma *roi des Barbares* » (3e série, n° 8).

4. Les *concetti*, les pointes sont fréquentes dans ses premiers écrits, dans le discours *de l'Universalité* entre autres; il n'y a jamais renoncé complètement. Il avait de qui tenir sous ce rapport, et puisqu'il se disait « l'ouvrage » de son père, peut-être semblera-t-il curieux de connaître un sonnet du bonhomme Jean. Le sonnet, au dire de Claude-François, avait paru dans un recueil de prose et de vers qui se publiait en Provence vers le milieu du siècle dernier; il en avait paru beaucoup d'autres du même goût au commencement du XVIIe siècle, au temps où la littérature française

l'impression de l'artificiel. Que Rivarol raille ou dogmatise, que sa phrase soit longue ou courte, ici ou là nous le reconnaîtrons à la saveur et à la couleur de son style, à sa maîtrise dans le maniement de l'ironie et dans l'emploi de la métaphore.

*
* *

L'ironie de Rivarol, c'est le léger souffle qui fait éclater la bulle de savon, la goutte d'eau froide sur les faux enthousiasmes; c'est l'imperceptible clignement d'yeux, le hochement de tête du sceptique qui assiste à la comédie humaine sans en être dupe; c'est, au plus beau moment, au moment où l'acteur fait les grands bras et joue le grand jeu, la petite toux sèche entendue près de nous qui semble nous dire : ne vous y prenez pas!... c'est juste ce qu'il faut pour nous mettre en garde contre les mensonges de la réclame et les engouements de la mode, contre les cabotins de la littérature et les charlatans de la politique; c'est l'art de ridiculiser et, si la passion s'en mêle, de tuer un ennemi sans avoir l'air d'y toucher. Mme de Tencin disait que si elle avait à empoisonner quelqu'un, elle choisirait le poison le plus doux [1]....

subissait encore l'influence de l'Italie; ceux de l'*Astrée* diffèrent peu de celui que je cite :

Quand le Sauveur souffrait pour tout le genre humain,
La mort en l'abordant au fort de son supplice
Parut tout interdite, et retira la main,
N'osant pas sur son maître exercer son office.

Mais le Seigneur, baissant la tête sur son sein,
Ordonne à l'implacable et sourde exécutrice
De n'avoir nul égard au droit de souverain
Et d'achever sans peur son fatal sacrifice.

La barbare obéit, et ce coup sans pareil
Fit trembler la nature, et pâlir le soleil,
Comme si de sa fin le monde eût été proche.

Tout frémit, tout s'émeut sur la terre et dans l'air,
Excepté le pécheur qui prit un cœur de roche,
Quand les rochers semblaient en avoir un de chair.

1. Il serait plus facile de lui reprocher des paradoxes que des naïvetés;

Il discutait, un matin, sur de hautes et graves questions sociales avec M. de B., son secrétaire, une espèce d'innocent sur la tête de qui il aiguisait et repassait son esprit avant de sortir. A la fin de la discussion, l'innocent lui dit : « Je suis bien aise, monsieur de Rivarol, que vous vous rapprochiez enfin de mes idées. — Et moi, je suis charmé de voir que vous vous rapprochez enfin de mon genre [1]. »

Rien, en effet, n'est plus dans son genre que le compliment qui à la réflexion fait faire la grimace. Railler en ayant l'air de louer, louer afin de railler mieux, la recette en est connue, vieille comme le monde et d'usage courant au salon. Le soir où une élégante se montrerait avec une robe manquée : « comme vous voilà belle! s'exclameraient ses amies; de grâce, dites qui vous habille ». A ce jeu-là, Rivarol est plus féminin qu'une femme, et il s'est fait une spécialité des caresses qui égratignent. Un sot se vante devant lui de savoir quatre langues : « Je vous félicite; vous avez quatre mots contre une idée » [2]. — « Florian passait avec un manuscrit qui sortait à moitié de sa poche; je lui dis : si on ne vous connaissait pas, on vous volerait [3]. » Et cela est charmant, parce qu'il peut y avoir, pour celui à qui il s'adresse, une minute d'indécision. Je crois bien que Florian, qui n'était pas aussi candide que nous nous le figurons et qui, s'il est le père d'Estelle, est aussi l'auteur

encore ai-je aperçu dans l'œuvre de ce railleur quelques phrases qui m'inquiètent : « Cependant, *il faut que je l'avoue*, assis au même banquet, l'homme et les animaux, irrités par les besoins, égarés par leurs passions, se dévorent les uns les autres, convives et victimes à la fois » (*Discours Préliminaire*, p. 104); « Leur jugement (celui des animaux) ne porte que sur le côté sensible, et pour ainsi dire matériel, des objets qu'on leur présente. On peut d'abord s'en convaincre en offrant à un chien, *très-intelligent d'ailleurs*, le choix d'un pain ou d'un écu. *Il y a plus* : le chien que son maître, par des châtiments et des caresses, aura dressé à porter de l'argent chez le boucher et à rapporter de la viande, ne fera jamais la commission pour lui-même, quelque argent qu'il trouve dans la rue » (*id.*, p. 119). Il n'est pas à son affaire lorsqu'il parle des bêtes; il en va autrement dès qu'il parle des sots.

1. *Esprit de Rivarol.*
2. *Carnets.*
3. *Id.*

des *Mémoires d'un jeune Espagnol*, s'est gardé de dire merci. Mais je parierais que le monsieur aux « quatre langues » s'est rengorgé et n'a compris... que lorsqu'il était trop tard pour répondre!

Que de fois chaque soir, que de fois pendant vingt ans la scène a dû se reproduire!

Des mots à double face, il y en a dans presque tous ses ouvrages, et plusieurs de ses ouvrages en sont entièrement tissus. Le plus typique de ceux-là demeure le *Petit Almanach* où il a feint d'ériger en grands hommes tous les nains du Parnasse, sachant bien qu'un nain mis sur un haut piédestal en paraîtrait encore plus petit. Feinte odieuse et digne de Gacon, au dire de messieurs les nains [1]; feinte que Rivarol seul pouvait si longtemps soutenir avec tant de bonheur. Quelle variété dans les tours et quel amusant travail dans ce style qui joue sur les mots, qui s'amuse à pervertir les plus inoffensives locutions, dont les traîtrises sont si gaies, et qui fait si bien entendre le contraire de ce qu'il dit [2]! M'en voudra-t-on d'en donner quelques échantillons de plus?

Alix (M.), jeune avocat, dont une foule de pièces fugitives, répandues dans tous les journaux, n'ont encore pu mettre au jour tout le mérite. Nous avons longtemps cherché la cause de l'obscurité dont il jouit, et à force de soins nous avons enfin trouvé un poème en quatre chants, sur les quatre âges de l'homme, qui nous a paru la pièce coupable par les beautés dont il étincelle et qui auront à jamais irrité l'envie contre l'auteur. L'envie qui parle et qui crie est toujours maladroite; c'est l'envie qui se tait qu'on doit craindre. Or jamais poème ne l'éprouva mieux que celui-ci. Il s'est fait comme un concert de muets dans toute la littérature à l'apparition de ce poème. Un tel silence est souvent de bon augure; mais il ne faut pas qu'il se soutienne....

1. Voir l'Avis des éditeurs, en tête de la *Confession du comte Grifolin*. Cubières y croit jouer un bon tour à Rivarol en comparant au *Petit Almanach* l'*Apologie de la Motte*, de Gacon : « l'ironie est partout répandue,... l'ironie fait le mérite de l'un et de l'autre », et donc Rivarol n'est qu'un autre Gacon. Le tort de Cubières a été de citer une page de l'*Apologie de la Motte*; nous ne pouvions trouver une meilleure réponse à lui faire.

2. « Il disait à un de ses amis, presque aussi malin que lui : pour peu que cela dure, avec nous il n'y aura plus un mot innocent dans la langue » (*Esprit de Rivarol*).

Anceny (M. d')…. Il existe de cet auteur une tirade de vers qu'il adresse à un de ses amis pour le punir d'avoir fui le mariage. On ne saurait faire un plus digne usage de la poésie que de la diriger contre les célibataires.

Berquin (M.), après avoir été le poète des nourrices, a voulu devenir le philosophe de l'enfance, et s'est intitulé : *l'Ami des Enfants*. L'Allemagne lui a fourni cet ouvrage périodique dont il nous a fait présent. Cette traduction lui a valu toute notre reconnaissance; mais elle nous a coûté un poème épique dont M. Berquin était fort capable, et c'est trop cher.

Bonnier de Layens (M.). Le nom seul de M. Bonnier de Layens entraîne avec lui les idées les plus séduisantes : il rappelle les noms de Chaulieu, de Gresset, de Voltaire, dans la fugitive. Il nous faudrait le pinceau de l'Albane pour tracer une esquisse digne de cet aimable chantre; mais ne l'ayant pas, nous renvoyons aux recueils du temps, où nos lecteurs pourront rencontrer l'épitaphe d'un chien et deux quatrains qui justifient bien notre silence.

Casimir-Varon (M.), écrivain paresseux, mais plein de grâces : c'est le seul qui ait su mettre du sentiment dans les énigmes et les acrostiches, genre toujours un peu sec : ce qui occupe trop l'esprit laisse le cœur tranquille.

Coste (M.). Ses vers de trois syllabes, admirables d'ailleurs, sont un peu trop épiques.

Croisettière (M.), de l'Académie de la Rochelle. Ses vers à sa femme sont un vrai modèle : tout y est.

Gaudin (M.), se voyant de l'Académie de Lyon, n'a pas cru déroger à son état d'académicien en faisant une belle épître en vers à un enfant de sept ans, ni trop présumer des forces de l'enfant en la faisant fort longue. Quant à nous, il nous a paru qu'on ne pouvait pousser plus loin une petite fille et une grande épître.

Guidi (M.), auteur d'un poème sur *l'âme des bêtes*. Cet ouvrage, plein d'âme, vivra éternellement.

Raté (M.). Chansons, chansons : tel est l'aimable cri de M. Raté. On le trouve, on le chante partout : il n'est point de Journal, de Recueil et d'Almanach, où la gloire ne vienne écrire elle-même ce nom-là. Sa manière est tellement à lui, qu'on nomme ses couplets les *Ratés*, comme on appelle les *Augustins* tous les petits contes de M. Auguste de Piis.

J'ai montré, en parlant de ses idées littéraires, qu'il y avait dans le *Petit Almanach* mieux que de l'esprit de mots. Mais qui ne voit combien la facture elle-même en est spirituelle, et ce que la rouerie de la phrase ajoute à notre maligne jouissance? On croirait entendre un vieil huma-

niste de province, président de quelqu'une de ces Académies qui, comme disaient les Apôtres, *ne sont pas françaises* [1], lisant en séance solennelle son rapport sur les concours de poésie, s'appliquant à donner à sa louange un parfum de bonnes lettres, à en varier agréablement la délicate expression, et rencontrant à tout coup le mot qui fait calembour ou désastreuse équivoque. Il semble à ceux qui ouvrent le *Petit Almanach* et qui sentent la malice enveloppée sous l'éloge, qu'ils deviennent complices d'une mystification, muets compères de Rivarol, et qu'un autre à leur place n'aurait pas compris. Peu d'illusions sont plus douces que celles-là; et qui sait si c'en est bien une? Son intention n'est pas toujours aussi visible que dans l'*Almanach*. De ses moqueries, de même que de ses maximes, le sens est souvent assez fin pour échapper à des yeux qui ne seraient pas très attentifs.

Peut-être trouvera-t-on qu'il y a trop d'amphibologies savamment calculées dans le *Petit Almanach*, je ne sais quoi de mécanique dans certaines tournures : « On aimerait mieux que M. Gérard n'eût jamais commencé que de le voir finir ». MM. Beaufleury et Boissel « ont si bien mis la gloire en commun qu'ils aimeraient mieux ne jamais sortir de l'oubli où ils sont encore tous les deux, que d'être séparés par la réputation »; M. Cailleau a publié « une *Réponse d'Abailard à Héloïse* qui, selon la louable intention du poète, aurait sans doute délivré cette femme célèbre du fol amour qui la possédait »; M. Levasseur « fait la musique de tous ses opéras, ce que personne peut-être n'aurait fait »; le poème de l'abbé de Saint-Hulet, sur l'*Héroïsme dans l'Adversité*, « nous a domptés, nous a familiarisés avec le malheur, et il n'y a rien que nous ne puissions soutenir après son beau poème », etc. Le procédé apparaît, et quoiqu'il n'en soit pas plus aisé à attraper,

1. *Actes des Apôtres*, n° 8.

l'effet en pourrait à la longue être un peu agaçant. Du Rivarol, cela ne doit pas s'avaler tout d'un trait[1]; cela se déguste à petits coups, le soir, dans un bon fauteuil, les pieds au feu, et cela ne fait point rire aux éclats. Seulement, quand on referme le volume, on a un pli narquois au coin des lèvres, l'air de quelqu'un qui prépare une malice; non, c'est qu'on rumine les siennes.

Je les préfère, quant à moi, dans les *Lettres à Necker*, dans le *Journal Politique National*, où elles ne se succèdent pas ainsi sans trêve et sans relâche, où elles se glissent traîtreusement au milieu d'une dissertation des plus sérieuses ou d'une narration[2]. Là, elles ont tout leur prix. Se moque-t-il? Ne se moque-t-il pas? Jusqu'à quel point se moque-t-il? Quelle est sa pensée de derrière la tête? Nous sommes intrigués, tenus en éveil, et au demeurant très amusés. Il y a de quoi l'être. D'un mot négligemment jeté, il marque le point faible des doctrines et des caractères; il oppose la capacité des uns à leur ambition, les actes des autres à leurs discours, les effets aux promesses, la réalité au rêve....

N'est-ce pas un pur joyau que cette *Lettre sur la capture de l'abbé Maury*[3] qu'il a un jour offerte aux souscripteurs

1. Il avait soin d'écrire en tête de l'*Almanach* (Avis sur cette nouvelle édition) : « N. B. On n'a jamais lu un dictionnaire de suite.... Ainsi les personnes qui voudront parcourir cette galerie tout d'une haleine en seront bientôt punies. »

2. Après avoir rendu compte des premiers travaux de l'Assemblée, de la séance tenue au Jeu de Paume, il dit : « Le lendemain, l'Assemblée se forma dans une église, et c'est là qu'elle fut tout à coup augmentée de la majorité du clergé.... L'éclat d'une union si désirée, rehaussé d'un peu de persécution et joint à la sainteté du lieu, formait, dit-on, un spectacle touchant. On se parla au nom de la patrie, on se félicita avec transport et on se promit mutuellement l'immortalité » (1re série, n° 3). Dans le récit d'octobre : « On fut enfin averti de l'arrivée du marquis de La Fayette entre onze heures et minuit. M. Mounier pria un député d'aller à sa rencontre, afin de lui faire connaître l'acceptation pure et simple du roi, et d'en instruire l'armée. Cet honnête président offrait cette acceptation à tout venant et en attendait toujours les meilleurs effets » (2e série, n° 20).

3. La *Lettre sur la capture...* porte la date du 28 juillet 1789; il se peut qu'elle n'ait paru que quelques jours ou quelques semaines plus tard;

de son *Journal*, et qui mériterait d'être reliée entre la *Conversation du Maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye*, et les *Lettres* de Paul-Louis au rédacteur du *Censeur*? Comme il traversait Péronne, il y a trouvé le fougueux abbé prisonnier des gardes nationaux qui avaient cru sauver la patrie en s'opposant à la fuite d'un aristocrate. Il écrit à une dame de ses amies — ne s'appellerait-elle pas marquise de Coigny? — pour lui narrer l'aventure. Il lui peint la Picardie en émoi; il lui trace le tableau de la petite ville empressée à se modeler sur la capitale, Péronne parodiant le Paris de 1789 comme les salons du Marais parodiaient autrefois l'Hôtel de Rambouillet : c'est une comédie des *Sans-culotte Ridicules*. Péronne a des assemblées et un comité permanent; Péronne a une milice, et un commandant de la milice qui, si la chose se passait à Tarascon, aurait nom Bravida : « Le La Fayette des Picards est un ancien sergent, boiteux et borgne, qui s'était déjà signalé dans deux ou trois émeutes populaires où il avait perdu l'œil qui lui manque. Il nous a raconté avec beaucoup de complaisance toutes les peines qu'il avait prises pour enrégimenter cent vingt Picards et leur procurer des cocardes et un fusil. » Que font tous ces braves? Ils attendent les *brigands*, les brigands dont tous les journaux de Paris annoncent sans cesse la venue, dont le fantôme a suffi pour mettre toute la France en armes, et que d'ailleurs personne n'a jusqu'ici rencontrés. Rivarol va d'un groupe à l'autre, cause avec un « gros chanoine en cocarde » qui est l'abbé Fauchet de l'endroit, avec le maire qui « n'est pas des trois académies, comme M. Bailly », mais qui a été « nommé par acclamation ainsi que lui », et qui est « marguillier émérite et maître d'école ». Puisqu'à Péronne tout se fait à l'instar de Paris, pourquoi, demande-t-il ingénu-

dans les diverses éditions du *Journal* elle forme d'ordinaire le vingt-quatrième numéro, mais non numéroté, de la 1re série. Elle fut ensuite publiée en une mince plaquette dont il existe un exemplaire à l'hôtel Carnavalet. Bertrand de Molleville l'a réimprimée dans son *Histoire de la Révolution*.

ment à ceux qui entourent Maury, l'abbé « épave », pourquoi la nation ne massacre-t-elle pas ses prisonniers à Péronne de même qu'à Paris? pourquoi « les Péronnels et les Péronnelles » se privent-ils « de ces exécutions qui font d'abord tant de plaisir et ensuite tant d'honneur aux Parisiens? » — « Messieurs! Messieurs! a repris gravement le maire de la ville, Paris a droit d'exécution sur tout le royaume; mais nous ne tuons jamais que des Picards, car nous ne sommes pas précisément la nation, comme les Parisiens. M. l'abbé Maury est un transfuge des États généraux. Ceci est délicat; nous attendons les ordres de l'Assemblée nationale : elle nous tirera d'embarras. » Hélas! L'Assemblée ordonne de rendre la liberté au captif, et toute la ville de Péronne en reste cruellement mortifiée : « on avait fait des frais, on s'était équipé pour le conduire à Paris, on s'était flatté de donner une grande preuve de zèle à l'Hôtel de Ville, et d'effacer peut-être le souvenir du supplice de MM. Foulon et Berthier en faisant un peu brûler M. l'abbé Maury. Il fallait renoncer à de si douces espérances et relâcher sa proie. » Sur quoi, le conteur prend galamment congé de madame, avec le regret de n'avoir pas tous les jours « des abbés Maury à lui conter ».

Il a eu de superbes cris d'indignation, des anathèmes où la ligne de prose vibre comme un ïambe. L'invective est d'un beau jet à la fin du *Discours Préliminaire* où il appelle la réprobation des siècles futurs sur les hommes de la Terreur; l'invective est d'une extrême virulence dans certains passages de ce même *Journal* qu'il pourrait y avoir intérêt à opposer à tel ou tel morceau des *Châtiments*. « Était-ce donc à toi à commencer une insurrection, ville insensée! s'écriait-il après le meurtre de Foulon [1]. Ton Palais-Royal t'a poussée vers un précipice d'où ton Hôtel

1. Pourtant il aimait bien Paris et il l'avait chanté avant les années sanglantes (voir le discours *de l'Universalité*, p. 16).

de Ville ne te tirera pas; l'herbe croîtra un jour dans tes sales rues. Pour te perdre, il n'est pas besoin de te prendre : il n'y a qu'à te quitter. C'est aux provinces à t'assiéger de loin; que, par un blocus aussi heureux pour elles que funeste pour toi, elles cessent de t'envoyer leurs denrées que tu consommes, leur argent que tu dissipes, leurs enfants que tu corromps; qu'elles cessent un jour, et tu n'es plus [1]! » Il excelle à finir ces grands couplets sur un trait court, à la La Bruyère. Mais l'énergie du trait, la vigueur toute latine de l'hyperbole me cachent mal le rhéteur : « Je vais passer à des hommes qui bravent le pouvoir de la parole par la puissance de leurs crimes. Ah! si le Ciel eût voulu qu'à côté des grands criminels il s'élevât toujours un grand écrivain, vous ne braveriez point les châtiments de l'histoire, Sieyès, Barnave, Target, La Clos, Sillery, Mirabeau, et vous tous, conseillers, directeurs et satellites d'un prince coupable! Comme vos devanciers, les Narcisse, les Tigellin, vous trembleriez sous les verges d'un Tacite » [2].... Il est là moins près de Tacite que de Juvénal. Dès que le sarcasme se mêle à ses injures, elles valent mieux. Il y aurait à citer plus d'une phrase comme celle-ci dont la chute est si bien préparée et révèle le maître écrivain : « Le marquis de la Fayette promit d'être un héros; M. Bailly promit d'être un sage; l'abbé Sieyès dit qu'il serait un Lycurgue ou un Platon, au choix de l'Assemblée; M. Chassebœuf parla d'Erostrate [3]; les Barnave, les Pétion, les Buzot et les Target engagèrent leurs poumons; les Bussi de Lameth, les Guépard de Toulongeon et les Bureau

1. *Journal Politique National*, 1re série, n° 11. Serait-ce là cette « savante dissertation sur *les moyens d'affamer* Paris » que La Harpe dénonçait patriotiquement dans une lettre au *Mercure*, du 19 décembre 1789, dont j'ai déjà fait mention? Monsieur de La Harpe, vous n'y voyez plus clair, prenez garde; votre bonnet rouge vous tombe sur les yeux.

2. *Id.*, 2e série. Le « prince coupable » est le duc d'Orléans.

3. Il accusait Chassebœuf de Volney d'avoir excité les fureurs des paysans de l'Anjou et provoqué l'incendie des châteaux. Volney n'a pas besoin que je le justifie.

de Puzy dirent qu'ils feraient nombre; on ne manquait pas de tartuffes; le Palais-Royal promit des malfaiteurs, et on compta de tous côtés sur M. de Mirabeau »[1].

En somme, quoiqu'il ne déteste pas les coups droits, — il y en a de terribles dans ces *Provinciales* dont le souvenir le hante, — la raillerie déguisée sous un air d'indifférence ou de gravité, de respect ou d'admiration, mais enfin déguisée, lui est plus habituelle. Si habituelle que quand il appelle un chat un chat, l'effet a je ne sais quoi d'imprévu qui nous amuse et l'amuse lui-même : « Dans la même séance, un imbécile, nommé *Régnaud*, de Saint-Jean d'Angély (et je dis que ce M. Régnaud est un imbécile, de peur qu'on ne m'accuse de faire des épigrammes)... »[2]. Il en a fait sans cesse, et ses colères ont pris le même tour que sa gaîté. Quel ton pouvait mieux convenir à celui qui a toujours préféré le rôle de critique au rôle d'acteur et qui s'intéresse à tout sans se dévouer à rien? C'est lui, n'en doutons pas, qui a donné à Peltier et à son groupe la note sur laquelle ils chansonnaient les décrets de l'Assemblée : c'est lui qui leur a enseigné à insulter la Révolution en affectant d'en glorifier les idées et les hommes, en se disant les « apôtres » de la Révolution. Les écoliers avaient la main lourde, et leur imitation est gauche. On n'imite pas le sourire de Rivarol; et dès qu'il ne sourit plus, Rivarol n'est plus tout à fait lui. La presque constante solennité du *Discours Préliminaire* nous déroute, et nous avons hâte de revenir à ses autres œuvres, où sa raison, son bon sens, son bon goût et aussi sa passion politique sont assaisonnés d'ironie. Dirai-je que cette ironie, si concentrée et si délectable, à la fois si caustique et si enjouée, plus jaillissante et pourtant aussi littéraire que celle de Paul-Louis, a un

1. *Journal Politique National*, 2e série, n° 6. — Voir à la fin du n° 17 de la 2e série une autre phrase qui s'achève de semblable façon sur le nom de Mirabeau; et de même au n° 1 des *Actes des Apôtres*.
2. *Id.*, 3e série, n° 6.

rien de perfidie de plus que celle de Paul-Louis et de tous nos autres princes du pamphlet? Dirai-je que sa science de l'antiphrase et de l'équivoque, des sous-entendus et des insinuations dépasse un peu la limite où s'arrête le génie français et nous rappelle que Rivarol est issu des Rivaroli?

*
* *

Ce qui est bien, en tout cas, d'un homme du Midi, et presque d'un Oriental [1], c'est son goût du langage imagé.

Du langage imagé plus que du pittoresque. Nous avons vu, dans son récit d'octobre, qu'il sait noter une attitude, un costume, peindre une scène de la réalité. Soit qu'il y évoque à nos yeux le geste tragique de l'émeute qui passe, la cohue bizarre où le petit manteau noir des députés du tiers s'agite et bat de l'aile parmi les blouses et les uniformes bleus, derrière la grille l'escadron des gardes du corps impassible et correct comme à la parade, à l'intérieur du château l'affolement des courtisans autour de celle qui semble devenir reine en perdant sa couronne; soit qu'il répande sur cette agonie de la royauté la grise et triste lumière d'une journée d'automne : il fait de la belle et grande peinture. Ceci est rare, même dans son *Journal* [2]. Il n'y pré-

1. Barbey d'Aurevilly l'appelait « un asiatique » au sens où les Latins prenaient ce mot (article du *Constitutionnel*, 19 août 1880). Mais quel nom donnerons-nous à Barbey d'Aurevilly qui, dans cet article, après lecture du *Journal* de Rivarol, s'écrie : « Je viens de lire ces pages concentrées.... Et je n'ai rien vu de plus beau, je l'avoue, que cette martingale du bon sens politique mise à l'hypogriffe de l'imagination....»

2. Il y aurait néanmoins à citer les pages où il a décrit l'aspect de Paris à la veille de la prise de la Bastille (1re série, n° 7) et les pages saisissantes où il a raconté le départ de Louis XVI pour Paris et sa réception à l'Hôtel de Ville le 17 juillet 1789 (1re série, nos 8 et 9). Là se trouve un mot qui fit une vive impression sur les premiers lecteurs de son *Journal* : « M. de Lally-Tollendal, député dont nous avons déjà parlé, harangua aussi Sa Majesté; mais ses apostrophes étaient pour les assistants. *Le voilà*, criait-il, *le voilà ce roi!* et il continua sur ce ton une longue et pathétique paraphrase de l'*Ecce homo!* Car les mêmes circonstances amènent les mêmes expressions » (voir l'*Histoire de la Révolution*, t. II, de Bertrand de Molleville qui proteste contre cette assimilation trop ingénieuse).

sente pas l'histoire de la Révolution, comme faisait Chamfort, en une succession de tableaux; il laisse à d'autres le soin de décrire les événements : son affaire à lui est d'en analyser les causes et les conséquences. La substance de ses œuvres est philosophique. Il vit avec l'idée.

Mais il se fait une loi de prêter un corps et un visage à l'idée la plus abstraite : « Quand on a des observations subtiles à faire, on ne saurait employer trop d'images. Il serait aisé de prouver que le style figuré est toujours le plus clair et le plus précis : ôtez l'imagination, l'esprit humain ne vole plus, il se traîne à pas lents sur les objets, et ternit tout ce qu'il touche » [1]. « L'esprit le plus sec ne parle pas longtemps sans métaphores; et s'il paraît s'en garantir à dessein, c'est que les images qu'il emprunte, étant vieilles et usées, ne frappent ni lui ni ses lecteurs. On peut dire que Locke et Condillac, l'un plus occupé à combattre des erreurs et l'autre à établir des vérités, manquaient également tous deux du secret de l'expression, de cet heureux pouvoir des mots qui sillonne si profondément l'attention des hommes en ébranlant leur imagination. Leur saura-t-on gré de cette impuissance? Dira-t-on qu'ils ont craint de se faire lire avec trop de charme, ou que le style sans figures leur a paru plus convenable à la sévérité de la métaphysique? Je pourrais d'abord prouver qu'il n'existe pas de style proprement direct et sans figures; que Locke et Condillac étaient figurés malgré eux ou à leur insu; qu'enfin ils ont souvent cherché la métaphore et les comparaisons, et on verrait avec quel succès; mais ce n'est pas

1. *Sur les Nouveaux synonymes français de M. l'abbé Roubaud.* Il cite dans cet article une belle phrase « d'un ouvrage qui va paraître ». Je crois que l'ouvrage en question n'a jamais paru, et que la phrase est simplement extraite de l'un de ses *Carnets.* Chènedollé n'hésite pas à la lui attribuer dans l'*Esprit de Rivarol.* Elle a bien l'air, en effet, d'être de lui : « Les idées font le tour du monde; elles roulent de siècle en siècle, de langue en langue, jusqu'à ce qu'elles s'enveloppent d'une image sublime, d'une expression vivante et lumineuse qui ne les quitte plus; et c'est ainsi qu'elles entrent dans le patrimoine du genre humain ».

ici mon objet. Notre grand modèle, la nature est-elle donc sans images, le printemps sans fleurs, et les fleurs et les fruits sans couleurs? Aristote a rendu à l'imagination un témoignage éclatant, d'autant plus désintéressé qu'il en était lui-même dénué, et que Platon, son rival, en était richement pourvu. Les belles images ne blessent que l'envie[1]. »

Il est allé plus loin, jusqu'à ébaucher la fameuse théorie des *Correspondances* que les décadents ont de nos jours poussée à l'absurde. Il dit dans une note de son *Dante* : « On trouve encore dans le Dante une expression très hardie, et qui se présente sous plusieurs formes. C'est *le soleil qui se tait*, un *lieu muet de lumière*, une *clarté enrouée*; tout cela revient au *silentia lunæ*, au *clarescunt sonitus* de Virgile. Cet artifice de style n'est autre chose qu'un heureux échange de mots que nos sens font entre eux : l'œil juge du son, en disant *un son brillant*; le gosier, de la lumière, en disant une *clarté enrouée*. Racine a dit aussi : *je verrai les chemins parfumés :* et c'est la vue qui empiète sur l'odorat. L'aveugle-né qui entendant une trompette disait : *c'est du rouge*, voyait par l'oreille et parlait en poète; le son était éclatant pour lui, comme le rouge l'est pour nous[2]. » N'est-ce pas le sonnet de Baudelaire :

La Nature est un temple où de vivants piliers
Laissent parfois sortir de confuses paroles :
L'homme y passe à travers des forêts de symboles
Qui l'observent avec des regards familiers.

Comme de longs échos qui de loin se confondent
Dans une ténébreuse et profonde unité,

1. *Discours Préliminaire*, p. 143-144; et aussi p. 77. Voir également le discours *de l'Universalité*, p. 38 et 39, l'article VI du *Prospectus d'un Nouveau Dictionnaire*, sa conversation avec Chênedollé (*Chateaubriand et son groupe*, II) et le thème qu'il y développe : « Le poète n'est qu'un sauvage très-ingénieux et très-animé chez lequel toutes les idées se présentent en images. »

2. *Traduction de l'Enfer*, chant V, note 9. En vertu de la même « correspondance », M. Verlaine, par exemple, dit de telle marche de Wagner qu'elle est « or et fer ».

Vaste comme la nuit et comme la clarté,
Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.

Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants,
Doux comme les hautbois, verts comme les prairies, etc.

Laissons là le théoricien, et voyons Rivarol à l'œuvre. Il ne s'est fait une loi de traduire sa pensée en image que parce que ce lui est un besoin. Écoutons-le causer : une machine aperçue en Angleterre, dans quelque manufacture, est « une espèce de géant qui avec cent bras n'a qu'un estomac »[1]; voici des parvenus, hier laquais, aujourd'hui millionnaires : « ils ont sauté du derrière de la voiture en dedans, en évitant la roue[2] »; le chevalier de P. est d'une malpropreté remarquable : « il ferait tache dans la boue[3] »; Palissot, tour à tour transfuge de la religion et de la philosophie, « ressemble à ce lièvre qui, s'étant mis à courir entre deux armées prêtes à combattre, excita tout à coup un rire universel[4] ». — « Les journalistes qui écrivent pesamment sur les poésies légères de Voltaire sont comme les commis de nos douanes qui impriment leurs plombs sur les gazes légères de l'Italie[5] ». — Quand il fut présenté à Voltaire, ils eurent une conversation sur les mathématiques et principalement sur l'algèbre : « Eh bien! disait Voltaire, qu'est-ce que c'est que cette algèbre où l'on marche toujours un bandeau sur les yeux? — Il en est, répondit-il, des opérations de l'algèbre comme du travail de vos dentelières qui, en promenant leurs fils au travers d'un labyrinthe d'épingles, arrivent, sans le savoir, à former un magnifique tissu[6]. »

Puis, ouvrons ses livres. Fait-il de la critique, dans la

1. *Esprit de Rivarol.*
2. *Id.*
3. *Id.*
4. *Id.*
5. *Id.* Claude-François a mis sa phrase en vers dans une *Épître* qu'il lui adressait en 1798 ou 1799.
6. *Id.*

préface de sa *Traduction* de Dante? « On se demande comment un homme a pu trouver dans son imagination tant de supplices différents qu'il semble avoir épuisé les ressources de la vengeance divine; comment il a pu, dans une langue naissante, les peindre avec des couleurs si chaudes et si vraies, et dans une carrière de trente-quatre chants, *se tenir sans cesse la tête courbée dans les Enfers* [1]. » — S'occupe-t-il de politique dans son *Journal*? « Le système des petites fortunes a prévalu, et on a vu disparaître, depuis M. Necker surtout, ces fortunes colossales, toutes d'ostentation, qui étaient si odieuses au petit peuple et si utiles au gouvernement. La grosse finance française a fait place à la nation des capitalistes et des agioteurs suisses et genevois : ce qui a produit cette foule de fortunes cachées et fugitives qui n'ont pas la vanité de se montrer, que le peuple ne voit pas, et dont le gouvernement ne peut rien tirer. *Quelques poules autrefois mangeaient nos grains; mais du moins nous mangions les poules quand elles s'étaient bien engraissées : aujourd'hui nos grains sont emportés et mangés par des fourmis* [2]. » — « Que peuvent donner des riches opprimés à des pauvres révoltés? *On a renversé les fontaines publiques sous prétexte qu'elles accaparaient les eaux, et les eaux se sont perdues* [3]. » — « Peut-être aussi que ces deux courtisans (duc d'Ayen et prince de Poix), habiles déserteurs du château de Versailles, n'ont suivi, en s'éloignant du trône, que *l'instinct toujours sûr de ces animaux qui présagent la chute des maisons qu'ils abandonnent* [4]. » — « Vous vous croyez redoutables, parce que vous avez attelé une populace furieuse à votre char; *mais il faut être ivre comme le premier*

1. Préface, p. XXIII. Son style de critique fait par instants penser à Joubert; tel mot de celui-ci : « Bernardin écrit au clair de lune, Chateaubriand au soleil », pourrait être de Rivarol. Mais en général le style de Rivarol jette des feux que ne jette pas celui de Joubert.
2. *Journal Politique National*, 2e série, n° 1, note.
3. *Id.*, 2e série, n° 1.
4. *Id.*, 3e série, n° 7.

vainqueur des Indes pour se faire traîner par des tigres[1]*!* »

Nous devons à Rivarol un traité de philosophie illustré : il a trouvé, dans le *Discours Préliminaire*, le moyen non seulement d'éclairer l'obscur, mais d'enluminer l'immatériel. « Pourquoi, lorsqu'on est plein d'une idée ou d'un rêve, si on est distrait brusquement ou si on se retourne dans son lit, en perd-on le souvenir et souvent pour toujours? Les mouvements opposés des fibres ne seraient-ils pas *comme ceux des vagues qui se rencontrent, se brisent et s'effacent*[2]? » — « Ce moi, cet état d'énergie qui constitue la veille, nous épuise comme toute autre érection; et le sommeil, qui en est la suite, *vient périodiquement abaisser, assoupir peu à peu les fibres une à une*, et nous conduit à l'affaissement total dont l'effet est de nous faire perdre connaissance. L'imagination, avec ses rêves, a beau ressusciter le jeu des fibres dans la tête; elle a beau *rallumer les illuminations qu'a éteintes le sommeil*, les courses vagabondes des esprits animaux qu'elle agite ne produisent pas la conscience du moi; car s'ils la produisaient, il y aurait aussitôt réveil[3]. » — La pensée est une suite de mouvements, les uns dont elle garde les vestiges et qui représentent pour nous le passé, les autres qu'elle se figure et qui représentent pour nous l'avenir : « c'est entre ces deux sommes de mouvements que, changeant et fixe, l'homme habite et voyage jusqu'à la mort; *semblable au tisserand qui ourdit sa toile, et qui, situé entre l'ouvrage fait et l'ou-*

1. *Journal Politique National*, 3e série, n° 5.

2. *Discours Préliminaire*, p. 145. Là se trouve le petit dialogue qu'admirait Sainte-Beuve : « La différence des passions aux idées est assez frappante dans le fragment d'un dialogue que je vais citer. On dit à Voltaire dans les Champs-Élysées : *Vous vouliez donc que les hommes fussent égaux! — Oui. — Mais savez-vous qu'il a fallu pour cela une révolution effroyable? — N'importe.* — On parle à ses idées. *Mais savez-vous que le fils de Fréron est proconsul et qu'il dévaste les provinces? — Ah! Dieux!* — On parle à ses passions. » — Grâce à ces *lumina orationis* on y voit toujours clair dans ses raisonnements; mais il ne lui suffit pas qu'on y voie clair; il veut nous présenter « des couleurs et des formes ».

3. *Id.*, p. 146.

vrage à faire, ne dispose à chaque instant que du fil qui lui échappe : le passé est pour lui un tableau fixe, l'avenir une crainte ou une espérance, le présent un éclair »[1]. — Le temps est pour l'homme une idée mixte de son moi qui est fixe et de ses idées qui se succèdent et se partagent devant lui en idées qu'il a et en idées qu'il a eues : « *Rivage de l'esprit, tout passe devant lui, et nous croyons que c'est lui qui passe*[2] ». — Luttez pour l'existence et mangez-vous les uns les autres, nous dit la Nature : « *Sur l'arbre qui bourgeonne, elle a fait éclore l'insecte qui doit dévorer la fleur, et l'oiseau qui doit dévorer l'insecte*[3] ».

Il suffit qu'il ait eu de ces coups de pinceau pour que nous ne le confondions pas avec les autres écrivains de son temps; et il y aurait beaucoup d'autres citations également belles à produire[4]. Mais encore faut-il qu'on les choisisse. Sinon, nous nous apercevrions bien vite que pour une expression reellement imagée il en rencontre deux qui miroitent sans faire vision. Deux fois sur trois elles ont le défaut d'être trop spirituelles : ce ne sont pas ses sens qui les lui suggèrent, c'est son cerveau qui les fabrique; on y sent le travail de la réflexion quand on y voudrait trouver une sensation jetée toute vive sur le papier[5]. « Amoureux ou ambitieux, l'orgueil est également mala-

1. *Discours Préliminaire*, p. 52.
2. *Id.*, p. 57. Dans ses *Carnets* : « La plus grande illusion de l'homme est de croire que le temps passe. Le temps est le rivage; nous passons, et il a l'air de marcher ». Voilà l'esquisse de la belle phrase.
3. *Id.*, p. 105.
4. Voir *Discours Préliminaire*, p. 139, 140, 168, etc.
5. Voir les notes de son *Dante* où il explique et raisonne ses hardiesses de langage. Il disait devant Dampmartin (*Notice* citée) : « Toute langue marche sans cesse, et ses changements entraînent ceux du goût. Le style des grands écrivains du siècle de Louis XIV est devenu depuis longtemps trop parfait. Buffon et Rousseau ont par d'heureux changements captivé des suffrages unanimes; mais on voit à regret s'éclipser chaque jour quelques rayons de la gloire de ces grands prosateurs. D'après cette observation, je me suis proposé de devancer mes contemporains, et de me transporter à un demi-siècle. » C'est bien le tort de ses audaces d'être un peu trop des audaces voulues. J'y cherche je ne sais quoi de spontané que je n'y trouve pas toujours.

droit; car il parle toujours de lui-même à l'objet aimé, et de son mérite aux puissances. On le représente solitaire, oisif et aveugle : *son diadème est sur ses yeux*[1]. » — « Quant à la calomnie,... pétrie de haine et d'envie, ce n'est pas sa faute *si sa langue n'est pas un poignard*[2]. » — Au lieu de peindre la vie de façon à éveiller en nous l'idée, il nous offre des abstractions qu'il pare des couleurs de la vie, qui ont je ne sais quel air de mortes en habits de gala, de poupées de cire dont les joues seraient délicatement avivées de carmin. Il avait fort bien dit qu'une métaphore ne frappe qu'à la condition d'être une image neuve et fraîche. La plupart des siennes ne font que nous amuser parce qu'elles sont justes et bien faites, que nous éblouir parce qu'elles se succèdent sans interruption[3], et ses contemporains parlaient déjà de la phosphorescence de son style[4]; elles ne nous frappent pas parce qu'elles ne nous font rien voir, rien sentir de nouveau. Elles sont du style figuré bien plus que du style imagé.

C'est que, s'il ne manquait pas d'imagination, il a vécu loin de la nature qui peut seule féconder puissamment une imagination. Il n'a eu pour elle que des regards rapides et distraits : « Au sortir de table, raconte Chênedollé, nous fûmes nous asseoir dans le jardin.... Le soleil qui s'inclinait déjà à l'occident pénétrait jusqu'à nous, malgré l'opulente épaisseur des ombrages, et son disque d'or et de feu, descendant comme un incendie derrière un vaste groupe de nuages, leur prêtait des teintes si chaudes et si animées, qu'on eût pu se croire sous un ciel de la Grèce. Rivarol, après avoir admiré quelques instants ce radieux spectacle

1. *Discours Préliminaire*, p. 171.
2. *Id.*, p. 172.
3. Voir dans le *Discours Préliminaire*, p. 74 : « L'imagination n'est qu'un miroir dont les riches tableaux dépendent des objets que le hasard lui présente : et *pour parler sans figure*, l'imagination n'est que *le sentiment en première instance* ». — *Pour parler sans figure* est assez drôle ici.
4. Voir la préface de l'*Esprit de Rivarol*, et l'article du *Mercure* du 28 messidor an x, que Sainte-Beuve dit être de Guéneau de Mussy.

et nous avoir jeté à l'imagination deux ou trois de ces belles expressions poétiques qu'il semblait créer en se jouant, se remit à causer littérature [1]. » Oui, il est prompt à quitter le jardin pour le salon et la contemplation pour la causerie. Chateaubriand et Hugo s'y prenaient autrement pour faire leur palette. Ils ne regardaient pas le printemps ou l'automne d'une fenêtre ouverte sur un beau et noble parc; l'un a couru les landes de Bretagne, les savanes de la Floride [2], erré à travers le bois et le marais [3], rêvé sur la falaise ou sur le pont du bateau, dans le vent du large et les embruns; l'autre, après avoir interrogé la forêt, la montagne et la mer, a exploré la rue et découvert Paris.

Qu'on analyse les phrases métaphoriques de Rivarol : on verra qu'il en puise les éléments dans les sciences, les arts et métiers, l'histoire, et, sans toutefois en abuser, dans la mythologie, bref, dans sa mémoire d'homme instruit plus que dans l'observation personnelle et directe du monde sensible. Il n'a pas su s'affranchir tout à fait des leçons de l'école, plus près encore de Lebrun que de Delacroix. Trop de boucliers et de flambeaux, trop de chars et de vaisseaux! La maxime qu'il ne peut y avoir d'impôt sans enregistrement était jusqu'à la Révolution « le bouclier de la fortune et de la liberté publiques » [4]; le duc d'Orléans a profité des fautes du roi, des fureurs du peuple et de toutes les factions de l'Assemblée, il a dirigé les unes et les autres, « afin de s'élever par l'effort de tant de causes ennemies, ainsi qu'un vaisseau monte sur les

1. *Chateaubriand et son groupe*, II.

2. De là, entre tant de phrases inoubliables, celle-ci sur l'homme : « La femme suspend autour de lui les fleurs de la vie, comme ces lianes des forêts qui décorent le tronc des chênes de leurs guirlandes parfumées » (*Génie du Christianisme*).

3. Voir dans le *Génie* des pages qui sont d'un poète sur les marais et leurs hôtes, les oiseaux de passage, hérons ou canards, voyageurs qui arrivent de si loin, ont franchi les mers, et qu'on entend la nuit repartir d'un vol de fantômes pour le grand voyage.

4. *Journal Politique National*, 1re série, n° 2.

vagues qui grondent et se brisent sous lui »[1]; le ministère, obligé de suivre le va-et-vient de l'agiotage, est « attaché comme Ixion à cette fatale roue »[2]; ce qui se sent est plus clair que ce qui se raisonne : « le sentiment qui, pour sortir des mystères qui l'enveloppent, emprunte des ailes à Dédale, c'est-à-dire au raisonnement, ne soutient pas toujours les regards du soleil, et s'égare souvent dans les routes de la clarté; mais s'il prend le fil des mains d'Ariane, c'est-à-dire des passions, il se dirige plus sûrement dans les sentiers obscurs du labyrinthe »[3]. Cette imagerie-là ne vaut pas grand'chose; elle semble indigne de lui. En vain il a le sentiment de la couleur; en vain son imagination est active et vive : faute d'être en contact avec le réel, elle est trop fréquemment réduite à créer des formes vaines ou à reprendre et relustrer les vieilles allégories dont il savait si bien reprocher l'emploi aux écrivains de sa génération.

Les pages finales du *Discours Préliminaire* sont caractéristiques entre toutes. Je ne les donne pas comme les meilleures qu'il ait écrites, il s'en faut, mais comme celles qui peuvent le mieux montrer ce qui se mêle de clinquant aux splendeurs de son faire :

D'autres que moi peindront ce *règne de la terreur*, où, pour l'éternelle humiliation des ambitieux sans génie, on vit le plus obscur satellite de la philosophie moderne s'élever au trône par un sentier

1. *Journal Politique National*, 2e série, n° 11.
2. *Id.*, 1re série, n° 2.
3. *Discours Préliminaire*, p. 40. — Mettrai-je en regard de cette malheureuse phrase, la plus malheureuse, je crois, qu'on puisse relever dans son œuvre, une des plus belles qu'ait écrites Chateaubriand : « Les ouvrages des anciens se font reconnaître, nous dirions presque *à leur sang*. C'est moins chez eux, ainsi que parmi nous, quelques pensées éclatantes, au milieu de beaucoup de choses communes, qu'une belle troupe de pensées qui se conviennent et qui ont toutes un air de parenté : c'est le groupe des enfants de Niobé, nus, simples, pudiques, rougissants, se tenant par la main avec un doux sourire, et portant, pour seul ornement, dans leurs cheveux une couronne de fleurs » (*Génie du Christianisme*). Ceci n'est plus de la mythologie, mais de la statuaire grecque. Quelle joie pour les yeux qu'un pareil style!

que les philosophes lui avaient ouvert de leurs mains et pavé de leurs têtes : époque où sur une surface de trente mille lieues carrées, six cent mille Français se trouvèrent tout à coup sans asile et sans issue; où chaque loi ajoutait à la lâcheté plus encore qu'au désespoir; où l'on ne savait plus que gémir, payer et mourir; où tout était en réquisition et dans les fers; où tout fut victime et bourreau : époque sans exemple, où les pères et les enfants poussés par milliers aux frontières y venaient en tremblant pour y faire trembler l'Europe; ils y arrivaient, dis-je, courbés par la crainte, mais, grâce à la politique des puissances, ils y trouvaient d'abord la brillante distraction des victoires qui les relevait, et on vit pour la première fois peut-être la peur orgueilleuse et l'orgueil tremblant : on vit la première armée qui ait encore marché entre la terreur et la gloire, entre les triomphes et l'échafaud; et cependant la nation écrasée au dedans, et redoutée au dehors, consternée de ces massacres sans fin et confuse de ces victoires sans fruit, attendait en frémissant un nouveau Dieu et un gouvernement inconnu.... L'agonie de ce peuple a duré quatorze mois, et il n'a pas tenu aux ennemis de l'humanité, tant intérieurs qu'extérieurs, que le dernier Français ne se soit enfin trouvé en présence du dernier bourreau [1].

Cette effroyable crise s'est appelée *gouvernement révolutionnaire* : expression indéfinissable, monstrueuse alliance de mots préparée par la philosophie du siècle!... Le signal est donné : plus d'autorités constituées : tout est *comité* ou *tribunal révolutionnaire* : la souveraineté du peuple est suspendue; ses représentants, déclarés inamovibles, ne sont plus inviolables; car il faut que l'un meure et que l'autre règne. La nation entière tombe à la fois en état d'interdiction et de conspiration; mineure pour agir et majeure pour le supplice : elle tombe et se débat sous le poignard de cent mille assassins.... Quel est ce char mystérieux, immense dont les roues innombrables vont

1. Il y aurait de nombreux rapprochements à marquer entre le *Discours Préliminaire* et l'*Essai sur les Révolutions*. Les deux œuvres ont paru la même année 1797, à quelques semaines de distance, l'une à Hambourg et l'autre à Londres. L'*Essai* met, lui aussi, en scène le citoyen qui reçoit l'ordre de partir pour l'armée : « Frappé comme de la foudre, il ne sait s'il veille : il hésite, il regarde autour de lui, il aperçoit les têtes pâles et les troncs hideux des malheureux qui n'avaient peut-être refusé de marcher à la première sommation que pour dire un dernier adieu à leur famille.... Ce citoyen, la guillotine sous les yeux, et ne trouvant qu'un seul asile, part le désespoir dans le cœur. Bientôt rendu aux frontières, la nécessité de défendre sa vie, le courage naturel aux Français... lui font oublier qu'il a été conduit là malgré lui; il devient un héros. » — Voyez également un peu plus loin le tableau de la Terreur à Paris : « Le couteau des guillotines tombe nuit et jour, » etc. — Dans la préface de 1826 il y a mieux qu'une rencontre avec Rivarol; il y a une réminiscence : « Ces impies et ces fanatiques acharnés à se détruire, s'ils étaient les maîtres, ne s'arrêteraient qu'au dernier bourreau et à la dernière victime ».

en tous sens, chargé d'échafauds, de têtes coupées et de sceptres brisés? C'est le char de la Révolution. Et ce peuple hideux et couvert de haillons, aux yeux hagards, aux bras ensanglantés, qui se presse autour du char? C'est le peuple de la Révolution.... Mais le char avance, aplanissant tout; il roule continuellement dans les places publiques, dans les rues, devant les portes [1]; parcourant la France, traînant ou écrasant mille victimes par jour, et la nuit ne ralentit pas sa course. Sur le char est assise la Révolution, le soupçon en avant et la hache à la main. Le bruit lugubre de sa marche couvre celui de la guerre, et le canon qui tue au loin paraît doux et brillant à des imaginations profondément épouvantées des coups imposants, perpétuels et sourds de la guillotine. Point de douleur éclatante : tout est glacé d'horreur. Point de retour sur sa fortune et sur sa famille : tout est à la Révolution. Point de pitié pour la jeunesse et l'innocence : tout est nécessaire. Il faut que le sang coule, que les villes tombent, que la nation diminue : il faut que le brigand aguerri et que le pauvre oisif, brute et féroce, mettent la France à leur portée. Je n'entends qu'un cri : *la Révolution ira, le char avancera.* Eh! quoi, tant de villes sans communication, tant de bouches sans murmure, tant de population sans mouvement? la terreur comprime tout : la terreur isole tout. Vieux respects, propriétés antiques, droits, humanité, vous êtes des conspirations : sanglots étouffés, soupirs et gémissements, vous êtes des signes de contre-révolution : la terreur est la justice.... Cependant les maisons se ferment, les chemins se couvrent d'herbe, et les murailles de listes mortuaires. Quel silence! la nation entière est aux écoutes : quelques journaux lui disent froidement les décrets du jour et le nombre des morts.

Tout Français est soumis, rampant, fidèle, et tout Français est suspect : on passe, on s'examine à la dérobée, de peur de se reconnaître; on se reconnaît pour s'éviter. Quand on marche au supplice, il n'y a qu'une ancienne réputation ou quelque rôle éminent dans la Révolution qui vous attire un regard, un mot ou quelques féroces applaudissements de ce peuple occupé, et le spectacle du lendemain vous efface à jamais [2].

1. Paul-Louis, d'imagination moins opulente, faisait modestement asseoir la Liberté dans un coche : « Il va, mes chers amis, et ne cesse d'aller. Si sa marche nous paraît lente, c'est que nous vivons un instant. Mais que de chemin il a fait depuis cinq ou six siècles! A cette heure, en plaine roulant, rien ne le peut arrêter » (fin du *Pamphlet des pamphlets*). D'où je conclus que Paul-Louis avait été un peu imprudent de crier : « Dieu, délivre-nous du malin et *du langage figuré!* »

2. *Discours Préliminaire*, p. 231 à 234. Chênedollé a mis là-dessus des rimes, au chant IV de son *Génie de l'Homme* :

> Quel est ce char sanglant, mystérieux, immense,
> Dont la roue en tout sens va, revient et s'élance, etc.

Quoique cette belle déclamation offre quelque analogie avec certains passages de Chateaubriand que j'ai cités en note [1], et plus encore peut-être avec la préface de la *Confession d'un Enfant du Siècle*, l'éclat en est trop factice, il y a là dedans trop de figures et de fleurs de rhétorique pour que j'y voie commencer le romantisme. Colorer la prose française qui se mourait de chlorose et d'anémie, la prétention en était excellente. La prose de Voltaire, d'un dessin si souple et si juste, n'est que du dessin. Le difficile était de n'employer que des couleurs vraies. Pour ramener dans notre littérature les sensations de l'artiste et les visions du poète, il fallait plus que les qualités dont Rivarol était doué. Il fallait que les conditions d'existence, et, pour tout dire d'un mot, que les âmes fussent enfin changées; il fallait que l'écrivain, prosateur ou poète, il n'importe, eût franchi le seuil des paradis artificiels où s'étiolait la vieille France, et qu'il eût retrouvé aux champs la nature, au foyer l'homme, dans la solitude Dieu. Malgré ses hardiesses et ses fulgurances, le style de Rivarol ne venait pas faire une révolution et n'était que du classique flamboyant. C'est encore à la raison que son talent sait le mieux plaire; il n'ébranle pas fortement l'imagination, et ne dit rien du tout au cœur.

1. Veut-on un modèle du splendide langage auquel aspirait Rivarol, dont il a maintes fois approché dans le *Journal Politique National* ou dans le *Discours Préliminaire*, auquel il n'a pas véritablement atteint? La chute de Charles X et l'avènement de Louis-Philippe ont inspiré à l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* ce début de chapitre : « Vous venez de voir la royauté de la Grève s'avancer poudreuse et haletante sous le drapeau tricolore, au milieu de ses insolents amis; voyez maintenant la royauté de Reims se retirer à pas mesurés, au milieu de ses aumôniers et de ses gardes, marchant dans toute l'exactitude de l'étiquette, n'entendant pas un mot qui ne fût un mot de respect, et révérée même de ceux qui la détestaient. Le soldat, qui l'estimait peu, se faisait tuer pour elle; le drapeau blanc, placé sur son cercueil avant d'être reployé pour jamais, disait au vent : saluez-moi : j'étais à Ivry; j'ai vu mourir Turenne; les Anglais me connurent à Fontenoy, j'ai fait triompher la liberté sous Washington; j'ai délivré la Grèce, et je flotte encore sur les murailles d'Alger! »

CONCLUSION

« M. de Lauraguais a comparé mon esprit à un feu qui brûle sur l'eau. Expliquer cela [1]. » Faut-il expliquer aussi pourquoi Fontanes disait : « C'est un rayon de soleil réfracté dans un bloc de glace [2] »? Nous n'en sommes pas à découvrir que cette flamme éblouissante, cette flamme aux mille reflets, est une flamme froide.

J'aime le cri qu'il a jeté à la fin de sa vie : « L'esprit est le côté partiel de l'homme : le cœur est tout [3]! » Ayons pourtant le courage d'avouer qu'il s'est là moins défini que critiqué. Quoiqu'il ne manquât point de cœur, il avait tant d'esprit qu'il ne pouvait y avoir équilibre. Il était, comme on dit à présent, un intellectuel : la passion était chez lui vie intense du cerveau, exaltation de l'idée. Il était du XVIIIe siècle lors même qu'il le reniait; du siècle qui a excellé à détruire et à railler, n'est-ce pas tout un? et n'a presque rien édifié. Pour édifier, pour créer, il ne suffit pas d'être très intelligent : « Vous conviendrez que c'est l'esprit qui nous a perdus! » gémissait après la débâcle un niais de l'émigration; et lui de répondre : « Et pourquoi ne nous avez-vous pas sauvés [4]? » La réponse est jolie.

1. *Carnets.*
2. Préface de l'*Esprit de Rivarol.*
3. Voir toute la page 199 du *Discours Préliminaire.*
4. *Carnets.*

Mais l'antidote, si nécessaire au déclin du dernier siècle, n'était pas dans la sottise : il était dans le cœur. Rivarol le savait; il l'avait dit éloquemment : il n'a pas dépendu de lui de se métamorphoser. Que de fois, tandis que je lisais ses œuvres, m'est revenue à la mémoire la vieille formule : « Il s'en faut de rien qu'il n'y ait là du grand ». Il n'y aurait fallu, en effet, qu'un peu plus de chaleur et de force dans son âme.

Il a compris tout ce que l'intelligence peut à elle seule comprendre, et c'est beaucoup : est-ce vraiment assez? La plus haute raison, sans le secours de quelque chose qui ne vient pas d'elle, reste en deçà de la vérité. Je crains qu'en exprimant tant de pensées fines ou profondes, en n'exprimant même que de ces pensées-là, il n'ait eu qu'une incomplète vision de la vie et des événements dont il était le témoin. Il a vécu au milieu d'un drame et d'une épopée où le génie aimant d'un Michelet voit plus clair que l'esprit analytique d'un Taine. Il avait le droit de discuter, de combattre les idées de la Révolution : quelque admiration que m'inspire l'étincelante et forte critique qu'il en a faite, je m'afflige qu'il ait assisté à un prodigieux spectacle sans en avouer une seule fois la grandeur. Chateaubriand, de Maistre lui-même ont senti ce qu'il y avait de sublime dans l'élan de tout un peuple vers la justice et la liberté, dans le frisson qui secouait soudain le vieil univers. A Pétersbourg, à Berlin, plus d'un ci-devant, en dépliant le soir la *Gazette*, en y lisant les noms qui, après un siècle écoulé, sonnent à nos oreilles une si magnifique fanfare : Valmy, Jemmapes, Arcole, Rivoli, Marengo, oubliait un moment ses rancunes pour ne songer qu'à la gloire de la patrie et crier : Vive la France! Combien j'aurais voulu surprendre de ces tressaillements d'involontaire enthousiasme chez Rivarol! Non, toujours le dépit et l'indignation à l'idée qu'aux massacres de la rue ont succédé ceux du champ de bataille, et que la civilisation est enrayée.

Comment ne s'est-il pas aperçu que, pour être cruelle et brutale, l'œuvre de la Révolution n'était pas une œuvre de mort, que la vie palpitait sous tant de décombres, et qu'à tout prendre la France de 1800, la France du Consul déjà presque Empereur, était plus glorieuse et plus belle que celle du pauvre Louis XVI? Comment n'a-t-il pressenti que les arts même sortiraient de la tourmente ainsi que d'une renaissance [1]? Il a eu beau émettre une foule de prédictions qui se sont réalisées, d'observations qui se vérifient autour de nous : il n'est pas un grand voyant.

Aussi n'a-t-il pas subjugué les âmes. Elles vont éternellement vers ceux que le réel, que dis-je? vers ceux que les progrès réalisables ne contentent pas, et qui ont la folie de l'idéal. Elles croient qu'en fait de progrès il faut demander trop pour obtenir assez, et l'anti-Rousseau ne saurait avoir sur elles l'empire de Jean-Jacques.

Mais Rivarol a gardé, il aura toujours des amis dans le petit groupe des purs lettrés. Il n'a écrit que pour eux, il ne peut être connu et goûté que d'eux seuls, et il leur en est d'autant plus cher. Des nouvelles formes de sottise dont la liberté de la presse et la démocratie avaient doté la France, ils savent qu'il a été le premier à saisir, à noter d'un trait de plume le ridicule ou le danger, et que ses railleries, loin de vieillir, n'ont jamais eu plus de sel et d'à-propos qu'un siècle après sa mort. Ils chérissent en lui, non seulement le prosateur orfèvre jusque dans sa besogne de publiciste, mais la parfaite expression de tous les dédains qui, aujourd'hui encore, font d'eux une aristocratie. Ils lui restent fidèles, parce qu'il avait bien du talent

1. « *A.* Ne pensez-vous pas que le changement arrivé dans la constitution sera nuisible aux beaux-arts?

B. Au contraire. Il donnera aux âmes, aux génies, un caractère plus ferme, plus noble, plus imposant. Il nous restera le goût, fruit des beaux ouvrages du siècle de Louis XIV, qui, se mêlant à l'énergie nouvelle qu'aura prise l'esprit national, nous fera sortir du cercle des petites conventions qui avaient gêné son essor. » (Chamfort, *Dialogue* XXXIX, écrit vers 1792.)

et qu'il adorait le talent; parce que l'histoire de sa vie est celle d'une continuelle bataille contre toute médiocrité, et qu'à une époque où la littérature se fait de plus en plus un négoce, il y a plaisir à évoquer, ainsi qu'une épigramme posthume de M. de Rivarol, l'élégant désintéressement de cette vie donnée toute au culte de l'esprit. Tant qu'il y aura chez nous des amoureux de l'esprit et du talent, tant que la pambéotie, qu'il redoutait par-dessus tout, n'aura pas achevé d'envahir le monde, et que les barbares, à qui il a si crânement tenu tête, n'auront pas fait sauter l'Acropole, son œuvre, d'exquise qualité littéraire, survivra. Que si, après l'avoir savourée, beaucoup d'entre nous ne s'en contentaient pas, et, à l'exemple de Chênedollé, désertaient la maisonnette de Hamm à la recherche d'un René, c'est qu'ils sont nombreux ceux qui, plus encore que de penser et de comprendre, ont besoin de sentir et d'aimer.

APPENDICE

DOCUMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

---

§ 1.

Généalogie et Noblesse de Rivarol.

Acte de mariage d'Antoine-Roch : copie délivrée le 23 août 1820 par le maire de Nîmes, signée de lui et légalisée au tribunal civil. J'en retranche les formules en style notarié et les noms illisibles des témoins.

L'an 1720, 22 mai, après trois publications... du mariage entre sieur Antoine-Roch Riveroli [1], *natif du lieu de Vinsaly au diocèse de Novarre dans le Milanais, fils légitime et naturel de défunts sieur Jean Riveroli, officier des troupes du duc de Milan, et demoiselle Anastasie Binelly, résidant depuis quelques années en cette ville de Nismes, le dit sieur Riveroli procédant comme personne libre et majeure selon qu'il nous conste* [2] *par un certificat couché au pied de son baptistère le 2 décembre 1719, signé par Messire Jean-Simon Turchelly prêtre et recteur de la dite paroisse de Vinsaly, dûment légalisé par Messire Jacob-Antoine Casenas, vicaire général du dit diocèse de Novarre le 16 du dit mois de décembre, souscrit Cherchay* [3] *avec le sceau, que le dit sieur Rivaroli a remis au sieur Achard notaire royal de cette ville de Nismes, d'une part, — et demoiselle Jeanne Bonnet, originaire de la ville d'Alais, fille aussi naturelle et légitime d'André Bonnet, maître*

1. Quelques lignes plus bas : *Rivaroli*. Ce détail nous rappelle qu'il peut y avoir de l'à peu près même dans les actes de l'état civil, dans ceux tout au moins du vieux temps.

2. C'est le mot latin *constat* : « ainsi qu'il nous est prouvé ».

3. Une autre copie du même acte non légalisée porte *Charolus*, ce qui me semble une meilleure lecture. Signalerai-je d'autres différences, *Casemus* au lieu de Casenas, *Turchelles* au lieu de Turchelly, *messire* Jean Rivaroli, *dame* Anastasie *de Binely* au lieu de sieur... et de demoiselle..., *Françoise Donzet* au lieu de Françoise Donzel? Des deux textes je reproduis naturellement celui qui est légalisé.

tailleur d'habits de la dite ville, et de Françoise Donzel, résidant au dit Nismes depuis environ trois ans, d'autre part,... nous leur avons donné la bénédiction nuptiale... en présence de..., qui ont signé avec nous; l'époux illittéré, et l'épouse a signé avec nous, etc.

*
* *

L'extrait de baptême d'Antoine-Roch fixe la date de sa naissance : 16 août 1685. J'en ai comparé trois copies que j'ai trouvées identiques, l'une envoyée en 1801 à la famille de Rivarol par les soins du vicaire général du diocèse de Novare, une autre envoyée par le même, contresignée le 30 décembre 1810, par le curé de Vinsaly et légalisée par le préfet, une troisième envoyée le 10 décembre 1820 par le curé de Vinsaly. Ce dernier envoi était accompagné d'une lettre du curé de Novare à l'oncle de Rivarol, l'abbé Claude-François de Rivarol; la lettre est en latin :

Ad postulata tua quod attinet, id habeto conquisitum et repertum fuisse codicem ex quo nunc tibi licet habere descriptum monumentum diei natalis patris tui Rochi Rivaroli.... Refert tabula baptizatorum Paroissiæ Vinzalii, ut videre est in scheda authentica quam ob oculos habes, a Columna Balthasarre id temporis Paroissiæ rectore fuisse baptizatum patrem tuum, filium Johannis Rivaroli et Anastasiæ, suppresso, ut tunc moris erat, gentis suæ cognomine, etc.

*
* *

En 1808, Justet, frère de lait de Rivarol, employé à la Préfecture des Apennins, à Chiavari, essayait de reconstituer la généalogie des Rivaroli et faisait part de ses recherches à la famille. D'après lui, le père d'Antoine-Roch, Jean Rivaroli ou Riveroli (le nom s'écrivait indifféremment d'une manière ou de l'autre) était sergent-général de bataille; sa femme, Anastasie Binelys (nouvelle orthographe du même nom), était apparentée aux Borrhomée et aux Visconti du Milanais; ils s'étaient mariés en 1655. Si Justet ne s'est pas trompé en transcrivant la date, ils n'auraient eu leur second fils, Antoine-Roch, qu'après trente ans de mariage. A condition qu'Anastasie Binelly ou Binelys se soit mariée à douze ans comme Mme de Rambouillet et d'autres femmes du XVIIe siècle, la chose n'est pas impossible.

En même temps Justet envoyait le chapitre du *Nobiliaire Génois* de 1781 qui concerne la *Casa Rivarola*.

J'y vois que la *Casa* est originaire de Parme. En 1050, l'empereur Conrad II fit don du fief de Rivarolo dans le Parmesan à Bernard Rossi, comte de San Secondo. Guillaume, fils de Bernard, dépouillé de son fief par la comtesse Mathilde de Toscane, vint, en 1089, s'établir près de Chiavari, et y fit construire un château qui reçut à son

tour le nom de Rivarolo. Les Rivaroli restèrent fidèles à la cause de l'empire; leur cri de guerre était : *Ecco li Guelfi!*

Le *Nobiliaire* décrit leur blason : coupé au premier d'or à l'aigle de sable éployée et couronnée; au deuxième, de gueule, au lion d'or; couronne de comte. Comme le nom de l'ancêtre Rossi signifie : *roux*, *fauve*, le lion, roi des fauves, est emblème parlant : l'aigle a été concédée le 5 octobre 1496, par l'empereur Maximilien Ier, avec la devise : *Leo meruit aquilam.*

La *Casa* a rayonné en tous sens. La branche principale, en Ligurie, s'est alliée aux Doria, aux Spinola, etc.; de là sont sortis le cardinal Dominique Rivarola, nonce à Paris en 1610, Étienne-Bonaventure Rivarola, ambassadeur de la République de Gênes en Russie en 1776; ajoutons-leur Augustin Rivarola que le *Nobiliaire* publié en 1781 ne mentionne pas : celui-ci, mort cardinal à Rome en 1842, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, était aux environs de 1820 en correspondance suivie et courtoise avec l'abbé Claude-François de Rivarol. Ses lettres se sont conservées; je les ai lues. Il ne doutait pas de sa parenté avec les Rivarol et s'en tenait fort honoré.

Une autre branche, qui avait pour chef le duc de la Rocella, s'est étendue en Sicile.

Une autre, en Espagne, alliée aux Lopès-Pinéda, Ponce de Léon, etc., a produit Rivarola-Pinéda, auteur d'une *Histoire du Gouvernement ancien et moderne de Gênes.*

Mais c'est sur les Rivaroli du Piémont et du Milanais que nous voudrions surtout être renseignés; et c'est sur eux que le *Nobiliaire Génois* nous renseigne le moins. Il faut chercher ailleurs nos sources d'information. J'ai dit que Saint-Simon nous fait connaître l'un d'eux :

« Rivaroles, autre fort bon lieutenant général, écrit-il dans sa chronique de l'année 1704, mourut en même temps. C'était un Piémontais, qui s'était attaché au service de la France et qui y était estimé. Un coup de canon lui avait emporté une jambe il y avait fort longtemps; un autre lui emporta sa jambe de bois à Nerwinden et le culbuta. On le releva sans mal; il se mit à rire : Voilà de grands sots, dit-il, et un coup de canon perdu. Ils ne savaient pas que j'en ai deux autres dans ma valise. Il était grand croix de Saint-Lazare, puis de Saint-Louis à l'institution. Il laissa des enfants peu riches qui ont servi et n'ont pas fait fortune. Ce Rivaroles, qui était un grand homme fort bien fait, adroit et vigoureux, était, avec sa jambe de bois, un des meilleurs joueurs de paume, et y jouait souvent. »

Dans sa belle *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 279, M. Camille Rousset a relaté les négociations dont le marquis de Rivaroles ou de Rivarol fut l'occasion entre Louis XIV et Victor-Amédée II, duc de Savoie, en l'année 1689; il était alors colonel du régiment Royal-Piémontais.

Si ses enfants n'avaient pas « fait fortune » au temps où Saint-Simon les a connus, ils ont jeté plus d'éclat dans la suite. J'en con-

nais deux, qui portent tous deux le titre de marquis : abus qui semblera moins étonnant si j'ajoute que l'un vivait en France et l'autre en Italie. Les *Mémoires* du duc de Luynes nous ont conservé les noms du premier : Charles-Amédée de Saint-Martin d'Aglié, marquis de Rivarol. Une note du ministère de la guerre, communiquée en 1822 à la famille de Rivarol, établit ainsi ses états de service : cadet dans le régiment de Bissy cavalerie, 1694; mousquetaire du roi, 1695; cornette au régiment de Mestre de camp général de dragons, 1696; capitaine, 13 août 1697; mestre de camp, 6 mars 1714; brigadier, 20 février 1734; maréchal de camp, 1er mars 1738. Son nom figure sur le régistre des officiers-généraux jusqu'en 1754, sans indication d'époque de décès.

L'autre se nommait Charles-Amé-Baptiste de Saint-Martin d'Aglié, marquis de Rivarol. Il est plusieurs fois question de lui dans les notes que Montesquieu avait rapportées de son séjour à Turin (*Voyages de Montesquieu*, 1894). Il écrit en octobre 1728 : « Le marquis de Rivarol, grand veneur, a eu son père mort lieutenant-général au service de la France; a des terres en Auvergne. Il m'a beaucoup parlé de la France où il a servi et où il est allé bien souvent. C'est un espion du Roi; il est méprisé comme de la boue; le Roi seul l'estime. » Il redit même chose un peu plus loin et nous apprend que le marquis était grand conservateur de l'ordre de Saint-Maurice. Le savant annotateur des *Voyages de Montesquieu*, M. Barckhausen, observe à ce propos que le voyageur s'est montré un peu sévère; après avoir été lieutenant-général de cavalerie au service de Victor-Amédée II, le marquis de Rivarol « se distingua comme vice-roi de la Sardaigne, où il rétablit en 1736 la sécurité publique. Il devint plus tard gouverneur de Nice, de Crémone, de Novare, etc. En 1737, il fut promu chevalier de l'Annonciade. » A vrai dire, Barbier, en racontant dans son *Journal*, au mois d'octobre 1731, la tentative faite en septembre par Victor-Amédée II pour ressaisir la couronne qu'il avait abdiquée et son emprisonnement au château de Montcalier, assurait que le marquis de Rivarol et quelques autres grands seigneurs du pays avaient eu la tête tranchée. Barbier a parlé trop vite, sur la foi d'un on-dit, et la *Storia del Regno di Vittorio Amedeo II scritta da Domenico Carutti* (1863) nous montre d'où provient l'erreur : il y est dit (*capitolio* XXVIII) que le comte de Blondel (attaché à l'ambassade de France à Turin) a en effet mentionné parmi les conspirateurs arrêtés le marquis de Rivarol; mais que tous, peu de jours après, furent mis en liberté. Il est dès lors aisé de comprendre que le marquis, grâce à sa souple nature de courtisan, après avoir joui de la faveur du père a pu conquérir celle du fils; de là sa haute situation en Sardaigne, son titre de gouverneur de Nice (même ouvrage, *capitolio* XX); de là son élévation au rang de chevalier de l'Annonciade, honneur réservé aux grands dignitaires du royaume.

Antoine-Roch était-il le cousin germain de Charles-Amédée et de

Charles-Amé-Baptiste? En d'autres termes, Jean Rivaroli, quoiqu'il ait vécu et servi dans le duché de Milan, était-il, comme le veut la tradition de famille et comme l'affirme Cubières, le frère du Piémontais dont parle Saint-Simon? La chose est probable, mais non certaine. Peut-être Jean Rivaroli était-il le cadet et portait-il le titre de comte, tandis que le Piémontais est qualifié de marquis. Il resterait, puisque la *Casa Rivarola* n'avait dans son blason qu'une couronne comtale, à savoir d'où est venu et de quand date ce marquisat.

Au XIXe siècle, Dominique Rivarola Barbaggi, Corse et député de la Corse avant 1830, mort en 1844 sans enfants mâles, et son cadet, major général au service de l'Angleterre, mort à Malte en 1853, père de deux jumeaux (l'un d'eux en 1853 était lieutenant dans l'armée anglaise, au 26e régiment d'infanterie), étaient issus des Rivaroli de Piémont. Ils correspondaient avec le frère de Rivarol et le traitaient de cousin.

*
* *

Dans tous les actes officiels relatifs à Claude-François, frère de Rivarol, son nom est précédé d'un titre nobiliaire. Il est *le chevalier de Rivarol* dans son brevet de lieutenant aux chasseurs de Maillebois, brevet sur papier doublé de toile, rédigé en allemand (la légion était composée d'étrangers), timbré d'un large cachet de cire rouge (6 décembre 1785); dans un certificat que lui a délivré le colonel comte de Maillebois à sa presque immédiate sortie de la légion; dans son brevet de garde du corps, signé Noailles, prince de Poix (1er janvier 1786); dans son brevet de capitaine (23 septembre 1788, parchemin signé Louis). Son titre change pendant la Révolution, lorsque sa famille croit que son frère Jean-Baptiste, plus âgé que lui, est mort en Amérique. Le *Journal général de la Cour et de la Ville*, où il est bien connu, l'appelle encore le chevalier de Rivarol dans le numéro du 24 mars 1791. Burke, dans sa *Lettre sur les Affaires de France et des Pays-Bas* (mai ou juin 1791), puis le *Journal Royaliste* qui commence à paraître le 16 mars 1792, et dont il est un des collaborateurs, l'appellent *le vicomte de Rivarol*, et il reste vicomte une trentaine d'années. Il est qualifié ainsi dans l'attestation que signe Clermont Gallerande de sa présence aux Tuileries le 10 Août; sur le parchemin, signé Louis, qui lui donne plein pouvoir en 1795 de diriger les complots des royalistes cachés à Paris; sur son brevet de maréchal de camp, signé Louis, contresigné duc de Feltre, 10 mai 1816; sur son brevet de prévôt du Gard, 13 novembre 1816, et dans les lettres que lui adressent en 1815 et 1816 Chateaubriand, le duc de Gramont, etc. A cette époque, nouveau changement dans son titre. Est-ce parce qu'il apprend la mort en Russie de Raphaël, fils d'Antoine? Cette mort date en réalité de 1812; mais la nouvelle ne lui en est sans doute parvenue que longtemps après. Raphaël mort, la couronne

de comte lui revient. En effet, il est *le comte de Rivarol* dans l'arrêté royal du 31 mai 1825, qui le charge de conférer à M. le Payen de Flacourt le grade de chevalier de l'ordre de Saint-Louis; et aussi dans les lettres de Mathieu de Montmorency (1826), de Chateaubriand (1837), de Molé, Ministre des affaires étrangères (1837), etc. Et, à sa mort, son fils Édouard est à son tour comte de Rivarol.

Le brevet signé Noailles, prince de Poix, dont j'ai fait mention, certifie qu'il a été reçu dans les gardes du corps « après avoir donné les preuves nécessaires pour y être reçu ». Le *Recueil des anciennes Lois Françaises* (Isambert, t. XXIII, p. 282) nous dit quelles étaient ces preuves :

« 15 décembre 1775, *Règlement sur la composition et l'organisation des Gardes du corps.... Article* 10 : Sa Majesté voulant maintenir la bonne composition d'un corps auquel elle confie la garde de sa personne, défend au major de ses gardes de lui présenter aucun sujet qu'il n'ait justifié qu'il est né noble : ceux qui se présenteront pour être admis dans les compagnies devront être munis d'un certificat signé de quatre gentilshommes, dont un au moins servant dans le corps. Ce certificat sera visé par le commandant de la province. »

Mais ce n'est pas seulement pour entrer dans les gardes du corps qu'il fallait être noble. Par arrêté du 22 mai 1781 (même recueil, t. XXXVII, p. 29), nul ne pouvait être proposé à des sous-lieutenances dans l'infanterie ou dans la cavalerie, s'il n'avait fait preuve de quatre générations de noblesse; les *titres originaux* devaient être présentés au généalogiste en charge.

Il suit de là sans contestation possible que Claude-François, lieutenant aux chasseurs, puis garde du corps, puis capitaine entre 1785 et 1789, était reconnu noble, malgré la mésalliance et la dérogeance de son père et de son grand-père. La noblesse de Rivarol était du même coup établie. Il est assez amusant que son dernier biographe, M. de Lescure, hésite là-dessus et soit plus scrupuleux que Chérin. Je ne sais, du reste, d'où vient qu'il n'a pas soufflé mot de l'acte de mariage d'Antoine-Roch. Le comte Édouard de Rivarol et après lui M. Tollin ne le lui avaient-ils pas confié, en même temps que les autres documents dont il a été le premier à se servir et ne s'est pas toujours bien servi?

M. Alègre, au bas d'une page de sa notice sur Rivarol (*Notices Biographiques du Gard*, t. II, p. 197), dit négligemment : « Il est à remarquer que le nom de Rivarol et *Rouveyrou*, forme de l'idiome populaire, apparaît sur les registres de l'état civil (de Bagnols) jusqu'à la date de 1630 où un Rivarol est dénommé *voiturier* ». Je suis peu familiarisé avec « l'idiome populaire », bien que j'aie lu le français de M. Alègre. Mais je sais que par acte d'huissier, l'an XI, Claude-François avait fait signifier « au sieur Rouveirol de Bagnols, courtier », défense de continuer à prendre et à signer le nom de Rivarol.

Ce qui me ferait supposer que Rouveyrou ou Rouveirol est un nom (de voiturier ou de courtier, n'importe), et que Rivarol en est un autre.

§ 2.

Frères et sœurs de Rivarol.

Je ne dresse pas la liste complète des frères et sœurs de Rivarol. M. de Lescure l'a donnée (*Rivarol et la Société française*, p. 34). Seuls, quatre d'entre eux ont laissé quelques traces; une note manuscrite que j'ai retrouvée dans les papiers de la famille m'avertit que les autres sont morts très jeunes. Je ne m'occupe donc que de Françoise et de Claude-François dont l'histoire a été inexactement contée, de Jean-Baptiste et d'Élisabeth-Paule dont l'histoire n'a jamais été faite.

*
* *

FRANÇOISE DE RIVAROL.

Le second des seize enfants. Elle est née le 20 août 1754, quatorze mois après Antoine; elle est morte le 10 décembre 1824, à soixante-dix ans. Son acte de décès, qui ne lui en donne à tort que soixante-neuf, la qualifie de *rentière,* et la déclare *mariée à M. le baron de Beauvert* (*absent sans nouvelles*). J'en ai si peu de nouvelles que je ne puis garantir qu'il ait existé; je serais tenté d'écrire à la suite de son nom, comme Rivarol après le nom de tel poète de son *Almanach :* Incertain. Dans l'*Année des Dames Nationales ou le Kalendrier des citoyènes* (sic), Restif de la Bretonne a consacré une de ses plus sales notices à Françoise qu'il appelle « la Rivarole ». Il l'a, prétend-il, rencontrée avant la Révolution chez le docteur de Préval qui la soignait.... Elle « était belle »..... « On publiait alors qu'elle avait été mariée », et il précise : mariée à Strasbourg. Mais le recueil de Restif, où il a bavé sur quelques centaines de femmes, sur Marie-Antoinette, Mme Élisabeth, Mme Royale, etc., comme sur Françoise, et les a traitées toutes en filles publiques, ne prouve pas grand'chose, sinon que Restif est un répugnant monomane. Mal renseigné du reste : il confond Bagnols et Bagnères, et dit que le père de Rivarol n'a eu que quatre enfants. Quoi qu'il en soit, le nom de baronne de Beauvert pourrait être un nom d'emprunt. Le cousin de Rivarol, le fils de sa tante de Barruel, officier de dragons avant 1789, un des pires intrigants de l'émigration et de la Restauration, signait : comte de Barruel-Beauvert; il a quelque part écrit que le nom de Beauvert était celui d'une terre à lui léguée par ses ancêtres, qu'il l'avait joint à son nom de famille pour se distinguer d'autres Barruel qui ne lui étaient pas parents (par exemple, l'abbé de Barruel, auteur d'insignifiants *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*),

qu' « une amie de Dumouriez » avait pris et conservé ce nom « sans y avoir aucun droit »; il n'a garde d'ajouter que « cette ci-devant belle » est sa cousine germaine (*Lettres sur quelques Particularités secrètes de l'histoire pendant l'interrègne des Bourbons*, t. I, p. 33 et 144). Il est vrai que le témoignage de Barruel n'est pas plus que celui de Restif parole d'Évangile (voir ce que dit de lui Rivarol dans sa *Lettre* de 1797 à son père).

Mariée ou non, Françoise se faisait appeler baronne de Beauvert. Seul, Sulpice de la Platière la nomme baronne d'Angel. Pourquoi? Ne serait-ce pas un malin sobriquet que les ennemis de Rivarol avaient donné à sa sœur, et que Sulpice, candide à son ordinaire, a pris pour un nom véritable? Ils appelaient quelquefois l'auberge, la légendaire auberge tant de fois évoquée en réponse au *Petit Almanach*, auberge *de l'Angel* ou *du Petit Ange* (voir les *Bagnolaises*); ils ont bien pu tirer de là un surnom pour Françoise, de même qu'ils surnommaient Antoine M. le comte de Rivarol-Bagnolet.

S'il est difficile de savoir la vérité sur la jeunesse de Françoise, c'est qu'à partir de la Révolution elle a eu à ses trousses, outre les ennemis de son frère, ceux de son amant, et qu'ils n'en étaient pas à une calomnie près. En 1789, à l'âge de trente-cinq ans, elle s'était attachée à Dumouriez, et elle l'a suivi lorsqu'il a passé à l'étranger. Dès lors, les journaux du temps font sans cesse mention d'elle; la baronne de Beauvert, ou « la Beauvert » tout court, est successivement en butte aux attaques de tous les partis. (Voir en particulier la *Nouvelle Correspondance Politique*, n° 6, 10 juin 1792; les *Mémoires* de Mme Roland, les *Lettres* de Thauvenay à d'Avaray; l'*Histoire de la Conjuration d'Orléans*, de Montjoie qui estropie son nom et en fait *Boisvert!*). Dumouriez a raconté tout au long dans ses *Mémoires* sa rupture avec sa femme, dévote à outrance, tracassière, quoique bonne (elle l'a obligé à changer *cent vingt fois* de domestiques en quinze ans!), et sa liaison avec Françoise. « Pendant les deux premières années de la Révolution, dit-il dans cette quasi-apologie de lui-même écrite à la troisième personne, il a vécu des bienfaits d'une dame qui se dépouillait elle-même pour l'aider à payer la pension de son épouse, et qui partageait son existence avec lui. Cette dame, pleine de douceur et d'amabilité, a voulu depuis partager son infortune, et a doublé (?) ses peines par la constance et la noblesse de ses sentiments. Il est chargé de son sort, et c'est le lien le plus fort qui l'attache à la vie. » Il revient là-dessus un peu plus loin, rappelle qu'il était sans ressources au commencement de la Révolution, qu'il avait dû vendre son argenterie, « ce qui ne lui aurait pas suffi à beaucoup près, sans la générosité de son amie, chez laquelle il logeait et à laquelle il a depuis sept ans les plus grandes obligations, puisqu'elle s'est sacrifiée pour lui ». Il serait plus juste de dire qu'elle s'était entièrement emparée de lui. Spirituelle, intrigante, ambitieuse, elle a eu une influence décisive sur sa conduite, j'entends sur ses fautes. A Ham-

bourg, où elle vivait avec lui de 1797 à 1800, elle effarouchait un peu Thauvenay. Le 10 mai 1800, celui-ci écrit à d'Avaray que le comte de Gruel « a renoué depuis trois mois ses anciennes liaisons avec Mme de Beauvert, son ancienne maîtresse, à ce qu'il m'a dit lui-même il y a deux mois ». La veille, il écrivait à d'Avaray pour le mettre au courant d'une intrigue en train de se former entre Dumouriez et le baron d'Angely; selon lui, l'intrigue doit avorter en raison de « l'aversion très-prononcée de Mme de Beauvert pour le Baron. Je n'ai vu qu'une seule fois cette dame, mais elle me témoigna confiance, et elle m'a plus d'une fois communiqué ses craintes pour les radotages et les indiscrétions du Baron. Elle a un mauvais ton et a bien l'air de son premier métier, mais il me paraît qu'elle a l'âme élevée, qu'elle désire vivement la gloire de Dumouriez... et enfin qu'elle y tient d'autant plus que la femme du général Dumouriez vient de mourir en France. » Il faut lire les lettres de Thauvenay pour être édifié sur le rôle de Dumouriez dans l'émigration, sur sa politique véreuse et intéressée, sur le cynisme de ses plans. Le vainqueur de Valmy fait passer à Thauvenay en février 1800 une note qui suggère aux Anglais les moyens d'attaquer la France par le Midi (Archives, t. 597) ; en juin 1800, il s'engage à écrire à Moreau et à le gagner à la cause du roi (Archives, t. 598). Quant à son espoir d'être veuf, il s'est vite trouvé déçu. Il se disposait en juillet 1800 à épouser sa vieille amie, âgée de quarante-six ans. Que faire, demande Thauvenay à d'Avaray, s'il me prie d'être un des témoins à son mariage? (*Lettre* du 4 juillet.) La perspective ne souriait guère à l'agent de Louis XVIII; mais pour le service du roi, il était prêt à boire tous les calices. Celui-là lui devait être épargné. Quinze jours plus tard, Dumouriez apprend que sa femme vit toujours : « Il me paraît en être fort peu satisfait » (*Lettre* du 24 juillet). Et voilà comment Françoise est morte sans être devenue Mme Dumouriez, morte à Paris, rue des Quatre-Vents, très pauvre, à peu près seule, dans « un garni ». Triste fin, de signification tout aussi morale qu'un cinquième acte de mélodrame.

*
* *

Élisabeth-Paule de Rivarol.

Le septième des seize enfants. Elle est née le 13 février 1761. Restif, dans l'article déjà cité, dit avoir connu les « deux sœurs » de Rivarol, à Paris; elles sont, ajoute-t-il, beaucoup moins célèbres que leur frère, « la cadette surtout qui n'a fait qu'apparaître à Paris », et qui « est retournée dans son pays dès avant la Révolution ». La cadette est Élisabeth-Paule. Elle avait épousé M. de Faguet, professeur au collège de Bagnols, dans la suite censeur au lycée de Grenoble. Elle a dû effectivement venir à Paris quelques années après son mariage et

déjà mère d'une fille. Dans sa lettre du 12 mai 1797 à son père, Rivarol dit : « Vous me parlez de la petite fille de Paule. Qui a-t-elle donc épousé? Se souvient-elle toujours de moi? » Il avait donc connu la fille de Paule, et il l'avait connue lorsqu'elle était tout enfant; quoiqu'il apprenne son mariage, il la revoit toujours « petite fille ». En admettant qu'elle se soit mariée de bonne heure, à dix-sept ans, elle serait née vers 1780. Élisabeth-Paule avait alors vingt et un an. Si j'en crois les *Bagnolaises*, son voyage à Paris daterait de 1785 ou 1786. Peut-être est-elle venue sans son mari, car Rivarol semble ne pas connaître M. de Faguet. Il dit dans une autre lettre, adressée à sa tante, le 18 août 1797 : « Dites à mon beau-frère que je suis très-sensible aux assurances qu'il me donne de son amitié. Il suffit qu'il mérite la vôtre pour être sûr de la mienne. » Il s'exprimerait autrement, je pense, s'il avait pu juger par lui-même le mari de Paule; et, de fait, Restif dit que Paule, lorsqu'il l'a entrevue dans les salons de Paris, s'y montrait accompagnée, non pas de son mari, mais de son frère. Même indication dans les *Bagnolaises*.

Dans ses deux lettres, Rivarol ne fait allusion qu'à une fille d'Élisabeth-Paule, à celle qu'il nomme tantôt « la petite fille de Paule », tantôt « la petite Paule ». Il a un peu perdu de vue, semble-t-il, une sœur dont il est depuis si longtemps séparé. Mais Élisabeth-Paule a eu bel et bien deux filles, qui ni l'une ni l'autre ne s'appelaient comme elle. L'une, l'aînée, celle dont il a su vaguement le mariage, Hélène ou Nely, avait épousé un officier, Désiré Boyer; l'autre, Coraly, n'était pas mariée en 1829, et il est assez probable qu'ayant plus de la quarantaine à cette date, elle est morte vieille fille. Je trouve leurs noms sur un acte passé entre elles et le général de Rivarol, pardevant notaire, relativement à leurs droits sur les manuscrits d'Antoine; en cas d'impression et de vente, les bénéfices doivent être partagés par tiers entre elles et le général (5 juillet 1829). J'en conclus que leur mère, Élisabeth-Paule, était morte avant l'année 1829.

*
* *

Jean-Baptiste de Rivarol.

Troisième des seize enfants; né le 22 décembre 1755. Il s'en est allé de bonne heure, comme l'aïeul Antoine-Roch, s'enrôler en Espagne, et y est devenu colonel des dragons de la Reine. En 1789 ou 1790, il a été envoyé dans les colonies espagnoles d'Amérique et n'a plus donné de ses nouvelles à sa famille. Elle était persuadée qu'il avait péri.

En 1822, une Mexicaine, la marquise de Selva Nevada, de passage à Paris, y entend nommer le général de Rivarol; elle déclare qu'elle a connu au Mexique un Rivarol, qu'il est encore vivant, qu'il est lui-même général en retraite, et jouit d'une fortune considérable.

Claude-François, à qui ce propos est rapporté, désireux d'informations plus complètes, cherche à voir l'étrangère : elle a disparu. Quelques années après, il retrouve sa piste ; elle est retournée au Mexique. Elle promet de lui écrire, n'écrit pas et disparaît de nouveau. En revanche, en 1826, il reçoit une lettre d'un autre Mexicain, dom Gaspard de Diaz, qui dit connaître son frère Jean-Baptiste, être en mesure de renseigner la famille sur le compte de l'absent, annonce sa très prochaine visite... et ne se montre pas. Claude-François s'adresse au Ministre des affaires étrangères, et attend une quinzaine d'années la réponse. Elle arrive enfin : Jean-Baptiste est mort, dit-on, à Lima, en 1843. — Que sont devenus ses biens? Ont-ils été adroitement captés? Il y a des romans-feuilletons plus simples et plus vraisemblables que la vie de Jean-Baptiste.

*
* *

Claude-François de Rivarol.

De cinq ans plus jeune que Rivarol, né le 3 juin 1758 [1], Claude-François arrive à Paris peu de temps après son frère, en mars 1779. Le duc de Penthièvre le fait entrer au séminaire Saint-Magloire. Il en sort très promptement. Surnuméraire dans les gendarmes du roi en 1780; lieutenant dans la légion des chasseurs de Maillebois (6 décembre 1785); garde du corps (du 1er janvier 1786 au 4 avril 1788); capitaine d'une compagnie de fusiliers dans le troisième régiment provincial d'État-Major (23 septembre 1788), il est aide de camp du lieutenant général comte de Maillebois en 1789. Dès que la Révolution éclate, il prend fait et cause pour la royauté. Il collabore aux *Actes des Apôtres*, au *Journal Royaliste*, au *Journal général de la Cour et de la Ville*, est membre du *Salon Français*, club royaliste dont la populace ne tarde pas à troubler les réunions et à fermer les portes. Un jour, en 1790, il déchire au Palais-Royal, aussi hardiment qu'aurait pu le faire Suleau, une affiche collée contre un arbre et injurieuse pour la reine; le peuple s'ameute, crie : à la lanterne! au bassin! Il fait si crâne contenance que les furieux finissent par l'acclamer. La cour lui confie diverses missions, pour Coblentz, pour Londres où il a une entrevue avec Pitt. En 1791, il est à Bruxelles et se bat en duel pour une question de cocarde avec le fils du prince de Ligne qu'il blesse grièvement. Monsieur le charge de porter une

1. Une notice manuscrite du comte Edouard de Rivarol, consacrée à son père, dit que celui-ci est né le 6 juin 1762. L'arrêt d'incarcération lancé contre lui en septembre 1800 le déclare âgé de trente-sept ans, ce qui le suppose né en 1763. Dans ses *Notices biographiques du Gard* (t. II, p. 229-238), M. Alègre le fait naître le 6 juin 1759. Mais les *Tables générales* des registres de l'état civil, consultées à Bagnols, ont permis de rectifier ces petites erreurs (voir Lescure : *Rivarol et la Société française*, p. 34).

lettre à la reine. Il revient, fait le coup de feu aux Tuileries le 10 Août contre le peuple, se réfugie le soir à l'Assemblée, réussit à quitter Paris avant les massacres de septembre et rejoint les armées de la coalition. Plusieurs fois il rentre à Paris pour y conférer avec les contre-révolutionnaires. Il est pris en 1793, au moment du procès du roi. Il est d'abord gardé à vue par le gendarme Buisson au Petit Picpus, puis transféré au Luxembourg. Il reste, ainsi que sa femme, vingt-deux mois en prison pendant la Terreur, et a la chance d'en sortir le 27 brumaire an III. Il repart pour l'émigration où il reçoit la croix de Saint-Louis et le grade de colonel; il est un des agents les plus actifs de d'Avaray, il va et vient d'Allemagne en France et de France en Allemagne, séjourne six mois, en 1796, à Hambourg. A la fin de 1799, il est à Paris, d'où il envoie des rapports à Thauvenay [1], assiste au coup d'État de brumaire, est arrêté le 6 vendémiaire an IX (7 septembre 1800) comme « prévenu de propos contre le gouvernement », passe encore deux années en prison, au Temple, où il apprend un matin la mort de Rivarol, et n'est relâché que sous la condition de résider à Grenoble. Il obtient d'échanger cette résidence pour celle de Bagnols. Il s'y tient tranquille jusqu'en 1812. A cette date, il se montre à Paris, est de nouveau emprisonné, sort de France en 1813. La Restauration l'y ramène. En 1814, à Nîmes, il préside une cour prévôtale instituée pour juger en toute hâte et en dernier ressort les crimes ou délits politiques. En 1816, il obtient sa retraite de colonel avec le grade honorifique de maréchal de camp, c'est-à-dire de général, et le poste de prévôt du Gard. Mais il se brouille avec le préfet, le provoque au théâtre et le force à descendre dans la rue; ils se battent à la lueur d'un réverbère. Il ménage le préfet, le désarme, et lui offre son bras pour le ramener chez lui. Sous ses cheveux gris M. le prévôt avait encore la tête trop chaude. Le voilà rendu à la vie privée. La monarchie écarte et oublie celui qui a tant de fois risqué sa vie pour elle. Il habite son domaine de Fontbelle, près de Bagnols, de 1817 à 1822, se fixe à Paris, et meurt pauvre en 1848, à quatre-vingt-dix ans, à Brie-Comte-Robert.

Il s'était marié deux fois : 1° en 1784 à Paris, avec Marie-Louise de Lézan; de cette union est né, en 1786, Jean-Étienne-Auguste de Rivarol, mort en 1825, ex-élève de l'École Polytechnique, capitaine-adjudant-major dans la garde royale, auteur de divers opuscules, *Notice historique sur la Calabre* (il y avait fait campagne avec le régiment d'Issembourg), *Ode sur le Café*, *Discours sur la vie et les ouvrages de Rollin*; marié en 1821 à Antigone Barlatier de Mas, et père de deux

1. Deux de ses rapports se sont conservés avec les lettres de Thauvenay (Archives, t. 598) : l'un du 24 juin 1800, l'autre du 30 juin. Ce sont d'agréables chroniques de la vie à Paris. Elles devaient servir à des Entelles pour le « bulletin » qu'il projetait (voir plus loin).

filles : Antigone, qui est morte jeune, et Clotilde, devenue en 1843 la femme d'Ernest de Marguerit de Rochefort; elle est morte en 1851, laissant deux filles; — 2° en 1808, à Bagnols, avec Charlotte de Sibert-Cornillon, fille d'un ancien officier aux gardes-françaises, morte en 1852; de cette union sont nés Jean-Hector-Édouard de Rivarol (1812-1870), marié en 1844 à Marie-Laurence Blanchau (morte en 1870), sans enfants, et Charlotte-Anastasie-Delphine (1814-1867), mariée en 1843 à M. Charrier (mort en 1857), mère d'une fille que le comte Édouard de Rivarol a adoptée; celle-ci est Mme Tollin. Le nom de Rivarol est éteint aujourd'hui.

Le général a été un parfait galant homme, brave jusqu'à la témérité, gai, un peu cerveau brûlé, dévoué corps et âme à la cause monarchique. Son arrêt d'incarcération du 6 vendémiaire an IX nous a conservé son portrait en forme de signalement : « taille 1 m. 79, cheveux et sourcils châtains, front dégagé, nez aquilin, yeux bleus, bouche petite, menton rond, visage ovale ». Il est resté beau et a gardé son allure de vieux militaire jusqu'à la fin. Il avait de la verve et était d'une courtoisie raffinée. Je n'ai pas le courage de railler ses prétentions poétiques quoiqu'elles ne fussent guère justifiées; il était si prompt à proclamer la supériorité de talent de son frère et il l'a tant aimé que les rivarolisants doivent être indulgents à ses poésies. Ils ont plus de peine à lui pardonner l'édition qu'il a faite des œuvres posthumes d'Antoine.

Il avait beaucoup écrit. Quatre petits volumes, publiés d'abord en 1799, puis en 1813 à Paris chez Laurens jeune, portent le titre d'*Œuvres Littéraires de Fr. de Rivarol.* Il y a réuni les œuvres de sa jeunesse : un poème *De la Nature et de l'Homme*, présenté au concours de poésie de l'Académie française en 1782 (je croirais volontiers que son aîné y a mis la main); les *Chartreux*, 1783, en vers français avec, en regard, une traduction en vers italiens; *Isman ou le Fatalisme*, histoire persane, imprimée une première fois en 1785 et présentée comme une traduction du portugais de dom Lonzo; Chamfort en a fait l'éloge dans le *Mercure* du 6 janvier 1787; j'ai cité divers passages de la touchante dédicace à son père, datée du 15 juin 1799; *Guillaume le Conquérant*, tragédie achevée en 1787, reçue en 1790 au Théâtre-Français, mais non représentée; *le Poète Emprunteur*, comédie imprimée quelque temps avant la Révolution sous le nom de Saint-Martin, et composée pour faire suite au *Petit Almanach de nos Grands Hommes*. Le recueil contient en outre d'innombrables « fugitives », des élégies, des idylles, des fables, des stances, des madrigaux, des épigrammes, des traductions d'Horace, du Tasse, de Guarini, de Marini, etc. Claude-François avait une facilité désolante. Dans sa prison, de 1800 à 1802, il a écrit tout un cahier de petits et de grands vers :

Où donc es-tu, mon Eulalie, etc.
Oui, vous m'aviez donné votre cœur, Arabelle, etc.

Il avait publié à part des poèmes satiriques dirigés contre les idées et les hommes de la Révolution : 1° Les *Crimes de Paris*, en 1789. 2° La *Fuite de Marat*, poème comique en trois chants, par M. de R*** le cadet. Sur l'exemplaire, annoté par lui, que possède la famille, il a corrigé : « par M. de R*** le père »; et il a en effet attribué la *Fuite de Marat* à son père dans la préface des *Pensées inédites* de Rivarol : il tenait à donner au bonhomme Jean une réputation de fervent royaliste. Mais le bonhomme est bien innocent de ce poème, fait de toutes les plaisanteries et injures dont les Apôtres ont usé et abusé. 3° Le *Tableau de Paris*, satire imprimée en 1799, saisie alors et détruite par la police du Premier Consul; peut-être est-ce là le motif de l'emprisonnement de Claude-François au Temple en 1800. Ce qu'il y a de plus plaisant dans l'ouvrage, c'est une note de l'auteur : « Il ne faut pas confondre Rivarol l'aîné avec son frère ». Il n'y a pas grand risque. 4° La *Prise de l'Hélicon ou la Guerre des Sots*, poème héroï-comique en quatre chants, écrit en 1799 et publié seulement en 1823, comme « médecine », dit une préface du comte de Saint-Maur, à l'usage des libéraux. La médecine est dure à avaler. Shakespeare y est orthographié Chekspir « pour la rime ». Entre autres gentillesses, on y voit Mme de Staël fouettée par un satyre.

Pour les éditions qu'il a données de divers manuscrits de Rivarol et pour quelques articles ou épigrammes de lui, faussement attribués à Rivarol, voir la *Bibliographie*.

Il dit dans la préface des *Pensées inédites* : « On pourrait faire une édition des œuvres de la famille Rivarol.... Tous les hommes bien pensants qui ont une bibliothèque souscriraient inévitablement à cette édition qu'on donnerait par livraisons et à bon marché. » Quelqu'un qui n'eût pas souscrit au projet, c'est, je pense, Rivarol lui-même. Aux beaux jours du romantisme, Claude-François aurait voulu publier ses poésies « vraiment françaises », pour couper court à la folie romantique et sauver le bon goût; il ne trouva pas d'éditeur, de sorte que Lamartine et Hugo continuèrent à chanter. J'emprunte l'anecdote aux *Portraits et Souvenirs* de M. de Belloy qui le fréquentait et qui, s'il souriait un peu du poète, estimait infiniment l'homme. Il faut faire comme M. de Belloy. Dans les prisons de la Terreur Claude-François chantonnait :

On va me guillotiner,
  Le moment approche;
Pourquoi vous en étonner?
  Je suis sans reproche.
J'aime Dieu, je sers mon Roi,
Voilà mon acte de foi.
  Adieu, ma caboche, ô gué!
Adieu, ma caboche!

Sa « caboche » ne valait pas celle d'Antoine; mais il a vécu « sans reproche » et sans peur. Ç'a été le dernier des mousquetaires.

§ 3. — Fac-simile de la première page du Mémoire autographe qui appartient à la famille Tollin.

7 Juin. considérations politiques /

J'avois, il y a près d'un an essayé de poser quelques principes sur la Situation du Roi ; Je les avois proposés avec méfiance, car le retour de Varennes et la conduite toute nouvelle de l'Assemblée Const.te jettoient beaucoup d'incertitudes sur l'avenir. Cependant la Suite n'a que trop prouvé que mes vues et mes conjectures n'étoient pas sans quelque Justesse : Elles se réduisoient à ceci.

„ Le Roi, peu de tems après l'ouverture des États-gén. s'étant déclaré „ pour les Vaincus, Sa Majesté a reçu pendant deux ans tous les échecs et „ essuyé tous les périls auxquels on doit naturellement s'attendre lorsqu'on „ est du côté malheureux ? (Voila pour la 1.re Époque de la Révolution, „ Je veux dire jusqu'au Voyage de Varenne) Maintenant c'est le parti des „ Vainqueurs qui se range de lui même autour du Roi, qui veut d'abord „ sauver ses jours et ensuite quelques unes de ses prérogatives, par la „ Révision de la Constitution ; Il me semble que Sa Maj. peut dire à ces „ Messieurs, Vous allez vous dépopulariser pour me tirer de mon affreuse position, Vous allez en un mot vous perdre pour me sauver. Je sens le poids

§ 4.

Trois lettres de Rivarol à sa famille.

[1797; à son père.]

A Monsieur J. Rivarol, à Bagnols, près le Pont Saint-Esprit.

12 may, à Hambourg.

« Mon frère m'a fait parvenir enfin de votre écriture. Vous auriez eu de mes nouvelles peu de temps après la mort de Robespierre, si je n'avais eu affaire à des agents infidèles qui ont retenu l'argent que j'envoyais à mon fils et disposé à leur gré du paquet de lettres que j'envoyais à mon frère. Un honnête négociant de Londres me rendit enfin le service de faire compter à Paris l'argent nécessaire au voyage de cet enfant; car vous sentez combien il était dur pour moi de voir ce petit malheureux, dans les rues de Paris, manquer à la fois de pain et d'instruction; et mon frère me l'amena l'année dernière. Vous savez qu'il [1] a passé ici six mois, et j'aurais bien voulu qu'il y demeurât plus longtemps, il m'aurait aidé dans mon grand travail sur la langue, et nous serions rentrés ensemble; mais Paris l'attirait, et il n'a pu résister. Me voilà donc avec mon fils à Hambourg; ma sœur qui demeure à la campagne à une demi-lieue de... [2].

« Mon frère doit vous avoir dit que je quittai Paris le 10 juin 92 fort à propos; car on vint, sept jours après, soit pour me massacrer dans ma maison, soit pour me mener à l'échafaud. Les brigands dirent en entrant chez moi : « où est-il, ce grand homme? nous venons le raccourcir ». C'est un des caractères de la révolution que ce mélange de plaisanterie et de férocité. J'ai, depuis, essuyé bien des petits revers, et, entre autres ,deux naufrages. A quinze pieds dans l'Océan, ma présence d'esprit ne m'a point abandonné et m'a sauvé. Je vous conterai tout cela, car je n'ai point perdu l'espoir de vous voir encore.

« J'étais à Bruxelles, en 1792, lorsque j'appris votre fuite de Marseille; je vous fis passer cent francs en assignats dans une lettre à M. Matteras, à Aix, je crois; car c'est là qu'on m'avait écrit que vous étiez réfugié; enfin, il ne faut plus penser aux maux passés; les malheurs ne sont bons qu'à oublier. Il faut au contraire bénir le sort qui a voulu que dans un massacre aussi général nous ayons tous été épargnés; il n'y avait pourtant pas à parier pour nous.

« Je fais passer ce paquet par Bordeaux; nous verrons ce qu'il en

1. Son frère.

2. Il y a ici une coupure. Claude-François, qui possédait le manuscrit de la lettre, aurait voulu faire l'oubli sur le rôle que leur sœur Françoise avait joué auprès de Dumouriez.

arrivera. J'ai remis en même temps six louis qui doivent vous être comptés par MM. Bascou et Brunnemann, négociants et banquiers à Montpellier. Bagnols est un trou si reculé qu'on ne peut le trouver sur la carte de commerce. Au reste, le change étant contre la France, vous devriez toucher un peu plus de six louis. Dès que vous aurez reçu ma lettre et cette petite somme, vous m'écrirez directement sous cette adresse : *A M. Fauche, imprimeur-libraire, à Hambourg*, et sous l'enveloppe : *A l'auteur du Dictionnaire*. Votre lettre m'arrivera plus vite, et n'occasionnera... [1].

« Pendant la longue détention de mon frère et de sa femme, ce pauvre enfant [2] errait, morne, nu, dans les rues de Paris, et recevait le pain des sections. On lui avait déjà mis un fusil sur l'épaule, et je ne doute pas qu'il ne fût déjà aux frontières, si j'avais tardé plus longtemps à l'appeler auprès de moi. Je l'ai trouvé extrêmement rouillé; le Latin oublié et tout le reste à proportion : nous travaillons à réparer tant de ruines; ce n'est plus un enfant; il court sur sa dix-septième année, et le voilà haut de cinq pieds quatre pouces et plus. Il a de la douceur et de la noblesse dans la figure, la taille et la jambe belle, et ce qui vaut mieux, le cœur sensible et l'esprit juste. Il a un furieux désir de vous revoir. La plus belle émulation existe entre lui et son cousin [3], qui est un très-aimable enfant. Il se prépare à battre mon fils en latin, celui-ci prépare ses batteries en allemand qu'il parle déjà assez bien. Il monte à cheval et dessine passablement; mais point de musique, quoiqu'il ait la voix belle. Je me suis aperçu que le chant ne faisait que des hommes frivoles et des histrions. A propos de cousin, Barruel m'a gratifié d'une douzaine de lettres; fatigué de sa fécondité, et peu jaloux de sa correspondance, je viens de lui écrire un mot qui n'exige pas de réponse. La nature en avait fait un sot, la vanité en a fait un monstre. Je plains bien sa mère.

« Il me semble que ma tante l'aînée [4] doit être mal à l'aise; ses petites rentes ont dû longtemps être payées en chiffons, et peut-être qu'elle ne touche rien en ce moment. Je connais votre cœur; ainsi je ne doute pas que vous ne veniez à son secours. Il faudra, sauf meilleur avis, lui donner dix écus par mois, mon intention étant de vous faire passer six louis chaque mois tant que ma situation me le permettra. Je voudrais que la route que je me suis ouverte par Bordeaux et Montpellier fût sûre et prompte; nous éviterions par là le 5 pour 100 que la poste exige.

« Si, comme je le présume, vos deux boîtes n'ont pas résisté aux rigueurs de la Révolution, il faut que je vous dise que j'en ai encore deux autres que je vous réserve depuis longtemps, une d'homme et

1. Ici recommence la coupure, au verso de la feuille.
2. Son fils.
3. Auguste de Rivarol, fils de Claude-François.
4. Sa tante Françoise.

une de femme : je n'attends qu'une occasion sûre : elles sont rares.

« Je finis ma lettre, car je suis accablé d'ouvrage : vous savez ce que c'est qu'une entreprise comme celle du Dictre de la langue : il s'agit de refondre entièrement cette Langue française et de la brasser jusque dans ses fondements. On prétend que cette opération me vaudra deux cent mille francs : Dieu le veuille! J'ai, outre cela, sur le chantier, une Histoire de la Révolution et un grand Traité sur la nature du corps politique.

« Si je n'avais pas craint de vous séparer trop de ma mère, je vous aurais proposé en 92 de venir à Paris et de me suivre : vous m'auriez été très-utile; mais réflexion faite, il faut du repos à votre âge, et je me suis privé de cette douceur [1]. Au reste, voilà la paix; j'espère que nous nous rapprocherons. Vous me parlez de la petite fille de Paule; qui a-t-elle donc épousé? Se souvient-elle toujours de moi? Je vous embrasse tous de cœur et d'âme. A propos, mille tendres remercîments pour votre quatrain. Vous avez donc dérouillé votre veine pour moi; je suis charmé que vous soyez toujours ami des Muses : qui n'aime point les vers a l'esprit sec et lourd.

Quand vous applaudissez à mes faibles écrits,
De votre cœur vous parlez le langage,
Mais vous ne songez pas qu'en louant votre fils,
Vous ne louez que votre ouvrage.

« Dites-moi en peu de mots jusqu'à quel point la Révolution et la guerre ont dégarni votre pays d'ouvriers et de cultivateurs, et si la journée de travail est renchérie. Croyez-vous qu'avec vingt-cinq louis vous pussiez ranimer un peu vos champs?

« Je voudrais savoir aussi ce qu'est devenu votre clergé. Le curé m'écrivit en 1789 ou 90 en style révolutionnaire : j'espère qu'il aura eu le temps de cuver la Révolution et qu'il doit être bien dégrisé [2]. Je finis tout de bon. Voici un mot du petit et un autre de ma sœur. Informez-vous en mettant votre réponse à la poste, s'il ne faut pas affranchir pour l'Allemagne jusqu'à vos frontières. »

*
* *

[1797, à sa tante Françoise.]

18 août.

« Je voudrais, comme César, dicter à quatre en même temps, pour répondre à la quadruple lettre que je viens de recevoir : je voudrais

1. En 1792 Jean avait soixante-cinq ans. Je ne vois pas bien le pauvre vieux roulant en berline sur la route de Paris à Bruxelles, entre M. le comte et la petite Manette.

2. Dans ses *Lettres sur quelques particularités secrètes de l'histoire*, etc., le comte de Barruel-Beauvert a dit un mot du curé assermenté de Bagnols.

surtout que ma mère et vous, ma chère et bonne tante, vous ne fussiez pas occupées de votre âge, au point de désespérer de me voir. Il n'y a que les mauvais effets de votre gouvernement boiteux qui puissent mettre obstacle à mon voyage. Quoique nous soyons séparés par onze degrés de latitude, c'est-à-dire par plus de trois cent lieues, rien ne pourra m'arrêter dès que la terre ne tremblera plus sous vos pieds. Mais votre gouvernement est un peu trop l'ouvrage des hommes et de leur orgueil, pour acquérir quelque fixité; et si j'attendais, je ne dis pas la prospérité, mais le simple repos de ce pauvre royaume, nous risquerions, en effet, de ne plus nous revoir. Je profiterai donc de quelque moment de répit, d'un de ces intervalles qui séparent les tempêtes chez vous. Vous voyez qu'à l'heure où je vous écris, votre horizon se rembrunit beaucoup.

« J'attends le retour du correspondant de Montpellier, pour vous faire passer quelques fonds; il est à Francfort. On ne saurait prendre trop de précautions dans un pays comme celui-ci, peuplé de tous les banqueroutiers de l'univers. J'ai confié deux fois quinze louis pour mon frère, et deux fois on m'a trompé. Si vous n'étiez pas dans un vilain trou ignoré de tous les commerçants du monde, vous n'auriez qu'à tirer quelques traites sur moi, et vous sentez qu'elles seraient fidèlement acquittées.

« Vous ne me dites pas un mot des Barruel et de vos prêtres. Le curé m'écrivit en 1790 une lettre qui me prouva qu'il s'était un peu engoué de la Révol. : il doit être dégrisé, ou il est bien têtu. Dans quel état est le culte chez vous? On peut m'écrire librement sous l'enveloppe de mon libraire Fauche. Vous voyez que votre lettre m'est très-bien parvenue; il n'est pas même nécessaire d'affranchir, à ce que je crois.

« Dites à mon beau-frère [1] que je suis très-sensible aux assurances qu'il me donne de son amitié. Il suffit qu'il mérite la vôtre pour être sûr de la mienne. Si on ne m'avait pas pillé ma Bibliothèque, je lui aurais adressé une pacotille de livres : il faudra qu'il se contente de mes faibles ouvrages que je lui ferai passer. La Politique n'est pas la science de la jeunesse et les conjonctures malheureuses où je me suis trouvé, m'ont forcé à tourner mes vues de ce côté; mais je ne doute pas qu'avec son bon esprit, il ne parvienne à y prendre goût : l'art de gouverner les hommes, sera toujours le premier des arts; cette sotte espèce est en effet bien difficile à mener : on a toujours affaire, ou à leur malice dans les temps calmes, ou à leur barbarie dans les temps de troubles [2].

« Ma sœur, qui vous embrasse tous bien tendrement, doit écrire à la petite Paule. Raphaël, fier de ses seize ans et de ses cinq pieds cinq

1. M. de Faguet, mari de sa sœur Elisabeth-Paule.

2. Cette pensée se retrouve dans ses *Carnets*. Il ne veut rien perdre de son esprit.

pouces, partirait tout à l'heure, si je le laissais faire. Il veut absolument tâter de la bise et des figues du Languedoc, et surtout voir ses grands parents et en être vu.

« J'écrirai à ma mère avec quelque détail au 1er jour. La paresse de mon Père ne m'étonne pas [1]; mais s'il ne m'écrit pas, il faudra qu'il me lise. Mon frère lui fera passer l'ouvrage que je viens de terminer. Adieu, ma très-chère tante. Je suis toujours votre Antoine.

« Le pauvre Rose est donc toujours avec vous? Je lui sais bon gré de son attachement pour vous et de son souvenir pour mon compte. Dites-le lui bien.

*
* *

[A son père.]

26 janvier 1801.

« Je vous écris ce peu de mots pour vous prévenir que Dammartin, m'ayant remis vos lettres et celles de Degaste [2], s'est aussi chargé de vous faire parvenir ma réponse. Ce paquet est à l'adresse de M. de Gaste : prévenez-le que l'enveloppe contient d'abord une courte lettre pour lui, mais que tout le reste, quoique sans adresse, est pour vous. J'espère que prévenu, il ne perdra pas un moment et vous fera passer ce qui vous concerne, bien enveloppé. Dites-lui encore que le pape Pie VI étant mort dans son voisinage, sous la tyrannie du Directoire, et que (*sic*) ce pontife étant vraiment un grand homme j'ai imaginé qu'une bonne tête de ce pape, gravée en Italie, sur une espèce de pierre imitant la sardoine, lui ferait plaisir. Je la lui ferai monter en bague qui fera cachet : qu'il m'envoye la mesure de son doigt ou par une petite bande de papier, ou par une ligne ——— qui sera le développement du tour de son doigt.

« Lorsque je passai d'Yarmouth à Cuxhaven, nous fûmes suivis de si près par un corsaire français, que je me vis à mon grand regret obligé de jeter un gros paquet de lettres dans la mer : il y en avait de bien importantes et de bien honorables; entre autres un Bref du Pape dont je viens de vous parler.

« Je vous fais, dans le paquet adressé à degaste, une courte description de la maladie dont je sors à peine. Je suis toujours mieux, mais il m'est resté un grand dégoût pour le vin : c'est un singulier résultat, et c'est un peu fâcheux dans un pays où les eaux sont vicieuses.

« Écrivez-moi : *à M. Delke, sous les Tilleuls, n° 55, à Berlin.* Et donnez-moi, pour vous répondre, l'adresse de quelque *Dumas*, de quelque

1. La « quadruple lettre » devait être de sa mère, de sa tante, de sa sœur Elisabeth-Paule et de son beau-frère.

2. Si soucieux de sa propre particule, il est assez curieux de le voir orthographier ainsi le nom de son ami de Gaste; il est vrai qu'un peu plus bas il l'écrit autrement. Au reste, son écriture est moins assurée : il vient d'être malade.

flandrin, qui vous rendra le service de vous prêter son nom. Tant que le vôtre et le mien seront sur une adresse, vous pouvez être sûr que les lettres seront décachetées, tant en France qu'en Allemagne.

« Adieu : vous savez tout ce que je vous suis.

§ 5.

Vers envoyés de Copenhague à Rivarol par son fils Raphaël, le jour de la Saint Antoine.

(17 janvier 1801, imprimés par Claude-François dans l'édition de 1831 du discours *de la Souveraineté du Peuple*).

Papa, vous le savez, coiffé d'un capuchon
Auprès d'un porc vivait votre très saint patron.
Qu'eût-il fait de l'esprit, du talent et du style
Auprès d'un pareil compagnon?
C'est bon pour vous; l'esprit vous a fait un grand nom.
Inutile à lui-même, aux autres inutile,
Couché dans l'almanach, qu'il y dorme tranquille.
Me voilà donc chez les Danois,
Comme vous chez les Hambourgeois,
Et sans plaisir et sans finance,
Espérant toujours que la France
Rougisse de ses torts et rappelle ses Rois.
Mon service, très pacifique,
Ne sera pas très héroïque,
Car, l'épée au côté, nous sommes des bourgeois,
Jouant, buvant, fumant, et nous chauffant les doigts.
La guerre est loin de nous; eh bien! soit, qu'elle y reste;
Nous sommes bonnes gens; et pour ne point broncher
Le tranquille Danois n'ira pas la chercher :
Dieu fasse que l'Anglais ne lui soit point funeste.
Enfin, dans nos tristes loisirs,
Nous cherchons, nous trouvons de faciles plaisirs,
Et nous faisons la cour aux dames,
En général, fort bonnes femmes.
Mais pour exciter nos désirs,
Au lieu de leur froideur que n'ont-elles des flammes!
On ne peut tout avoir : elles ont les yeux bleus,
Les cheveux blonds et la peau blanche,
De la tournure dans la hanche;
Et, ce qui frappe tous les yeux,
Assez dévotes le dimanche.
Les autres jours, c'est différent;
On s'aime, on se quitte, on se prend.
La jalousie est nulle aussi bien que l'absence,
Et l'amour n'a rien de piquant.
Ah! que je regrette la France,
Où l'on est aimable et galant.
Ici, le triste ennui nous berce avec constance :
Le cœur n'est point senti, l'esprit est dédaigné;
On n'y voit point de Sévigné,

Encor moins de Ninon, pas une Deshoulière,
Et surtout une douce et tendre La Vallière.
Enfin, mon cher papa, qu'allons-nous devenir?
Qui peut lire dans l'avenir?
Mais hélas! comme il se présente!
Aujourd'hui, Bonaparte apaise la tourmente;
Mais pourra-t-il se soutenir
Sans une guerre affreuse et toujours plus sanglante?
Fera-t-il comme Monck ou bien comme Cromwel?
Sera-t-il humain ou cruel?
Nous rendra-t-il un jour les enfants d'Henri Quatre?
Ou bien versera-t-il leur sang
Toujours si noble et pur, et toujours innocent?
Mais toutefois pour eux il faut toujours combattre;
Mon oncle, si fidèle, est pour eux dans les fers;
Et dans un coin de l'univers
Moi, je suis, comme vous, pleurant sur ma patrie,
A vingt ans accablé du fardeau de la vie
Que je traîne dans les revers.

§ 6.

Relations de Rivarol avec l'Académie de Berlin.

Je dois à une obligeante communication de l'Académie royale des sciences de Berlin les renseignements que je résume ici.

C'est en 1782 que l'Académie proposa le fameux sujet de concours : de l'Universalité de la Langue française. C'est le 6 mai 1784 qu'elle prononça son jugement (mais le jugement ne fut rendu public que le 3 juin; voir le titre de l'édition faite à Berlin des deux discours couronnés.) L'année suivante, par arrêt du 18 juillet 1785 dont le texte est aux Archives de l'Académie, le grand Frédéric nommait Rivarol « associé externe » de l'Académie. Les premiers mots de l'arrêt : « Le Roy, voulant bien déférer à la demande que lui a faite le comte de Rivarol.... » indiquent que Rivarol avait désiré, sollicité sa nomination.

Pendant son séjour à Berlin, du mois de septembre 1800 au mois d'avril 1801, il n'assista qu'une seule fois aux séances.

Après sa mort, sa femme écrivit de Paris à l'Académie de Berlin pour lui demander des secours pécuniaires et la restitution des manuscrits de Rivarol. Aux Archives de l'Académie subsiste une liasse intitulée : *Actes concernant la correspondance avec Mme de Rivarol*. Ses suppliques trop nombreuses et d'ailleurs aigres-douces ne tardèrent pas à impatienter les académiciens; l'un d'eux, le mathématicien Bernouilly, a laissé une note qui se rapporte à elle et fait partie du dossier : « Le principal sera de rectifier les idées de cette bonne comtesse dont la tête paraît en fait être assez exaltée. Elle attache trop d'importance à la qualité de notre membre étranger

qu'avait M. de Rivarol, et demande des choses qu'on ne ferait pas même pour les héritiers d'un membre ordinaire. »

Quant aux manuscrits de Rivarol, l'Académie n'en avait aucun à renvoyer. Elle n'avait pas même conservé le manuscrit du discours *de l'Universalité*.

Le buste de Rivarol, destiné à orner une des salles de l'Académie, a-t-il existé autrement qu'en projet? L'Académie ne le possède point, et doute qu'il ait été exécuté.

§ 7.

Lettres de Thauvenay à d'Avaray, relatives au journal de Rivarol.

(Environ quarante lettres, du 4 avril au 30 septembre 1800; *Archives du Ministère des Affaires étrangères*, t. 598 et 599.)

Lettre du 4 avril :

« J'ai reçu hier la lettre dont vous m'avez honoré le 23 mars, nº 13. Je n'ai pas perdu un moment pour voir M. de Rivarol, et lui remettre une copie de la note que vous m'envoyez. Voici le résultat de notre longue conférence.

« 1º Votre note lui a fait le plus grand plaisir; premièrement, *il était peiné d'avoir été longtemps oublié, et il m'a paru jouir sincèrement de cette marque de souvenir que Sa Majesté lui donne*. En second lieu, elle le tire d'un état pénible d'incertitude; il craignait que Sa Majesté n'eût été forcée de prêter l'oreille à quelque fausse négociation au nom ou de la part de Bonaparte; et quoiqu'il ne pût s'arrêter à cette idée, il tremblait en attaquant B. de déranger quelques combinaisons politiques.

« 2º Son portefeuille est richement garni de pièces déjà prêtes, extrêmement fortes, contre l'usurpateur corse. Il l'attaque par les raisonnements les plus sérieux. Un de ses premiers arguments est « qu'il a trompé la nation sur les deux points les plus essentiels : il lui a promis ostensiblement la Paix et tacitement son Roy légitime ». Il est fortement d'avis qu'il n'est pas encore temps de manier l'arme du ridicule [1].

1. Cette phrase me fait croire que j'ai sous les yeux la note même de d'Avaray ou plutôt de Louis XVIII envoyée à Rivarol. Parmi les papiers qui proviennent de lui, se trouve une note sans signature : on s'y plaint que la *Gazette* ait faiblement répondu, dans un article daté des bords de la Vistule, à la proclamation de Bonaparte aux Vendéens (29 décembre 1799) : « Si, comme j'en suis convaincu, il n'est pas possible dans le moment de répondre autrement que par des écrits à une si noire calomnie, je voudrais que par un écrivain bien connu et qui *manie parfaitement l'arme du ridicule*, on fît faire un pamphlet, à la tête duquel serait le

« Il attache la plus grande importance à son ouvrage qui sera périodique....

... « La publication n'a été retardée que par le défaut de moyens pécuniaires pour la confection de l'édition. Il s'adresse, par quelqu'un parti aujourd'hui, à M. l'évêque d'Arras pour obtenir que Monsieur engage le gouvernement britannique à souscrire pour un millier d'exemplaires à distribuer en France. Un libraire de Paris, son ami, nommé André, se charge d'une réimpression à Paris même; il en résultera un avantage moral et politique, mais aucune rentrée de fonds pour M. de Rivarol. Pénétré de l'importance de faire paraître le plus tôt possible cet utile ouvrage, il désirerait que le Roy fournît à sa confection tous les fonds que la position des finances de S. M. lui permettrait d'y appliquer. Il parle de 3, 4 à 5 cents louis. Vous le connaissez assez, dit-il, monsieur le comte, pour être sûr qu'il ne demande pas un sol pour lui-même (il a de quoi vivre), mais il est hors d'état de fournir aux frais de l'édition. L'ouvrage une fois en train, il appliquerait les rentrées des souscriptions aux actes de bienfaisance que le roi lui prescrirait » etc.

Avant d'examiner la question pécuniaire qui se greffe sur l'histoire de son journal, je transcris une autre lettre, du 15 août, qui ne peint pas trop mal Rivarol :

.... « Je lui ai renouvelé tous les arguments de l'honneur et du devoir pour vaincre, s'il est possible, sa paresse; j'ai même employé avec force ceux qui devaient le plus directement attaquer son amour-propre : j'ai mis dans la bouche de la portion malveillante du public les soupçons que ses retards continuels m'ont fait concevoir contre

portrait de Bonaparte sur les bords du Nil et en costume égyptien avec ces vers au bas du portrait :

J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,
Chrétien dans mon pays, musulman en ces lieux.

« Ce serait comme le texte duquel on partirait pour peindre ce prétendu héros, sa reconnaissance pour le grand prophète Mahomet, qui avait si bien prédit dans vingt endroits de l'Alcoran l'arrivée de Bonaparte en Égypte, ainsi que Bonaparte lui-même l'a attesté dans ses proclamations aux Égyptiens; et c'était en l'honneur de Mahomet, — qui n'avait pas également prévu la fuite prochaine de Bonaparte, — que celui-ci venait, disait-il alors, de renverser du trône et le Pontife romain, et le grand maître de Malte, les plus grands ennemis de l'islamisme; d'où suit si bien le respect que Bonaparte annonce aujourd'hui pour le culte catholique.... Il me semble que de ces idées et des autres plus piquantes qui naîtraient sous la plume de l'écrivain, il pourrait résulter un assez joli pamphlet qui aurait certainement quelque succès en France.... Mais il ne faudrait pas qu'on sût que l'idée de ce pamphlet part de Mittau. Ceci est bien tardif, et, en adoptant le fond, il faudrait sûrement modifier la forme. » — Suggérer de l'esprit à Rivarol, et renverser Bonaparte à coups de petites brochures, voilà de ces naïvetés qui amusent toujours; au lieu du pamphlet, Rivarol offrit un journal.

sa loyauté, contre son caractère et contre son courage, — qu'on prétend qu'il ne diffère d'attaquer l'idole du jour que jusqu'à ce que la question de la stabilité de cette idole soit irrévocablement résoute (*sic*). Il a victorieusement combattu ce dernier argument; tous les autres, il les a lui-même appuyés, il les a développés dans le sens de mon cœur avec son éloquence ordinaire, avec une expression sublime. Mais tiendra-t-il parole? Voilà ce dont ni vous, M. le comte, ni moi, ni personne ne pouvons répondre. »

*
* *

Dans sa lettre du 6 mai, Thauvenay constate que le roi l'a autorisé à mettre cinq cents ducats (ducats de Hollande, soit 6 000 fr.) à la disposition de Rivarol. « M. de Rivarol a trouvé cette somme bien suffisante pour assurer le cours de l'ouvrage pendant les six premiers mois, au bout desquels son amour-propre a sans peine accédé à mon opinion que l'ouvrage, pour lors bien connu, se soutiendrait parfaitement de ses propres forces.... Il m'a seulement demandé, comme première émission indispensablement nécessaire, une somme de 50 louis, destinée tant à faire sur le champ l'acquisition très économique d'une partie de beau papier qu'on lui offre à très bas prix, s'il paye comptant, qu'à retirer les effets, mis en gages, de première nécessité, par M. Désentelles.... J'ai eu l'air d'avoir besoin de trois jours pour me la procurer (*cette somme*), afin d'augmenter à ses yeux le prix des sacrifices que fait le roi. Il est convenu que jeudi M. Désentelles viendra toucher, au nom de M. de Rivarol, 125 ducats danois équivalant à 50 louis d'or de France ».

Le 1er juin, Thauvenay fait sa caisse :

« Le 8 mai, remis à M. le Comte de Rivarol les ci-contre 125 ducats danois.....	1 200 frs.
« Le 19, remis à M. Désentelles 6 ducats d'Hollande..	72 frs.
« Le 27, remis à M. le Comte de Rivarol les ci-contre : 25 louis d'or de France = 600 et 28 fréds d'or = 593,12	1 193 frs. 12

Le 4 juillet : « J'ai remis à M. de Rivarol encore 50 louis, complétant 150; il assure qu'il n'aura plus besoin de rien; *ainsi il sera resté de 100 louis au-dessous des 500 ducats pour lesquels vous m'aviez autorisé.* »

Le 15 août : « Je n'ai pas cru devoir lui refuser le complément... aux cinq cents ducats *que S. M. lui a destinés.* Je viens de lui remettre la valeur de 100 louis. »

Ainsi, Rivarol a reçu six mille francs, dont une partie, nous le verrons mieux tout à l'heure, a passé aussitôt aux mains de son ami des Entelles; et il n'a pas publié son Journal. Est-il aussi blâmable

que le dit Thauvenay? Ces « cinq cents ducats que Sa Majesté lui a destinés », elle n'avait pas rigoureusement spécifié qu'ils seraient le prix d'un Journal, et que s'il les acceptait, Rivarol serait engagé d'honneur à le publier. Louis XVIII pouvait bien, — et il l'entendait de la sorte, — faire un cadeau de quelques centaines de louis à celui qui avait été la voix éloquente de la contre-révolution. Depuis bien des années, Rivarol était privé de la pension que lui avait autrefois accordée Louis XVI, et son nom ne se rencontre jamais avant 1800 sur la liste si longue des émigrés à qui Thauvenay transmettait les largesses du souverain de Mittau. — Le 13 novembre 1800, alors qu'il n'était plus question du Journal projeté, d'Avaray écrit au marquis d'Autichamp : « J'ai reçu, M. le marquis, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le..., avec la note de M. de Rivarole (*sic*) et vos observations. Je vous dirai confidentiellement que l'idée d'accorder la noblesse héréditaire aux officiers de l'armée française actuelle et de conserver leurs grades et leurs appointements à ceux qui voudraient le mériter, n'est pas nouvelle pour le roi.... Mais quand les circonstances lui permettront-elles de parler à l'armée? » etc. (Archives, t. 600). Il s'agit là d'un projet de proclamation à l'armée que Rivarol avait rédigé à la fin d'août, sur la prière du marquis d'Autichamp. Thauvenay en dit un mot dans ses lettres des 29 août, 5 et 26 septembre, avec un dépit mal déguisé : la chose se faisait en dehors de lui et le projet ne lui avait pas été communiqué. Je crois que Rivarol était un peu agacé de tant de zèle et que Thauvenay lui semblait se prendre par trop au sérieux. La lettre de d'Avaray à d'Autichamp prouve qu'en novembre la cour de Mittau continuait à recevoir les avis de Rivarol et ne l'accusait point du tout, comme Thauvenay, d'avoir fait preuve, en acceptant un don royal, de « mauvaise foi » ou d'indélicatesse.

*
* *

Des Entelles, dont la physionomie se dégage à travers les lettres de Thauvenay — telle la face de Scapin aperçue par-dessus l'épaule de Géronte, — est un des innombrables « ci-devant » dont l'émigration avait fait des affamés et des chevaliers d'industrie. Tandis que le ménage Cromot de Fougy, dépensier et désordonné, vit d'une rente mensuelle de 10 louis que Cappadoce Péreira a la bonne grâce de lui servir (*lettre* de Thauvenay du 21 janvier 1800); tandis que Mme de Nieuland se lie avec des actrices françaises « de dernier ordre » et disparaît avec l'une d'elles qu'elle a aidée à commettre un vol (*id.* du 14 juillet 1800); tandis que M. de Chambonas s'esquive furtivement de Hambourg après avoir escroqué près de 1 500 louis à diverses personnes, dont 45 ducats à Dumouriez qu'il avait le 15 juin 1792 remplacé au ministère (*id.* du 25 juin 1800) : des Entelles vit aux crochets de Rivarol et profite des bonnes aubaines

que la providence envoie à « son patron ». J'ai dit que les premiers 1000 francs remis à Rivarol ont servi en grande partie à retirer de chez le prêteur sur gages les effets « de première nécessité » de des Entelles. Le 9 mai, il a un long entretien avec Thauvenay : « M. Désentelles croit connaître jusqu'aux moindres replis du cœur de M. de Rivarol; il est enthousiaste de ses excellentes qualités, de son dévouement; il ne lui connaît de défaut que la paresse, mais par la manière dont ils ont, en quelque sorte, identifié leur existence, il croit être parfaitement en mesure, — mais lui seul au monde, — de stimuler cette paresse.... M. Désentelles, en me faisant, au naturel, un triste tableau de sa position, m'a franchement chargé, M. le comte, de solliciter votre intérêt pour obtenir des bontés du Roy un petit traitement, quelque modique qu'il fût, qui lui permît de se livrer exclusivement au travail assidu près de M. de Rivarol. Il attache à cette adhérence continuelle une grande importance, vu le péché originel de paresse et d'indolence, et d'un autre côté, quoique ne parlant qu'avec attendrissement du désintéressement, de la générosité, de la délicatesse de M. de Rivarol, il croit en un mot qu'il lui sera plus aisé de conserver sur lui tout l'ascendant utile, s'il n'est pas obligé de lui demander écu par écu pour satisfaire aux besoins de première nécessité ». La scène est bonne, et le personnage digne de Molière. Le 20 mai, il revient : « M. Désentelles m'assure que M. de Rivarol est bien corrigé de sa paresse et travaille avec assiduité, zèle et plaisir, que l'ouvrage marche bien et que la publication est très prochaine. M. Désentelles m'a dit avoir le besoin le plus impérieux de 6 ducats, j'ai cru devoir les lui remettre ». De mieux en mieux. Mais voici le chef-d'œuvre de M. des Entelles. De même que « son patron » s'est chargé de faire un journal, il s'offre à rédiger un bulletin, un modeste bulletin, qui tiendra la cour de Mittau au courant des nouvelles de Paris. Un ami, qui n'est autre que Claude-François de Rivarol, lui écrira tout ce qui se passe à Paris, et le roi saura la vérité que Bonaparte ne permet plus aux feuilles parisiennes de publier. Pour ce, M. des Entelles obtient de Thauvenay 5 louis par mois, une fortune; de plus Thauvenay doit lui rembourser le port des lettres confidentielles qui lui arrivent de Paris, et qu'il était jusqu'ici obligé de refuser, « vu l'impossibilité d'acquitter les ports de lettres » (*lettre* de Thauvenay du 6 juin). Et dès lors l'histoire du Journal de Rivarol se double de l'histoire du bulletin de des Entelles, comme dans les comédies du répertoire les scènes de dépit amoureux, commencées entre Éraste et Lucile, se prolongent entre Marinette et Gros René. Pendant les mois de juillet, août et octobre, des Entelles touche avec assiduité, — le bordereau de Thauvenay en fait foi, — ses cinq louis. Mais au refrain de Thauvenay : « je n'ai rien reçu de M. de Rivarol », s'en ajoute maintenant un autre : « Je n'ai rien reçu de M. des Entelles »! Si pourtant : il a reçu de lui deux lettres de Claude-François, une du 24, l'autre du 30 juin. La prose de des Entelles est

plus rare. Le 1er août, il a « lu avec attention tous les derniers journaux de France », n'y a rien trouvé qui ne fût déjà dans la gazette allemande; il a remis à un autre jour la « confection » de son bulletin. Ce jour-là n'était pas venu encore quand, en septembre, Thauvenay perd soudain sa trace : est-il parti avec Rivarol? se cache-t-il à Hambourg « à cause de ses créanciers »? Mystère. En octobre, il a reparu pour toucher son mois, et désormais je n'entends plus parler ni de lui ni de son bulletin.

Si M. de Lescure avait lu les lettres de Thauvenay, il eût hésité à présenter « M. des Entelles aux saillies chevaleresques et soldatesques » comme un des émigrés dont Rivarol s'affligeait, dans les derniers temps de sa vie à Hambourg, d'avoir « perdu la visite et l'entretien » (*Rivarol et la Société française*, p. 465-466). Rivarol, il est vrai, devait savoir au juste ce que coûtait « l'entretien » de son noble ami.

§ 8.

Extrait du procès de Louis XVI. Interrogatoire.

« Vous avez essayé de corrompre l'esprit public à l'aide de Talon qui agissait dans Paris, et de Mirabeau qui devait imprimer un mouvement contre-révolutionnaire aux provinces. Vous avez répandu des millions pour effectuer cette corruption, et vous avez voulu faire de la popularité même un moyen d'asservir le peuple. Ces faits résultent d'un mémoire de Talon que vous avez apostillé de votre main, et d'une lettre que La Porte vous écrivait le 19 avril, dans laquelle, vous rapportant une conversation qu'il avait eue avec Rivarol, il vous disait que les millions que l'on vous avait engagé à répandre n'avaient rien produit. Qu'avez-vous à répondre?

— Je ne me rappelle point précisément ce qui s'est passé dans ce emps-là; mais le tout est antérieur à l'acceptation de la Constitution ».

§ 9.

Lettre du baron de Breteuil au comte de Fersen, Verdun 12 septembre 1792.

Le comte de Fersen et la cour de France, par le baron de Klinckowström; t. II, p. 370.

Breteuil conte l'inutile envoi de deux émissaires à Dumouriez qui a déchiré les lettres en disant : « J'y répondrai à coups de canon ». Il continue :

« Vous voyez qu'il ne reste rien à faire avec ce drôle, du moins de ce côté-ci. Mais peut-être avons-nous la ressource de l'attaquer plus

fructueusement par la voie de Rivarol, dont je vous ai parlé, et qui doit aujourd'hui avoir eu réponse de sa sœur, à laquelle je l'avais chargé d'écrire de douces et utiles propositions tant pour elle que pour Dumouriez. Cette sœur est sa maîtresse, et a, suivant Rivarol, un crédit absolu sur Dumouriez. Au reste, j'avais dit à Rivarol de s'ouvrir en mon absence à l'évêque [1] sur ce que la sœur répondait; *l'évêque peut l'attaquer sur cela, s'il ne lui a encore rien dit;* ce qui avait été convenu entre Rivarol et moi, c'est que la sœur, qui était restée à Paris, se rapprocherait sur le champ de Dumouriez dans la Flandre, — où il était, — et que Rivarol lui donnerait rendez-vous sur la frontière pour bien l'endoctriner. Il assure que c'est une femme d'esprit; il faudrait, *si Rivarol ne parlait pas à l'évêque*, qu'il lui demandât où en est l'affaire dont je l'avais chargé pour sa sœur, et alors l'évêque pourrait suivre cette affaire avec vous, pendant le temps que vous avez encore à rester à Bruxelles. Ce qu'il faudrait aujourd'hui demander à Dumouriez, — si son armée ou celle de Lückner, battue ou non, mais poussée par celle de M. le duc de Brunswick, se retirait sous les murs de Paris, — ce serait de soulever alors son armée en faveur du roi, et de le retirer du Temple pour l'amener à l'armée prussienne et faire là la paix parisienne. Je ne sais point de bornes à mettre aux grâces que Dumouriez pourrait demander, pour lui et ses adjoints, en pareille circonstance. Voyez avec l'évêque si la maîtresse de Dumouriez peut arriver à ce but, et dites à Rivarol qu'il faut qu'elle se mette à la suite de son camp, si elle n'y est pas encore, et qu'il doit surtout tâcher de la voir pour lui faire sa leçon ».

Le 28 septembre, Fersen répond à Breteuil qu'un certain Sainte-Foix (dont le nom apparaît déjà dans les papiers de l'armoire de fer) va être « tâté » à Paris : « Je lui écrirai pour lui faire les propositions dont vous étiez convenu avec Rivarol pour M. Dumouriez, et, s'il fait une réponse, je vous la ferai passer ».

Donc Rivarol s'est vite dégagé; et Sainte-Foix va intriguer à sa place.

§ 10.

Lettre sur le Globe aérostatique.

Rivarol n'exagère point lorsqu'il écrit : « Tout est en globe dans Paris. On se cotise pour lancer des globes, les femmes se coiffent de

1. Cet évêque qui est là en assez fâcheuse posture, est l'évêque de Pamiers; il revenait de Londres où il était allé en vain demander que l'Angleterre déclarât la guerre à la France. Il était du dernier bien avec Mme de Matignon, la fille de Breteuil; et les lettres de Breteuil à sa fille se terminent : « J'embrasse l'évêque ». Voir *Le comte de Fersen et la cour de France.*

globes, les petites sociétés se forment en globes, les petits théâtres jouent des globes ». Le *Mercure* du 14 février 1784 donne la description du « pouf en cheveux » (c'est la coiffure en globe) que remplaça l'année suivante la coiffure en Harpie et en Richard Cœur de Lion. Le *Journal de Paris* indique l'adresse d'un concierge qui vend des petits globes à deux sols. Veut-on la liste chronologique des premiers lancements de ballon? 5 juin 1783, à Annonay, montgolfière; 27 août, au Champ de Mars, ballon gonflé de gaz, lancé par Charles et Robert, tombé à quatre lieues de là, à Gonesse; 15 septembre, à Versailles, montgolfière qui emporte un mouton, deux volailles, et tombe à une demi-lieue du point de départ : le *Journal de Paris* avait averti tous les directeurs des postes en province, en prévision de l'alarme que causerait aux paysans la chute du globe; 21 novembre, à la Muette, montgolfière montée par Pilastre des Rosiers et le marquis d'Arlandes; en présence de quelques grands seigneurs, de Franklin, qui signent le procès-verbal, et de plusieurs dames qui s'évanouissent d'émotion, le ballon s'élève à 4 000 pieds et passe au-dessus de Paris; 1er décembre, aux Tuileries, devant plus de 300 000 personnes, de 300 000 âmes sensibles qui « pleurent, crient, pâment et respirent des flacons », ballon monté par Charles et Robert; descente entre Nesles et Hédouville; les voyageurs repartent sur le champ et après une courte traversée descendent de nouveau sains et saufs; le ballon est ramené en triomphe sur un chariot, escorté d'une légion de poissardes, et c'est comme une répétition générale, mais inoffensive, du 6 octobre 1789. Quant aux médailles, gravures, petits vers et gros traités que l'invention des ballons a répandus dans Paris, je renonce à en dresser l'inventaire, quoiqu'il y ait de plaisantes choses à rappeler là-dessus. L'enivrement était tel qu'un mystificateur l'exploita; voir l'histoire du soi-disant horloger de Lyon qui avait promis de traverser la Seine avec « des sabots électriques ».

§ 11.

Actes des Apôtres, n° 156.

On dirait que pour plaire instruit par la nature,
Ce maire ait à Vénus dérobé sa ceinture.

Le chevalier de N*** passe chaque année la belle saison chez son ami le comte de B***, à la campagne, à un quart de lieue d'un gros bourg. Il avait, il y a trois ans, un domestique, René, dont il secourait le père et la mère. « Depuis ce temps, René, éclairé par le *Journal de Paris* et d'autres lumières, quitta le meilleur des maîtres, non pas *civilement*, mais très *civiquement*, dans le véritable *sens de la révolution*, en lui reprochant avec la plus philosophique impertinence vingt griefs aussi forts que celui d'exiger que de deux citoyens égaux dont

l'un paie et l'autre est payé, le premier fût assis dans sa propre voiture, et le second debout par derrière. »

René avait été soldat. Il est nommé Commandant de la garde nationale du bourg. A la fin de juillet, le chevalier qui s'était installé comme de coutume chez son ami, reçoit une lettre anonyme qui l'invite à ne pas paraître dans le bourg. Il y va quand même, le dimanche, à la grand'messe. « Au retour, un spadassin déguenillé lui signifia patriotiquement, le sabre au poing, l'injure sur les lèvres, et en le tutoyant, de partir dans les vingt-quatre heures. C'était quatre jours après la Fédération. »

Pressé de questions, le quidam avoue qu'il vient de la part du Commandant. Sur quoi, le chevalier écrit au Commandant :

« J'aime à croire, monsieur, que les étranges propos qu'on ose tenir de votre part, et les avis ci-joints, ne viennent pas de vous. Le poste honorable que vous occupez demande de l'honnêteté, et je suis très porté à vous en supposer. J'espère donc que la réponse qu'il vous plaira de faire à la présente, et les ordres que vous donnerez, me confirmeront dans cette juste opinion, et m'assureront la tranquillité. Vous n'ignorez pas que je ne trouble jamais celle de personne, et que je n'ai fait que du bien à vous et aux vôtres. Je vous souhaite le bonjour. »

Réponse du Commandant.

« On n'a rien fait que je né ordoné. Vous avez bien de l'odasse de m'écrire que vous êtes porté à me supposer de l'honeteté, et de ne pas finire par vôtre très humble et très obéissant serviteur que vous êtes vous et vos pareil. Aprené que je suis un ofisier générale de la nation. Vous ne fute jamais qu'un petit capitene de solda du pouvoir exéqutif et rien de plut; il n'y a pas de compareson. Si je désir que vous vous élouagné, ç'ait par patriotiseme, pour que vous n'aiez pas l'aristocrassie de me calomnier du maut de valait dont se serve les insolent comme vous. Mon père et ma mère sont mores, qu'ils vous payent, la nation ne vous douat que la lanterne s'il y en avait ici; mais cela viendrat, et rien de plut justes par les drois de l'home pour avoir eue l'infami de mapeler vôtre valait pandan cinq ans, tandi que nous autre du tier nous étions des dupe avant que M. Neque nous ouverit le yeux. Aujourd'hui nous some des roix. Je conte que vous ne serez pas où vous ete demain, qar je ne suis pas raisponsable de mon armé qui m'a juré fidélité, parcequ'il n'y a de raisponsable que les ministres. Puisque vous avez fait vôtre sermant sivique, je le pensse, vous m'obéirez et à la nation que je comande dont il est le souverain. I n'y a ni chevalier ni roi qui tiène, quoique cepandent nous disions pour la frime la loi et le roi, attendu que dans la vérité nous somes tous egos, libres et enfain heurreus. Vous ferrez bien de partire. Doné tout à l'heurre.

Le 18 juillet 1790,

D. J. René, comend. de bataïon. »

Le chevalier envoie au maire copie de la lettre de René, avec ces lignes :

« M. le Maire,

« Je suis désolé de ne pouvoir empêcher aujourd'hui que M. René n'ait été mon valet l'année passée; mais je crois qu'il dépend de vous qu'il soit plus circonspect, et qu'il ne compromette plus ma sûreté, puisque le militaire est subordonné aux municipalités par la Constitution. Personne n'est plus paisible que moi; je serai constamment fidèle à la loi, à la nation, à la Constitution, à vous, M. le Maire, et au roi aussi, puisqu'on a la bonté de me le permettre, etc.

J'ai l'honneur d'être,

M. le Maire,

Votre très humble et très obéissant serviteur, de N***. »

Réponse du maire :

« Monsieur,

« La nation m'a constitué en dignité pour la pais et non pour les crèle. Il me paret que vous ete un aristoquerat; tout despendera de votre conduite, et en attenden vous feré for bien de vous élouagné, parceque un movai coup est bientot fait, et que si vous ane étié la viquetime, je seret obligé de le soufrire n'ayan pas la forse pour rien et devan veillere as que la nation n'ai pas tort come de réson. Ainsi, M. le comendan qui set les drois de l'omme, ne peut c'être condui quan millitere digne de son ren, et je ne puis que vous eczoreterre à partire et à émere la liberté et notre oguste constitusion avec les sentimans de laquel je suits parfaiteman

Monsieur,

Votre afequecioné, etc. »

« Il est presque inutile d'ajouter, conclut l'article, que le chevalier a profité de ce moment de liberté pour revenir à Paris... et qu'il va passer dans l'étranger. »

BIBLIOGRAPHIE DE RIVAROL

§ 1.

Liste chronologique des œuvres ou opuscules publiés de son vivant.

1° *Mercure de France.*

Cubières, dans la *Confession du comte Grifolin*, puis dans la *Vie d'Antoine Rivarol*, atteste que Rivarol, peu de temps après son arrivée à Paris, fut présenté à Panckoucke et collabora au *Mercure* incognito, mais qu'il s'en écarta promptement, à la suite de ses démêlés avec Garat. J'ai interrogé la collection du *Mercure* à partir du jour où Panckoucke en devient le propriétaire (juin 1778). Parmi les articles anonymes, il en est bien peu qui puissent être attribués avec quelque vraisemblance à Rivarol; je n'en compte qu'une douzaine (voir chapitre III) : le point d'interrogation indique ceux sur lesquels je n'ose être tout à fait affirmatif.

25 février 1779, sur le *Théâtre de M. Laus de Boissy.*

? 5 mars 1779 : *Choix de Pensées de Sénèque.*

? 18 septembre et 16 octobre 1779 : sur une pièce de vers couronnée par l'Académie.

25 septembre 1779, sur un livre de M. Sue le jeune dont voici le titre : *Essais historiques, littéraires et critiques sur l'art des accouchements, ou recherches sur les coutumes, les mœurs et les usages des anciens et des modernes dans les accouchements, l'État des sages-femmes, des accoucheurs et des nourrices chez les uns et chez les autres; ouvrage dans lequel on a recueilli les faits les plus intéressants et les plus utiles sur cette matière, avec un grand nombre de notes curieuses et d'anecdotes singulières.* « Ce titre seul, dit l'article, pourrait tenir lieu d'analyse.... Les auteurs qui ont le moins pensé aux accouchements ont été mis à contribution par la sollicitude de M. Sue. »

? 30 octobre 1779 : sur des vers de Flins des Oliviers.

? 21 octobre 1880 : sur un *Précis historique de la marine royale* fait de phrases volées à Voltaire.

23 et 30 décembre 1780 : Sur les *Récréations dramatiques ou choix des principales tragédies du grand Corneille*, etc.

17 février 1781 : sur une *Traduction en vers de l'Arioste.*

16 juin 1781 : sur l'*Architecture*, poème en trois chants par M. Maillier, architecte.

14 juillet 1781 : sur le *Nouveau-Monde*, poème épique par M. le Suire.

? 25 mars 1782 : sur deux *Traductions de Quinte-Curce.*

Dès lors, jusqu'au 8 juillet 1786, il n'y a plus rien dans le *Mercure* qui ressemble de près ou de loin à du Rivarol.

2° *Lettre de M. le Président de *** à M. le Comte de *** sur le Poème des Jardins.*

Premiers jours de juillet 1782 (voir les Annonces littéraires du *Mercure*, le 20 juillet); anonyme. *Œuvres complètes*, t. II, p. 193-206; la note de Sabatier, p. 201, est une addition des éditeurs.

3° *Le Chou et le Navet.*

Automne de 1782 (voir les Annonces littéraires de l'*Almanach des Muses pour l'année 1783*, p. 294); publié avec une réimpression du précédent opuscule en une toute petite brochure de 35 pages sous ce titre : *Lettre Critique sur le Poème des Jardins, suivie du Chou et du Navet, par M. le comte de Barruel;* en épigraphe :

Sifflez-moi librement, je vous le rends, mes frères.
Voltaire.

à Amsterdam, et se trouve à Paris chez les marchands de nouveautés, MDCCLXXXII. *Œuvres complètes*, t. III, p. 311-314; je ne sais où les éditeurs ont pris les deux vers qu'ils citent dans une note. Ils disent qu'ils les empruntent à l'édition originale : je possède cette édition, qui est aussi à la Bibliothèque Nationale, et les deux vers cités n'y sont pas. Il est vrai qu'au dire de Cubières *le Chou et le Navet* fut imprimé et réimprimé « plus de trente fois »; Rivarol a pu, une fois ou l'autre, y glisser quelque variante. Il y eut notamment une édition des deux mêmes opuscules sous ce titre : *Suite du Poème des Jardins ou Lettre d'un président de province à M. le Comte de Barruel...*, 1782, in-8 de 28 pages (voir Quérard).

4° *Lettre à M. le Président de ***, sur le Globe aérostatique, sur les Têtes parlantes, et sur l'état présent de l'opinion publique à Paris; — pour servir de suite à la Lettre sur le Poème des Jardins.* En épigraphe : *Audax Japeti Genus, Hor. Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1783, in-8.

La *Lettre* est datée du 20 septembre; anonyme. Je reproduis le titre tel que le donne Cubières qui avait l'édition originale sous les yeux, et qui a réimprimé la *Lettre* à la fin de sa *Vie d'Antoine Rivarol.* L'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, également daté 1783

porte : *airostatique*, et au-dessous du titre : *Londres et Paris*, *Cailleau*. *Œuvres complètes*, t. II, p. 207-246; les éditeurs ont supprimé une jolie note sur « le physicien très-distingué ».

5° *De l'Universalité de la Langue française.*

Été de 1784. Grimm en rend compte en septembre; le *Mercure* y fait allusion le 23 octobre dans ses Annonces littéraires à propos d'un livre de Sauseuil. La première édition est celle qui paraît à Berlin, chez Georges-Jacques Decker, imprimeur du Roi, *par ordre de l'Académie* (de Berlin); in-4; en date, 1784; en titre : *Dissertations sur l'Universalité de la Langue française, qui ont partagé le prix adjugé par l'Académie royale des sciences et belles-lettres le 3 juin 1784;* le volume contient d'abord le discours de *M. le Comte de Rivarol*, ensuite celui de *J. C. Schwab, professeur de philosophie à l'Académie Caroline de Stuttgard.* La Bibliothèque Nationale possède un exemplaire de cette première édition. — Une seconde édition, sans nom d'auteur, joli petit volume in-8 qui ne contient que le discours de Rivarol, paraît dans les premiers mois de 1785 (le *Journal de Paris* l'annonce le 14 avril) à Paris, chez Prault et Bailly, par les soins de Rivarol lui-même; c'est celle dont il promet l'envoi prochain à l'abbé Roman dans sa *Lettre* du 8 janvier 1785. Elle présente d'assez grandes différences de texte avec la première. Enfin une troisième édition, revue et corrigée encore par lui, paraît en 1797 à Hambourg, chez Fauche (quelques exemplaires portent : à Paris), en même temps que le *Discours Préliminaire*, et porte le nom de *A. C. de Rivarol* (Antoine, comte de). La Nationale possède aussi ces deux dernières éditions. *Œuvres complètes*, t. II, p. 1-196 : le texte y est conforme à celui de la troisième édition.

6° *Dialogue entre Voltaire et Fontenelle.*

Juillet ou août 1784; anonyme. L'édition originale est perdue. Rivarol cite le *Dialogue* dans sa *Lettre* à l'abbé Roman. Fayolle l'a réimprimé sous le titre de *Dialogue des Morts* dans ses *Mélanges littéraires, composés de morceaux inédits de Diderot, de Caylus, de Thomas, de Rivarol, d'André Chénier*, etc. *Paris, Pouplin*, 1816, in-12, p. 1-18. Quérard le date 1785 : mais la *Lettre* à l'abbé Roman suffirait à prouver qu'il est antérieur à 1785, et de plus il y est question de l'*Éloge* de Fontenelle par Garat qui va être couronné à l'Académie (à la séance du 15 août 1784) : l'allusion date de *Dialogue*. Il n'est pas dans les *Œuvres complètes*; il manque à la Bibliothèque Nationale. M. P. Malassis l'a réédité d'après les *Mélanges* de Fayolle, en 1877, dans ses *Écrits et Pamphlets* de Rivarol, en intervertissant l'ordre des noms dans le titre.

7° *L'Enfer, poème du Dante, traduction nouvelle.*

Janvier 1785 : date certaine, en dépit d'assez fortes objections. La plus forte est qu'il existe des exemplaires datés 1783; j'en connais trois pour ma part, l'un à la Bibliothèque royale de Berlin, un autre

à la Bibliothèque royale de Bruxelles, un autre à la Bibliothèque Mazarine. En outre, l'édition originale du discours *de l'Universalité*, de 1784, contient déjà la note qui renvoie le lecteur à la « nouvelle traduction... imprimée à Paris ». La vérité est que les exemplaires qui portent 1783, portent une fausse date (plus avisé que Quérard, Barbier s'en est aperçu et l'a dit dans le *Dictionnaire des Anonymes*); et la note prouve seulement qu'en écrivant son discours dans l'hiver de 1783 (les manuscrits devaient être envoyés à Berlin avant le 1er janvier 1784) Rivarol croyait que sa *Traduction* serait publiée avant son discours. Elle était déjà connue de certains de ses amis : « Il est bon d'avertir, dit-il dans son *Avis de l'éditeur*, que cette traduction faite depuis quatre ans, a été communiquée à quelques personnes »; dans une note du chant XXV il répond à des critiques que son ouvrage, montré ici ou là en manuscrit, lui a déjà values : dans sa *Lettre* du 29 juillet 1785 aux auteurs du *Journal de Paris*, il rappelle les éloges qu'il a en revanche reçus de Diderot (mort en 1784). Le désir d'y retoucher encore l'a retardé. La *Lettre* à l'abbé Roman ne laisse place à aucune équivoque : « Vous recevrez peu après ma lettre (du 8 janvier 1785) un exemplaire de la traduction du Dante, ouvrage fort attendu et qui va être jugé à la rigueur ». La traduction paraît donc dans les premiers jours de janvier 1785; et en effet elle est annoncée le 15 dans le *Journal de Paris*, à la rubrique *Livres divers* : « *L'Enfer, poème du Dante, traduction nouvelle : à Londres, et se trouve à Paris, chez Didot jeune, Mérigot jeune, quai des Augustins, et chez Bailly, rue Saint-Honoré;* nous ferons dans peu l'extrait de cette importante traduction qui était attendue avec impatience : elle est de l'auteur du discours sur l'*Universalité de la Langue française* ». C'est l'édition en un volume in-8 de 503 pages que Framery décrit à son tour dans son article du *Mercure* (25 juin 1785); il y en a un exemplaire à la Bibliothèque de l'Arsenal; elle est datée 1785, pas de nom d'auteur, le texte italien fait face à la traduction française. Une édition en deux volumes in-8, en vente chez les mêmes libraires, est également datée 1785, avec l'indication, au-dessous du titre : *par M. le Comte de Rivarol.* J'en connais deux exemplaires, l'un qui est à la Bibliothèque Nationale, l'autre qui appartient à la famille Tollin. L'une et l'autre éditions ont l'épigraphe : *Qui mi scussi*, etc.; nulle différence de texte. Le frontispice des exemplaires faussement datés 1783 est identique, sauf qu'il porte : *à Londres, et se trouve à Paris, Mérigot le jeune.., Barrois le jeune..*, pas de nom d'auteur. Texte et notes sont conformes aux autres éditions, sauf une variante sans importance au chant I et une note de plus au chant XIX, *Œuvres complètes*, t. III, p. 1 à 295; réimprimé en 1867 dans la collection de la Bibliothèque nationale à 25 centimes; 2 volumes.

8° *Épître au Roi de Prusse.*

Fin de l'été de 1785; contrairement à ce que dit Quérard. Quérard, qui la croit de 1784, pouvait ignorer la date à laquelle Rivarol fut

nommé membre de l'Académie de Berlin (13 juillet 1785); mais comment n'a-t-il pas vu que cette *Épître* est, plus encore qu'un remerciement au roi de Prusse, une réponse à la critique que Garat a faite du discours *de l'Universalité* dans le *Mercure* des 6 et 13 août 1785? — Insérée, à coup sûr sans l'aveu de Rivarol, dans l'*Almanach des Muses* de 1786. *Œuvres complètes*, t. III, p. 296-300.

9° *Article sur l'Épître à l'Amitié lue à l'Académie française... par M. Ducis.*

Publié dans le *Mercure* du 8 juillet 1786, sans nom d'auteur. A la table des matières pour l'année 1786 (*Mercure* du 30 décembre 1786) : « N° 26, *Épître à l'Amitié*, par M. Ducis; l'article est de M. le C. de Rivarol ». La première moitié de l'article a reparu en avril 1797 dans le *Spectateur du Nord*, très retouchée par l'auteur; c'est le morceau que les *Œuvres complètes* intitulent : *Essai sur l'Amitié*; t. II, p. 306-321. La seconde moitié se retrouve dans les *Œuvres complètes*, t. II, p. 348-356, sous le titre : *Fragment d'une Critique de l'Épître sur l'amitié de M. Ducis*, et avec un préambule inintelligible des éditeurs : « Ce morceau, disent-ils, qui fut originairement inséré dans le *Mercure* en 1786, y servait d'introduction à un article de littérature sur une Épître à l'amitié ». Loin d'être une introduction, ce morceau est la fin de l'article qu'ils ont coupé en deux en supprimant la transition qui rattachait les deux parties; ils ont en outre altéré légèrement le texte en trois endroits.

10° *Article sur les Nouveaux synonymes français de M. l'abbé Roubaud.*

Publié dans le *Mercure* du 16 décembre 1786, sans nom d'auteur. A la table des matières pour l'année 1786 (*Mercure* du 30 décembre 1786) : « N° 49 : *Nouveaux synonymes français par M. l'abbé Roubaud;* article de M. le C. de Rivarol ». Reproduit par Cubières à la fin de sa *Vie d'Antoine Rivarol*, avec deux légères variantes. *Œuvres complètes*, t. II, p. 173-192; d'après le texte de Cubières.

11° *Article sur le Discours sur le Droit romain destiné à être prononcé devant la Faculté de droit d'Orléans par Me Lambert.*

Publié dans le *Mercure* du 7 juillet 1787; à la fin de l'article : « Cet article est de M. le C. de R. » *Œuvres complètes*, t. II, p. 321-329.

12° *Récit du Portier du sieur Pierre Augustin Caron de Beaumarchais.*

Juin 1787; anonyme; postérieur de peu de jours à la dernière répétition de *Tarare* qui est du 6; reproduit par Grimm dans sa *Correspondance*, juin 1787. *Œuvres complètes*, t. III, p. 301-303. La Bibliothèque Nationale possède un exemplaire de l'édition originale, une feuille double, in-8, sans lieu ni date; un autre exemplaire est au British Museum. Ni le texte des *Œuvres complètes*, ni celui de la *Correspondance* de Grimm ne sont conformes à l'original, lequel ne donne que l'initiale des noms propres : une main inconnue a comblé

les blancs sur l'exemplaire de la Nationale, et souvent mieux que n'avait fait Grimm. Ce ne sont pas les seules différences entre les trois textes.

13° *Le Songe d'Athalie*, par M. G. R. I. M... de la R. E. Y. N....

Publié en décembre 1787, sauf le *Désaveu du sieur Grimod de la Reynière*, et le *Vrai Désaveu de la Parodie du Songe d'Athalie et de son Désaveu*, qui sont venus l'un après l'autre grossir et prolonger jusqu'en janvier 1788 le succès de la brochure (voir *Correspondance* de Grimm, décembre 1787 et janvier 1788; l'*Épître dédicatoire à M. le marquis Ducrest* était datée du 28 novembre 1787 dans l'édition originale). Cette édition de 1787, qui manque à la Bibliothèque Nationale, est à la Bibliothèque royale de Berlin et au British Museum. *Œuvres complètes*, t. II, p. 267-305.

14° *Le Petit Almanach de nos Grands Hommes, année 1788.*

Doit être de la fin de janvier. Dès le 10 février, le *Journal de Paris* publie des ripostes; Grimm en parle aussi en février. Multiples éditions dans le cours de l'année, et nombreuses additions au fur et à mesure. Le texte que donnent les *Œuvres complètes*, t. V, p. 1-229, n'est pas le plus volumineux.

15° *Lettres à M. Necker.*

Elles ont paru successivement : *Première Lettre à M. Necker, sur l'Importance des Opinions religieuses; Berlin, 1788.* — *Seconde Lettre à M. Necker, sur la Morale; Berlin, 1788*; in-8. Anonymes. Elles datent de la fin du printemps : « La brochure, dit Grimm en juillet, a paru au moment de l'Assemblée du clergé » (15 juin). L'édition originale manque à la Bibliothèque Nationale, et se trouve au British Museum de même qu'à la Bibliothèque royale de Berlin. Quérard dit que les deux *Lettres* ont été réimprimées t. II des *Chefs-d'œuvre politiques et littéraires de la fin du* XVIII° *siècle, Neuwied, 1788*, 3 volumes, in-8; ouvrage que je n'ai pas retrouvé. *Œuvres complètes*, t. II, p. 97-169.

16° *Journal Politique National.*

Il forme trois séries, ou abonnements.

Première série. Le *Prospectus* paraît le 12 juillet 1789. Les quinze premiers numéros seuls sont datés : 12, 14, 16, 19, 21, 23, 26, 28, 30 juillet; 2, 4, 6, 9, 11, 13 août. Le n° 16 contient une lettre de Sabatier datée du 12 septembre; la série n'est achevée qu'à la fin de novembre. Elle comprend vingt-quatre numéros, en comptant le *Prospectus* qui forme le n° 1, et la *Lettre sur la capture de l'abbé Maury* qui forme le vingt-quatrième numéro, non numéroté (la *Lettre* a été ensuite éditée à part). Chaque numéro a huit pages in-8. Prix de la souscription : 6 livres à Paris, 6 livres 12 sols dans les Pays-Bas; on souscrit d'abord à Versailles, à Paris ou à Bruxelles, chez divers libraires; à partir du numéro 21, chez M. Turpin, négociant rue des Fossés-Montmartre, n° 25, à Paris. — Le premier *Résumé* commence au n° 2, continue

aux nos 3 et 4, finit au no 5. Le second, intitulé *Nouveau Résumé*, commence au no 6, continue aux nos 7, 8, 9, 10, 11, 12, finit au no 13. Pas de *Résumé* dans les nos 14 et 15. Le troisième commence au no 16, continue aux nos 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23. Parfois, le *Résumé* occupe tout le numéro (nos 2, 3, 4, 9, 11, 16, 17, 20, 21, 22, 23); d'autres fois, il est accompagné de Lettres, d'Avertissements, d'entrefilets.

Deuxième série. Elle commence à paraître le 1er décembre 1789. Le 2e numéro contient une lettre, de Vienne en Dauphiné, datée du 6 décembre. Le no 6 en reproduit une datée du 20 décembre. Le no 10, *Adresse à MM. les Impartiaux*, est de la mi-janvier 1790 : le club ne s'est ouvert que du 1er au 4 février, mais était annoncé depuis décembre; la lettre de Servan *aux Amis de la Paix* est de décembre 1789, celle des *Impartiaux aux Amis de la Paix*, du 2 janvier (voir les *Mémoires* de Malouet). Le no 12 contient une lettre où il est dit qu'on est à la fin de janvier. Le no 14 est postérieur au 4 février : il y est question du discours prononcé ce jour-là par le roi à l'Assemblée. Le no 23 doit être de la fin d'avril : « Après un an de fautes et de malheurs », dit-il à l'Assemblée; le numéro contient une allusion au *prétendu* départ de Necker, lequel menaçait l'Assemblée à la fin de toutes ses lettres de se démettre de ses fonctions. — La série complète a vingt-quatre numéros. Le troisième *Résumé* continue aux nos 1 et 2, s'achève au no 3; dans ce même numéro commence le quatrième *Résumé* qui continue aux nos 4, 5, 6, 7, 8 et 9, s'interrompt au no 10 (*Adresse à MM. les Impartiaux*), reprend aux nos 11, 12 et finit au no 13. Le cinquième *Résumé* commence au no 14, continue aux nos 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, et finit au no 22. La *Réponse à l'Adresse de l'Assemblée* (du 11 février 1790) commence au no 23, continue au no 24. — La série renferme, en outre, des Avertissements, des Avis, des entrefilets; une *Lettre d'un Capitaliste*, no 12, qui est sans conteste de la main de Rivarol; de même, au no 14, un *Discours pour le roi*, au no 15, un autre *Discours pour le roi*, qui sont aussi de Rivarol. Chaque numéro a 12 pages. Prix de la souscription, 12 livres.

Troisième série. « L'abonnement, dit le no 1, pour trois mois est de 12 livres *à compter du 1er mai.* » Le no 1 contient une allusion à la prise de Marseille sur les troupes du roi (mai 1790). Le no 2 paraît avoir suivi de près. Le no 3 dit : « Après deux mois de retard je reprends la plume »; il y a donc eu interruption de la fin de mai à la fin de juillet, et le no 3 doit être d'août 1790. Le no 4 parle de l'abolition des titres de noblesse (19 juin), comme d'un fait déjà ancien. Le no 5 est postérieur au départ de Necker, c'est-à-dire au 4 septembre. Le no 7 est postérieur à l'abandon que le roi a fait de sa vénerie et à la publication de la procédure du Châtelet, deux faits qui datent de septembre. Enfin le no 8 est postérieur au pillage de l'hôtel de Castries (13 novembre), et au renvoi du ministère Saint-Priest (21 novembre); il paraît à l'heure où il est question de nommer

Pastoret ministre, et donc dans les derniers jours de novembre 1790. Là s'arrête la troisième série qui n'a que huit numéros, au lieu des vingt-quatre annoncés. Les nos 1, 2, 3, 4 et 5 sont la suite de la *Réponse à l'Adresse de l'Assemblée*; le no 6 porte en titre : *Des Assignats*. Un sixième *Résumé* commence au no 7, continue au no 8.

Le titre du *Journal Politique National* présente quelques différences d'une édition à l'autre. La première série porte tantôt : *Journal Politique National, publié par M. l'abbé Sabatier et tiré des Annales manuscrites de M. le Comte de R.* (voir à la Bibliothèque de l'Hôtel Carnavalet), tantôt : *publié par M. l'abbé Sabatier de Castres en 1789*; elle a été réimprimée en 1789 et 1790, soit au complet, soit en vingt et un numéros (en pareil cas, la *Lettre sur la Capture...* forme le no 21, le *Prospectus* et les nos 14 et 15 où le *Résumé* manque sont supprimés). La deuxième série porte : *publié d'abord par M. l'abbé Sabatier et maintenant par M. Salomon à Cambrai;* la troisième : *publié par M. Salomon à Cambrai.*

L'Hôtel Carnavalet possède l'édition originale et une réimpression datée 1790, des deux premières séries. Seule, la Bibliothèque Nationale — qui possède trois éditions du *Journal* — en possède une complète, je veux dire où se trouvent non seulement les deux premières séries, mais les huit numéros de la troisième; le précieux exemplaire provient de la vente La Bédoyère. Aucun de ceux qui ont parlé du *Journal* ne semble l'avoir feuilleté jusqu'au bout, — excepté M. Hattin. Le consciencieux historien de la *Presse* a reconnu l'existence des trois séries et relevé l'erreur de Deschiens qui n'en signalait que deux; encore M. Hattin n'attribue-t-il à la première que vingt-trois numéros, faute d'y compter la *Lettre sur la Capture*. Mais il est un peu singulier que M. de Lescure qui se pique d'avoir fidèlement réédité le *Journal* en 1880, n'ait pas su trouver la troisième série; et plus singulier, qu'il en ait publié, sans le savoir, les nos 7 et 8, du moins en partie, d'après la réimpression qu'en avait donnée en 1797 le frère de Rivarol : il les a publiés en *Appendice*, en s'excusant dans une note d'offrir au public des pages dont il ne pouvait garantir l'authenticité, et en déclarant que le *Journal* de Rivarol se terminait au no 24 de la deuxième série, dans l'édition de 1790! Il répète avec la même légèreté dans son *Rivarol et la Société française*, p. 229, que Rivarol a cessé de publier son *Journal* après les journées d'octobre; le vrai est que les *Résumés* ne s'étendent que jusque-là, mais que la publication en a traîné jusqu'en novembre 1790.

Malgré tout, l'édition de M. de Lescure vaut encore mieux que celles de ses devanciers. Le premier d'entre eux est Claude-François de Rivarol qui a, comme je viens de l'indiquer, publié en 1797 une soi-disant réimpression du *Journal Politique National* sous ce titre : *Tableau historique et politique des travaux de l'Assemblée Constituante, depuis l'ouverture des États généraux jusqu'après la journée du 6 octobre 1789* (Paris, Maret, 1797, in-8). C'est ce texte (il ne reproduit

du *Journal* que les *Résumés* et lui ôte son aspect vrai, l'aspect d'un journal de combat) qui reparaît dans les *Œuvres complètes*, t. IV; et qui s'est intitulé, dans la collection Berville et Barrière (Baudoin, 1824), *Mémoires de Rivarol.*

J'ai dit (chap. I) que la part de collaboration de l'abbé Sabatier se réduisait à fort peu de chose. Deux lettres de lui, de lui tout seul et signées, l'une au n° 5, l'autre au n° 16 de la première série, permettent de comparer son style avec celui de Rivarol, et la comparaison est édifiante. Sa lettre du n° 5 ne se trouve que dans l'édition originale : Rivarol l'a retranchée des éditions suivantes qu'elle eût trop déparées. Le *Prospectus* du 12 juillet 1789 est sans aucun doute de l'abbé; faire un *Prospectus*, cela pouvait rentrer dans ses attributions. Mais il s'en est si mal acquitté que Rivarol y a dû joindre ensuite une note qui en atténue les affirmations optimistes, peut-être même en rédiger un autre pour la seconde série de son *Journal* : le « joli *Prospectus* » que Peltier (*Correspondance Politique*, n° X) se vante d'avoir fait distribuer avec un numéro des *Actes des Apôtres*, c'est-à-dire au plus tôt en octobre 1789, ne devait pas être celui du 12 juillet, le seul qui se soit conservé jusqu'à nous. Je ne sais à quoi pensait M. P. Malassis, quand il a dit que Sabatier était l'auteur de l'*Adresse à MM. les Impartiaux* (2e série, n° 10) : idées et style y sont de Rivarol. M. Malassis et M. de Lescure qui a supprimé cette *Adresse* dans son édition du *Journal*, ont pris à contresens l'*Avertissement* du n° 11. En réalité, ce n'était un secret pour personne dès l'époque de la Révolution que Sabatier n'était que le metteur en pages de Rivarol; voir Cubières, H. de la Porte, la préface de l'*Esprit de Rivarol*, etc. Son journal, dit M. de Belleval dans une lettre à l'*Apollon* du 1er novembre 1822, « avait d'abord été publié sous le nom de l'abbé Sabatier de Castres qui avait la sottise de s'en laisser croire l'auteur ». Le propre frère de Rivarol avait dit à la fin de 1789 dans un petit poème (attribué à tort à Peltier), les *Philippiques* ou *les Crimes de Paris* : « Son *Journal Politique National* est un ouvrage qui passera à la postérité.... On sent bien que l'abbé Sabatier n'est que son prête-nom et qu'il n'est pas digne de lire ce journal. » Ma conviction est qu'à partir de la 2e série Rivarol reste seul, aidé du libraire Turpin qui s'occupe des souscriptions, du tirage et de l'expédition de la feuille : le nom de Sabatier disparaît de la couverture, ou n'y est plus qu'un rappel du passé. Un article du *Journal général de la Cour et de la Ville*, du 26 novembre 1791, montre « un long serpent », l'abbé Sabatier, fort occupé à dénigrer, avec quelques autres convives de Mme de Staël, le *Journal Politique National.* Ce Sabatier était un triste sire que Voltaire avait étrillé. Rivarol, qui se moquait déjà de lui dans la *Lettre sur la Capture de l'abbé Maury*, a dû le mettre assez vite à la porte; nous le retrouverons : il est rentré par la fenêtre pour voler les papiers du mort.

17° *Actes des Apôtres.*

Onze tomes. Les dix premiers comprennent chacun trente numéros, plus une *Introduction*, un *Épilogue*, et quelquefois une *Explication* de l'estampe placée en tête du volume; le onzième n'a que onze numéros. Quoique le tome I porte : « Commencés le *Jour des Morts* et finis le jour de la *Purification* », il ne faut pas prendre au pied de la lettre des mots dont l'intention est ironique. Les premiers numéros sont antérieurs au 2 novembre : le numéro 1 est reproduit à la date du 23 octobre dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'année 1789*. Pendant plus de quinze mois le journal paraît tous les deux jours (deux cent quarante numéros de la fin d'octobre 1789 au Carnaval de 1791); puis la publication en devient fort irrégulière, est suspendue depuis la fuite du roi jusqu'à la fin de juillet; bref, les soixante et onze derniers numéros s'échelonnent du mardi gras de 1791 à la fin de janvier 1792. En septembre 1791 avaient paru six *Petits Paquets* ou suppléments.

Il est impossible de fixer le nombre et de dresser la liste rigoureusement exacte des rédacteurs. Le journal accueille des envois de toute provenance, pourvu que l'esprit en soit hostile à la Révolution : un jour, il publie une lettre du député Guillermy à la municipalité de Castelnaudary et en remplit quatre numéros (nos 147, 148, 149, 150); un autre jour, une lettre de Mounier à M*** à Paris (n° 177); souvent des lettres ou discours de Bergasse, Montlosier, Clermont-Tonnerre, Lally-Tollendal, Lauraguais; plus souvent encore des articles, prose ou vers, anonymes. Peltier, Rivarol, le vicomte de Mirabeau et Champcenetz sont les chroniqueurs ordinaires; Suleau se joint à eux à partir du printemps de 1790 (n° 90); ils ont eu aussi pour auxiliaires le marquis de Bonnay, le chevalier de Boufflers, le comte de Tilly, Digoine, Régnier. A ces noms qui se lisent çà et là dans le texte même du journal ou sur l'Estampe du tome VI, il en faudrait sans doute ajouter d'autres, par exemple ceux du comte de Barruel-Beauvert, cousin de Rivarol, et de Claude-François de Rivarol qui ne se cachaient pas d'avoir fait campagne aux *Actes des Apôtres* à côté d'Antoine.

Voici la liste des articles qui me paraissent être de Rivarol, soit que j'y retrouve à la fois ses sympathies et ses antipathies, ses idées et son talent, soit que j'y relève des mots de lui déjà connus, soit enfin que l'article figure, en même temps que dans les *Actes*, dans le *Journal Politique National*. Ici encore, un point d'interrogation va désigner ceux dont je n'ose affirmer catégoriquement qu'ils soient de lui.

N° 1. Tout le numéro.

N° 5? Avis aux Acheteurs.

? Lettre du club patriotique d'Andrinople à Chamfort.

Article sur Robespierre.

N° 7. Réponse de M. de Robespierre; l'article se lit dans une édi-

Univ. Chicago

tion de 1790 du *Journal Politique National*, 1re série, n° 20 (Hôtel Carnavalet).

N° 10? Sur la Constitution.

N° 19? Parodie de *Phèdre*.

N° 27?? Parodie d'*Athalie*.

N° 32. Lettre d'un capitaliste à l'Assemblée nationale (*Journal Politique National*, 2e série, n° 12).

N° 34. Discours attribué à Charles Ier d'Angleterre (*Journal Politique National*, 2e série, n° 14; le discours y est placé sur les lèvres de Louis XVI).

N° 53? Affaire du prévot de Marseille.

N° 61? Séance aux jacobins; lettre du sieur Filoutin.

N° 73? Suite de cette lettre.

N° 94. Explication d'une charade.

N° 115? Dénonciation d'un écrivain anti-patriotique (Tacite).

N° 138. Grande trahison de M. Dinochau.

N° 163. Dialogue des morts.

N° 181. Lettre de M. Villette à M. Riquet-à-l'Enchère, ci-devant comte de Mirabeau.

Nos 231, 239 et 264? Lettres du citoyen Bacon à Carra.

N° 264 : Quatrain sur Frédéric II.

Des mots de lui, épars dans les *Actes*, il y en a beaucoup; je les ai signalés au chapitre IV; c'est surtout ainsi, c'est en causant qu'il a collaboré au journal de Peltier; mais j'estime qu'il y a peu de pages rédigées de sa main.

18° *Petit Dictionnaire des Grands Hommes de la Révolution, par un Citoyen actif, ci-devant Rien.*

(Au Palais-Royal, imprimerie nationale, 1790, in-8) anonyme. L'ouvrage doit être d'août 1790, ou de septembre; il y est question du retour du duc d'Orléans à Paris pour la fête de la Fédération comme d'un fait accompli, et, d'autre part, la *Correspondance* de Grimm mentionne en septembre ce « modèle de persiflage et d'impertinence ». Le *Petit Dictionnaire* n'a jamais été réimprimé. Il y en a trois exemplaires à l'Hôtel Carnavalet, deux à la Nationale.

19° *Lettres* et *Mémoires à M. de La Porte.*

Le premier *Mémoire* est du 25 avril 1791; la dernière *Lettre* du 30 septembre 1791. La première édition complète en a été faite par la veuve de Rivarol, sous ce titre : *Conseils donnés à S. M. Louis XVI en 1791 par l'intermédiaire de M. de La Porte, intendant de la liste civile; ouvrage inédit de M. le comte de Rivarol, suivi d'une Lettre sur M. le Marquis de La F***, par le même. Paris, chez Moreau, 1820.* — M. P. Malassis en a donné une réimpression en 1877 (*Écrits et Pamphlets de Rivarol*). Il ne paraît pas se douter que la plupart de ces écrits avaient été imprimés longtemps avant l'édition de 1820. Ils l'avaient été en 1793. Dans le *Troisième Recueil, tome premier*, des

Pièces imprimées d'après le décret de la Convention Nationale... déposées à la Commission extraordinaire des douze établie pour le dépouillement des papiers trouvés dans l'armoire de fer, etc., figurent six pièces, classées sans nom d'auteur ni de destinataire, aux numéros XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX et XXXV, que je n'ai pas aperçues sans émoi.

La première est le *Second Mémoire* : « Il ne faut pas juger l'Assemblée Nationale », etc.; du 22 septembre, disent les deux éditions de 1820 et de 1877; ici non daté.

La seconde est la *Lettre à M. de La Porte* du 30 septembre : « En écrivant dans ma solitude », etc., datée.

La troisième est la *Lettre à M. de La Porte* que les deux éditions datent du 2 septembre : « Me voici, monsieur, comme Saint-Rustique », etc.; en haut : *A Maisons*; non datée. La date du 2 septembre est contestable : la lettre accompagne en effet le *Discours* proposé au roi qui, à s'en rapporter à la pièce suivante, est du 4.

La quatrième est la *Lettre à M. de La Porte* que les deux éditions datent à tort du 11 septembre : « Voici encore quelques coups d'œil de l'ermite », etc.; elle porte : *A Maisons, ce 10 septembre*, et renferme les *Observations* relatives au *Discours* du 4.

La cinquième est ce *Discours*. Elle est intitulée : *Essai d'un discours du roi aux français* : « Si j'étais *un Prince étranger* », etc. Elle ne devrait faire qu'un avec la troisième qui était un billet d'envoi joint au *Discours*.

La sixième est la *Lettre à M. de La Porte* que les deux éditions datent à tort du 13 septembre : « J'ai oublié, monsieur, une idée importante », etc., elle porte : *Mardi 14 septembre*.

Il manque donc dans le *Recueil* trois des écrits que donnent les deux éditions postérieures : 1° Le *Premier Mémoire à M. de La Porte*, du 25 avril 1791. 2° La *lettre à M. de La Porte* qu'elles datent faussement du 15 mai : les allusions si précises à « la scission du club des Jacobins », aux « Feuillants », à « la dispersion des républicains et des factieux », à « la tranquillité momentanée de Paris », enfin à « l'exécution de la loi Martiale », prouvent qu'elle n'a pu être écrite avant la fin de juillet 1791 (la fusillade du Champ de Mars est du 17 juillet). En admettant qu'elle fût datée du 15, elle ne peut donc être que du 15 août. 3° Un court billet d'envoi joint au *Second Mémoire*.

Si M. P. Malassis avait consulté le *Recueil*, il eût fait disparaître certaines fautes de son texte, en particulier à la fin du *Second Mémoire* où il a imprimé un non-sens : « Il est vrai que la prochaine législature va détourner l'orage qui la menacerait elle-même à sa sortie, parce que cet exemple (l'exemple de la Constituante) est *trop fort* pour l'intimider ». Le texte du *Recueil* donne, bien entendu : « est *trop fait* pour », etc.

Il faut maintenant joindre à cette série d'écrits le *Mémoire* inédit que j'ai publié.

20° *Lettre à la Noblesse française au moment de sa rentrée en France sous les ordres de monseigneur le duc de Brunswick, généralissime des armées de l'Empereur et du roi de Prusse.*

Datée : *Bruxelles ce 8 août 1792*, dans la reproduction qu'en a publiée Peltier (*Dernier Tableau de Paris ou Récit historique de la Révolution du 10 août*; à Londres; t. Ier de la troisième édition datée avril 1794 que j'ai sous les yeux). L'édition originale ne se retrouve dans aucune de nos Bibliothèques; elle est, je crois, au British Museum. M. P. Malassis a réimprimé cette *Lettre* d'après le texte de Peltier (*Écrits et Pamphlets* de Rivarol), faute d'en pouvoir, dit-il, découvrir un autre. Il ne savait sans doute pas que la *Lettre* de Rivarol avait été réimprimée antérieurement à la publication de Peltier dans la *Correspondance Originale des Émigrés* (à Paris, chez Buisson, 1793), t. Ier, p. 231, où elle porte aussi sa date du 8 août 1792, mais est attribuée à « monseigneur de Calonne, ministre d'état »; Rivarol, en effet, ne l'a pas signée.

21° *Dialogue entre M. de Limon et un homme de goût.*

Opuscule qui semble à tout jamais perdu. Quérard avait entre les mains l'édition originale : *Bruxelles 1792, in-8*, sans nom d'auteur. La date n'est pas douteuse : le *Dialogue* était une suite de la *Lettre à la Noblesse*, et a paru dans la première quinzaine d'août. Il ne se retrouve ni dans les Bibliothèques de France, ni à Londres, ni à Berlin, ni ailleurs; le Conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique à qui je m'étais adressé, a bien voulu m'écrire longuement à ce sujet : « Notre attention, à la Bibliothèque royale, est depuis longtemps attirée, me dit-il, sur cette lacune de nos collections, et certainement le *Dialogue* n'aurait point passé dans une vente de livres sans que nous en eussions fait l'acquisition ».

22° *De la vie politique, de la fuite et de la capture de M. La Fayette.*

Derniers jours du mois d'août 1792; c'est le 19 que La Fayette quitte son armée, et c'est à quelques jours de là, pendant qu'il était détenu à Luxembourg (voir chapitre IV), que paraît la brochure. Quérard la dit imprimée à Bruxelles; il est probable qu'il fait erreur. Les exemplaires qu'en possèdent la Bibliothèque Nationale et le British Museum, comme celui de la Bibliothèque royale de Belgique, sont datés : *Liège 1792* (in-8). Ils portent au-dessous du titre, ceux de la Nationale : *morceau tiré de l'Histoire de la Révolution*; *par M. de Rivarol l'aîné, prix vingt sols*; celui du British Museum : *morceau tiré*, etc.; *par M. le C. de Rivarol.* La brochure a été réimprimée par Peltier (*Dernier Tableau de Paris*, etc., tome I) avec une intéressante riposte d'un aide de camp de La Fayette; par la veuve de Rivarol en 1820, à la suite des *Conseils donnés à S. M. Louis XVI*, etc. *Œuvres complètes*, t. V, p. 305-328; le titre est altéré.

23° *Adresse du Peuple Belge à S. M. l'Empereur.*

L'édition originale porte au-dessous du titre : *par M. le Comte de*

Rivarol; à Londres, chez Owen, 1793 (Bibliothèque Nationale). La brochure n'a pas été réimprimée.

24° *Portrait du duc d'Orléans et de Mme de Genlis.*

L'édition originale, in-8, ne porte nulle indication de lieu ni de date (Bibliothèque Nationale). La plaquette est postérieure à l'exécution du duc, et il semble que cette exécution en ait été le prétexte. Je la daterais des derniers jours de 1793 ou du commencement de 1794. *Œuvres complètes*, t. V, p. 299-303.

25° *Sur Florian.*

Article écrit en 1788 et publié seulement en 1797, sans nom d'auteur, dans le *Spectateur du Nord* (Mars), sous ce titre : *De la Littérature française en 1788 à l'occasion d'un ouvrage de feu M. de Florian*; en note : « Ce morceau n'a jamais été imprimé. L'auteur fut engagé dans le temps par des amis de M. de Florian à ne pas le rendre public. » Sulpice de la Platière l'a glissé dans sa *Vie... de Rivarol*; selon Cubières l'article avait été déjà reproduit dans le Feuilleton du *Journal des Débats*, il ne dit pas à quelle date. *Œuvres complètes*, t. II, p. 247-255.

26° *Lettre sur l'ouvrage de Mme de Staël intitulé : De l'Influence des Passions.*

Article publié à la suite du précédent dans le même tome du *Spectateur*, et signé : Lucius Apuleius. Reproduit par Mme de Rivarol à la fin de sa traduction : *Effets du gouvernement sur l'Agriculture en Italie*, etc.; *à Paris, an V*, et aussi par Auguis, sans désignation du nom de l'auteur (*Révélations indiscrètes du* XVIIIe *siècle; 1814*). *Œuvres complètes*, t. II, p. 256-266.

27° *Traduction en prose et en vers de quelques fragments de l'Énéide.*

Spectateur du Nord, avril 1797; anonyme. *Œuvres complètes*, t. II, p. 332-348.

28° *Discours Préliminaire du Nouveau Dictionnaire de la Langue française.*

L'édition originale, *à Hambourg, chez P. F. Fauche*, in-4, est datée 1797. Une lettre de Rivarol à M. de Gaste, du 14 juillet, où il dit : « La première partie du discours préliminaire, concernant l'entendement humain (*les deux autres n'ont jamais été écrites*), va paraître vers la fin du mois », nous permet de fixer la date. Au reste, le *Spectateur du Nord*, en janvier et encore en mai 1797, annonce l'ouvrage « qui sortira incessamment des presses de P. F. Fauche », et en donne une analyse anticipée : « L'auteur de ce Discours m'ayant permis d'en prendre connaissance et d'en donner l'extrait avant sa publication, je m'empresse », etc. L'édition originale que je possède se retrouve à la Bibliothèque Nationale.

Le volume a été ensuite morcelé. Les cinquante dernières pages ont formé la brochure : *De la philosophie moderne, par Rivarol.*

L'exemplaire de la Nationale n'a nulle indication de lieu ni de date. Cubières donne la date de 1797; mais Quérard en indique une autre, 1799, et celle-ci se trouve confirmée par les articles de Rœderer (*Décade philosophique*, nos 36 de l'an VII, 1 et 4 de l'an VIII), publiés à Paris, frimaire an VIII, en un petit volume : *De la Philosophie Moderne et de la part qu'elle a eue à la Révolution française, ou Examen de la brochure publiée par Rivarol sur la Philosophie Moderne, par Rœderer, de l'Institut National* : « Ce discours, dit-il en parlant du *Discours Préliminaire*, imprimé à Hambourg il y a deux ans, a été jusqu'ici prohibé en France, à cause de la partie que l'auteur en publie aujourd'hui ». La Bibliothèque royale de Belgique possède une réimpression datée : Paris 1802.

Une nouvelle édition du *Discours*, sous le titre : *De l'Homme, de ses facultés intellectuelles et de ses idées premières et fondamentales,...* édition qui porte le nom de l'auteur et qui renferme aussi le discours *de l'Universalité*, a paru à Paris, chez Pougens, en 1800, in-4 (Bibliothèque Nationale, Bibliothèque royale de Belgique).

Le *Discours Préliminaire* est accompagné dans l'édition de 1797 du *Prospectus d'un Nouveau Dictionnaire*, qui, au dire de Cubières, avait paru déjà, séparément, le 1er avril 1796. *Œuvres complètes*, t. I.

§ 2.

Publications posthumes.

Si je ne range pas sous cette rubrique les *Mémoires* ou *Lettres* à M. de La Porte, presque tous imprimés dès 1793 et j'ai dit comment, j'y dois ranger :

1° *De la Souveraineté du Peuple, par Rivarol.*

Volume publié en 1831 par son frère Claude-François (à Paris, chez l'éditeur, rue Saint-Hyacinthe, n° 2; in-8). La préface nous informe qu'après la mort de Rivarol ses manuscrits, d'abord conservés sous scellés à Berlin, furent remis à M. Lubbert, négociant à Hambourg (quelque créancier, sans doute). Vers 1825, et grâce peut-être à l'entremise du libraire Baudoin, Claude-François se les fit restituer. Le dépôt n'était plus intact : « Le négociant détenteur des manuscrits m'a confié que l'abbé Sabatier de Castres était venu le trouver à Hambourg, et qu'il le pria de lui laisser examiner les papiers de Rivarol; mais le discours (*de la Souveraineté du Peuple*) *mis au net* et le plan divisé par chapitres de la *Théorie du Corps politique* disparurent.... »

Le texte de 1831 est donc sujet à caution.

« C'est avec cette capture, ajoute la préface, que l'abbé Sabatier fit un ouvrage mal écrit et mal digéré, intitulé : *De la Souveraineté*, imprimé à Hambourg en 1806. » Claude-François est indulgent : l'ou-

vrage de Sabatier, imprimé non à Hambourg, mais à Altona, est une inepte et monstrueuse volerie. Il y a mis au pillage, outre les manuscrits *de la Souveraineté du Peuple* et du *Corps Politique*, les *Carnets* et le *Discours Préliminaire*. Chaque fois que le vol est trop manifeste, en bas, dans une note, il injurie Rivarol, et il l'injurie avec des mots qu'il lui vole. Cela est renversant. Si du moins, il n'était pas un imbécile, s'il n'avait pas fait de tous ses larcins un informe amalgame dont nous ne pouvons tirer aucun parti ! Il explique qu'au temps du *Journal Politique National*, Rivarol devant qui il avait l'imprudence de penser tout haut, lui prenait ses idées, quelquefois sans les comprendre ! Ce qui achève de le peindre, c'est en tête de son livre (exemplaire de la Bibliothèque Nationale) sa dédicace manuscrite à Napoléon à qui il demande une aumône de cinquante ducats, et en tête de ses *Considérations politiques sur les gens d'esprit et de talent* (1804), son autre dédicace « à la bien aimée Mme Buonaparte ». Quand il ne vole pas, il mendie. Mais j'ai tort de me fâcher : Rivarol nous enseigne sur quel ton il convient de parler de Sabatier. Il dînait un jour avec lui chez la princesse de Vaudemont; on offrit du saucisson d'âne à Sabatier : « L'abbé n'en mangera pas, observa Rivarol; il n'est pas anthropophage » (*Esprit de Rivarol*).

L'édition que Claude-François a donnée en 1831 du discours *de la Souveraineté du Peuple* renferme une réimpression des dernières pages du *Discours Préliminaire* (le tableau de la Terreur); les vers de Raphaël à son père, et une *Épître* de Claude-François à Rivarol.

2° *Pensées inédites de Rivarol.*

Un volume in-8, 1836 : la première page porte le nom de l'imprimeur Baudoin, la seconde celui de l'imprimeur Boudon, à Paris. Ceci est encore une publication de Claude-François. Parmi les papiers de son frère qu'il venait de reconquérir, se trouvaient les *Carnets* et les innombrables petites notes prises au jour le jour, que Rivarol mettait ensuite pêle-mêle dans des petits sacs, « son trésor »; c'est la matière des *Pensées inédites*. Par malheur, Claude-François n'a pas été un éditeur très scrupuleux. Il s'est servi, pour composer les soixante-neuf premières pages de son recueil des quatre *Carnets* qui se sont conservés jusqu'à aujourd'hui dans la famille Tollin; or, sur les deux cent quatre-vingt-onze Pensées que renferment ces pages, il n'y en a que cinquante-cinq qui soient reproduites avec exactitude et de tout point conformes au texte des *Carnets*; des autres, il y en a vingt-neuf qui ne se retrouvent point du tout dans l'original, et deux cent sept qui s'y retrouvent avec une rédaction différente. En général, Claude-François en a retranché toutes les hardiesses qui alarmaient sa conscience de pur royaliste ou de chrétien; il en a quelquefois changé totalement la signification. Cela suffirait à me rendre suspect le reste du recueil que je ne puis, hélas! confronter avec le texte même de Rivarol. Ajouterai-je que j'ai examiné la copie manuscrite de Claude-François sur laquelle a été faite l'édition de 1836, et que cette copie

a de nombreuses surcharges ou ratures? On y voit clairement que le copiste s'est permis de jouer le rôle de correcteur, et l'idée qu'en lisant le volume, je serais exposé à lire, au lieu de la prose de Rivarol, celle de son cadet, m'est un peu amère. Je sais trop le prix des *Carnets* pour me consoler du sacrilège que le bon Claude-François a commis en toute innocence. On peut voir, par les citations que j'en ai données, combien de richesses il laissait dans les quatre *Carnets* que j'ai fouillés après lui; mais il n'y a pas lieu de s'étonner que j'aie rarement puisé dans son édition des *Pensées inédites*, sans toutefois m'en interdire d'une façon absolue l'usage : il peut s'y rencontrer malgré tout telle phrase dont la qualité ne saurait tromper un familier de Rivarol, dont la qualité, si je puis dire, équivaut à la signature du maître lui-même.

Le volume des *Pensées inédites* contient en outre une réimpression des cinquante dernières pages du *Discours Préliminaire* (*De la Philosophie Moderne*) et du discours *de la Souveraineté du Peuple*; la *Lettre* de Rivarol à Mme de Coigny sur la mort de la comtesse de Béthisy; plus une pièce de vers et deux *Lettres* soi-disant de Rivarol dont je reparlerai § 5.

3° *Mémoire.*

Du 7 juin 1792; imprimé aujourd'hui pour la première fois (chap. IV).

4° *Prospectus d'un Journal.*

Septembre ou fin d'août 1800; imprimé aujourd'hui pour la première fois (chap. IV). Sur le manuscrit (*Archives du ministère des Affaires étrangères*) à côté du mot *Prospectus* une main inconnue a écrit : *Mallet Dupan*? Mais le doute n'est pas possible; l'auteur du *Journal Politique National* s'y désigne de la façon la plus formelle. Pour de plus amples détails, voir chapitre I.

5° *Dialogue entre un Roi et un fondateur de Religion.*

Tiré des *Carnets* de Rivarol; imprimé aujourd'hui pour la première fois (chap. V). J'ai extrait des *Carnets* et cité *passim* une multitude de pensées ou de bons mots qu'il ne peut être question de cataloguer ici.

§ 3.

Il resterait à joindre à ces deux listes : 1° les pages décousues que nous a conservées ici ou là Chênedollé des œuvres que Rivarol n'a jamais achevées; 2° les courtes pièces de vers, éparpillées dans la *Vie philosophique, politique et littéraire de Rivarol* (par Sulpice de la Platière)[1]; dans l'*Esprit de Rivarol* (1808, par Fayolle et Chênedollé,

1. La *Décade philosophique*, 3e trimestre, an X, 20 prairial, n° 26, annonce une *Vie de Rivarol* « faite en grande partie de ses œuvres », et elle

recueil qu'il est bon de ne pas confondre avec le *Rivaroliana* de 1812, contrefaçon maladroite dont l'auteur est Cousin d'Avallon); dans les écrits de Dampmartin : vers à Manette, à la reine de Prusse, à la sœur de l'empereur Alexandre, vers sur Frédéric II (publiés primitivement dans les *Actes des Apôtres*), etc. Des huit dernières piécettes, quatrains, distiques, etc., que renferme l'*Esprit de Rivarol*, je ne puis garantir que les deux épigrammes sur Châteauneuf : elles sont dans les *Carnets*; des épigrammes sur Mirabeau, sur les deux Garat, tout ce que je peux dire, c'est que Grimm les lui attribue. Mais Grimm attribue à Rulhière les vers :

Si tu prétends avoir un jour ta niche, etc.,

et ne dit point que le quatrain sur Florian soit de Rivarol. Il lui attribue, en revanche, une épigramme sur Rulhière.... Ce serait perdre son temps et sa peine que d'argumenter sur la paternité de telles bagatelles, de rappeler, par exemple, que les éditeurs de Chamfort lui donnent le mot recueilli dans l'*Esprit de Rivarol* sur Rulhière qui « reçoit le venin comme les crapauds et le rend comme les vipères », ou que H. de la Porte, dans sa *Notice*, reproche à Rivarol un mot sur Virgile et Voltaire que l'auteur de *Chateaubriand et son Groupe* dit être de Joubert. Je me borne à constater, parce qu'un malentendu là-dessus me déplairait, que la sale charade sur Cubières :

Avant qu'en mon second mon tout se laisse choir, etc.,

attribuée en ces dernières années à Rivarol par MM. Forneron et Welschinger, n'est pas de lui, mais de son frère Claude-François : je l'ai vue, manuscrite, dans les papiers de celui-ci, au milieu d'autres « essais poétiques ».

§ 4.

Lettres de Rivarol [1].

1° *A M. le chevalier de Cubières*; datée de Versailles; signée *Rivarol de Parcieux*; l'indication du jour et de l'année manque. Elle paraît être de très peu de temps postérieure à son arrivée, et par conséquent de 1777 (citée dans la *Vie d'Antoine Rivarol*, par Cubières).

2° *Au même*; signée : *A. de Rivarol, 20 octobre 1783, Paris, rue de Grammont, n° 22* (*Vie d'Antoine de Rivarol*).

l'attribue au comte Delille de Sales; c'est assurément le livre de Sulpice de la Platière, publié an x-1802, et composé, en effet, surtout d'œuvres de Rivarol.

1. J'ai classé ici les *Lettres* qui ne forment pas, comme les précédentes, de véritables opuscules. On va voir que M. de Lescure, en disant qu'il n'existait pas *en tout vingt lettres* de Rivarol, se trompait presque de moitié.

3° *Aux auteurs du Journal*; signée : *le comte de Rivarol* (*Journal de Paris*, n° 289, 15 octobre 1784; personne n'y a jamais fait allusion; je la cite au chapitre III).

4° *A l'abbé Roman*; datée : *8 janvier 1785, hôtel Marigny, place du Louvre*; signée : *Rivarol.*

Cette lettre ayant une réelle importance au point de vue de la chronologie et de la nomenclature des premiers écrits de Rivarol, j'ai tenu à en vérifier l'authenticité, et un jeune attaché de l'ambassade française à Londres m'a gracieusement secondé dans ma recherche. Le manuscrit existe au British Museum, volume 25 du fonds Egerton; il est bien de la main de Rivarol, sauf — et c'était là ce qu'il importait de savoir — les deux dernières lignes du *post-scriptum*, lequel est au verso de la seconde feuille, tout en haut de la feuille. L'écriture baveuse de ces deux dernières lignes ne ressemble en rien à la sienne. Les éditeurs des *Œuvres complètes* qui ont imprimé la *Lettre* (t. II, p. 368-371) les ont pourtant reproduites, et encore par à peu près; car ils impriment : *Ajoutez à tout cela les Lettres sur le poème des Jardins*, et la main inconnue avait écrit : *Ajouter* à tout cela, etc. La *Lettre* à l'abbé Roman avait été pour la première fois imprimée en 1807, dans une notice d'Auguste Couvret sur l'abbé Roman, en tête des *Mémoires historiques et inédits sur les Révolutions arrivées en Danemark et en Suède, pendant les années 1770-1772* (Paris, Léopold Colin, in-8).

5° *Aux auteurs du Journal de Paris*, datée : *29 juillet 1785*; *Journal de Paris* de ce même jour. *Œuvres complètes*, II, p. 330-332.

6° *Au Public*; signée : *Rivarol*; septembre 1791; adressée à la *Feuille du Jour*, et reproduite dans le n° 9 de la *Chronique Scandaleuse*; elle n'avait point été jusqu'ici signalée; je la cite au chapitre IV.

7° *A M. de Gaste, maire à Bollène, comtat Venaissin*; sans date. Communiquée, ainsi que trois autres dont il va être question, par M. le marquis Humbert de Gaste, petit-fils de l'ami de Rivarol, à M. Alègre qui l'a publiée dans ses *Notices biographiques du Gard*, t. II, p. 219, 220. La lettre doit être de 1792 : « l'étrange vaisseau qu'on nous bâtit *depuis trois ans* »...; elle contient une allusion à la mort de l'empereur Léopold II (2 mars 1792); mais elle est au plus tard du mois d'avril, puisque Rivarol y conseille à son ami la lecture des articles de Mallet Dupan dans le *Mercure*, et que Mallet Dupan quitte Paris en mai 1792.

8° *A David Cappadoce Péreira*; octobre 1793. C'est la première des lettres adressées par Rivarol à Cappadoce et publiées par M. de Lescure dans son *Rivarol et la Société française*; elles lui ont été communiquées, dit-il dans sa préface, par un amateur qui ne lui a point permis de le nommer. Mais il donne à quelques lignes de distance (p. 401) deux dates différentes pour cette première lettre : 1er et

12 octobre 1793; ce doit être une faute d'impression. Il n'a malheureusement pas reproduit toutes les lettres qu'il avait entre les mains; il se borne à résumer celles des 15 et 16 octobre; je ne numérote que celles dont il donne le texte.

9° *A Mme la marquise de Coigny.*

Le manuscrit s'en est conservé dans la famille Tollin. J'en donne copie au chapitre I. Il est daté : 11 octobre 1793.

10° *A David Cappadoce Péreira*, datée du 10 novembre 1793.

11° *Au même*, datée du 8 décembre 1793.

12° *Au même*, datée de janvier 1794.

13° *Au même*, datée du 16 janvier 1794.

14° *Au même*, datée du 21 février 1794.

15° *Au même*, datée du 1er avril 1794. Toutes ces lettres à Cappadoce sont écrites de Bruxelles.

16° *Au même*, datée du 30 août 1794, Rotterdam. M. de Lescure en indique deux autres, l'une du 24 avril, d'Amsterdam, l'autre du 23 août, de la Haye, qu'il n'a pas transcrites.

17° *Au même*, datée du 23 octobre 1794, de Londres.

18° *Au même*, datée du 23 décembre 1794, de Londres.

19° *Au même*, datée du 26 avril 1795, de Londres.

20° *A Mme Cromot de Fougy*, datée du 27 octobre 1796. *Œuvres complètes*, t. III, p. 305-310; une faute d'impression a interverti l'ordre des chiffres : *1769* au lieu de 1796.

21° *A son père*, datée : *12 mai, à Hambourg*. Le manuscrit appartient à la famille Tollin; une main inconnue a écrit en haut : 1800; c'est une erreur. La lettre est de 1797; Rivarol y parle du grand travail entrepris en vue de son *Dictionnaire*. D'ailleurs la lettre du 18 août 1797 est comme la suite de celle-ci.

22° *Au Comte Alexandre de Tilly*; en réponse à une lettre de Tilly datée : 6 juillet 1797; l'une et l'autre ont été publiées dans les *Mémoires* de celui-ci, et dans les *Œuvres complètes*, t. II, p. 362-367.

23° *A M. de Gaste*, datée : 14 juillet. M. Alègre qui l'a publiée la date : 14 juillet *1796*; il fallait dire : 1797. Il y est question de la réimpression du *Journal Politique National* par Claude-François (1797) et j'ai dit que le *Discours Préliminaire* y est annoncé pour la fin du mois.

24° *A sa tante, Françoise de Rivarol*, datée : 18 août. Le manuscrit appartient à la famille Tollin. La date est : 1797; il y parle de « l'ouvrage qu'il vient de terminer », c'est-à-dire du *Discours Préliminaire*; il dit attendre le retour du « correspondant de Montpellier » dont il parlait dans sa lettre du 12 mai à son père; elles sont de la même époque, de la même année; on peut du reste comparer dans ces deux lettres et dans celle du 14 juillet à M. de Gaste les indications qu'il donne de l'âge de son fils.

25° *A M. Dalville*; citée dans la *Vie... de Rivarol*, de Sulpice de la Platière, I, p. 77-80, sans date; la lettre est de Hambourg; l'allusion qu'elle contient à « une tarentule nommée Fauche » et aux exigences du travail entrepris permet de la dater 1797 ou au plus tard 1798.

26° *A un ami*; très beau fragment cité dans le même ouvrage, I, p. 59-60; aucune indication précise n'en fixe la date; mais l'accent de tristesse, le vague espoir d'un retour en France me font supposer que la lettre est des dernières années de sa vie, 1799 ou 1800.

27° *A un ami*; citée dans le même ouvrage, I, p. 75-77, sans date; les premières lignes indiquent que Rivarol est depuis peu à Berlin; la lettre est donc de l'automne de 1800.

28° *Au marquis Détilly*, citée dans le même ouvrage, I, p. 85-90; sans date; la lettre est de Berlin, et de la même époque que la précédente.

29° *A M. de Gaste*, datée du 24 janvier 1801; citée par M. Alègre.

30° *A son père*, datée du 26 janvier. Le manuscrit appartient à la famille Tollin. Ici encore une main étrangère a écrit au crayon, en haut de la feuille, 1800; mais la lettre est de 1801, écrite de Berlin alors qu'il relevait de maladie; elle indique que la précédente, adressée à M. de Gaste, en contenait une autre destinée au père de Rivarol et perdue pour nous.

31° *A Manette*, datée du 21 février 1801; citée dans la *Vie... de Rivarol* par Sulpice de la Platière, I, p. 228-230; M. de Lescure, en la reproduisant en partie, l'a par erreur datée du 22.

32° *A David Cappadoce Péreira*, datée également du 21 février 1801.

33° *A M. de Gaste*, datée du 14 mars; citée par M. Alègre qui dit à tort : 1800, au lieu de 1801; la lettre est écrite de Berlin.

Une autre lettre, du même mois, datée du 10 mars 1801 et adressée à son frère de lait Justet, à Bagnols, a été vendue le 7 avril 1863 par les soins de M. Charavay. Je ne sais ce qu'elle est devenue.

§ 5.

Fausses attributions.

1° *Dialogue entre le* XIXe *et le* XXe *siècles.*

Œuvres complètes, III, p. 314-322. Attribution contre laquelle a déjà protesté Quérard. C'est une brochure in-8 (*prix 6 francs, chez les marchands de nouveautés*) publiée en 1780 : le *Mercure* l'annonce le 3 septembre. Je l'ai retrouvée à la Nationale. En voici le titre exact : *Dialogue entre le* XIXe *et le* XXe *siècles, au moment où le premier va expirer et le second commencer; précédé et suivi d'éclaircissements et de notes; par MM. Legopanof et Alethowitz, de l'Académie impériale; Ouvrage trouvé dans la Bibliothèque de Constantinople parmi les manuscrits du célèbre et mal célébré Voltaire... à Constantinople, 2001*. Les

notes sont encore plus sottes que le texte; le tout est de quelque candidat aux prix académiques, qui, faute d'avoir été couronné, injurie d'Alembert.

2° *Réflexions sur une question dramatique qui n'a point encore été bien éclaircie.*

Œuvres complètes, II, 356-362. Quérard a protesté avec raison. Le brouillon de cette dissertation de collège se retrouve parmi les papiers de Claude-François de Rivarol qui en est l'auteur. Dans sa *Notice* de 1809 Dampmartin avait le premier signalé la bévue des éditeurs.

3° *Réponse de la Couleuvre aux éloges que Mme de G*** lui adresse....*

Œuvres complètes, III, p. 323-325. Grossière satire dirigée contre Mme de Genlis. Pour prouver qu'elle n'est pas de Rivarol, il doit suffire de citer deux vers :

> Régnez donc : infectez les deux départements
> Des esprits et des corps....

4° *Petit Almanach de nos Grandes Femmes pour l'année 1789.*

Londres, s. d., in-12. Il ne vaudrait pas même la peine d'inscrire ici cette informe contrefaçon du *Petit Almanach de nos Grands Hommes*, si le catalogue de la Nationale et celui de la Bibliothèque royale de Berlin ne continuaient à la classer parmi les écrits de Rivarol. Voir la *Correspondance* de Grimm, mars 1789, et les *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'année 1789*, t. I, 2 janvier 1789.

5° *Séance extraordinaire et secrète de l'Académie française tenue le 30 mars 1789.*

Attribution de Quérard d'après Fayolle. Grimm avait cependant protesté dès le mois d'avril 1789. En effet, sans être sotte, la plaisanterie en est bien anodine, et le style est quelconque, à en juger par les citations de Grimm. La brochure a disparu.

6° *Mémoire sur la nature et la valeur de l'argent, par M. de Rivarol.*

Brochure s. l., 1789, in-8, 16 pages; Bibliothèque Nationale. C'est une apologie de la banqueroute, en style embarrassé, tortillé, parfois inintelligible; voir notamment la page 15.

7° *Réponse à la Réponse de M. de Champcenetz au sujet de l'ouvrage de Mme la B. de S**** (baronne de Staël) *sur Rousseau.*

Brochure s. l. n. d., in-8. Le catalogue de la Bibliothèque Nationale l'attribue encore à Rivarol; de même, celui de la Bibliothèque royale de Berlin. L'attribution remonte à Quérard et avant lui à Fayolle. La brochure qui date de 1789 (voir la *Correspondance* de Grimm) est dirigée contre Champcenetz; elle est pleine d'allusions timides, courtoises, à Rivarol : deux bonnes raisons pour qu'elle ne soit pas de lui.

8° *Les Philippiques ou les Crimes de Paris.*

Poème satirique de 1789, postérieur aux journées d'octobre. Le catalogue de la Bibliothèque royale de Belgique l'attribue à Rivarol

et en possède la quatrième édition, datée de Bruxelles 1791. Il a paru une *Réponse aux Philippiques ou Lettre du duc d'Orléans à la nation française* : Peltier y est désigné comme l'auteur du poème, qui n'est pas plus de lui que de Rivarol, mais bien de Claude-François de Rivarol. Celui-ci s'en glorifie dans une note manuscrite qui appartient à la famille Tollin, et d'ailleurs Burke l'en avait félicité dans sa *Lettre sur les Affaires de France et des Pays-Bas.*

9° *La Galerie des États Généraux* (s. l., 1789) *et la Galerie des Dames françaises pour servir de suite à la Galerie des États Généraux, par le même auteur* (à Londres, 1790).

Cet insignifiant ouvrage a d'abord eu quelque succès. Grimm dit qu'on l'a attribué à Rivarol et à Champcenetz, ensuite au marquis de Luchet, enfin à Sénac de Meilhan. Barbier et d'autres bibliographes ont dit : c'est le produit de la collaboration de Luchet, Mirabeau, Laclos et Rivarol; et M. de Lescure l'a cru. Je me figure mal Rivarol collaborant en 1789 et 1790 avec trois des hommes qu'il maltraitait le plus dans les *Actes des Apôtres*, dans le *Petit Dictionnaire*, dans son *Journal*, et qui représentaient précisément le parti opposé au sien! M. de Lescure, qui s'est appliqué à démêler la part de Rivarol dans la rédaction des deux livres, n'avait donc pas aperçu, dans ce *Journal Politique National*, qu'il faisait pourtant réimprimer, le petit *Avertissement* du n° 19, 1re série? « Il a paru ces jours derniers une *Galerie des États Généraux.* Il faut que l'ouvrage soit mal écrit, puisqu'on l'attribue à M. de Luchet, ou que M. de Mirabeau n'y soit pas peint au naturel, puisqu'on l'en a soupçonné l'auteur. » L'*Avertissement* me paraît assez clair. Au reste, il suffit de lire les deux *Galeries* pour s'assurer, en premier lieu, qu'elles ne renferment pas une ligne de Rivarol, non plus que de Laclos ou Mirabeau : leur style est d'une autre allure que celui-là! secondement, qu'elles sont toutes deux d'une seule et même main, et de la main de quelque pauvre diable : il se trahit surtout dans ses portraits des mondaines où il a essayé d'attraper le ton des salons; cela fait peine.

10° *Lettre au comte de Mirabeau, sur son Rapport à l'Assemblée nationale au nom du Comité diplomatique, dans la séance du 25 août 1790, sur l'affaire d'Espagne, imprimé par ordre de l'Assemblée nationale.*

Je copie le titre tel que le donne M. P. Malassis (*Écrits et Pamphlets de Rivarol*, p. 140) : « opuscule, ajoute-t-il, indiqué sous le titre de *Lettre à Mirabeau* parmi ceux dont Fayolle voulait composer un volume de supplément à l'édition des *Œuvres complètes* de 1808 ». Le malheur est que des sept opuscules dont Quérard a dressé la liste d'après les avis de Fayolle, sauf le *Dialogue entre Voltaire et Fontenelle* et le discours *de la Souveraineté du Peuple,* il n'en est guère dont l'attribution supporte l'examen. M. P. Malassis dit de celui-ci : « Il n'y a point de doute qu'il soit de Rivarol; nous n'en connaissons qu'un exemplaire incomplet, nous ne saurions dire de combien de

pages ». Puisqu'il n'a pu le lire en entier et ne peut même décrire la brochure, je m'étonne qu'il soit si affirmatif. Pour moi, je n'en ai point trouvé trace, soit dans nos Bibliothèques, soit dans celles de Londres, Bruxelles, Hambourg, Leipzig et Berlin, parmi tant de *Lettres à Mirabeau* qui ont paru en 1789 et 1790; les journaux de l'époque n'en font nulle mention alors que les écrits de Rivarol ne passaient jamais inaperçus. A supposer qu'il y ait quelque chose de vrai dans l'indication de Fayolle et Quérard, je pencherais à croire qu'ils ont voulu désigner l'article de Rivarol (*Actes des Apôtres*, n° 181) : *Lettre de M. Villette à M. Riquet-à-l'Enchère, ci-devant Comte de Mirabeau.*

11° *Épître de Voltaire à mademoiselle Raucour, actrice du Théâtre français. Prix, 6 sols. A Paris, 1790, in-8, 12 p.*

Attribution de Quérard, et de Quérard seul. Ici, je ne saurais mieux dire que M. P. Malassis qui s'écrie : « Attribution ridicule. Cinq pages de vers plats, suivis de notes dont la seule un peu singulière est une liste de littérateurs du temps qui n'avaient pas la taille de cinq pieds. »

12° *Essai sur la Nécessité du mal tant physique que moral, politique et religieux, par Soame Jenyens... traduit de l'anglais par M. de Rivarol... à Paris, chez Gattey... 1791.*

Bibliothèque Nationale. Je cite, chapitre IV, l'amusant et formel désaveu que Rivarol lui-même a publié en septembre 1791 sous la forme d'une *Lettre au Public*; il demande si la traduction ne serait pas du député Démeuniers. Elle fourmille de solécismes. En la lisant, l'idée me venait qu'elle pourrait être de Mme de Rivarol. Il est vrai que celle-ci en était fort capable; mais sa part est assez belle déjà sans qu'il soit besoin de rien ajouter aux traductions qu'elle a signées de son nom.

13° *Réponse de M. le Baron de Grimm, chargé des affaires de S. M. l'Impératrice de Russie à Paris, à la Lettre de M. Chassebœuf de Volney : 1792.*

Attribution de Fayolle, et après lui de Quérard. M. P. Malassis a réimprimé (*Écrits et Pamphlets de Rivarol*) cette *Réponse* déjà publiée en 1823 par Barbier (Paris, Potey, in-8, 20 p.), et il déplore que Rivarol ait écrit un « pamphlet de condescendance à de basses vengeances ». Peut-être eût-il mieux valu en vérifier l'authenticité. Il ne savait pas que le pamphlet en question est un numéro des *Actes des Apôtres*, le numéro 306, et appartient à la période où le journal des *Apôtres*, près d'expirer, semble n'avoir plus d'autres rédacteurs que Peltier et Tilly (voir chapitre IV). Il ne savait pas que quelques semaines auparavant les *Actes* avaient déjà inséré (n° 261) une *Lettre de M. le Baron de Grimm à S. M. l'Impératrice de Russie* qui est manifestement du même auteur que le numéro 306, et que cette *Lettre* à l'Impératrice de Russie contredit point par point toutes les doctrines

politiques qu'à la même époque Rivarol soutenait dans ses *Lettres* et ses *Mémoires* à M. de La Porte. Il est excusable de n'avoir pas connu l'existence de cette première *Lettre de M. le Baron de Grimm* qui me semble suffisamment témoigner que la seconde n'est pas davantage imputable à Rivarol. J'ai plus de peine à l'excuser, puisqu'il avait la seconde sous les yeux, de reconnaître la manière de Rivarol dans un *factum* d'une si lourde ironie et d'une allure triviale, familière, pour tout dire d'un mot, d'une allure *canaille* qui ressemble si peu à la sienne. Ces : « par Dieu! » ces : « mon cher Volney », ces gros mots : « lâche », « bas valet », « lâcheté », « infamie », « sodomie », est-ce là du Rivarol, en belle humeur ou en colère, n'importe? Puis, au deuxième alinéa, voici de grands compliments au comte de Rivarol. Jamais Rivarol ne s'est ainsi loué dans un écrit anonyme. C'est du Peltier, ou du Tilly.

14° *La Reine à la Conciergerie. Stances. Londres, 1793.*

Ces stances, qui mériteraient plutôt le nom de complainte, ont paru dans l'édition des *Pensées inédites de Rivarol* publiée en 1836 par son frère Claude-François. Il y a huit strophes de quatre vers, et chaque strophe se termine sur le mot *captivité* comme sur un refrain. Il faut être reconnaissant au poète de ne nous en avoir donné que huit; avec ce procédé-là, il en pouvait bien faire une centaine. Remarquons : 1° que Rivarol n'est arrivé à Londres qu'en septembre 1794; 2° qu'on chercherait en vain dans ses œuvres quelque chose d'analogue à ce *lamento* d'une âme sensible :

C'est mon époux, c'est lui; j'entends sa voix plaintive.
D'où viens-tu, cher époux, dans ce lieu détesté?
Mais je lui parle en vain, son ombre fugitive
Me laisse à ma captivité.

3° Qu'au contraire l'analogie est complète entre le style des stances, le style de la note dont les a fait suivre l'éditeur, et le style du quatrain, imprimé au bas de la page, dont il se reconnaît l'auteur. Claude-François était généreux et se sacrifiait à la gloire de son aîné. Mais je connais assez Rivarol pour certifier qu'il n'eût pas accepté le sacrifice et lui eût rendu ses huit strophes.

15° *Éloge de Minetto Ratoni, chat du pape (Benoît XIV) en son vivant, et premier soprano de ses petits concerts. Félisonte, 1795, petit in-4, 25 p. sur papier rose.*

Attribution fantaisiste de Quérard. « Nous n'avons jamais vu la brochure, dit M. P. Malassis, mais sa date, son sujet et sa fabrication nous la rendent au moins suspecte. » Je dis comme lui, sauf que la date ne fait rien à l'affaire. Pareilles gentillesses sont du répertoire des beaux-esprits que Rivarol a si joliment raillés dans le *Petit Almanach.*

16° *Histoire secrette* (sic) *de Coblence* (sic) *dans la Révolution des*

français; extraite du cabinet diplomatique électoral et de celui des princes frères de Louis XVI; attribuée à M. de Rivarol. A Londres, 1795.

Le catalogue de la Bibliothèque Nationale, celui de la Bibliothèque royale de Belgique donnent encore à Rivarol ce petit livre d'un Prudhomme barbare qui emploie des expressions et des tournures comme celles-ci : *robusticité*; *se cumuler*; *à défaut de s'envelopper*, etc. Quérard avait pourtant dit très haut que l'*Histoire secrète de Coblentz* n'était pas de Rivarol. Elle est vraisemblablement du comte de Montgaillard. L'erreur a été rectifiée sur le catalogue de la Bibliothèque royale de Berlin.

17° *Lettre au libraire Maradan.*

Dans le *Magasin Encyclopédique*, IVe année, t. quatrième, an VII-1798, de la page 61 à la page 89, Sélis cite, commente et attribue à Rivarol une lettre adressée au libraire Maradan qui, « il y a dix-huit mois », avait acquis les notes manuscrites accumulées depuis trente cinq ans par l'Académie en vue de son Dictionnaire et en préparait une nouvelle édition, la cinquième, avec Ginguené, Garat et Sélis. L'auteur de la lettre offrait à Maradan un autre Dictionnaire à la place de celui-là; il lui offrait « le fruit de ses observations sur une foule de mots mal définis par l'Académie, sur les conjugaisons où on a, sans rime ni raison, placé des participes prétendus présens et passés, sur la nature du substantif qui n'a pas encore été expliquée nettement, sur les pronoms *leur* et *leurs*, sur la particule *ne*,... sur la place de l'épithète avant ou après le substantif (j'ai trouvé la règle);... sur cette foule de substantifs qui, étant réciproques, jettent tant d'obscurité dans la phrase, comme *oppression du peuple*, *haine des méchants*; car on ne sait qui opprime ou qui est opprimé, qui hait ou lequel est haï », etc., etc. Idées et formules sont bien de Rivarol; je les retrouve, les unes dans son *Prospectus du Nouveau Dictionnaire*, les autres dans ses *Carnets*. La lettre se termine ainsi : « Je ne signe pas ma lettre. Adressez votre réponse, je vous prie, à M. D. Cappadoce Péreira, à Hambourg. » Autant de raisons péremptoires, semble-t-il, pour que la lettre soit de Rivarol.

Eh bien! non, elle n'est pas de lui, et dès le premier jour Claude-François a protesté avec indignation (voir dans ses *Œuvres Littéraires*, les vers : « A mon frère »). Elle est une manœuvre de ces messieurs pour déconsidérer leur concurrent, une bonne réclame en faveur de leur propre travail. Ils ne sont pas armés comme au temps de Furetière contre la concurrence; ils se forgent d'autres armes. Vous voyez, disent-ils! M. de Rivarol a voulu séduire, détourner notre libraire; c'est affreux! Il pressentait que notre Dictionnaire tuerait le sien; il a voulu parer le coup. — Mais ils sont des maladroits. La lettre, dit l'article, est datée : « ce 1er octobre 179., à Hambourg ». Pourquoi cette date incomplète? — Elle a été « lue le 28 Thermidor an v à l'Académie »; dix mois alors après avoir été envoyée, car Thermidor an v c'est août 1797, et la lettre d'*octobre* est au plus tard d'octobre

1796, quoique Sélis n'en parle qu'en 1798. — En octobre 1796, il y a huit mois que Rivarol a signé le traité par lequel Fauche s'engage à imprimer son Dictionnaire (26 mars 1796) : comment irait-il s'aboucher avec un autre éditeur, un éditeur de Paris? — Elle a été « déposée au secrétariat de l'Institut » : après les recherches qui, à ma prière et grâce à l'obligeante intervention de M. Gaston Boissier, y ont été faites, il est constaté qu'il n'y en a pas trace dans les Archives de l'Institut. Mieux encore : elle contient des fautes de français! Sélis s'en égaie; Sélis enseigne le français à Rivarol! Cela est délicieux. Je ne doute pas, s'il faut l'avouer, qu'elle n'ait été fabriquée avec des emprunts à son *Prospectus* et aussi à sa conversation. Les éditeurs du nouveau Dictionnaire de l'Académie voulaient ruiner sa tentative, et lorsqu'ils lui prenaient ses idées — par exemple sur le classement des mots par familles — avoir une occasion de dire (je copie la phrase de Sélis) : « Bien avant d'avoir lu sa lettre, ils avaient arrêté d'employer cette méthode ». Je porte là une accusation grave et sans certitude absolue? Il est vrai; il faut s'attendre à tout de la part des ennemis de Rivarol, et l'article de Sélis sent bien le mensonge.

18° *Lettre au Spectateur sur Buonaparte.*

Attribution de Fayolle et, après lui, de Quérard. S'ils avaient lu la *Lettre* (*Spectateur du Nord*, avril 1797), ils auraient tenu compte de ce que dit une note : « Elle vient d'un homme... qui surtout doit se connaître en talents militaires ». Rivarol, qui avait bien des prétentions et avait le droit d'en avoir, n'a pas, que je sache, cette prétention-là. D'ailleurs, il n'a jamais orthographié de la sorte le nom de Bonaparte. M. P. Malassis attribue la *Lettre* à Claude-François : hypothèse en l'air; Claude-François, fougueux royaliste que le Premier Consul allait tout à l'heure jeter en prison, n'eût pas écrit une lettre qui est le panégyrique de Bonaparte. Elle serait plutôt de Dumouriez qui habitait alors Hambourg et faisait des avances à tous les partis.

19° *Lettres à l'abbé de Villefort et à Chênedollé.*

Publiées l'une et l'autre dans l'édition des *Pensées inédites*, par Claude-François, et datées 1800. Il m'en coûte d'être obligé de les déclarer toutes les deux apocryphes; mais l'hésitation n'est pas permise. La première lettre, *à l'abbé de Villefort*, serait une réponse à un billet de l'abbé adressé à Rivarol *à Londres* : or, en 1800, il y a cinq ans que Rivarol a quitté Londres : il faudrait donc admettre ou que l'abbé de Villefort était bien mal renseigné sur le compte de son ami, ou, si la lettre est arrivée à Londres au moment même où Rivarol venait d'en partir, qu'il a laissé passer cinq années avant d'y répondre; quelle que fût sa paresse, elle n'allait pas jusque-là! Rivarol parle de son départ de Londres, comme si ce départ datait de la veille, et de son Dictionnaire, comme s'il en était tout occupé. Faut-il conclure que la lettre était mal datée, quoique authentique,

qu'elle est de 1795 ou 1796, ainsi que le disait M. de Lescure? Mais il dit : « J'approche de la cinquantaine », et en 1795 il n'avait que quarante-deux ans. Et voici des preuves plus fortes encore de la fraude : « Excepté un jeune homme que je forme, il se nomme Chênedollé »…. Chênedollé s'est séparé de lui et s'en est allé en Suisse à la fin de l'été de 1797 (voir *Chateaubriand et son groupe*, t. II, p. 189); trois lignes plus loin : « Vous me parlez de mon frère…. Le malheureux, après avoir échappé aux boucheries de Robespierre, vient d'être jeté dans les tours du Temple par Bonaparte…. J'avais prévu que la Révolution finirait par le sabre, et le premier Consul sait très-bien s'en servir. » Je ne crois pas indispensable de rappeler qu'avant le 18 brumaire, an VIII (9 novembre 1799), il ne pouvait être question de « premier Consul »; mais je me souviens que Claude-François a été emprisonné au Temple le 6 vendémiaire, an IX (28 septembre 1800) et que le 28 septembre 1800, Rivarol avait déjà passé de Hambourg à Berlin. — On voit que celui qui a rédigé la prétendue lettre de Rivarol n'avait point le respect de la chronologie : il parle de ce que fait le roi à Blanckenbourg; et depuis le 23 mars 1798, Louis XVIII n'est plus à Blanckenbourg, mais à Mittau qui est sa résidence jusqu'au 20 janvier 1801.

La seconde lettre, *à M. de Chênedollé*, n'est pas plus habilement faite. Rivarol parle à Chênedollé comme si celui-ci était sur le point de se rendre à Paris : « Vous apprendrez à Paris… que mon frère est dans les tours du Temple ». Mais Chênedollé est à Paris depuis 1799. « Il (son frère) vient de m'envoyer un petit poème très-original et très-spirituel(!)… c'est la *Prise de l'Hélicon.* » Mais la *Prise de l'Hélicon* est de 1799, et il est singulier que Claude-François ait attendu pour l'envoyer à Rivarol le moment où il était en prison!

Je suis forcé d'en arriver à cette conclusion que les deux lettres publiées par Claude-François ne sont pas de Rivarol, et qu'elles sont l'œuvre de Claude-François lui-même. Son intention n'est que trop évidente : les deux lettres contiennent à elles seules plus de louanges à son adresse que Rivarol ne lui en avait donné en quarante-huit ans. Mais comme, au fond, Rivarol aimait bien son pauvre Claude-François, il lui eût pardonné; pardonnons-lui à notre tour. Claude-François a du reste glissé dans ces deux lettres des phrases qui sont réellement de Rivarol, et qu'il empruntait soit à la *Lettre* à Tilly, soit aux *Carnets*, soit au *Prospectus du Nouveau Dictionnaire*. J'ai retrouvé, parmi ses papiers, *son* brouillon de la *Lettre à Chênedollé*; l'état du manuscrit, qui est criblé de corrections et de ratures, montre ce qu'il a coûté de peine à Claude-François.

§ 6.

Écrits perdus.

En résumé, à condition d'aller de Bibliothèque en Bibliothèque, il est encore possible de lire à peu près tous les écrits de Rivarol. Il n'y en a que trois que je n'ai pu retrouver. Il avait envoyé en 1785 au Grand Frédéric (voir la *Vie... de Rivarol*, par Sulpice de la Platière, I, p. 111), un *Mémoire politique et philosophique sur la révolution des Lettres* dont les comités révolutionnaires, lorsqu'ils eurent lancé, mais trop tard, un décret d'arrestation contre lui et ordonné la saisie de ses papiers, détruisirent la copie. Dans l'été de 1789, il avait adressé au roi (voir *Journal Politique National*, 2e série, n° 9, note) « un tableau du présent et de l'avenir » : des pièces extraites de l'armoire de fer et antérieures à 1791, aucune ne peut être attribuée à Rivarol. Mais la perte la plus sensible est celle du *Dialogue entre M. de Limon et un homme de goût.*

M. P. Malassis, sur le témoignage de Fayolle et Quérard, qui s'appuyaient eux-mêmes sur un mot de la *Lettre* à l'abbé Roman (dernier alinéa du *post-scriptum*), a cru que Rivarol avait publié en 1784 une seconde *Lettre sur les Aérostats.* J'ai lu de très près les annonces du *Mercure*, du *Journal de Paris*, des *Almanachs* en 1783 et 1784, et n'y ai trouvé mention que de la *Lettre sur le Globe aérostatique* dont nous avons conservé le texte. Voici, je crois, d'où vient l'erreur de Fayolle, de Quérard et de M. Malassis. J'ai dit, en parlant de la *Lettre* à l'abbé Roman, que le dernier alinéa du *post-scriptum* n'était pas de la main de Rivarol. Dans la partie du *post-scriptum* qui est bien de lui, il disait, à la date du 8 janvier 1785 : « Avez-vous reçu la première *Lettre au Président, le Chou et le Navet*, la deuxième *Lettre au Président*, un *Dialogue entre Voltaire et Fontenelle*, etc., que je vous ai fait passer dans le temps? » L'*et-cetera* peut fort bien s'appliquer à ses articles du *Mercure*. Mais la main inconnue qui a mis au-dessous : « Ajouter à tout cela les *Lettres sur le poème des Jardins* » a tout embrouillé. Et M. Malassis qui raisonne là-dessus, comme Fayolle et Quérard, dit : La première *Lettre au Président* est la *Lettre sur le Globe aérostatique* que nous possédons; la deuxième, « sans doute sur le globe aérostatique comme la précédente », est perdue. Mais non. Il ne fallait pas « ajouter à tout cela » les *Lettres sur le poème des Jardins*, car ce sont ces *Lettres* (le petit opuscule se compose de deux parties, l'une très courte, *Lettre de M. le Président de *** à M. le comte de ****, l'autre beaucoup plus longue et qui renferme la critique du poème, *Réponse du Comte de ****), ce sont ces *Lettres* que Rivarol avait désignées ici sous le titre de première *Lettre au Président.* La désignation, plus simple et plus rapide, avait été dès le premier jour adoptée par le public même : en septembre 1784, à propos du discours *de*

l'Universalité, Grimm appelle Rivarol l'auteur de la *Lettre à un président* sur le poème des *Jardins*.

Enfin, pour ne rien omettre, je dirai que Sénac de Meilhan (*Portraits et Caractères*) cite un passage de « M. de Rivarol », où il relève des fautes de goût; voici la citation :

« Le roi lui ayant dit, le poussant par l'épaule : « Passez, monsieur; « ne sait-on pas bien que vous êtes le maître ici »; obéir ou désobéir semblait également impossible. Mais le cardinal n'hésita pas : « Je pas- « serai, Sire, puisque Votre Majesté l'ordonne; mais ce sera, reprit-il « d'un ton plus soumis, comme le moindre de vos serviteurs ». Et il saisit le flambeau d'un des pages, et marcha quelque temps devant le roi, que cette ingénieuse et souple présence d'esprit finit par mettre en gaîté. »

Le morceau n'appartient à aucun des écrits de Rivarol qui existent aujourd'hui. Est-il tiré du *Dialogue entre M. de Limon et un homme de goût*? Mais le *Dialogue* est de 1792, et la préface des *Portraits et Caractères* dit qu'ils avaient été rédigés avant la Révolution. Est-ce un fragment du *Mémoire* envoyé au Grand Frédéric? Peut-être. Peut-être bien aussi Sénac a-t-il mis sur le compte de Rivarol une page de quelque autre écrivain.

REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE..... p. I à VII

CHAPITRE I

L'HOMME

Grand-père et père de Rivarol; sa naissance : p. 1 à 7. — Dons de nature; sa santé et sa beauté; son intelligence et son talent de parole : p. 7 à 12. — Tempérament : influence de la race, du climat, de l'éducation première, de l'école, de l'époque, de ses propres succès; défauts et qualités se combinent en lui de manière à lui imposer impérieusement sa vocation : p. 12 à 27. — Il n'est pas et ne pourrait être un homme de foyer; son logis; ses relations avec son frère, sa sœur et les vieux de Bagnols; son mariage; Mme de Rivarol; Raphaël de Rivarol; Manette. Il est très aimable et très aimé, délicat dans ses tendresses; mais point d'intimité dans sa vie : p. 27 à 42. — Il n'est pas et ne pourrait être un homme de cabinet. Il maudit la plume, déteste la solitude, a horreur de tout ce qui transforme l'art d'écrire en une besogne professionnelle. Comment son œuvre s'est faite; comment il collabore aux journaux ou en publie un; ouvrages qu'il parle et n'écrit pas; son journal fantôme de 1800. Malgré lui, il retourne bien vite au salon jouer le rôle pour lequel il est fait : p. 43 à 59. — Il est, à un degré de perfection qu'il a seul atteint, le dilettante de la vie de société; il n'y apporte nulle arrière-pensée d'intérêt; dédain des places, mépris de l'argent; il n'y cherche que son plaisir. En quoi il le fait consister. Il aime la beauté, l'élégance, par-dessus tout l'esprit, toutes les voluptés de l'esprit, les plus légères et les plus nobles. Il a fréquenté tout ce que son temps a produit de gracieuses et spirituelles femmes, d'humoristes et de penseurs. Malheur aux sots et aux sottes qui troubleraient la fête! Il est l'Altesse impertinente des salons. Sans bouger de son fauteuil, il fait le tour de la pensée humaine et de la vie : p. 60 à 84. — Expiation. Il n'est pas pris très au sérieux, et il en souffre; il souffre davantage d'être exilé, à partir de 1792, chez les barbares. Ses dernières années, à Bruxelles, Londres, Hambourg. A Berlin, il a un instant la douceur de se reconstituer une petite Athènes. Sa mort : p. 84 à 91.

CHAPITRE II

SIGNIFICATION GÉNÉRALE DE SON ŒUVRE

Il a une foi. Son goût de la vie de société s'est élargi en un culte de la vie sociale et de la civilisation. Ses premiers écrits déjà, la *Lettre sur le Globe aérostatique*, le discours *de l'Universalité de la Langue française* sont des hymnes en l'honneur des arts, des sciences et des lettres. Le discours, en particulier, forme la contre-partie de celui que Jean-Jacques adressait jadis à l'Académie de Dijon. A ceux qui invoquent la loi de nature et prêchent l'anarchie, il répond en montrant les bienfaits de la société : *Discours Préliminaire*. De là son amour de la France qui lui apparaît comme la reine des nations civilisées; de là son respect du passé. Il est un homme de tradition et de progrès, ennemi de la routine aussi bien que des révolutions : p. 92 à 105.

CHAPITRE III

SES IDÉES LITTÉRAIRES

Le puriste de grand goût. Comment il admire les beaux génies de la Grèce et de Rome, en particulier Virgile; les maîtres du XVIIe siècle; Montesquieu, Buffon, Rousseau; les chefs-d'œuvre des littératures étrangères; le théâtre de Shakespeare, les poèmes de Dante. Sa traduction de l'*Enfer*. Il goûte toute œuvre qui exprime la vie sous une belle forme d'art : p. 106 à 122. — Ses premiers *Extraits* sont une déclaration de guerre à l'école pseudo-classique; à ses yeux, Voltaire en est le patron responsable : il dresse un réquisitoire en règle contre lui : p. 122 à 128. — Son mépris des copistes : *Dialogue entre Voltaire et Fontenelle*; *Lettre sur le poème des Jardins*, *le Chou et le Navet;* articles sur Ducis, sur Florian; *Parodie du Songe d'Athalie;* jugements ou épigrammes sur La Harpe, Marmontel, Lemierre, etc. Il s'attaque à « la fourmilière » des Académies de province, des Musées, des petits recueils d'étrennes. *Petit Almanach des Grands Hommes* : p. 128 à 143. — Son mépris des gueux de lettres, des ratés. Ils pullulent à la veille de la Révolution. Ils s'acharnent après lui. Le prix de vertu de 1783. Brochure de Sauseuil, attaques de Framery, Garat, etc.; réponses au *Petit Almanach;* les *Bagnolaises*. La haine des grimauds fait honneur à Rivarol : p. 143 à 157. — Esthétique qui se dégage de ses admirations et de ses dédains. Ce qu'il cherche, il ne le trouve ni chez Restif, ni chez Mercier, ni chez Mme de Staël, ni chez Beaumarchais. C'est à Chateaubriand qu'il prépare la place; son amitié pour Fontanes et Chênedollé. A peine a-t-il aperçu Chateaubriand lui-même; il lit en 1800 une esquisse du *Génie du Christianisme*, et pressent en l'auteur « un grand écrivain » : p. 157 à 162.

CHAPITRE IV

SES IDÉES POLITIQUES

Le plus intelligent des contre-révolutionnaires. Réformes qu'il souhaitait avant 1789. Il est un conservateur libéral. Pourquoi il est monarchiste. La convocation des Etats généraux lui inspire plus de défiance que de joie : il déplore les fautes de la cour; conseils qu'il adresse au roi, au comte d'Artois, à MM. de Broglie et de Breteuil avant la prise de la Bas-

tille. A partir du 12 juillet 1789 commence sa forte discussion de doctrines. Le *Journal Politique National*. Critique de la Constitution; l'orgueil philosophique égare l'Assemblée. Prophéties de Rivarol. Comparaison de ses idées avec celles de Burke et de Taine. Personne n'a mieux dit que lui en quoi consiste l'erreur de la Constituante; il n'a pas vu ce qu'il y avait de grand et de fécond en elle : p. 163 à 188. — Le plus spirituel des contre-révolutionnaires. Sur la marge du *Journal Politique National*, dans le *Petit Dictionnaire des Grands Hommes*, dans les *Actes des Apôtres*, il écrit l'étincelante parodie de la Révolution. Peu à peu la passion envenime sa raillerie. Son excuse; seul l'opuscule de 1792 contre La Fayette est inexcusable. Jusque-là il s'attaque à des ennemis cent fois plus forts que lui; périls courus; beauté de son attitude : p. 188 à 215. — *Lettres* et *Mémoires* à M. de La Porte; petits moyens, grande et sage leçon; impossibilité de recommencer le passé; sacrifier les aristocrates. *Mémoire* inédit du 7 juin 1792. *Lettre à la Noblesse*. Combien il a toujours été plus clairvoyant que les gens de son parti; sens du réel : p. 215 à 233. — Ambition de ses dernières années : continuer l'œuvre de Montesquieu. Il voit paraître Bonaparte. Découragement. *Prospectus* d'un journal. Le premier il a jugé la Révolution en positiviste : p. 233 à 238.

CHAPITRE V

SES IDÉES PHILOSOPHIQUES ET RELIGIEUSES

Un libre penseur d'une espèce rare au XVIIIe siècle. Sa philosophie; le *Discours Préliminaire*; la théorie du *sentiment*, une affirmation du moi; il doute de l'immortalité de l'âme; quelle est sa croyance en Dieu; conclusions assez désolantes; il met son point d'honneur à s'y tenir, parce qu'il les croit appuyées sur des données scientifiques : p. 239 à 246. — Analyse du livre *De l'Importance des Opinions religieuses; Lettres à Necker*. Rivarol soutient que la morale peut trouver une base ailleurs que dans la religion; il réserve cette morale indépendante pour les hommes de haute intelligence et d'extrême culture; droits et devoirs de la libre pensée : p. 246 à 257. — Sa lutte contre les voltairiens, contre les ignorantins et les bedeaux de la libre pensée; dernières pages du *Discours Préliminaire; Dialogue entre un Roi et un fondateur de Religion*. Le mot : « Il faut une religion pour le peuple », résumerait fort mal ses idées. Il estime et admire la religion comme la plus puissante des forces sociales; il voit en elle non pas la rivale, mais l'auxiliaire de la philosophie; honte à ceux qui ont voulu murer la porte de l'église! Son point de vue comparé à celui de Chateaubriand : p. 257 à 265.

CHAPITRE VI

SON TALENT

Il compose mal. Vers quelles formes littéraires vont ses préférences; ses notes et ses *post-scriptum*. Examen de ses opuscules et de ses ouvrages de longue haleine; il a peine à suivre un plan. Le *Discours Préliminaire* et les *Carnets*. Il sait que son *Discours* manque d'ordre; il essaie de se justifier. Le défaut de méthode nous choque moins dans son *Journal* écrit au milieu même des événements. Le récit des journées d'octobre prouve qu'il était capable, quand il voulait bien s'en donner la peine, de composer un tableau d'ensemble : p. 266 à 285. — Il préfère s'attacher

aux détails de son style; il est un styliste; il y a de l'art dans tout ce qu'il dit, dans tout ce qu'il écrit; il retouche fréquemment ses œuvres. Outre qu'il a le don de l'expression, il a fait du langage un de ses plus chers sujets d'étude; discours *de l'Universalité*, *Discours Préliminaire*, projet d'un *Nouveau Dictionnaire*. Il est mieux qu'un grammairien; il est un grand amoureux du Verbe. Ainsi s'est formé son style; son style a une saveur et une couleur : p. 285 à 296. — La saveur de son style, c'en est l'ironie; « mon genre »; les mots à double face; exemples tirés du *Petit Almanach*. L'ironie est plus fine encore dans les *Lettres à Necker*, dans le *Journal Politique National*. *Lettre sur la capture de l'abbé Maury*. Il a employé de temps à autre l'invective, les coups droits. Dès qu'il ne sourit plus, il n'est plus tout à fait lui; il y a un peu de perfidie italienne dans son ironie : p. 296 à 306. — La couleur de son style; goût du langage imagé, de la métaphore plus que du pittoresque; il se plaît à donner un corps et un visage à l'idée abstraite; le *Discours Préliminaire* est un traité de philosophie illustré. Il a de l'imagination, mais il a vécu trop loin de la nature; elle seule eût pu féconder son imagination. Il y a du clinquant dans les splendeurs de son faire : *Tableau de la Terreur*. Il n'est pas encore un écrivain artiste; son style est du classique flamboyant : p. 306 à 318.

CONCLUSION..... p. 319 à 322

APPENDICE

Documents et pièces justificatives.

§ 1. — Généalogie et noblesse de Rivarol..... 323
§ 2. — Frères et sœurs de Rivarol..... 329
§ 3. — *Fac-simile* d'une page manuscrite de Rivarol..... 337
§ 4. — Trois lettres de Rivarol à sa famille..... 338
§ 5. — Vers de Raphaël de Rivarol à son père..... 343
§ 6. — Relations de Rivarol avec l'Académie de Berlin..... 344
§ 7. — Lettres de Thauvenay à d'Avaray relatives au journal de Rivarol..... 345
§ 8. — Extrait du procès de Louis XVI..... 350
§ 9. — Lettre du baron de Breteuil au comte de Fersen..... 350
§ 10. — *Lettre sur le Globe aérostatique*..... 351
§ 11. — *Actes des Apôtres*, n° 156..... 352

Bibliographie de Rivarol.

§ 1. — Liste chronologique des œuvres ou opuscules publiés de son vivant..... 355
§ 2. — Publications posthumes..... 369
§ 3. — Pages décousues que nous ont conservées Chênedollé, Dampmartin, Sulpice de la Platière..... 371
§ 4. — Lettres de Rivarol cataloguées par ordre de dates..... 372
§ 5. — Fausses attributions..... 375
§ 6. — Écrits perdus..... 383

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD. — 690-94.

REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

COULOMMIERS

Imprimerie Paul Brodard.

GENERAL LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA—BERKELEY

RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

4Feb'55DS

REC'D LD
MAR 19 1959

13Dec59PW

REC'D LD
JAN 18 1960

15Oct63IS

IN STACKS
OCT 1 1963

REC'D LD
FEB 4'64-10 AM

NOV 5 1967 7 Z

RECEIVED
NOV 26'67-2 PM
LOAN DEPT.

LD 21-100m-1,'54(1887s16)476

118667